COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
SOURCES DU LAC D'ANNECY

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

RAPPORT DE PRESENTATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy du

10 NOVEMBRE 2015

approuvant le projet de PLUi de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy
Mr le Président,
Michel COUTIN.

APPROUVE LE

PIECE DU PLUi

1

Cittànova

PARTIE A - SITE ET SITUATION

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE....11

1.1. La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy....13
1.2. Un pôle urbain important à proximité....15

2. LE CONTEXTE SUPRA-COMMUNAL....17

2.1. Contextes régional et départemental....19

2.1.1. Plans et documents de référence sur l'habitat et le logement
2.1.2. Plans et documents de référence sur l'environnement
2.1.3. Autres plans et documents de référence

2.2. SDAGE, SAGE et contrats de rivière....23

2.2.1. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
2.2.2. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

2.3. Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges....27
2.4. SCoT du Bassin Annécien....29

3. LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL....33

3.1. Les objectifs du PLUI....35
3.2. Les documents d'urbanisme communaux....37

PARTIE B - ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

UN TERRITOIRE RURAL A DOMESTIQUER

1. DE LA NATURE SAUVAGE....47

1.1. Un ensemble paysager inscrit dans le socle....49

1.1.1. Ensemble géographique à la rencontre de trois Massifs
1.1.2. Un territoire de transition et une perception depuis la plaine
1.1.3. L'entité paysagère à «dominante naturelle», une identité sauvage forte

1.2. Une logique d'évitement....55

1.2.1. L'exemple de Marlens
1.2.2. Les risques naturels

1.3. Une logique d'adaptation et d'optimisation....69

1.3.1. Atout et contrainte de la topographie
1.3.2. Un patrimoine lié à la topographie
1.3.3. Un mode d'habiter particulier : «l'habiter ensemble»
1.3.4. Une architecture traditionnelle adaptée aux contraintes

1.4. L'exception et la ponctuation....81

2. ...A LA NATURE FERTILE ET JARDINEE 87

2.1. Les paysages à dominante agraire 89

2.2. Des espaces soumis à fortes pressions 91

2.2.1. Le pastoralisme

2.2.2. Une logique de préservation héritée mais fragilisée

2.3. Architecture et patrimoine agricoles 97

2.3.1. La ferme traditionnelle et contemporaine

2.3.2. Les structures végétales agricoles

2.3.3. Patrimoine agricole : un enjeu de territoire

2.4. Une activité tournée vers la production de lait 102

3. LE DIAGNOSTIC AGRICOLE 104

3.1. Autour de l'élevage 107

3.2. Une activité en mutation 110

3.3. Le diagnostic agricole 114

D'UN TERRITOIRE DE CONQUETE A UN TERRITOIRE D'INNOVATION

4. UN TERRITOIRE DE RESSOURCES 165

4.1. La ressource en minerais et en bois 167

4.2. La ressource en eau 169

4.3. Les axes de transports 173

5. UN TERRITOIRE DE SAVOIR-FAIRE 177

5.1. Les paysages «construits» 179

5.2. Faverges : un territoire industriel hérité 181

5.3. Le patrimoine industriel 185

6. UN TERRITOIRE DE LOISIRS 187

6.1. Du paysage naturel au paysage résidentiel 189

6.1.1. Les paysages «résidentiels»

6.1.2. La recherche du «beau paysage»

6.2. De nouvelles infrastructures 193

6.2.1. Autour du tourisme de plein-air

6.2.2. La station de ski familiale

UN TERRITOIRE DURABLE A FACONNER

7. DES ATOUTS DURABLES.....197

7.1. Le paysage patrimoine et les paysages émergents.....199

7.1.1. Des entités fragilisées
7.1.2. Le PNR du Massif des Bauges
7.1.3. Les sites inscrits et classés
7.1.4. Le réseau Natura 2000
7.1.5. Les espaces inventoriés et reconnus

7.2. La trame verte et bleue.....219

7.2.1. Les clefs de lecture, composantes de la biodiversité
7.2.2. Un réseau dense à préserver
7.2.3. Une vision dynamique de la biodiversité
7.2.4. La nature en milieu urbanisé

8. UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT.....231

8.1. Des dynamiques supra-communales et communales.....233

8.2. Entre paysages urbains et ruraux.....235

8.2.1. Des codes urbains et ruraux qui se côtoient
8.2.2. Les lisières urbaines

8.3. L'attractivité d'Annecy.....239

8.3.1. Le développement de la péri-urbanisation
8.3.2. L'effet vitrine du lac d'Annecy

8.4. Le développement des zones d'activités.....247

9. A LA RENCONTRE DU SAVOIR-FAIRE ET DE LA RESSOURCE.....253

9.1. Un développement urbain anticipé.....255

9.2. Une spécialisation du savoir-faire local et l'exploitation des ressources.....257

9.2.1. La diversification agricole
9.2.2. Le tourisme
9.2.3. Une spécialisation industrielle

9.3. Énergie renouvelable, qualité de l'air et climat.....263

9.3.1. Les plans et documents de référence
9.3.2. Les énergies renouvelables
9.3.3. Les consommations énergétiques
9.3.4. La qualité de l'air
9.3.5. Le climat

10. CAPACITES DES RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS.....273

10.1. L'eau potable.....275

10.2. L'assainissement.....276

9.2.1. La gestion de la collecte et du traitement des eaux usées

9.2.2. Les équipements d'assainissement

10.3. Les déchets.....278

9.3.1. La gestion des ordures ménagères

9.3.2. Les gisements

9.3.3. La collecte

10.4. Les réseaux numériques et télécommunication.....283

11. NUISANCES SONORES ET LUMINEUSES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES.....285

11.1. Les risques technologiques et industriels.....287

11.2. Les nuisances sonores.....288

PARTIE C - DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

1. STRUCTURE ET ORGANISATION DU TERRITOIRE.....293

1.1. La répartition de la population et des logements.....295

1.2. Transports et déplacements.....299

1.2.1. Une proximité avec Annecy

1.2.2. Un territoire traversé par un axe structurant

1.2.3. Le réseau de transport en commun : une ligne

1.2.4. Des projets de grande envergure

1.2.5. Le développement des déplacements doux

1.3. La répartition des emplois.....307

1.3.1. Des emplois concentrés à Faverges

1.3.2. Des emplois liés aux zones d'activités

1.3.3. L'emploi selon le secteur d'activités : un secteur industriel important

1.3.4. Le tourisme : lac générateur d'emplois

1.3.5. La place de l'agriculture

1.3.6. L'artisanat

1.3.7. Les caractéristiques des actifs

1.4. Les commerces, services et équipements.....321

1.4.1. L'offre commerciale qui tend à s'implanter le long de la RD 1508

1.4.2. Les équipements scolaires

1.4.3. Les services administratifs et de la vie quotidienne

1.4.4. Les services de santé

1.4.5. Les équipements de loisirs et culturels

2. LES DYNAMIQUES TERRITORIALES.....327

2.1. Les évolutions démographiques et du parc de logements.....329

2.1.1. L'évolution démographique du début du XXème siècle
2.1.2. Des années 1970 aux années 2000
2.1.3. Ces dix dernières années : une croissance qui se poursuit

2.2. Les processus qui expliquent ces évolutions.....343

2.2.1. La diminution de la taille des ménages
2.2.2. Le vieillissement de la population
2.2.3. Population, taille des ménages et périodes de construction

3. LE DIAGNOSTIC HABITAT.....347

3.1. La structure du parc de logements.....349

3.1.1. Structure et évolution du parc de logements
3.1.2. Le parc de résidences principales
3.1.3. Le parc de résidences secondaires
3.1.4. Le parc de logements vacants

3.2. Le parc de logements selon le statut d'occupation.....368

3.2.1. Une grande part de propriétaires
3.2.2. Le parc locatif privé
3.2.3. Le parc locatif social

3.3. La demande et les besoins en logements.....383

3.3.1. La demande globale
3.3.2. La demande en logements des personnes âgées
3.3.3. La demande en logements des jeunes ménages

3.4. L'offre foncière et immobilière.....385

3.4.1. Le marché des terrains à bâtir
3.4.2. Le marché de la vente
3.4.3. L'offre locative

Dans le cadre de l'évaluation environnementale, l'évaluation de l'enjeu que représente les thématiques abordées tout au long de l'état initial figure sous ces symboles :

ENJEU

△ Faible
▲ Moyen
▲ Fort

Ils trouveront réponses, dans l'ensemble des pièces constitutives du PLUi

PARTIE A
SITE ET SITUATION

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE 11

1.1. La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy 13

1.2. Un pôle urbain important à proximité 15

2. LE CONTEXTE SUPRA-COMMUNAL 17

2.1. Contextes régional et départemental 19

2.1.1. Plans et documents de référence sur l'habitat et le logement

2.1.2. Plans et documents de référence sur l'environnement

2.1.3. Autres plans et documents de référence

2.2. SDAGE, SAGE et contrats de rivière 23

2.2.1. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

2.2.2. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

2.3. Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges 27

2.4. SCoT du Bassin Annécien 29

3. LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL 33

3.1. Les objectifs du PLUI 35

3.2. Les documents d'urbanisme communaux 37

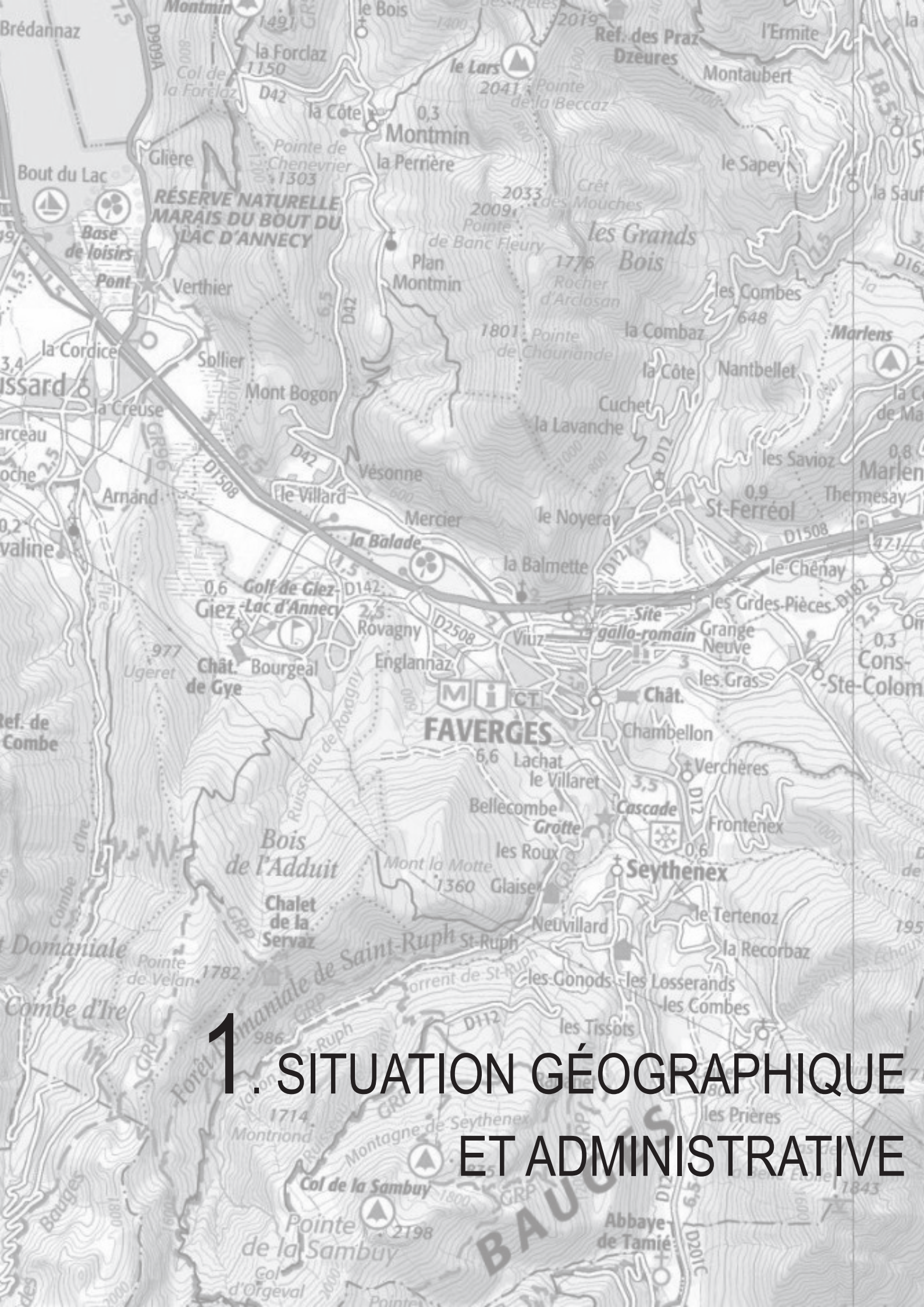

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

1.1 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Anciennement Communauté de Communes du Pays de Faverges et devenue Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, elle a été créée comme entité le 28 décembre 2000 dans le but de consolider les liens tant historiques et géographiques qu'économiques du territoire.

La Communauté de Communes regroupait 10 communes : Lathuile, Doussard, Chevaline, Giez, Montmin, Saint-Ferréol, Faverges, Seythenex, Cons-Sainte-Colombe et Marlens, lors de l'arrêt du projet de PLUi. Pendant l'arrêt, les communes de Faverges et Seythenex ont fusionné pour constituer la commune de Faverges-Seythenex.

Compétente en matière d'aménagement de l'espace, la Communauté de Communes a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par délibération du Conseil Communautaire. Ce PLUi dotera l'ensemble des communes d'un document d'urbanisme. Il s'articule autour de plusieurs objectifs en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et communications numériques et prise en compte de l'environnement.



- Périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Faverges à l'arrêt du PLUi, devenue Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy pendant l'arrêt du projet de PLUi -

Parallèlement, la commune de Montmin rejoint la Communauté de Communes de la Tournette pour constituer également une commune nouvelle Talloire-Montmin. Ainsi, la commune de Montmin sort du champ de compétence de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.






En matière de déplacement ;

Il conviendra de :

- Rationaliser l'espace bâti

- Densifier les constructions et éviter l'étalement urbain.

- Revoir le plan des déplacements internes de certaines communes, la place du covoiturage, le développement d'initiatives privées vertueuses en matière de déplacement (PDE-entreprises, …) ou inciter à la mobilité douce.

- Faciliter la « ville piétonne » et encourager la perméabilité urbaine des opérations d'aménagement.

- Réfléchir à la mobilité liée au tourisme sur le territoire.

En matière de développement économique et des communications numériques ;

Il conviendra de :

- Trouver un équilibre en termes d'organisation spatiale des activités économiques au sein de la CCPF et entre les différents espaces du territoire.

- Conforter les commerces de proximité dans les centres.

- Permettre l'accès aux nouvelles technologies nécessaire au développement économique du territoire. Il est nécessaire que le territoire bénéficie d'un accès à l'Internet très haut débit.

- Défendre l'espace agricole par la préservation des sites dédiés à l'agriculture et favoriser une intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles.

- Diversifier l'agriculture, en permettant une agriculture nourricière de proximité et de terroir dans une perspective de déploiement de l'emploi local.

En matière de prise en compte de l'environnement ;

Il s'agit de pointer les tendances d'évolution susceptibles de peser sur les modes d'urbanisation futurs et de proposer des mesures d'anticipation :

- Analyser les unités paysagères du territoire communautaire.

- Mettre en valeur les atouts patrimoniaux et paysagers du territoire.

- Privilégier au travers du règlement l'insertion paysagère des constructions et de leur environnement.

- Mener une réflexion sur la nature en ville.

- Protéger les sites et les paysages par la réalisation d'un Règlement local de Publicité Intercommunal (RLPI).»

Source: Extrait de la délibération, Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy

1.2. UN PÔLE URBAIN IMPORTANT À PROXIMITÉ

Située dans la région Rhône-Alpes, dans le département de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy est traversée par la RD 1508, reliant Annecy à Ugine.

Le pôle urbain le plus proche est Annecy qui compte environ 216 000 habitants dans son aire urbaine. D'autres pôles se situent à proximité, Albertville, distant d'une vingtaine de kilomètres et Ugine qui concentre plus de services et d'équipements, notamment culturels que Faverges. L'influence du pôle d'Annecy sur le territoire intercommunal est relativement important, notamment au regard de la proximité de la ville avec la Communauté de Communes.

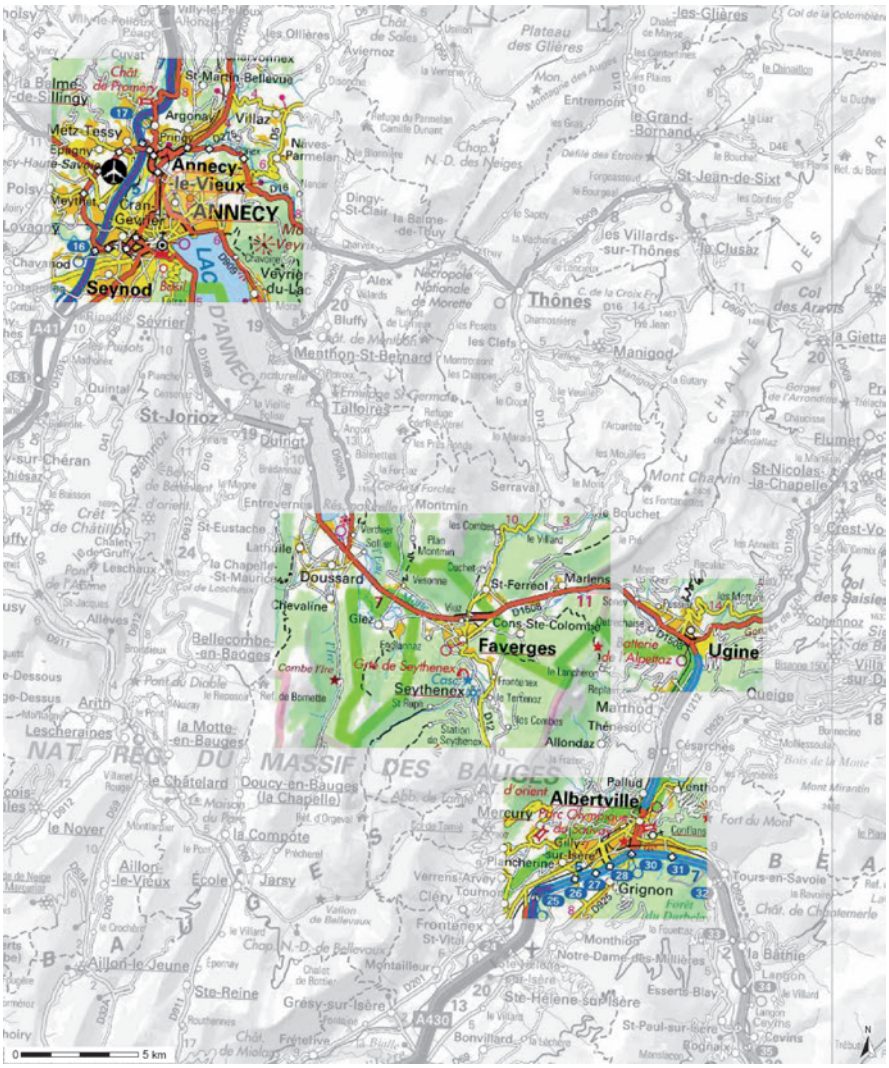
Annecy
Annecy-le-Vieux
Seynod
Veyrier-du-Lac
Thônes
Doussard
Faverges
Seythenex
Ugine
Albertville
Grignon
St-Jorioz
Menthon-St-Bernard
Talloires
Manigod
Les Villards-sur-Thônes
St-Jean-de-Sixt
Le Grand-Bornand
Entremont
Plateau des Glières
Montmin
Serraval
Mont Charvin
St-Nicolas-la-Chapelle
Flumet
Cons-Ste-Colombe
St-Ferréol
Marlens
Allondaz
Marthod
Queige
Gilly-sur-Isère
Monthion
Ste-Hélène-sur-Isère
Grésy-sur-Isère
Ste-Reine
Ailon-le-Jeune
Ailon-le-Vieux
Jarsy
Le Noyer
Doucy-en-Bauges
Bellecombe-en-Bauges
Lescheraines
la Motte-en-Bauges
la Compote
Chevaline
Giez
Duingt
Sévrier
Meythet
Cran-Gevrier
Argonay
Villaz
St-Martin-Bellevue
Naves-Parmelan
Dingy-St-Clair
Veyrier
Alex
Bluffy
Chavanod
Poisy
Lovagny
Quintal
Cessenaz
Verthier
Plan Montmin
Dachet
Le Villard
Les Combes
Le Bouchet
Les Mouilles
Manigod
Les Clefs
Les Prés Pontets
Les Fontanettes
Les Annexis
Les Merles
Les Saisies
Col des Saisies
Col des Aravis
Col de la Colombière
Les Glières
Les Contamines
Les Plaines
Le Chinaillon
Les Annes
Le Bouchet
Le Sapey
Le Bourgeat
Les Confins
Le Clusaz
Pallud
Venthon
Cohennoz
Bonvillard
St-Paul-sur-Isère
Cevins
Rognaix
Esserts-Blay
Langon
Ceyrins
Tours-en-Savoie
Frontenex
St-Vital
Verrens-Arvey
Cléry
Tournon
Plancherine
Conflans
Fort du Mont
Mercury
Abb. de Tamié
Chât. de Miolans
Chât. de Montrottier
Chât. de Thorens
Chât. de Sales
Chât. de Menthon
Chât. de Duingt
Chât. de Lornay
Chât. de Clermont
Chât. de Bellevaux
Chât. de Bonnetage
Chât. de Montmin
Chât. de Cruseilles
Chât. de Chevaline
Chât. de Faverges
Chât. de Seythenex
Chât. de Marthod
Chât. de Queige
Chât. de Gilly
Chât. de Conflans
Chât. de Chaloemerle
Chât. de Tours-en-Savoie
Chât. de Frontenex
Chât. de Verrens-Arvey
Chât. de Cléry
Chât. de Tournon
Chât. de Plancherine
Chât. de Mercury
Chât. de

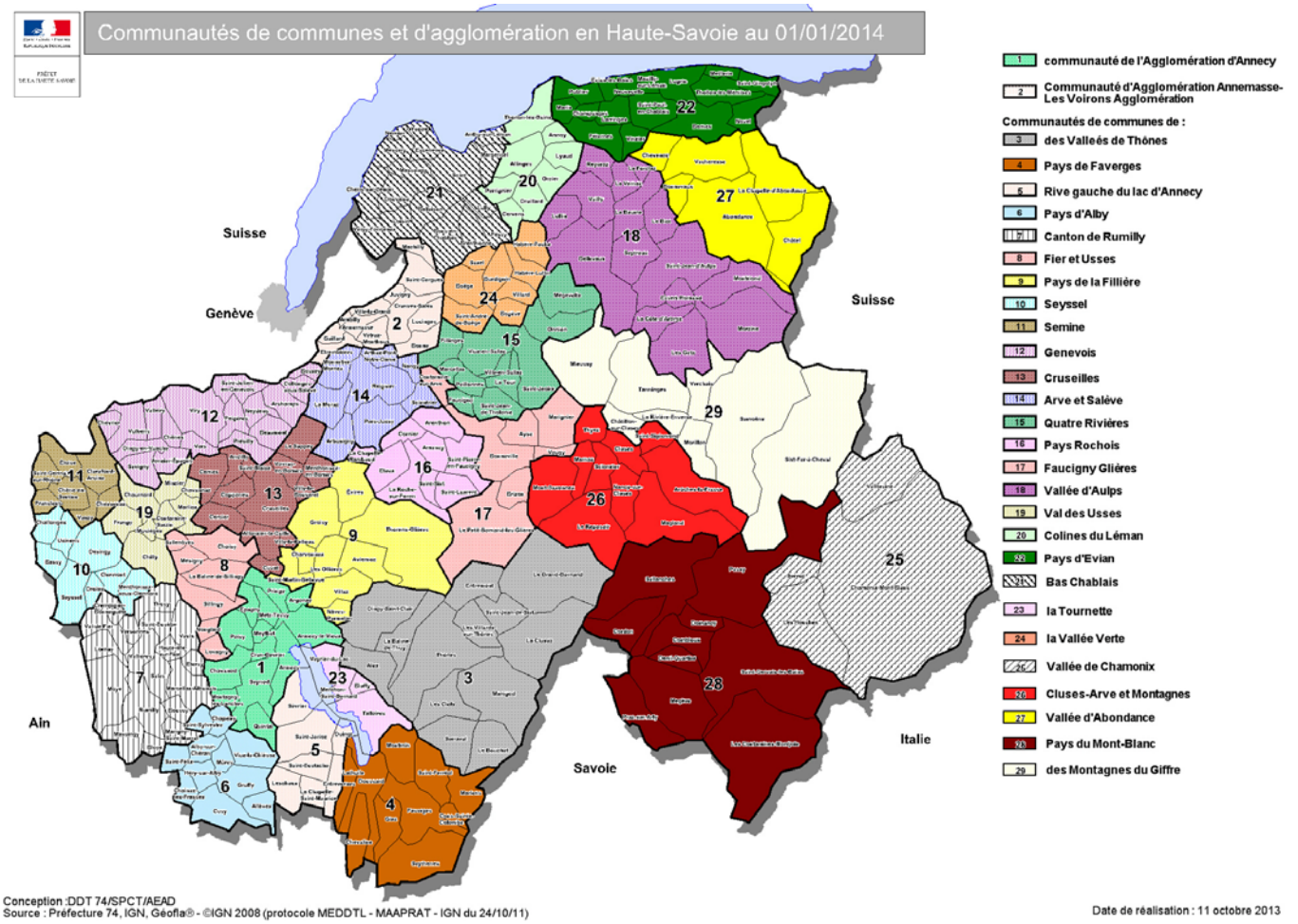

Source: DDT 74



2. LE CONTEXTE SUPRA-COMMUNAL

2.1. CONTEXTES RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL

2.1.1. Plans et documents de référence sur l'habitat et le logement

Dans le cadre de sa politique sociale du logement, le Conseil Général a mis en place le **Plan Départemental d'Insertion par l'Hébergement et le Logement** (PDIHL). Arrêté en juin 2010, son objectif est de renforcer la complémentarité entre l'hébergement et le logement.

Ce PDIHL est intégré dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD). Le cinquième PDALPD couvre la période 2008-2010; le sixième plan est en cours d'élaboration en 2013 et s'articule autour de quatre grandes orientations:

- **Développer l'offre de logements et structurer l'offre d'hébergements et de logements d'insertion,**
- **Permettre l'accès au logement et fluidifier le lien hébergement-logement,**
- **Permettre le maintien dans le logement,**
- **Optimiser la gouvernance pour mieux travailler ensemble.**

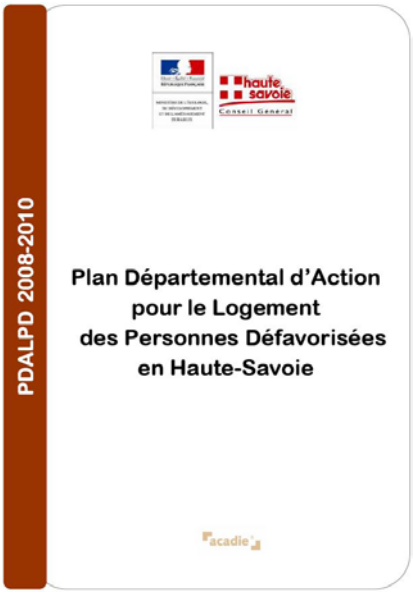

Concernant le logement à destination de publics spécifiques, un **schéma gérontologique départemental** détermine les principaux axes de la politique du Conseil Général pour les années 2013-2017. Parmi les axes principaux ciblés par ce plan, quelques-uns concernent le logement dont la garantie d'une offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de proximité et de qualité, à un coût accessible.

Un nouveau **schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap** a été lancé en juin 2013. Il fait suite au schéma 2007-2012 qui avait, parmi ses quatre axes forts, celui de *«poursuivre l'effort de développement de l'offre d'hébergement, notamment par la prise en compte des situations spécifiques».*



Préfecture de la Haute-Savoie
haute savoie
Conseil Général

SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE 2012-2017

Janvier 2012

Le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage est issu de la loi, dite Besson du 31 mai 1990, qui introduit des dispositions spécifiques pour l'accueil des gens du voyage.

La loi relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage du 5 juillet 2000 a modifié le dispositif départemental d'accueil des gens du voyage prévu à l'article 28 de la loi Besson. Elle renforce ainsi ses dispositions relatives au schéma départemental et aux obligations des communes.

Le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage de Haute-Savoie a été approuvé par arrêté conjoint du Préfet et du Président du Conseil Général le 20 janvier 2012 et couvre la période 2012-2017.

Ce schéma s'organise autour de cinq grands principes:

- **Élaborer un schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage**
- **Organiser l'accueil par territoire et assurer une coordination départementale**
- **Respecter la mobilité et favoriser l'accès aux services de voyageurs**
- **Privilégier des aires de grand passage fixes aux aires tournantes**
- **Maintenir une contribution des communes ou territoires qui n'ont pas réalisé les aires prévues au précédent schéma**

A noter que, *«l'obligation de Faverges de réaliser une aire de grand passage tournante est transformée en aire d'accueil de 15 places avec alternative possible en terrains familiaux/habitats adaptés», «il est d'ores et déjà acté que la commune de Faverges va opter pour la réalisation de 4 habitats adaptés en alternative aux 15 places en aire d'accueil».*

Source: p9 et 10, Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, 2012

Par ailleurs, le schéma prévoit la réalisation de 3 habitats adaptés répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal.

La loi Engagement National pour le Logement de juillet 2006 a instauré la mise en oeuvre de Plans Départementaux de l'Habitat (PDH). Les objectifs de ces plans sont l'établissement d'orientations par territoire sur la base d'un diagnostic partagé sur le fonctionnement des marchés du logement et sur la situation de l'hébergement. Le PDH de Haute-Savoie est co-piloté par la DDT et le Conseil Général.

2.1.2. Plans et documents de référence sur l'environnement

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Haute-Savoie a été arrêté le 18 juillet 2013. Il identifie les principaux réservoirs de biodiversités, corridors écologiques et obstacles à la bonne circulation des espèces. Des références sont réalisées tout au long du présent diagnostic. L'association ASTERS a précisé le SRCE à l'échelle de la Communauté de Communes. Le PLUi devra prendre en compte ce schéma lorsqu'il sera approuvé.



Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie

Prescrit par la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement, le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) est un document stratégique et prospectif dont la finalité est de définir les objectifs et orientations aux horizons 2020 et 2050 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de lutte contre la pollution atmosphérique, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation aux changements climatiques. Il associe l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, le développement d'énergies renouvelables, le développement de modes alternatifs de transport, les principes d'aménagement et d'urbanisme et l'évolution des outils industriels et des pratiques agricoles...

L'adoption du SRACE de la région Rhône-Alpes est prévue courant 2014, la phase de consultation étant achevée (en attente de l'arrêté préfectoral).

Le Schéma Régional Éolien

La loi Grenelle 2 prévoit la réalisation d'un Schéma Régional Eolien (SRE) qui a été approuvé par le Préfet de la région Rhône-Alpes a été approuvé le 26 octobre 2012. Le SRE doit répondre aux objectifs suivants:

- identifier les zones géographiques favorables au développement de l'éolien,
- fixer des objectifs qualitatifs de développement de l'énergie éolienne sous forme de recommandations,
- identifier les zones «préférentielles productives» associées à des objectifs quantitatifs.

Le Plan Régional Qualité de l'Air

Le Plan Régional pour la Qualité de l'Air (PRQA) définit les principales orientations devant permettre l'amélioration de la qualité de l'air. En 2006, le Conseil Régional Rhône-Alpes a acquis la compétence permettant de réaliser le Plan Régional de la Qualité de l'Air et il a souhaité étendre ce plan au Climat et à l'Air Intérieur.

Le Plan Climat

Adopté le 9 février 2012 par la région, le Plan Climat doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 en Rhône-Alpes, conformément aux engagements pris à l'échelle européenne et dans le cadre du grenelle de l'environnement. L'objectif de la région est supérieur à celui donné à l'échelle nationale; en effet, une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 est inscrite dans le plan.

La communauté de commune des Sources du Lac d'Annecy est concernée par le Plan Climat Energie de la région Rhône-Alpes et une partie du territoire est concernée par le PCET élaboré à l'échelle du Parc Naturel Régional (PNR) du Massif des Bauges, lancé en 2012.



Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

La gestion des déchets est encadrée par le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés de Huate-Avoie (PDEDMA). Le PDEDMA établit des objectifs en matière de collecte et de traitement des déchets à l'échelle départementale et aide les collectivités à mettre en oeuvre les moyens pour les atteindre. Ces objectifs sont les suivants:

- Favoriser la réduction à la source à la production de déchets
- Adapter les capacités d'incinération
- Améliorer la gestion des encombrants ménagers
- Améliorer la gestion des déchets verts
- Améliorer la gestion des déchetteries
- Assurer la gestion des déchets particuliers
- Poursuivre la réorganisation des structures compétentes
- Gérer les boues de station d'épuration
- Créer un site de décharge de résidus ultimes
- Gérer les déchets industriels banals comprenant les emballages
- Maîtriser les coûts
- Promouvoir la communication
- Évaluer périodiquement

2.1.3. Autres plans et documents de référence

Pour préserver et dynamiser durablement l'activité touristique, le Conseil Général a élaboré un Plan tourisme *«qui a vocation à rassembler l'ensemble des collectivités locales et des acteurs publics et privés de cette filière autour d'un même projet de développement stratégique».* Les axes stratégiques sont les suivants:

- **Poursuivre les programmes «domaines skiables» pour les actions de montagne**
- **Poursuivre une politique des grands sites**
- **Développer le tourisme culturel**
- **Optimiser et qualifier les randonnées pédestres, refuges de moyenne et haute montagne, et proposer tout un panel d'offre autour du vélo**
- **Rendre les sites les plus accessibles possibles**
- **Soutenir l'hébergement**
- **Sensibiliser les jeunes à leur environnement naturel**
- **Inscrire chaque action dans une logique de durabilité de la gestion des ressources du territoire**
- **Former aux métiers du tourisme**

Il existe d'autres plans et documents (le plan de gestion des déchets du BTP, le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée pédestres par exemple) qui ont été pris en compte dans l'élaboration du PLUi et dont il est fait référence dans les différentes parties du diagnostic.

2.2. SDAGE, SAGE ET CONTRATS DE RIVIÈRE

2.2.1. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Le SDAGE Rhône-Méditerranée est entré en vigueur le 17 décembre 2009. C'est un document cadre qui fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau. Le SDAGE décrit la stratégie du bassin pour stopper la détérioration des eaux et retrouver un bon état de toutes les eaux, cours d'eau, plans d'eau, nappes et côtes, en tenant compte des facteurs naturels, techniques et économiques. Le PLUi devra être compatible avec les dispositions déclinant les huit orientations suivantes:

- **Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité**
- **Concrétiser la mise en oeuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques**
- **Intégrer les dimensions sociales et économiques dans la mise en oeuvre des objectifs environnementaux**
- **Renforcer la gestion locale de l'eau et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau**
- **Lutter contre les pollutions en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé**
- **Préserver et re-développer les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques**
- **Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir**
- **Gérer les risques d'inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau.**

Parmi les objectifs du SDAGE directement liés à l'urbanisme et l'aménagement du territoire:

- Intégrer les différents enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement du territoire (Orientation 5 - Disposition 4-07); le SDAGE indique notamment que *«les documents d'urbanisme devront préconiser la limitation du développement de l'urbanisation, notamment dans les secteurs saturés ou sous équipés pour ce qui concerne les rejets ou dans les secteurs en déficit chronique de ressource en eau»*,

- Mettre en place ou réviser périodiquement des schémas directeurs d'assainissement permettant de planifier les équipements nécessaires et de réduire la pollution par les eaux pluviales (Orientation 5A - Disposition 5A-01); en effet, *«les schémas directeurs existants soient révisés et mis à jour à l'occasion de l'élaboration ou de la révision des plans locaux d'urbanisme»*,

- Mobiliser les outils fonciers, agri-environnementaux et de planification dans les aires d'alimentation de captage et les ressources à préserver (Orientation 5E - Disposition 5E - 05),

- Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux aquatiques (Orientation 6A - Disposition 6A - 01),

- Préserver les zones humides en les prenant en compte à l'amont des projets (Orientation 6B - Disposition 6B-6),

- Promouvoir une véritable adéquation entre l'aménagement du territoire et la gestion des ressources en eau (Orientation 7 - Disposition 7-09); pour cela, le SDAGE indique que le PLU peut s'appuyer sur *«un schéma directeur d'alimentation en eau potable»* notamment,

-Préserver les zones d'expansion des crues, voire en recréer (Orientation 8 -Disposition 8-01),

(Source: www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr)

-Contrôler les remblais en zones inondable (Orientation 8 - Disposition 8-02),

-Limiter les ruissellements à la source (Orientation 8 - Disposition 8-03),

-Éviter d'aggraver la vulnérabilité en orientant l'urbanisation en dehors des zones à risques (Orientation 8 - Disposition 8-07)

(Source: www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr)

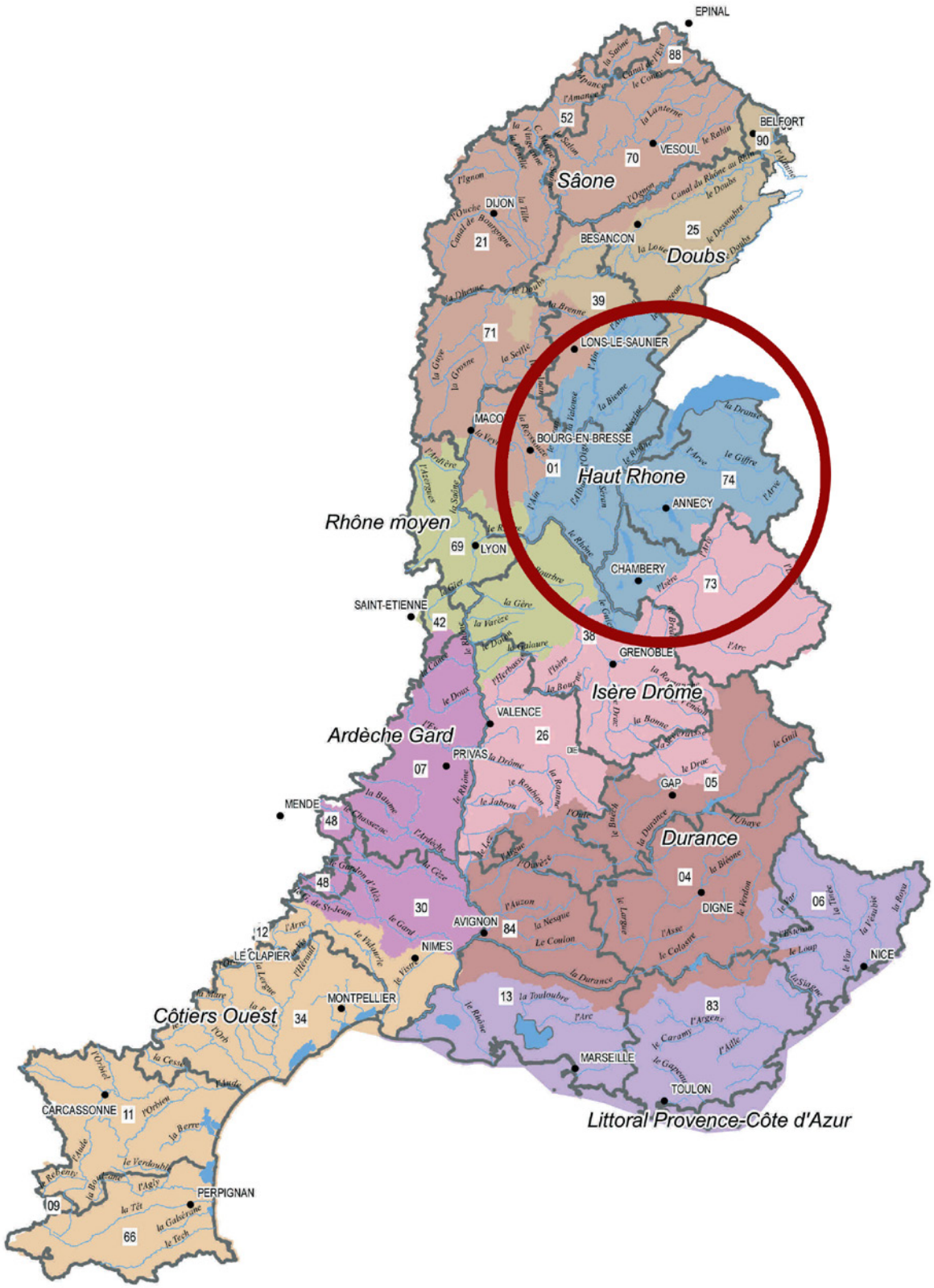

- Périmètre du SDAGE Rhône-Méditerranée -

Source: SDAGE Rhône-Méditerranée

2.2.2. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Le territoire intercommunal n'est concerné par aucun SAGE.

Cependant, des contrats de rivière couvrent certaines communes. Les communes de Cons-Sainte-Colombe et Marlens font partie du contrat de rivière de l'Arly et ses affluents. Les communes de Chevaline, Doussard, Giez, Lathuile et Seythenex font partie du contrat de rivière du Chéran et du contrat de rivière du Fier et Lac d'Annecy. Les communes de Faverges, Montmin et Saint-Ferréol font partie du contrat de rivière du Fier et Lac d'Annecy.

Ces contrats de rivière permettent de mettre en oeuvre les orientations du SDAGE.

2.3. LE PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

Une partie du territoire de la Communauté de Communes est comprise dans le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, qui comprend 58 communes. Il s'étend sur 90 000 hectares et compte 60 000 habitants en 2009. Le PNR porte un projet de territoire exprimé par sa Charte de Parc avec laquelle le PLUi devra être compatible.

Les communes comprises dans le PNR du Massif des Bauges sont: Chevaline, Doussard, Faverges, Lathuile et Seythenex.

Le PLUi doit être compatible avec les dispositions de la charte du PNR, approuvée en 2008 et couvrant la période 2008-2019.

Les trois grandes vocations sur le territoire du PNR du Massif des Bauges sont:

- un territoire animé d'une vie économique et sociale durable,

- un territoire de patrimoines appropriés,

- un territoire de ressourcement agréable.

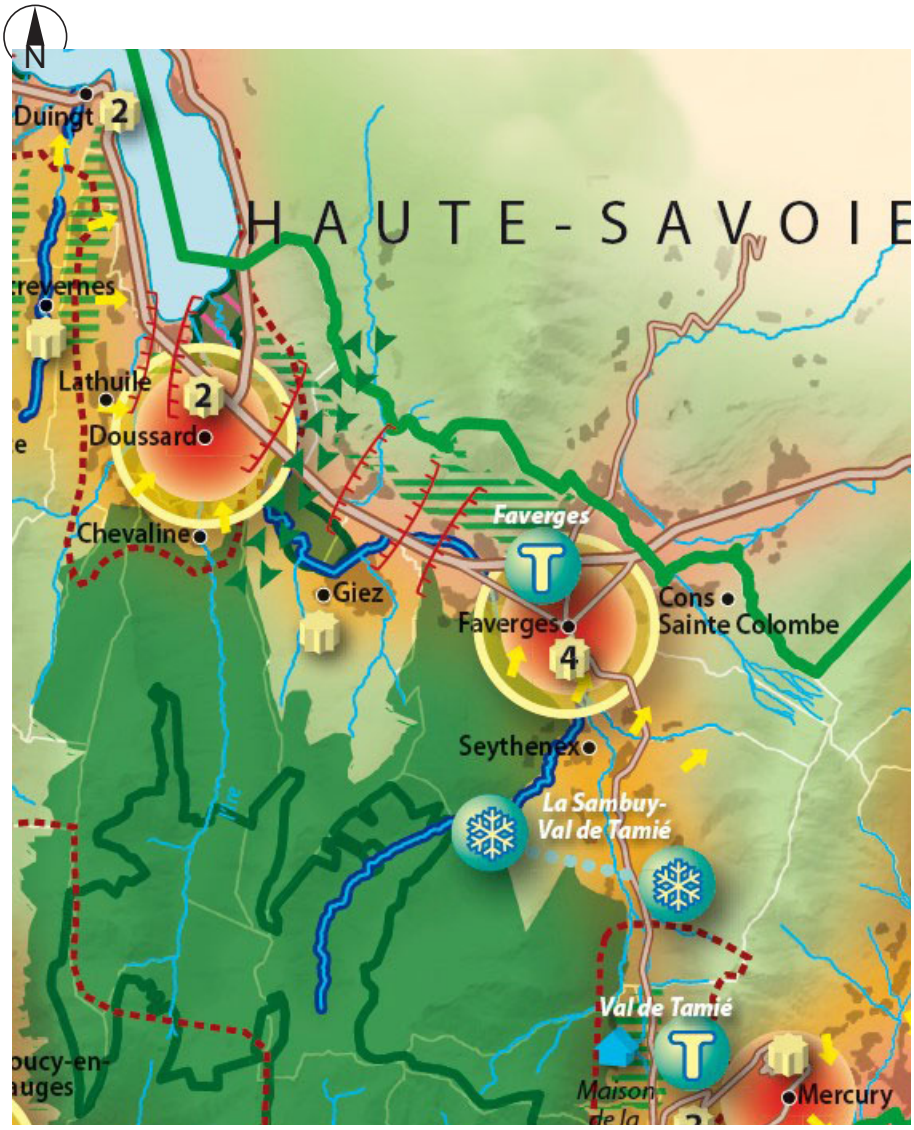

- Plan stratégique du PNR MB 2007-2017 - Source : PNR Massif des Bauges

La carte ci-dessus présente les objectifs suivants sur la partie du territoire de la Communauté de Communes couverte par le PNR :

- Identification des pôles majeurs d'emplois structurant les bassins de vie
- Pôle de services et de commerces à maintenir, développer et qualifier
- Identification des ensembles paysagers remarquables du parc et autre espace naturel majeur
- Préservation des liens biologiques entre massif
- Identification des pôles touristiques majeurs à qualifier et mettre en réseau
- Maîtriser l'urbanisation et freiner les phénomènes de péri-urbanisation
- Maîtriser les fenêtres paysagères.

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges est labellisé "Geopark" depuis le 17 septembre 2011. Reconnu par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture), le réseau mondial des Geoparks regroupe une centaine de territoires. Ce label permet la reconnaissance de la richesse géologique du Massif des Bauges ainsi que la mise en valeur qui en est faite.

Les principales orientations de la charte actuelle se déclinent comme suit:

- **Protéger, gérer et mettre en valeur des espaces naturels préservés ou à caractéristiques intéressantes biogéographiques,**
- **Mieux prendre en compte l'environnement dans les aménagements,**
- **Prendre en compte les impacts liés à la fréquentation touristique,**
- **Protéger et gérer les ressources en eau,**
- **Restaurer la qualité des cours d'eaux,**
- **Gérer les déchets,**
- **Préserver, gérer et mettre en valeur le capital paysager du Massif des Bauges,**
- **Créer des conditions optimales à l'activité agricole,**
- **Maintien des commerces et services en zone rurale.**

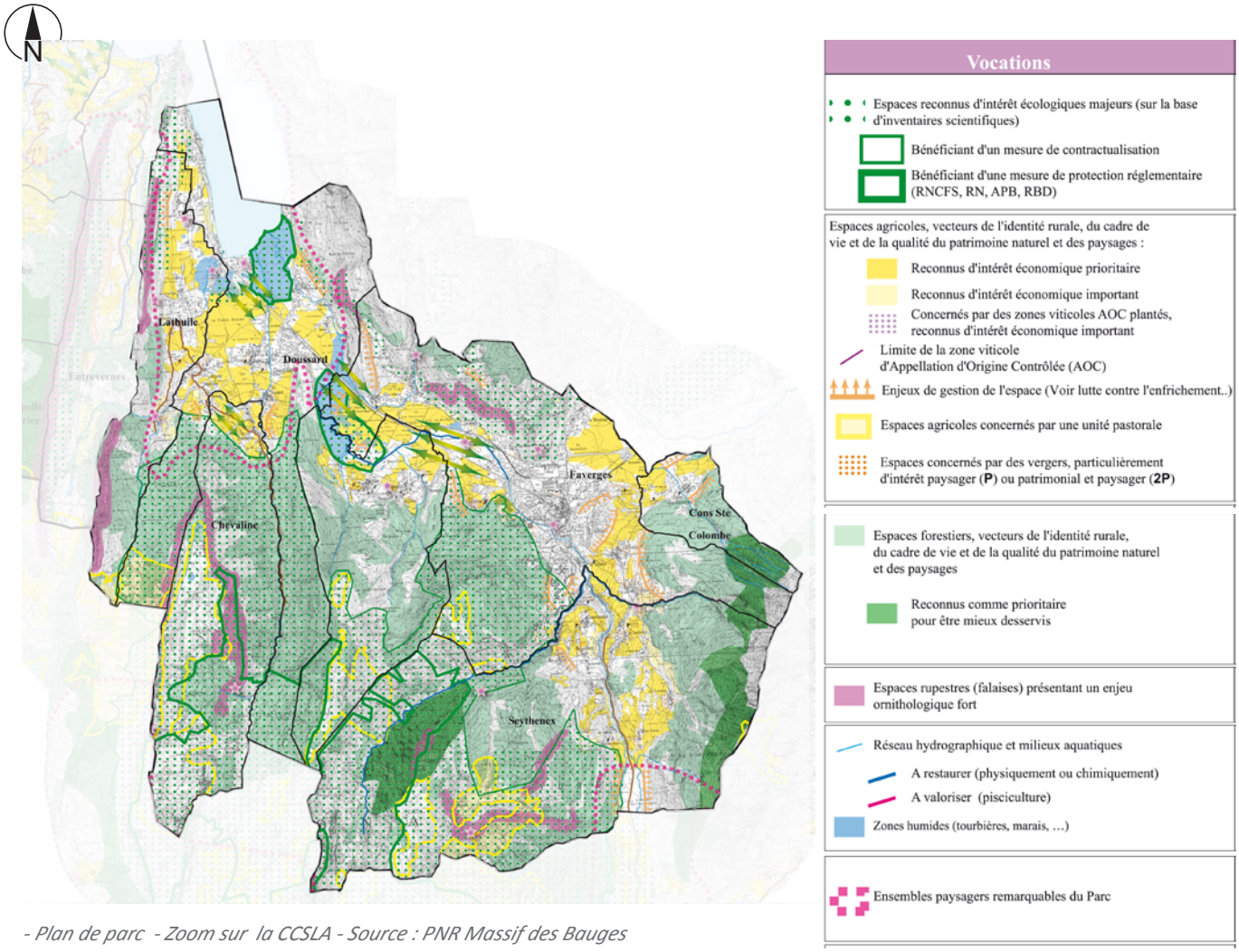

- Plan de parc - Zoom sur la CCSLA - Source : PNR Massif des Bauges

Il est à noter que plusieurs parties de la Charte traitent des questions d'urbanisme, elles sont résumées en 29 dispositions, elle s'organise sous la forme d'une fiche pratique dont en voici quelques extraits :

5/ Calibrer les zone U et AU habitat en cohérence avec l'objectif chiffré inscrit dans le SADD du COeur des Bauges.

15/ Protéger ou gérer les espaces naturels majeurs identifiés.

17/ Sauvegarder et restaurer les zones humides (ZH) répertoriées par le SDAGE et préserver les ZH identifiées.

24/ Préserver durablement le «petit» patrimoine et la nature «banale» présents dans toutes les communes, rechercher leur appropriation collective [...].

2.4. LE SCOT DU BASSIN ANNÉCIEN

Le territoire est concerné par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) avec lequel le PLUi devra être compatible. Il s'agit du SCoT du Bassin Annécien, approuvé le 26 février 2014. Le SCoT définit pour les 20 prochaines années, un cadre de référence collectif sur l'ensemble des politiques territoriales liées à l'urbanisme, à l'habitat, aux transports, aux équipements, aux commerces, à la préservation de l'environnement et plus généralement, à l'organisation de l'espace. Les objectifs sont les suivants:

LE BASSIN ANNÉCIEN, TERRITOIRE DE QUALITÉ

- Préserver et valoriser les paysages, les milieux naturels et les terres agricoles,

- Limiter la consommation d'espace en articulant le développement avec l'armature urbaine,

Pour y parvenir, les objectifs en matière de logements, de foncier et de densité sont les suivants:

- Viser une consommation foncière pour l'urbanisation inférieure à 1100 ha pour les 20 prochaines années à l'échelle du SCoT.

- 1900 logements à l'échelle de la Communauté de Communes et une consommation foncière qui ne devra pas excéder 59 ha pour l'habitat, la voirie et les équipements, soit 95 lgts / an.

EPCI	Nombre de communes	Consommation foncière pour habitat, voirie, équipements (en ha)
Rang A		
C2A – cœur d'agglomération (Annecy / Annecy-le-Vieux / Cran-Gevrier / Meythet / Seynod / Pringy / Argonay / Metz-Tessy / Epagny / Poisy / Chavanod)	11	208
Rang B		
CCFU (La Balme-de-Sillingy / Sillingy)	2	31
CCPFa (Faverges)	1	20
CCPFi (Saint-Martin-Bellevue / Groisy)	2	19
CCPC (Allonzier- la-Caille / Cruseilles)	2	18
Rang C		
CCPFa (Doussard)	1	14
CCPFi (Villaz, Charvonnex / Thorens Glières)	3	33
CCRGLA (Sevrier, Saint-Jorioz)	2	23
Rang D		
C2A (Quintal / Montagny-les-Lanches)	2	8
CCFU (Lovagny / Nonglard / Mesigny/ Sallenoves / Choisy)	5	25
CCPFa (Cons-Saint-Colombe / Saint-Férréol / Montmin / Giez / Chevaline / Lathuile / Marlens / Seythenex)	8	25

- Objectifs en termes de foncier fixés par le SCoT - *Source: DOO, SCoT du Bassin annécien*

C.C. Pays Faverges	1 900
dont Rang B (Faverges)	1 000
dont Rang C (Doussard)	450
dont Rang D (Cons-Saint-Colombe / Saint-Férréol / Montmin / Giez/ Chevaline / Lathuile /Marlens / Seythenex)	450

- Objectifs en termes de logements fixés par le SCoT - *Source: DOO, SCoT du Bassin annécien*

A	Annecy, Annecy le Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny, Metz-Tessy, Meythet, Poisy, Pringy, Seynod	60 log /ha
B	Faverges, Groisy, Saint Martin-Bellevue, La Balme-de-Sillingy, Sillingy, Allonzier-la-Caille, Cruseilles	40 log /ha
C	Saint-Jorioz, Sevrier	40 log /ha
C	Doussard, Thorens-Glières, Villaz, Charvonnex	30 log /ha
D	Les autres communes	20 log /ha

- Objectifs en termes de densité fixés par le SCoT - *Source: DOO, SCoT du Bassin annécien*

- Définir un projet architectural et urbanistique de qualité pour le bassin annécien.

LE BASSIN ANNÉCIEN, TERRITOIRE D'ACCUEIL

- Renforcer le positionnement de la centralité annécienne dans le sillon alpin et dans le concert des villes rhonalpines,

- Maintenir le dynamisme économique du bassin annécien,

- Encourager la mise en place de stratégies foncières par les collectivités et la solidarité financière entre les communes,

- Dynamiser et renforcer l'économie touristique,

- Développer les unités touristiques nouvelles de massif et d'intérêt local dans le respect de la loi Montagne.

LE BASSIN ANNÉCIEN, TERRITOIRE D'APPLICATION DE LA LOI LITTORAL

- Protéger les espaces sensibles du littoral,

- Protéger les espaces agricoles à enjeu fort,

- Maîtriser et développer stratégiquement l'urbanisation des communes littorales, en dehors et dans les espaces proches du rivage

LE BASSIN ANNÉCIEN, TERRITOIRE AU FONCTIONNEMENT FLUIDE

- Développer un système de transports performants et attractifs,

- Coordonner les projets de transport en commun avec les projets routiers,

- Favoriser l'usage des modes doux dans une logique d'intermodalité

LE BASSIN ANNÉCIEN, TERRITOIRE DES PROXIMITÉS

- Offrir des logements pour tous,

- Intégrer le développement commercial au service des centralités urbaines

- Organiser un territoire des proximités.

LE BASSIN ANNÉCIEN, TERRITOIRE AUX RESSOURCES MAÎTRISÉES

- Sécuriser la gestion de l'eau,

- Maîtriser les consommations énergétiques, favoriser la production d'énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air,

- Optimiser la gestion des déchets,

- Équilibrer l'offre et la demande locale en matériaux,

- Prévenir les risques,

- Préserver la qualité des sols et réhabiliter les sols pollués,

- Lutter contre les nuisances sonores et olfactives.

Source : SCoT du Bassin Annécien, version juillet 2013

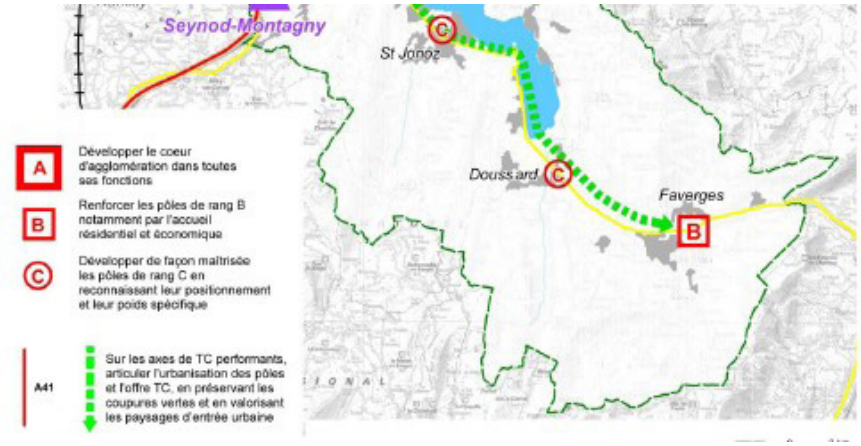

- Carte des pôles définis par le SCoT -



3. LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3.1. LES OBJECTIFS DU PLUI

Les objectifs de l'élaboration du PLUi sont les suivants:

« En matière d'habitat :

Plusieurs objectifs guideront la réflexion et la stratégie du territoire :

- Réaliser un volet PLH dans le PLUi qui devra accompagner la mise en place d'une politique du logement en lien direct avec le PLU intercommunal et une programmation équilibrée des besoins en matière d'habitat et de lutte contre l'insalubrité.

- Travailler sur la thématique des logements des jeunes ménages.

- Réfléchir sur le logement des personnes âgées.

- Étudier la question de l'habitat coopératif dans le cadre du PLUI.

- Proposer une réflexion importante sur les logements vacants. La reconversion du patrimoine des bâtiments agricoles délaissés devra être abordée.

En matière de déplacement ;

Il conviendra de :

- Rationaliser l'espace bâti

- Densifier les constructions et éviter l'étalement urbain.

- Revoir le plan des déplacements internes de certaines communes, la place du co-voiturage, le développement d'initiatives privées vertueuses en matière de déplacement (PDE-entreprises, …) ou inciter à la mobilité douce.

- Faciliter la « ville piétonne » et encourager la perméabilité urbaine des opérations d'aménagement.

- Réfléchir à la mobilité liée au tourisme sur le territoire.

En matière de développement économique et des communications numériques ;

Il conviendra de :

-T rouver un équilibre en termes d'organisation spatiale des activités économiques au sein de la CCPF et entre les différents espaces du territoire.

- Conforter les commerces de proximité dans les centres.

- Permettre l'accès aux nouvelles technologies nécessaire au développement économique du territoire. Il est nécessaire que le territoire bénéficie d'un accès à l'Internet très haut débit.

- Défendre l'espace agricole par la préservation des sites dédiés à l'agriculture et favoriser une intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles.

- Diversifier l'agriculture, en permettant une agriculture nourricière de proximité et de terroir dans une perspective de déploiement de l'emploi local.

En matière de prise en compte de l'environnement ;

Il s'agit de pointer les tendances d'évolution susceptibles de peser sur les modes d'urbanisation futurs et de proposer des mesures d'anticipation :

- Analyser les unités paysagères du territoire communautaire.

- Mettre en valeur les atouts patrimoniaux et paysagers du territoire.

- Privilégier au travers du règlement l'insertion paysagère des constructions et de leur environnement.

- Mener une réflexion sur la nature en ville.

- Protéger les sites et les paysages par la réalisation d'un Règlement local de Publicité Intercommunal (RLPI).»

Source: Extrait de la délibération, Communauté de Communes des sources du Lac d'Annecy

3.2. LES DOCUMENTS D'URBANISME COMMUNAUX

Plusieurs communes de la Communauté de Communes disposent de documents d'urbanisme relativement récents, notamment Faverges et Seythenex.

- 3 communes en PLU

- 2 communes en POS et en cours de PLU (dont Doussard aujourd'hui approuvé)

- 1 communes en POS

- 3 communes en Carte communale

- 1 commune en RNU

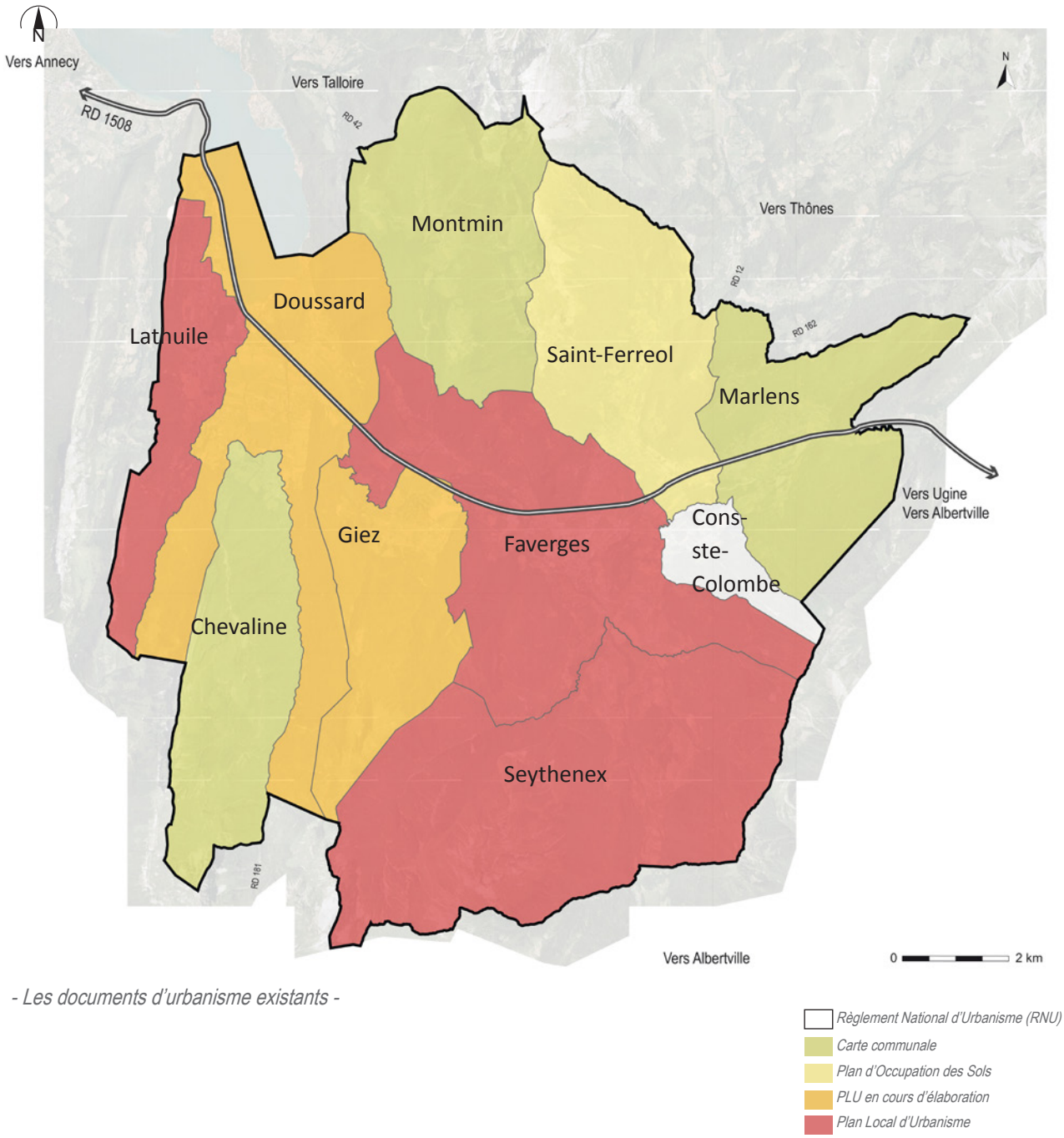

- Les documents d'urbanisme existants -

PARTIE B

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

UN TERRITOIRE RURAL A DOMESTIQUER

1. DE LA NATURE SAUVAGE... 47

1.1. Un ensemble paysager inscrit dans le socle 49

1.1.1. Ensemble géographique à la rencontre de trois Massifs
1.1.2. Un territoire de transition et une perception depuis la plaine
1.1.3. L'entité paysagère à «dominante naturelle», une identité sauvage forte

1.2. Une logique d'évitement 55

1.2.1. L'exemple de Marlens
1.2.2. les risques naturels

1.3. Une logique d'adaptation et d'optimisation 69

1.3.1. Atout et contrainte de la topographie
1.3.2. Un patrimoine lié à la topographie
1.3.3. Un mode d'habiter particulier : «l'habiter ensemble»
1.3.4. Une architecture traditionnelle adaptée aux contraintes

1.4. L'exception et la ponctuation 81

2. ...A LA NATURE FERTILE ET JARDINEE 87

2.1. Les paysages à dominante agraire 89

2.2. Des espaces soumis à fortes pressions 91

2.2.1. Le pastoralisme
2.2.2. Une logique de préservation héritée mais fragilisée

2.3. Architecture et patrimoine agricoles 97

2.3.1. La ferme traditionnelle et contemporaine
2.3.2. Les structures végétales agricoles
2.3.3. Patrimoine agricole : un enjeu de territoire

2.4. Une activité tournée vers la production de lait 102

3. LE DIAGNOSTIC AGRICOLE 105

3.1. Autour de l'élevage 107

3.2. Une activité en mutation 110

3.3. Le diagnostic agricole 114

D'UN TERRITOIRE DE CONQUETE A UN TERRITOIRE D'INNOVATION

4. UN TERRITOIRE DE RESSOURCES.....165

4.1. La ressource en minerais et en bois.....167

4.2. La ressource en eau.....169

4.3. Les axes de transports.....173

5. UN TERRITOIRE DE SAVOIR-FAIRE.....177

5.1. Les paysages «construits».....179

5.2. Faverges : un territoire industriel hérité.....181

5.3. Le patrimoine industriel.....185

6. UN TERRITOIRE DE LOISIRS.....187

6.1. Du paysage naturel au paysage résidentiel.....189

6.1.1. Les paysages «résidentiels»

6.1.2. La recherche du «beau paysage»

6.2. De nouvelles infrastructures.....193

6.2.1. Autour du tourisme de plein-air

6.2.2. La station de ski familiale

UN TERRITOIRE DURABLE A FACONNER

7. DES ATOUTS DURABLES.....197

7.1. Le paysage patrimoine et les paysages émergents.....199
7.1.1. Des entités fragilisées
7.1.2. Le PNR du Massif des Bauges
7.1.3. Les sites inscrits et classés
7.1.4. Le réseau Natura 2000
7.1.5. Les espaces inventoriés et reconnus

7.2. La trame verte et bleue.....219
7.2.1. Les clefs de lecture, composantes de la biodiversité
7.2.2. Un réseau dense à préserver
7.2.3. Une vision dynamique de la biodiversité
7.2.4. La nature en milieu urbanisé

8. UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT.....231

8.1. Des dynamiques supra-communales et communales.....233

8.2. Entre paysages urbains et ruraux.....235
8.2.1. Des codes urbains et ruraux qui se côtoient
8.2.2. Les lisières urbaines

8.3. L'attractivité d'Annecy.....239
8.3.1. Le développement de la péri-urbanisation
8.3.2. L'effet vitrine du lac d'Annecy

8.4. Le développement des zones d'activités.....247

9. A LA RENCONTRE DU SAVOIR-FAIRE ET DE LA RESSOURCE.....253

9.1. Un développement urbain anticipé.....255

9.2. Une spécialisation du savoir-faire local et l'exploitation des ressources.....257
9.2.1. La diversification agricole
9.2.2. Le tourisme
9.2.3. Une spécialisation industrielle

9.3. Énergie renouvelable, qualité de l'air et climat.....263
9.3.1. Les plans et documents de référence
9.3.2. Les énergies renouvelables
9.3.3. Les consommations énergétiques
9.3.4. La qualité de l'air
9.3.5. Le climat

10. CAPACITES DES RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS.....273

10.1. **L'eau potable**.....275

10.2. **L'assainissement**.....276

9.2.1. La gestion de la collecte et du traitement des eaux usées

9.2.2. Les équipements d'assainissement

10.3. **Les déchets**.....278

9.3.1. La gestion des ordures ménagères

9.3.2. Les gisements

9.3.3. La collecte

10.4. **Les réseaux numériques et télécommunication**.....283

11. NUISANCES SONORES ET LUMINEUSES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES.....285

11.1. **Les risques technologiques et industriels**.....287

11.2. **Les nuisances sonores**.....288



> UN TERRITOIRE RURAL A DOMESTIQUER



1. DE LA NATURE SAUVAGE...

> The miraculous Draft of Fishes - 1444 - Conrad Witz

Source : Musée D'Art et d'Histoire de Genève

Du Moyen-Âge à la Renaissance, le regard sur les paysages de montagnes change ; le territoire de nature hostile et sauvage est progressivement domestiqué. Jusqu'au 17ème siècle, cette évolution va se traduire par une pratique agricole de plus en plus présente créant ainsi des paysages à l'identité rurale dominante.

Une retranscription de cette dualité se ressent sur l'ensemble du territoire originel de la Communauté de Communes et reste perceptible dans la lecture des grandes entités paysagères actuelles.

1.1. UN ENSEMBLE PAYSAGER INSCRIT DANS LE SOCLE

1.1.1. L'ensemble géographique à la rencontre des trois massifs

Le territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy est composé d'un ensemble géographique délimité par trois grands massifs : le massif des Aravis, le massif de la Tournette et le massif des Bauges. La rencontre de ces trois Massifs forme la plaine de Faverges. Cette dernière crée un couloir délimité par une topographie marquée lui donnant des frontières physiques et visuelles à la fois franches et imposantes.

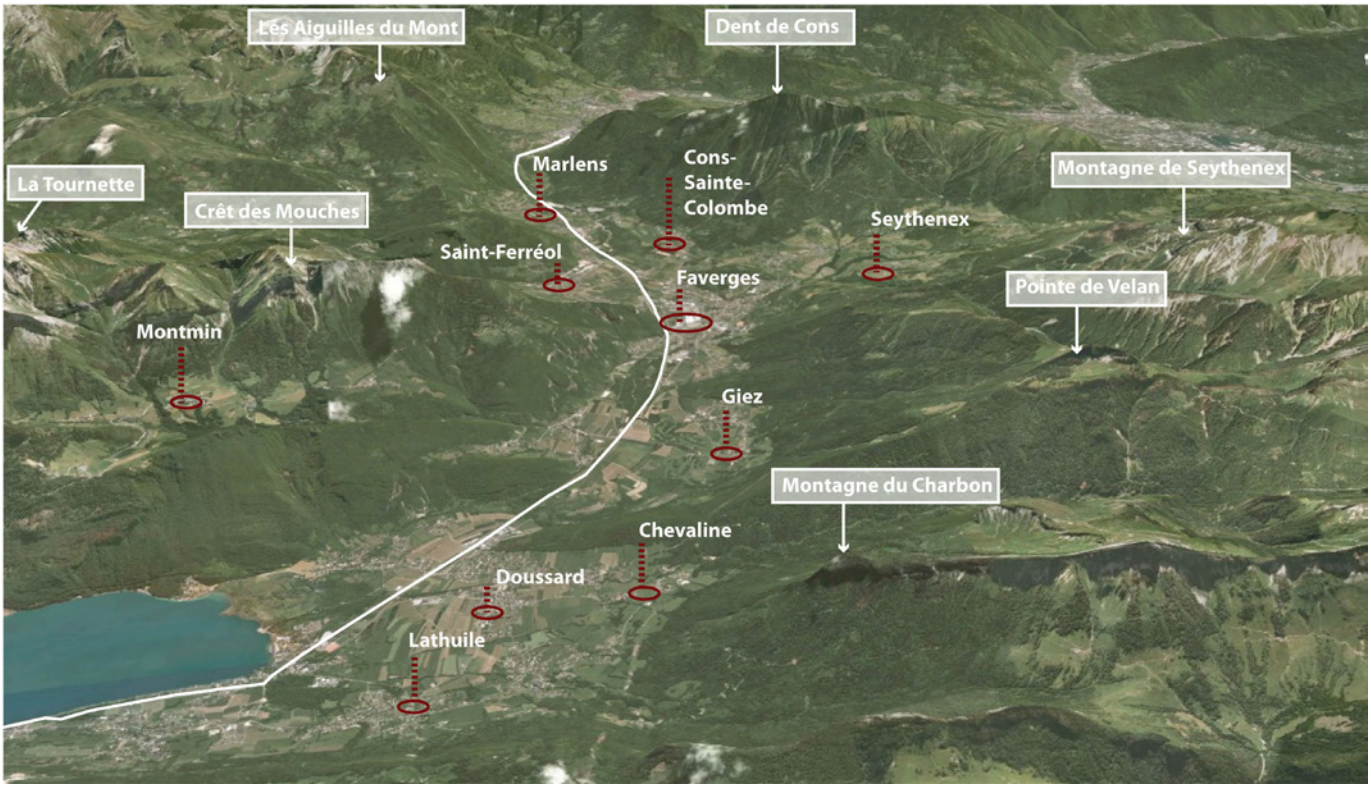

- Morphologie du territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy - *Source : Google Earth - Cittànova*

Ce large couloir reste atypique à l'échelle de la région par son caractère plan et large en fond de vallée, qui s'ouvre vers le lac d'Annecy. Cette implantation favorise un ensemble paysager cohérent où la limite physique prend le pas sur la limite administrative.

Il est en effet possible d'appréhender l'ensemble de l'intercommunalité depuis de nombreux points sur le territoire (voir partie suivante) induisant une certaine cohérence soulignée par les limites visuelles des massifs.

L'espace de la plaine qui concentre les attentions génère un effet d'espace de transition et de passage, souligné par la concentration des déplacements Annecy/Ugine.

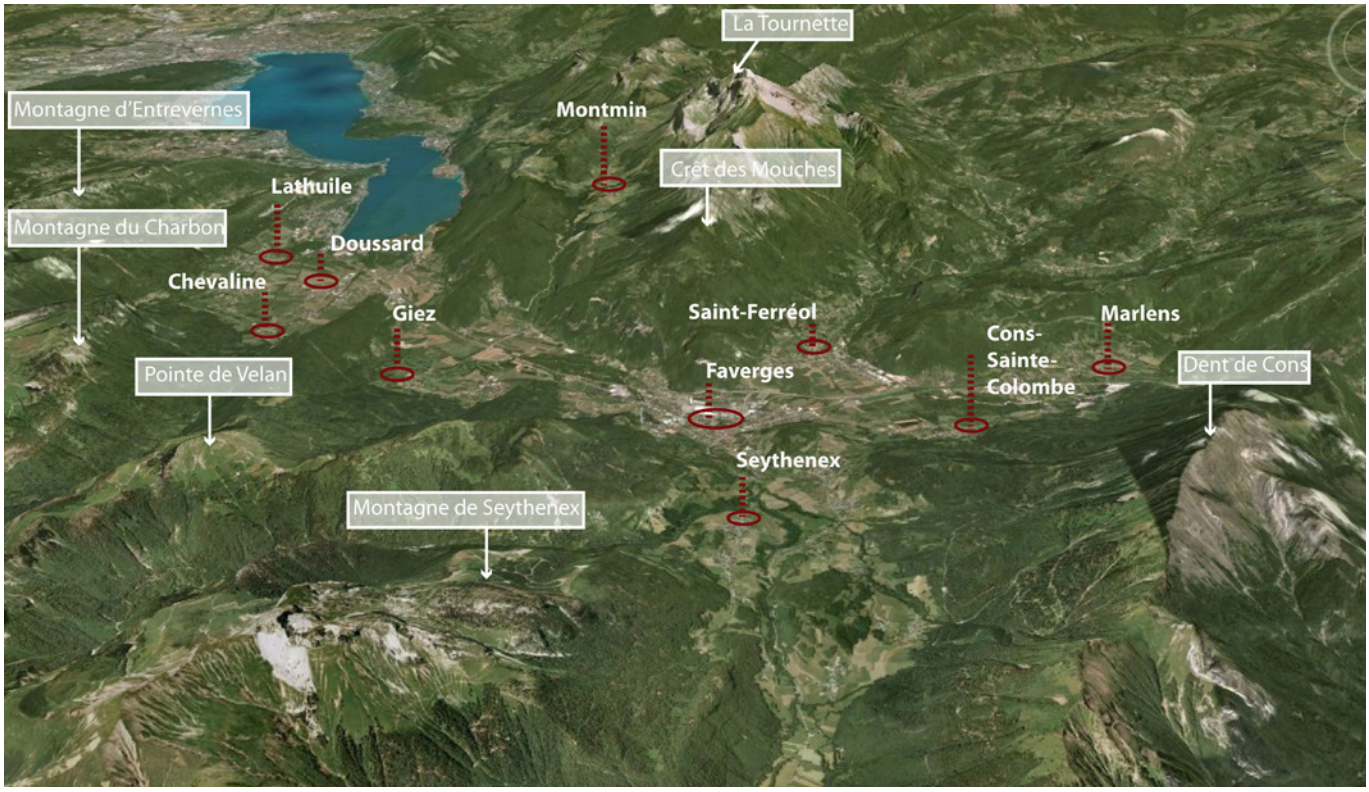

- Morphologie du territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy - *Source : Google Earth - Cittànova*

Génératrice d'un imaginaire de danger et de majestuosité, la topographie forte des montagnes engendre également des contraintes fortes pour les implantations anthropiques et a longtemps perpétré une image de nature sauvage et inaccessible.

La particularité du socle morphologique de la Communauté de Communes constitue la clef de voûte de l'organisation spatiale héritée et actuelle des Sources du Lac d'Annecy.

De nombreux aspects sociologiques ou liés au socle naturel viendront s'y greffer et influencer la répartition spatiale du territoire d'aujourd'hui.

Les différentes logiques d'implantations et leurs répercussions sur le territoire sont détaillées tout au long de ce diagnostic afin de comprendre les dynamiques actuelles et initier un projet de planification urbaine cohérent entre cet héritage et les nouvelles formes d'habiter.

1.1.2. Un territoire de transition et une perception depuis la plaine

Le territoire est constitué de deux grandes entités détaillées par l'Atlas des paysages avec la rencontre de la Cluze du lac d'Annecy et Les Bauges.

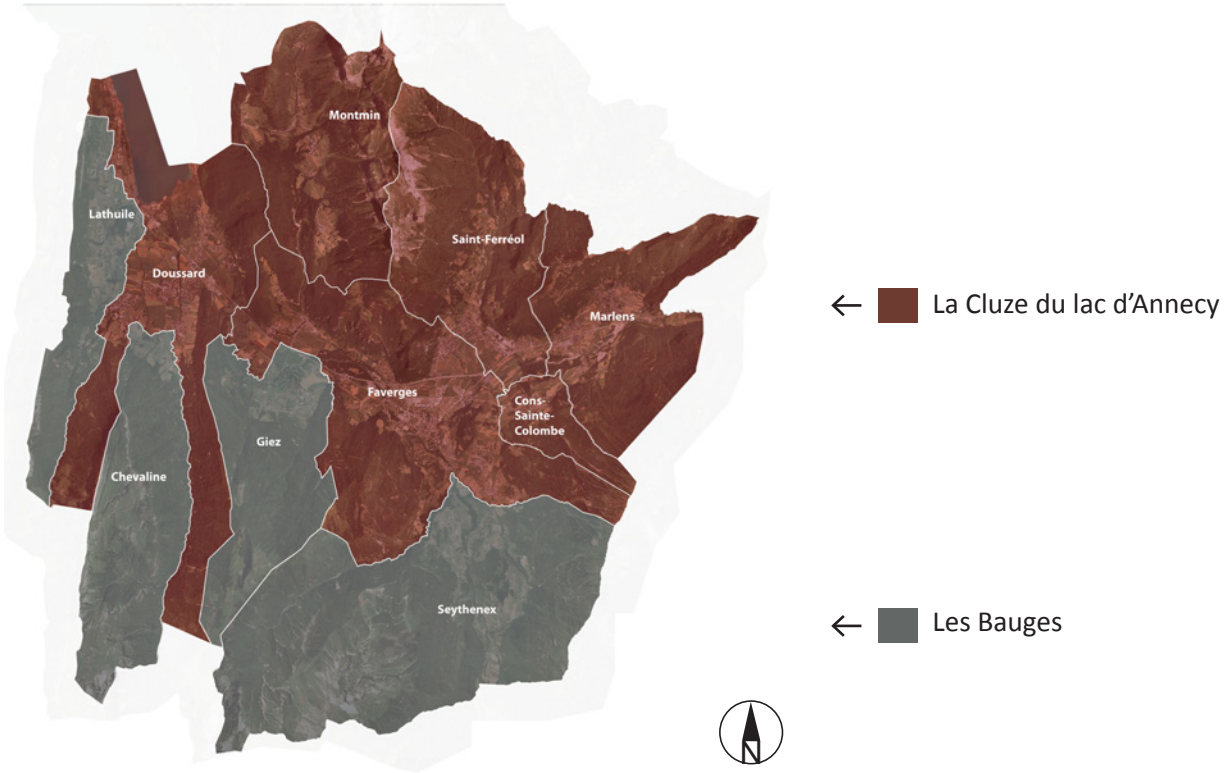

- Unités paysagères haut-savoyardes -
Source : Atlas des paysages de la Haute- Savoie / Cittànova

La cluze du lac d'Annecy s'étend de la montagne de la Mandallaz jusqu'à la Savoie du sud et est composée d'une alternance de bassins. Les plans multiples qu'offrent la topographie singulière du Semnoz et la masse imposante de la Tournette constituent un arrière-plan découpé et omniprésent.

Cette entité se caractérise par l'attraction d'un paysage convoité : le lac d'Annecy, où l'urbanisation et la mutation du paysage se font rapidement aux abords du lac et gagnent la plaine de Faverges. Les infrastructures liées au développement économique y sont présentes et imposantes.

L'entité des Bauges se caractérise, quant à elle, comme un ensemble paysager préservé, à l'écart des grands développements touristiques avec la présence d'alpages et un caractère rural très présent. Il s'agit d'un secteur peu peuplé. L'entité est constituée de grands massifs boisés, d'une forêt dense qui a engendré l'aspect sauvage et «inhospitalier» des territoires de montagne. L'agriculture y est également présente, de type élevage et herbage. Les exploitations disséminées témoignent de cette agriculture.

Ces deux entités s'inscrivent dans les onze ensembles paysagers remarquables identifiés par le PNR du Massif des Bauges, visant à maintenir, protéger et mettre en valeur ces paysages.



- Vue des hauteurs à Seythenex -

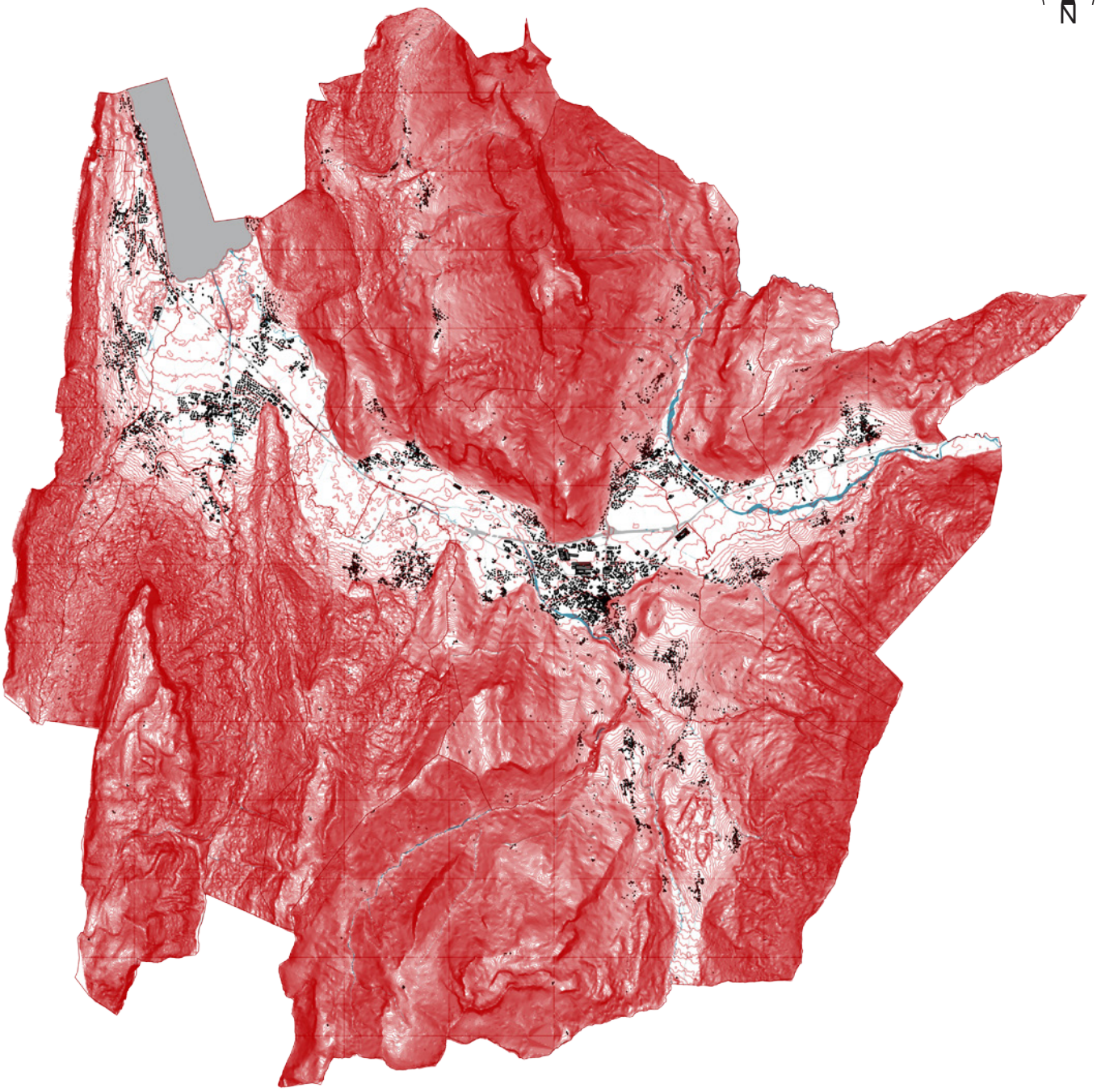

- Carte topographique de la Communauté de Communes -

Source : SIG / Cittànova

La plaine de Faverges constitue le point de rencontre des deux entités paysagères. Son aspect ouvert et perceptible depuis de nombreux points du territoire en font la focale forte de l'intercommunalité. A la fois territoire de transition et de passage à une échelle supra-intercommunale, elle est également un territoire à enjeux, aux mutations rapides à l'échelle intercommunale.

La plaine de Faverges reste le territoire le plus urbanisé et accueille les principaux axes de transports; elle concentre l'attention. Même si le territoire s'appréhende facilement dans son ensemble depuis les points hauts, l'approche se fait généralement depuis la plaine vers les hauteurs.

Cette logique paysagère de découverte du territoire est héritée de l'appréhension des paysages sauvages et «inhospitaliers» puis s'est progressivement renforcée avec le développement urbain et l'implantation d'infrastructures dans la plaine.

Ainsi, cette découverte du territoire depuis la plaine et souvent depuis les axes de déplacement marque la transition ressentie et soulevée dans la partie précédente.

La RD 1508 est l'infrastructure principale depuis laquelle la découverte du territoire s'opère dans un premier temps.

Le réseau secondaire permet une découverte plus fine du territoire en permettant notamment de prendre de la hauteur.



The Miraculous Draft of Fishes - 1444
Conrad Witz

Source : Musée D'Art et d'Histoire de Genève

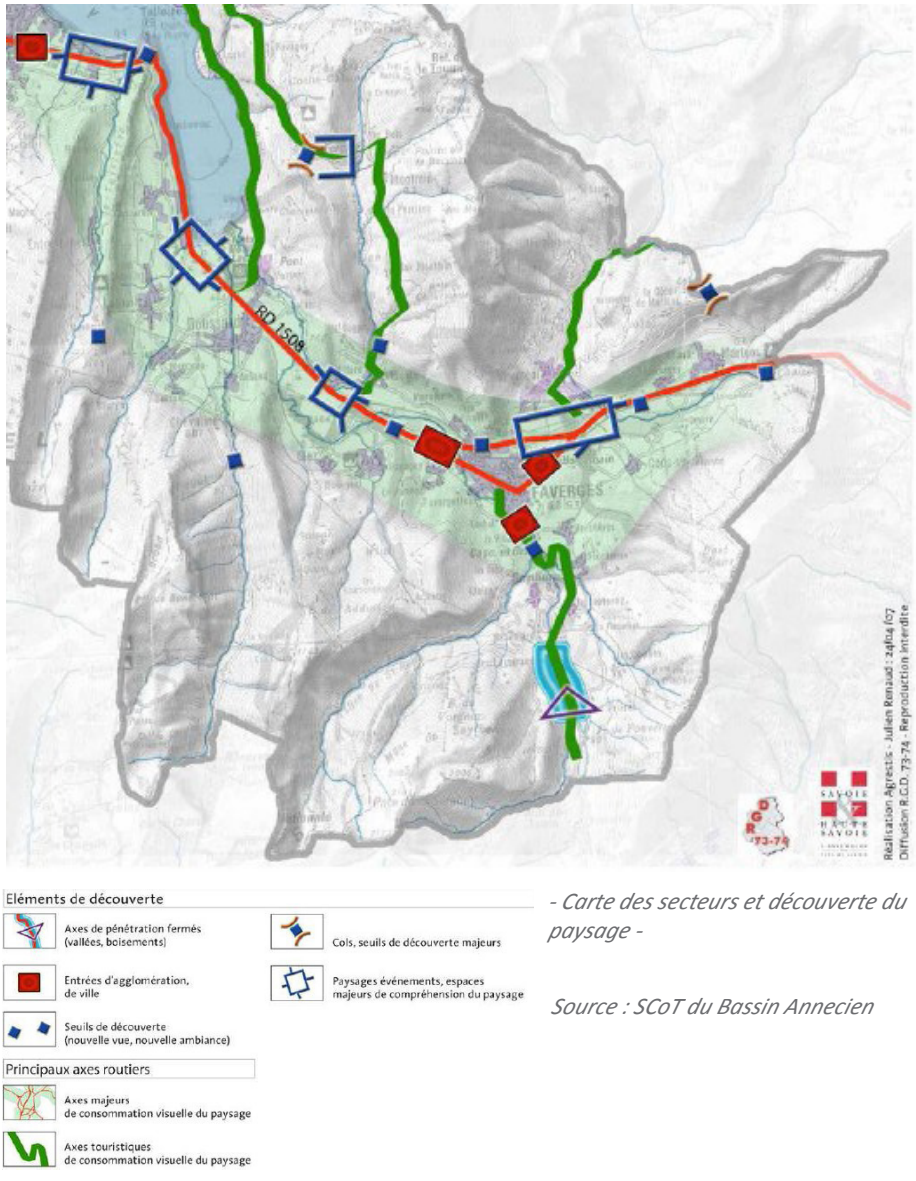

- Carte des secteurs et découverte du paysage -

Source : SCoT du Bassin Annecien

La RD 1508 permet de mettre en avant :

- les paysages événements mettant en scène les vues «reconnues» de tous
- les seuils de découverte qui sont des paysages plus intimes et propres au territoire

L'importance des infrastructures dans la découverte du territoire ont fait des entrées de ville des espaces aux enjeux importants en termes de valorisation et de mise en scène du territoire.

A l'échelle de la Communauté de Communes, le territoire observable va au-delà des limites administratives intercommunales.

1.1.3. L'entité paysagère à «dominante naturelle», une identité sauvage forte

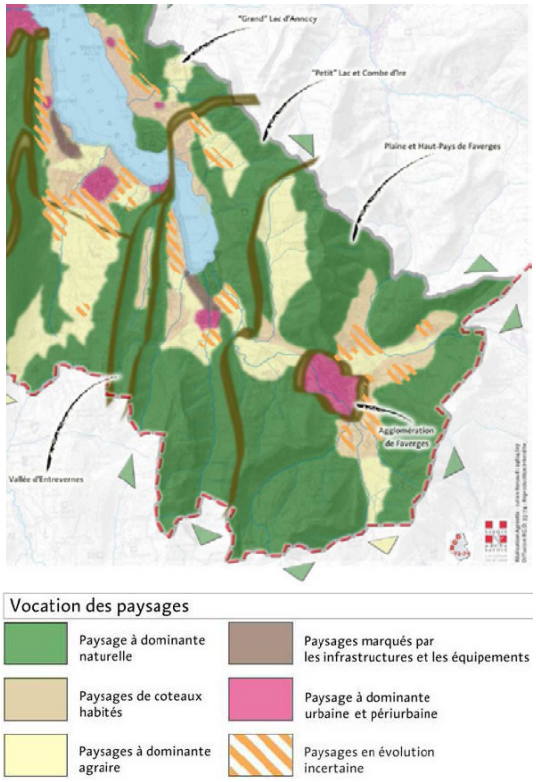

- Carte des unités de paysages -
Source : SCoT du Bassin Annecien

Les entités paysagères à *«dominante naturelle»* sont l'ensemble des espaces où l'empreinte de l'homme est perçue comme marginale par rapport aux *« forces de la nature »* (Source: SCoT du bassin annécien).

Elles sont caractérisées par une forêt dense composée essentiellement de résineux sur les hauteurs, qui reste difficilement pénétrable. Les ouvertures visuelles se font au sommet ou à travers les alpages. Ces entités sont peu accessibles et peu habitées et composent des paysages majestueux avec des sommets sans végétation.



- Les hauteurs à Montmin -

Une large partie du territoire intercommunal est concernée par l'entité paysagère *«à dominante naturelle».* La dominante sauvage quant à elle, concerne les espaces en hauteur sur l'ensemble des communes. L'exemple de Montmin l'illustre bien en raison de son accessibilité «limitée», de sa faible anthropisation et de sa localisation en hauteur. La commune se détache légèrement de l'entité à dominante naturelle des boisements. Cela étant, même si ces deux entités paysagères sont sensiblement différentes, le caractère naturel et sauvage prédominent sur les deux.

Les entités paysagères correspondent à un découpage spatial qui comprend un ensemble paysager de même nature, de même ambiance.

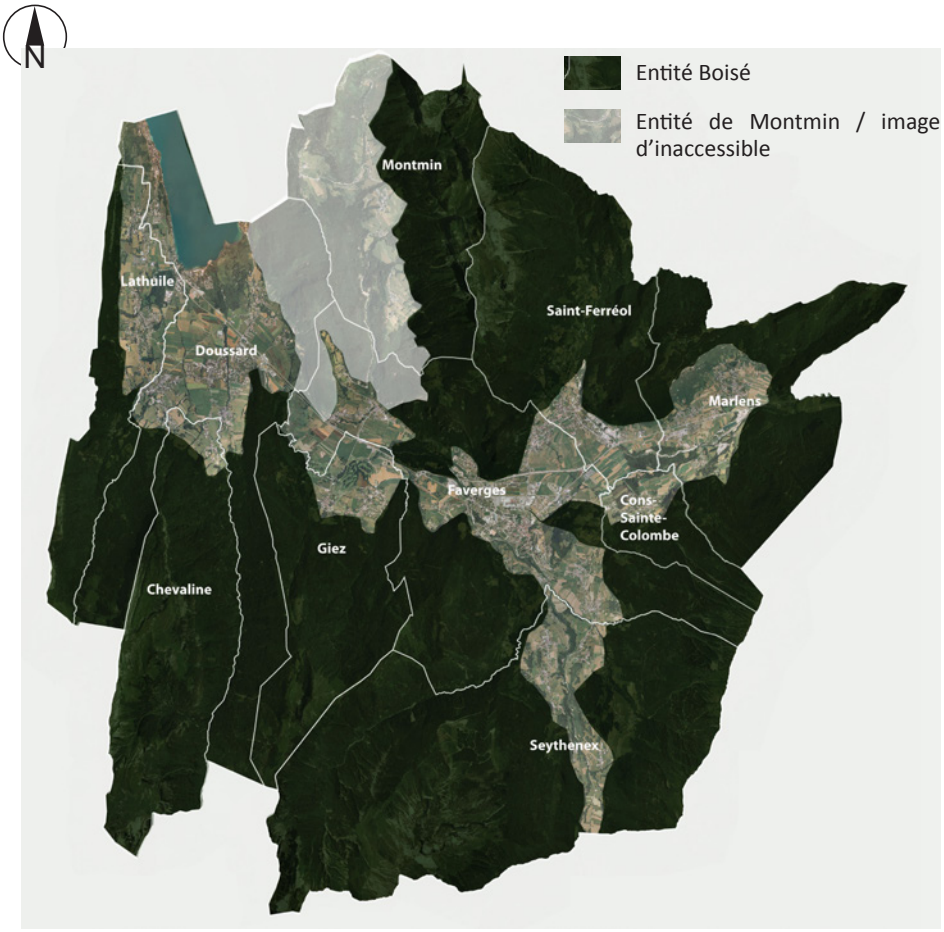

- Les entités paysagères de la Communauté de Communes -

1.2. UNE LOGIQUE D'ÉVITEMENT

Le territoire de moyenne montagne a historiquement été écarté dans un premier temps en raison de son caractère sauvage et inhospitalier complexe à investir. Il a été peu à peu investi suivant différentes logiques d'adaptation aux contraintes. Les forces de la nature encore présentes et impossibles à domestiquer ont induit une première logique d'implantation: une logique d'évitement. Ces logiques d'implantation ont généré des formes d'habiter spécifiques.

- une logique d'évitement des risques,
- une logique de préservation des terres agricoles,
- une logique d'adaptation à la topographie par une architecture et un savoir-faire spécifique.

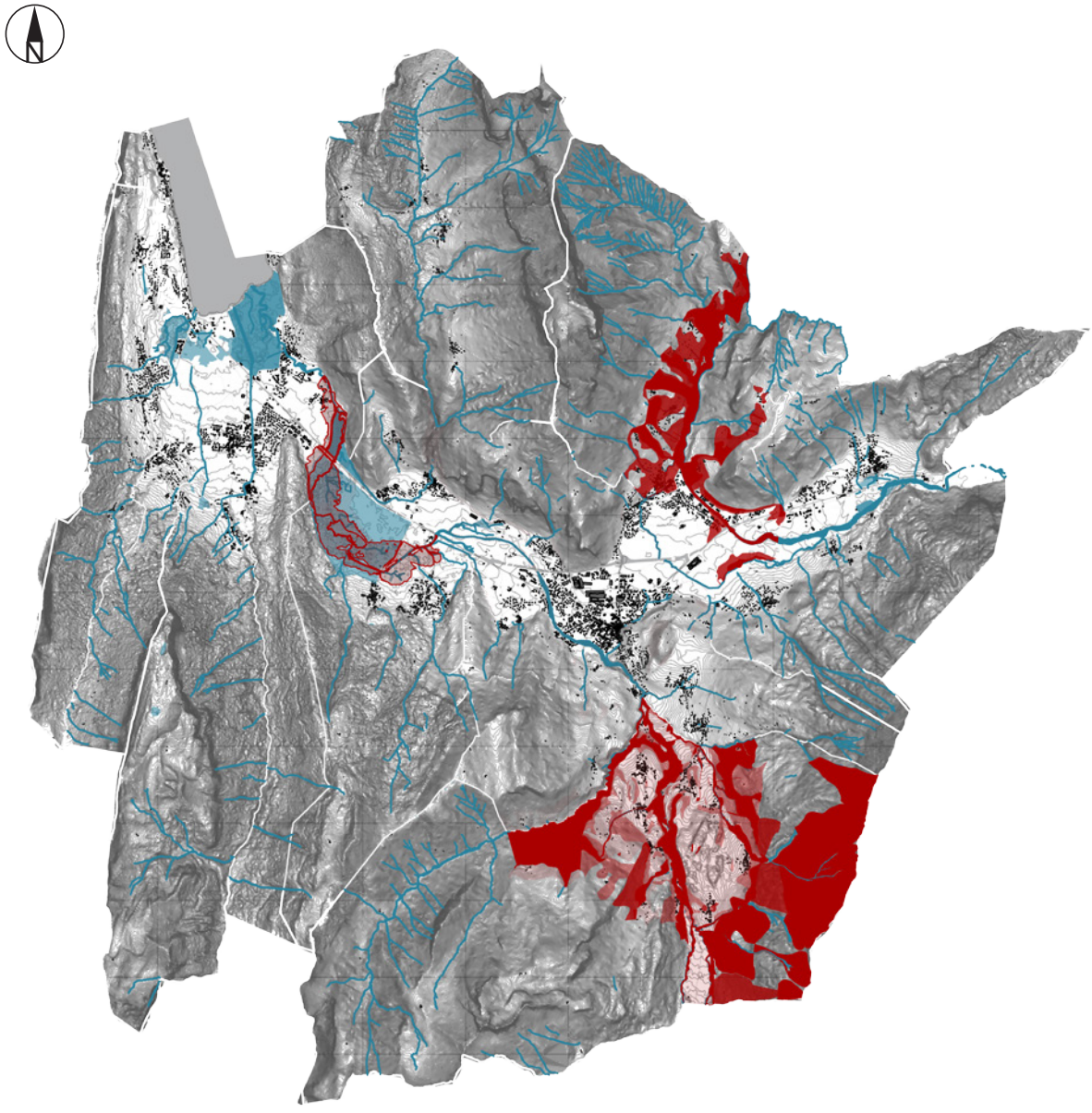

- Les zones humides, PPRN et Zone Inondable de la Communauté de Communes - *Source : SIG / Cittànova*

En observant une première cartographie répertoriant les zones humides, le PPRN, le réseau hydrographique et les zones inondables par rapport à la répartition actuelle de l'habitat, on constate que la majorité des zones urbaines ne se situent pas dans des espaces à risques (inondables), contraignant ou à préserver (humides). Les espaces urbains anciens, originels ont clairement suivi cette logique d'évitement. En revanche, l'implantation des formes urbaines actuelles ont, quant à elles, tendance à se rapprocher de ces zones. Montmin a récemment approuvé son PPRN.

1.2.1. L'exemple de Marlens

L'exemple de la commune de Marlens illustre cette logique d'évitement, qui s'est peu à peu délitée.

Le bourg originel et les hameaux proches se sont initialement et logiquement implantés en dehors des zones humides.



- Carte d'Etat Major MARLENS(1820 / 1866) - Source : Géoportail / Cittànova

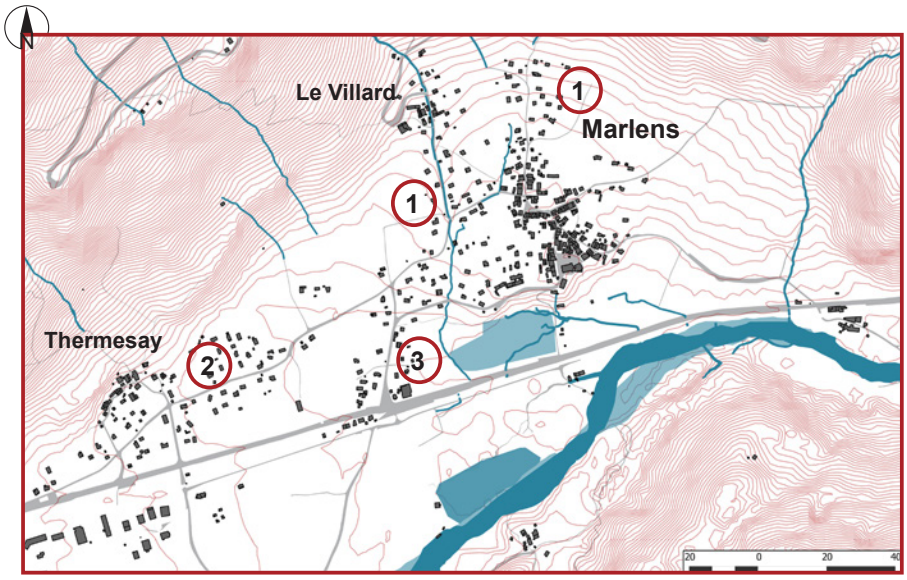

- MARLENS, le Villard et Thermesay (Cadastre actuel) - Source : SIG / Cittànova

Dans un premier temps, le développement urbain s'est réalisé vers les hauteurs (1), en suivant une logique d'évitement mais relative car d'autres risques sont présents.

Thermesay (hameau voisin) s'est développé le long de la courbe de niveau (2). L'urbanisation de type linéaire, le long d'une voie, réduit les coupures d'urbanisation.

Durant les dernières décennies, le développement urbain a évolué; initialement vers les hauteurs, l'urbanisation s'est développée vers le fond de vallée (3).

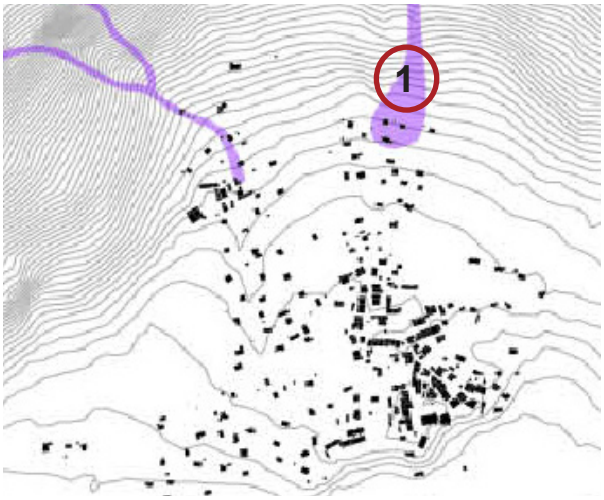

- Les risques torrentiels sur le bourg de MARLENS- Source : CG / DDT / SIG CCSLA / Cittànova

Sur la carte ci-contre, les risques torrentiels recensés se situent en marge du bourg initial. En revanche, les extensions récentes (1) se rapprochent ou parfois sont au sein de la zone de risque.

Ainsi, au sein du PLUi, il s'agit d'anticiper et de planifier l'urbanisation en prenant en compte les zones de risques. Leur recensement permet de privilégier les zones d'urbanisation futures en dehors de ces espaces.

1.2.2. Les risques naturels

Le territoire de la Communauté de Communes est soumis à différents risques, qui sont pris en compte lors de l'établissement des choix en termes d'urbanisme et d'aménagement dans le PLUi. L'imbrication de la thématique des risques dans l'organisation spatiale d'hier et d'aujourd'hui est déclinée dans l'ensemble du diagnostic.

Les risques qui sont présents sont les suivants:

- avalanche,

- aléa retrait gonflement des argiles

- glissement de terrain,

- chute de pierres/blocs,

- manifestations torrentielles,

- sismique.

Les risques sont déclinés par commune.

Dans ce cadre, la commune de Montmin, qui est soumise à l'ensemble des phénomènes naturels rencontrés habituellement en montagne, a décidé de réaliser un Plan de Prévention des Risques, du fait de la présence de sites sensibles aux avalanches sur le territoire communal et afin de prendre en compte les autres phénomènes. Le PPR de la commune a été approuvé le 23 juin 2015.

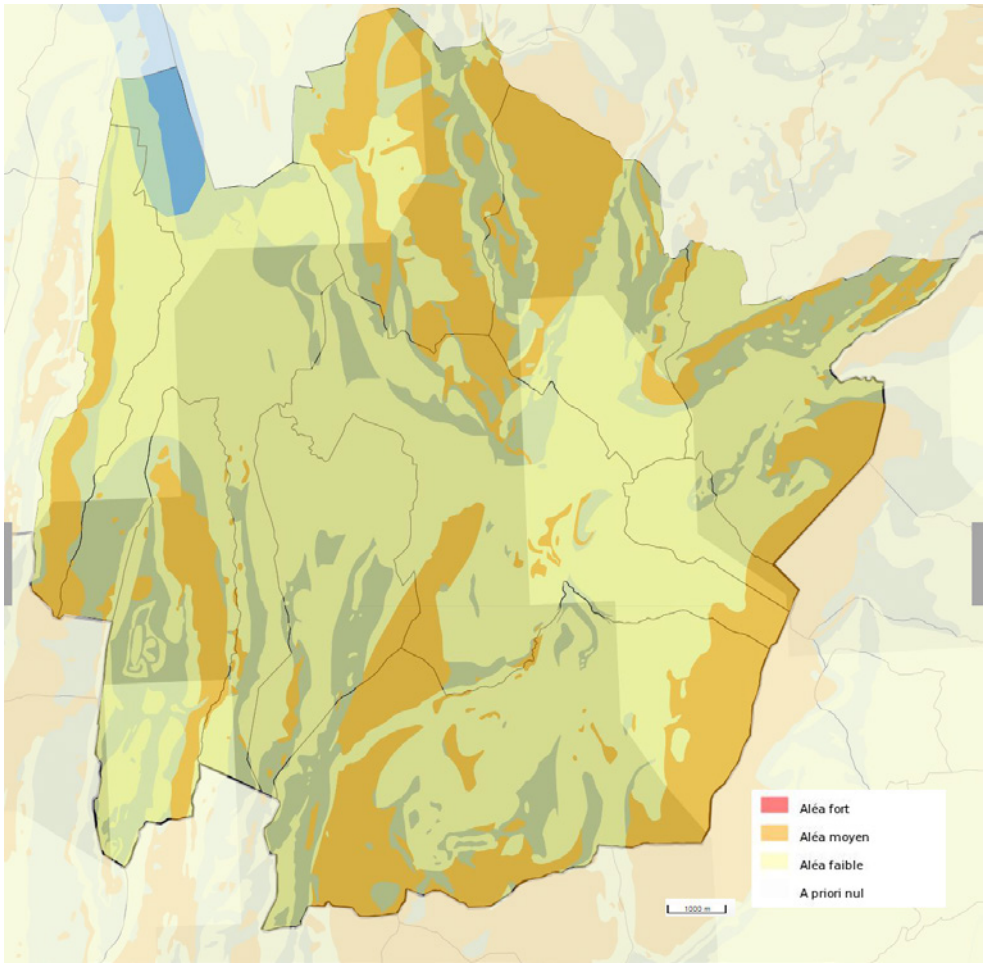

- Aléa retrait gonflemnet des argiles - Source : Géo-risque / BRGM -

L'aléa fort de retrait gonflement des argiles est présent sur la CCSLA et concerne peut les zones urbanisées. A l'exception des abords du château de Faverges, inscrit sur son promontoire.

Il conviendra de prendre en compte des dispositions dans le règlement afin d'intégrer les prescriptions architecturales aux bâtiments concernés.

Chevaline

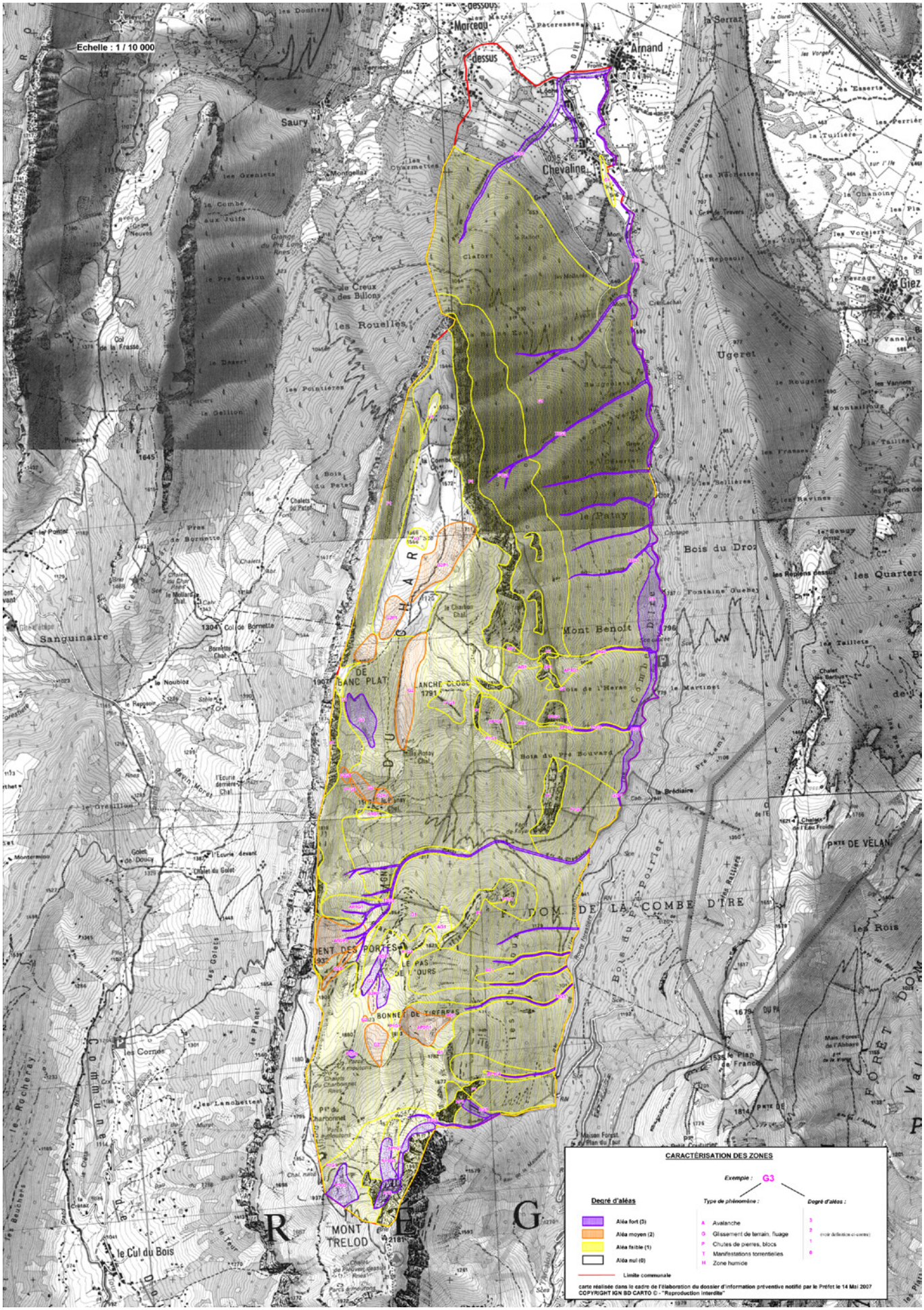
Echelle : 1 / 10 000
Marceau-dessus
Arnand
Chevaline
Saury
les Rouelles
Ugeret
le Patay
Bois du Droz
Mont Benoit
Sanguinaire
DE BANC PLAT
LANCHE CLOSE
Bois du Pré Bouvard
DOM DE LA COMBE D'IRE
DENT DES PORTES
LE PAS DE L'OURS
BONNET DE TIREBRAS
MONT TRELOD
le Cul du Bois
les Rois
CARACTÉRISATION DES ZONES
Exemple : G3
Degré d'aléas
Aléa fort (3)
Aléa moyen (2)
Aléa faible (1)
Aléa nul (0)
Type de phénomène :
A Avalanche
G Glissement de terrain, fluage
P Chutes de pierres, blocs
T Manifestations torrentielles
H Zone humide
Degré d'aléas :
3
2
1
0
(voir définition ci-contre)
Limite communale
carte réalisée dans le cadre de l'élaboration du dossier d'information préventive notifié par le Préfet le 14 Mai 2007
COPYRIGHT IGN BD CARTO © - "Reproduction interdite"

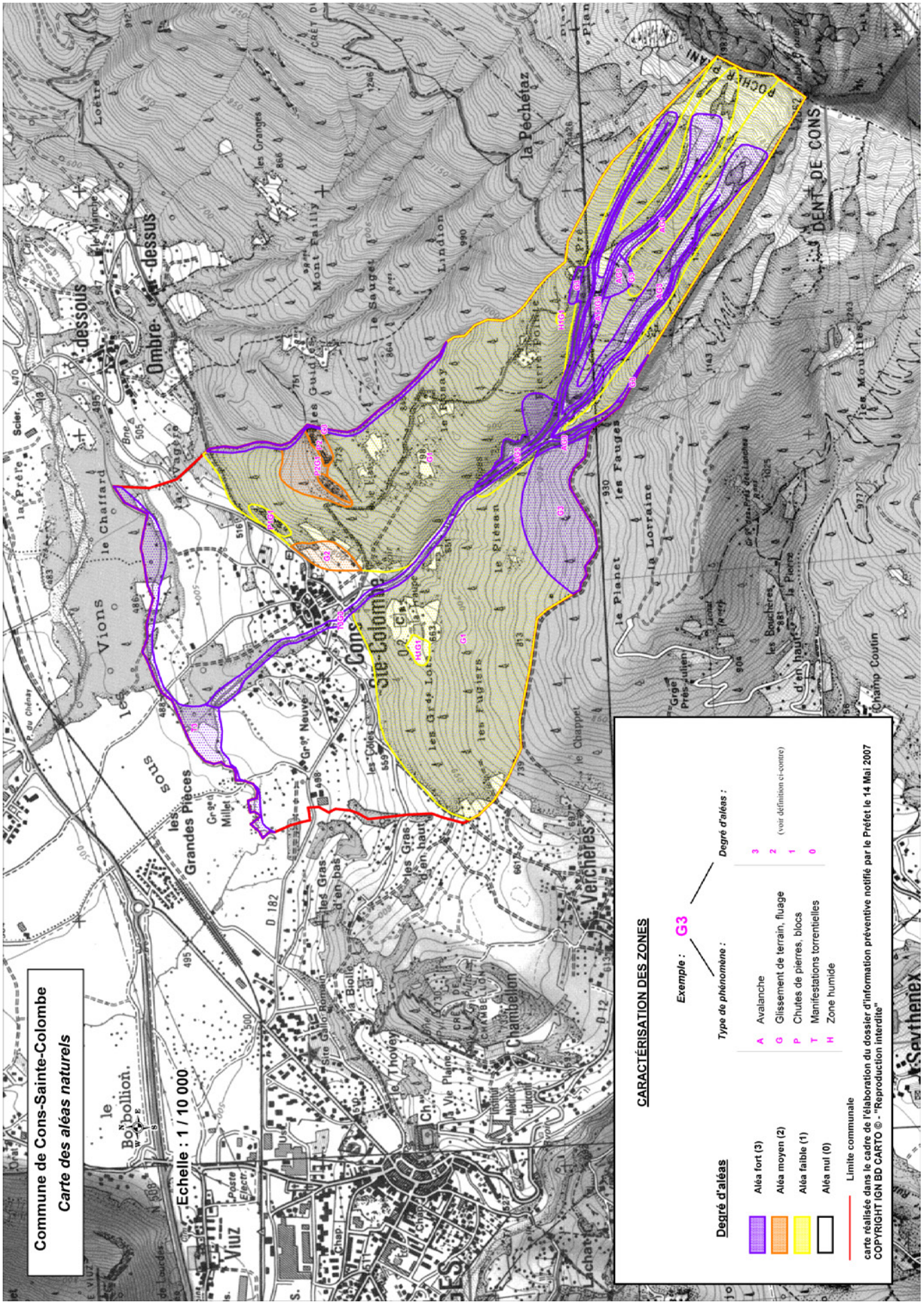
Commune de Cons-Sainte-Colombe
Carte des aléas naturels
Echelle : 1 / 10 000
CARACTÉRISATION DES ZONES
Exemple : G3
Type de phénomène :
Degré d'aléas :
A Avalanche
G Glissement de terrain, fluage
P Chutes de pierres, blocs
T Manifestations torrentielles
H Zone humide
3
2 (voir définition ci-contre)
1
0
Degré d'aléas
Aléa fort (3)
Aléa moyen (2)
Aléa faible (1)
Aléa nul (0)
Limite communale
carte réalisée dans le cadre de l'élaboration du dossier d'information préventive notifié par le Préfet le 14 Mai 2007
COPYRIGHT IGN BD CARTO © - "Reproduction interdite"
Cons-Sainte-Colombe
Sevrier
Viuz
Chambéry
Vercières
Dent de Cons
Ombre-dessus
Vions
les Grandes Pièces
sous les Vions
le Chaffard
la Péchétaz
le Sauget
le Lindion
le Planet
la Lorraine
les Fauges
les Moulles
le Plésan
les Fuguiers
les Gras d'en haut
les Gras d'en bas
le Thovey
la Biolle
Champ Coutin
les Bouchères d'en haut
les Bouchères d'en bas
Grge Près Julien
Gr.e Neuve
Gr.e Millet
D 182
D 12

Doussard - Partie Nord

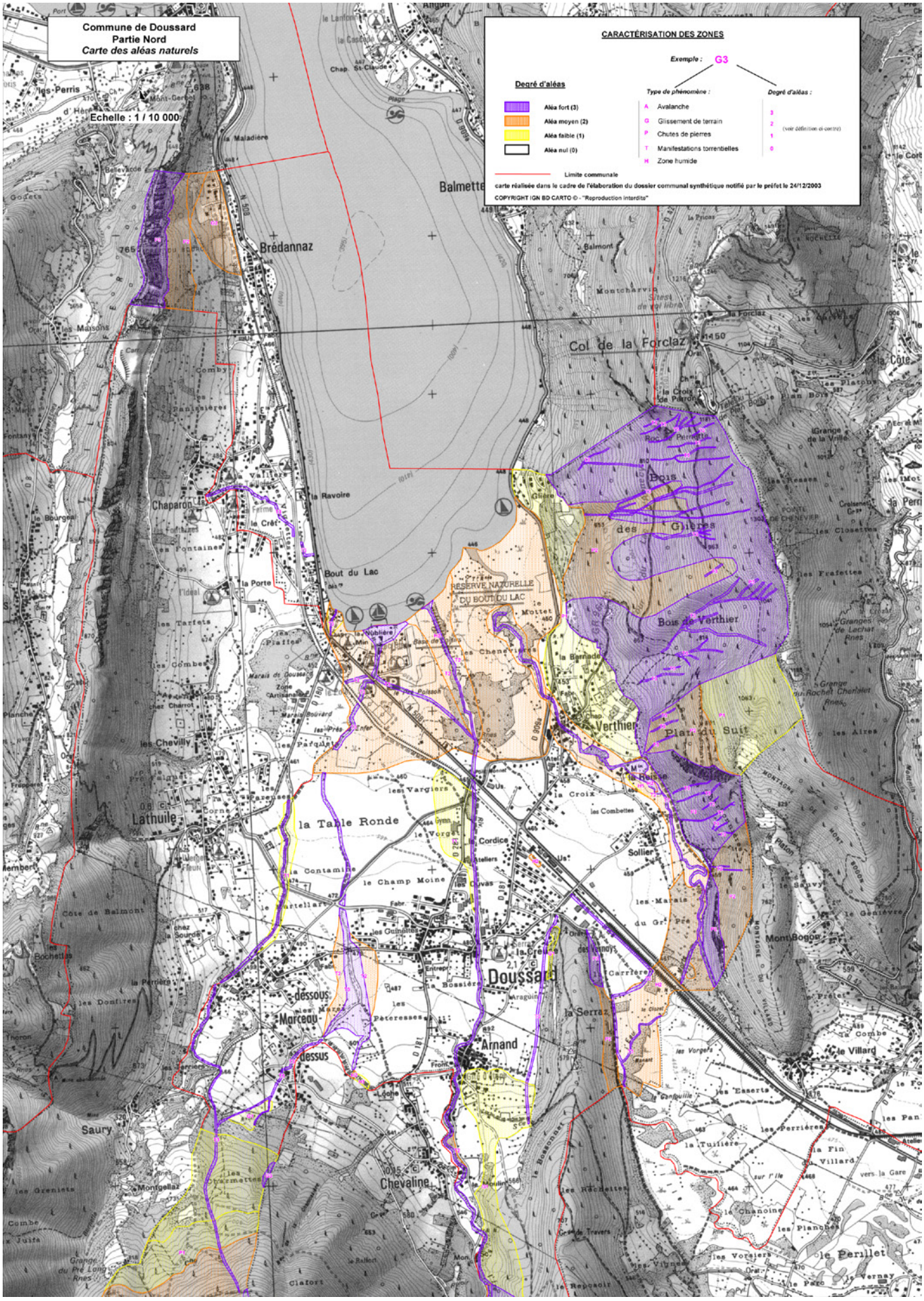

Doussard - Partie Sud

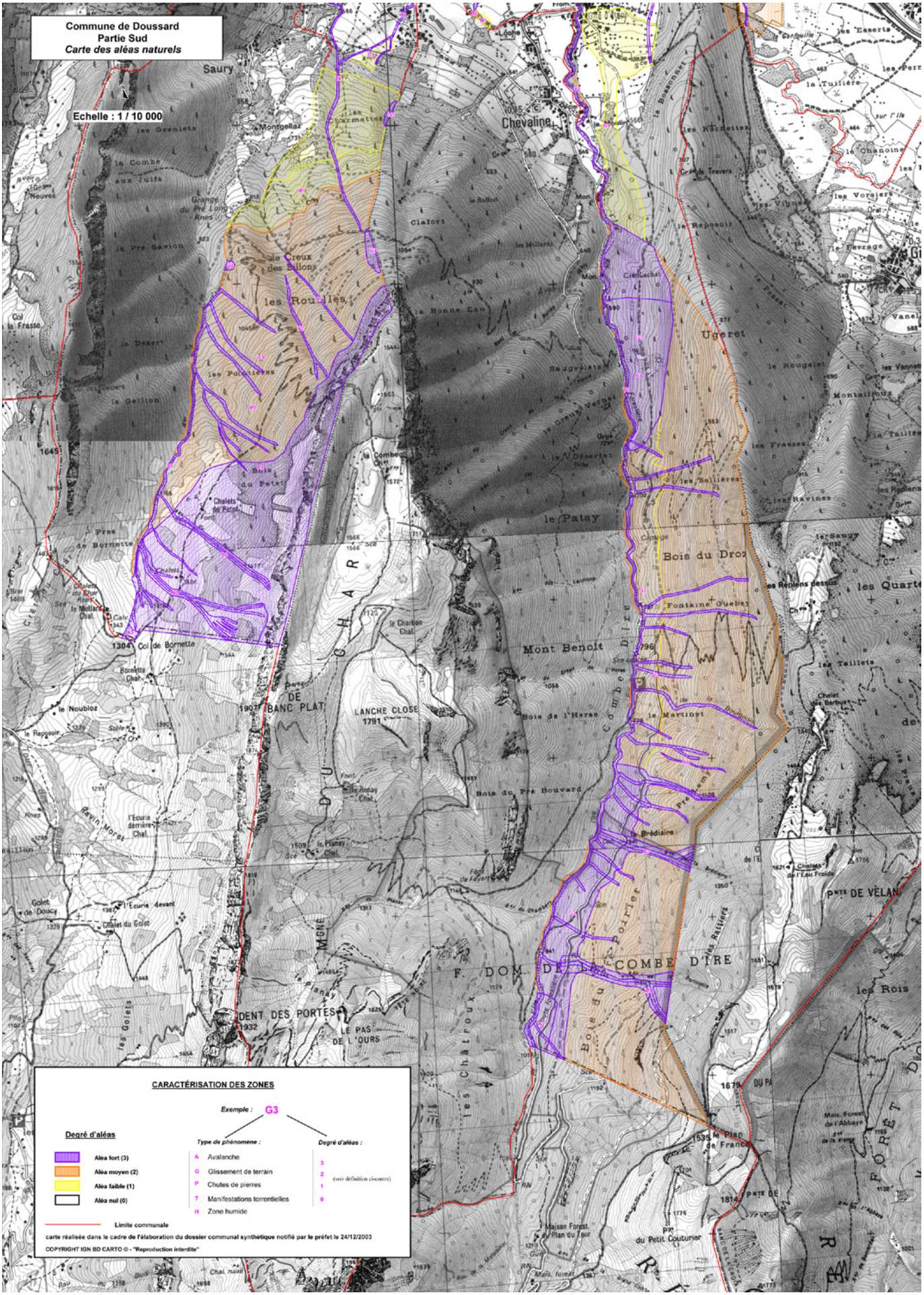

Faverges

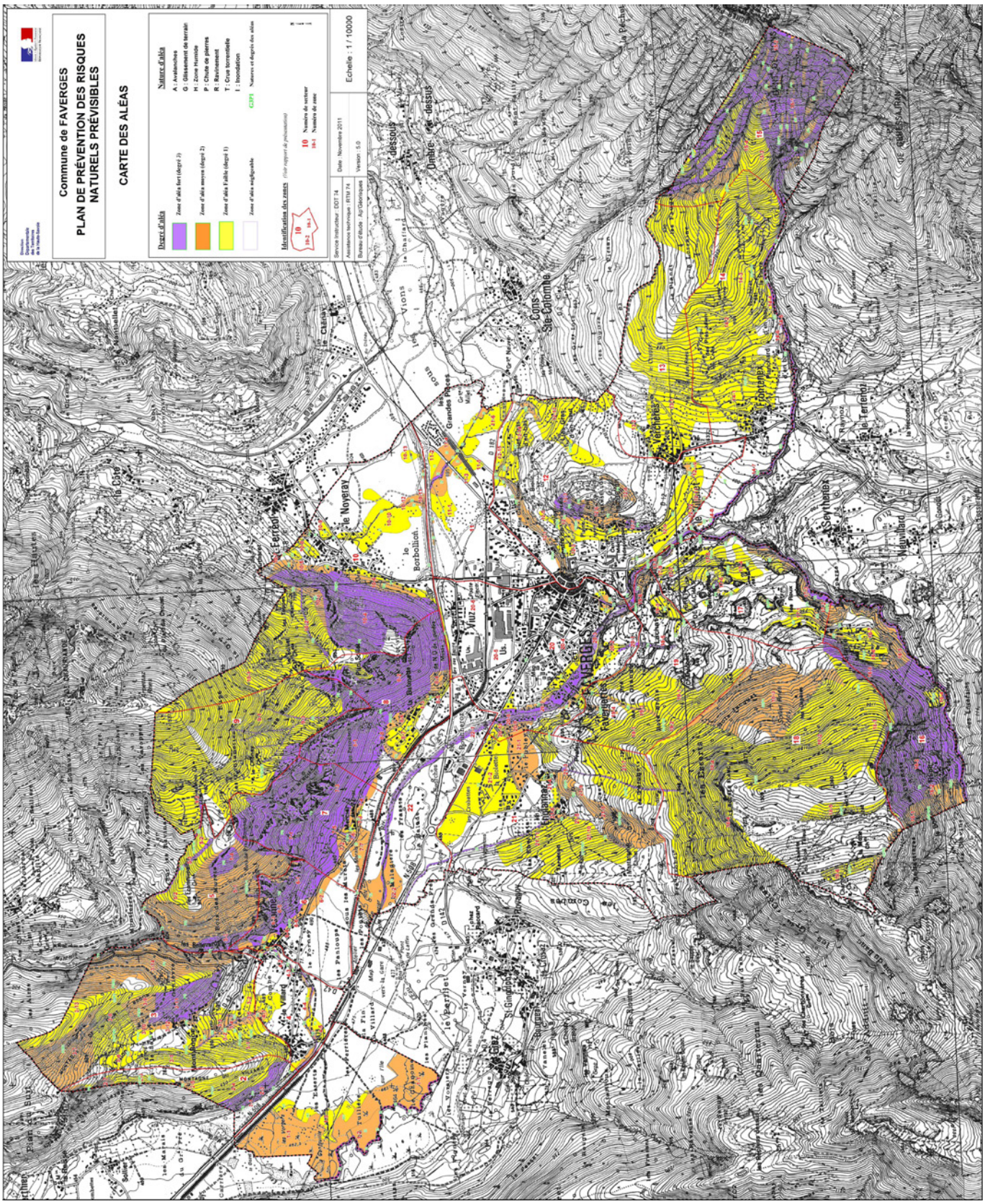
Commune de FAVERGES
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES
CARTE DES ALÉAS
Degré d'aléa
Nature d'aléa
A : Avalanches
G : Glissement de terrain
H : Zone Humide
P : Chute de pierres
R : Ravinement
T : Crue torrentielle
I : Inondation
Identification des zones
Numéro de secteur
Numéro de zone
Echelle : 1 / 10000
Date : Novembre 2011
Version : 5.0
FAVERGES
Le Noyerat
Le Borbollon
Les Grandes Places
Les Dessus
Les Dessous
Ombre de dessus
Cons Ste Colombe
Viuz
Frontenex
Seythenex
Naumilard
Le Terfenoz
Le Ferrier
Les Tilleuls
Les Pralets
Les Deserts
Les Granges
Les Pasquiers
Les Villards
Les Ecoles
Les Ecoles
Les Ecoles

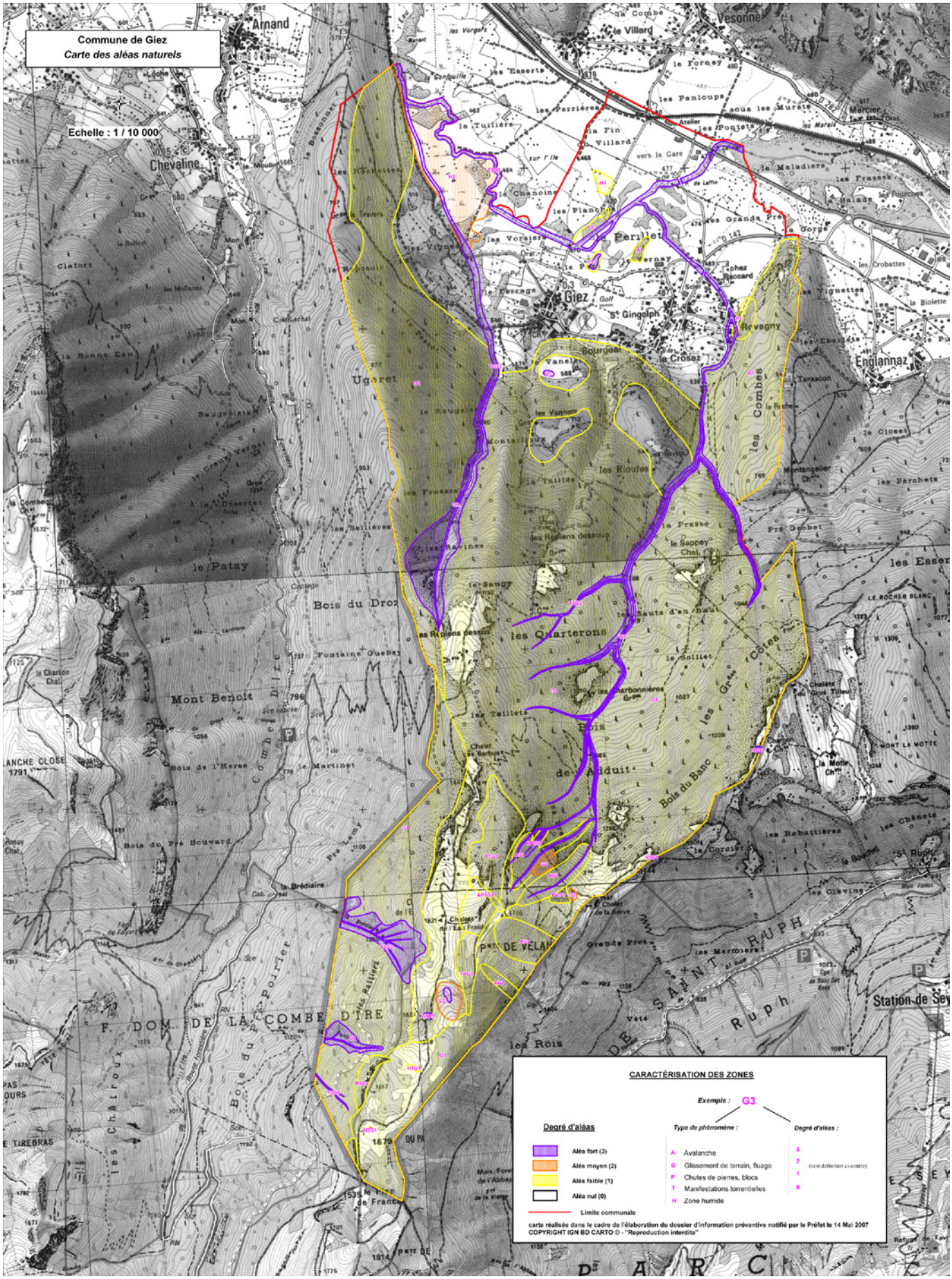
Commune de Giez
Carte des aléas naturels
Echelle : 1 / 10 000
CARACTÉRISATION DES ZONES
Exemple : G3
Degré d'aléas
Type de phénomène :
Degré d'aléas :
Aléa fort (3)
Aléa moyen (2)
Aléa faible (1)
Aléa nul (0)
A Avalanche
G Glissement de terrain, fluage
P Chutes de pierres, blocs
T Manifestations torrentielles
H Zone humide
Limite communale
carte réalisée dans le cadre de l'élaboration du dossier d'information préventive notifié par le Préfet le 14 Mai 2007
COPYRIGHT IGN BD CARTO © - "Reproduction interdite"

Lathuile

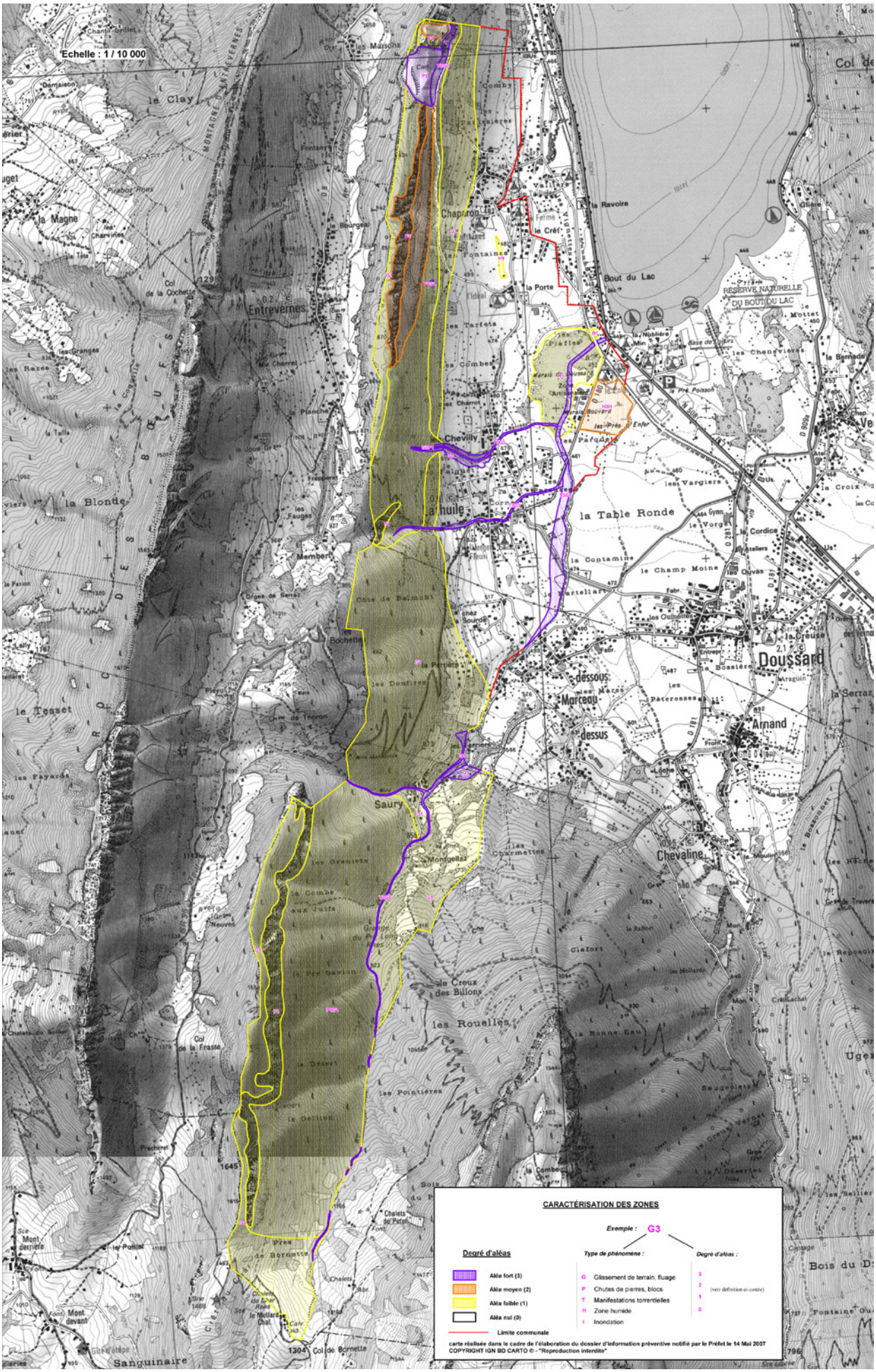
Echelle : 1 / 10 000
CARACTÉRISATION DES ZONES
Exemple : G3
Degré d'aléas
Aléa fort (3)
Aléa moyen (2)
Aléa faible (1)
Aléa nul (0)
Type de phénomène :
G Glissement de terrain, fluage
P Chutes de pierres, blocs
T Manifestations torrentielles
H Zone humide
I Inondation
Degré d'aléas :
3
2
1
0
(voir définition ci-contre)
Limite communale
carte réalisée dans le cadre de l'élaboration du dossier d'information préventive notifié par le Préfet le 14 Mai 2007
COPYRIGHT IGN BD CARTO © - "Reproduction interdite"
Chaparon
Entrevernes
Lathuile
Chevilly
Saury
Doussard
Arnand
Chevaline
Bout du Lac
la Table Ronde
Marceau-dessus
Sanguinaire

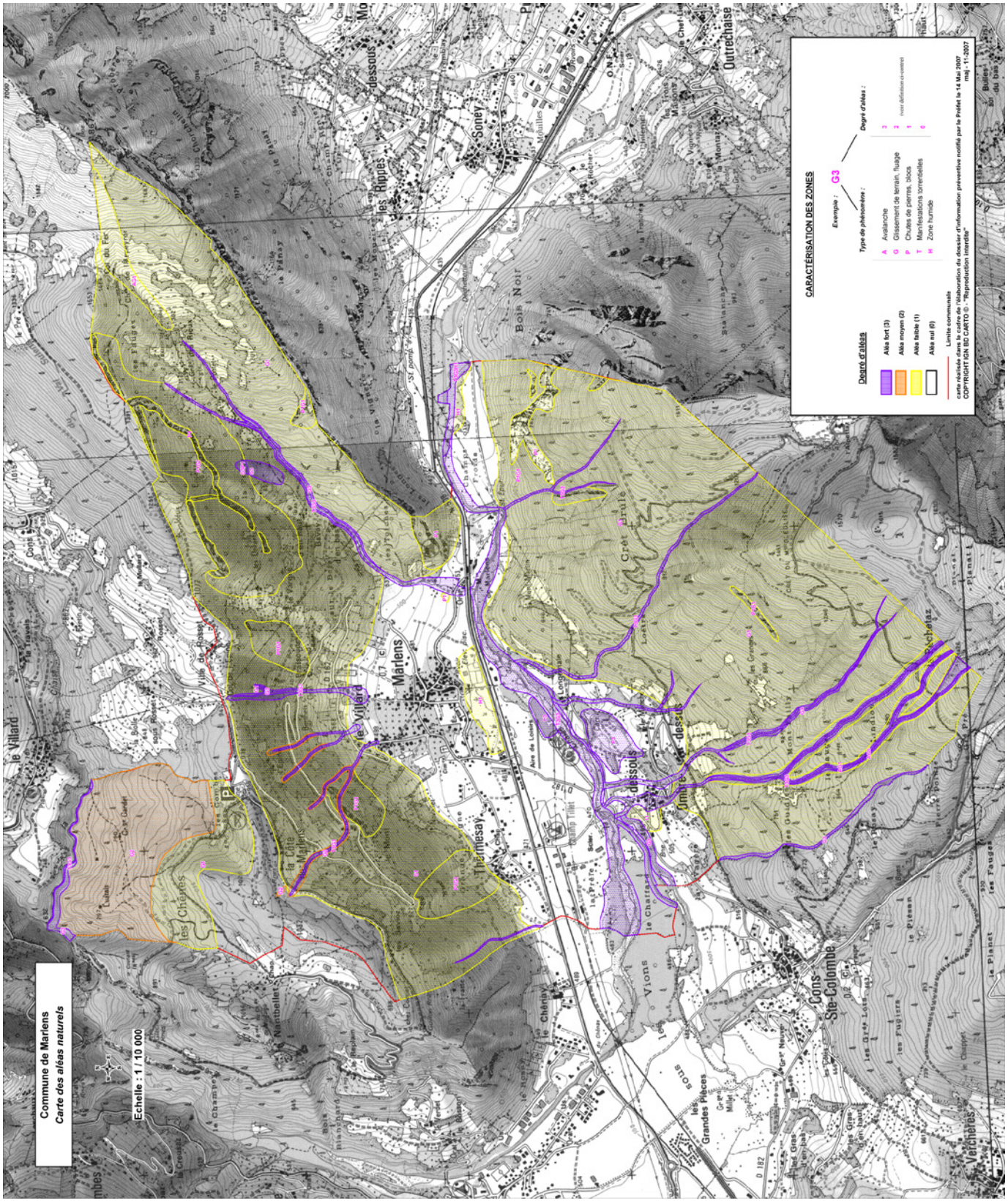
Commune de Marlens
Carte des aléas naturels
Echelle : 1 / 10 000
CARACTERISATION DES ZONES
Exemple : G3
Type de phénomène :
Degré d'aléas :
A Avalanche
G Glissement de terrain, fluage
P Chutes de pierres, blocs
T Manifestations torrentielles
H Zone humide
Degré d'aléas
Aléa fort (3)
Aléa moyen (2)
Aléa faible (1)
Aléa nul (0)
Limite communale
carte réalisée dans le cadre de l'élaboration du dossier d'information préventive notifié par le Préfet le 14 Mai 2007
COPYRIGHT IGN BD CARTO © - "Reproduction interdite"
maj - 11-2007
Marlens
Thermesay
Soney
Outrechaise
Bois Noir
Cons Ste Colombe
Verchères
le Villard
les Chênes
les Ripples
Dessous
Vions
Grandes Places

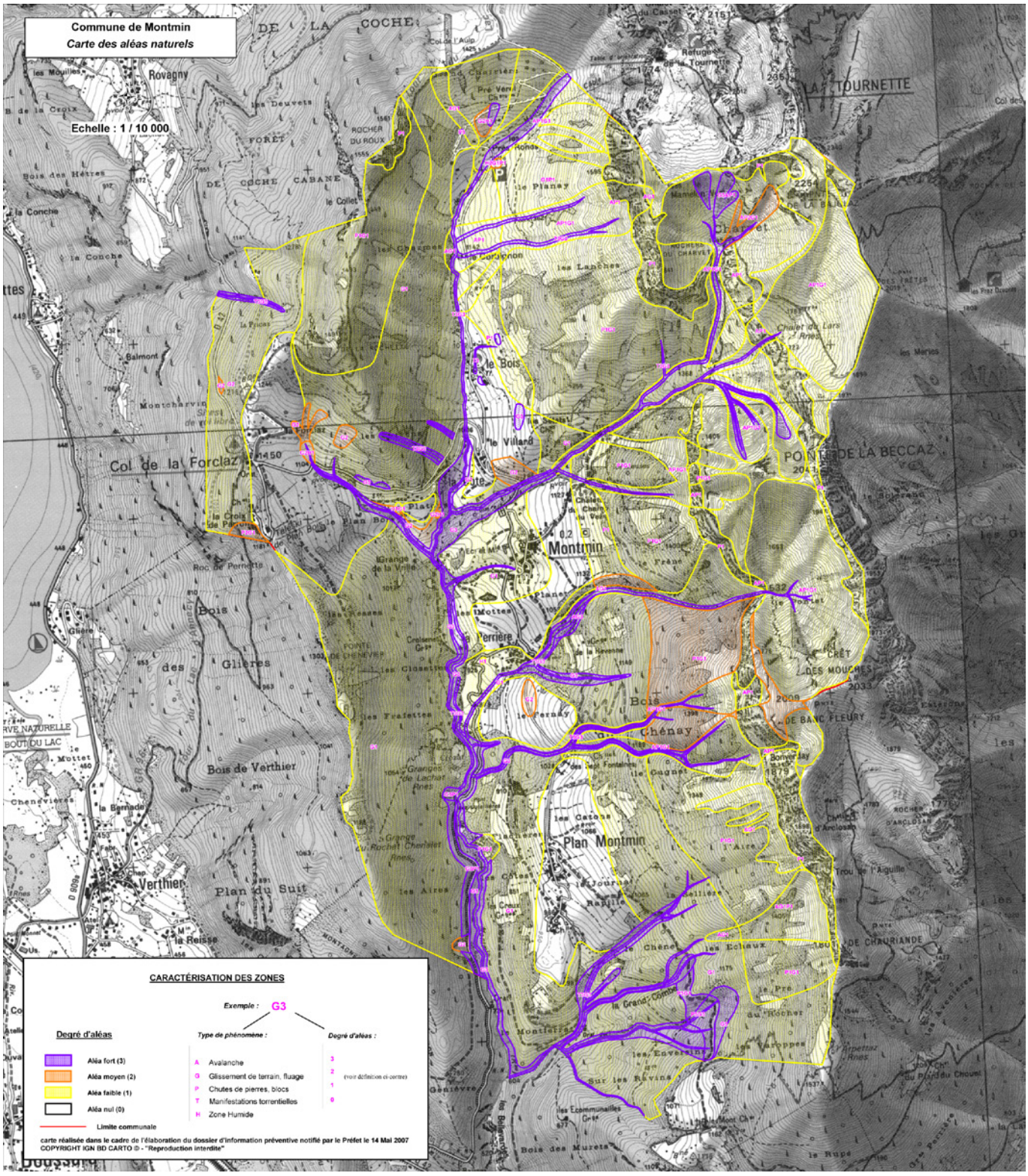
Commune de Montmin
Carte des aléas naturels
Echelle : 1 / 10 000
CARACTÉRISATION DES ZONES
Exemple : G3
Degré d'aléas
Type de phénomène :
Degré d'aléas :
Aléa fort (3)
Aléa moyen (2)
Aléa faible (1)
Aléa nul (0)
A Avalanche
G Glissement de terrain, fluage
P Chutes de pierres, blocs
T Manifestations torrentielles
H Zone Humide
(voir définition ci-contre)
Limite communale
carte réalisée dans le cadre de l'élaboration du dossier d'information préventive notifié par le Préfet le 14 Mai 2007
COPYRIGHT IGN BD CARTO © - "Reproduction interdite"
Montmin
Col de la Forclaz
Plan Montmin
Plan du Suit
Bois de Verthier
Chénay
Verthier
Rovagny

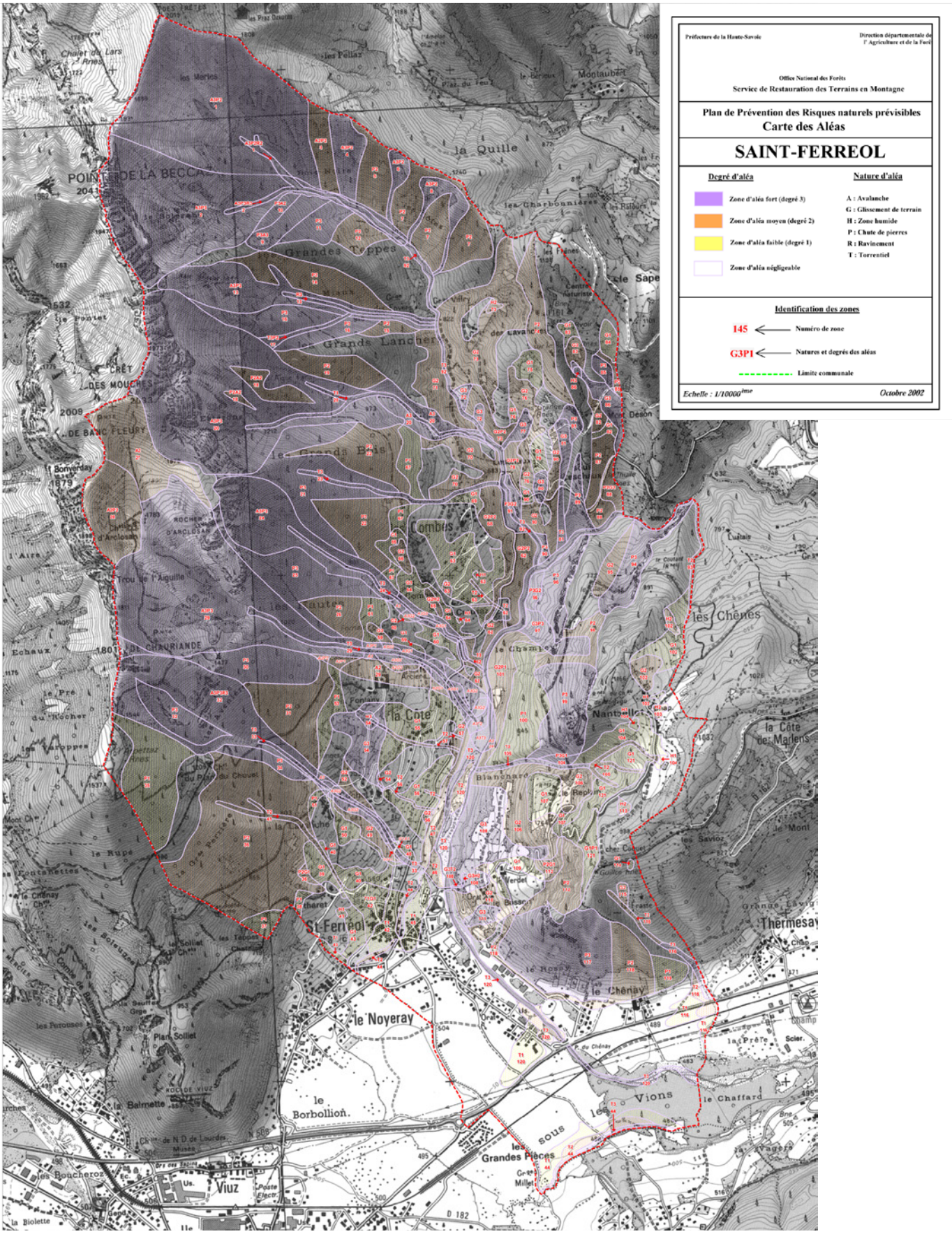
Préfecture de la Haute-Savoie
Direction départementale de l' Agriculture et de la Forêt
Office National des Forêts
Service de Restauration des Terrains en Montagne
Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
Carte des Aléas
SAINT-FERREOL
Degré d'aléa
Zone d'aléa fort (degré 3)
Zone d'aléa moyen (degré 2)
Zone d'aléa faible (degré 1)
Zone d'aléa négligeable
Nature d'aléa
A : Avalanche
G : Glissement de terrain
H : Zone humide
P : Chute de pierres
R : Ravinement
T : Torrentiel
Identification des zones
145 Numéro de zone
G3P1 Natures et degrés des aléas
Limite communale
Echelle : 1/10000ème
Octobre 2002
la Quille
les Grandes Teppes
les Grands Lancher
les Grands Bois
les Combes
les Hautes
la Côte
St-Ferréol
le Noyeray
le Borbollion
Viuz
les Grandes Pièces
les Vions
le Chênay
Thermesay
les Chênes
la Côte de Marlens
Nantsellet
POINTE DE LA BECCA
CRÊT DES MOUCHES
DE BANC FLEURY
Trou de l'Aiguille
Plan Solliet
la Balmette
les Boucheroz
la Biolette
Montaubert
les Savioz
le Chaffard
la Prêle
Scier.

Seythenex

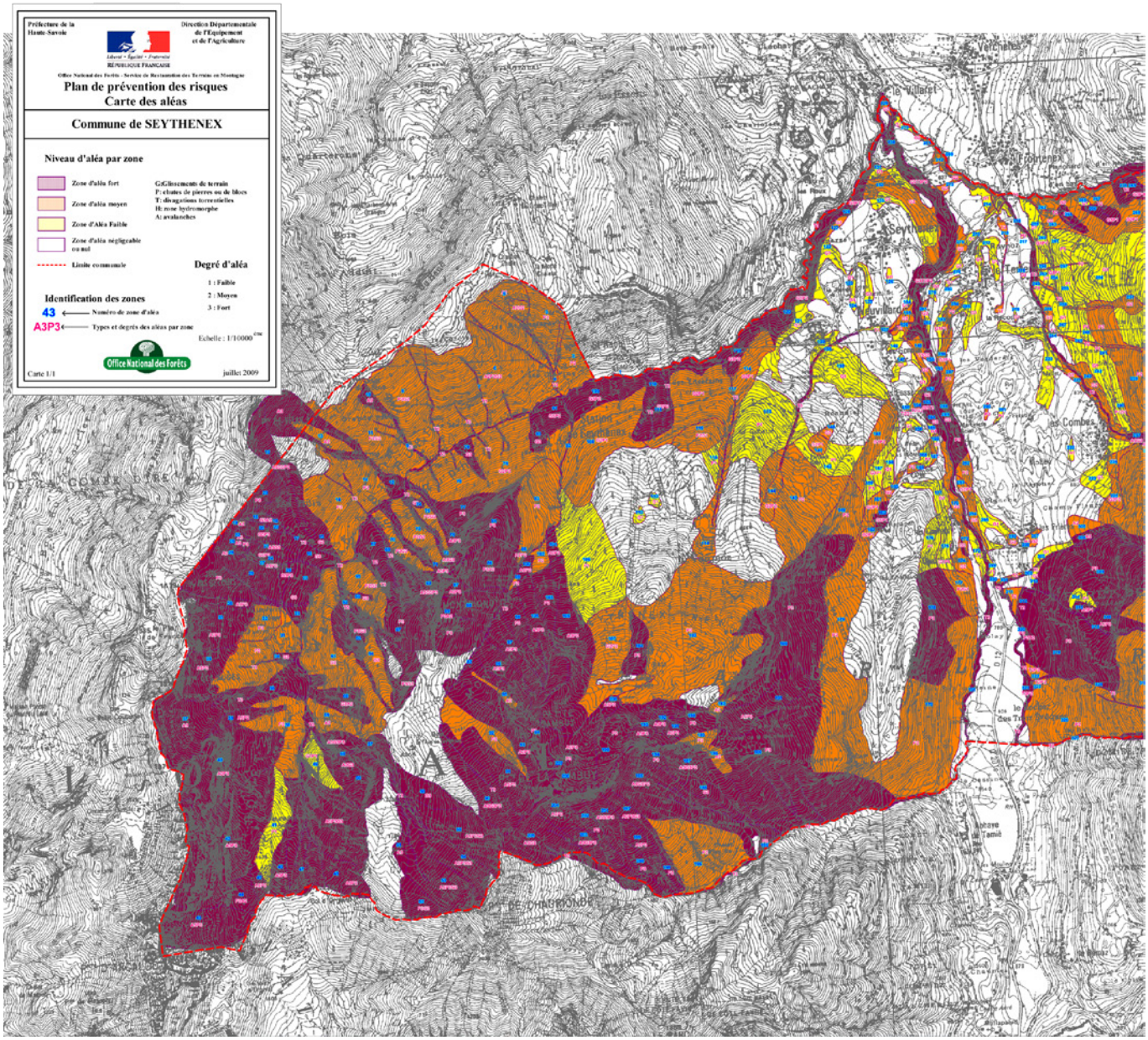
Préfecture de la Haute-Savoie
Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Office National des Forêts - Service de Restauration des Terrains en Montagne
Plan de prévention des risques
Carte des aléas
Commune de SEYTHENEX
Niveau d'aléa par zone
Zone d'aléa fort
Zone d'aléa moyen
Zone d'Aléa Faible
Zone d'aléa négligeable ou nul
Limite communale
G:Glissements de terrain
P: chutes de pierres ou de blocs
T: divagations torrentielles
H: zone hydromorphe
A: avalanches
Degré d'aléa
1 : Faible
2 : Moyen
3 : Fort
Identification des zones
43 ← Numéro de zone d'aléa
A3P3 ← Types et degrés des aléas par zone
Echelle : 1/10000ème
Office National des Forêts
Carte 1/1
juillet 2009

1.3. UNE LOGIQUE D'ADAPTATION ET D'OPTIMISATION

Sur un territoire où la topographie reste un des facteurs déterminant d'implantation, les adaptations anthropiques sont nombreuses et diverses.



- Carte d'Etat Major de la Communauté de Communes (1820 / 1866) - *Source : Géoportail / Cittànova*

Cette logique d'adaptation au socle naturel se lie à différentes échelles : du massif jusqu'à la forme architecturale. La maison se greffe et s'adapte au socle et non l'inverse comme il peut-être observable dans certaines nouvelles opérations. De même, l'implantation originelle du bâti sur le territoire démontre une implantation en piémont afin de préserver les terres agricoles de meilleure qualité et facilement exploitables.

La topographie est vécue comme une contrainte ou utilisée comme atout selon les secteurs du territoire.

1.3.1. Atout et contrainte de la topographie

L'exemple de Faverges

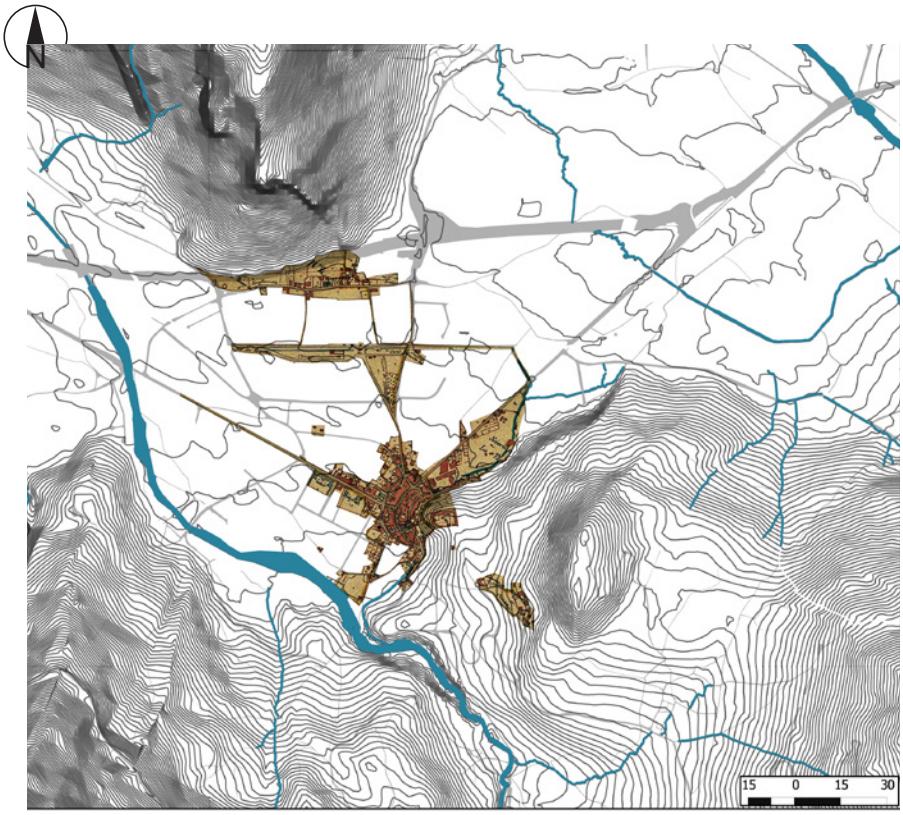

- Cadastre napoléonien (1812-1830) du bourg de Faverges avec topographie -
Source : Archives Départementales / SIG / Cittànova

La topographie est utilisée comme un atout naturel notamment dans les espaces urbains médiévaux à des fins stratégiques. Les logiques de défenses sont clairement identifiables avec l'installation du siège originel au point haut. Celui-ci bénéficie ainsi d'une bonne et large visibilité et l'accession au site est contraignante de plein front.

La structure urbaine originelle de Faverges l'illustre. Le château est implanté sur le point haut, avec une surélévation de ce dernier par l'architecture même du château. La tour permet de bénéficier d'un 360° et de créer une image de domination sur l'ensemble du territoire depuis lequel la tour est visible.



- Vue des hauteurs de Faverges -

L'exemple du bourg de Giez

Le village de Giez témoigne de l'implantation stratégique médiévale reprenant les logiques de défense (dégagement visuel / accession contrainte). Le château et les annexes (1) sont implantés au point haut. Le développement urbain s'est réalisé dans un premier temps au pied du château sous l'axe routier puis s'est perpétué le long des axes viaires vers la vallée et en linéaire en suivant la topographie (2).

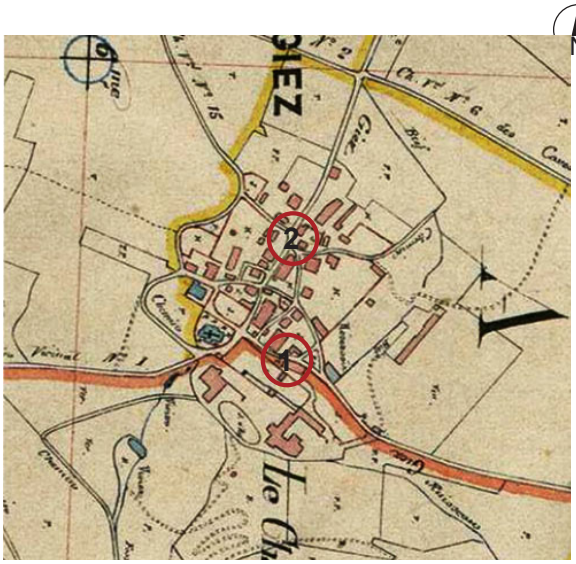

- Cadastre napoléonien (1812-1830) du bourg de Giez - Source : Archives Départementales



- Bourg de Giez - Source : SIG



- Au sein du bourg de Giez -

Peu d'évolutions sont notables sur le bourg originel de Giez dans la structure urbaine, la logique de seigneurerie sous la forme d'un ensemble maîtrisé est encore bien visible et forme un ensemble dense. La topographie est perceptible à petite échelle, au sein du village. Le développement de la structure urbaine de Giez, s'est créée en marge de la structure initiale engendrant une structure bipolaire (1). Elle s'est développée en suivant d'autres logiques d'implantation (la proximité de la ressource notamment (2)) mais également la recherche d'une topographie moins prononcée facilitant l'implantation des constructions (3).



- La structure bipolaire de Giez -



- La seconde phase de développement de Giez -

1.3.2. Un patrimoine lié à la topographie



- Château de Giez et la ferme de Gy -

Les monuments inscrits et/ou classés de la Communauté de Communes sont souvent en lien avec la topographie du fait des logiques d'implantation anciennes.



- Château de Faverges -

Le périmètre de 500 mètres lié aux monuments inscrits et classés contribue au maintien de la qualité urbaine, architecturale et paysagère de ces sites patrimoniaux reconnus.

Le PLUi peut être l'occasion d'ajuster le périmètre de protection aux enjeux architecturaux et paysagers du site (compétences de l'architecte des bâtiments de France). Ces périmètres permettent également de questionner et d'anticiper toute nouvelle implantation en intégrant en amont ces enjeux.

- **Monument partiellement inscrit :** le château de Faverges (11ème et 12ème)
- **Monument inscrit :** le château de Giez (1430) qui permettait la mise à l'abri des récoltes et de la population ponctuellement.

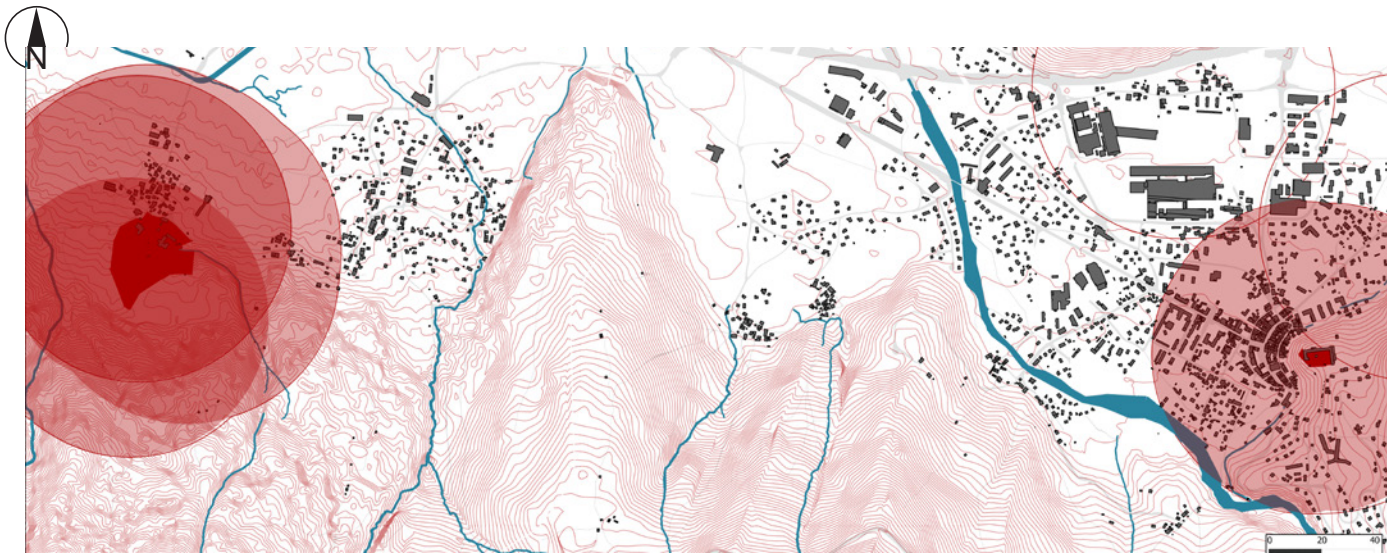

- Monument historique et périmètre sur Giez et Faverges -

Source : SIG / Cittànova

1.3.3. Un mode d'habiter particulier : «l'habiter ensemble»

L'espace public / privé



- PHOTO 1: Stationnement mutualisé à Doussard -



- PHOTO 2: Sentier / Sentes à Doussard -

Face à un territoire difficile à investir, à habiter en raison des contraintes naturelles fortes, des logiques d'entraides et de mutualisation se sont intuitivement développées et multipliées. Cette caractéristique forte et identitaire du territoire se traduit sous de différentes façons, notamment par une lecture floue des limites entre l'espace public et l'espace privé.

La densité et la forme étriquée des bourgs anciens et l'implantation originelle des hameaux et des villages témoignent du «vivre ensemble». La mitoyenneté des habitations n'empêche pas la préservation d'espaces privatifs et de l'intimité. En front de rue, un espace difficile à nommer illustre cette caractéristique. En effet, le débord des toits ou le perron constitue un espace d'entre deux à la fois public puisqu'à la portée visuelle et physique de tous, et privée par son usage (accès à la maison). Des éléments comme les bancs, chaises, végétation occupent cet espace; ce dernier reste ainsi investi et constitue un espace de rencontre sans aménagement particulier.

Les enjeux urbains contemporains comme la circulation ne permettent pas toujours de conserver ce flou dans la domanialité des espaces pour des raisons de sécurité. Cependant, ces aménagements peuvent être anticipés, coordonnés à la trame initiale et ainsi être mutualisés (Photo 1).

Le réseau de sentes (Photo 2) retrouvé souvent au sein de l'espace urbanisé, entre deux habitations, répond aux mêmes caractéristiques, généralement, il ne possède pas d'un accès privatisé.

En période de neige, ce flou entre espace public et espace privé est accentué par la perte de repères visuels traditionnels (bordure, pavage...).

Exemple du Villard à Faverges



- Cadastre napoléonien Le Villard (1812 / 1830)
- Source : Archives Départementales /

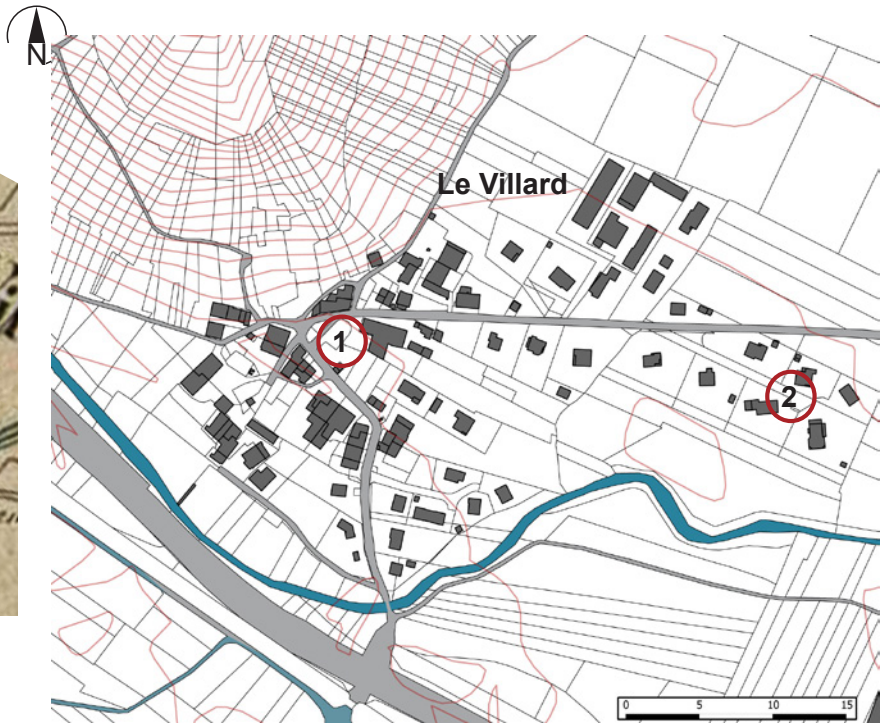

- Hameau Le Villard à FAVERGES -

Au sein des villages et hameaux, se trouvent souvent des espaces centraux privés non bordés par une clôture ou une haie rendant l'espace public (1). Cette tendance est recherchée dans les opérations d'ensemble, cependant, l'implantation du bâti n'est pas toujours adéquat (2). L'espace consacré à la circulation des voitures prend une place prépondérante dans l'opération et reste difficile à investir par les piétons.

Ce flou entre espace public et espace privé pourrait être conservé dans les futures opérations permettant de perpétuer et d'asseoir une identité urbaine.



- Le Villard à FAVERGES -

Les équipements communautaires

Une caractéristique des territoires de montagne visible dans chaque bourg ancien est la présence d'équipements communautaires tels que :

- le four
- la fruitière
- la fontaine
- le lavoir
- le moulin plus ponctuellement

Ils constituent le «petit patrimoine» et participent à la qualité patrimoniale et paysagère et à l'identité rurale du territoire. L'état de ces éléments patrimoniaux est relativement inégal sur le territoire. La Charte du Parc vise notamment à préserver ce «petit» patrimoine afin de permettre leur *« appropriation collective».*

Le plus souvent au coeur de l'entité urbaine, le four est installé à proximité ou sur la place du village permettant ainsi le rassemblement autour de «l'équipement». Il est encore utilisé lors d'événements communaux ponctuels. L'aménagement des abords de ces «équipements» permet leur mise en valeur. Le détournement de l'utilisation initiale du four permet de mettre en valeur ces éléments et de perpétuer une utilité en les intégrant à la vie urbaine.





- Le four communautaire aux Caillets à SEYTHENEX -

A Cons-Ste-Colombe, le four est également utilisé comme abri et ponctuation sur un chemin de randonnée. A Seythenex, il est aménagé comme arrêt de bus et abri.





- Le four communautaire de CONS-STE-COLOMBE -

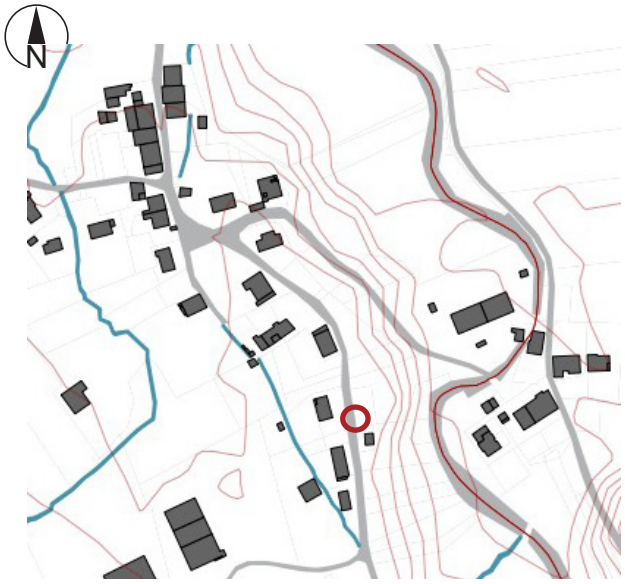

- La fontaine à CHEVALINE -



La fontaine ou le lavoir sont également des équipements communautaires. Ils illustrent parfaitement la mutualisation d'une ressource devenant ainsi un point de rassemblement. Aujourd'hui, l'usage des lavoirs est obsolète, en revanche celui des fontaines est encore d'actualité.

Omniprésente, la ressource en eau est ainsi mise en valeur. Globalement, les fontaines font l'objet d'une attention particulière avec, parfois, des aménagements dédiés sur les abords comme à Chevaline (qui incluent le four communautaire situé à proximité).

La question de la préservation de ce petit patrimoine et de l'aménagement de ses abords doit être posée dans le cadre de l'élaboration du PLUi.



- La fontaine à Chevilly sur LATHUILE -



Une mutualisation de l'habitat



- Habiter ensemble ST- FERREOL -



- Emplacement de voiture à GIEZ -



- Espace commun à LATHUILE -



- Boites aux lettres mutualisées ST-FERREOL

La caractéristique de la mutualisation de la ressource et de l'habiter ensemble trouvent également leur traduction dans les objets du quotidien comme les boîtes aux lettres regroupées ou les espaces de rangements extérieurs.

L'implantation mitoyenne ou groupée génère un espace commun; ce dernier s'organise parfois autour d'une cour. L'occupation de la cour est, comme la transition entre l'espace public et privé, floue.

De même, le changement d'usage d'espaces communs, par exemple la cort'na à d'autres fins (stationnement dans le cas de l'exemple à Giez) est fréquent.

1.3.4. Une architecture traditionnelle adaptée aux contraintes

La maison qui s'adapte au climat

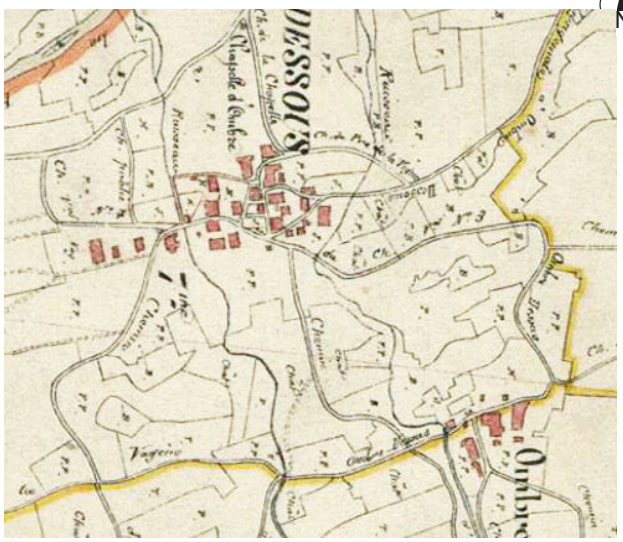

- Cadastre napoléonien (1812 /1830) Ombre à MARLENS -
Source : Archives départementales - Cittànova

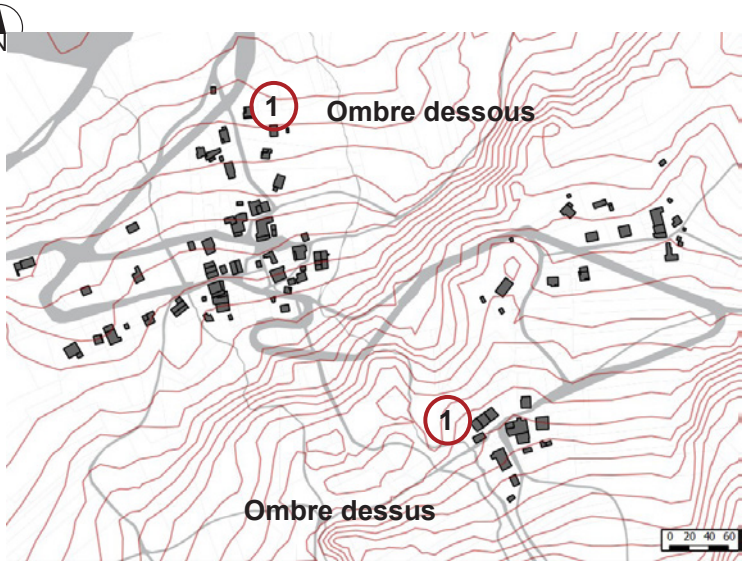

- Cadastre actuel Ombre à MARLENS -
Source : Archives départementales - Cittànova

La durée d'ensoleillement fait également partie des facteurs de répartition anthropique sur le territoire de la Communauté de Communes. Observée sur de nombreux territoires, l'implantation en fonction de la durée d'ensoleillement est davantage importante en montagne ou les plages horaires d'ensoleillement sont relativement limitées en raison du relief.

De nombreux toponymes en témoignent tels que les Caillets à Seythenex ou dans le cas de figure présenté ici, Ombre Dessus et Ombre-Dessous.

Les différentes implantations du bâti illustrent la recherche d'un temps d'ensoleillement le plus long possible. Cependant, certains villages tel que Ombre connaissent des temps d'ensoleillement réduits. De même, peu habitée, la commune de Chevaline connaît un temps d'ensoleillement faible. L'espace urbanisé principal de celle-ci se concentre d'ailleurs sur l'espace le plus ensoleillé de la commune.

Moins recherchés, ces secteurs sont peu concernés par un développement de l'urbanisation important. La comparaison des cartes de 1812 et actuelle l'illustre; les nouvelles constructions s'implantent à la marge (1) et au plus proche des espaces permettant de gagner du temps d'ensoleillement.



- Habitation à MARLENS -



- Habitation à MARLENS -



- Habitation à ST-FERREOL -

Au-delà de l'implantation, l'architecture s'est également adaptée aux conditions météorologiques; l'orientation permettant de bénéficier au maximum de l'ensoleillement et de se protéger des vents dominants et de la neige. En effet, les murs aveugles ou avec de petites ouvertures sont exposés au Nord afin d'optimiser l'isolation.

Les toits dissymétriques avec une avancée importante permettent d'investir de vastes espaces de balcons, à l'abri des intempéries. L'arête faîtière présente souvent une inclinaison avant afin d'accentuer l'effet d'écoulement des eaux. La faible pente du toit permet également de supporter une charge importante lors de la saison froide.

Au niveau de la structure, souvent un perron ou un escalier extérieur permettant l'accès au niveau supérieur existent pour faciliter l'accès à l'habitation lors des enneigements. Le niveau inférieur était traditionnellement dédié au bétail et permettait ainsi de fournir une source de chaleur supplémentaire à l'étage.

La particularité des territoires de montagne reste l'utilisation de la pierre sur la partie basse isolant des intempéries, mais aussi du bois sur la partie supérieure; ce sont les deux principaux matériaux employés à l'échelle de l'intercommunalité et plus largement de la région.



- Anciens greniers à LATHUILE -



- Annexe en bois à ST- FERREOL -

Les sols calcaires du territoire sont à l'origine des matériaux de construction qui se retrouvent sur la base du bâti ancien. La pierre reste peu travaillée dans l'ensemble à l'exception des chaînages et encadrements.

Le bois étant réservé plutôt pour la partie supérieure des bâtiments, de la grange ou des annexes.

Plus l'habitat est éloigné du centre ancien, plus le bois est utilisé comme matériau de construction (sur l'habitat traditionnel) en témoignent les estives, les granges...

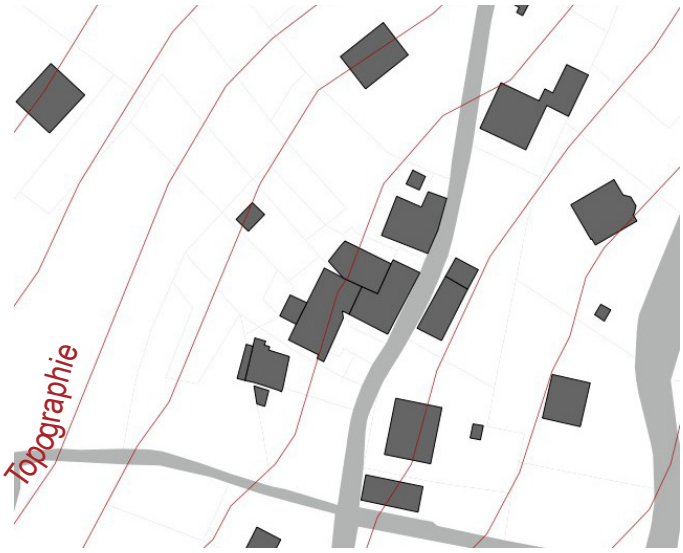

L'architecture traditionnelle sur la Communauté de Communes traduit à l'échelle de la maison, la logique d'adaptation de la maison au socle.

Perpendiculaire à la pente, la maison s'inscrit au plus près de la topographie avec une vue parfois dirigée vers la plaine. La façade principale étant orientée le plus souvent à l'ouest ou au sud.

Si l'inscription de la maison au socle se fait perpendiculairement, la répartition du bâti suit en revanche la ligne de relief.

L'axe viaire qui suit également cette logique épousant les courbes de niveau généré ainsi une urbanisation linéaire le long des voies avec un bâti toujours orienté vers la plaine et implanté à l'alignement de la rue.



- Habitation à MARLENS -

A contrario, dans les cas des groupements bâtis de Neuvillard ou marceau Dessus, l'orientation de la vue de l'habitation est orientée «vers la montagne».



- Habitation à LATHUILE -

1.4. L'EXCEPTION ET LA PONCTUATION

Habiter seul sur le territoire intercommunal est rare. De même, les hauteurs restent des territoires peu investis au regard du piémont.

La carte de la répartition du bâti témoigne que les hauteurs sont graduellement de moins en moins investies.

Les habitations isolées concernent l'habitat temporaire le plus souvent ou à usage ponctuel. Les bergeries ou les chalets d'alpage l'illustrent. Investis lors des transhumances essentiellement ou pour la randonnée aujourd'hui, ces habitations temporaires sont isolées du fait de la disparition d'une pratique. Ainsi, l'état de conservation de ces habitations est très inégal (habitat isolé dans la seconde partie).

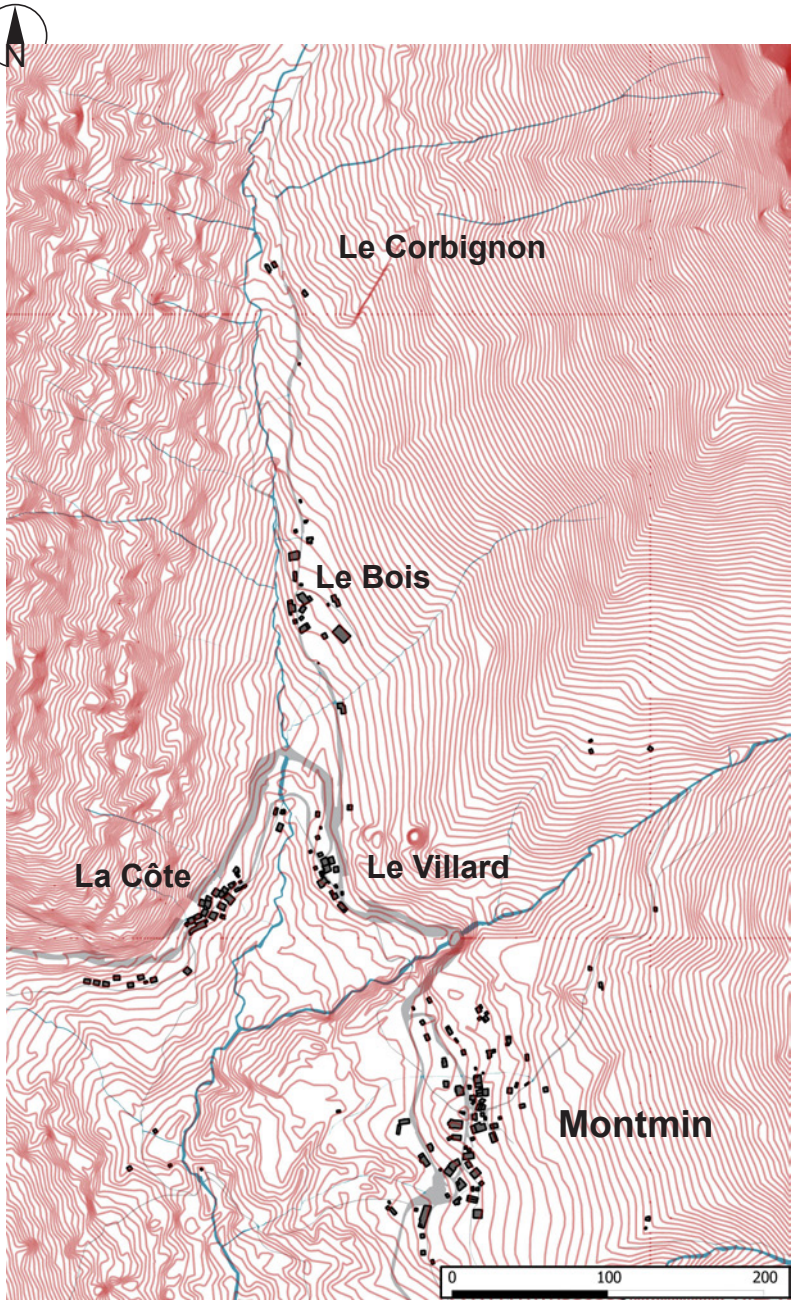

- Carte des hauteurs de MONTMIN - *Source : SIG / Cittànova*

Sur le territoire de la Communauté de Communes, de vastes espaces restent inhabités: les hauteurs. En effet, au-delà de 800 mètres d'altitude, les villages et hameaux sont de plus en plus rares à l'exception des communes de Montmin et de Seythenex. Une fois les 1000 mètres d'altitude dépassés, quelques chalets ou refuges ponctuent le territoire. Les rares hameaux comme le Bois à Montmin font figure d'exception et constituent des entités restreintes qui ne connaissent pas ou peu de mutations urbaines depuis les 30 à 40 dernières années.

L'exemple de Montmin

Les contraintes sont nombreuses sur les hauteurs et viennent se greffer à celles déjà existantes en piémont. En effet, en plus des contraintes topographiques plus importantes, l'accessibilité aux hauteurs est également complexe de par la distance mais également par une période d'enneigement plus importante.

Ces contraintes entraînent une attractivité relativement limitée de ces territoires et connaissent globalement peu de transformations notamment peu d'étalement urbain (1). Cependant, ces territoires restent attractifs pour les jeunes ménages, l'exemple de Montmin l'illustre (voir Partie socio-démographique).

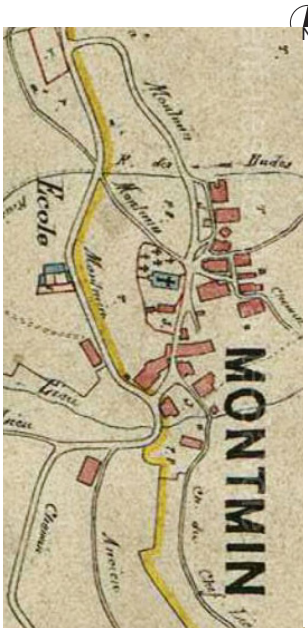

- Cadastre Napoléonien (1812 / 1830) MONTMIN -
Source : Archives Départementales

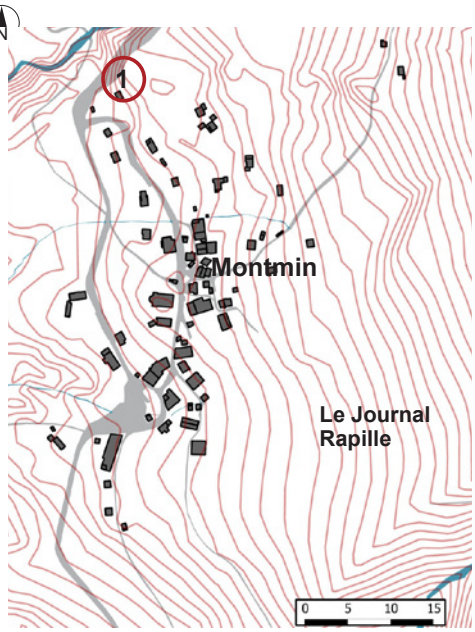

- Bourg de MONTMIN -
Source : SIG / Cittànova

Le développement de Montmin s'est réalisé progressivement suivant la logique traditionnelle d'implantation urbaine, à savoir en suivant la courbe topographique qui longe l'axe viaire, la maison se greffant perpendiculairement à la pente.

Les contraintes naturelles qui ne facilitent pas l'implantation urbaine sur les hauteurs sont progressivement effacées par le cadre paysager exceptionnel.

L'exemple des hameaux du Villard et de la Côte à Montmin



- Cadastre Napoléonien (1812 / 1830) des hameaux de MONTMIN -
Source : Archives Départementales

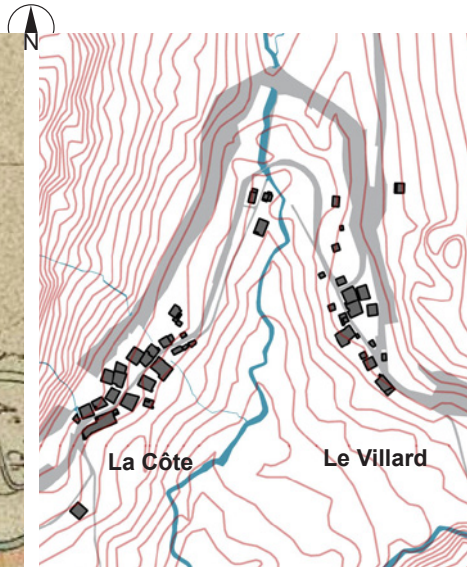

- Hameaux La Côte et Le Villard à MONTMIN -
Source : SIG / Cittànova

A l'échelle des hameaux, les contraintes sont les mêmes et génèrent des formes extrêmement «ramassées» . Le développement urbain suit également la logique linéaire originelle mais reste très contraint par la circulation et le stationnement. Ainsi, la voiture est souvent cantonnée aux extrémités du village et le stationnement mutualisé. La desserte au sein de ces hameaux est restreinte et l'espace à l'échelle du piéton davantage présent.

La région Rhône-Alpes et le Parc naturel régional du Massif des Bauges ont élaboré un inventaire général du patrimoine, notamment à travers la création de fiches techniques sur différents hameaux présents sur le territoire.



Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le petit hameau des Vignes-de-la-Combe, situé en amont d´Arnand sur les bords de l´Ire, est souvent considéré comme une partie intégrante du village d´Arnand bien qu´il en soit physiquement séparé. Les quelques maisons de ce lieu-dit occupent un replat au pied d´un coteau dans une courbe de la rivière. Aujourd´hui, les maisons du hameau, toutes occupées par des descendant du premier habitant, présentent une architecture variée mais harmonieuse. Le bief parfaitement entretenu arrive en amont de l´ancien martinet et passe ensuite sous les bâtiments. Au niveau de la chute, un déversoir permet d´évacuer le trop plein dans la rivière. A l´arrière de ce même martinet se trouve un beau bassin privé toujours en eau tandis que le bassin situé dans la rue est aujourd´hui à sec. Son réseau d ´alimentation serait le même que celui des bassins d´Arnand.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Documents relatifs à l'installation aux Vignes-de-la-Combe de la famille Bertolhio vene de Campertogno.**
  AP Andrée Bertholio. **Liasse de documents relatifs à l'installation de la famille Bertolhio aux Vignes-de-la-Combe venus de Campertogno** .

Illustrations

Vue générale du hameau avec une ferme au premier plan et le martinet en arrière-plan.

Vue de l'atelier moderne faisant suite au martinet.

12 février 2014 Page2

Illustrations

IVR82_20107402911NUCA

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402911NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

12 février 2014 Page4

- Extrait de la fiche technique du hameau de la Combe, à Doussard -

L'exemple de Seythenex

Moins contraint que Montmin concernant l'accessibilité, le bourg de Seythenex fait partie des communes qui se situent sur les premières hauteurs du territoire intercommunal, en dehors de la zone de piémont.

La topographie est utilisée ici comme faire-valoir, comme élément naturel de mise en valeur du bourg, notamment avec l'installation de l'édifice religieux à l'extrémité du promontoire naturel. La contrainte topographique a laissé les abords de l'édifice libres et dégagés. Le caractère isolé renforce ainsi l'effet de repère engendré par l'édifice et génère une mise en scène de l'entrée du village sans aménagement dédié.

En revanche, l'évolution de la forme urbaine contrainte par la topographie sur Seythenex se traduit par des extensions en marge de la forme originelle au sud et à l'Est (1). Elles tentent de conserver une logique d'implantation en suivant la ligne de relief sur laquelle les habitations sont implantées.



- Église de Seythenex -

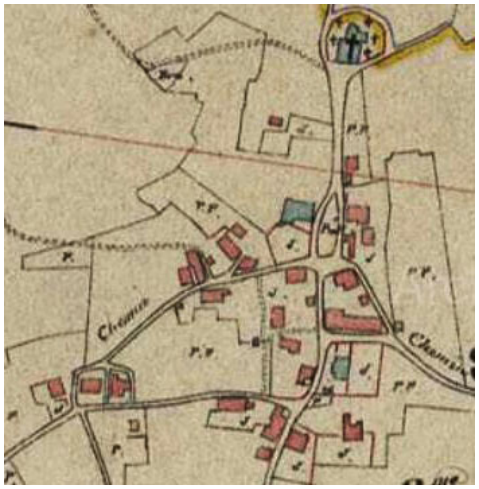

- Cadastre Napoléonien (1812 / 1830) SEYTHENEX -
Source : Archives Départementales

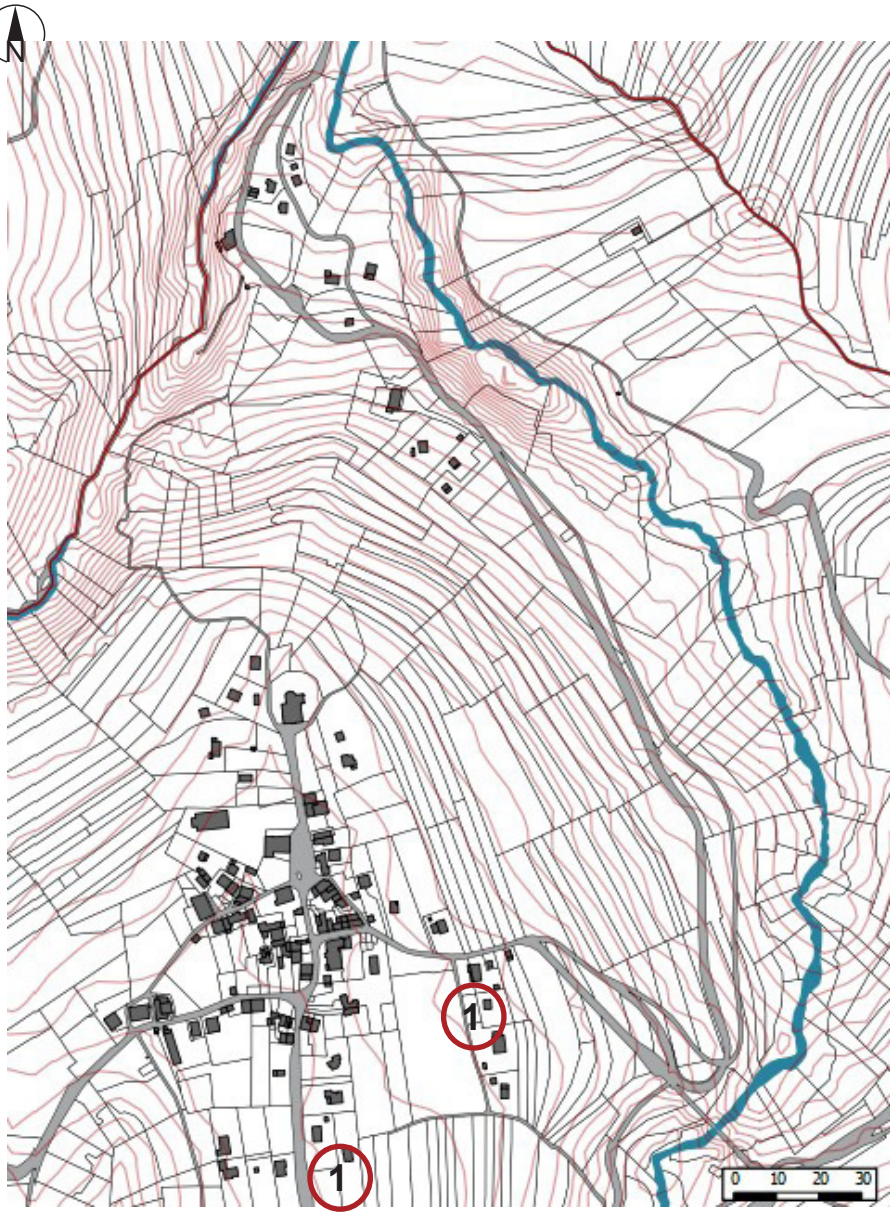

- Bourg de SEYTHENEX -
Source : SIG / Cittànova



- Lisière ouest de SEYTHENEX -



- Bourg de SEYTHENEX -
Source : SIG / Cittànova

Les implantations des extensions récentes ne suivent pas la logique de la voirie. La rupture avec la forme urbaine originelle est ainsi soulignée. L'opération s'inscrit en contre-bas de la structure urbaine en laissant un vide urbain entre l'opération et le bourg ancien renforçant l'effet de césure. Sur cette opération, la voirie ne dessert qu'un seul espace et les accès individuels démultipliés. La lisière urbaine générée est relativement morcelée par un linéaire important avec l'utilisation de clôtures et de matériaux différents, dans un cadre très dégagé et visible depuis de larges cônes de vue.

TISSU : bâti ancien

Densité : env. 30 log/ha

- Une implantation traditionnelle : maison perpendiculaire à la pente et parallèle à la courbe de niveau.

- Un accès pour la voiture complexe avec un stationnement mutualisé et confiné en amont.

- Une orientation vers un paysage exceptionnel



- Hameau Le Villard à MONTMIN -
Source : SIG / Cittànova



- Hameaux Le Villard à MONTMIN -
Source : SIG / Cittànova



- Hameaux Le Villard à MONTMIN -

SYNTHÈSE

➔ Un ensemble géographique délimité par trois grands massifs : le massif des Aravis, le massif de la Tournette et le massif des Bauges, qui convergent vers la plaine de Faverges et la Cluze du lac d'Annecy.

La plaine de Faverges : un couloir délimité par une topographie marquée, qui constitue un élément géomorphologique atypique par son caractère plan et large. Un espace qui concentre les attentions et de nombreux enjeux urbains. Elle regroupe les grandes infrastructures du territoire et une grande partie de l'espace urbanisé de la Communauté de Communes.

➔ Une topographie génératrice d'une impression à la fois de majestuosité et d'espace naturel sauvage.

➔ Une plaine à la rencontre de deux grandes entités paysagères : les Bauges et la Cluze du lac d'Annecy

➔ Un territoire qui se découvre depuis la vallée, un effet renforcé par la présence du principal axe de transport, la RD 1508, au coeur de la plaine. Cependant, de nombreux larges cônes de vue extrêmement dégagés depuis la plaine mais également depuis les premières hauteurs existent. Ces derniers permettent une appréhension d'ensemble de la plaine.

➔ Un territoire aux contraintes naturelles fortes qui a généré des modes d'implantation originelle et une structure urbaine bien particulière .

- Une logique d'évitement des risques et des espaces contraints (zones humides, inondables...)
- Une logique de préservation des terres agricoles
- Une logique d'adaptation architecturale à la topographie et le développement d'un savoir-faire spécifique

➔ Sur le territoire de la Communauté de Communes, les contraintes de la topographie sont souvent détournées ou utilisées comme faire-valoir ou aspect défensif dans l'implantation originelle des bourgs (exemple de Giez, Faverges et Seythenex).

➔ Présence de nombreux risques naturels

➔ Un territoire complexe à investir qui a généré des logiques d'entraides et de mutualisation. De nombreux éléments témoignent de cette caractéristique : des équipements communautaires, la mutualisation de la ressource, des limites entre espace public et espace privé floues, un habitat mutualisé, des détails architecturaux (boîte aux lettres) ou des espaces communs (cour, espace de rangement, d'abri) mutualisés entre plusieurs habitations.

➔ Une architecture qui prend en compte les conditions météorologiques particulières : murs aveugles, orientation, toits dissymétriques, balcon, perron... L'utilisation de la pierre sur la partie inférieure et du bois sur la partie supérieure en témoignent également. La maison s'adapte ainsi au socle et non l'inverse.

➔ L'implantation en piémont reste la grande tendance dans la répartition urbaine de la Communauté de Communes. Cependant, quelques exceptions comme Montmin et Seythenex existent et investissent les hauteurs, tout comme les chalets d'alpage ou les refuges.

Evolution prévisible du territoire :

- A ce jour, les impacts du changement climatique sont nombreux et difficilement quantifiables. Cependant, les impacts concernant la récurrence et l'amplitude des risques existent, posant ainsi la question de la durabilité et la réévaluation des ouvrages dédiés à la maîtrise de ces risques et la question des phénomènes impactant sur le changement climatique et l'augmentation des risques.

- L'impact de l'urbanisation devra être prise en compte dans le cadre des entités paysagères de qualité et de la préservation des cônes de vue afin de limiter une homogénéisation du territoire.



2. ...A LA NATURE JARDINÉE ET FERTILE

> Plaine agricole à Vésonne, FAVERGES

Au 17ème siècle, la curiosité vers les hauteurs est peu à peu écartée, seul le pastoralisme investit les hauteurs. L'activité agricole façonne davantage la plaine. Le caractère rural et investi des Sources du Lac d'Annecy prend peu à peu de l'importance.

2.1. LES PAYSAGES À DOMINANTE AGRAIRE

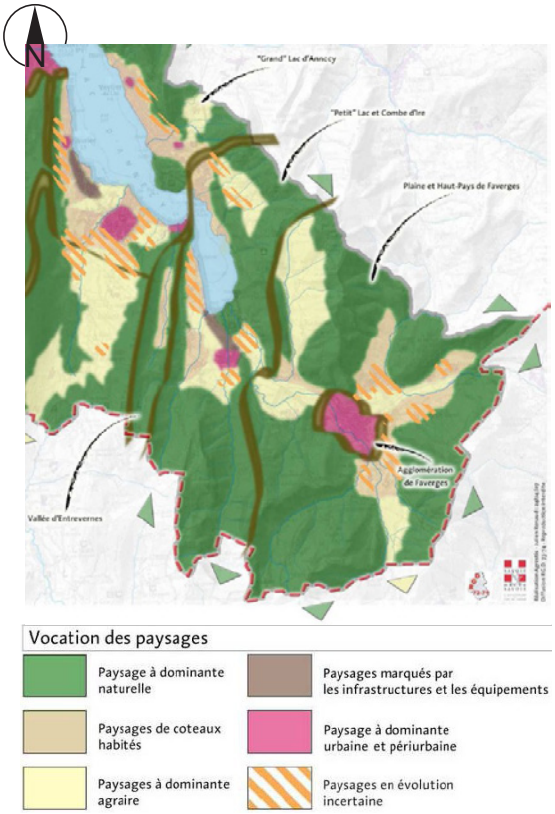

- Carte des unités de paysages -

Source : SCoT du Bassin Annecien

Ces paysages sont décrits dans le SCoT du bassin annécien comme des espaces façonnés et gérés par l'activité agricole, habités et travaillés visiblement par l'homme de façon permanente. Ils ont un rôle fondamental d'entretien d'un paysage ouvert.

L'image de ruralité des Sources du Lac d'Annecy est omniprésente mais n'est pas forcément dominante ou présente de la même façon sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi, même si la plaine de Faverges dégage une ambiance rurale sur certains secteurs, d'autres atmosphères comme des paysages construits, ou encore en mutation existent. Ainsi, la plaine de Faverges n'est pas considérée comme un paysage à dominante agraire dans sa totalité.



- La plaine agricole des Sources du Lac d'Annecy -

Les entités «à dominante agraire» sont principalement concentrées sur les parties planes des bassins de Giez et de Faverges. Seythenex offre également une ambiance paysagère à dominante agraire. Elle diffère des précédentes par son aspect et son accessibilité, il s'agit essentiellement d'espaces agricoles aux formes complexes, difficiles d'accès ou difficiles à exploiter du fait du caractère ancien de ces terres agricoles. On parle alors d'espaces agricoles vestigiales.

Dans la plaine de Giez et Faverges, le bâti agricole est présent et visible sous sa forme contemporaine, l'activité agricole y est dynamique et visible tout au long de l'année. En revanche, sur les autres territoires à dominante agraire, le bâti agricole traditionnel est davantage visible et omniprésent à proximité ou au sein des bourgs.

De manière générale, l'identité rurale de la Communauté de Communes est omniprésente par la présence d'un bâti traditionnel agricole réparti et répété dans chaque entité urbaine du territoire. Ce bâti est un élément patrimonial repère et garant d'une identité au Pays de Faverges.



- Carte des entités paysagères de la Communauté de Communes - *Source : Cittànova*



- Entre la plaine et le piémont au Villard à Faverges -

2.2. DES ESPACES SOUMIS À FORTES PRESSIONS

2.2.1. Le pastoralisme



- Les alpages à MONTMIN -

Les alpages sont des espaces agricoles propres aux territoires de montagne, qui se situent dans plusieurs communes des Sources du Lac d'Annecy. Leurs statuts et l'activité liée sont particuliers et posent la question de leur gestion et de leur devenir au vue des enjeux et pratiques agricoles contemporains.

Ils représentent des espaces agricoles précieux de haute-montagne, permettant une ressource en herbe conséquente. Plusieurs enjeux sont identifiés sur ces espaces:

- Un enjeu écologique majeur dans la biodiversité de haute-montagne en raison de leur aspect ouvert sur des secteurs de forêts
- Un enjeu paysager important pour le maintien d'espaces ouverts sur des espaces occupés par les forêts denses de résineux
- Un enjeu touristique majeur dans l'accueil du public sur une pratique du sport de plein air en constante progression.

Certains de ces enjeux sont parfois en contradiction et posent la question d'une gestion d'ensemble cohérente.

Ces espaces sont concernés par le Plan Pastoral Territorial. Il donne les grands enjeux de conservation des alpages et cible les problématiques comme par exemple la place de la clôture au sein de ces espaces.

Aussi, depuis les années 90, la SEA 74 (Société d'Economie Alpestre de la Savoie) oriente particulièrement ses actions sur le thème du pastoralisme et sur *« la définition et la mise en œuvre d'une politique pastorale visant à l'amélioration des alpages, d'un point de vue matériel, de la structuration collective du foncier et des pratiques visant donc globalement à l'amélioration des conditions de vie des gens de l'alpe.»* (Source : http://echoalpe.com)

De même, le PNR a inscrit des mesures dans la charte dédiée à ces espaces :

- Conforter le pastoralisme, en raison de sa contribution irremplaçable à la richesse biologique des espaces naturels d'altitude de la « montagne parcourue », à leur valeur paysagère, à l'attractivité qui en résulte pour l'offre de tourisme nature, et pour l'image des productions fromagères de qualité du massif des Bauges.
- Améliorer l'accès aux alpages avec une réflexion sur les limites à imposer à leur multifonctionnalité, par une maîtrise rigoureuse de la circulation.
- Améliorer l'équipement des alpages existants et procéder aux mises aux normes pour la poursuite de la transformation fromagère sur site.
- Reconquérir certains alpages d'intérêt paysager, biologique ou touristique, éventuellement pour l'estive de génisses.



- Carte d'état major (1820 / 1866) -
Source : Géoportail / Cittànova

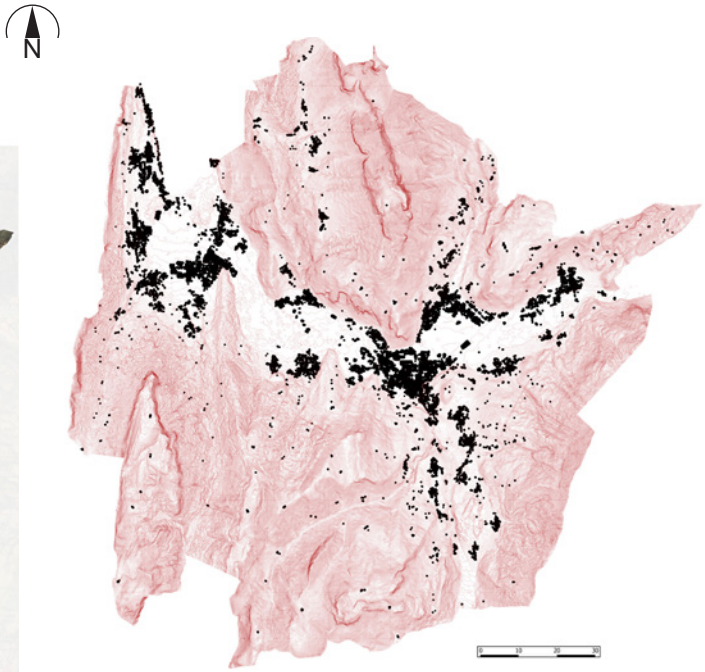

- Carte actuelle de l'implantation bâtie de la CCSLA -
Source : Cittànova

La préservation des terres agricoles a clairement influencé la répartition du bâti à l'échelle de la Communauté de Communes comme l'illustre la carte d'état major de 1820.

En plus de répondre à une logique d'évitement des risques, la logique de préservation des terres agricoles s'est développée, notamment celles de la plaine où les terres sont plus facilement exploitables et de meilleure qualité agronomique que sur les hauteurs.

La comparaison de la carte du milieu du 19ème siècle et de la carte actuelle montre que la progression de l'espace urbanisé n'est plus dans cette logique initiale. En effet, plus facile à investir par une topographie moins présente qu'en piémont ou que sur les hauteurs, l'urbanisation est venue progressivement gagner la plaine au détriment de l'espace agricole.

L'activité agricole était au coeur de la vie dans la Communauté de Communes auparavant et a permis son développement, cependant, d'autres logiques de développement économique et urbain ont été amorcées et ont pris le pas sur l'agriculture. L'activité industrielle s'est développée et l'attractivité du territoire également générant des besoins fonciers grandissant.



- L'implantation stratégique en piémont -

2.2.2. Une logique de préservation héritée mais fragilisée

L'exemple de Saint-Ferreol

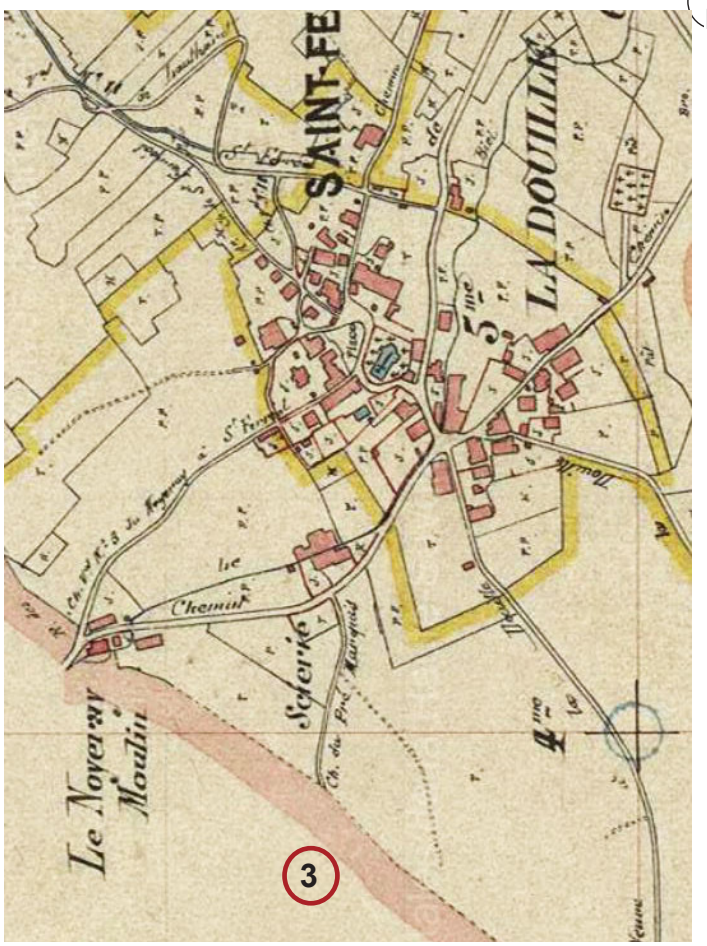

- Cadastre napoléonien Saint-Ferréol(1812 / 1830)
- Source : Archives Départementales / Cittànova

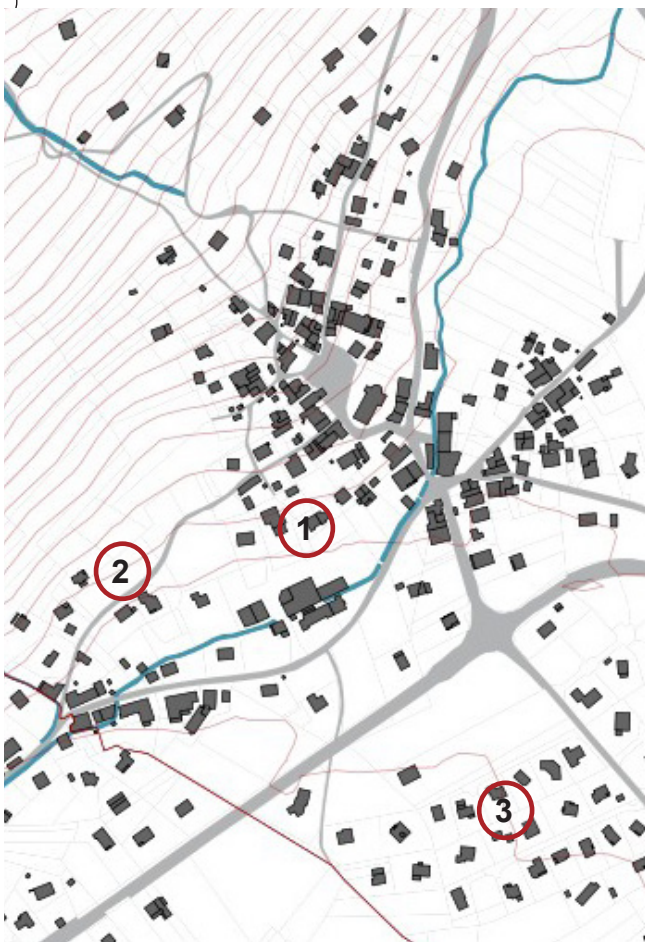

- Saint-Ferréol -
Source : Cittànova



- Nouvelle opération au niveau de la plaine à Saint-Férreol -

Saint-Ferréol s'est implanté en piémont permettant ainsi de préserver les terres au sein de la plaine agricole. Dans un premier temps, la structure initiale s'est épaissie en pourtour directe de celle-ci (1) puis a suivi une logique de développement linéaire (2) le long des axes de desserte parallèles à la plaine. Les coupures d'urbanisation se sont réduites; le bourg a rejoint le hameau voisin Le Noyeray par la rue de la fruitière et le chemin du Pré Corbet. Enfin dans un troisième temps, la commune peu contrainte par la topographie, a orienté son développement par opération (3) vers la plaine où les terrains plans non soumis à des risques sont disponibles.

En procédant par opérations à proximité et sur des terres agricoles en activité, des problématiques de cohabitation entre agriculture et espace urbanisé existent. De même, des espaces agricoles enclavés ou résiduels deviennent par le biais de l'urbanisation, difficiles à exploiter par les agriculteurs.

Une forte pression urbaine

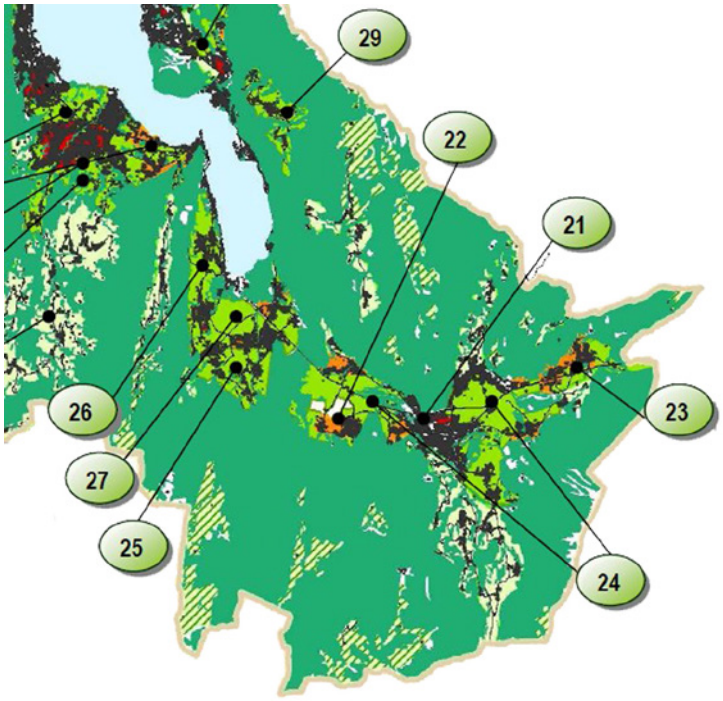

- Carte de pression d'urbanisation - Source : SCOT BA / Blezat Consulting

Agriculture et développement urbain se côtoient. Les terres agricoles restent essentielles au bon fonctionnement des exploitations et offre une ressource alimentaire et en fourrage importante.

L'agriculture de la Communauté de Communes de Faverges se trouve au croisement d'une superposition d'enjeux :

- Un enjeu agricole fort : des terres agricoles rares en proportion du fait de zones de replat réduites
- Un enjeu paysager : il réside dans le maintien de milieux ouverts
- Un enjeu écologique : le secteur de la Communauté de Communes est le seul passage encore fonctionnel pour la biodiversité entre les deux grands massifs des préalpes : Bauges et Bornes.

Le SCoT du bassin annécien cible clairement les enjeux par espace urbanisé et localise également les espaces agricoles à forts enjeux.

- *Au contact direct avec le front d'urbanisation, des espaces agricoles voués à disparaître (enclavés ou projets définis) (21)*
- *A Marlens s'est développée une urbanisation diffuse qui a mité l'espace agricole. La zone tend à être mitée autour du hameau Thermesay, malgré la présence de tènements importants (entre route et piste cyclable notamment) (23)*
- *Entre Faverges et Marlens, et entre Faverges et Doussard, on observe des zones agricoles de coupure, très homogènes (24)*
- *Lathuile et Doussard présentent un développement important de l'urbanisation, avec un mitage plus ou moins important de l'espace (notamment Marceau, Arnand, Chevaline) (25). Sur Lathuile, les zones situées entre l'urbanisation et la montagne (Chaparon, les Chevilly) ne sont pas forcément « mitées » elles mêmes, mais présentent des difficultés d'accès du fait de l'urbanisation des coteaux(26).*

En 15 ans, 154 hectares ont été urbanisés sur le territoire de la Communauté de Communes, majoritairement sur des terres agricoles, soit près de 10ha/an. Afin de répondre aux enjeux du territoire et au Grenelle 2, la Communauté de Communes devra au sein du PLUi envisager une consommation inférieure à la consommation de terres agricoles enregistrée durant les dix dernières années.

De nombreux enjeux d'aménagement sont directement liés au document de planification urbaine comme le maintien de coupures agricoles entre les différentes zones urbaines (entre Giez et Doussard ainsi qu'entre Lathuile et Doussard notamment) afin d'éviter une continuité urbaine de Lathuile à Faverges.

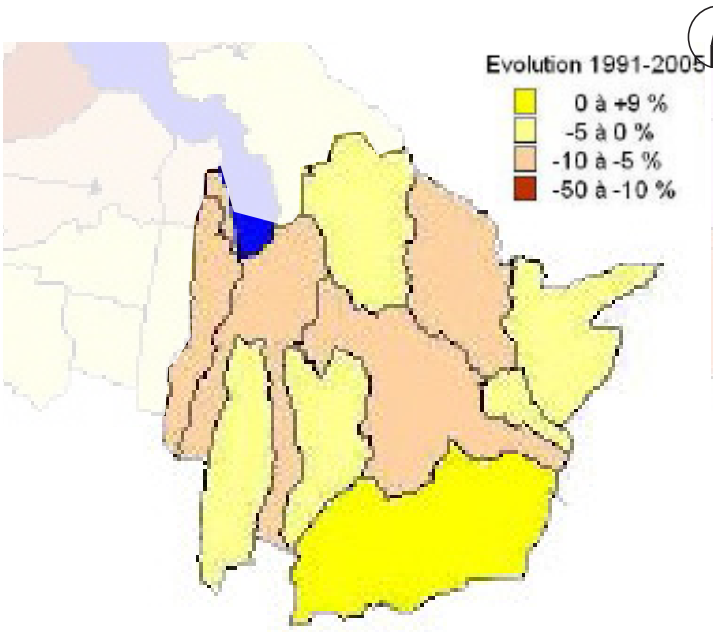

- Evolution des surfaces agricoles entre 1991 et 2005 -
Source : SCOT BA / Blezat Consulting

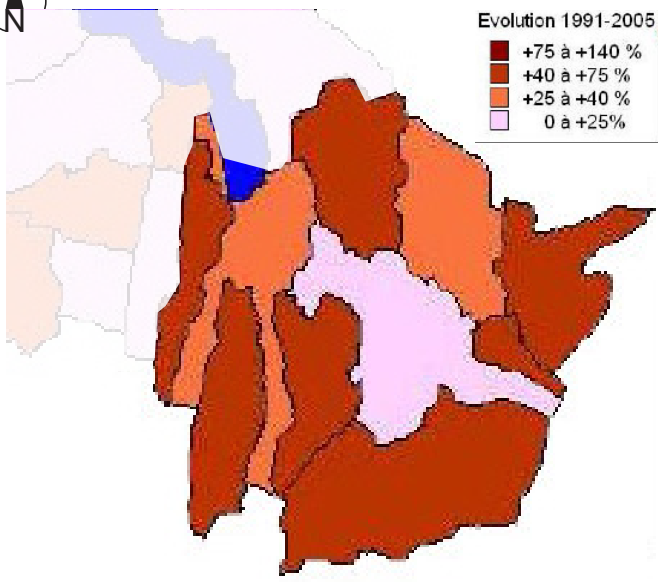

- Evolution des surfaces urbanisées entre 1991 et 2005 -
Source : SCOT BA / Blezat Consulting

Les cartes ci-dessus illustrent l'évolution des surfaces agricoles entre 1991 et 2005 ainsi que la progression des surfaces urbanisées. Ainsi, sur le territoire intercommunal, l'ensemble des communes a connu une augmentation des surfaces urbanisées, relativement mesurée à Faverges. Parallèlement, une seule commune a connu une progression des surfaces agricoles : Seythenex. Ainsi, à l'exception de Seythenex, le développement de l'urbanisation se réalise au détriment de la surface agricole.

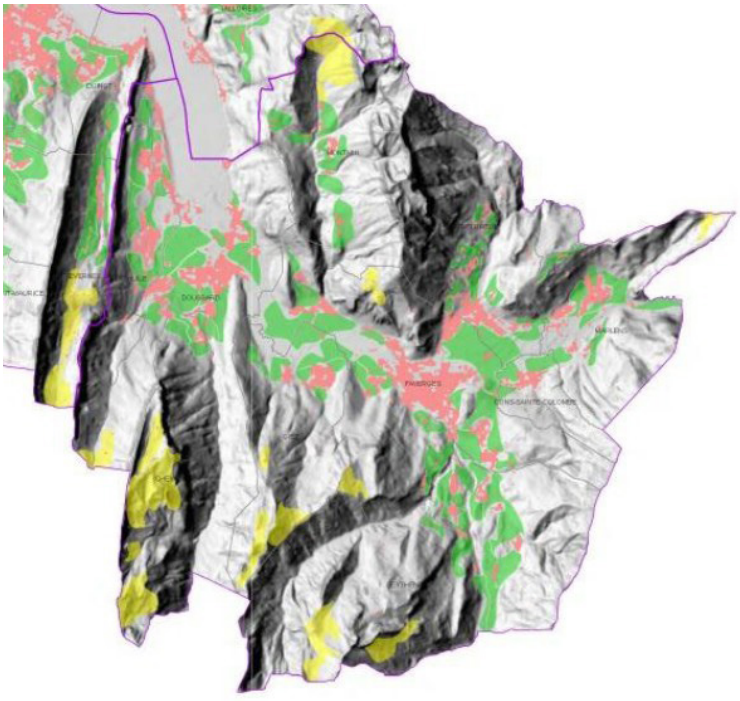

- Enjeux sur les espaces agricoles par le SCoT -
Source : SCOT BA

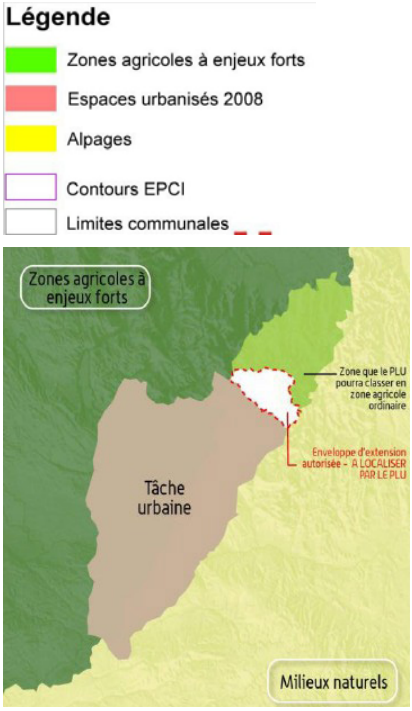

- Démonstration du zonage préconisé -
Source : SCOT BA

Le SCoT a ainsi identifié les espaces agricoles à fort enjeu. En effet, toutes les surfaces notifiées comme zones agricoles à enjeux forts feront l'objet d'une attention toute particulière dans le cadre de l'élaboration du PLUi. En parallèle, la Chambre d'Agriculture a d'ores et déjà localisé les espaces soumis à des enjeux forts (sous pression foncière forte notamment et de qualité agronomique importante). Ils feront l'objet d'un sous-zonage particulier (voir carte ci-dessus).

Une pression des espaces naturels

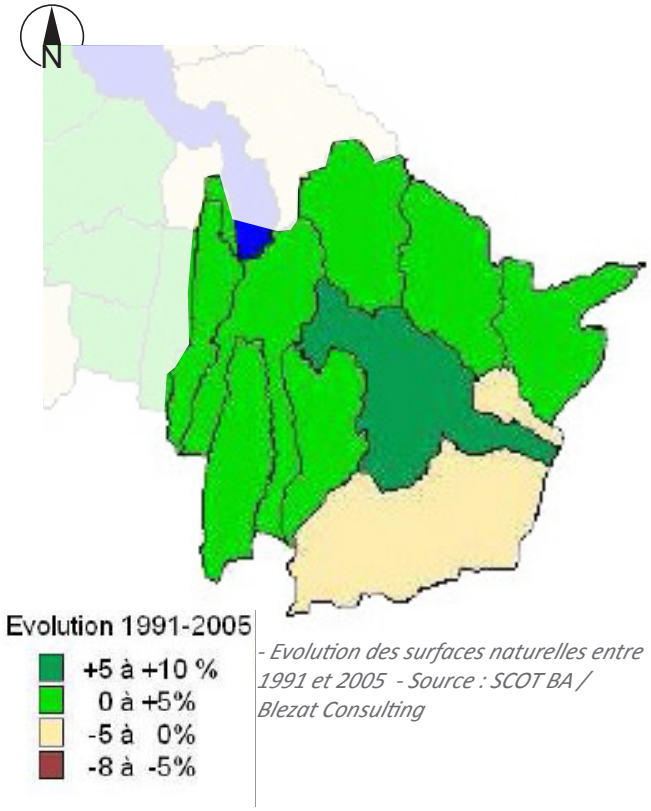

- Evolution des surfaces naturelles entre 1991 et 2005 - Source : SCOT BA / Blezat Consulting

Les espaces agricoles de la Communauté de Communes sont également soumis à la progression des espaces naturels. En effet, l'évolution des surfaces naturelles entre 1991 et 2005 montre une augmentation de ces dernières sur le territoire, comprise entre 0 et 10%, à l'exception de Seythenex et de Cons-Ste-Colombe.

Le reste du territoire est concerné par une progression des espaces forestiers et de certaines parcelles en friches. Les terres agricoles les plus marquées par la topographie et difficiles d'accès (vestigiales pour la plupart) autrefois cultivées, sont aujourd'hui délaissées et sont les premières concernées par un enfrichement.

A noter que dans un but de maintien de l'activité forestière et afin de contenir le massif boisé dans ses limites actuelles, la CCSLA est en cours de réflexion pour la réalisation d'un schema de desserte forestiere intercommunal.

Certaines communes comme Cons-Ste-Colombe ont fait l'objet d'une PLGE (PLan de Gestion et de l'Environnement). Ce plan a permis de limiter la fermeture des paysages. En effet, les parcelles de piémont sont les premières parcelles à connaître le phénomène d'avancée de l'espace forestier. Au sein des alpages également, une progression de l'espace forestier est également observable.

La progression de ces espaces génère une fermeture progressive des paysages de la Communauté de Communes. Les limites entre l'espace urbanisé et les premières forêts s'estompent rendant de plus en plus difficile à lire les espaces les uns avec les autres. Chaque unité (verger, espace urbanisé, parcelle agricole...) devient difficile à discerner d'un ensemble relié par l'espace forestier qui progresse.

Territoires	Taux de boisement
C.C Cruseilles	31,4%
C.C Fier et Usses	24,8%
C.C Tournette	53,5%
CC rive gauche Lac Annecy	56,0%
C.C Pays de Faverges	54,4%
C.C Pays de la Filliere	37,0%
Moyenne SCOT	40,40%

- Surfaces boisées des CC du SCoT BA - Source : SCOT BA / Blezat Consulting



- Depuis les hauteurs de Seythenex -

2.3. ARCHITECTURE ET PATRIMOINE AGRICOLES

2.3.1. La ferme traditionnelle et contemporaine

La ferme traditionnelle



- Exploitation agricole à SEYTHENEX - Source : SIG / Cittànova

La ferme traditionnelle est un élément omniprésent dans le paysage bâti du territoire. Elle constitue un patrimoine architectural identitaire de par ses volumes et sa récurrence.

La ferme traditionnelle s'implante en périphérie directe du bourg ou du hameau où les terres agricoles sont directement accessibles (1). Dans certains cas, un verger est encore existant (2) et se situe sur les parcelles voisines du bâtiment agricole. Dans le cas ci-contre à Seythenex, l'implantation traditionnelle est conservée.

Dans le cas des hameaux, l'implantation de la ferme est souvent à l'origine de ce dernier. La ou les exploitation(s) se retrouvent ainsi au coeur de l'espace urbanisé suite à son développement. Dans le cas de hameaux comme le Villard de Faverges, les bâtiments d'exploitation se situent à présent dans l'espace urbain entraînant des gênes pour la circulation des engins agricoles (tracé rouge dans les cartes) ou encore dans la cohabitation de zones nouvellement urbanisées.



- Exploitation agricole à DOUSSARD- Source : SIG / Cittànova



- Bâtiment agricole au Villard sur FAVERGES -

Réalisé à l'origine en périphérie, le développement linéaire a créé une coupure entre l'exploitation et les terres agricoles comme le montre l'exemple d'une exploitation à Doussard. Le tracé de la circulation des engins agricoles montre des espaces accessibles en fin de voie sur certaines opérations urbaines ou entre divers étalements linéaires complexifiant ainsi le déplacement.

La ferme contemporaine



- Répartition du bâti agricole sur Vésonnes et Le Villard à FAVERGES -

Les bâtiments agricoles contemporains se distinguent des bâtiments agricoles traditionnels à la fois par leur architecture et leur emplacement. En effet, la majeure partie des nouvelles exploitations se situent en marge de tout espace urbanisé. Elles se concentrent à proximité ou au sein de la plaine pour la plupart.

Les bâtiments agricoles ne bénéficient pas ainsi de la même qualité d'insertion paysagère sur le territoire. En effet, dans la plaine, les éléments verticaux sont peu présents et les dégagements visuels très larges rendant le bâtiment agricole visible depuis des points de vue lointains. La structure allongée aux formes géométriques permet cependant d'offrir une intégration paysagère simple sans générer de rupture flagrante avec le paysage environnant. Seuls les abords sont parfois peu qualitatifs (amas de matériaux et de machinerie sur des espaces importants). La présence de bâtiments contemporains témoignent également de la dynamique agricole du territoire.

Dans le cas de bâtiments agricoles contemporains installés en piémont, la présence d'une topographie amorcée ainsi que d'éléments verticaux comme des arbres, bosquets, permettent d'insérer plus facilement et intuitivement le bâtiment dans son contexte.



- Bâti agricole contemporain au Villard à FAVERGES -



- Bâti agricole contemporain à LATHUILE -

2.3.2. Les structures végétales agricoles

Les structures végétales liées à l'agriculture sont peu présentes dans la diversité, à l'exception des vergers et des vignes sur les coteaux. Initialement biens présentes, ces structures disparaissent progressivement.

Sur les coteaux, les vignes ne sont plus exploitées autant qu'avant; la déprise agricole est aussi visible sur ces espaces.

Les vergers n'ont plus leur vocation de production agricole initiale, mais certains d'entres eux sont conservés au sein d'opérations urbaines dans l'espace public ou pour une production privée. Ils font l'objet d'un enjeu de préservation au sein du plan du Parc Naturel Régional.



- Lieu-dit Les vergers à LATHUILE -

Les vergers peuvent constituer des éléments participant à l'intégration paysagère des nouvelles opérations. Ils permettent de conserver un aspect identitaire et rural à l'opération et constituer un espace public comme aux Vergers à Lathuile. Ils représentent aussi un élément de transition entre espace urbanisé et espace agricole.

Les enjeux de préservation de ces éléments ne doivent pas faire oublier le caractère «vivant» du verger; en effet, l'état phytosanitaire et l'évolution du verger doivent également être pris en compte.



- Reliquats de vergers à DOUSSARD -



- Vergers à LATHUILE -

Le bâti agricole isolé



- Les prés Ronds / Refuge du Pré-Vérel à MONTMIN -
Source : SIG / Cittànova



- Les prés Ronds / Refuge du Pré-Vérel à MONTMIN -

Comme il a été évoqué précédemment au chapitre de «la ponctuation et de l'exception», le bâti isolé est souvent lié à l'activité agricole. Le bâti agricole d'alpage sous la forme de bergerie ou de chalet est concerné par des enjeux de devenir. En effet, leur caractère isolé et peu utilisé engendre un bâti qui tend à disparaître ou à se détériorer, et dont l'accessibilité rend difficile à entretenir.

La reconversion touristique de certains de ces éléments a été réalisée pour certains d'entre eux sur la Communauté de Communes et est à corréler avec les enjeux de préservation d'espaces naturels sensibles et du traitement des abords permettant l'accueil des touristes.

Le bâti agricole traditionnel

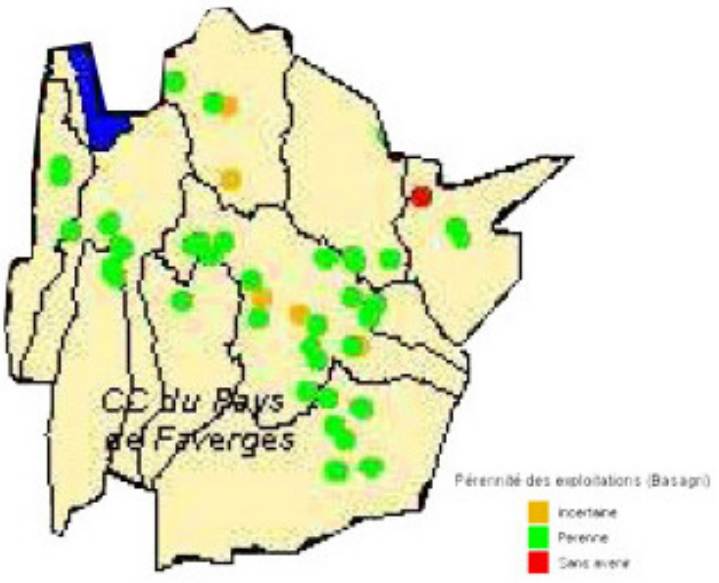

- Pérennité des exploitations - *Source : SCOT BA / Blezat Consulting*

La pérennité de l'activité agricole est directement liée au siège de l'exploitation et de ses projets à courts, moyens et longs termes. En effet, dans le cadre du PLUi, la connaissance des projets à l'échelle de chaque exploitation est ainsi prise en compte afin d'anticiper toute possibilité d'évolution dans le temps. Ainsi, dans le règlement et le document graphique, chaque projet devra être intégré.

Le devenir du bâti agricole traditionnel, notamment les fermes, est un enjeu considérable dans le cadre du PLUi. Il s'agit d'un enjeu tant sur le plan patrimonial que sur les enjeux liés au logement et à la préservation des terres agricoles.

Les volumes conséquents offrent des opportunités de création de logements intéressantes et non négligeables. Les coûts engendrés par la rénovation de ces bâtiments entraînent des déclinaisons peu heureuses où l'architecture initiale est difficilement mise en valeur et parfois dégradée.

De nombreux exemples sur le territoire montrent des bâtiments agricoles ayant perdu leur fonction agricole initiale. Le premier étage est conservé comme habitation voire parfois réaménagé, cependant le rez-de-chaussée reste vacant sur une large partie ou encore la partie de stockage souvent pour les mêmes raisons que pour une rénovation ou réhabilitation de ces bâtiments.



- Bâti agricole de stockage SEYTHENEX -



- Bâti agricole réaménagé à Les Prières à SEYTHENEX -

La reconversion du bâti agricole

Les nombreux bâtiments agricoles participent à la construction d'une identité rurale comme les annexes, les chalets, les bergeries, les fermes ou plus particulièrement les fruitières. Leurs volumes et leurs tailles pour la plupart offrent des possibilités de réhabilitation intéressantes.



La réhabilitation en 2005 de la fruitière de Cons-Ste-Colombe en est un bon exemple. Elle accueille aujourd'hui une maison d'entreprise.

- Réhabilitation de la fruitière de CONS-STE-COLOMBE -

2.4. UNE ACTIVITÉ TOURNÉE VERS LA PRODUCTION DE LAIT

L'agriculture a façonné une identité rurale et généré des paysages en lien direct avec certaines pratiques agricoles. L'activité agricole des Sources du Lac d'Annecy est essentiellement tournée vers la production de lait et la transformation de ce dernier. Ainsi, l'identité rurale du territoire se traduit à différents niveaux dans le paysage des Sources du Lac d'Annecy.

Elle se traduit d'une part par la présence animale qui anime le territoire véhiculant une image dynamique et habitée des espaces agricoles, et d'autre part par une présence architecturale omniprésente. Au sein même de l'espace agricole, les cultures et les espaces ouverts de pâturage ou pour le fourrage sont particuliers aux territoires de montagne de Savoie. Ils offrent des ouvertures paysagères non négligeables dans un paysage aux horizons fermés par la topographie ou par la présence de plus en plus importante de l'espace forestier.



- Lathuile -



- Seythenex -

L'agriculture est une activité structurante du territoire et est aujourd'hui au coeur de nombreuses dynamiques qui dépassent le seul cadre de la production.

Elle joue un rôle :

- En tant qu'organisateur historique de la répartition des implantations humaines,
- En tant qu'aménageur et gestionnaire de l'espace rural
- En tant que générateur de paysage,
- En tant que condition à la fonctionnalité des espaces supports de la Trame Verte et Bleue
- En tant que moteur d'une filière économique
- En tant que créateurs d'emplois directs et indirects
- En tant que valorisation du terroir
- En tant qu'activité économique

Dans ce cadre, la Charte du Parc a choisi de *« préserver et permettre le développement des dix coopératives laitières et et viticoles identifiées »* sur son territoire.



- Affiche de la fête de la vache 2013-
Source : www.faverges.fr

SYNTHÈSE

➔ L'identité rurale de la Communauté de Communes est omniprésente mais n'est pas dominante sur l'ensemble du territoire. Elle concerne essentiellement la plaine de Faverges sur les parties planes des bassins de Giez et de Faverges. De même, Seythenex est concernée par une identité agraire forte mais d'un autre ordre avec des espaces agricoles plus contraints.

➔ L'espace agricole représente un enjeu de taille au sein du PLUi. En effet, il est actuellement soumis à de fortes pressions urbaines et également à la pression des espaces naturels en progression (espace forestiers notamment).

➔ Les alpages sont des espaces agricoles particuliers qui regroupent à la fois des enjeux écologiques, paysagers mais aussi touristiques. Le PNR a inscrit des mesures de préservation et de gestion dans la charte du Parc.

➔ La logique de préservation des terres agricoles a clairement influencé la répartition originelle du bâti sur la CCSLA comme le montre la carte d'implantation du milieu du 19ème avec la majorité des villages et hameaux installés en piémont.

➔ La logique de préservation des terres agricoles est de moins en moins respectée et l'urbanisation progresse vers la plaine des Sources du Lac d'Annecy. Cette tendance s'observe sur l'ensemble des communes du territoire intercommunal.

➔ Espace sous pression urbaine, l'espace agricole fera l'objet d'une attention toute particulière quant à son évolution au sein du PLUi.

➔ Le bâti agricole traditionnel participe à une identité rurale forte à l'échelle de l'intercommunalité par son omniprésence ainsi que par son architecture imposante. La progression de l'urbanisation a parfois généré des problèmes de cohabitation avec l'espace urbanisé ainsi que des problèmes de circulation pour les engins agricoles.

➔ Il représente également un patrimoine architectural de qualité et des opportunités de réhabilitation et de rénovation importantes.

➔ Les structures végétales liées au monde agricole comme les vergers et les vignes sont aujourd'hui en net recul et font l'objet d'enjeux de préservation au sein de la charte du PNR.

➔ Aujourd'hui, l'agriculture est au coeur de nombreuses dynamiques. Elle joue un rôle économique à plusieurs niveaux (emplois, transformation de la matière première...), paysager dans la gestion de l'espace rural, écologique dans la fonctionnalité des espaces supports de la trame verte et bleue ou encore de valorisation du terroir (comme l'évoque la dernière partie de l'Etat Initial de l'Environnement).

Évolution prévisible du territoire :

- Alors que l'évolution du prix du lait reste un levier déterminant pour le devenir de l'activité agraire sur le territoire, cet élément n'en reste pas moins externe et les leviers d'actions pour agir sur la pérennité de la filière laitière à l'échelle du territoire, sont limités.

- Il sera néanmoins possible de protéger et de limiter la fermeture de ces zones agricoles au travers du règlement du PLUi afin de s'assurer que la durabilité de l'économie agricole ne cède pas aux pressions urbaines du territoire.

- Une modernisation des pratiques agricoles pourra également engendrer des évolutions paysagères, à travers l'architecture agricole contemporaine. Aussi, la modernisation des pratiques agricoles peut potentiellement occasionner le délaissement des espaces complexes à exploiter, faisant l'objet d'un intérêt patrimonial, paysager et écologique.

- Le regain d'intérêt pour les filières courtes, de la part des consommateurs, est une opportunité devant être prise en compte pour faire perdurer l'économie locale du territoire et pouvoir assurer le maintien des exploitations de plus petites tailles.



3. LE DIAGNOSTIC AGRICOLE

> Plaine agricole à CHEVALINE

Préambule sur l'organisation du diagnostic pour la thématique agricole :

Un diagnostic agricole a été spécifiquement réalisé dans le cadre de l'étude.
Il a permis une approche globale sur l'espace agricole, que viennent compléter sous certains aspects d'autres parties du diagnostic.
Cette partie aborde ainsi les espaces agricoles principalement dans leur dimension économique et sociale. La partie 2 de l'état initial de l'environnement aborde la thématique sous un angle environnemental, patrimonial et paysager.

Sources :
Recensement Général Agricole (RGA) 1988, 2000 et 2010
Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin Annécien
Questionnaire aux agriculteurs du territoire (2014)
Diagnostic PSADER, Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (2010)
Etude SAFER (2010)
Diagnostic du territoire des pays de Faverges et du Laudon et synthèses communales (SIVOM Pays de Faverges, SIVM de la Rive Gauche du Lac) (1998, 1999)

3.1. AUTOUR DE L'ÉLEVAGE

L'agriculture est fortement orientée vers l'élevage bovin avec 4 communes sur 10 dont l'orientation technico-économique principale est l'élevage laitier et 3 communes sur 10, l'élevage bovin mixte. L'orientation de Montmin, Doussard et Seythenex est la polyculture-le polyélevage ou les autres herbivores (caprins). L'élevage bovin mixte n'était dominant que sur la commune de Seythenex en 2010. Le modèle de la polyculture-polyélevage, dominant sur trois communes en 2000 (Faverges, Lathuile et Marlens) a été remplacé par un modèle dominant de l'élevage laitier (Lathuile) ou bovin mixte (Faverges, Marlens).

La prédominance des praires est notable : les superficies toujours en herbe représentent 75% à 100% de la Surface agricole utilisée de 7 communes de la CCSLA.

Les données sont secrétisées concernant les communes de Cons-Sainte-Colombe, Giez et Lathuile, dont les exploitations sont majoritairement orientées vers l'élevage de vaches laitières.

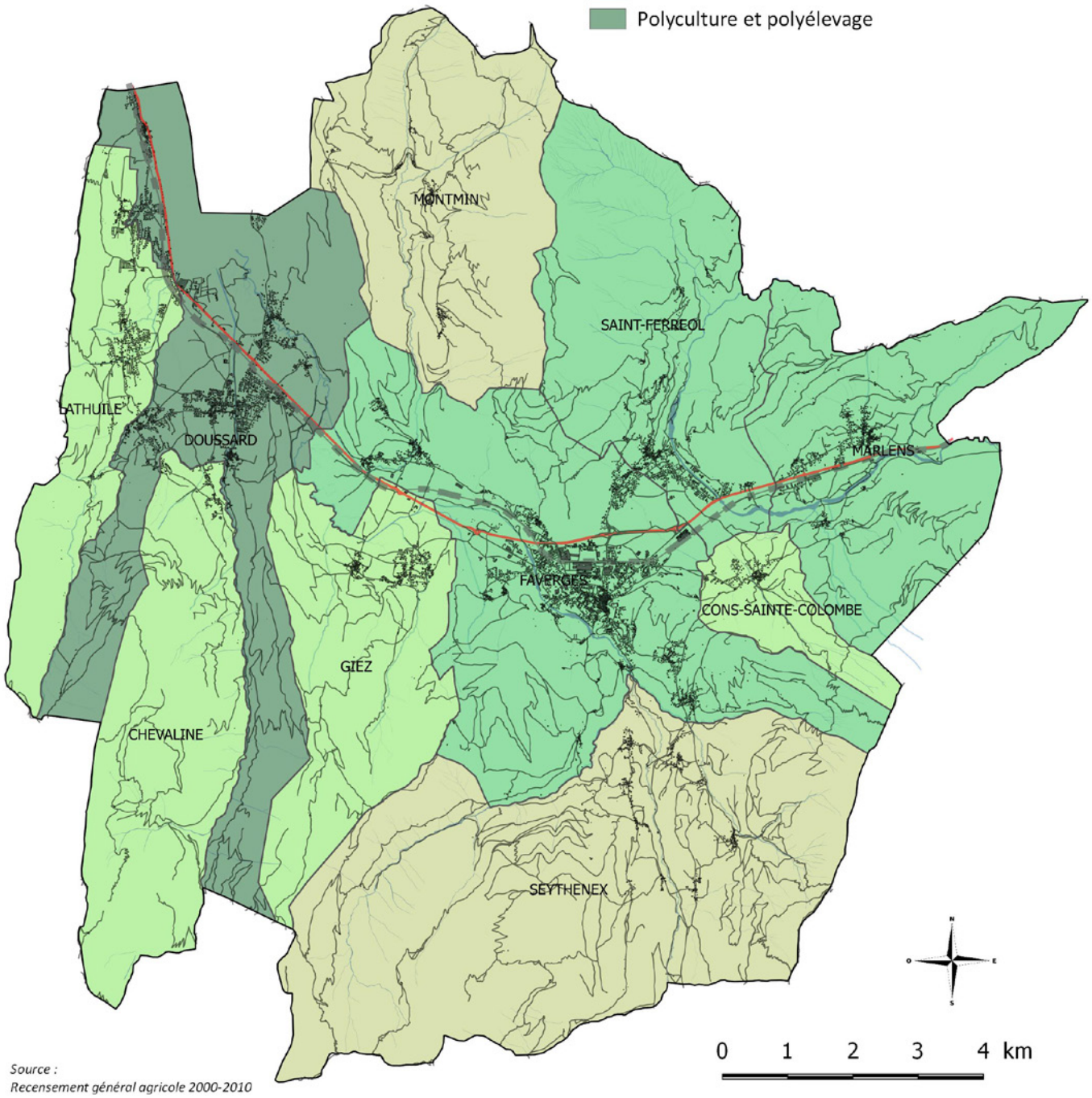

Source :
Recensement général agricole 2000-2010

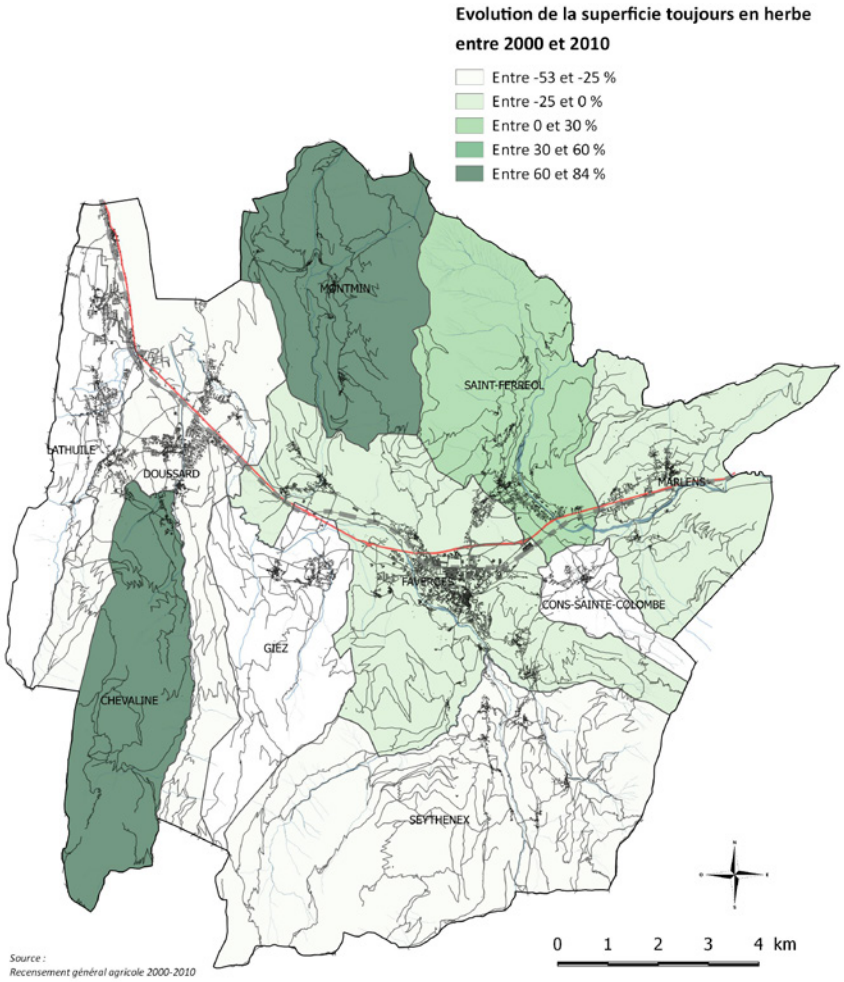

~ 80%

de la surface agricole utilisée est des prairies permanentes

La superficie toujours en herbe a réduit de plus de moitié entre 2000 et 2010.

Il est cependant notable que quelques communes gagnent de la superficie toujours en herbe entre 2000 et 2010 telles que Chevaline (+223 ha), Montmin (+114ha) ou Saint-Férréol (+54ha).

La commune de Faverges perd de la surface de prairie entre 2000 et 2010 (-31 ha) mais son évolution entre 1988 et 2000 est notable : + 227 hectares.

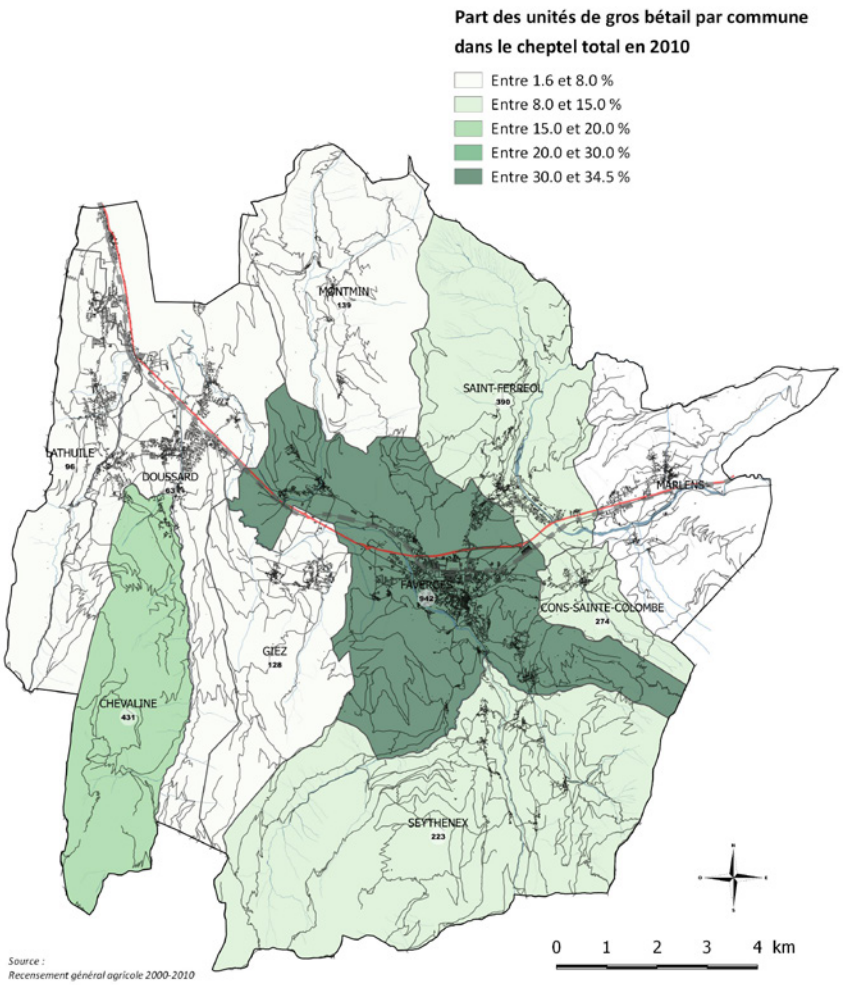

~ 2700

unités en gros bétail (cheptel sur la Communauté de communes)

La commune de Faverges concentre plus du tiers du cheptel total sur la CCSLA toutes têtes de gros bétail confondues.

Au moins 70% du cheptel correspond à l'élevage bovin.

Les communes de Faverges, Marlens et Saint-Ferréol sont par ailleurs les communes qui concentrent le plus d'exploitations pratiquant l'élevage hors-sol. Ce sont les trois communes sur la CCSLA dont la principale orientation technico-économique est celle de l'élevage bovin mixte.

L'élevage hors-sol est pratiqué par 100% des exploitations sur Marlens, 60% sur Saint-Férréol et un quart des exploitations sur Faverges.

Le registre parcellaire graphique (2012) fait clairement ressortir le maillage de prairies permanentes dans l'espace de plaine entre les trois massifs : massif des Aravis, le massif de la Tournette et le massif des Bauges.

On retrouve de vastes parcelles d'estive dans les hauteurs de Montmin, Chevalines, Seythenex ou encore Giez. Les quelques surfaces de prairies temporaires se concentrent dans la plaine.

Quelques parcelles de culture céréalière (blé tendre, maïs, autres céréales) sont à noter, exclusivement à proximité de l'axe majeur de la CCSLA, la RD1508.

Légende

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Tournesol
- Autre oléagineux
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Semences
- Gel
- Gel industriel
- Autres gels
- Riz
- Légumineuses à grains
- Fourrage
- Estives landes
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Vergers
- Vignes
- Fruit à coque
- Oliviers
- Autres cultures industrielles
- Légumes-fleurs
- Canne à sucre
- Arboriculture
- Divers
- Non disponible

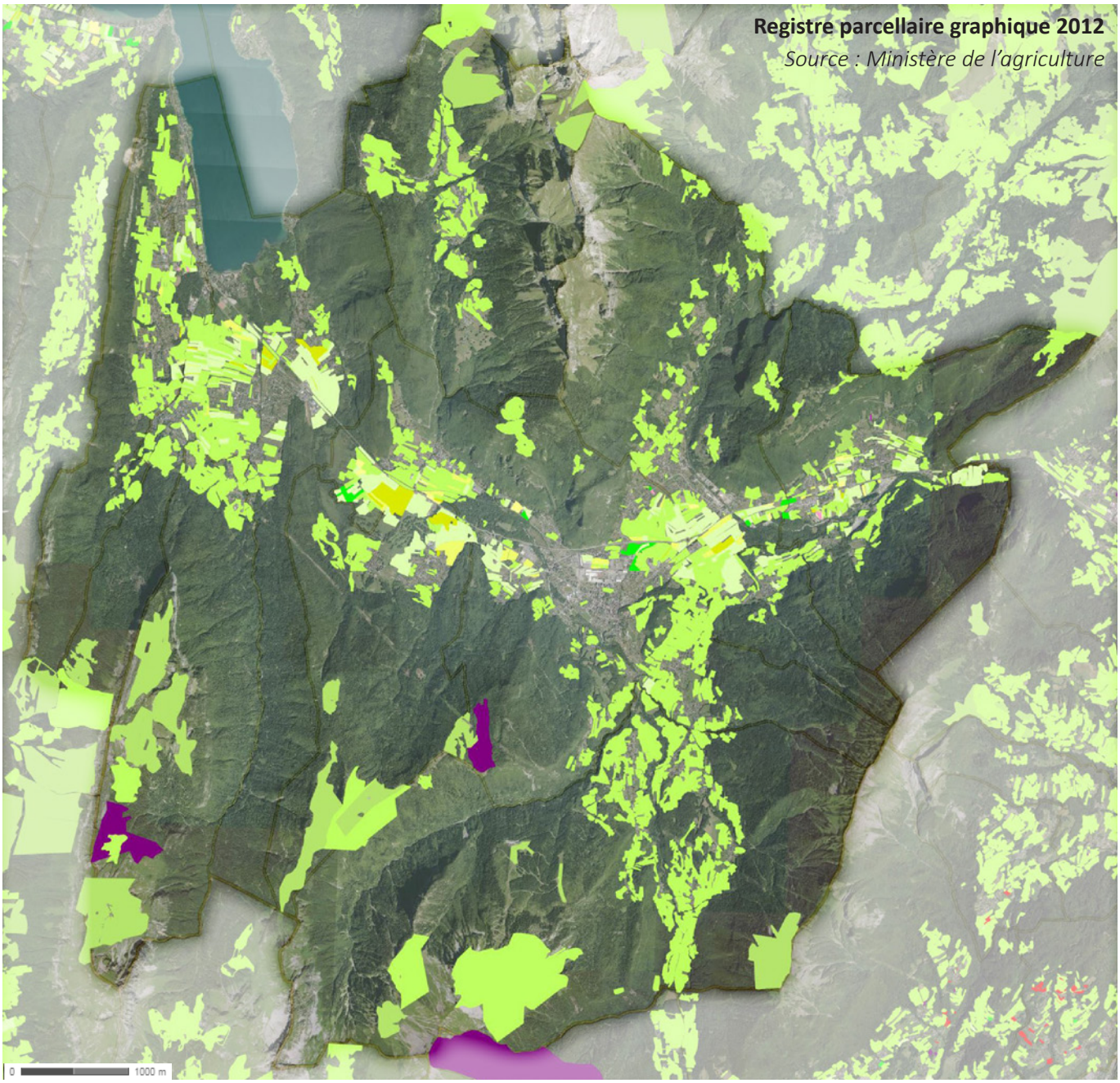

Registre parcellaire graphique 2012
Source : Ministère de l'agriculture

3.2. UNE ACTIVITÉ EN MUTATION

L'intercommunalité compte 64 exploitations agricoles en 2010, soit environ 3 fois moins qu'en 1988 (186 exploitations). La diminution du nombre d'exploitations touche toutes les communes, dans des proportions qui sont à distinguer. Marlens est la commune qui a connu la plus forte régression, passant de 29 à 7 exploitations en une vingtaine d'années.

Faverges est la commune qui compte le plus d'exploitations avec 22 sièges sur la commune. Elle a perdu plus de la moitié de ses exploitations entre 1988 et 2010. En moyenne, on compte 6 exploitations par commune. Chaque commune de la CCSLA compte au moins un siège agricole.

La perte conséquente du nombre d'exploitations sur Saint-Ferréol, Marlens, Montmin, Seythenex, Lathuile et Faverges (le Haut) est la traduction d'une déprise agricole décrite depuis les années 1990 : abandon des terrains et enfrichement, trop faible pression agricole ...

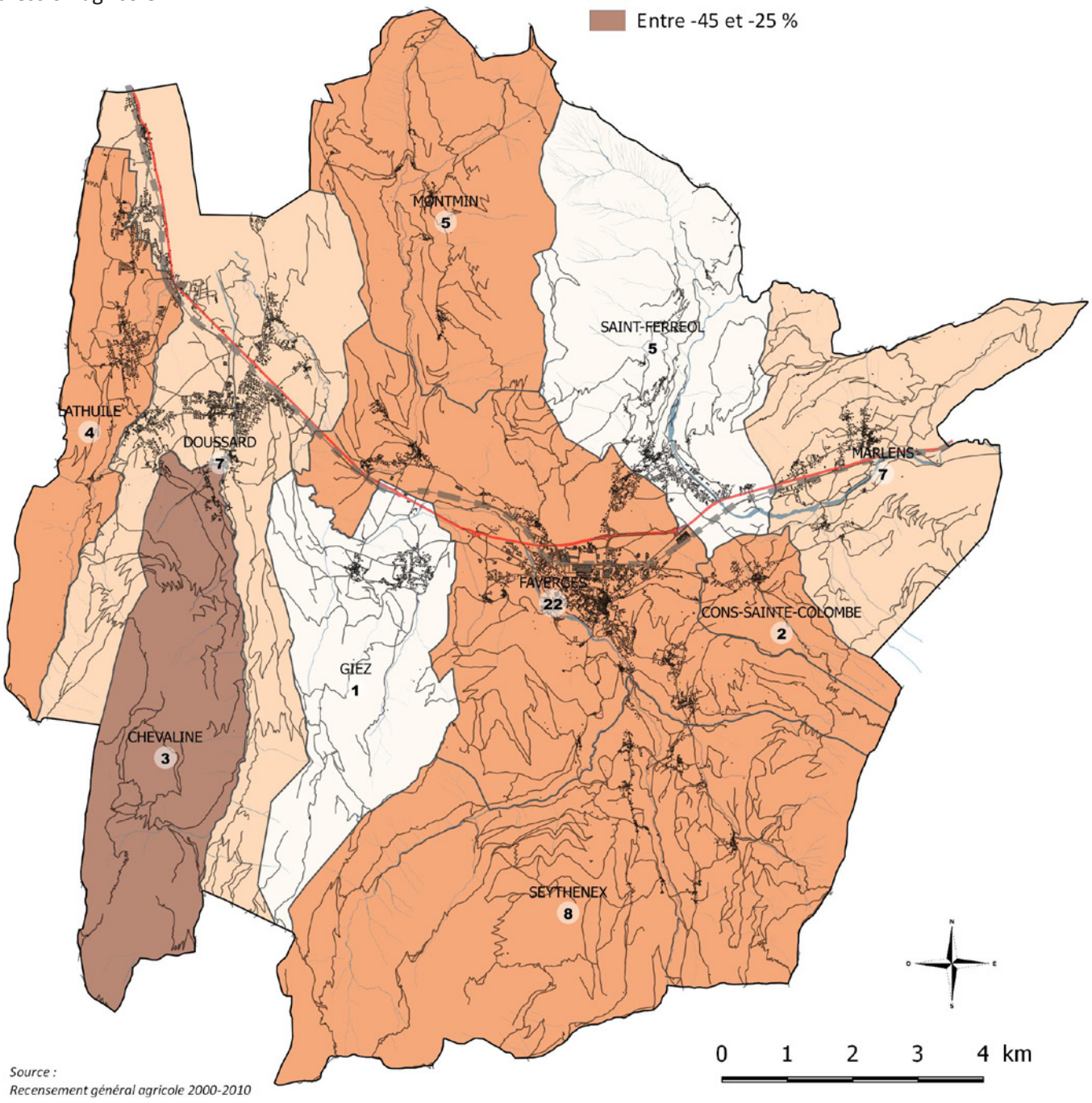

Source :
Recensement général agricole 2000-2010

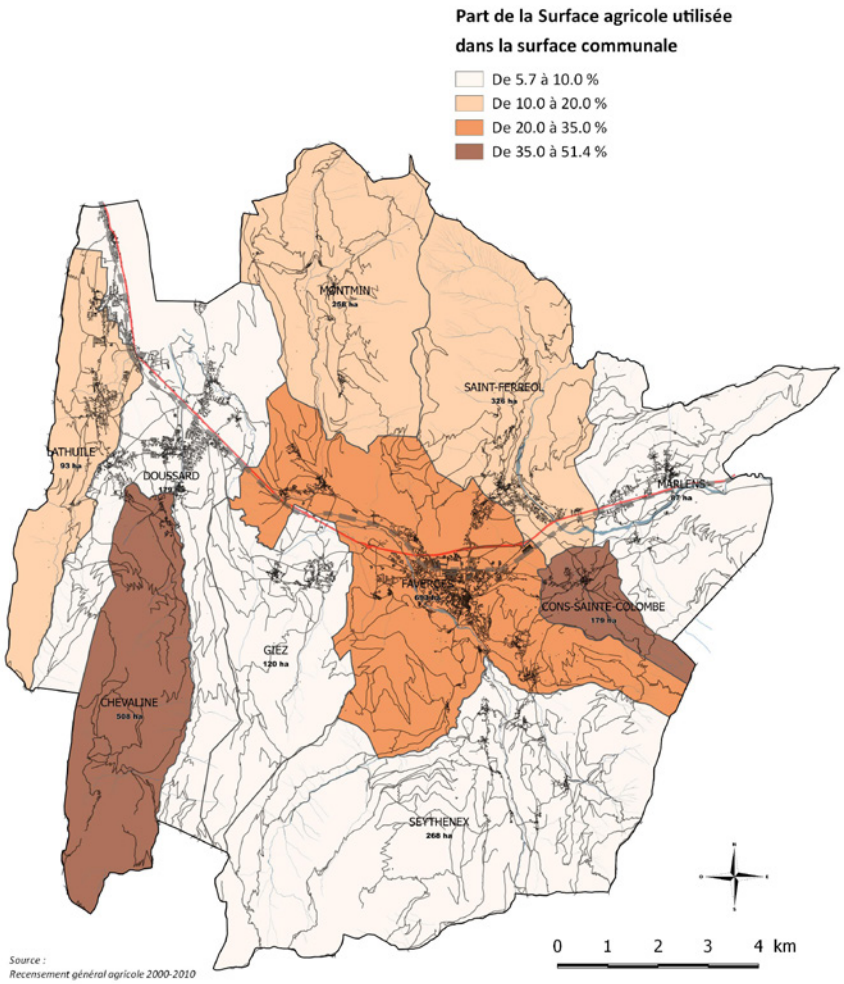

16%

Part de la surface agricole utilisée dans le territoire de la CCSLA

A l'échelle de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, la Surface agricole utilisée représente 16% de la superficie du territoire et 2711 hectares. Les vastes espaces aux reliefs escarpés et l'importance des espaces forestiers expliquent cette faible part de surface agricole utilisée au regard de la surface du territoire.

Faverges concentre la plus forte superficie agricole utilisée avec près de 700 hectares, dont près de 600 hectares de superficie toujours en herbe.

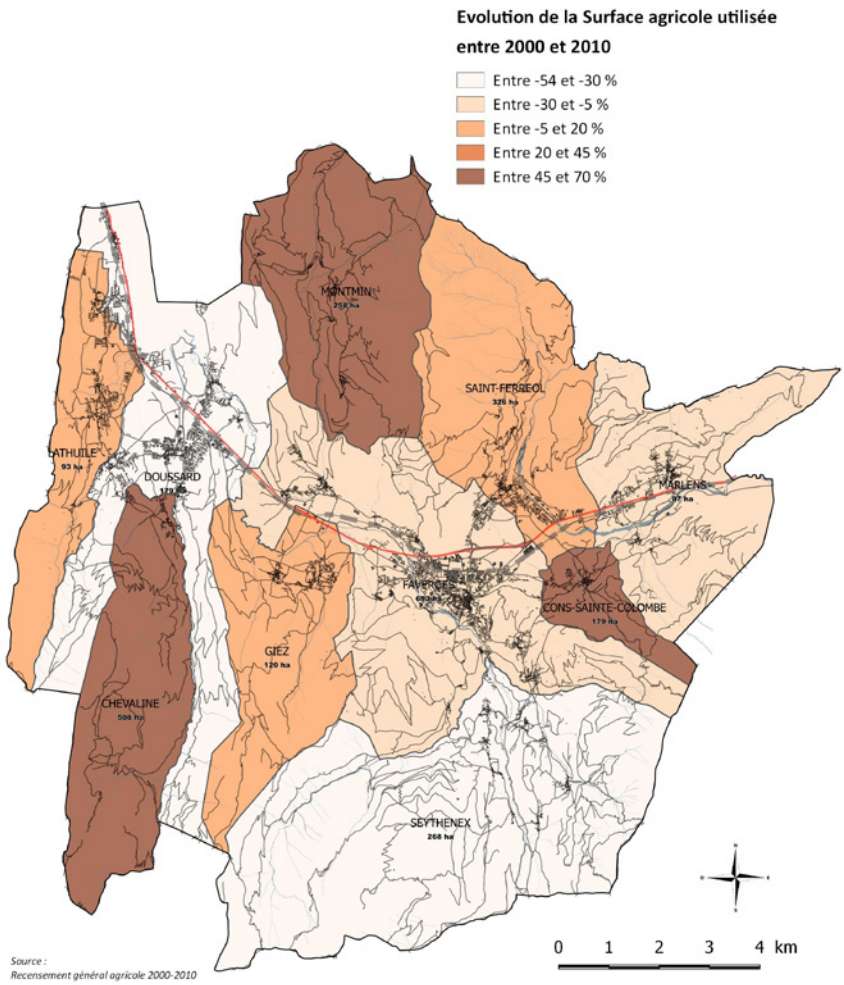

X 2.5

SAU moyenne par exploitation entre 88 et 2010

La Surface agricole utilisée est relativement stable depuis 1988 : passant de 3000 hectares à 2711 hectares en 2010, soit -11,5%.

En revanche, la superficie agricole utilisée en moyenne par exploitation a fortement augmenté, passant de 16,5 hectares en 1988 à 42 hectares en moyenne en 2010.

Les communes de Doussard et Seythenex sont celles perdant le plus de SAU, selon des dynamiques différentes :

- la progression de l'urbanisation et l'enclavement des parcelles pour la première;
- des pentes difficiles, une progression de la forêt, l'abandon de parcelles pour la dernière.

La faible part de la SAU sur le territoire traduit aussi sa concentration sur les secteurs les plus propices à l'exploitation agricole : le secteur de plaine concentrant un relief favorable, des terres agricoles de bonne qualité, une bonne accessiblité. Le Schéma de Cohérence territorial du bassin Annécien a ainsi répertorié des zones agricoles à forts enjeux inscrits dans le Document d'orientations et d'objectifs.

Ces espaces sont principalement concentrés dans la plaine de Faverges, entre le massif des Aravis, le massif de la Tournette et le massif des Bauges. Une forte concurrence se joue sur ces espaces entre les différentes activités : vocation résidentielle, secondaire, tertiaire, agricole, récréative, etc. En effet, les zones repérées représentent près de 2300 hectares, soit environ 85% de la SAU intercommunale.

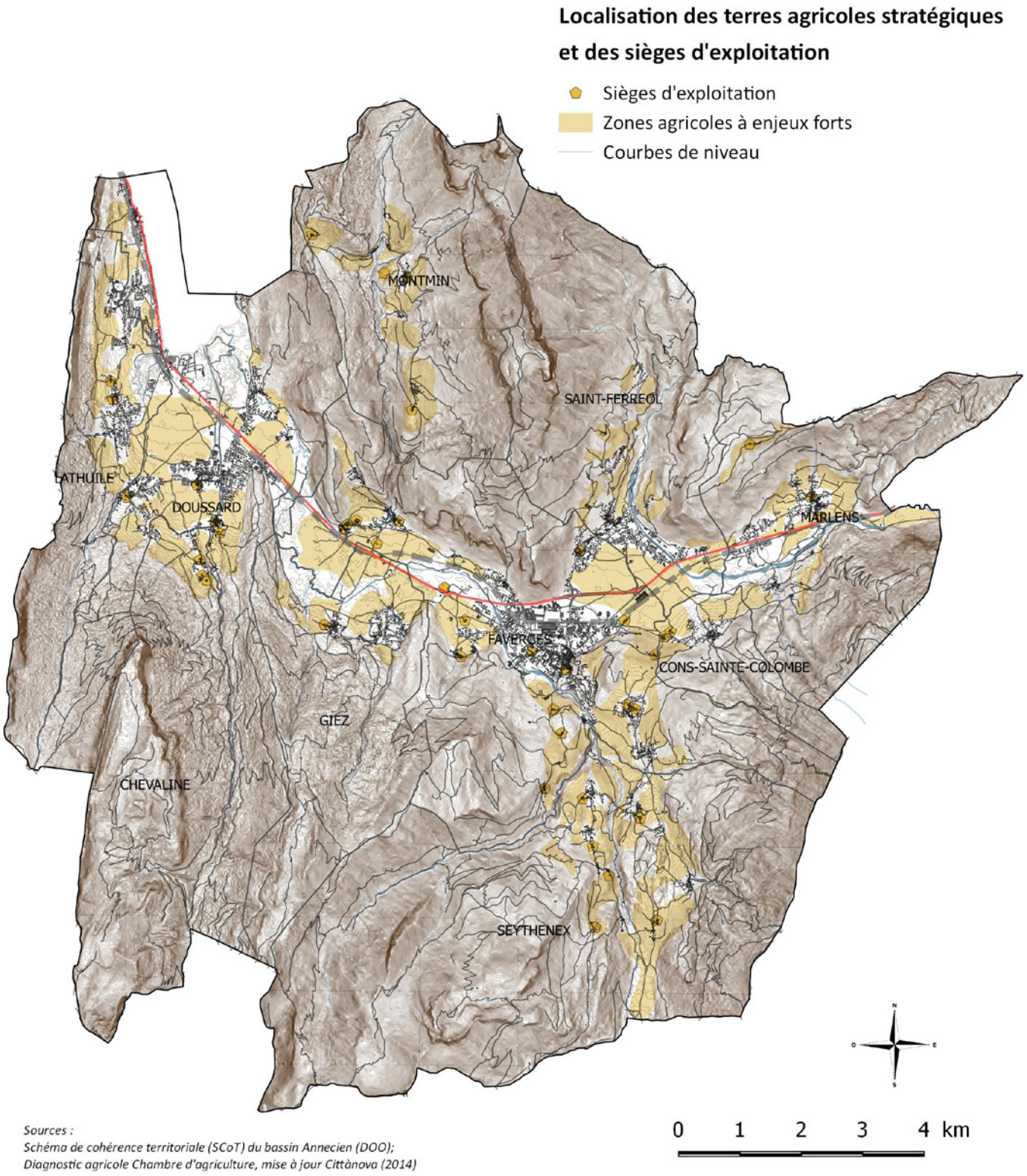

Sources :
Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du bassin Annecien (DOO);
Diagnostic agricole Chambre d'agriculture, mise à jour Cittànova (2014)

La réalité de la mutation du modèle économique agricole est à corréler avec le nombre d'équivalents temps-plein que représente cette activité sur le territoire. L'agriculture concerne en 2010 2% des emplois de la CCSLA (Source : RGP Insee). En 1988, on recensait 195 unités de travail annuel, on n'en compte en 2010 plus que 87, soit une perte de 55% des équivalents temps-plein dans les exploitations agricoles. Cette perte est cependant moins élevée que la régression du nombre d'exploitations sur la même période (-65%). On observe donc une tendance légère mais singulière sur la CCSLA d'une augmentation du nombre d'unités de travail par exploitations passant d'environ 1 unité de travail par exploitation en moyenne en 1988 à 1,35 aujourd'hui.

A l'échelle communale, seule Cons-Sainte-Colombe gagne en unités de travail annuel : + 5 équivalents temps-plein entre 2000 et 2010. Faverges est la commune qui concentre le plus grand nombre d'unités de travail annuel avec 27 équivalents temps-plein.

Evolution des unités de travail annuel entre 2000 et 2010

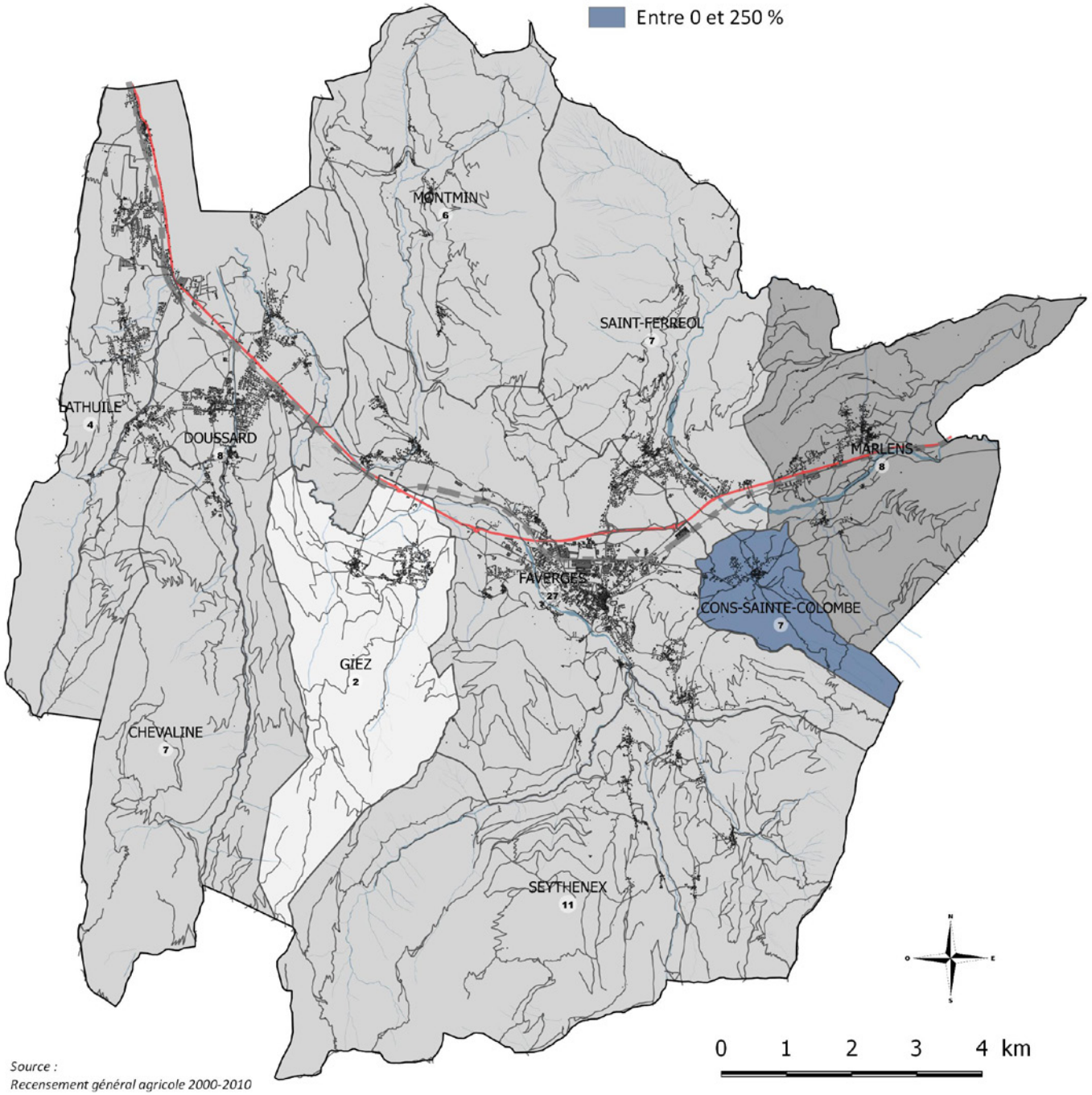

Source :
Recensement général agricole 2000-2010

3.3. LE DIAGNOSTIC AGRICOLE

Afin de saisir plus finement les mutations à l'oeuvre, d'élaborer un projet intercommunal partagé et de faire émerger les orientations inscrites dans le PADD, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a choisi de réaliser un diagnostic agricole.

Le PLUi, projet de développement du territoire, peut avoir des incidences sur l'activité agricole et son fonctionnement au quotidien (déplacements, présence de tiers à proximité, prise en compte des installations classées, etc). Afin de limiter voire d'écarter les potentielles incidences sur l'agriculture, les agriculteurs ont été informés de l'avancée du projet de PLUi et consultés par le biais de questionnaires.

En premier lieu, un travail de synthèse des données de la chambre d'agriculture, du Parc Naturel Régional et du service environnement de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a été effectué afin d'actualiser ces données à partir de la connaissance des élus. Suite à cette première étape, un questionnaire a été envoyé aux agriculteurs afin de vérifier et de compléter les données établies.

Le questionnaire d'une quinzaine de questions a eu pour but d'améliorer la connaissance sur :

- les exploitants agricoles : l'âge et le statut des personnes occupées par l'exploitation, la succession, les projets;
- les caractéristiques des exploitations : statut juridique, alpages, la présence d'installations classées ou soumises au RSD, les labellisations, les besoins d'évolution;
- les sièges d'exploitation : localisation des sièges, les besoins d'évolution;
- l'emploi agricole : le nombre de personnes occupées par l'exploitation, les activités complémentaires;
- les surfaces agricoles : la SAU utilisée par exploitation.

Ces questions étaient accompagnées d'un atlas cartographique afin de povuoir localiser les éléments demandés:

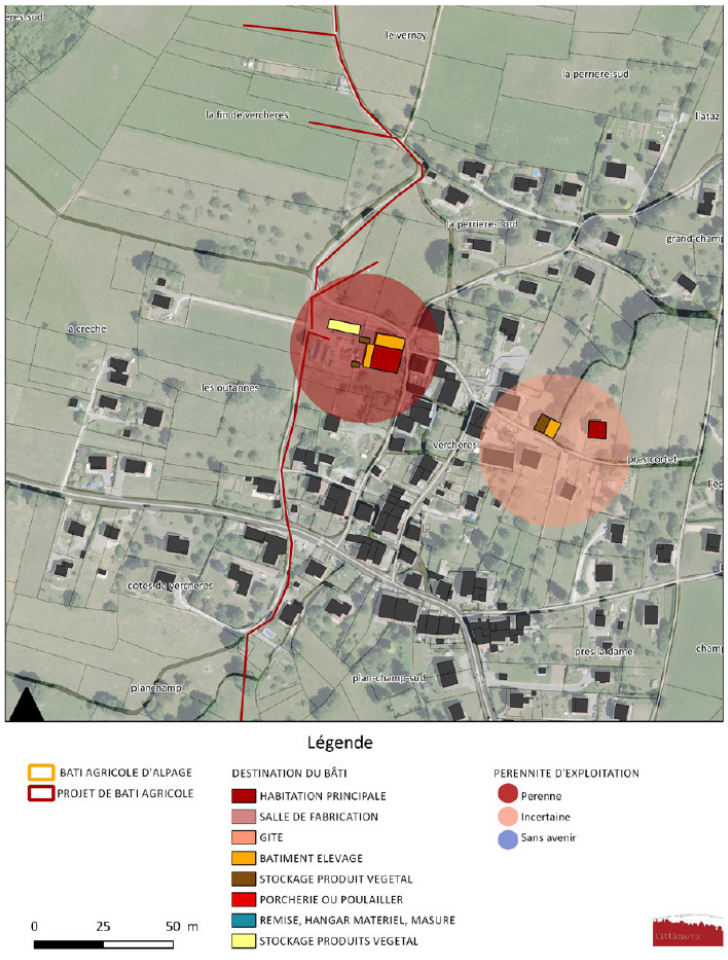

Exemple

- Mentionner toutes les erreurs de recensement (emplacement, actualité de l'information)
- Pour tout recensement manquant faire figurer :
  - la pérénnité de l'exploitation (oui/non/incertaine)
  - la destination de chaque bâtiment (exemple ci-après)



Etc...toute information de projet étant importante à notifier

- tout changement d'affectation envisagé

Les questionnaires ont été envoyés à l'ensemble des agriculteurs du territoire en octobre 2014. Une relance par courrier a été effectuée en février 2015 auprès d'une dizaine d'exploitations n'ayant pas répondu. Au total, 45 exploitations ont répondu soit environ 70% des exploitations du territoire intercommunal.

L'état des lieux de la connaissance de l'existant est fourni sous la forme d'un atlas par exploitation dans les pages suivantes.

CHEVALINE - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

CHEVALINE - Diagnostic agricole

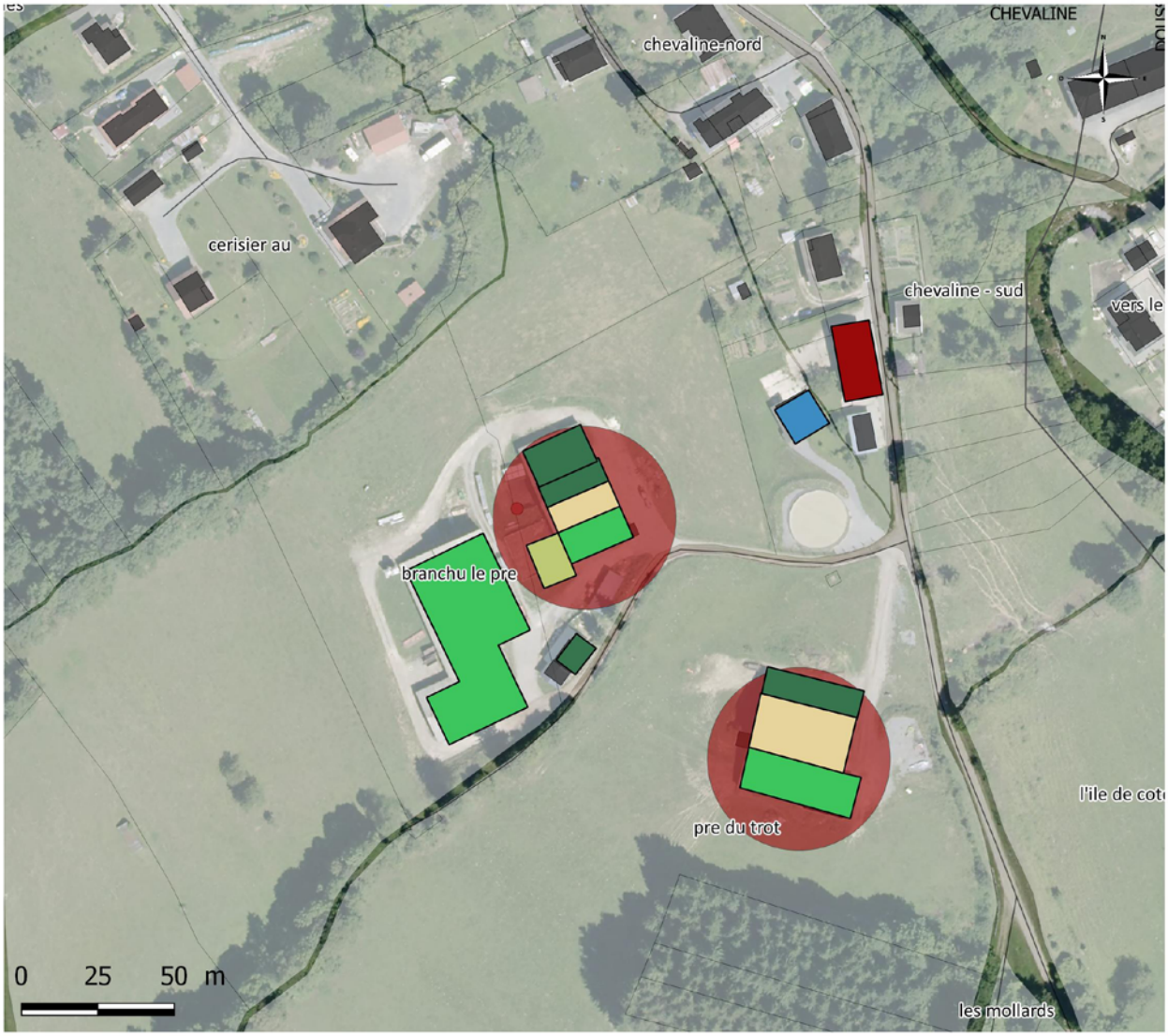

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

CHEVALINE - Diagnostic agricole

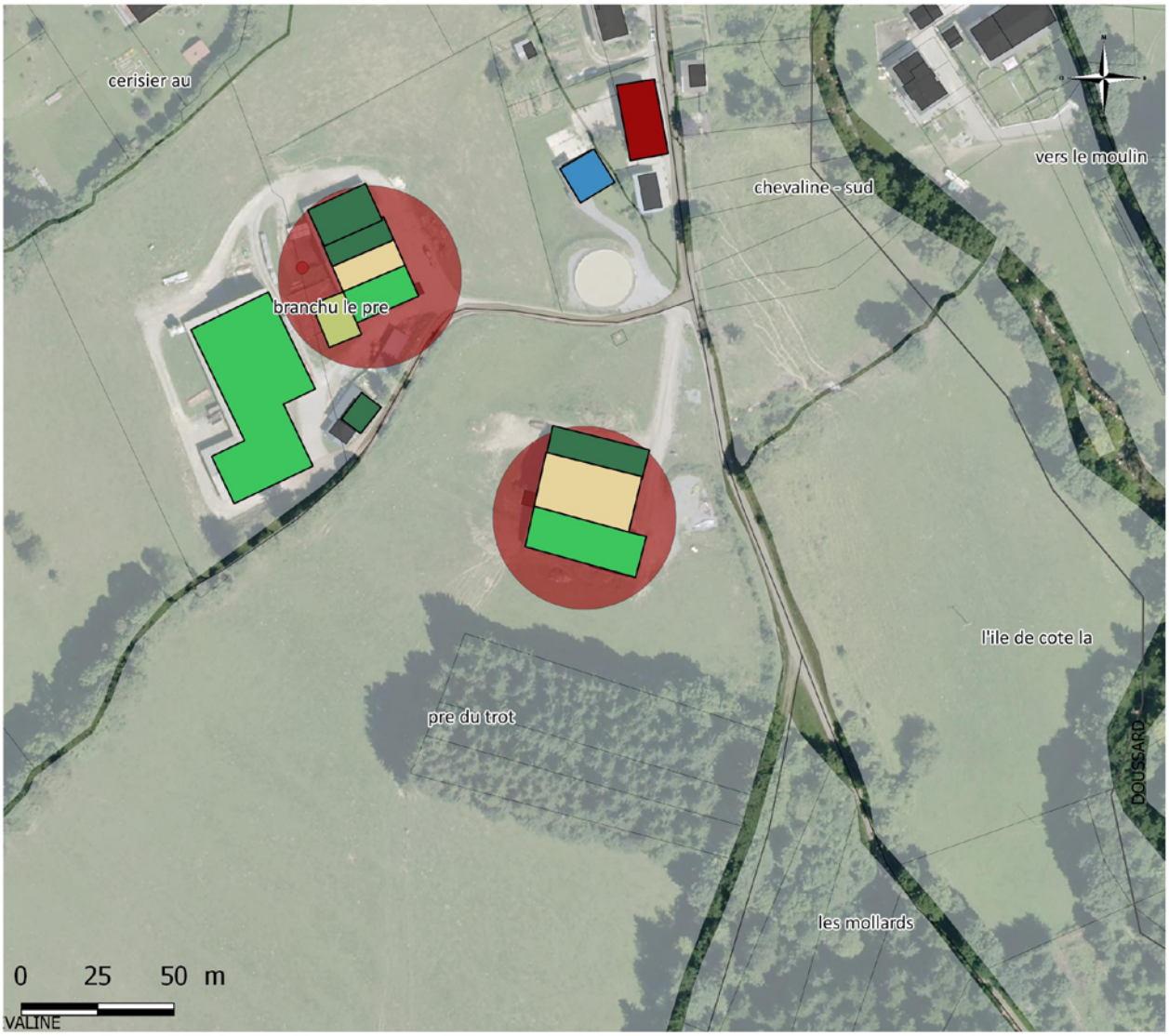

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

CONS SAINTE COLOMBE - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

DOUSSARD - Diagnostic agricole

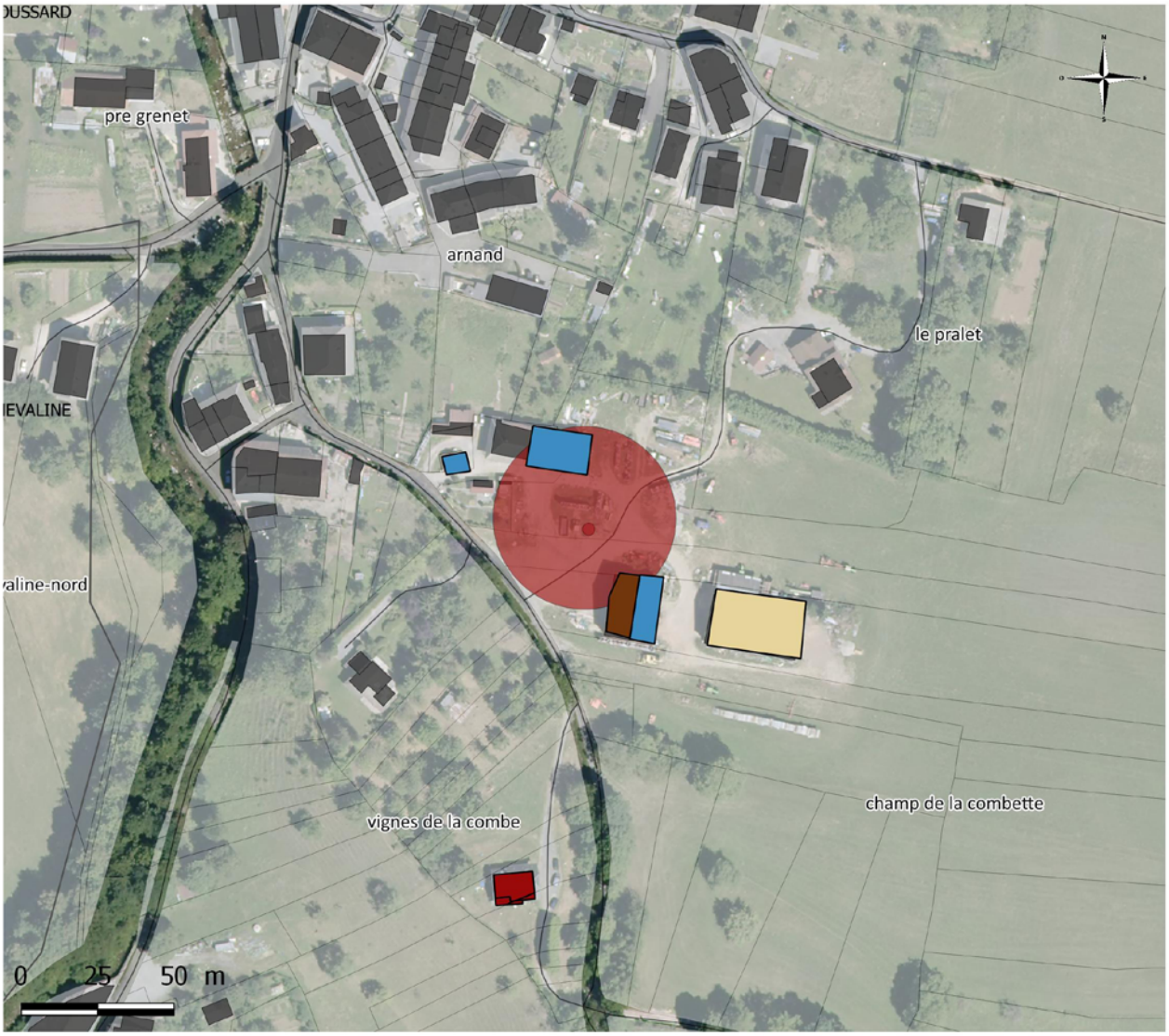

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

DOUSSARD - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole

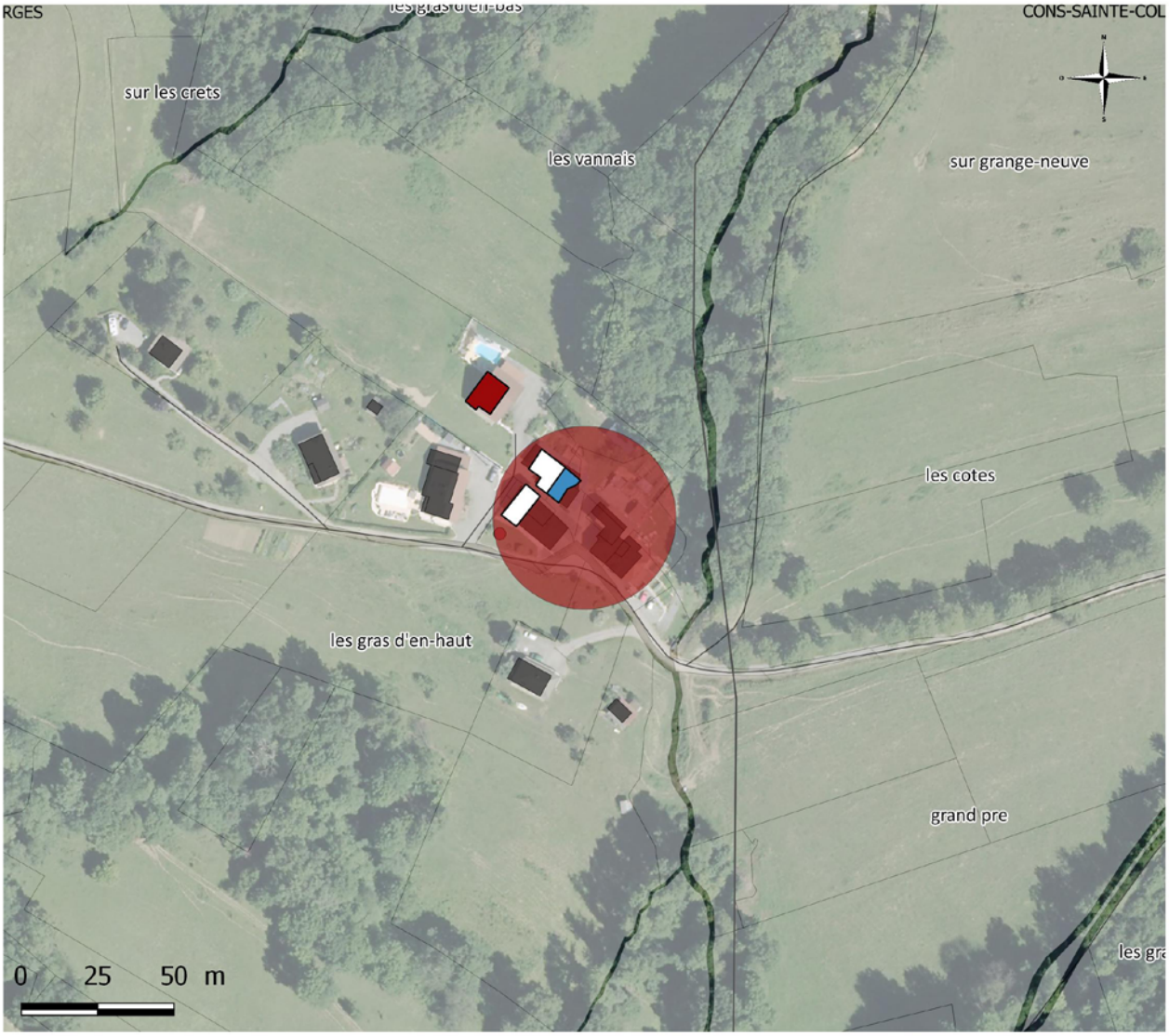

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

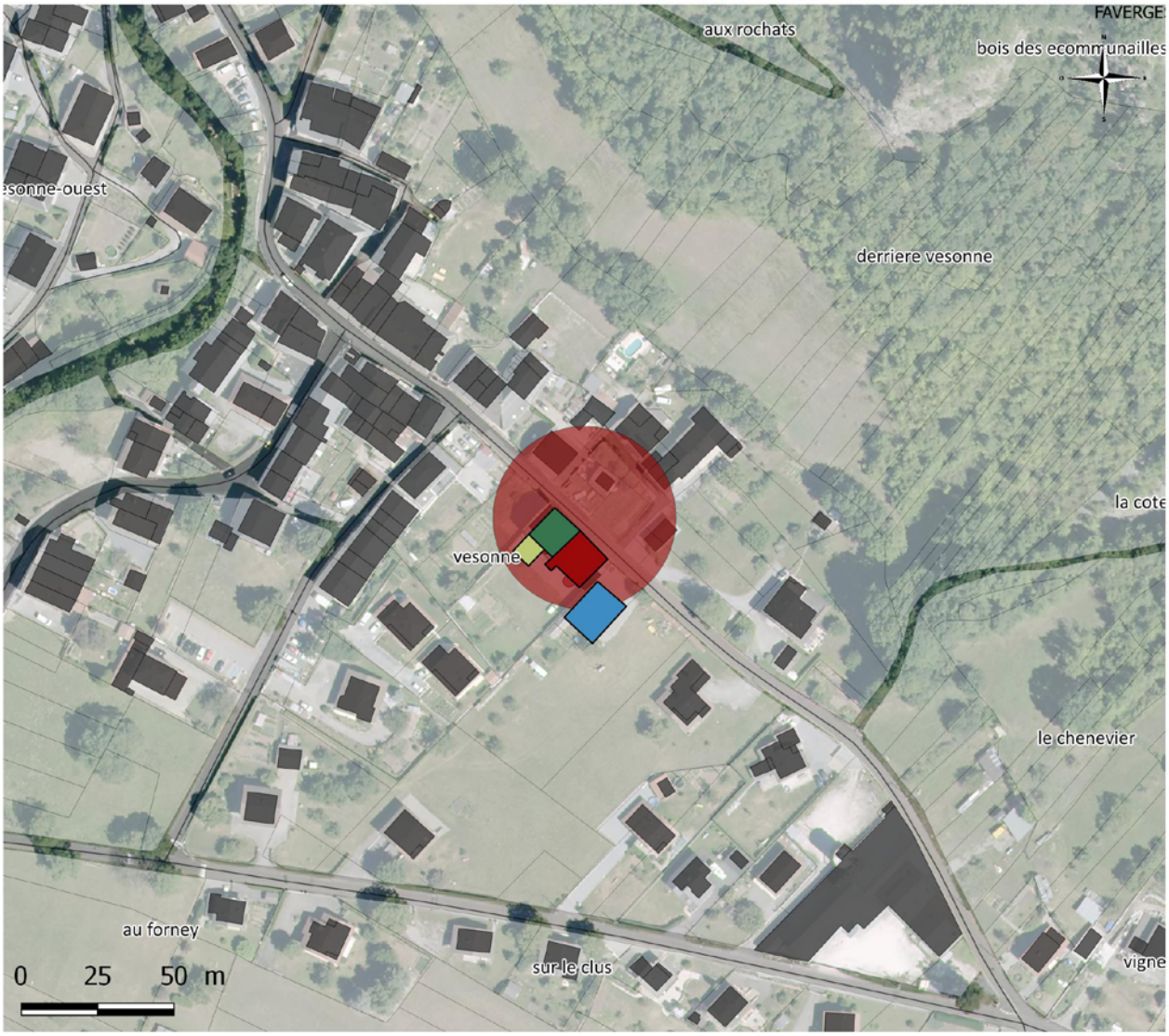

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole

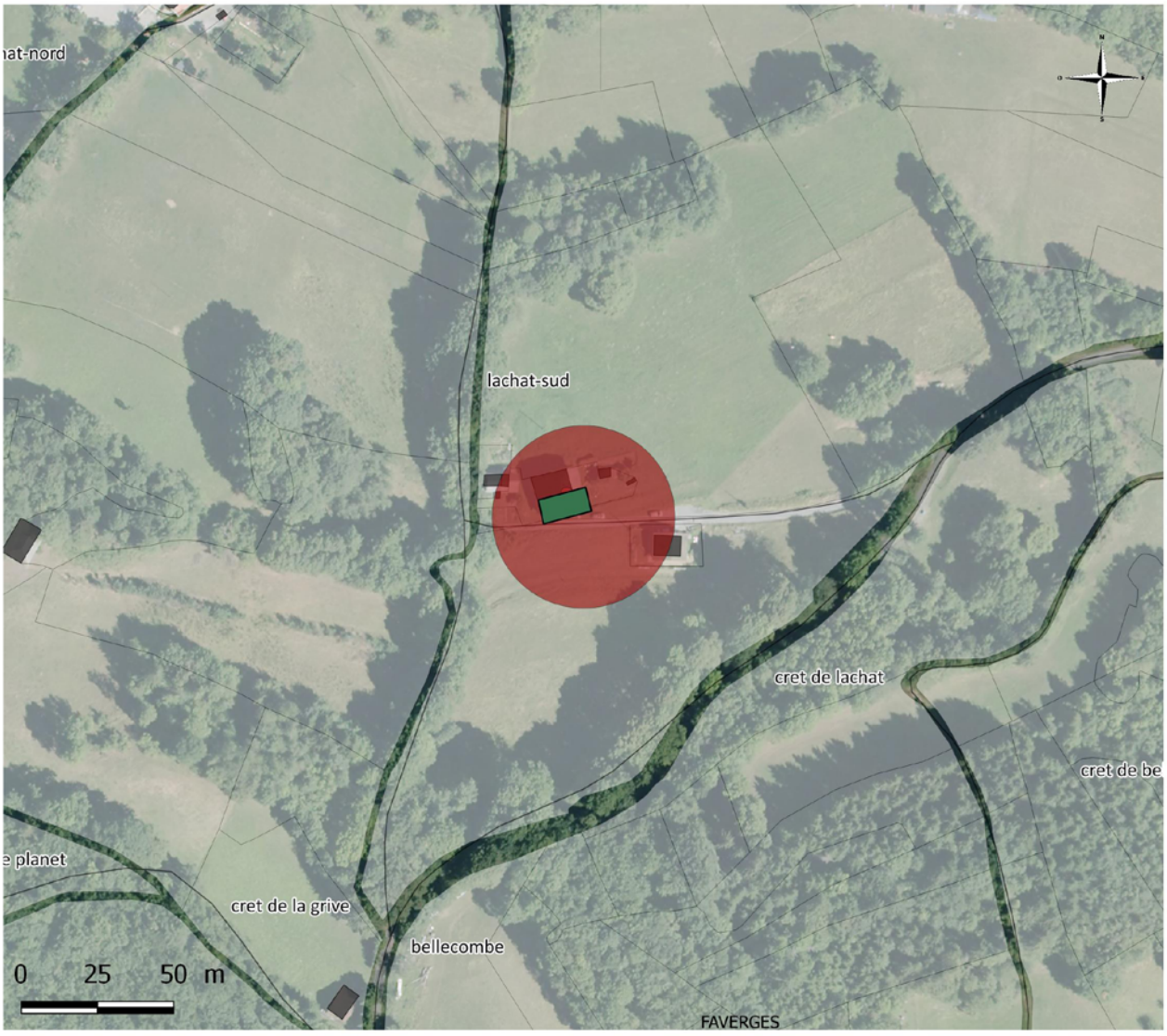

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

FAVERGES - Diagnostic agricole

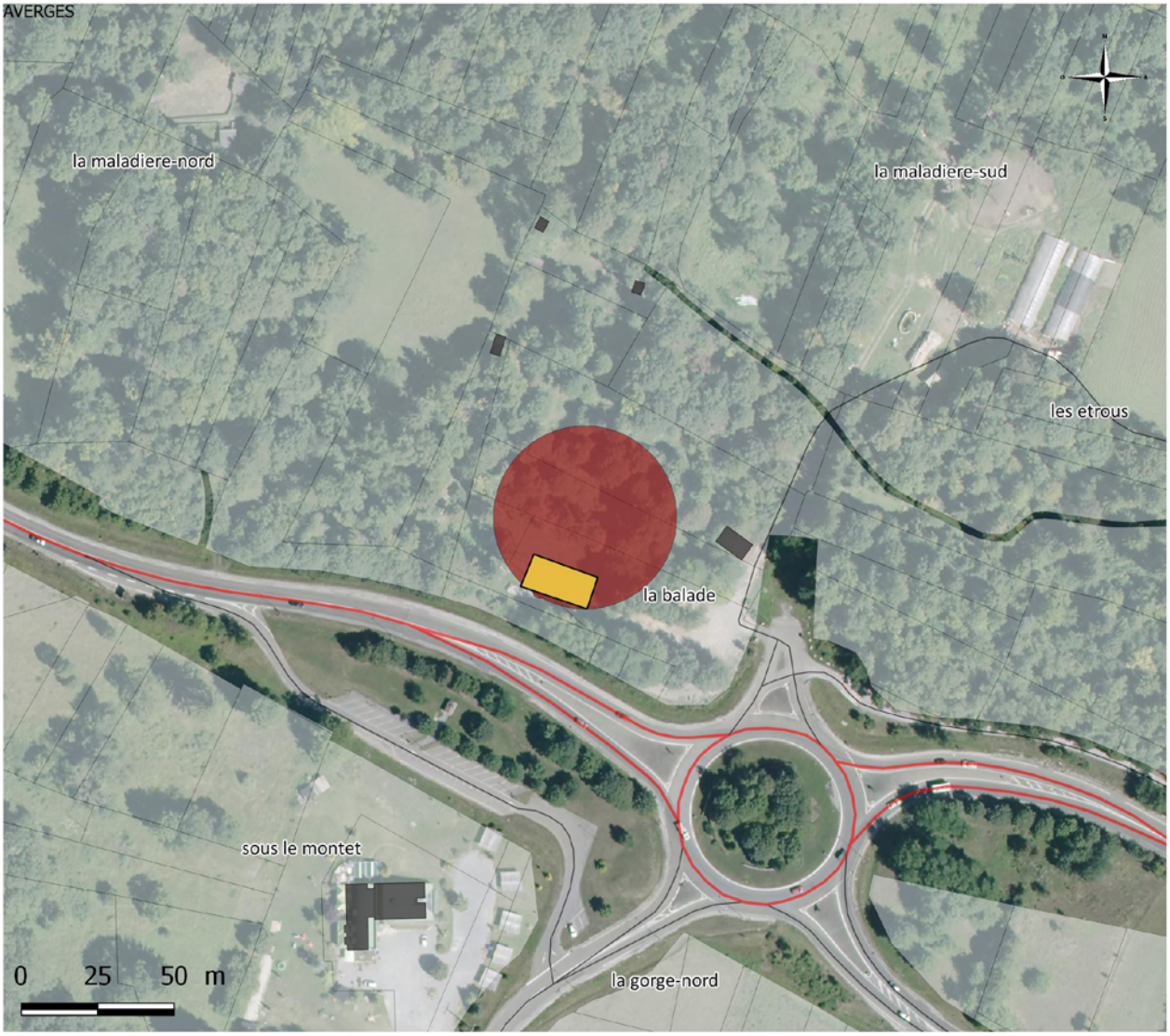

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

LATHUILLE - Diagnostic agricole

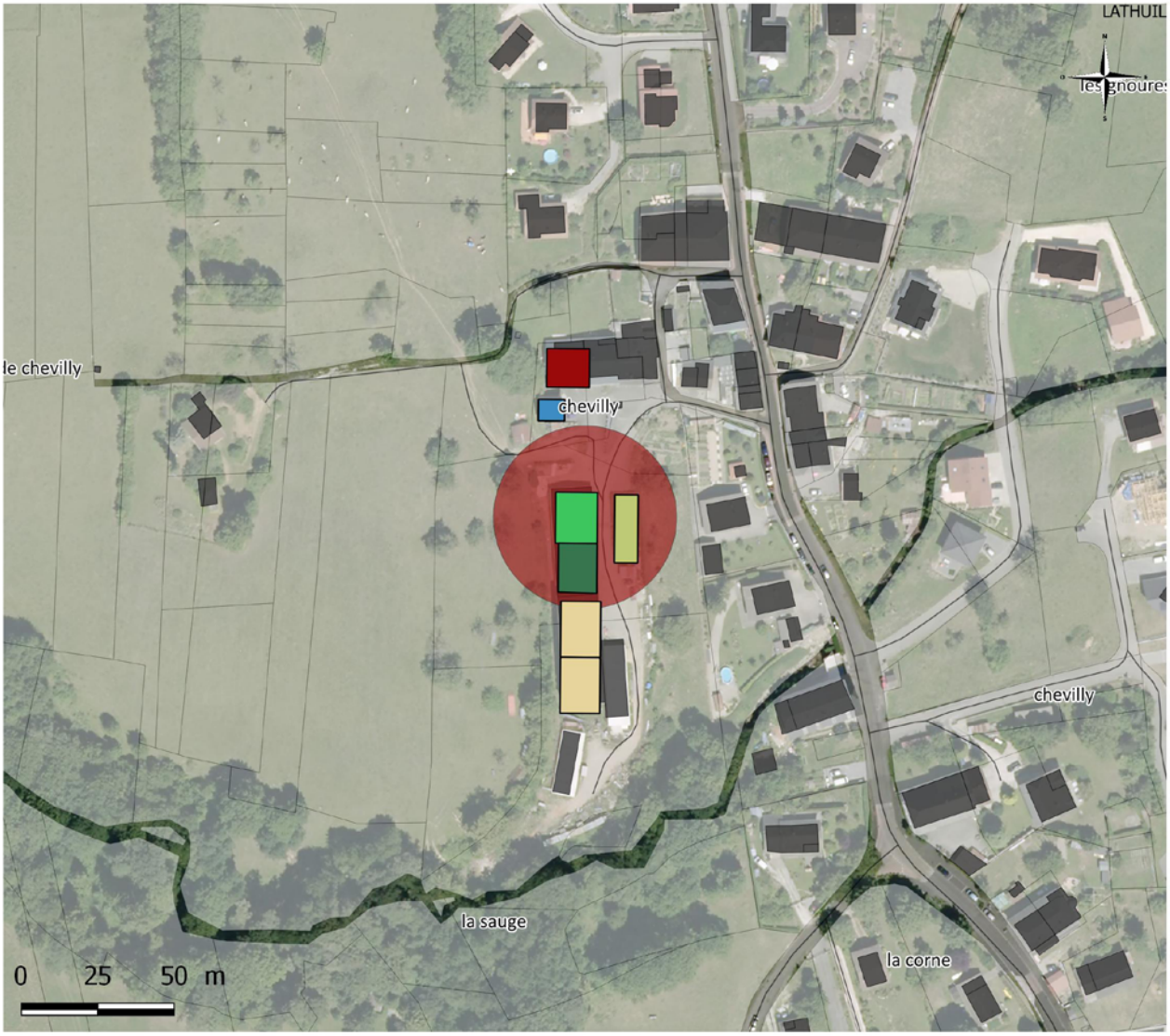

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

LATHUILLE - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

MARLENS - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

MARLENS - Diagnostic agricole

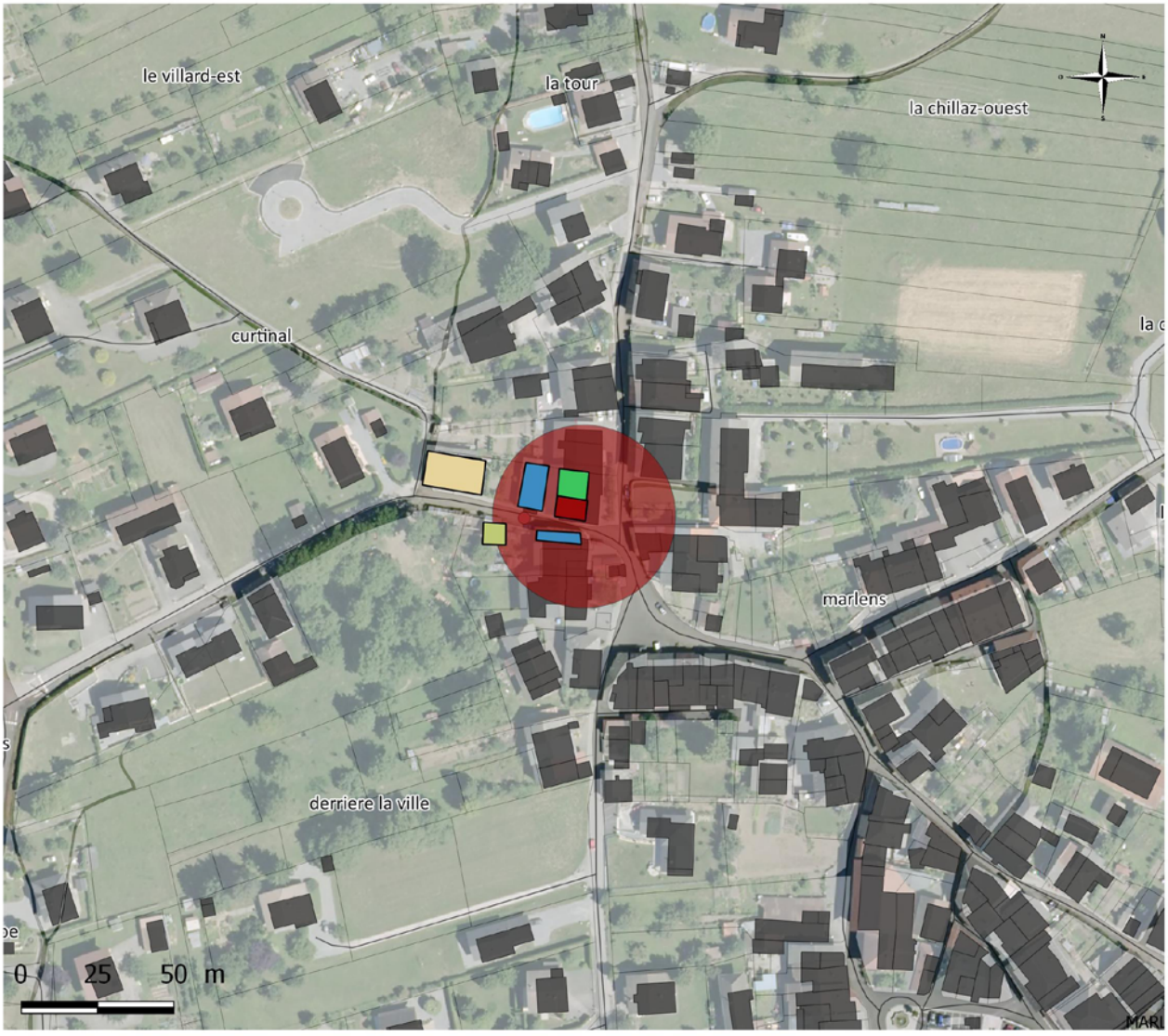

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

MARLENS - Diagnostic agricole

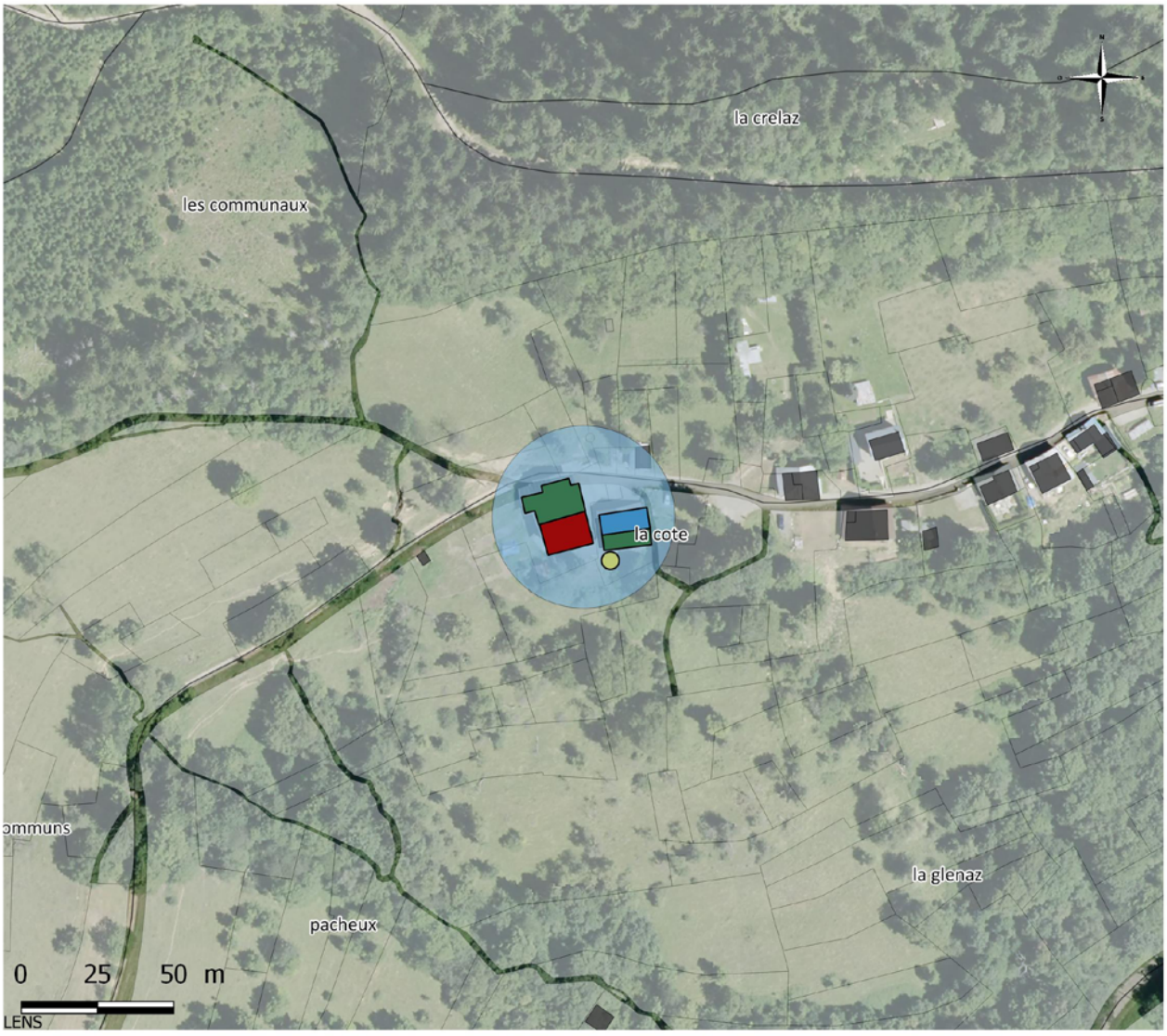

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

MONTMIN - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

MONTMIN - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

MONTMIN - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

SEYTHENEX - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

SEYTHENEX - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

SEYTHENEX - Diagnostic agricole

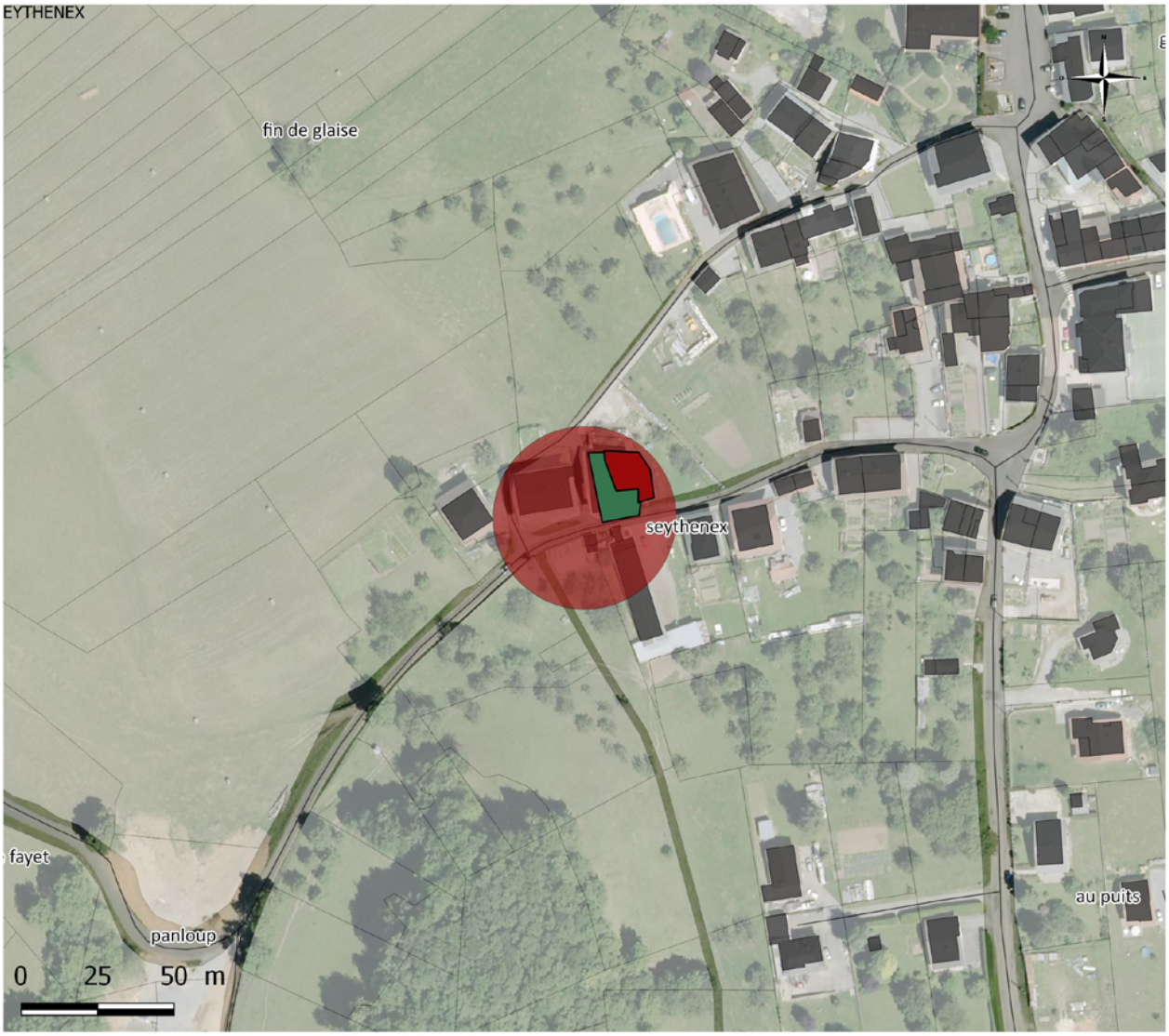

Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE

- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

SEYTHENEX - Diagnostic agricole



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir



Légende

Destination du bâti

- BATIMENT ELEVAGE NON DEFINI OU AUTRE
- BATIMENT GENISSES
- BATIMENT OVINS, CAPRINS
- BATIMENT VL
- FUMIERE, FOSSE A LISIER
- GITE
- HABITATION PRINCIPALE
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- SALLE DE FABRICATION
- STOCKAGE AUTRES PRODUITS VEGETAUX
- STOCKAGE FOIN, PAILLE
- Bâtiment agricole d'alpage
- Projet de bâtiment agricole

Pérennité de l'exploitation

- Incertaine
- Perenne
- Sans avenir

Exploitation alpage : Ext_1 - Diagnostic Agricole

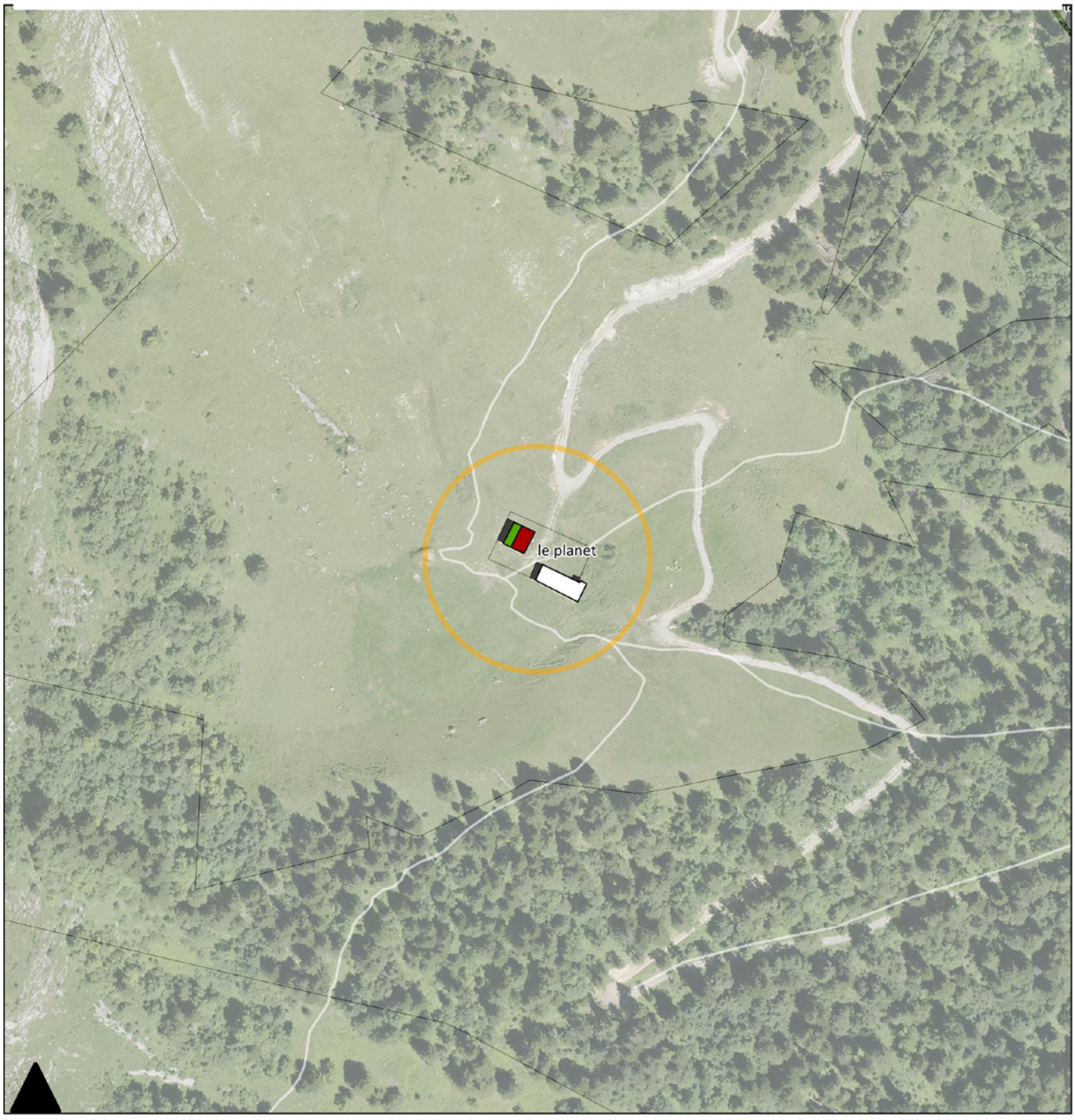

Légende

BATI AGRICOLE D'ALPAGE
PROJET DE BATI AGRICOLE

DESTINATION DU BÂTI
HABITATION PRINCIPALE
SALLE DE FABRICATION
GITE
BATIMENT ELEVAGE
STOCKAGE PRODUIT VEGETAL
PORCHERIE OU POULAILLER
REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
STOCKAGE PRODUITS VEGETAL

PERENNITE D'EXPLOITATION
Perenne
Incertaine
Sans avenir

0 25 50 m

Cittànova

Exploitation alpage : Ext_1 - Diagnostic Agricole

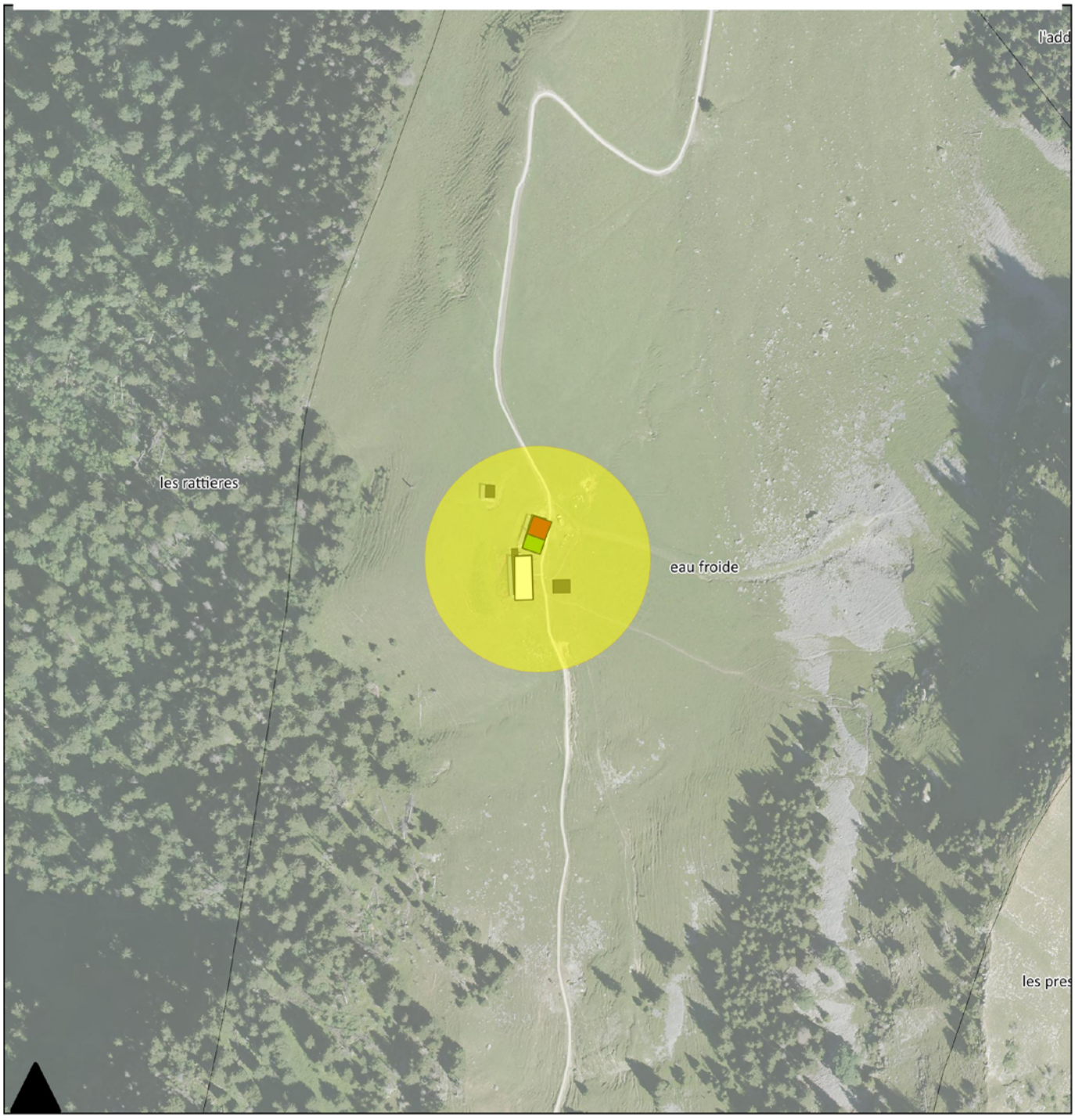

Légende

BATI AGRICOLE D'ALPAGE
PROJET DE BATI AGRICOLE

DESTINATION DU BÂTI
- HABITATION PRINCIPALE
- SALLE DE FABRICATION
- GITE
- BATIMENT ELEVAGE
- STOCKAGE PRODUIT VEGETAL
- PORCHERIE OU POULAILLER
- REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
- STOCKAGE PRODUITS VEGETAL

PERENNITE D'EXPLOITATION
- Perenne
- Incertaine
- Sans avenir

0 25 50 m

Exploitation alpage : Ext_2 - Diagnostic Agricole

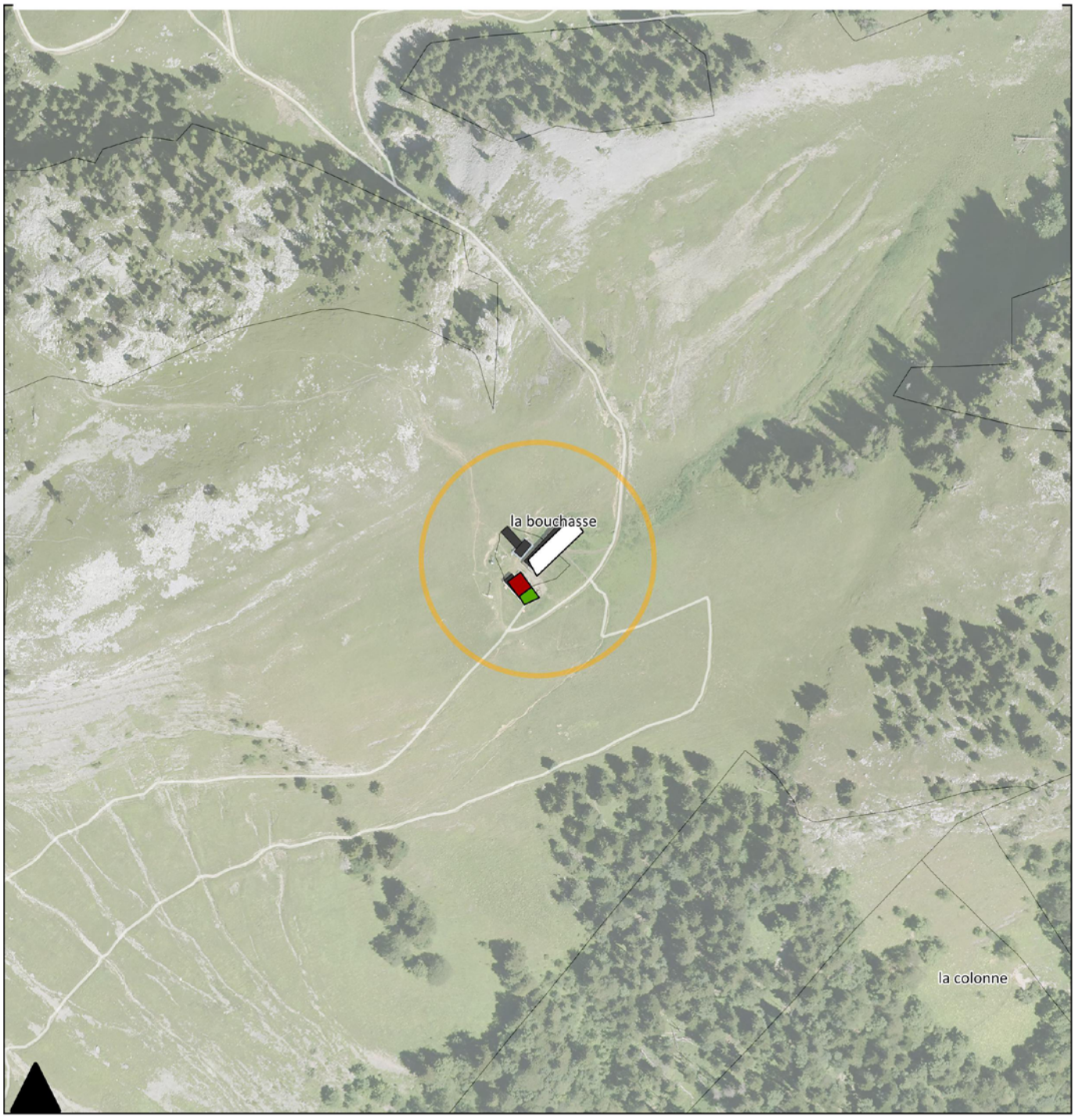

Légende

BATI AGRICOLE D'ALPAGE
PROJET DE BATI AGRICOLE

DESTINATION DU BÂTI
HABITATION PRINCIPALE
SALLE DE FABRICATION
GITE
BATIMENT ELEVAGE
STOCKAGE PRODUIT VEGETAL
PORCHERIE OU POULAILLER
REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
STOCKAGE PRODUITS VEGETAL

PERENNITE D'EXPLOITATION
Perenne
Incertaine
Sans avenir

0 25 50 m

Cittànova

Exploitation alpage : SEYT3 - Diagnostic Agricole

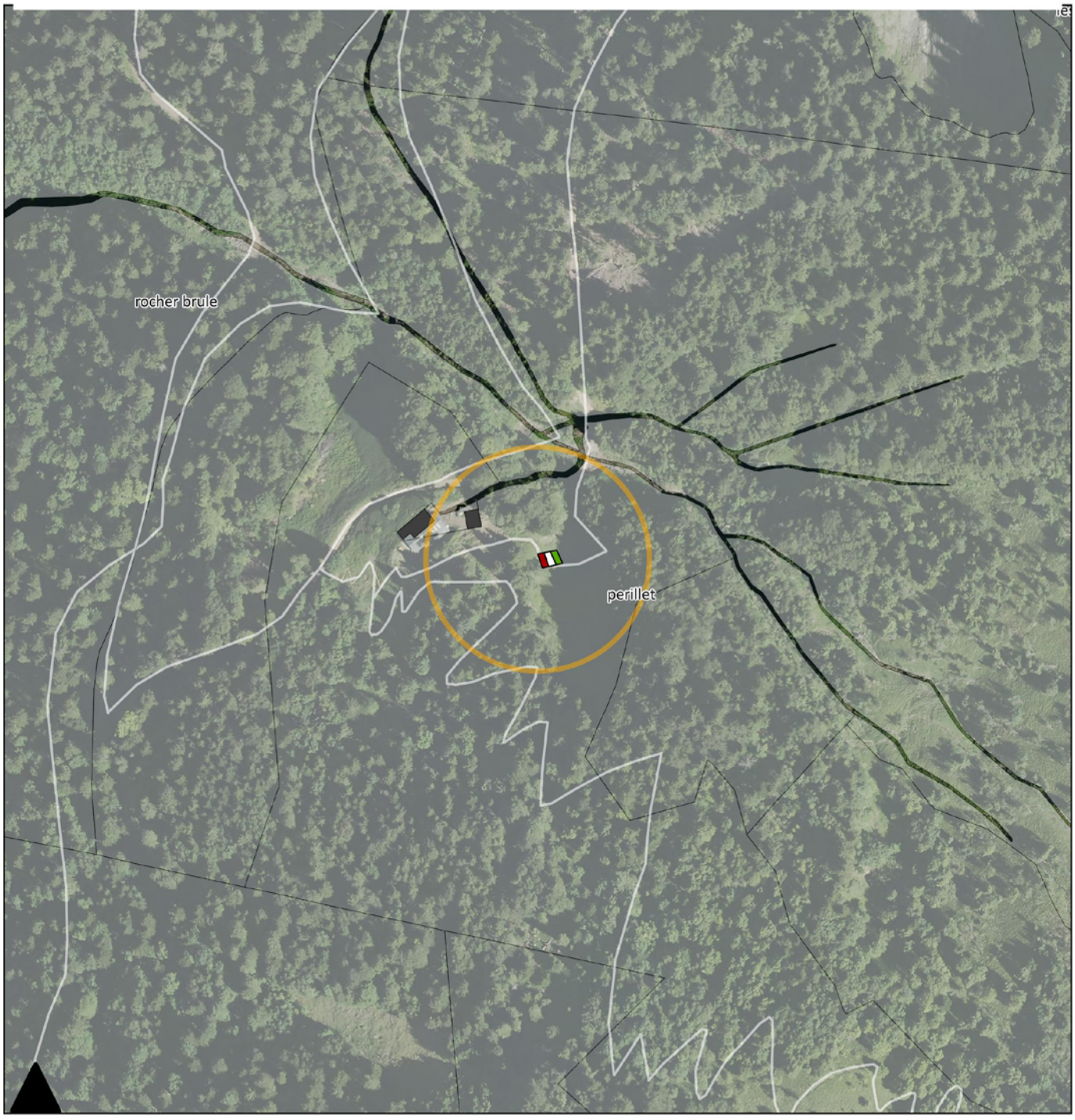

Légende

BATI AGRICOLE D'ALPAGE
PROJET DE BATI AGRICOLE

DESTINATION DU BÂTI
HABITATION PRINCIPALE
SALLE DE FABRICATION
GITE
BATIMENT ELEVAGE
STOCKAGE PRODUIT VEGETAL
PORCHERIE OU POULAILLER
REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
STOCKAGE PRODUITS VEGETAL

PERENNITE D'EXPLOITATION
Perenne
Incertaine
Sans avenir

0 25 50 m

Exploitation alpage : Ext_1 - Diagnostic Agricole

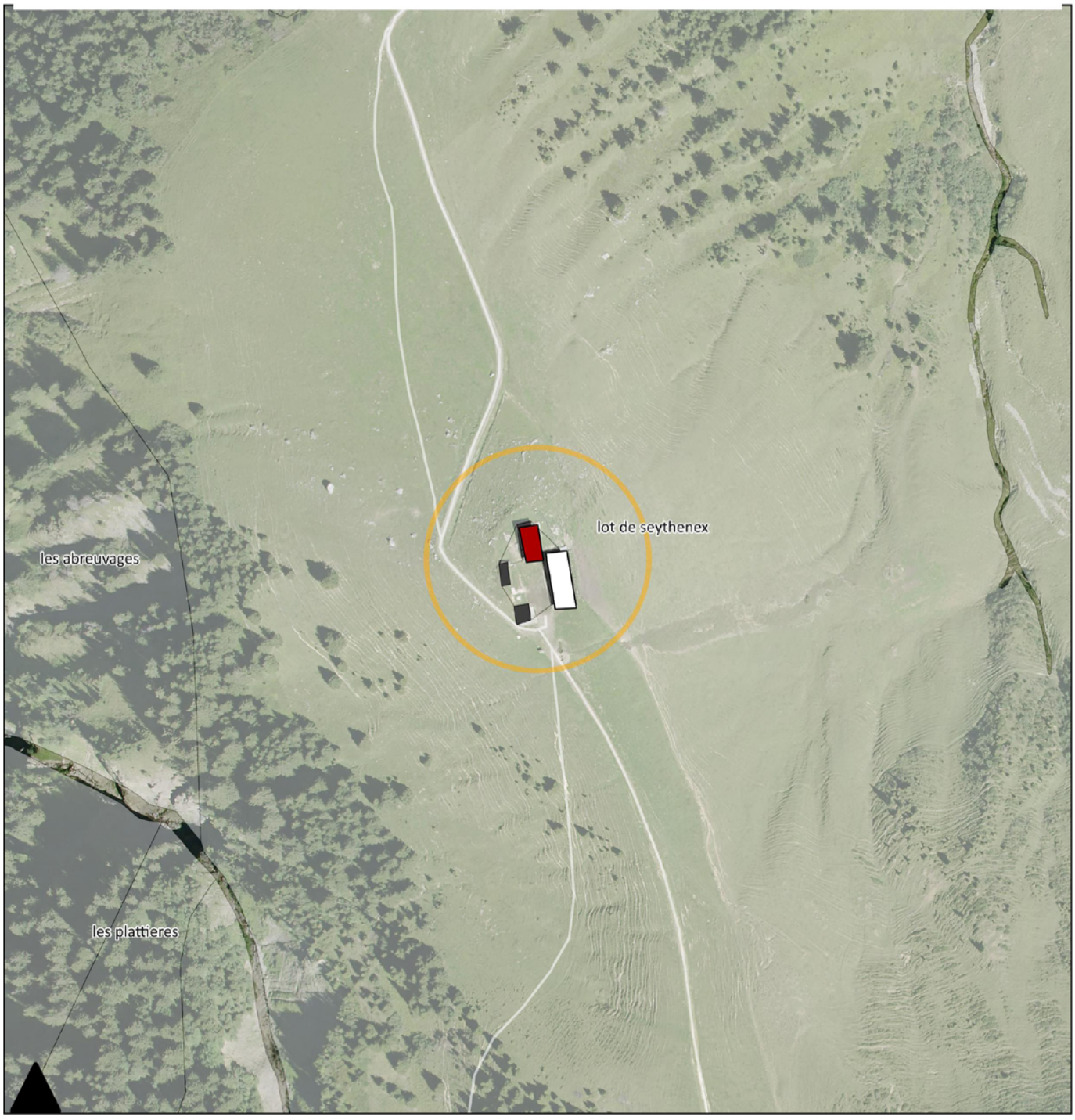

Légende

BATI AGRICOLE D'ALPAGE
PROJET DE BATI AGRICOLE

DESTINATION DU BÂTI
HABITATION PRINCIPALE
SALLE DE FABRICATION
GITE
BATIMENT ELEVAGE
STOCKAGE PRODUIT VEGETAL
PORCHERIE OU POULAILLER
REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
STOCKAGE PRODUITS VEGETAL

PERENNITE D'EXPLOITATION
Perenne
Incertaine
Sans avenir

0 25 50 m

Cittànova

Exploitation alpage : SEYT5 - Diagnostic Agricole

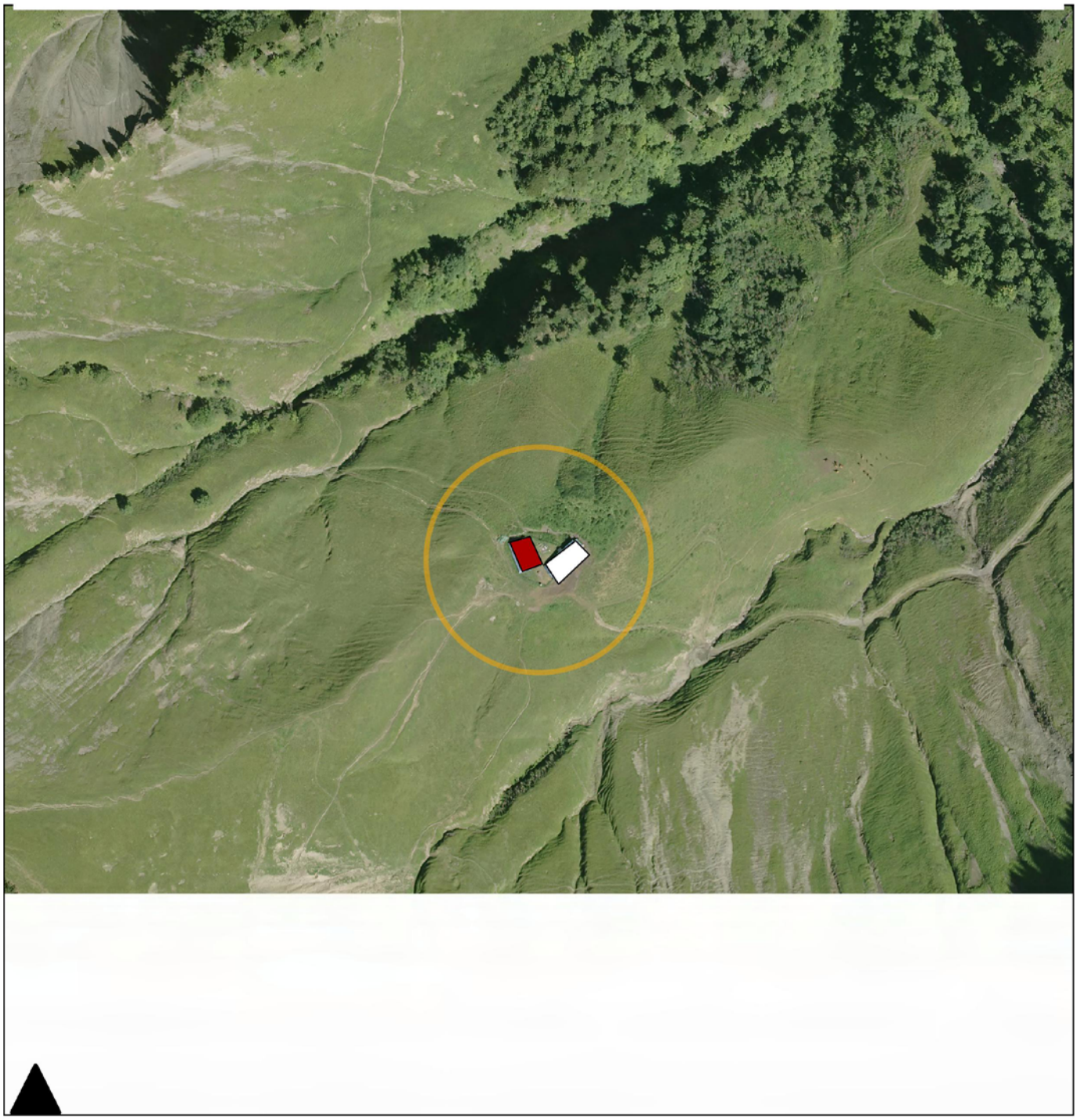

Légende

BATI AGRICOLE D'ALPAGE
PROJET DE BATI AGRICOLE

DESTINATION DU BÂTI
HABITATION PRINCIPALE
SALLE DE FABRICATION
GITE
BATIMENT ELEVAGE
STOCKAGE PRODUIT VEGETAL
PORCHERIE OU POULAILLER
REMISE, HANGAR MATERIEL, MASURE
STOCKAGE PRODUITS VEGETAL

PERENNITE D'EXPLOITATION
Perenne
Incertaine
Sans avenir

0 25 50 m



> D'UN TERRITOIRE DE CONQUÊTE A UN TERRITOIRE D'INNOVATION

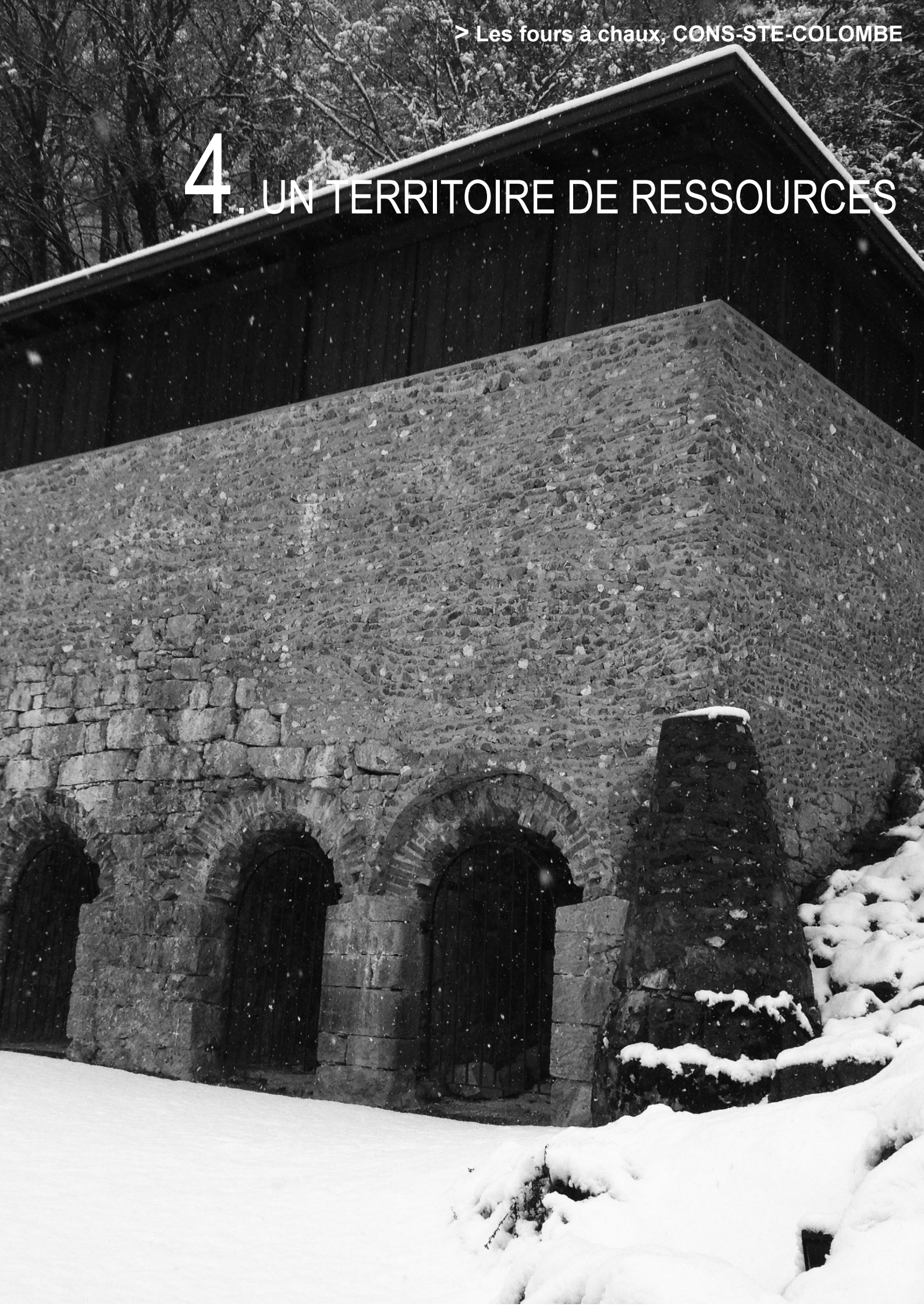

> Les fours à chaux, CONS-STE-COLOMBE

4. UN TERRITOIRE DE RESSOURCES

Historiquement liée à l'artisanat et la métallurgie, l'économie du territoire des Sources du Lac d'annecy s'appuie sur la présence de ressources naturelles importantes. L'industrie s'est ensuite développée sur un territoire initialement vierge de projet économique ambitieux.

Devenue une activité identitaire du territoire, le secteur industriel a façonné des paysages particuliers et créé des dynamiques particulières.

L'évolution du regard de la société sur la montagne comme territoire de loisirs a également participé à une diversification de l'économie tournée vers la nature et le sport de plein-air.

4.1. LA RESSOURCE EN MINERAIS ET EN BOIS

La ressource en minerais

La tradition artisanale et l'essor industriel qu'a pu connaître et connaît encore la Communauté de Communes sont directement liés à son sous-sol.

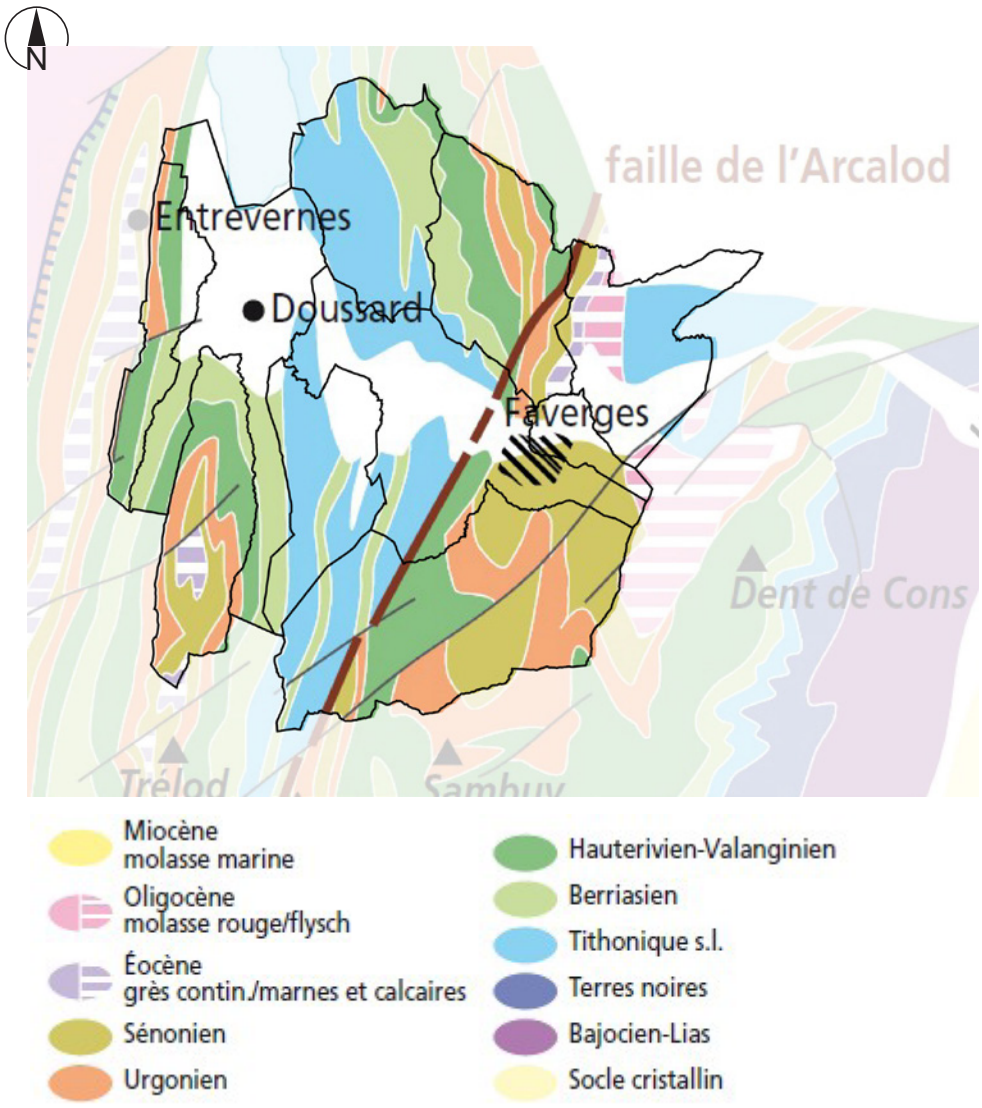

- Carte géologique simplifiée - Source : PNR MB / Cittànova

Composé de calcaires riches en silicate, de grès, de schistes, de charbon et d'espaces limoneux sableux, le sous-sol du territoire intercommunal a fourni une ressource en minerais importante. Plusieurs éléments témoignent de l'extraction ou de l'exploitation de ces minerais sur les Sources du Lac d'Annecy.

- Les forges à Faverges datant du 12ème siècle,
- La mine de charbon à Lathuile,
- Les fours à chaux de Giez.

Le fond de vallée est constitué quant à lui, d'une accumulation sédimentaire favorisant la formation de sols aux qualités agronomiques favorables à l'exploitation agricole. L'agriculture s'est concentrée dans la plaine avec les secteurs d'exploitation des minerais sur le piémont et les parties supérieures de la montagne. Aujourd'hui, les minerais ne sont plus exploités en tant que tels, en revanche, sur Marlens, l'exploitation d'une carrière permet la production de sables et de granulats.

Par ailleurs, il existe encore des mines aujourd'hui mais qui ne sont plus en activité. De 1794 à 1948, des milliers de tonnes de lignite ont été extraites de la vallée d'Entrevernes et ont largement influencé le développement de la commune d'Entrevernes mais aussi des communes proches.

L'exploitation de ces ressources ont généré emplois, infrastructures, logements en lien avec ces activités.

La ressource en bois... l'exemple de Giez

Les ressources en eau et en bois ont également permis d'asseoir et de construire une économie industrielle. Encore très marqué par la filière bois, le territoire a exploité cette ressource depuis les origines de son installation jusqu'à aujourd'hui, développant ainsi un savoir-faire particulier et de qualité.

L'exemple de Giez illustre ce développement de l'exploitation des ressources naturelles locales notamment du bois et de l'eau.

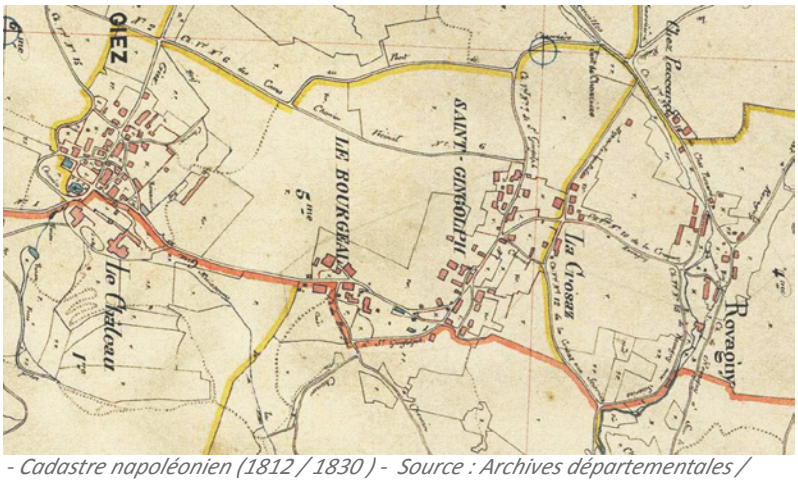

- Cadastre napoléonien (1812 / 1830) - Source : Archives départementales / Cittànova





- Les nouvelles scieries à Giez -

L'urbanisation à Giez s'est ainsi développée davantage dans les hameaux à proximité de l'eau qu'au niveau du centre ancien, contraint par la topographie et éloigné de la ressource.

Une urbanisation linéaire le long des voies s'est développée, reliant les différents hameaux. Aujourd'hui, les coupures d'urbanisation sont difficilement identifiables.

Les espaces vacants ont été comblés (3) entraînant des espaces enclavés, aujourd'hui complexes à connecter à la trame urbaine existante.

4.2. LA RESSOURCE EN EAU

La préservation de la ressource en eau, le maintien et l'amélioration de sa qualité sont des enjeux importants à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

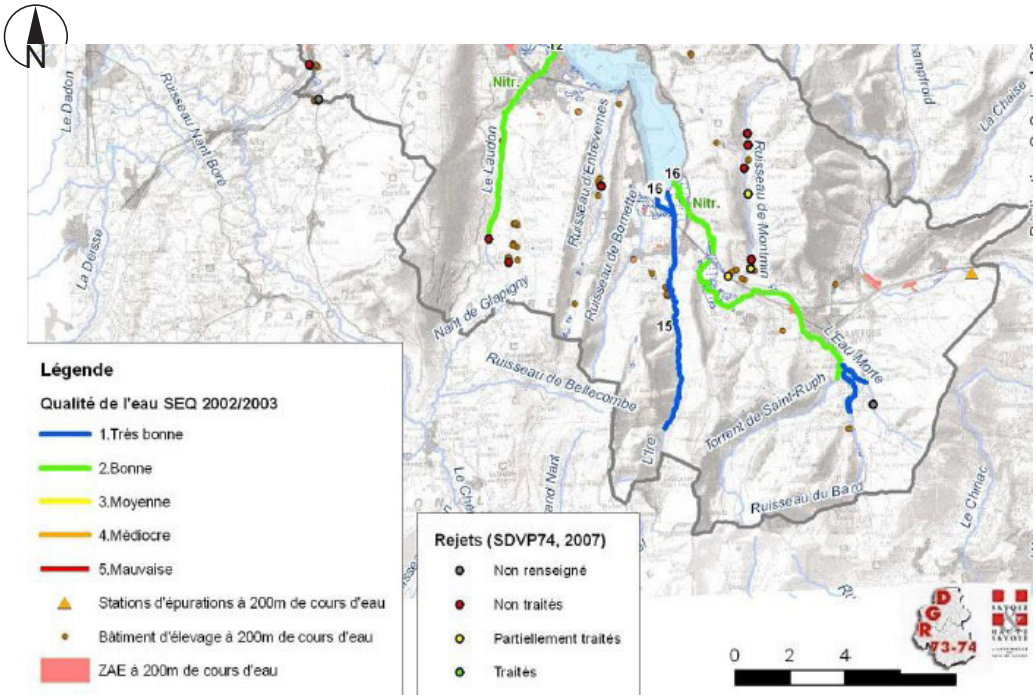

- Qualité des eaux - Source : Diagnostic Partie 3 - SCoT du Bassin Annécien

Les eaux superficielles

Le SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse identifie le lac d'Annecy comme un milieu aquatique remarquable au fonctionnement peu ou pas altéré. De même, l'ensemble des cours d'eau à caractère torrentiel, sont évalués de bonne à très bonne qualité sur la Communauté de Communes. Trois stations de mesures permanentes sont implantées sur le territoire (une à Doussard et deux à Marlens) permettant ainsi de faire un suivi constant de la qualité des eaux superficielles. A noter que la gestion des rivières constitue l'une des compétences historiques de la Communauté de Communes.

L'élaboration d'un Contrat de Bassin a été lancée en novembre 2009 sur le Fier et le Lac d'Annecy, à laquelle participe la Communauté de Communes des Sources du Lac d'annecy. Il sera mise en oeuvre entre 2014 et 2018.

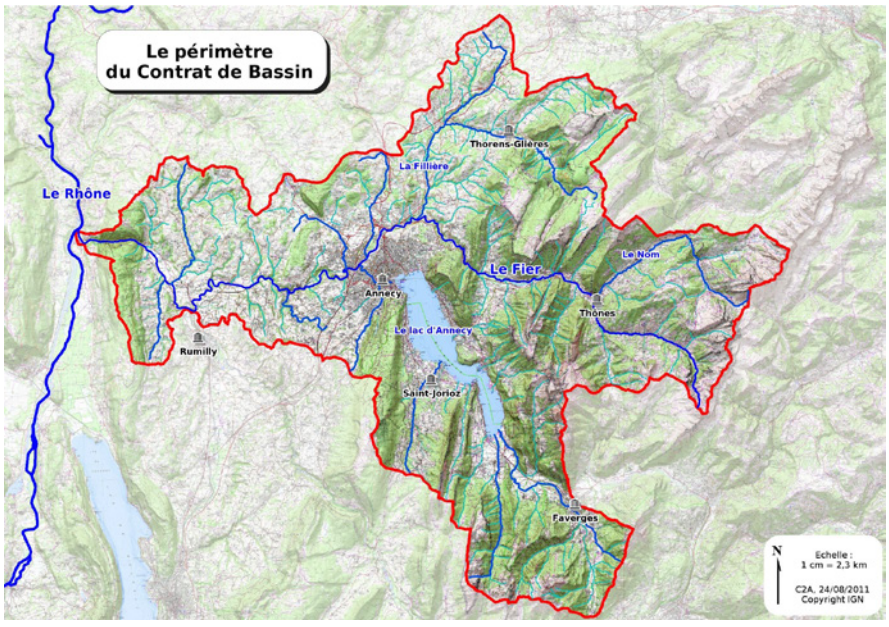

Source: www.agglo-annecy.fr

Le Contrat de Bassin regroupe 77 communes et concerne 700 km de cours d'eau et le lac d'Annecy.

Les enjeux sont :

- Améliorer la qualité de l'eau
- Restaurer et préserver les cours d'eau
- Protéger les biens et les personnes contre les inondations
- Gérer globalement les ressources en eau
- Valoriser les milieux aquatiques

Les eaux souterraines

En raison de la configuration karstique des terrains, le territoire est riche en réserves aquifères permettant ainsi de fournir l'eau potable, mais également sensible aux pollutions. Une station de mesure est implantée à Faverges, avec entre 2005 et 2010 un état chimique établi comme bon .

Concernant les eaux de baignade :

A Doussard, la station de suivi de qualité des eaux a évalué la qualité des eaux de baignade comme bonne entre 2009 et 2010 puis moyenne entre 2011 et 2012.

Un territoire organisé et influencé par la présence de l'eau



- Le Verthier à DOUSSARD -

Certains secteurs comme le hameau de Verthier se sont implantés et développés à partir de l'exploitation de la ressource en eau.

Le bâti originel s'organise au contact direct de l'eau et à la croisée d'axes structurants. Contraint par les zones humides et la topographie, le développement s'est effectué sous un mode linéaire le long des axes viaires (1).

En résulte un axe viaire morcelé aux accès privés démultipliés et une forme urbaine étirée. Ainsi, l'entrée dans la structure urbaine étirée et la voirie large ont tendance à faire disparaitre le caractère rural et intime. La dangerosité de l'axe est par ailleurs souligné.

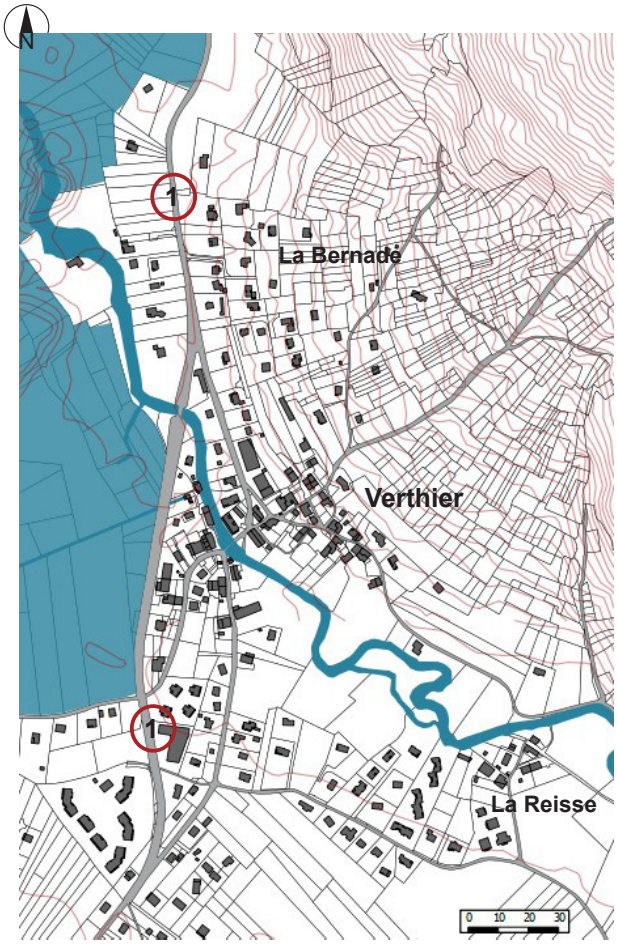

- Verthier à DOUSSARD - Source : Cittànova

Exemple à Faverges



- Réseau de hauts murs à Faverges -

Organisée à proximité de la ressource en eau, la ville de Faverges s'est également développée en relation avec cet élément. (voir Faverges : Territoire industriel hérité)

L'étude faite par Mr Mafhoudi sur le tracé du ruisseau de la Fontaine note l'évolution de son tracé ainsi que son influence économique et urbaine sur Faverges.

Le réseau de murs ci-contre en témoigne.

Le patrimoine lié à l'eau

L'utilisation de la ressource en eau a généré un patrimoine reconnu et classé.

- Le pont sur l'Eau-Morte : Monument Inscrit au Verthier à Doussard ainsi que la Maison Blain (voir ci-contre)
- Les thermes (site de Thovey) : Monument Classé à Faverges découvert lors de travaux en vue d'une opération urbaine.

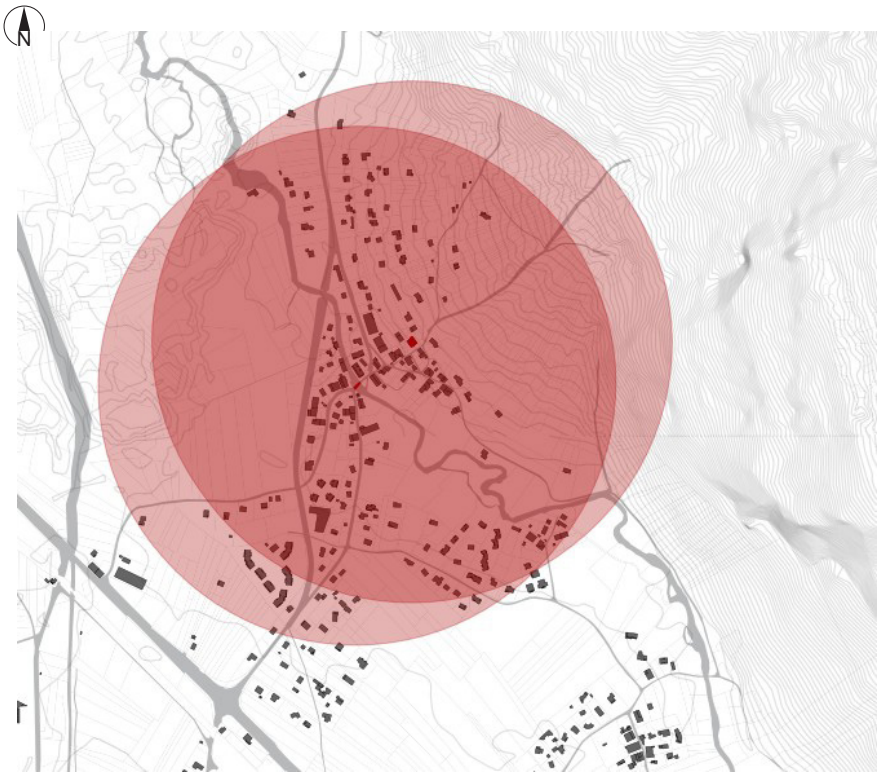

- Monument historique à DOUSSARD - Source : SIG / Cittànova

Le petit patrimoine lié à l'eau

L'omniprésence de l'eau sur le territoire et sous de nombreuses formes a généré un «petit patrimoine» disséminé sur le territoire de la Communauté de Communes. Sa connaissance et son identification au sein du PLUi permettra de le préserver et de le valoriser.

Un recensement du patrimoine hydraulique est mené sur le territoire de Faverges par le biais du Service des Archives, du Patrimoine et des Musées. Cette étude s'attache à identifier «*les structures et infrastructures utilisant les potentiels énergétiques et thérapeutiques de l'eau de 1860 à nos jours*».



- Locaux d'entreprise sur Chevaline - Source : Cittànova



- Évacuation pierre à ST-FERREOL - Source : Cittànova



- Roue à aube ST -FERREOL - Source : Cittànova

Ce relevé opéré par des missions de terrain permet une évaluation fine de ce patrimoine.

4.3. LES AXES DE TRANSPORTS

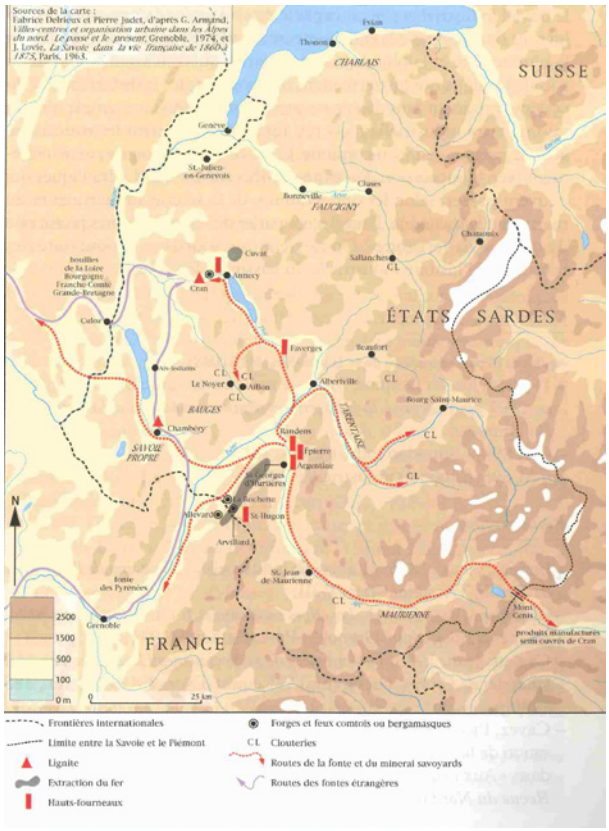

*- La nébuleuse métallurgique alpine (Savoie) au milieu du XIX*ème *siècle -*
Source : Le pays de Faverges une terre industrielle

Au début du XIXème siècle, les Sources du Lac d'Annecy «*fait figure d'espace délaissé et de périphérie*» . En effet, la barrière des Alpes forme une première séparation entre le royaume et Turin. A plus grande échelle, le bassin de Faverges semble «*être un angle mort dans le réseau routier savoyard*». Faverges en tant que commune de montagne n'offre pas les conditions idéales (topographie, climat) pour un transport et une circulation optimum. S'y greffe la politique des travaux publics de l'Etat Sarde qui n'intègre pas le canton de Faverges dans le tracé des nouvelles routes dans les années 1820 - 1840*.

Source: Le Pays de Faverges une terre industrielle

** Extrait largement inspiré de l'étude d'Émilie Cottet-Dumoulin sur : le Transport et industrialisation de Faverges et ses environs*

Malgré quelques améliorations et le développement de la route, le roulage ne répond pas aux enjeux d'un développement économique de l'industrie locale.

Ainsi, le transport se tourne vers le chemin de fer qui sera effectif seulement le 3 juin 1901. Les gares de la Communauté de Communes se situent alors à Faverges pour la plus importante et à Marlens, Giez et le Bout du Lac. Elles sont clairement destinées à convoyer les marchandises en ce qui concerne Marlens et Faverges. En effet, l'emprise destinée au transport est nettement plus importante que celle dédiée aux voyageurs.



- Cadastre napoléonien (1812 / 1830) de Faverges -
Source : Archives départementales



- Ancienne gare de Faverges - Source : Delcampe.fr

Les axes de transport ont largement participé à l'industrialisation des Sources du Lac d'Annecy. Le transport s'est développé dans les années 1900 notamment le transport ferroviaire avec la création d'une gare à Marlens notamment.

Aujourd'hui disparues, les gares de Faverges et de Marlens n'ont pas laissé de traces architecturales lisibles sur le territoire. En revanche, la réhabilitation de la voie ferrée en voie «verte» a permis de valoriser cet héritage. A Doussard, la présence d'une ancienne locomotive et d'un abri symbolisant un arrêt de gare rappellent le lien passé avec le transport ferroviaire .



- Axe de la voie verte sur l'ancien tracé ferroviaire - Source : Delcampe.fr

La route départementale au coeur de la plaine permet également de maintenir la connexion du territoire à ses environs ainsi que de soutenir une activité économique particulière (Partie développée dans le chapitre 7).

SYNTHÈSE

➔ La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a connu un essor industriel important, permis par plusieurs éléments intrinsèques au territoire: la présence de nombreux minerais directement exploitables, dans le sous-sol et à proximité. De même, les ressources en eau et en bois abondantes ont également participé à l'essor industriel de la Communauté de Communes. Cet essor s'est également accompagné d'un développement des axes de transport et notamment du transport ferroviaire. Ce dernier a aujourd'hui disparu mais est mis en valeur par la création d'une voie verte.

➔ La ressource en eau omniprésente sous de nombreuses formes a généré un «petit patrimoine» disséminé sur le territoire dont la protection est inégale. Son recensement est en cours d'élaboration.

➔ Les formes urbaines originelles sont souvent héritées d'une logique de proximité de la ressource ou de l'exploitation de celle-ci comme le montre la commune de Giez ou encore de Faverges.

Évolution prévisible du territoire

Le petit patrimoine : patrimoine rural ou patrimoine commun est omniprésent sur l'intercommunalité et façonne l'identité du lieu. La disparition progressive de la connaissance ou de la localisation de ces éléments de patrimoine tend à émousser les particularités locales.

De même, certains éléments de patrimoine passent progressivement dans le domaine privé du fait de cette méconnaissance.





> Les usines Stunzi, FAVERGES

5. UN TERRITOIRE DE SAVOIR-FAIRE

5.1. LES PAYSAGES «CONSTRUITS»

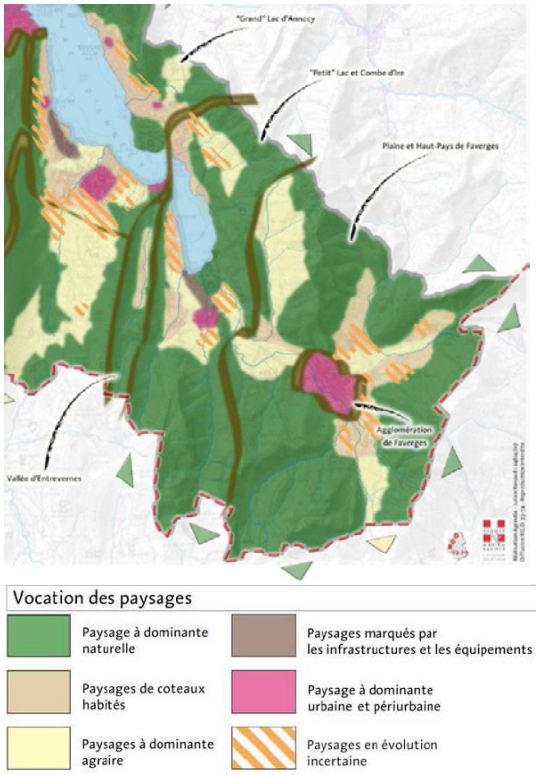

- Carte des unités de paysages -
Source : SCoT du Bassin Annecien

Les paysages «construits» constituent des paysages à dominante urbaine et péri-urbaine : ce sont des paysages construits qui englobent des morphologies urbaines très différentes, mais qui offrent visuellement une part importante d'espaces bâtis et surtout habités.

Il s'agit des paysages marqués par les infrastructures, les équipements et les activités, également récents dans des couloirs de déplacements aménagés (Source: SCoT du Bassin Annécien).

Ils sont facilement identifiables au sein de la Communauté de Communes du fait du caractère urbanisé qui se détache aisément des horizons ouverts agricoles et des paysages «naturels» de montagne. Cependant, les espaces urbanisés ne sont pas tous identifiables comme une entité paysagère dite «construite». En effet, une lecture plus fine du territoire montre que Faverges est la véritable entité de «paysage construits» selon la définition du SCoT.

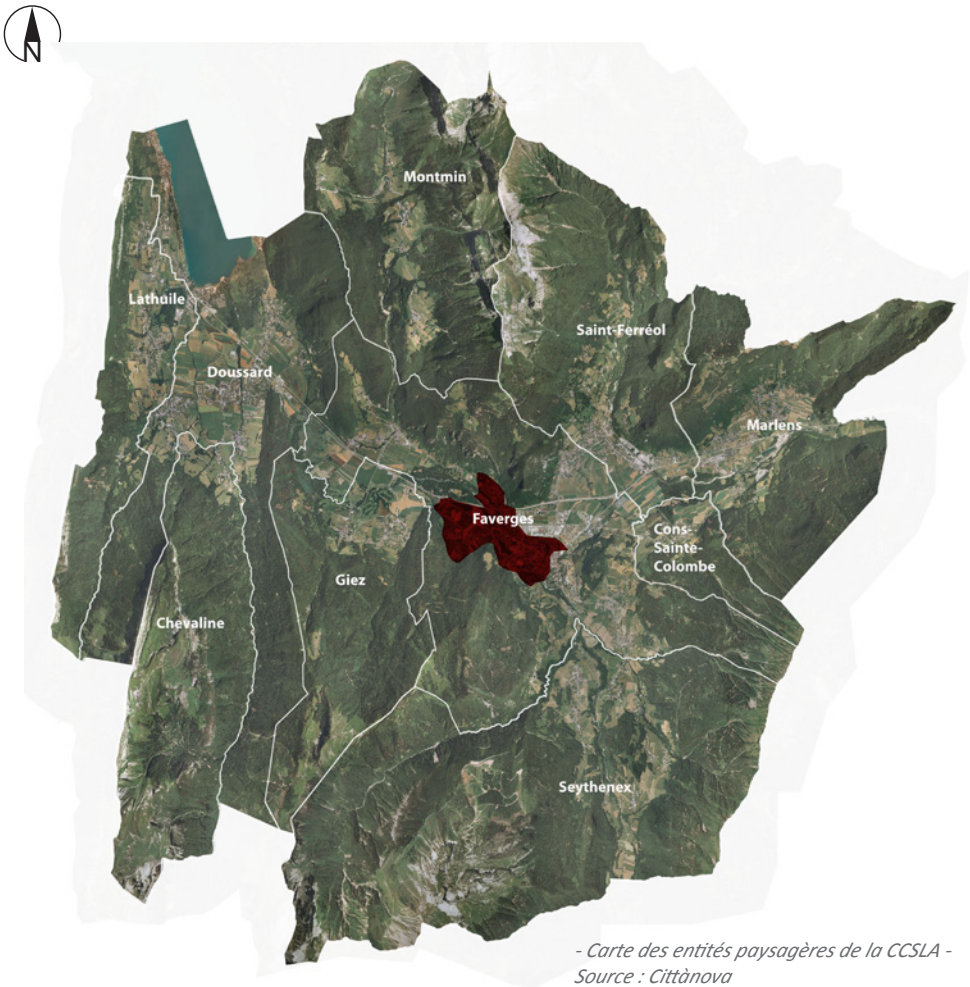

- Carte des entités paysagères de la CCSLA -
Source : Cittànova

L'entité de Faverges constitue un paysage à part par son implantation centrale au sein du territoire : un espace urbanisé conséquent.

Elle est concernée par différentes caractéristiques comme la présence d'infrastructures conséquentes. Le visage urbain est également en mutation mais moins rapide qu'au nord de la Communauté de Communes.



- Entité paysagère de Faverges : un paysage construit -

Les frontières de l'espace urbanisé de la commune de Faverges sont facilement identifiables, générant ainsi une entité paysagère cohérente et bien délimitée.

Sa mutation est aujourd'hui plus lente que sur d'autres communes au nord et touche davantage les espaces à proximité de la RD.

Ainsi, l'entité paysagère des paysages «construits» est clairement dominante sur ce pôle.



- Entité paysagère de Faverges : des infrastructures conséquentes -

De même, les infrastructures viaires sont imposantes sur le secteur de Faverges et soulignent le caractère occupé et urbanisé de l'espace, justifiant ainsi davantage l'entité paysagère de paysage «construit».

5.2. FAVERGES : UN TERRITOIRE INDUSTRIEL HÉRITÉ

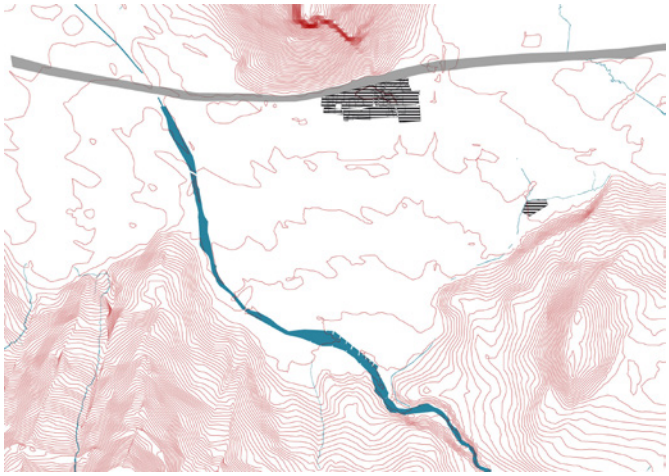

Epoque Gallo-romaine

Source : Archives départementales / Cittànova

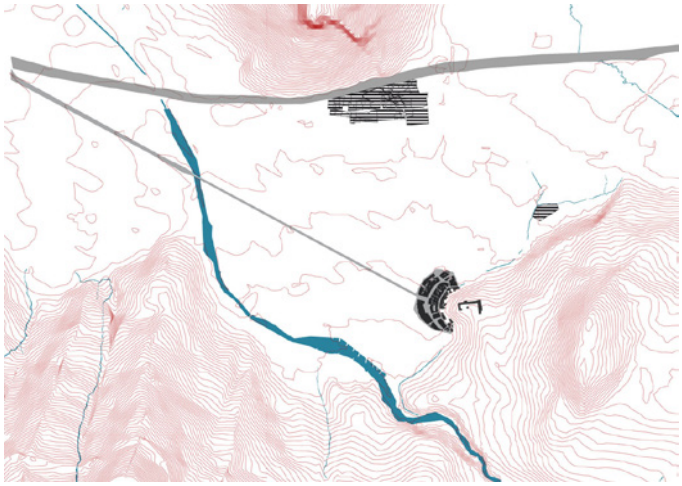

Epoque Médiévale

Source : Archives départementales / Cittànova

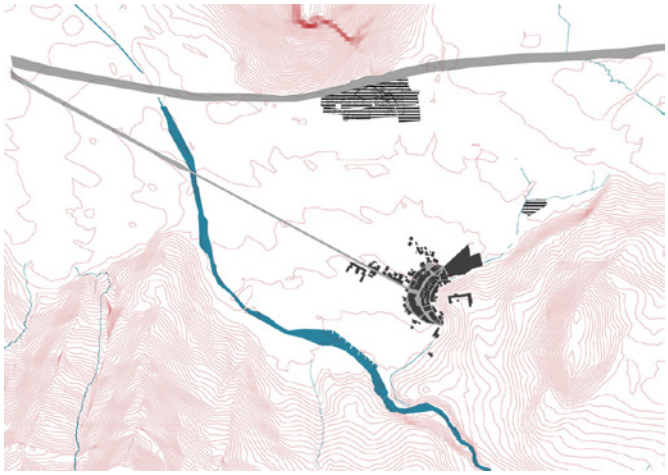

Carte 1820-1866

Source : Archives départementales / Cittànova

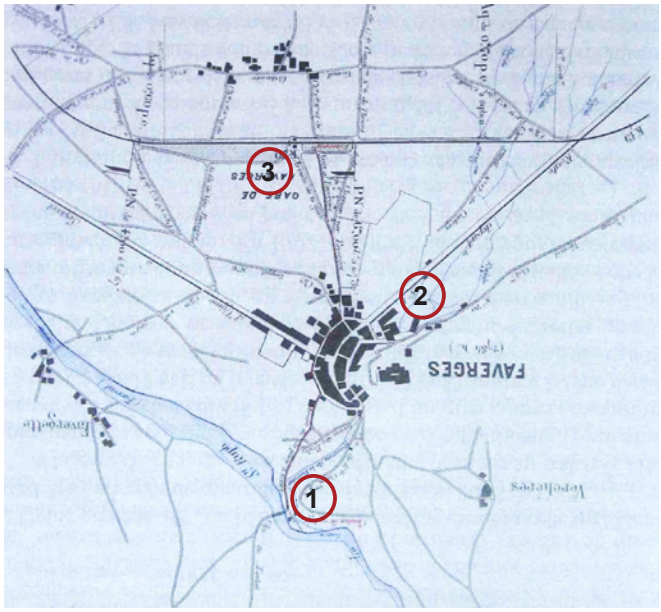

Carte 1901 de Faverges

Source : Le pays de Faverges une terre industrielle

L'urbanisation du territoire se développe depuis la Rome Antique; l'implantation de Viuz et les fouilles archéologiques des termes (Carte 1) l'illustrent. A partir du Moyen-Âge, la logique de développement médiévale apparaît à Faverges. En effet, l'implantation des constructions s'établit au pied du château. La proximité des ressources (eau, bois et métaux) et la topographie permettent le développement de l'entité et une implantation «défensive» (Carte 2).

Le cadastre Rénové datant de 1820 à 1866 témoigne des logiques de développement de Faverges par rapport à Viuz (carte 3) et Faverges elle-même (Carte 4).

Faverges devient un pôle et se déploie toujours à la base en contre-bas du château avec un rapprochement et développement des usines à proximité de la ressource en eau. L'usine de la fontaine (1) (moulin), et les tanneries Neyret et Allloud frères (2) en témoignent.

L'axe de transport viaire principal et central influence aussi le développement de Faverges. La gare, quant à elle, déjà en place ne génère pas encore de polarité.

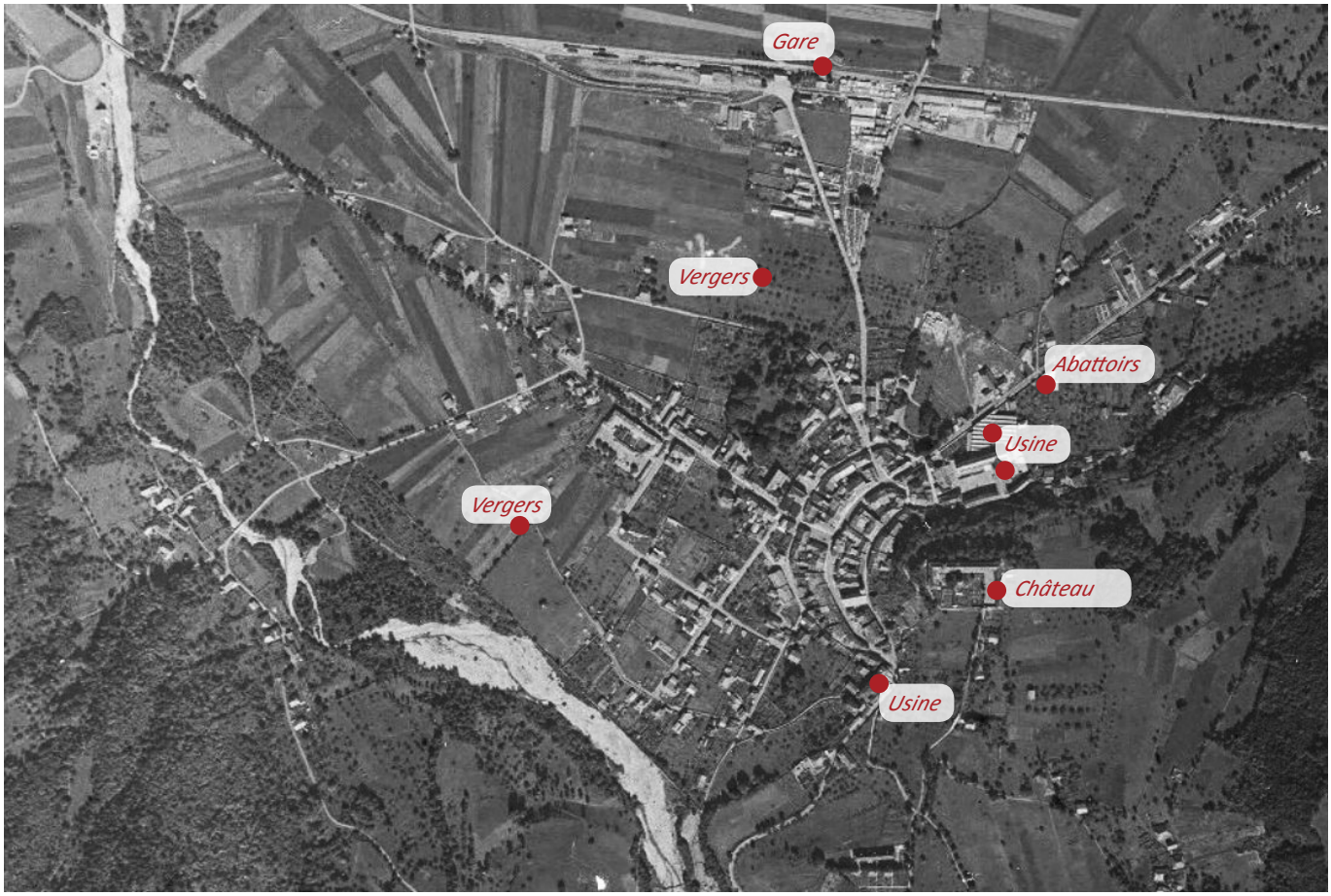

- Photoaérienne de Faverges 1940 - *Source : Géoportail*

Le développement industriel connaît son essor dans les années 50. Initié dès 1900, il se réalisera dans un premier temps à proximité de la ressource en eau puis dans un second temps (années 1950), au nord du bourg, à proximité de la gare. Ainsi, l'habitat individuel s'est développé dans le secteur sud à proximité du torrent de Saint-Ruph.

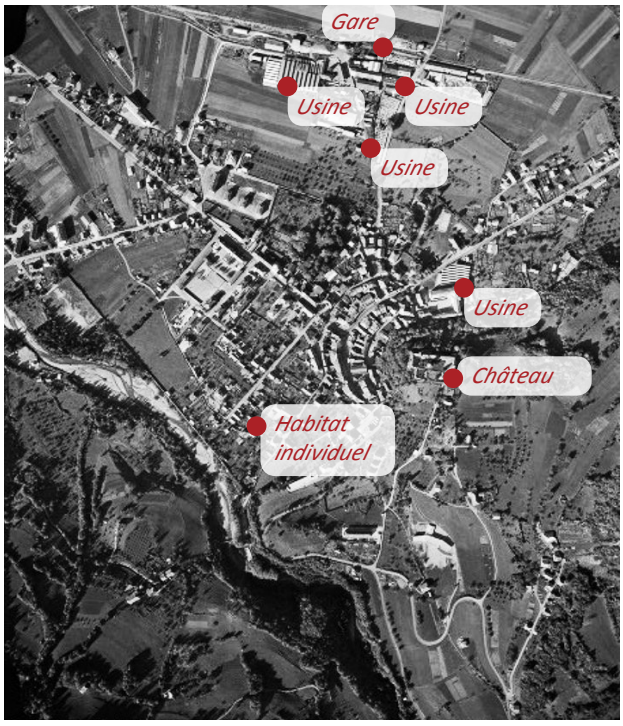

- Photoaérienne de Faverges 1963 -
Source : Géoportail

Le développement de l'industrie à proximité de la gare affirme la séparation des activités économiques et du logement. Il s'agit d'éloigner (en plus de rendre plus pratique la desserte) les activités susceptibles de provoquer des nuisances. La logique dite de «zoning» est alors amorcée.

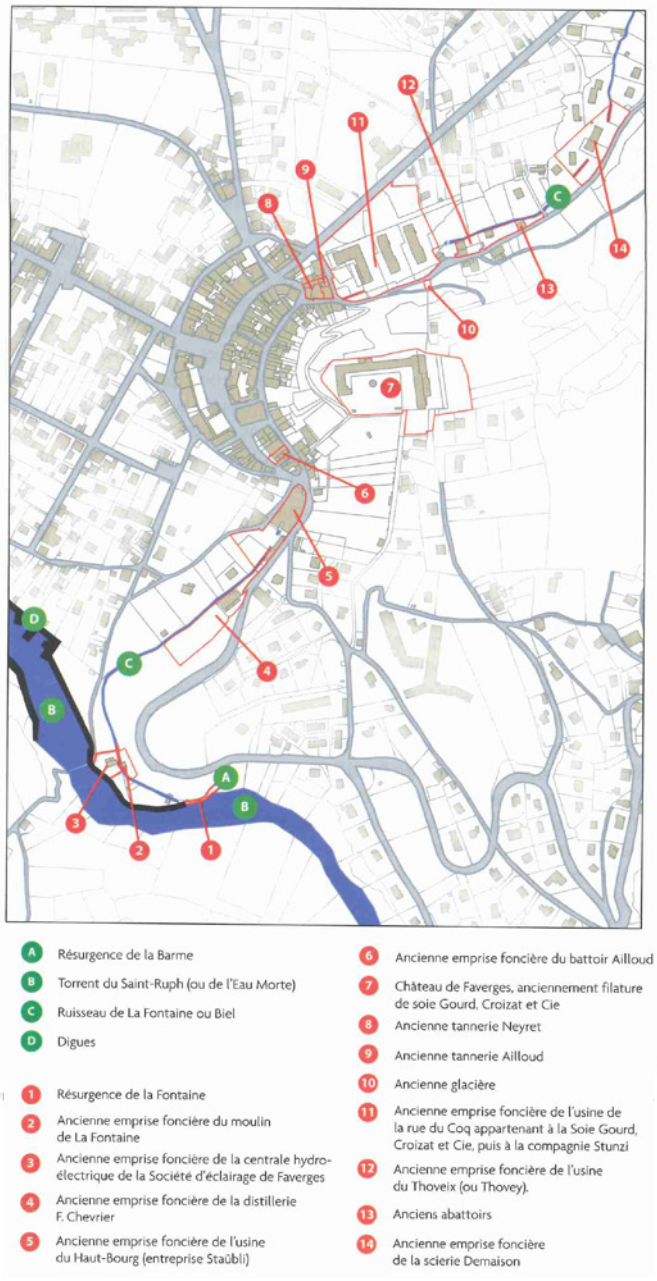

- Emprise et implantation des anciennes activités à Faverges - Source : Le pays de Faverges une terre industrielle

La cartographie ci-contre montre le rôle de la ressource en eau dans l'implantation de l'industrie.

Cependant, la logique de la desserte prendra le dessus en raison de la spécialisation de l'industrie dans un domaine ne nécessitant pas la proximité de l'eau.

Le développement de Faverges continue sous différentes formes qui s'ajoutent et se mêlent les unes aux autres. Les équipements sont relayés en sortie de bourg (1) et l'habitat s'implante le long des voies de circulation (2) ou est groupé dans des opérations pavillonnaires (3).

Le secteur de l'industrie se développe toujours au Nord à proximité de la gare.

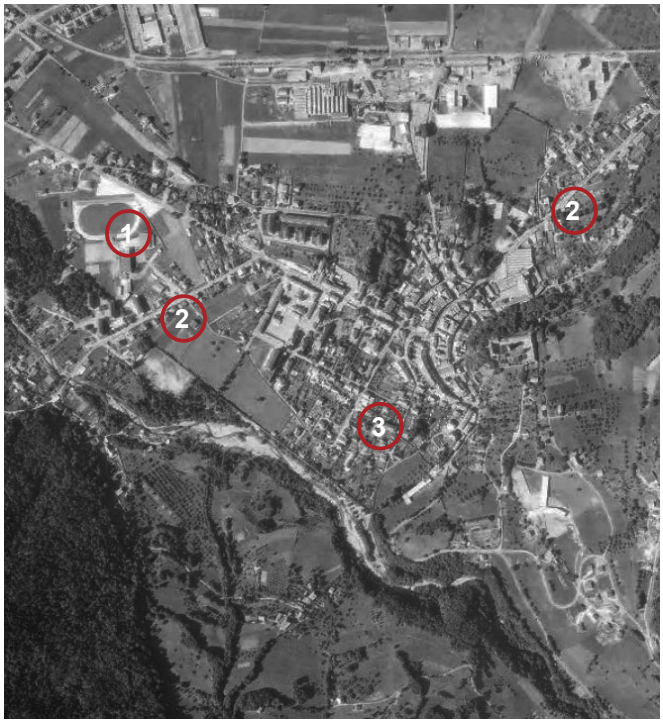

- Photoaérienne de Faverges 1970 - Source : Géoportail

Enfin, la grande évolution de l'entité urbaine que constitue le bourg de Faverges, est la réduction significative de la césure qui permettait de séparer l'espace consacré à l'industrie et l'espace consacré à l'habitat (1). Cela s'explique par la proximité de la route départementale suite à la disparition du train.

Les différentes dynamiques décrites précédemment se sont perpétuées et ont accentué l'effet initial. La consommation des terres agricoles a été relativement importante avec la mise en oeuvre d'une densité variant du simple au double selon les opérations.

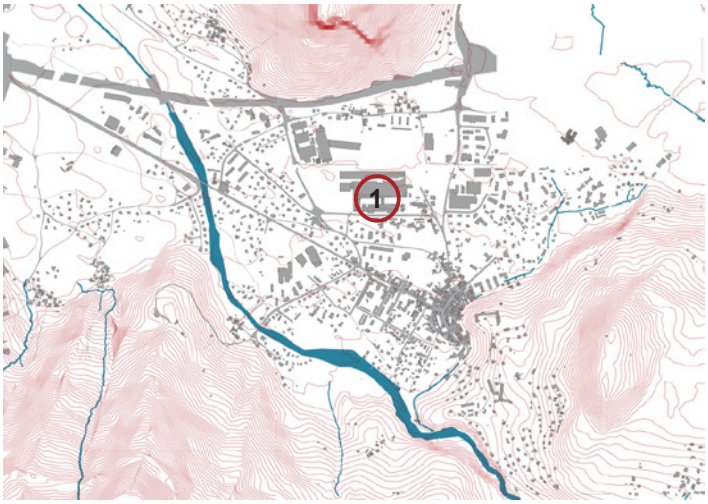

Cadastre actuel *Source : Archives départementales Cittànova*



1 *Epoque Médiévale*

La densité est très importante avoisinant les 30 à 40 logements par hectare. Le logement est relativement étroit et rend difficile l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'implantation se réalise à l'alignement de la voie et les constructions sont mitoyennes créant ainsi une façade bâtie continue délimitant clairement l'espace rue.



2 *1820-1866*

L'implantation du bâti est toujours à l'alignement de la voie, et constitue un linéaire de bâti homogène, avec une voirie rectiligne.

Les logements bénéficient d'un espace arrière jardiné au rez-de- chaussée.

La densité est du même ordre que dans le centre ancien du fait du maintien des gabarits en hauteur.



3 *1930 - 1970*

En marge des axes viaires principaux, les quartiers résidentiels de Faverges présentent une densité plus faible, de l'ordre de 15 logements/ha. Il s'agit de logements individuels implantés en retrait par rapport à la voie, de plain-pied avec un jardin individuel à l'arrière. Le tracé viaire est également rectiligne et l'orientation des habitations hétéroclites; les constructions les plus anciennes ont une orientation parallèle à la voie, code qui n'est pas toujours repris dans les opérations récentes.



4 *Post 1970 à aujourd'hui*



Les opérations créées entre 1970 et aujourd'hui ont des densités extrêmement variées et les formes urbaines sont différentes de l'une à l'autre.

Elles se sont plus ou moins greffées au tissu existant sous la forme d'opérations ou «au coup par coup».

5.3. LE PATRIMOINE INDUSTRIEL



- Monument historique de Viuz -



- Glacière de FAVERGES -



- Les fours à chaux à CONS-STE-COLOMBE -



- Le circuit de l'ancienne mine à LATHUILE -
Source : Site internet de Lathuile

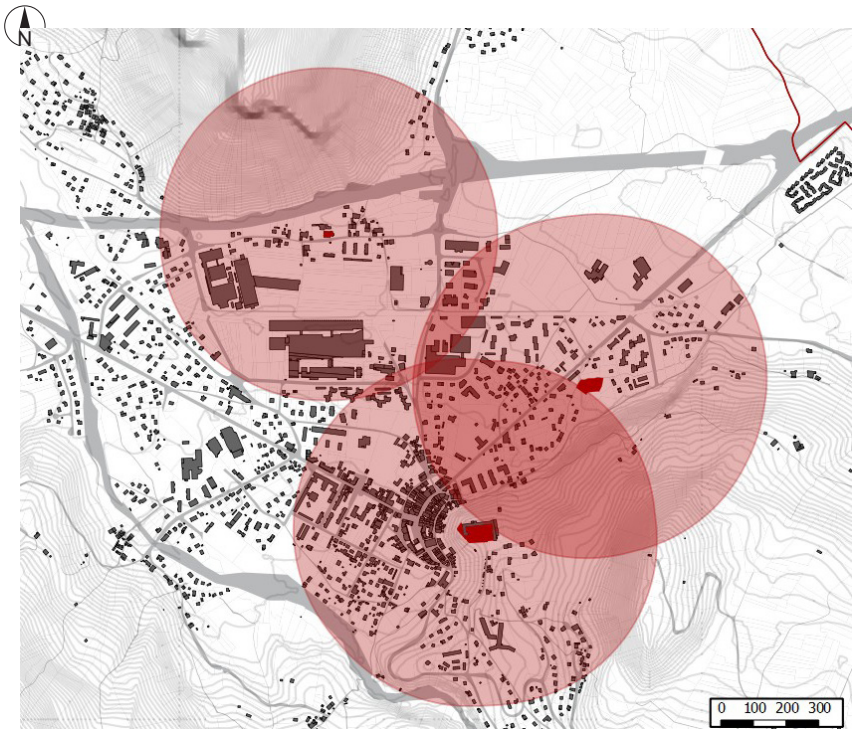

- Périmètre de protection des Monuments historiques - *Source : SIG / Cittànova*

Les monuments historiques reconnus et classés sur le territoire de la CCSLA concerne la commune de Faverges à l'origine de son implantation à savoir l'église de Viuz (monument inscrit), les thermes et le château.

Le passé artisanal et industriel de Faverges trouve ainsi une place par des valorisations diverses du «petit patrimoine» et du patrimoine.

De nombreux éléments témoins du passé et de la construction de Faverges ne possèdent pas de protection mais sont reconnus; en témoignent divers aménagements comme la glacière de Faverges ou les fours à chaux de Cons-ste-Colombe.

Les mines de Lathuile font partie aujourd'hui des sentiers de randonnées de la commune et permettent une valorisation de ce passé industriel.

SYNTHÈSE

➔ Les paysages «construits» se détachent aisément des horizons ouverts agricoles de la plaine. L'entité urbaine de Faverges répond à ces critères par son importance et son ancrage ancestral au territoire. En revanche, ses frontières évoluent et en font ainsi davantage des entités de paysage en mutation, définies par le SCoT.

➔ La ville de Faverges s'est construite, pendant la période de la Rome antique (présence de Viuz et de thermes) et s'est développée sur le pôle du château à partir de l'époque médiévale avec une logique de proximité de la ressource et de défense par l'utilisation de la topographie naturelle du site.

➔ Ce n'est que dans une troisième phase de développement que Faverges à véritablement connu son agrandissement. En effet, l'exploitation de la ressource à des fins industrielles et le développement des axes de transports a influencé le profil actuel de la ville.

➔ La présence du Saint-Rulph a clairement impacté la répartition spatiale du bâti à Faverges, au même titre plus tard, que l'arrivée du train puis de la route départementale.

➔ L'urbanisation de Faverges s'est ainsi développée en parallèle du développement économique de la ville et a engendré de nombreuses formes d'opérations aux implantations et densités diverses.

➔ Un patrimoine lié à l'activité industrielle est largement présent sur le territoire et particulièrement à Faverges sous des formes variées (exemple: le château pour les éléments classés). Un patrimoine industriel non classé mais reconnu du fait d'une attention particulière comme les fours à chaux de Cons-Ste-Colombe sont présents dans la Communauté de Communes.

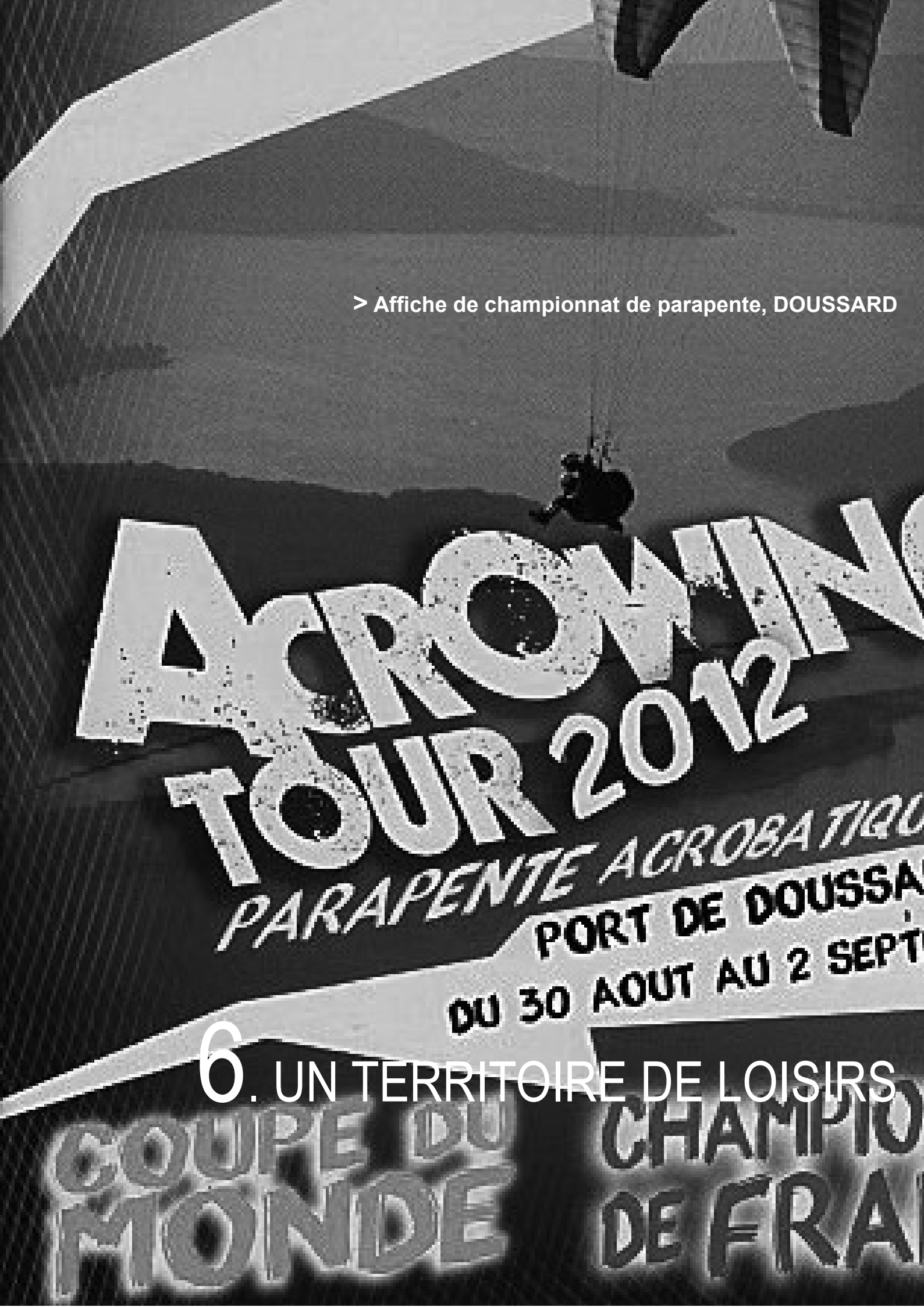

> Affiche de championnat de parapente, DOUSSARD

6. UN TERRITOIRE DE LOISIRS

Au début du 20ème siècle, la polarité mer-montagne s'inverse; la pratique du ski comme loisir naît et devient une nouvelle ressource économique.

Le Plan Neige de l'Etat en 1967 vient affirmer la politique d'aménagement de la montagne déjà effective en France. Dans ce cadre, la France accueille les Jeux Olympiques de Grenoble en 1968 puis les Jeux Olympiques d'Albertville en 1992 dont les répercussions sont ressenties jusque dans l'arrière-pays et la basse montagne.

6.1. DU PAYSAGE NATUREL AU PAYSAGE RÉSIDENTIEL

6.1.1. Les paysages «résidentiels»

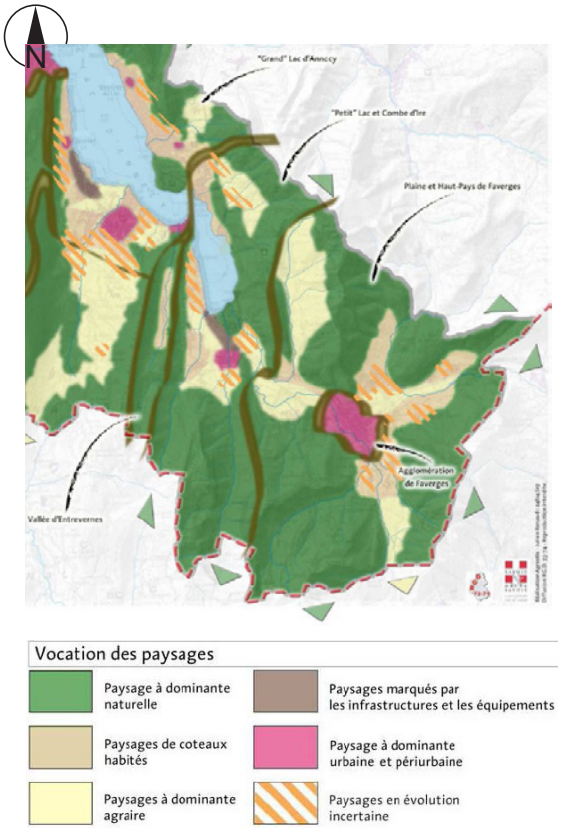

- Carte des unités de paysages -
Source : SCoT du Bassin Annecien

Les paysages définis comme «résidentiels» dans le SCoT sont les paysages naturels ou ruraux qui ont évolué à partir de la seconde moitié du 20ème siècle vers des formes d'urbanisation diffuses à vocation résidentielle.

Le SCoT inclue et cible les paysages de coteaux habités.

A l'échelle de la Communauté de Communes, il s'agit essentiellement d'expliquer comment l'attractivité des paysages a fait évoluer les paysages de l'intercommunalité. Facilement mesurable par le biais de l'évolution urbaine depuis les années 60, cette attractivité a effectivement touché le territoire mais dans des proportions limitées de stations de moyenne montagne.

La station de ski de Seythenex et le développement du tourisme autour du lac d'Annecy concernent deux grandes entités particulièrement concernée par ce phénomène dans des formes et des échelles diverses.

Seule l'entité formée au nord de Lathuile et Doussard reste la plus imprégnée par cette tendance d'urbanisation à vocation résidentielle. Il s'agit ainsi de l'atmosphère dominante sur ces entités.

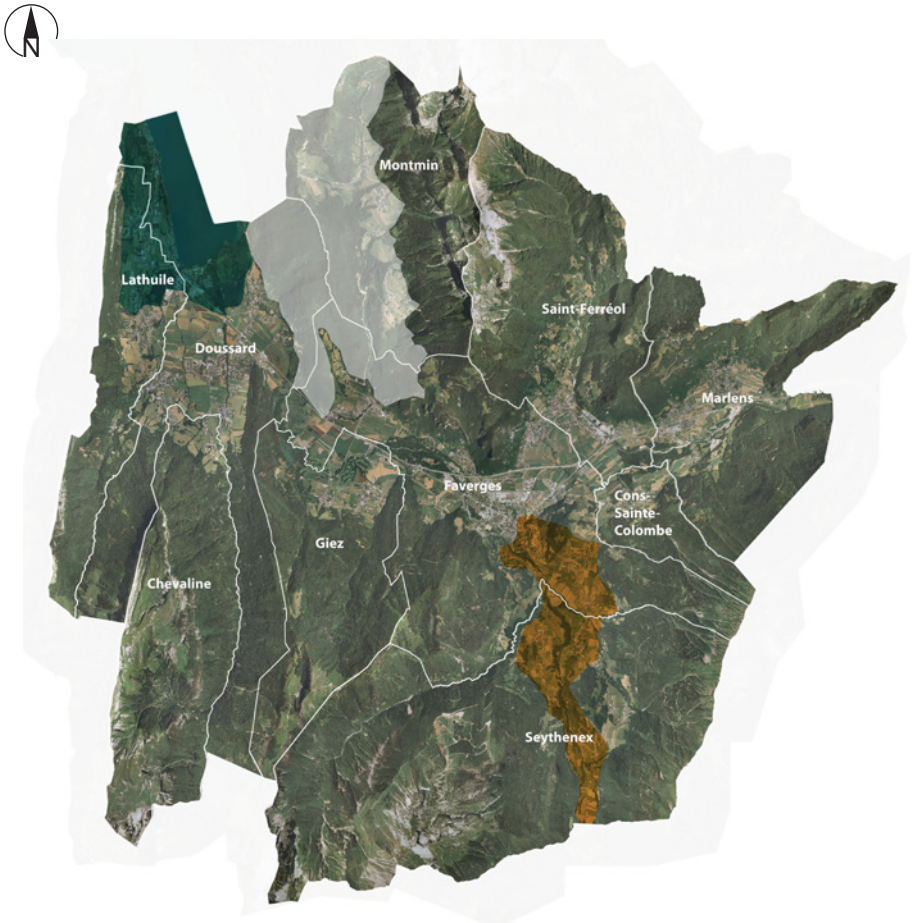

- Carte des entités paysagères de la CCSLA -

L'influence discrète du tourisme blanc

L'influence du tourisme blanc dans la modification du paysage de la Communauté de Communes est particulièrement observée à Seythenex et à Montmin.

L'implantation de nouvelles structures dédiées au tourisme de loisirs illustre l'attractivité du territoire. Ces nouvelles constructions conservent une échelle humble en cohérence avec le territoire de moyenne montagne ainsi qu'avec les besoins.

TISSU : opération d'ensemble





Densité : env. 30 log/ha

(en partant d'une base de 4 logements par chalet)

Cette opération correspond avec l'installation de la station de ski de Seythenex et illustre par ce biais l'influence urbaine du tourisme blanc.

- L'opération s'inscrit en marge de la structure urbaine (au nord) et en retrait de part et d'autre des voies desservant la parcelle. Le secteur au Nord a été urbanisé récemment.

- La densité générée est relativement importante et l'architecture proposée reprend quelques codes régionaux, notamment la mutualisation de l'habitat et la présence de balcons protégés par le débord de toit. La mutualisation du stationnement est également un élément intéressant de l'opération.

-En revanche, l'opération n'est pas connectée à son environnement direct tant sur les abords que dans la circulation. L'opération qualitative mais déconnectée.



- Opération immobilière à SEYTHENEX -

6.1.2. La recherche du «beau paysage»

De même, issues de l'attractivité du «beau paysage», du «paysage majestueux», des formes d'habitat particulières se sont développées.

En effet, l'habitat destiné aux résidences secondaires tournées vers le loisir de plein-air sont visibles au-delà de la zone de piémont, sur les premières hauteurs ainsi que dans les dernières zones urbanisées des hauteurs de Montmin.

De manière générale, les résidences offrent des structures architecturales imposantes (Photos 1 et 2) mais dont les dimensions rappellent les volumes traditionnels que l'on peut retrouver dans les bourgs anciens et s'insèrent dans un paysage de démesure comme la montagne.

La logique d'implantation est en premier lieu «la recherche du beau» donc une orientation dirigée vers la plaine et le massif montagneux opposé (Photos 1 et 2).



- Photo 1 : Résidence à MONTMIN -



- Photo 2 : Résidence à Mont-Bogon à FAVERGES -



- Mont-Bogon à FAVERGES -



- Habitations individuelles à Mont-Bogon sur FAVERGES -

En revanche, l'implantation de la majorité des habitations individuelles qui s'inscrivent dans la recherche du «beau», sont très souvent en rupture avec les logiques d'implantation originelles (regroupement, alignement à la voie, inscription de la maison dans le socle). L'exemple des nouvelles implantations à Mont-Bogon sur les premières hauteurs de Faverges illustre cette tendance.

La recherche de la vue comme seul facteur d'implantation entraîne une nouvelle forme consommatrice d'espace. La desserte de l'opération à Mont-Bogon est complexe au vue de la topographie et de l'implantation des habitations. La densité générée est relativement faible et la desserte peu optimisée (la voirie ne dessert qu'un seul côté). De même, les lisières urbaines sont démultipliées en longueur et leur perception visible depuis de larges cônes de vue.

6.2. DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

6.2.1. Autour du tourisme de plein-air

Contrairement à d'autres territoires touristiques, les équipements liés au tourisme blanc et au tourisme de plein-air (restaurants, hôtels...) sont peu visibles sur l'ensemble du territoire. Seuls les sites touristiques clairement identifiés, comme le Col de la Forclaz, concentrent plusieurs équipements (office du tourisme, un restaurant) et montrent que l'activité touristique a un rôle à jouer dans la Communauté de Communes.



Col de la Forclaz

Source : Archives départementales



Col de la Forclaz

5.2.2. La station de ski familiale



- Station de ski à MONTMIN -



- Départ de ski de fond à SEYTHENEX -

La station d'hiver n'a pas trouvé -à juste titre- sa place dans la Communauté de Communes. Elle est organisée sous forme de complexe de loisirs accompagné par des logements et commerces attenant, vivant en autonomie une partie de l'année.

A Seythenex et Montmin, les deux stations de ski gardent une échelle de station familiale dont les infrastructures dédiées sont relativement modestes. L'impact paysager de ces dernières est faible et ne semble pas poser de problématiques majeures à la belle saison. En effet, l'infrastructure en tant que telle est légère et ponctuelle, confiné dans un espace restreint. De même, les paysages sont conservés ouverts sur ces espaces et font l'objet d'une gestion continue.

Les départs de ski de fond quant à eux, sont notifiés par un fléchage discret et par une structure modeste ponctuelle. Leur utilisation et le stationnement aux abords restent également mesurés. Ils posent tout de même la question de l'aménagement des abords; ces derniers sont actuellement peu organisés. Cependant, faible, la fréquentation a peu d'incidences. L'aménagement permettrait de mettre en valeur l'espace, avec une signalétique adaptée (mutualisée avec la randonnée consacrée aux sentiers de découverte).

SYNTHÈSE

➔ Les paysages «résidentiels» sont répartis en de nombreux points sur le territoire, mais restent dominants sur l'entité Nord de la Communauté de Communes et à Seythenex.

➔ L'influence du tourisme blanc reste très mesurée, notamment par rapport à l'attractivité résidentielle. Elle se traduit davantage à travers les infrastructures attenantes comme les structures d'accueil que par un véritable phénomène d'urbanisation. Seules quelques opérations ont été réalisées en lien avec le développement du tourisme blanc.

➔ Les infrastructures liées au tourisme blanc sont relativement modestes. Il existe deux petites stations de ski familiales et des départs de ski de fond.

➔ L'attractivité résidentielle s'est traduite par d'autres phénomènes, souvent en lien avec la présence du lac d'Annecy (Partie suivante).

➔ L'attractivité du territoire est également due aux paysages de grande qualité, paysages qui ont généré une urbanisation tournée vers la recherche de ces «beaux paysages».

Évolution prévisible du territoire

Le territoire qui a su préserver en grande partie ses atouts de territoire en matière touristique est à présent soumis à une attractivité difficile à maîtriser en termes d'ampleur de manifestation ou d'utilisation des sites propices au tourisme de plein air, générant à termes des conflits d'usages potentiels ou encore des sur-fréquentations sur certains sites sensibles d'un point de vue environnemental et paysager.



> UN TERRITOIRE DURABLE A FACONNER



7. DES ATOUTS DURABLES

> Point de vue sur le golf de Giez vers le lac d'Annecy

Les notions de durabilité et de préservation sont devenues progressivement de plus en plus présentes dans la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.
Une partie du territoire est comprise dans le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, territoire où préservation et développement sont intimement liés.
Jusque là considérées comme «difficiles», «sauvages» les hauteurs ont été peu impactées par le développement des activités humaines. Elles sont considérées comme des espaces à préserver. La plaine a été davantage anthropisée mais une dynamique de préservation voit le jour.

Ainsi, la dimension des projets intercommunaux en lien avec le souci de durabilité initie des dynamiques territoriales multiples (économique, agricole...) souvent interdépendantes à des échelles de territoires qui dépassent les frontières de la Communauté de Communes.

7.1. LE PAYSAGE PATRIMOINE ET LES PAYSAGES ÉMERGENTS

7.1.1. Des entités fragilisées

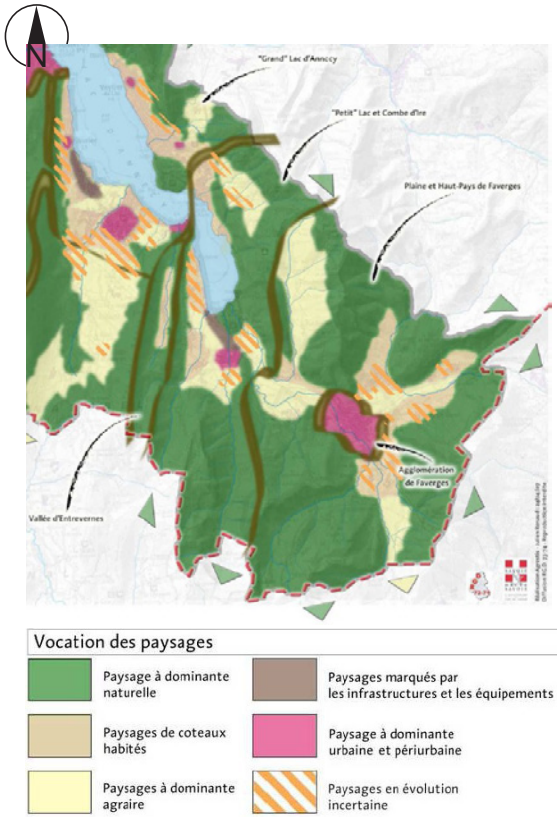

- Carte des unités de paysages -
Source : SCoT du Bassin Annecien

La mutation rapide des paysages touche de nombreuses unités urbaines et l'ensemble des entités paysagères de la Communauté de Communes du fait des larges cônes de vue du socle paysager.

Paysages d'aujourd'hui et hérités de logiques d'implantation diverses, les paysages émergents sont des paysages liés à une desserte facilitée par les infrastructures et pensés d'abord comme fonctionnels (habiter, travailler, se déplacer). Ils souffrent aujourd'hui d'un «défaut d'image» (Source: SCoT du Bassin annécien).

En effet, chacune à leur façon, les entités paysagères de la Communauté de Communes sont confrontées à la question du devenir urbain et de la fragmentation du paysage. C'est dans cette démarche que s'est inscrite la mise en place d'un contrat de territoire et par la suite le lancement de l'élaboration du PLUi.

Ainsi, par la planification urbaine et la prise en compte des multiples dynamiques territoriales (socio-démographiques, environnementales, structurelles, urbaines...), ces espaces en mutation sont aujourd'hui au coeur de la réflexion de la Communauté de Communes.

En plus des problématiques générées comme la consommation des espaces agricoles et naturels, ces nouveaux paysages installés en frange des espaces urbanisés sont les premières images du territoire et donc de l'identité du territoire.



- Les coteaux habités à Faverges -



- Frange urbaine de Faverges -

La mutation des paysages urbains touche l'ensemble des entités urbaines au sein de la plaine et du piémont de la Communauté de Communes. Elle est plus importante dans les espaces urbains de Doussard et Lathuile en raison de la proximité de ces communes avec la ville d'Annecy et des rives du lac. Les territoires de Marlens et Saint-Ferreol sont soumis aux évolutions et progression des zones d'activités et de l'urbanisation générée par leur présence. Des territoires comme Faverges, Doussard et Giez sont concernés à la fois par des mutations de l'espace dédié aux habitations, aux équipements et aux activités.

Les franges urbaines de ces espaces émergents parfois peu maîtrisées ou anticipées engendrent un phénomène d'homogénéisation paysagère par la perte de l'identité initiale par des formes urbaines standardisées et des codes architecturaux régionaux absents ou parfois mal imités.

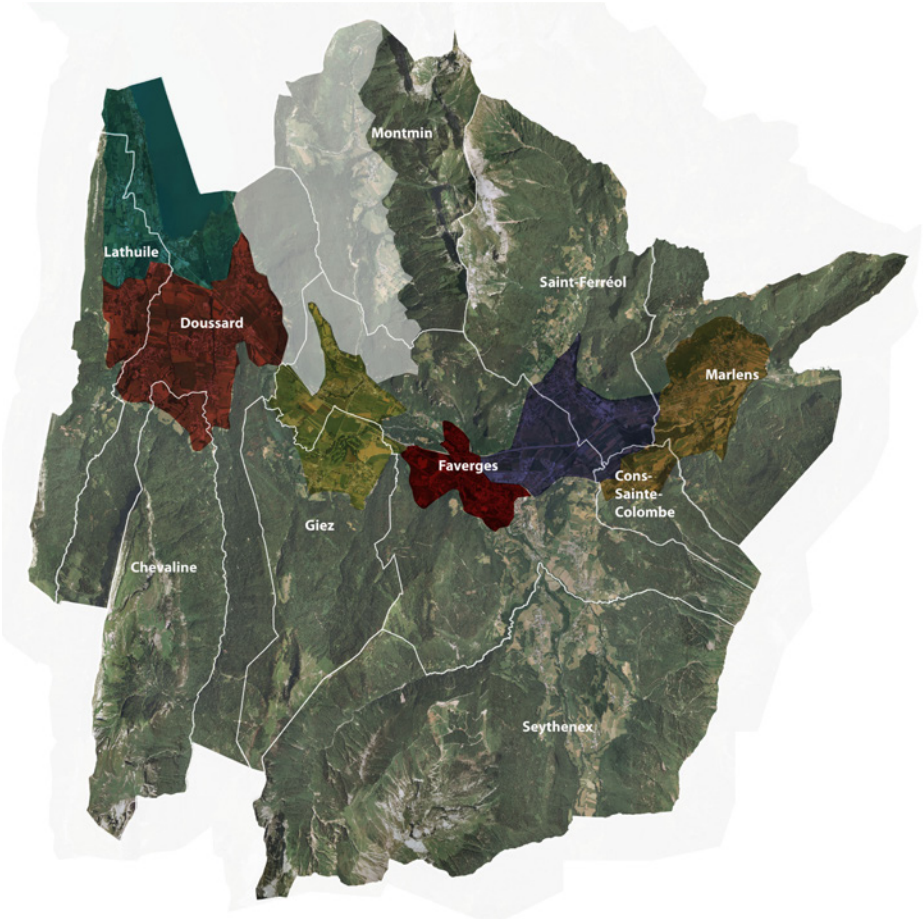

- Carte des entités paysagères de la CCSLA - *Source : Cittànova*

7.1.2. Le PNR du Massif des Bauges

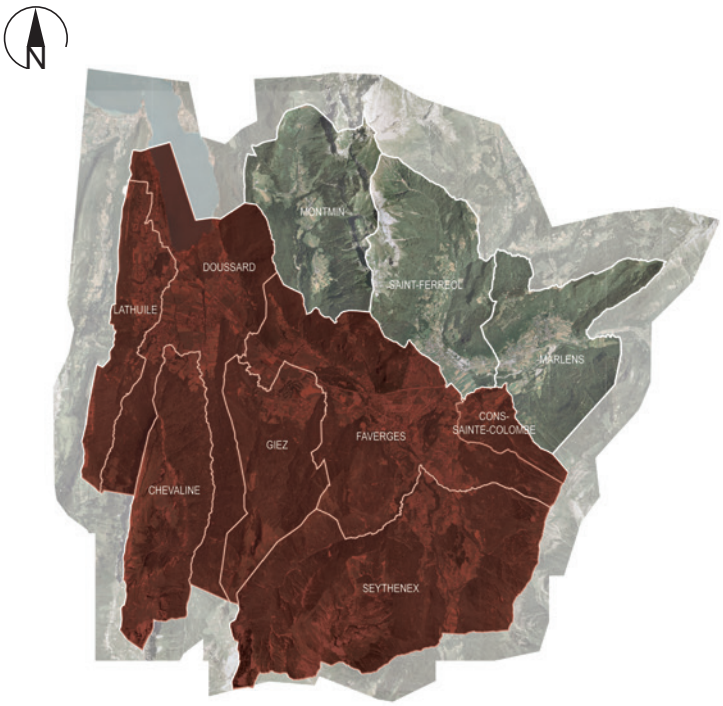

- Communes de la CCSLA adhérente au PNR -
Source : PNRMB / Cittànova

Présentée dans la partie concernant les documents supra-communaux, l'appartenance d'une partie de l'intercommunalité au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges induit la prise en compte de la charte et du plan de Parc au sein des documents d'urbanisme.

Au-delà, il s'agit également d'une prise en compte d'une démarche alliant préservation et démarche de projet.

Ainsi, les communes de Doussard, Lathuile, Chevaline, Giez, Faverges, Seythenex et Cons-Ste-Colombe sont intégrées dans le PNR du Massif des Bauges.

Dans les grands orientations du plan de Parc, le nord de Doussard et Lathuile constitue un des ensembles paysagers remarquables du Parc, et une large partie des espaces agricoles de la plaine sont reconnus d'intérêt économique important. Par ailleurs, de nombreux abords entre espace forestier et espace agricole sont concernés par des enjeux de gestion, de lutte contre l'enfrichement. Ces espaces soumis à de fortes pressions vis-à-vis de la progression de l'urbanisation constituent un enjeu fondamental dans le projet d'aménagement de la Communauté de Communes.

De même, une large partie du territoire est concernée par des espaces reconnus d'intérêt écologique. Vecteur d'attractivité pour le territoire intercommunal, la qualité du cadre de vie et les paysages préservés sont autant d'atouts à intégrer dans une logique de projet et de planification.

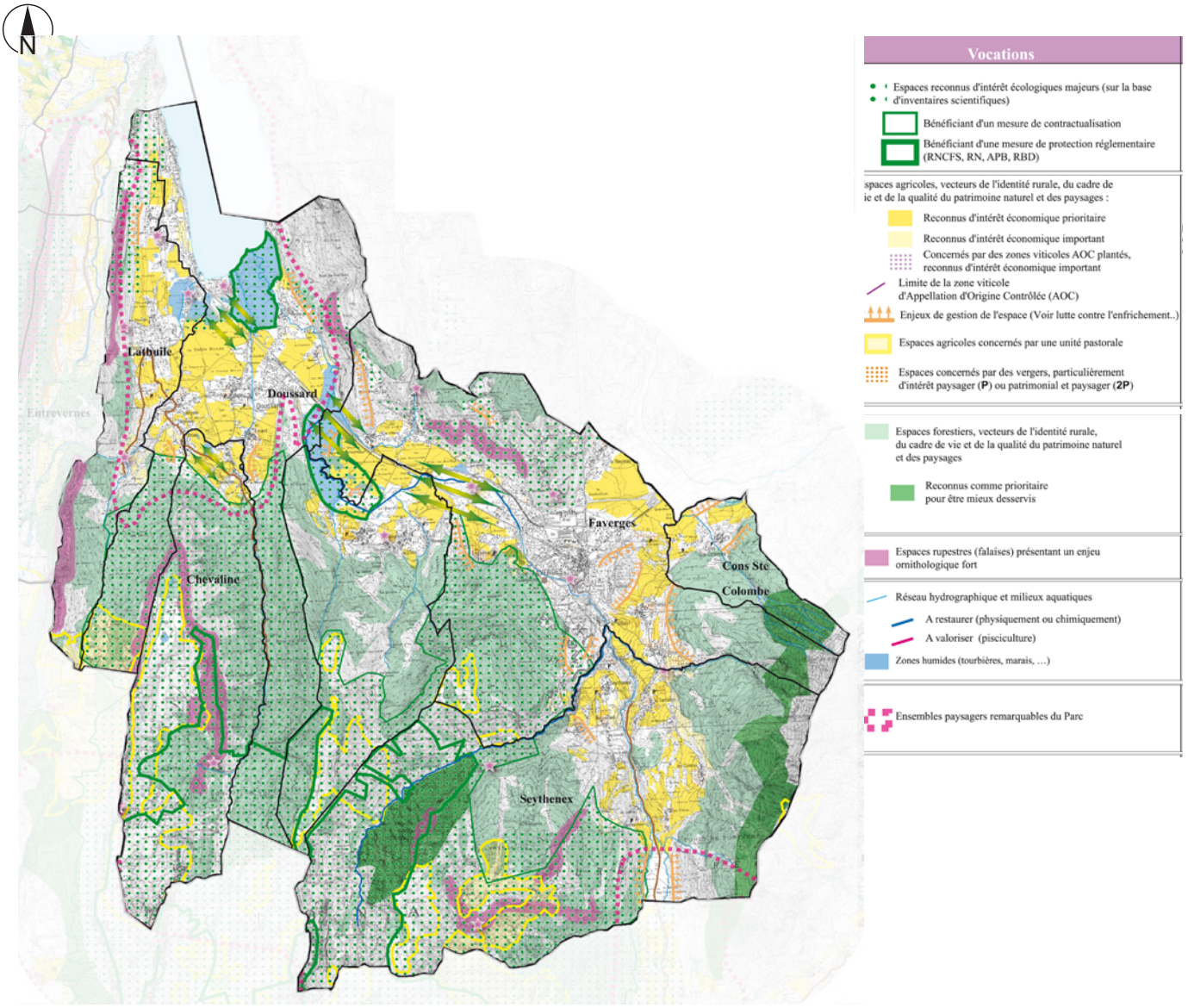

- *Plan de Parc sur les communes d'une partie de la CCSLA - Source : PNR du Massif des Bauges*

7.1.3. Les sites classés et inscrits

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés. L'inscription est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris.

Les sites classés induisent une protection forte visant à maintenir en l'état le site, incluant gestion et valorisation adaptées au site. Toute destruction ou modification de l'état ou de l'aspect est interdite sauf autorisation spéciale. La Communauté de Communes possède un site classé : la parcelle sur le flanc du Taillefer.

Les sites inscrits induisent une garantie minimale de protection où tout souhait de protection est soumis à autorisation préfectorale avec avis de l'Architecte des Bâtiments de France. La Communauté de Communes est concernée par 5 sites inscrits mais n'en accueille réellement que 3 dans sa totalité. Les autres sites ne concernent qu'une partie de la surface du site inscrit.

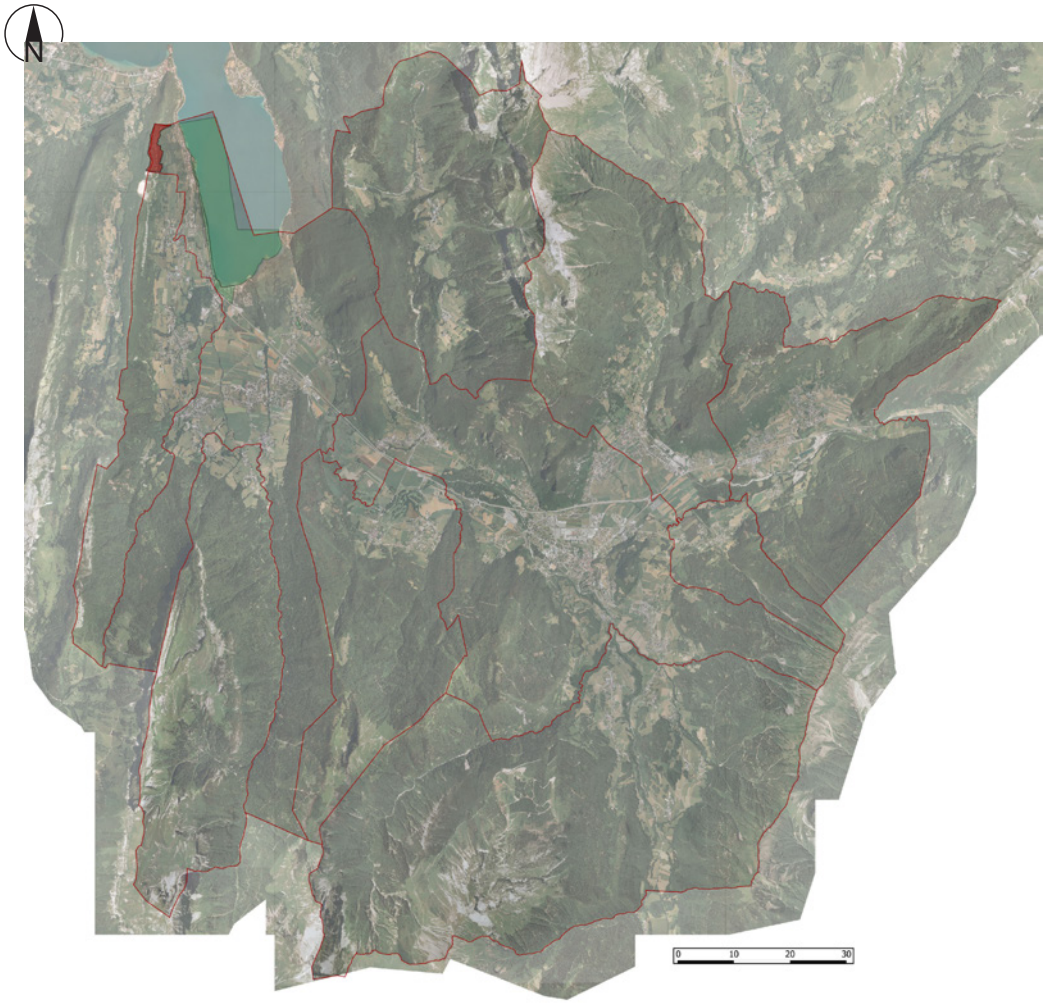

- Carte des sites classés et inscrits de la CCSLA -

Les sites et monuments naturels de caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque se concentrent essentiellement sur les rives du lac d'Annecy. En plus du cadre paysager préservé de l'ensemble de la Communauté de Communes, le lac d'Annecy constitue un attrait paysager unique et génère une attractivité importante, en plus de son positionnement d'interface avec le pôle de la ville d'Annecy.

Site classé de la parcelle sur le flanc Est du Taillefer



Décret du 27 mars 1950

Le site classé concernant la parcelle du flanc Est du Taillefer a été mis en oeuvre pour stopper des activités nuisibles à l'environnement et limiter l'action de l'homme.

Il s'agit de cette configuration dans le cas de ce site classé. En effet, des carrières ont été ouvertes en 1928 par une société grenobloise, et endommagent le massif de manière irréversible (Source: DREAL 2013). Ainsi, l'intérêt paysager du site a été reconnu par un classement important: site classé.

Sites inscrits du lac d'Annecy, terrains entre la RN 508 et le lac d'Annecy à Bredannaz et les rives du lac d'Annecy à Bredannaz

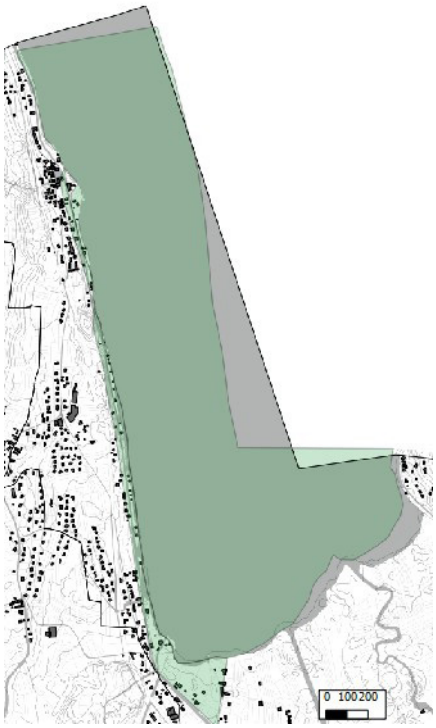

Le lac d'origine tectonique et glaciaire a connu d'importants remaniements glaciaires. Il s'agit d'un site touristique remarquable inscrit le 24.08.1937.

Sa superficie de près de 27km² et d'une profondeur de 40m est lac aux qualités écologiques et paysagères importantes. La préservation de son pourtour notamment des roselières constitue un enjeu primordial de ce site . L'application de la loi littoral s'appliquant sur la route de Doussard permettra d'assurer une maitrise de l'urbanisation sur ces abords, intégrant à la fois les pratiques de loisirs et à la fois les pratiques de pêche sur le lac.

Son alimentation principale se fait par l'Eau Morte, l'Ire, le Laudon et la Bornette et des sources d'eaux lacustres comme celle du Boubioz.

Les terrains entre la RN 508 et le lac d'Annecy à Bredannaz ont été inscrits le 21.02.1944

Les rives du lac d'Annecy à Bredannaz ont été inscrits le 06.10.1944.

Site inscrit du vieux pont de Verthier et ses abords à Doussard

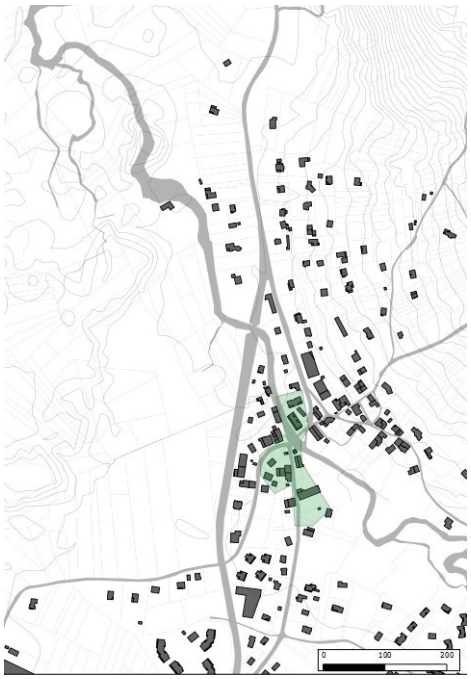

Inscrit le 21.02.1944, Verthier est un vieil hameau traversé par l'Eau Morte, la plus importante rivière qui alimente le Lac d'Annecy. Certaines maisons traditionnelles remontent au 16ème siècle.

Le village de Verthier est organisé autour de l'Eau-Morte et a été un lieu de passage que les Romains ont choisi pour le tracé de la voie de circulation le long de la montagne. Son implantation ancestrale et son articulation autour de la ressource en eau en font un village aux qualités architecturales, historiques et paysagères importantes.

Au début du 19ème siècle, le culte est abandonné et la chapelle tombe en ruine. Les habitants la reconstruisent et les travaux sont achevés en 1862.

Site inscrit de l'abbaye de Tamié et ses abords

Ce site inscrit concerne la CCSLA uniquement sur une parcelle des abords de l'abbaye. En effet; l'abbaye de Tamié se situe sur la commune voisine de Plancherine.

L'abbaye de Tamié est située à 900 m d'altitude, dans le voisinage d'un col. La route du moyen-âge ne passait pas très loin, en contre-bas du monastère et sa proximité était ressentie comme un inconvénient. L'emplacement fut accepté, sans doute parce que les possibilités de choix étaient limitées. *(source : site internet de l'abbaye de Tamié)*

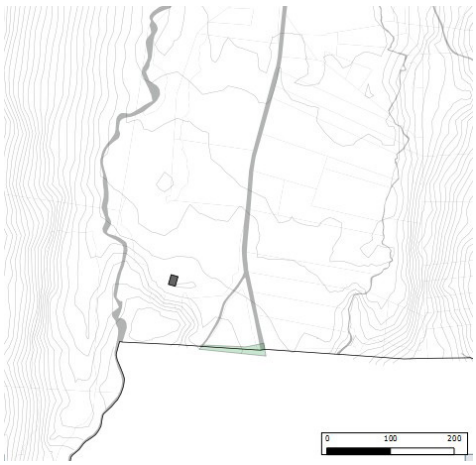



7.1.4. Le réseau Natura 2000

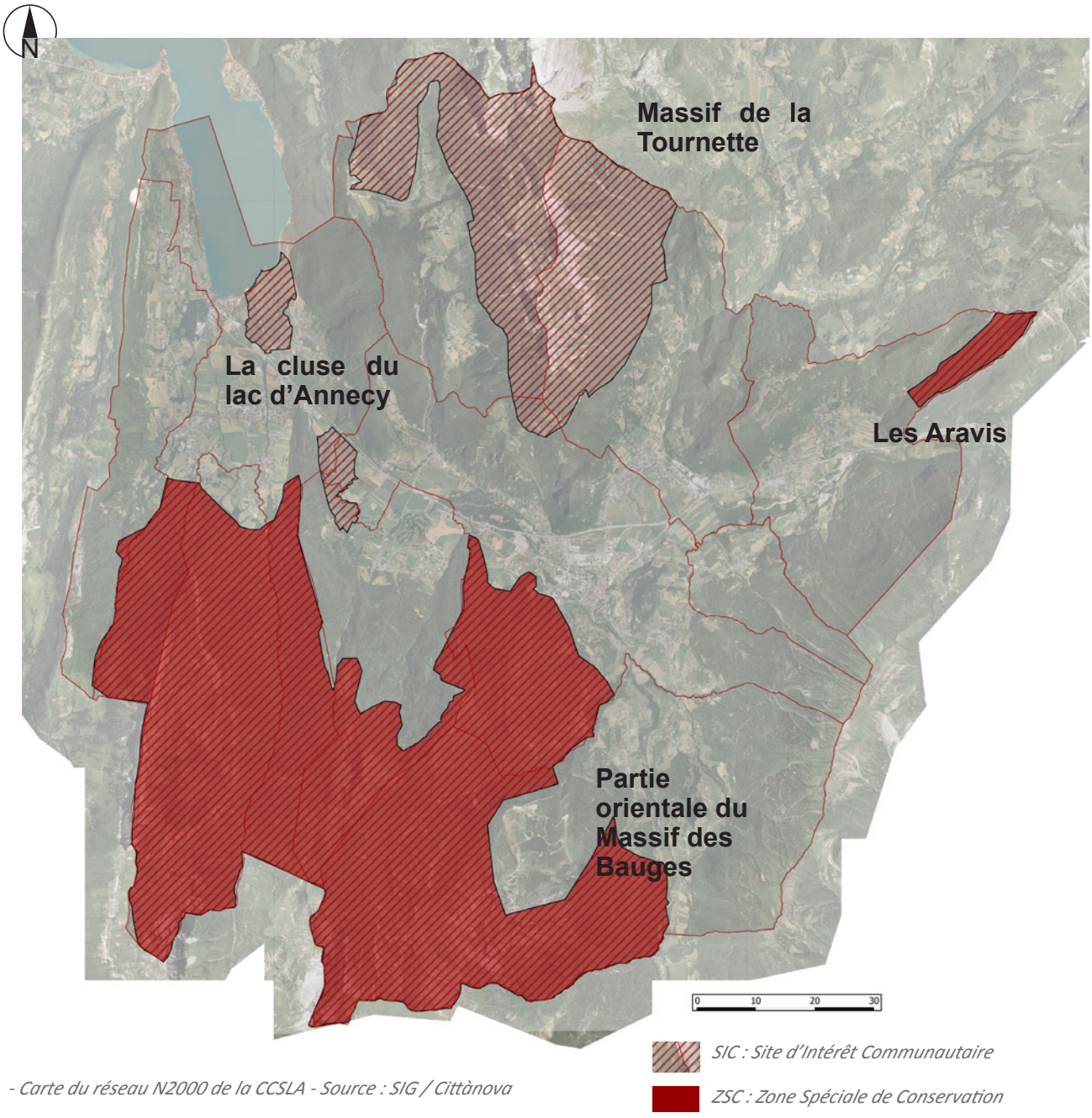

- Carte du réseau N2000 de la CCSLA - Source : SIG / Cittànova

« *Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites.*» (source ADEME)

Les sites Natura 2000 de la CdC concernent différents types de classification au titre de la directive «Habitats, faune, flore» et de la directive «Oiseau».

- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et des Sites d'Intérêts Communautaires (SIC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive «Habitats».
- Des Zones de Protection Spéciale (ZPS) visant la conservation des zones jugées particulièrement importantes pour la conservation des oiseaux, que ce soit pour leur reproduction, alimentation ou migration.

Ces secteurs sont soumis à des pressions touristiques en terme de fréquentation et à des pressions naturelles issues d'une pratique agricole en régression (pâturage) et ainsi une gestion des espaces ouverts qui a évolué. Ces périmètres sont cohérents avec une valeur écologique importante et souvent une qualité paysagère qualitative.

La présence des sites Natura 2000 et la qualité environnementale des milieux engendre au sein du document d'urbanisme d'intégrer les éléments constitutifs de l'évaluation environnementale qui sont déclinés tout au long du diagnostic. De même, l'évaluation des incidences du projet urbain sur ces espaces fait l'objet d'une partie à part entière du rapport de présentation. Ainsi, les objectifs des sites Natura 2000 et le rapport direct ou indirect du projet sera donc évalué dans cette partie.

Source inpn.fr

Les sites concernés

Partie orientale du massif des bauges (ZPS et ZSC)
Cluse du lac d'Annecy (SIC)
Massif de la Tournette (SIC)
Les Aravis (ZSC et ZPS)

SIC / ZSC



- Depuis le Massif de la Tournette -

FR 8201703 - Massif de la Tournette - 3675ha

Sur ce site, 11 habitats naturels communautaires ont été répertoriés comme habitats naturels d'intérêts communautaire (dont deux prioritaires : 6210 et 9430). Il s'agit principalement de milieux forestiers, ici très représentés (forêts de pins de montagne, hêtraies neutrophiles, pessières subalpines), de falaises calcaires, d'éboulis, de milieux rocheux et de grottes, mais aussi de landes, de pelouses et prairies héritées des pratiques agricoles ancestrales. **La variété et le bon état de conservation des milieux forestiers constituent l'un des points forts du massif**. Il en est de même pour les pelouses sur calcaire (en particulier les pelouses sèches à basse altitude). Les milieux ouverts sont entretenus par une agriculture traditionnelle encore bien présente. En matière de flore, le massif abrite des stations de **deux espèces d'intérêt communautaire emblématiques** : le Sabot de Vénus et le Chardon bleu . Il en est de même pour **deux espèces d'insectes** : le Grand Capricorne et le Lucane cerf-volant. Les vastes secteurs boisés accueillent par ailleurs l'ensemble des ongulés sauvages de basse altitude ; ils sont donc potentiellement très favorables au Lynx d'Europe.

Le site est actuellement dans un état de conservation favorable. Cependant, certaines prairies ou landes ouvertes sont en voie de régression. Il convient de maintenir les pratiques d'élevage laitier dans ce secteur pour conserver les espaces ouverts.

FR 8202002 - Partie orientale du Massif des Bauges - 14513 ha

Le massif des Bauges se compose d'un empilement de couches de terrains sédimentaires d'âge jurassique formant la couverture d'un socle situé plus à l'est (massif de Belledonne). Du plissement de ces roches et de l'action conjuguée de l'érosion, résulte la géologie actuelle qui détermine fortement le microclimat local, la morphologie des falaises et les secteurs d'implantation des pelouses sèches.

19 habitats d'intérêt communautaire sont présents sur ce vaste site, dont les 3 principaux sont : 9130 : Hêtraies du Asperulo-Fagetum, 6170 : Pelouses calcaires alpines et sub-alpines, 6520 : Prairies de fauche de montagne. Le site est concerné par 4 habitats prioritaires (au sens de la directive Habitats) : 8240 : pavements calcaires, 9180 : forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion, 91E0 : forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*, 9430: forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata.* **La vulnérabilité du site tient dans la fragilité des milieux ouverts qui ont tendance à s'embroussailler.**

FR 8201720 - Cluse du Lac d'Annecy - 282ha

Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques : le domaine alpin et le domaine continental. Il comporte de grandes zones humides riveraines du lac et des fonds de vallée, des rivières et des forêts alluviales, des prairies et des forêts sur les versants. Le Marais du Bout du Lac est une vaste zone marécageuse située au sud du lac d'Annecy, qui présente plusieurs types de végétation en fonction de la proximité de l'eau dans le sol : roselières, fourrés de Saules et d'Aulnes, boisements de Chêne pédonculé, forêt galerie le long des cours d'eau… Le Marais de Giez, plus au sud que celui du Bout du Lac, est également traversé par L'Eau Morte, principal affluent du lac. Il est constitué d'une mosaïque de milieux : prairies humides, roselières, « bas-marais « neutro-alcalins, boisements humides… Le Castor est bien représenté sur ce site, avec au moins cinq familles issues des réintroductions réalisées dans les années 1970. Le Liparis de Loesel est quant à elle présent sur certaines prairies humides. L'Eau Morte, qui traverse les marais de Giez et du Bout du Lac avant de se jeter dans le lac d'Annecy, abrite le Chabot *(Cottus gobio)*. **Plusieurs zones présentent un fort intérêt pour les libellules, et notamment l'Agrion de Mercure et la Cordulie à corps fin.**

Les pressions principales qui s'exercent sur cet espace sont la dynamique naturelle de fermeture des milieux par boisement, ainsi que le tourisme et les activités de loisirs, très présentes au niveau du lac.

FR 8201701 - Les Aravis - 8907 ha

Le massif des Aravis est un massif à dominante karstique formée par l'épaisse couche sédimentaire caractéristique des chaînes subalpines. Essentiellement représentatifs des zones de végétation subalpine et alpine, **les milieux naturels des Aravis sont riches, variés et particulièrement bien conservés.** La végétation, calcicole dans son ensemble du fait de la nature dominante du substrat, présente cependant des enclaves silicicoles et acidophiles.
Le site proposé comprend essentiellement :
- différents faciès de pelouses et de landes subalpines et alpines, soit climaciques, soit d'origine pastorale.
- des formations végétales associées aux milieux rocheux (dalles calcaires lapiazées, falaises , éboulis...)
- quelques milieux forestiers (pessières subalpines et forêts de pins de montagne)
- quelques zones humides et quelques lacs d'altitude.

Il comporte au moins 12 habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 1 dit prioritaire (9430) et abrite **deux espèces végétales d'intérêt communautaire** : le Sabot de Vénus et le Chardon bleu (ou Reine des Alpes). Le Lynx d'Europe semble fréquenter ce site, ainsi que deux papillons de l'annexe II de la directive Habitats : Azurés de la sanguisorbe et Azurés des Paluds. La vulnérabilité du site peut résider dans : la fréquentation d'été (randonnée) et d'hiver (raquettes, ski de randonnée), la proximité immédiate des domaines skiables, la régression de l'activité pastorale et forestière, l'équipement potentiel de certains secteurs (remontées mécaniques, câbles divers...).



- A Seythenex depuis la partie orientale du Massif des Bauges -

FR 8212005 - Partie orientale du massif des Bauges - 14 513 ha

Plus haut en altitude au niveau de la zone de combat s'observe le Tétras lyre, dont les populations semblent en régression depuis de nombreuses années, mais qui sont jugées viables à long terme. Le Lagopède alpin trouve ici des conditions de vie peu favorables à son développement, alors que la Perdrix bartavelle semble s'installer sur le site plus durablement. Les hautes falaises calcaires servent de refuge aux rapaces rupestres, qui trouvent certainement sur le site les conditions de vie les plus favorables du massif des Bauges. Ainsi **les secteurs des rochers de la montagne du Charbon, du vallon de Saint Ruph ou de la Sambuy en Haute-Savoie sont propices à la nidification** de l'Aigle royal, du Faucon pèlerin et du Grand-duc d'Europe. De plus, Le Gypaète barbu survole désormais régulièrement le massif.

La vulnérabilité du site réside dans l'habitat du Tétras lyre qui se dégrade depuis de nombreuses années du fait de la fermeture naturelle des milieux ouverts. Le maintien des activités pastorales semble indispensable à la survie de l'espèce dans le massif. La maîtrise de la fréquentation touristique et la nécessité de continuer à intégrer les oiseaux nicheurs dans la gestion forestière sont deux conditions indispensables pour la préservation des populations d'oiseaux du massif.

FR 8212023 - Les Aravis - 8 907 ha

Le site proposé est très favorable aux galliformes de montagne : le Tétras lyre présent sur la totalité de la chaîne des Aravis entre 1 400 et 2 300 mètres d'altitude, la Gélinotte des bois dans les parties boisées des contreforts, principalement ceux orientés au nord, le Lagopède des Alpes est présent sur la totalité des crêtes et notamment sur la partie nord de la chaîne, la Perdrix bartavelle est également présente sur l'ensemble de la chaîne et principalement en versant sud.

En ce qui concerne les rapaces : le Gypaète barbu utilise l'ensemble des ressources alimentaires de la chaîne des Aravis, qui présente les caractéristiques requises pour une installation naturelle de cette espèce. La Combe de Doran a d'ailleurs été choisie comme site d'acclimatation des jeunes Gypaètes dans le cadre du programme international de réintroduction de l'espèce dans l'arc alpin. La population d'Aigle royal est estimée à 5 couples. Nichent également le Faucon pèlerin, l'Autour des palombes, la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-Blanc, ainsi que la Chouette de Tengmalm et probablement la Chevêchette et le Grand-duc d'Europe, qui sont sporadiquement «contactés». Le Pic noir est présent dans toutes les forêts bordant la chaîne et le Crave à bec rouge fréquente les pentes méridionales du Col des Aravis.

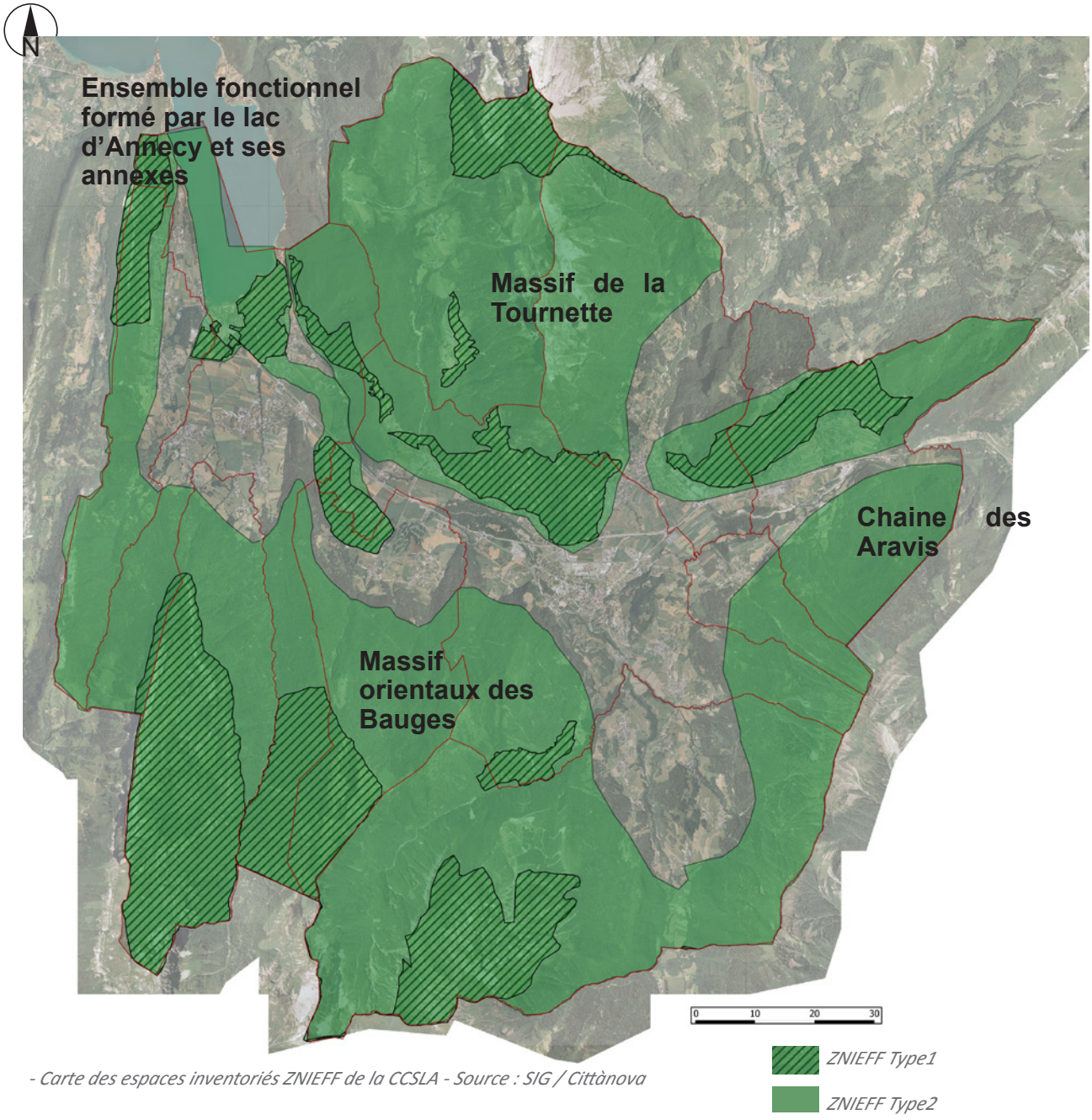

- Carte des espaces inventoriés ZNIEFF de la CCSLA - Source : SIG / Cittànova

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Florstique (ZNIEFF) sont divisées en deux types :

- Zone de type I : identifie un milieu homogène, généralement plus ponctuel, d'intérêt remarquable du fait de la présence d'espèces protégées (rares ou menacées), caractéristiques d'un milieu donné, ou en limite d'aire de répartition.

- Zone de type II : identifie un grand ensemble naturel. Elle contient des milieux naturels formant un ou plusieurs ensembles possédant une cohésion élevée et entretenant de fortes relations entre eux.

L'ensemble de la Communauté de Communes est concerné par différentes zones d'inventaire dont 11 ZNIEFF de type 1 et 4 ZNIEFF de type 2.

Les ZNIEFF de type 1

Secteur sud du Taillefer à l'ouest de Chaparon / N° 820031336
Marais du Bout du Lac /N° 820031635
Ensemble des pelouses sèches de la Cluse d'Annecy / N° 820031630
Pelouses sèches de la Cluse d'Annecy / N° 820031669
Marais de Giez /N° 820031645
Montagne du Charbon / N° 820031340
Vallon de Saint Ruph /N° 820031351
Vallon de Tamié / N° 820031342
Massif de la Tournette / N° 820031632
Hautes Bauges / N° 820031346
Bois de Pré Poirier et du Pré Lamy / N° 820031339

ZNIEFF 820031336 - Secteur sud du Taillefer à l'ouest de Chaparon

2ème génération

Cette zone englobe une partie de l'arête rocheuse calcaire du Taillefer située entre le hameau de Bredannaz et le chef-lieu d'Entrevernes. Elle est constituée sur le versant est de falaises et d'éboulis. Sur le versant ouest, il s'agit de pentes rocailleuses généralement faibles, et de bancs de falaises moins hauts et plus localisés. C**ette zone concentre quatre points d'intérêt majeur** : les groupements forestiers de Pin sylvestre et Buis situés en crête, très originaux dans la région, les groupements d'affinité méridionale, les groupements d'éboulis au pied des falaises orientales, peu fréquents à cette altitude et qui de ce fait renferment des espèces peu communes : Ptychotis saxifrage, Sarriette népéta...et la présence du Faucon pèlerin lié aux falaises et du Bruant fou, un passereau peu commun. **Le cours de l'Huisne et de ses affluents est relativement préservé.** L'espèce phare est l'Ombre commun (*Thymallus thymallus*). La Truite fario (*Salmo trutta fario*) est également bien représentée. L'Huisne, sur ce contexte, constitue pour cette espèce une zone typique de fort grossissement et les populations dépendent des affluents pour la reproduction et le début de la croissance. L'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*) a été recensée sur ces cours d'eau.

ZNIEFF 820031630 - Ensemble des pelouses sèches de la Cluse d'Annecy

2ème génération

Cette zone assez morcelée englobe l'ensemble des prairies sèches qui subsistent à la périphérie sud du lac d'Annecy et constituent un réseau de milieux chauds qui accueillent des espèces végétales et animales d'affinité méridionale. Elles forment un «corridor biologique» permettant des échanges avec d'autres ensembles plus méridionaux. Elles possèdent en outre un cortège floristique typique, riche en orchidées, comprenant également **plusieurs espèces de grand intérêt dont l'Aster amelle** (ou Marguerite de la Saint Michel) protégé en France. Elles accueillent également plusieurs espèces végétales originales pour la cluse d'Annecy : Gentiane croisette, Baguenaudier, Trèfle jaunâtre, Gaudinie fragile…La faune liée à ces coteaux est essentiellement constituée de nombreuses espèces d'orthoptères et de papillons, parmi lesquels les Azurés du serpolet et de la croisette, ainsi que la Bacchante. Ils sont également fréquentés par huit espèces de reptiles et plusieurs espèces d'oiseaux dépendent plus ou moins étroitement de ces espaces, dont la Pie-grièche écorcheur.

ZNIEFF 820031645 - Marais de Giez

2ème génération

Ce marais appartient à l'ensemble des zones marécageuses qui subsistent encore dans la vaste plaine alluvionnaire en amont du lac, auquel appartient également la réserve naturelle du Bout du lac. Le marais de Giez est constitué d'une mosaïque de milieux parmi lesquels plusieurs dont **la protection est considérée comme un enjeu européen** en matière de conservation des habitats naturels : prairies humides, roselières, «bas-marais» (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) neutro-alcalins, boisements humides, cours d'eau…Ceux-ci abritent une flore comportant de nombreuses espèces remarquables, dont de nombreuses espèces protégées : le Liparis de Loesel, le Rossolis à feuilles longues, l'Orchis de Traunsteiner, la Linaigrette grêle, le Choin ferrugineux, le Séneçon des marais, l'Orchis musc, l'Ophioglosse (ou «Langue de serpent»), l'Orchis odorant, la Fougère des marais, l'Orchis des marais, l'Inule de Suisse, la petite Utriculaire et le Séneçon aquatique. En matière de faune, la présence d'une belle population d'Agrion de Mercure, petite libellule protégée, du Castor d'Europe dans les forêts humides le long du cours d'eau et du Martin-pêcheur est également à signaler. Le marais abrite également plusieurs espèces de batraciens et reptiles, et une avifaune spécialisée, surtout inféodées à la roselière : Locustelle tachetée, Rousserolles effarvatte et verderolle, Busard Saint-Martin, Busard des roseaux…Des indices laissent à penser que le Putois, très raréfié en Haute-Savoie, serait encore présent. Le chabot, petit poisson dont la protection est également considérée comme un enjeu européen, a également été observé dans les nombreux petits écoulements qui sillonnent le marais.

ZNIEFF 820031340 - Montagne du Charbon

2ème génération

Cette zone est constituée de deux entités relativement distinctes : la montagne du Charbon (falaises et alpages) et son piémont. Ce piémont est occupé par une ceinture forestière de type Hêtraie-Sapinière caractéristique de cet étage de végétation. La partie centrale est essentiellement marquée par la présence d'alpages abandonnés au sud (mais ayant néanmoins peu évolué depuis une cinquantaine d'années), ou encore en activité au nord. Ils sont caractérisés par la présence d'une flore riche en espèces remarquables (Primevère oreille d'ours, Œillet de Grenoble, Céphalaire des alpes...) On peut surtout noter la présence de deux milieux particulièrement précieux : une zone humide de très grand intérêt naturaliste dans le contexte local du massif des Bauges, où ces milieux sont extrêmement peu nombreux ; **elle abrite plusieurs plantes très rares à l'échelle du massif,** des îlots d'Epicéa développés sur lapiaz en situation abrité qui eux aussi abritent une flore spécialisée de grand intérêt.

ZNIEFF 820031635 - Marais du Bout du Lac

2ème génération

Au sud du lac d'Annecy, la plaine autrefois recouverte par celui-ci a été le siège de l'accumulation d'épaisses couches d'alluvions déposées par deux rivières à caractère torrentiel. **En fonction de la proximité de l'eau dans le sol, plusieurs unités écologiques avec une végétation bien particulière** peuvent être distinguées : roselières aquatiques et terrestre, fourrés de Saules cendrés et aulnes, boisements de Chêne pédonculé, prairies agricoles plus ou moins humides, forêt galerie le long des cours d'eau…. Cette diversité de milieux abrite une faune et une flore diversifiées souvent remarquables. Toutes les espèces de reptiles connues dans le département sont signalées dans la réserve, et six batraciens sont également recensés, dont une importante population de crapaud commun qui fait l'objet d'un suivi au moment de la migration printanière depuis plusieurs années. On peut ainsi citer parmi les espèces protégées la Gentiane pneumonanthe, l'Ophioglosse (ou «Langue de serpent»), le Séneçon aquatique, l'Orchis odorant, l'Inule de Suisse, le Rossolis à feuilles longues, l'Orchis de Traunsteiner, le Séneçon des marais et le Liparis de Loesel, petite orchidée devenue rarissime dont la protection est considérée comme un enjeu européen en matière de conservation des espèces, et pour laquelle **cette station est la plus belle du département.**

ZNIEFF 820031346 - Hautes-Bauges

2ème générationn

Le secteur des Hautes-Bauges est probablement l'un des plus riches de ce massif préalpin. Les inventaires de milieux naturels font ainsi apparaître forêts de ravins (de divers types), pinèdes de Pin à crochets, saulaies des berges graveleuses, aulnaies à Aulne blanc (en mélange compte tenu de l'étroitesse du lit du Chéran) au milieu d'une hêtraie-sapinière omniprésente. Plus haut en altitude, on observe des alternances de prairies de fauche et de pelouses subalpines, toutes deux très diversifiées. Enfin, falaises, éboulis et lapiaz complètent la palette des milieux. A ceux-ci correspond une flore tout aussi riche. Parmi les observations les plus intéressantes, on peut noter des espèces dont la protection est considérée comme un enjeu européen en matière de conservation, telles que le Sabot de Vénus, le Chardon bleu ou la Potentille du Dauphiné… La faune n'est pas en reste avec l'une des plus fortes populations de Chamois (environ 2000 individus), qui a servi pendant longtemps à soutenir ou à recréer des colonies dans d'autres massifs alpins. Le peuplement d'ongulé est lui-même très diversifié puisque qu'avec le Chamois coexistent le Mouflon, le Sanglier, le Chevreuil, le Cerf élaphe… et les ongulés domestiques (vache, chèvre et mouton). Les oiseaux sont eux aussi bien représentés, qu'ils soient forestiers (Pic noir), propres aux milieux ouverts (Linotte mélodieuse, Tétras lyre, Lagopède alpin, Perdrix bartavelle…) ou rupestres (Aigle royal, Tichodrome échelette…). Les quelques inventaires d'insectes déjà disponibles révèlent la présence d'espèces de grand intérêt telles que la Rosalie des Alpes, du Thécla de l'Orme, de l'Apollon…



- Fauche des marais de Giez - Source : Aster

ZNIEFF 820031339 - Bois de Pré Poirier et du Pré Lamy

2ème génération

Le site du bois de Pré Poirier et du Pré Lamy englobe le point culminant du massif des Bauges, la pointe d'Arcalod. Forêts de résineux en stations froides (avec épicéa dominant) et forêts fraîches de ravins et de pentes abritent de nombreuses espèces végétales et animales remarquables. Deux pyroles, la Pyrole intermédiaire et la Pyrole à feuilles rondes trouvent dans la litière acide des forêts d'épicéas les conditions nécessaires à leur développement. Les cônes des conifères sont la principale source de nourriture du Cassenoix moucheté . La Primevère oreille d'ours est facilement reconnaissable à ses feuilles oblongues, glabres, charnues, lisses, entières ou dentées et situées toutes à la base ; on la trouve en populations assez importantes dans les Préalpes calcaires de la région. Présent dans les lacs jusqu'à 2500 m d'altitude, le Triton alpestre est le plus bigarré de nos tritons. Le mâle en livrée nuptiale porte une crête à bord droit festonnée de points noirs. Hivernant enfoui dans la terre ou sous des pierres, cet amphibien se nourrit d'invertébrés aquatiques et de têtards lorsqu'il est en phase aquatique et de vers en phase terrestre. Le Merle de roche, se rencontre sur les versants abrupts. Quant au Sizerin flammé, il vit dans les zones semi-ouvertes faisant la transition entre la forêt et les alpages ; ce sont des zones dans lesquelles alternent résineux rabougris adoptant des formes de bonzaï et prairies ou dalles rocheuses nues : on les appelle les «zones de combat».

ZNIEFF 820031351 - Vallon de Saint Ruph

2ème génération

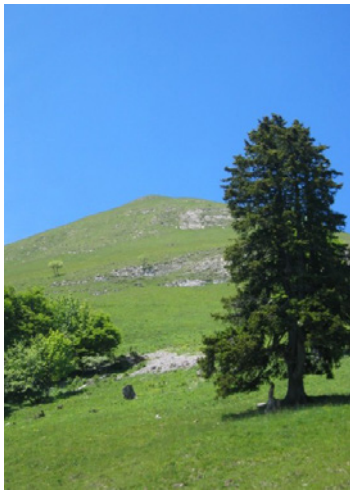

Cette petite vallée restée à l'écart des grands axes de circulation conserve quelques grandes surfaces de prairies sèches thermophiles (recherchant la chaleur), dans un contexte forestier et minéral varié. La pression agricole semble de nos jours insuffisante pour maintenir les habitats prairiaux les plus caractéristiques, mais l'ensemble reste malgré tout encore dans un bon état de conservation. Les falaises et éboulis brûlés par le soleil contrastent avec le fond du vallon où le torrent et ses multiples affluents tempèrent l'atmosphère. Outre son intérêt floristique, le Vallon de Saint-Ruph est réputé localement pour sa faune entomologique en particulier les papillons diurnes. **Deux espèces protégées peuvent être citées à ce titre: l'Azuré du serpolet, et surtout la très belle Bacchante**, papillon particulièrement menacé sur l'ensemble du territoire national.

- Vallon de Saint Ruph- Source : Camptocamp

ZNIEFF 820031632 - Massif de la Tournette

2ème génération

Le secteur délimite une vaste zone vierge de tout équipement touristique, descendant jusqu'à 800 m d'altitude. Au sommet la zone alpine s'affirme avec la présence d'espèces de haute altitude, telles que le Lagopède et la Niverolle parmi le oiseaux, l'Armérie des Alpes, le Gnaphale de Hoppe ou la Primevère à feuilles entières en matière de flore. La forêt (hêtraie, hêtraie-sapinière, pessière) recouvre intégralement le bas des versants et héberge de nombreuses espèce remarquables. Citons des oiseaux tels que le Pic noir ou l'Epervier, **des plantes rares aux rangs desquelles l'Epipogon sans feuille, la Listère cordée ou le Sabot de Vénus.** Plusieurs zones d'altitude portent des pinèdes de Pin à crochets sur rochers. Des surfaces en herbe, on retiendra surtout l'importance des pelouses calcaires à Seslérie, Edelweiss, Orchis odorant. On compte aussi des formations à plus hautes herbes, avec les plus denses populations d'Ail victorial du département, mais aussi le Chardon bleu. **Il ne faudrait pas omettre la grande variété des situations rocheuses avec leur flore spécifique, ni certains animaux comme le Bouquetin, le Lièvre variable, l'Aigle royal, le Tétras lyre, la Gélinotte des bois ou le Tichodrome…**

ZNIEFF 820031669 - Pelouses sèches de la Cluse d'Annecy

2ème génération

A la périphérie sud du lac d'Annecy, les pelouses sèches sont issues des défrichement anciens, mais certaines sont depuis peu délaissées par l'agriculture. Elles forment un réseau de milieux chauds, qui accueillent des espèces animales et végétales d'affinité méridionales. **Elles constituent par ailleurs un «corridor» qui facilite les échanges de faune et de flore avec d'autres ensembles plus septentrionaux**. Très riches en orchidées, elles en abritent près d'une quinzaine d'espèces. Parmi celles-ci, l'Orchis bouc est très peu fréquent dans le département, ainsi que des espèces plus hygrophiles (recherchant l'humidité) comme l'Orchis de Traunsteiner, protégé en France. Dans les secteurs plus mésophiles voir légèrement humides que l'on peut rencontrer localement dans ces prairies, on trouve également l'Ophioglosse (ou «Langue de serpent»), petite fougère protégée en région Rhône-Alpes. Les secteurs les plus chauds hébergent quant à eux des plantes d'affinité plus méridionale (Guimauve hérissée, Valériane carénée, Brunelle laciniée et l'Aster amelle (ou Marguerite de la Saint Michel), marguerite mauve protégée en France). Parmi les espèces animales, outre de nombreux reptiles comme la Vipère aspic ou le Lézard vert, de tels milieux abritent une grande diversité d'insectes : Ascalaphe, criquets et sauterelles et papillons, parmi lesquels **l'Apollon et l'Azuré de la croisette, deux espèces protégées en France.**

ZNIEFF 820031342 - Vallon de Tamié

2ème génération

Le vallon de Tamié sépare les derniers sommets des «Hautes Bauges» du petit massif de la Belle Etoile-Dent de Cons. Le fond de vallon qui offre de vastes surfaces planes ou en pentes douces, est marqué par l'exploitation pastorale avec une large place occupée par les prairies naturelles fauchées ou pâturées. Les boisements y restent morcelés et peu étendus. **Plusieurs petits marais occupent les pentes ou de petites cuvettes ; en Bauges, massif karstique perméable, cette relative richesse est à souligner.** Un étang de 0,7 hectares, autrefois construit pour assurer le fonctionnement d'un moulin complète cette palette de milieux humides. Il constitue aujourd'hui une frayère très importante pour la Grenouille rousse et le Crapaud commun



- Vallon de Tamié - Source : Abbaye de Tamié

Les ZNIEFF de type 2

Massif de la Tournette
Chaîne des Aravis
Ensemble fonctionnel formé par le lac d'Annecy et ses annexes
Massif orientaux des Bauges

ZNIEFF 820005225 - MASSIF DE LA TOURNETTE

2ème génération

Les étages collinéens, montagnard et subalpins y sont bien représentés ainsi qu'au sommet la zone alpine, avec un cortège d'espèces de haute altitude. L**es milieux forestiers sont particulièrement bien représentés** et présentent des types d'habitats diversifiés (hêtraies neutrophiles, pinèdes à Molinie…), de même que les formations de pelouses sur calcaire (y compris un réseau important de pelouses sèches à basse altitude).

En matière de flore, citons parmi les espèces remarquables celles inféodées aux versants secs ou rocheux de basse altitude parmi lesquelles des méridionales en limite d'aire de répartition, des plantes forestières, des espèces alpines (Androsace de Suisse et pubescente…). En matière de faune, on peut citer de nombreux éléments de grand intérêt, notamment parmi les ongulés (Bouquetin des Alpes, Chamois…), les galliformes de montagne et les oiseaux rupicoles (Chocard à bec jaune, Faucon pèlerin, Hirondelle de rochers, Tichodrome échelette…), ou les insectes (papillons Apollon, Moiré des pierriers…).

Le secteur abrite enfin un karst caractéristique des Préalpes du nord. Il englobe les zones abiotiques naturelles, permanentes ou transitoires de haute montagne, ou les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement artificialisés.

ZNIEFF 820031674 - CHAINE DES ARAVIS

2ème génération

La zone délimitée englobe le Mont Lachat, qui assure la continuité avec le massif du Bargy au-delà du Col de la Colombière. Répartis dans les zones de végétation subalpine et alpine, **les milieux naturels sont riches et variés et ceci d'autant plus que la végétation, calcicole dans son ensemble du fait de la nature dominante du substrat, présente cependant des enclaves silicicole et acidophile.** Les milieux forestiers n'y sont pas très développés, mais les Aravis sont par contre particulièrement représentatifs en ce qui concerne les landes à rhododendron, les pelouses alpines, les grandes zones rocheuses et les éboulis. La flore est remarquable, que ce soit celle des prairies de fauche et formations à hautes herbes ou « mégaphorbiaies», des forêts, des secteurs secs ou rocheux, ou des zones d'altitude. L'avifaune de montagne est bien représentée. Parmi les espèces les plus spectaculaires, on compte de nouveau le Gypaète Barbu, enfin de retour à la suite de l'extinction de l'espèce dans les Alpes au début du siècle dernier. Cette diversité concerne aussi les mammifères (Chamois, Lièvre variable), de même que les insectes.

Les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales sont soulignées :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces,

- à travers les connections existant avec les autres ensembles naturels voisins de l'ensemble Bornes – Aravis, du Faucigny et du Beaufortain ;

- met en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant.

ZNIEFF 820031350 - MASSIFS ORIENTAUX DES BAUGES et ZNIEFF 7427 (numéro régional) -ENSEMBLE FONCTIONNEL FORMÉ PAR LE LAC d'ANNECY et SES ANNEXES

2ème génération

La structure du relief est typiquement subalpine : faisceau de plis, synclinaux perchés armés par les calcaires massifs, bassins affouillés dans les roches plus tendres.

Ce secteur peu perturbé par les activités humaines est le plus remarquable des Bauges sur le plan biologique. Il illustre des types d'habitats naturels de grand intérêt (dalles rocheuses), ainsi qu'une flore très riche, avec des groupements végétaux remarquables, et plusieurs stations botaniques exceptionnelles. On peut ainsi citer un cortège important d'espèces inféodées aux étages subalpins ou même alpin (Andosace de Suisse, Ancolie des Alpes, Chardon bleu, Génépi des glaciers, Orchis nain, Saule glauque, Cobrésie simple, Laîche bicolore…), à la forêt (Racine de corail, Sabot de Vénus, Linnée boréale, pyroles…), aux secteurs rocheux ou secs (Gentiane croisette, Laitue vireuse, orchidées, Potentille du Dauphiné, Stipe plumeuse, Tulipe méridionale…). L'entomofaune est très bien représentée (papillons Apollon, Bleu nacré d'Espagne, Damier de la Succise, Thécla de l'Orme…).

L'avifaune comprend la quasi-totalité des espèces typiques des milieux montagnards, depuis les espèces forestières jusqu'à celles des sommets rocheux élevés. **L'ensemble est à ce titre inventorié au titre des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).**

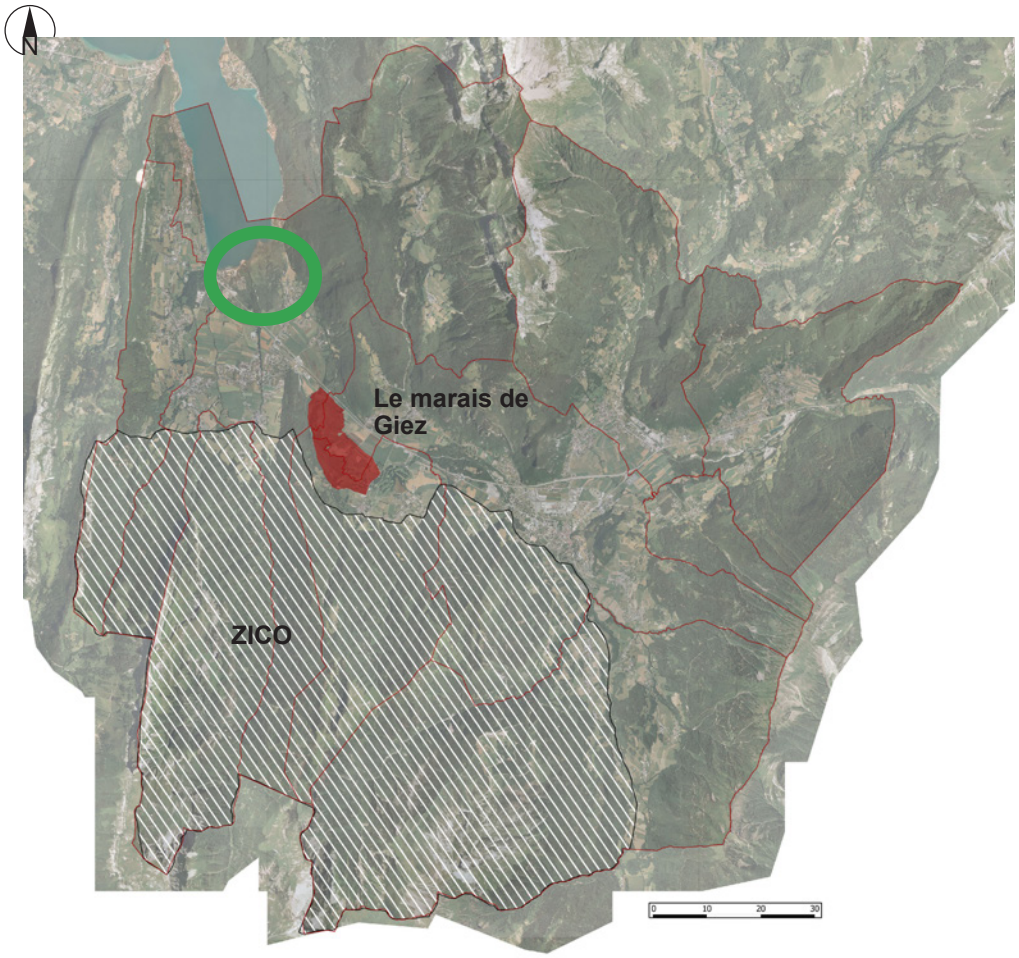

- Carte des espaces ZICO et arrêtés de Biotope- Source : SIG / Cittànova

- Les Bauges sont également l'objet d'une Zone Importante de Conservation des Oiseaux (ZICO) RA16 et couvre une surface de 17 750 ha. Une ZICO est une zone terrestre, fluviale ou marine, qui héberge des effectifs d'oiseaux sauvages d'importance internationale ou européenne. Cet inventaire est directement en lien avec les espaces classés Natura 2000 (ZPS). La ZPS Les Bauges s'appuie sur des inventaires plus récents et permet une protection plus importante que la ZICO.

- **Le Marais de Giez fait également l'objet d'un Arreté de protection de biotope**.



- Réserve naturelle à DOUSSARD -

RÉSERVE DU BOUT DU LAC / 84ha

Dernière grande zone humide des bords du lac d'Annecy, la réserve naturelle du Bout du Lac est aussi un remarquable témoin de l'évolution des milieux depuis 20 000 ans et la naissance du lac d'Annecy (Aster). 5 grands milieux se retrouvent au sein de cet espace (les roselières aquatique et terrestre, les landes à saule cendré et les taillis d'aulnes, les bois de chênes pédonculés, les prairies agricoles plus ou moins humides, la forêt galerie présente le long des cours d'eau). L'animation est quant à elle gérée par l'Association des Amis de la Réserve Naturelle du Bout du Lac).

7.2. LA TRAME VERTE ET BLEUE

Conformément à la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12 juillet 2010, le PLUI doit identifier la trame verte et bleue. Ce maillage écologique repose sur des «corridors» reliant les espaces identifiés comme importants pour la préservation de la biodiversité. L'objectif de cette mesure est de préserver et de remettre en état les continuités écologiques afin de favoriser le maintien de la biodiversité.
Comme l'indique le Porter à Connaissance de l'Etat, elle a pour objectif de :
- diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces
- relier les espaces importants pour la préservation de la biodiversité
- maintenir la qualité des paysages
- préserver la biodiversité à travers la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques.

7.2.1. Les clefs de lecture, composantes de la biodiversité

Caractéristique rare à l'échelle du département, la plaine de Faverges offre un espace plan ouvert sur une grande longueur. De piémont à piémont, la largeur de la plaine est importante. Elle forme ainsi un espace stratégique dans la composition de la trame verte et bleue et sert d'interface complexe entre les massifs.

Les corridors au sein de la plaine sont composés de linéaires ponctuels sous la forme de haies et de ripisylves (1). Les bosquets présentent également une composante de la trame verte et bleue au même titre que les arbres isolés (2). Ces composantes verticales au sein de la plaine de Faverges constituent des repères paysagers forts qui ponctuent l'espace très ouvert. Ils sont autant d'éléments importants par leur rareté que par le rôle de relais écologique qu'ils peuvent tenir au sein de la trame verte et bleue, à préserver. Ils forment également un pointillé récurrent constitutif d'une identité locale à l'échelle de la plaine.



- Vue sur la plaine à DOUSSARD -



- VUe sur la plaine à GIEZ -

7.2.2. Un réseau dense à préserver

Le réseau hydrographique de la Communauté de Communes est dense et de bonne qualité écologique générant ainsi une trame bleue connectée et répartie sur l'ensemble du territoire. Associé aux zones humides et aux zones inondables (comme espace d'expansion, espace tampon...), le territoire concerné par la trame bleue est très ramifiée. La relation du territoire à la trame bleue est en effet omniprésente, que ce soit dans la répartition spatiale avec la proximité de la ressource, ou de son exploitation. La plaine de Faverges est parquée par le passage de deux torrents: le torrent de la Chaise et le torrent de l'Eau Morte. L'Eau Morte canalise de nombreux affluents avant de se déverser dans le lac (l'Ire, le Rovagny et le St Ruph pour les plus importants de la Communauté de Communes) et rejoint la plaine à travers des vallons qui cisaillent le massif.

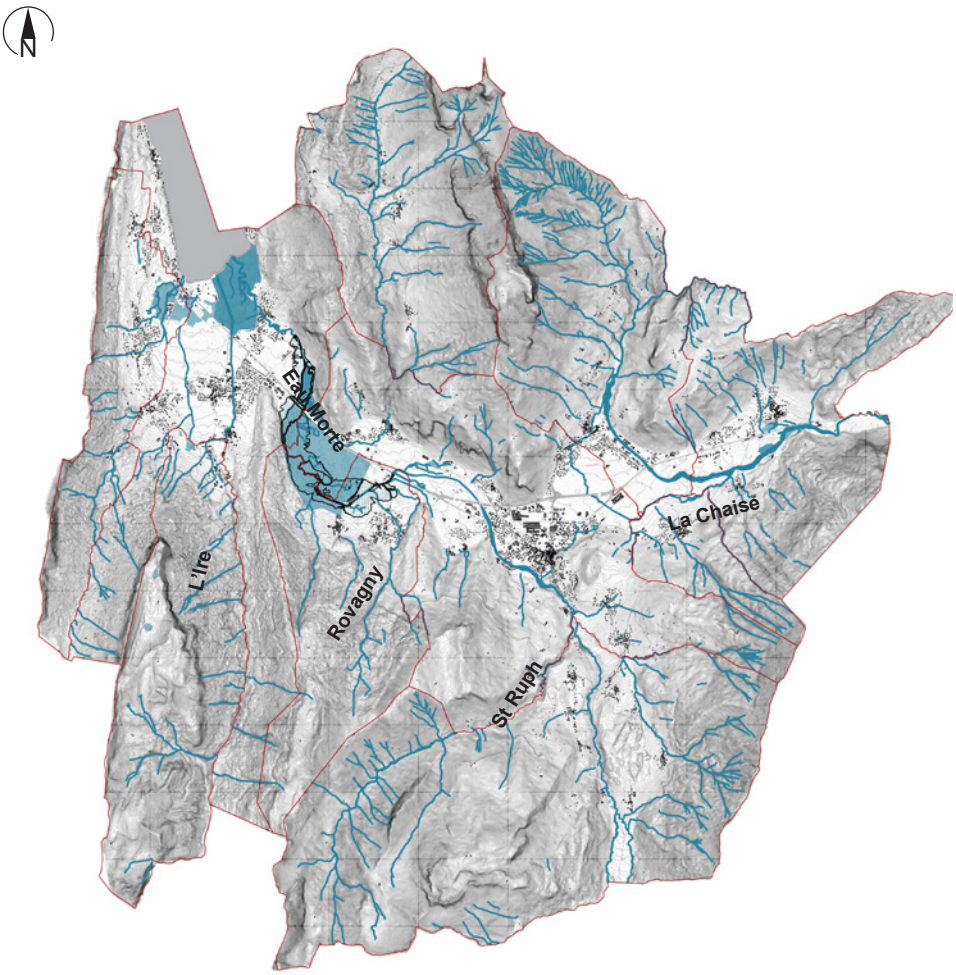

- Réseau hydrographique, zone inondable, zones humides - Source : SIG / Cittànova

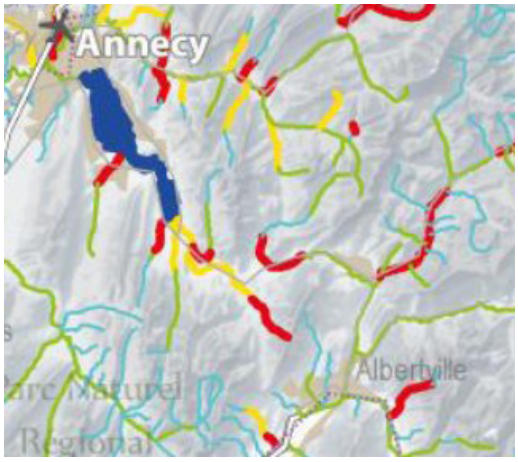

- Densité des obstacles à l'écoulement - Source SRCE

Nombre d'obstacles par km selon les tronçons SYRAH

- *Plus de 2 obstacles par km*
- *De 1 à 2 obstacles par km*
- *Moins de 1 obstacle par km*
- *Tronçon sans obstacle*

La concentration de ces torrents vers un exutoire commun (la plaine) constitue un apport en eau conséquent. En effet, à la «rencontre» de deux bassins versants (bassin versant du la d'Annecy et bassin versant de l'Arly), la Plaine de Faverges joue le rôle de couloir que Mr Mafhoudi décrit comme «*«accident géographique» qui constitue une ouverture entre deux combes conduisant vers le col du Marais au nord et le col de Tamié au sud* » dans le livre **Le Pays de Faverges, une terre industrielle.**

L'eau a ainsi tenu une place centrale dans l'installation et le développement de la Communauté de Communes, et la gestion de cette ressource a entraîné le développement de nombreux ouvrages hydrauliques (recensement en cours par la DREAL) qui sont au coeur de différents enjeux. Des enjeux à la fois patrimoniaux comme les moulins qui dépassent le seul cadre du bâtiment par la présence des ouvrages dépendants comme les vannes, roue et des enjeux écologiques parfois contradictoires avec la préservation ou la réhabilitation de continuités écologiques aquatiques.

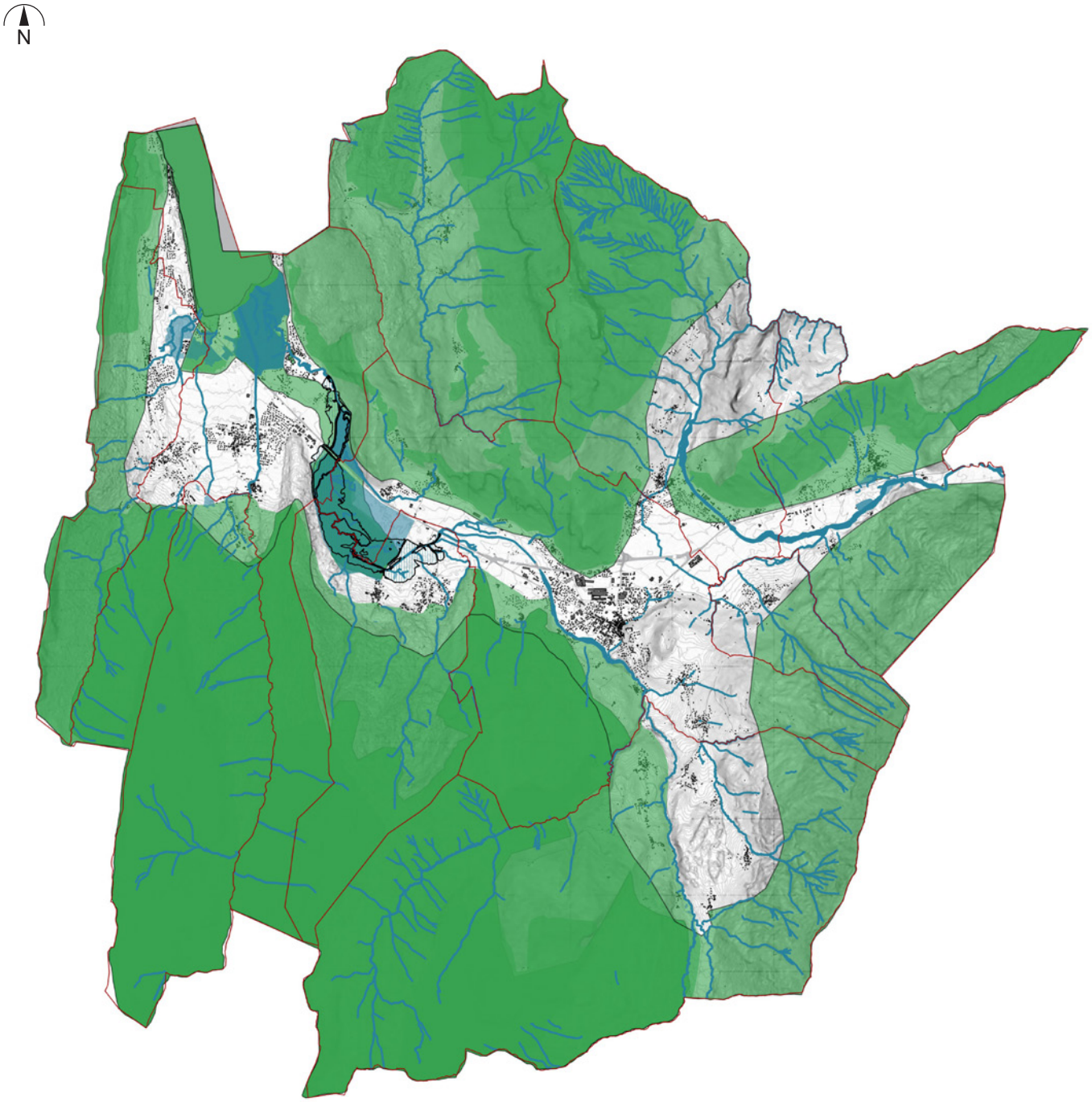

- Réseau des espaces classés et inventoriés et de la trame bleue - Source : SIG / Cittànova

Par superposition des espaces naturels à fort potentiel écologique et les nombreux espaces inventoriés au réseau hydrographique, une trame verte et bleue se dessine pour recouvrir un large espace du territoire. Au travers du diagnostic, il apparaît que la qualité des espaces naturels et la qualité paysagère du site de la Communauté de Communes sont des atouts participant à l'attractivité du territoire.

Cependant, il apparaît que l'espace de la plaine est stratégique en termes de planification urbaine du fait des pressions urbaines qui s'y exercent et de la mise en scène qu'elle induit. De même, les enjeux écologiques y sont très présents ainsi que les enjeux du devenir paysager de cet espace par sa rapide mutation. On constate alors que les espaces protégés pour leurs valeurs écologique ou paysagère ne concernent pas ou peu l'espace de la plaine.

Ainsi, la question de la planification urbaine a ici tout son sens permettant d'allier à la fois projet et préservation.

7.2.3. Une vision dynamique de la biodiversité

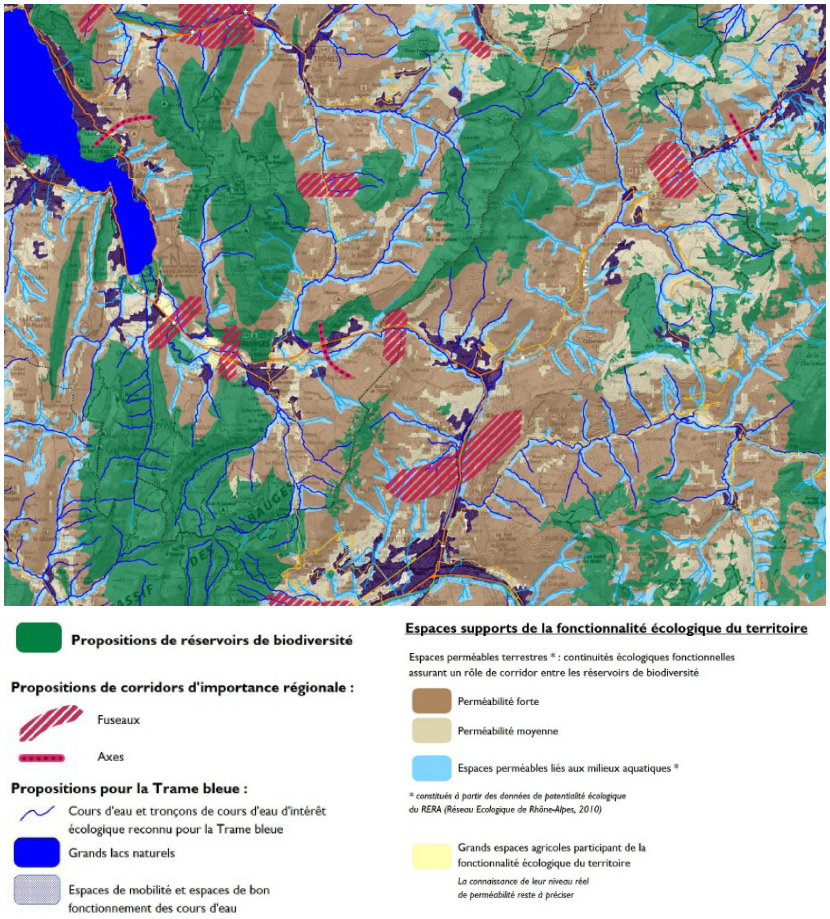

- SRCE Rhône Alpes - Source : SRCE

Avec une vision dynamique de la biodiversité, le SRCE pose les bases et enjeux du territoire concernant la trame verte et bleue. Dans un premier temps, il permet d'identifier les réservoirs de biodiversité par milieux recensés (milieux prairiaux, humides, aquatiques...), d'identifier les éléments fragmentant (infrastructures viaires, ouvrage hydraulique...) et enfin, d'évaluer la fonctionnalité des milieux (densité, préservation...) pour identifier les corridors écologiques.

La carte de diagnostic propose de nombreux fuseaux de corridors d'importance régionale, inter-massifs au sein de la plaine de Faverges. Les réservoirs biologiques concernent les hauteurs des massifs et la proximité directe de l'entité de Faverges et de Doussard.

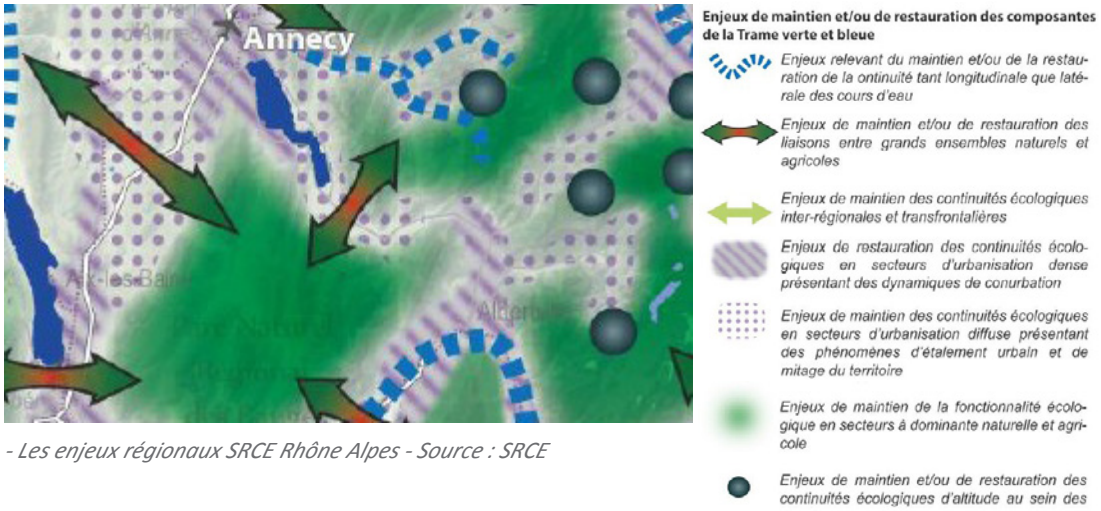

- Les enjeux régionaux SRCE Rhône Alpes - Source : SRCE

Les enjeux régionaux cartographiés sont relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques. Ils traduisent les atouts du territoire régional en termes de continuités écologiques et les menaces qui pèsent sur celles-ci.

Ainsi les enjeux régionaux sur la plaine de Faverges concernent des enjeux de maintien et/ou de restauration des liaisons entre grands ensembles naturels et agricoles avec une liaison inter-massif Aravis-Bauges. Des enjeux de restauration des continuités écologiques et/ou de maintien des perméabilités encore existantes en secteurs d'étalement urbain concernent la plaine notamment le long de la départementale. Enfin, les massifs sont concernés par des enjeux de maintien de la fonctionnalité écologique en secteurs à dominante naturelle et agricole.

L'identification des continuums et corridors ainsi que leur fonctionnalité par la méthodologie de l'association Asters à l'échelle de la Communauté de Communes pourront ainsi être retranscrites au sein du PLUi par l'intégration de leurs conclusions (cf paragraphe suivant) au sein du diagnostic.

Les corridors perturbés et fonctionnels sont identifiés sur la carte ci-dessous. Les perturbations sont issues d'éléments d'infrastructures, d'espaces urbanisés ou de largeurs de corridors insuffisantes. Leur localisation concerne souvent la connexion d'un milieu humide à un autre et les connexions inter-massif.

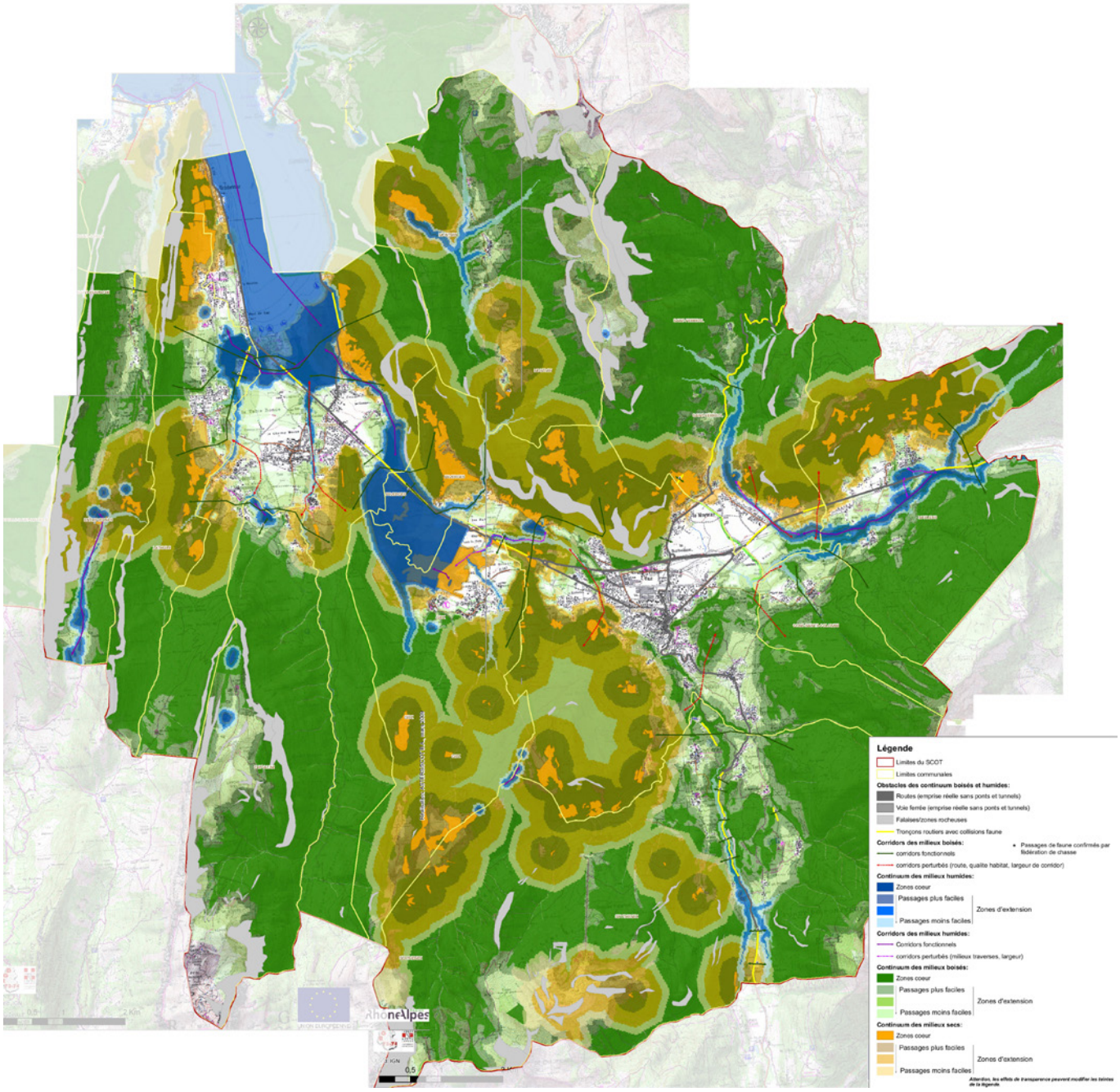

- Carte des corridors et continuums -

- Source : Aster / Avril 2009 -

Le SRCE cible les territoires de projets prioritaires pour les 6 premières années de mise en oeuvre du SRCE. Ainsi, sur le secteur Bassin d'Ugine, Plaine et Haut-Pays de Faverges sont ciblés comme secteurs d'enjeu prioritaire concernant un objectif de vigilance vis-à-vis du maintien et/ou de la remise en bon état des continuités écologiques. Le SRCE définit ce secteur comme «*un maillon important pour la continuité écologique entre le Massif des Aravis au nord et le massif des Bauges au sud. Le développement important de l'urbanisation en fond de vallée tend à fragiliser et menacer ces liens. Les pressions d'étalement urbain restent modérés mais s'établissent toutefois le long d'un axe de circulation fortement fréquenté (RD 1508). [...] Le maintient des zones humides dans la vallée alluviale de l'Eau Morte représente un enjeu fort pour la trame bleue.*»

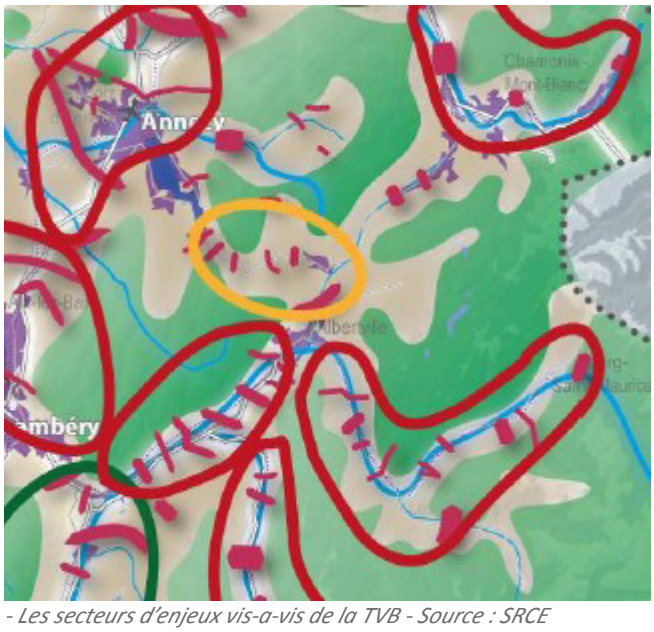

- Les secteurs d'enjeux vis-a-vis de la TVB - Source : SRCE

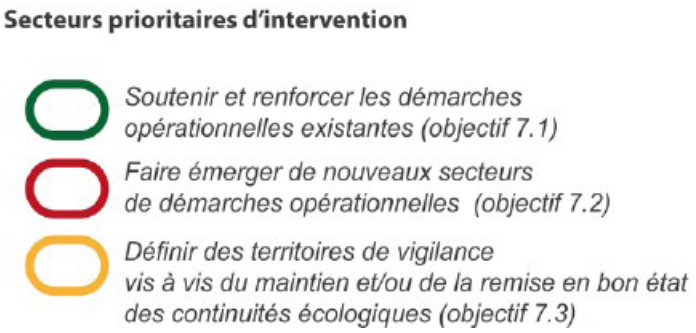

Dans le SCoT, la trame verte et bleue et ses enjeux reprennent les orientations du SRCE en les affinant. On retrouve les corridors écologiques inter-massifs. De même, les principales continuités écologiques ont été notifiées ainsi que les réservoirs de biodiversité et leur relais.

Ainsi, le PLUi devra conforter et préserver ces éléments tout en améliorant les secteurs fragilisés ou faisant l'objet de discontinuités.

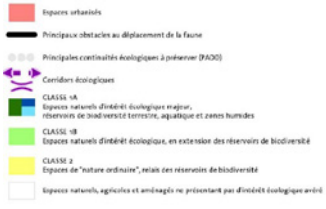

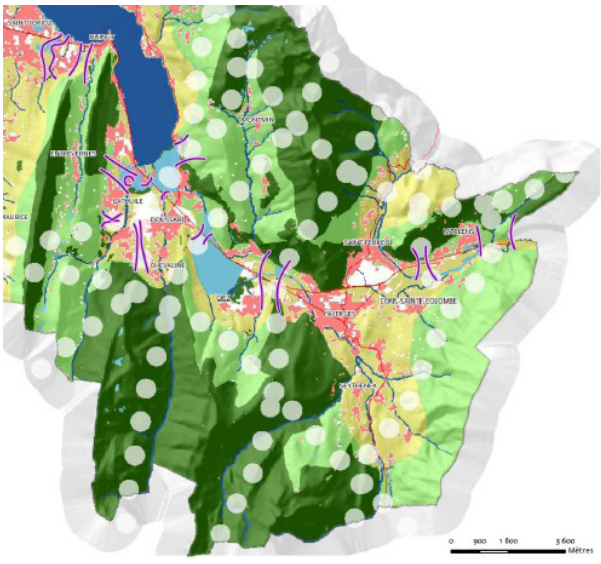

- Schéma d'enjeux écologiques - Source : SCoT BA

Suite au diagnostic écologique réalisé dans le cadre du SCOT Bassin Annecien et aux enjeux identifiés, Asters a souhaité lancer une étude préalable pour la mise en place d'un contrat corridor au sud de la Cluse du lac d'Annecy, sur le territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.
Afin d'élaborer l'étude de préfiguration de ce contrat, ASTERS a réalisé un diagnostic fonctionnel du site (trame bleue, verte et jaune) (2009).
C'est dans le cadre de cette étude qu'a été développée une étude spécifique trame verte et bleue sur les communes de Doussard et Lathuile avec la coordination du CAUE74.
Les conclusions de cette étude seront intégrées dans la démarche de PLUi notamment dans les phases de PADD par l'intégration des enjeux (corridors à préserver et améliorer et obstacles à améliorer également), avec une traduction règlementaire et graphique de ces objectifs par la suite.

Diagnostic trame verte et bleue cartographique sur la Communauté de Communes

Carte de localisation des obstacles piscicoles sur la plaine de la Chaise

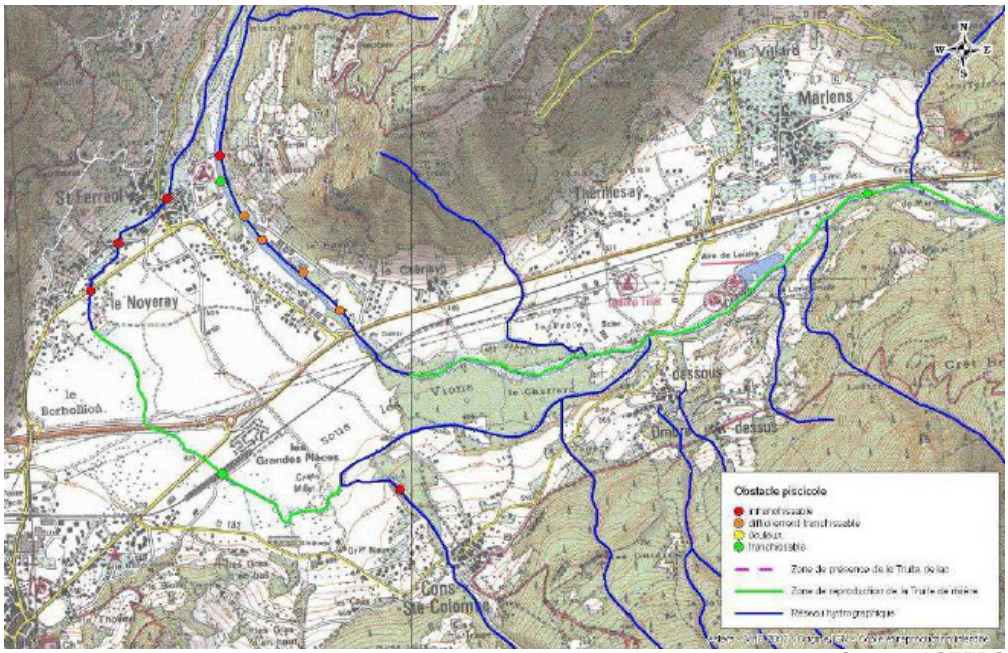

Source: ASTERS

Carte de localisation des corridors grande faune sur la plaine de la Chaise

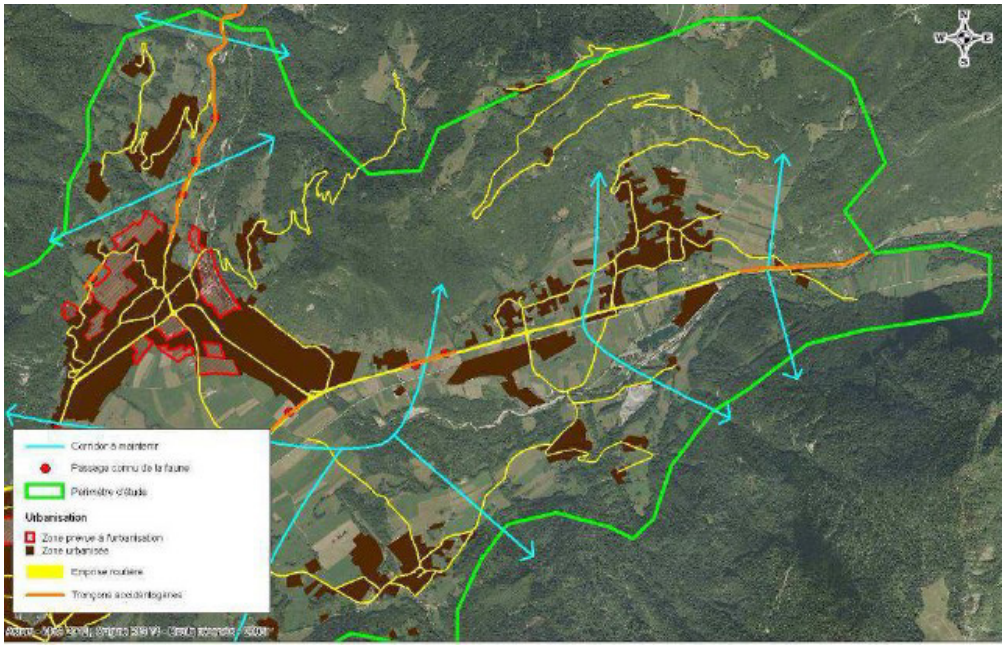

Source: ASTERS

Obstacle piscicole
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Douteux
- Franchissable

- Zone de présence de la truite de lac
- Zone de reproduction de la truite de rivière
- Réseau hydrographique

- Corridor à maintenir
- Passage connu de faune
- Périmètre d'étude

Urbanisation
- Zone prévue à l'urbanisation
- Zone urbanisée
- Emprise routière
- Tronçons accidentogènes

Carte de localisation des obstacles piscicoles sur la plaine de Giez

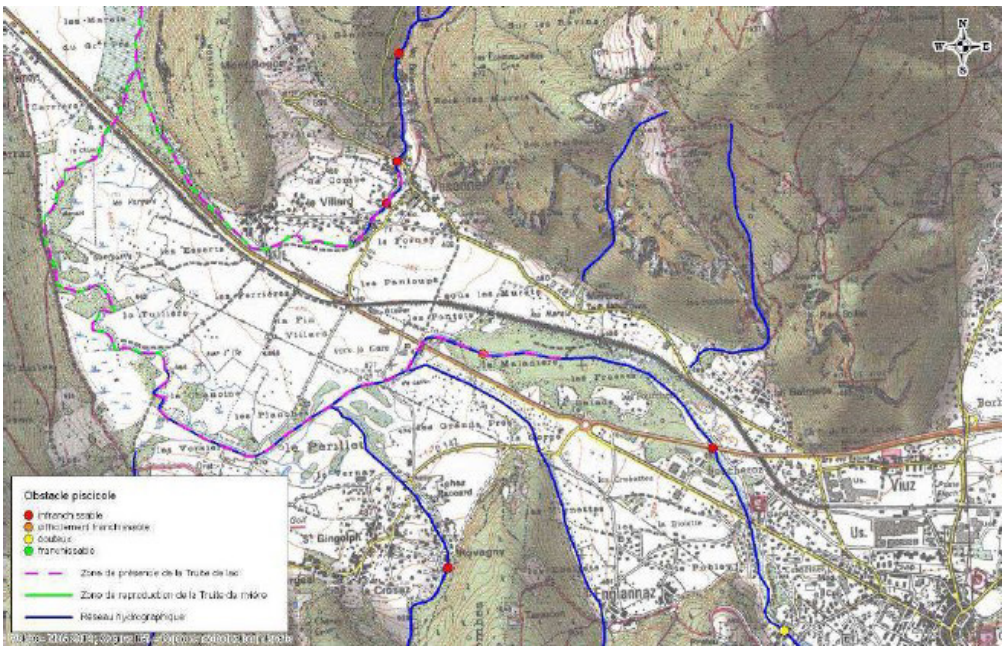

Obstacle piscicole

- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Douteux
- Franchissable

- Zone de présence de la truite de lac
- Zone de reproduction de la truite de rivière
- Réseau hydrographique

Source: ASTERS

Carte de localisation des corridors grande faune sur la plaine de Giez

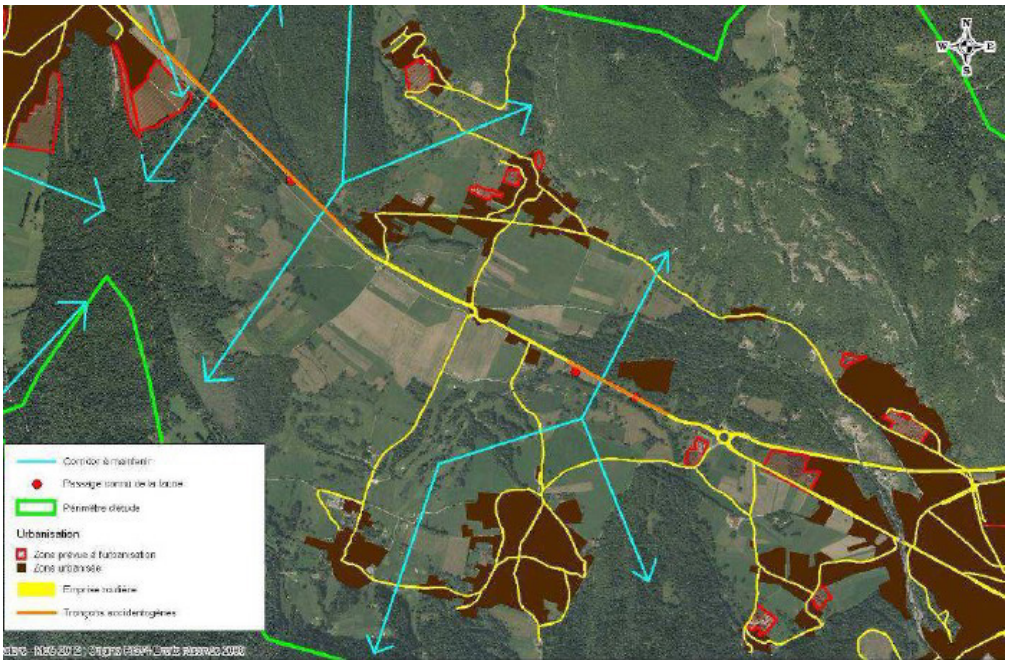

- Corridor à maintenir
- Passage connu de faune
- Périmètre d'étude

Urbanisation

- Zone prévue à l'urbanisation
- Zone urbanisée
- Emprise routière
- Tronçons accidentogènes

Source: ASTERS

Carte de localisation des obstacles piscicoles sur la plaine de Faverges

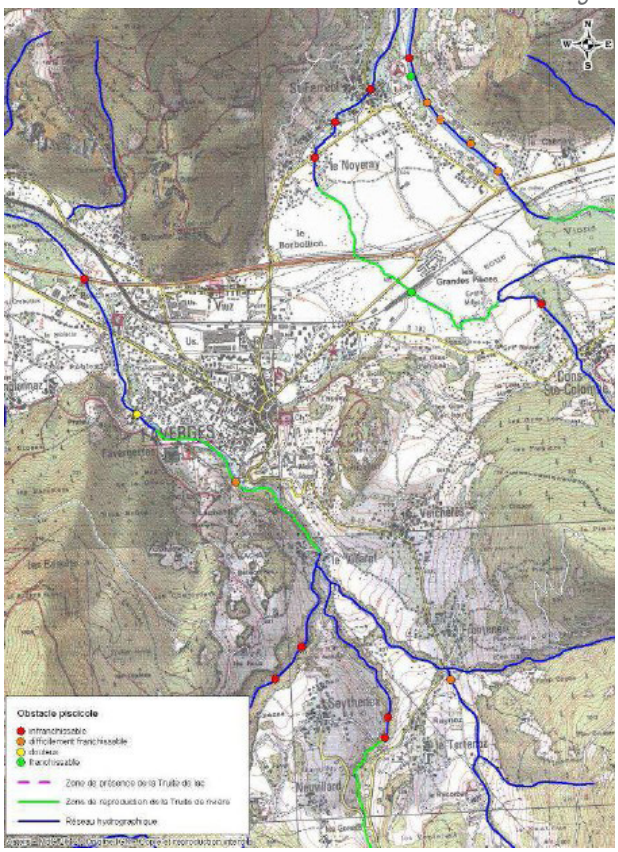

Source: ASTERS

Obstacle piscicole

- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Douteux
- Franchissable

- Zone de présence de la truite de lac
- Zone de reproduction de la truite de rivière
- Réseau hydrographique

Carte de localisation des corridors grande faune sur la plaine de Faverges

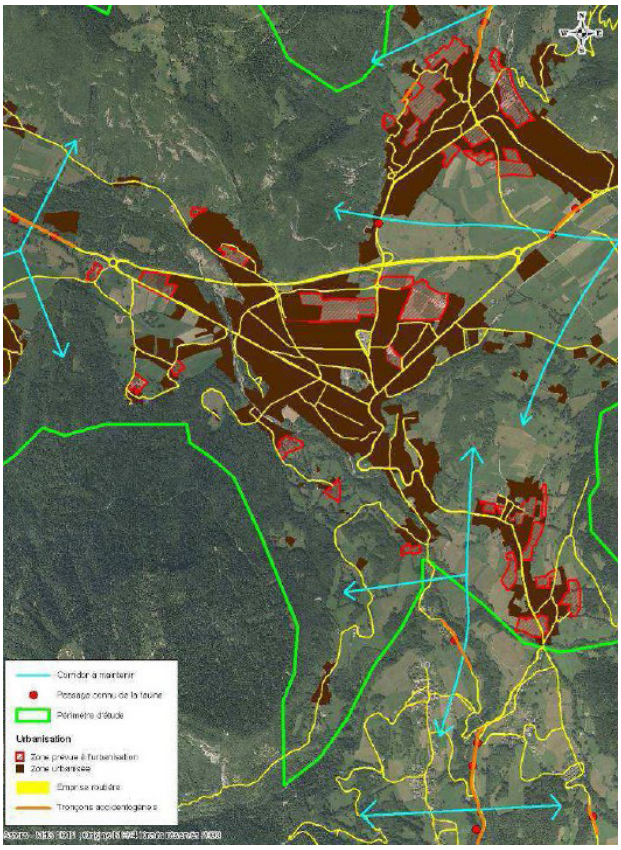

Source: ASTERS

- Corridor à maintenir
- Passage connu de faune
- Périmètre d'étude

Urbanisation

- Zone prévue à l'urbanisation
- Zone urbanisée
- Emprise routière
- Tronçons accidentogènes

Quelques définitions (source ASTERS)

Trame verte et bleue : Ensemble de continuités écologiques

Continuités écologiques : Association de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques

Réservoirs de biodiversité : Zones vitales, riches en biodiversité, où les espèces peuvent réaliser l'ensemble de leur cycle de vie : reproduction, alimentation, abri…

Corridors écologiques : Voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité : par exemple des haies et des bosquets dans un champ, un pont végétalisé sur une autoroute ou un tunnel, une ouverture dans un jardin clôturé…

La Trame verte correspond les milieux naturels et semi-naturels terrestres : forêts, prairies… La Trame bleue correspond aux cours d'eau et zones humides : fleuves, rivières, étangs, marais… On parle également régulièrement de Trame jaune, déclinaison de la trame verte et qui correspond aux prairies sèches. Ces dernières représentent des réservoirs de biodiversité pour de nombreux insectes associés à une flore spécifique et remarquable.

Ces trois trames sont indissociables les unes des autres.

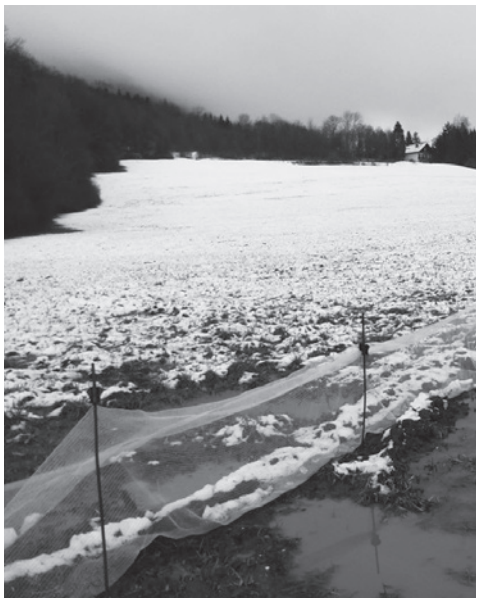

- Filet de protection pour les grenouilles à DOUSSARD -

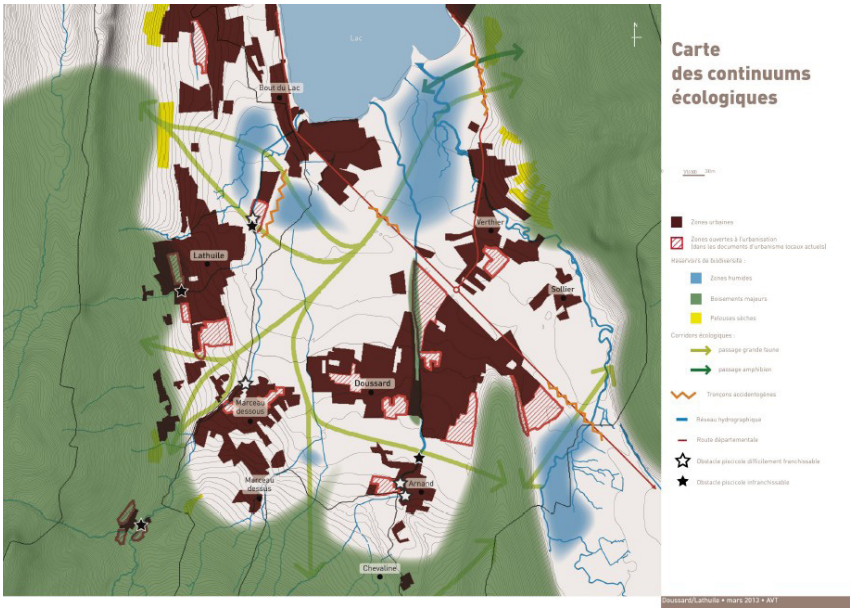

- Carte des continuum écologiques -
Source : CAUE74

Parallèlement, de nombreuses initiatives locales montrent l'implication intercommunale dans cette démarche. Cependant, une notion de projet intercommunal est nécessaire dans une vision dynamique de la biodiversité. Ainsi, l'échelle du PLUi semble être une bonne alternative à la création, amélioration et préservation des corridors écologiques.

7.2.4. La nature en milieu urbanisé

La particularité des espaces publics aux limites floues et la présence limitée de clôtures favorisent le déplacement de la faune et la flore au sein de l'espace urbanisé.

A noter l'imbrication de l'espace jardiné au sein de l'entité urbaine que l'on retrouve également en périphérie sous forme de ceintures jardinées. Ainsi, les espaces jardinés constituent une trame «verte» jardinée et parfois bleue avec la présence de fossés à ciel ouvert en milieu urbain. Ils permettent de former des corridors en milieu urbanisé pour la faune et la flore sur des espaces qui constituent souvent des obstacles pour ces derniers.



- Fossés canalisés à ST-FERREOL -



- Les jardins de ST-FERREOL -

SYNTHÈSE

➔ Les paysages émergents touchent l'ensemble des entités urbaines au sein de la plaine et du piémont de la plaine de Faverges. Elle est cependant dominante sur les espaces urbains à proximité d'Annecy et le long de la départementale ou les espaces urbains à proximité de zones d'activités.

➔ L'attractivité du territoire de Faverges se fait à différents niveaux mais la qualité des paysages et du cadre de vie en est une des composantes majeures. Les paysages patrimoniaux et milieux écologiques remarquables se traduisent par une reconnaissance de ceux-ci par de nombreux classements et inventaires.

Le site classé de la parcelle sur le flanc Est du Taillefer

Les sites inscrits :

- Le lac d'Annecy
- Les terrains entre la RN 508 et le lac d'Annecy à Bredannaz
- Les rives du lac d'Annecy à Bredannaz
- Le vieux pont de Verthier et ses abords
- L'abbaye de Tamié et ses abords

Le réseau Natura 2000 :

- Partie orientale du massif des bauges (ZPS et ZSC)
- Cluse du lac d'Annecy (SIC)
- Massif de la Tournette (SIC)
- Les Aravis (ZSC et ZPS)

Les espaces inventoriés :

- ZNIEFF 1(*) et 2 :
  *Secteur sud du Taillefer à l'ouest de Chaparon /
  *Marais du Bout du Lac /
  *Ensemble des pelouses sèches de la Cluse d'Annecy /
  *Pelouses sèches de la Cluse d'Annecy /
  *Marais de Giez /
  *Montagne du Charbon /
  *Vallon de Saint Ruph /
  *Vallon de Tamié /
  *Massif de la Tournette /
  *Hautes Bauges /
  *Bois de Pré Poirier et du Pré Lamy /
  Massif de la Tournette
  Chaîne des Aravis
  Ensemble fonctionnel formé par le lac d'Annecy et ses annexes
  Massif orientaux des Bauges

Évolution prévisible du territoire

Chacun des sites est concernée par une évolution prévisible directement liée à deux influences, celle liée à un délaissement des pratiques agricoles traditionnelles et favorisant la fermetures des milieux ou une sur-fréquentation de certains secteurs touristiques et favorisant ainsi la dégradation de milieux sensibles.

➔ La trame verte et bleue de la CCSLA est constituée d'un réseau dense et de qualité mais qui souffre de fragilités ou de pressions notamment au niveau de la plaine, espace qui concentre les enjeux urbains d'aujourd'hui et de demain.

➔ Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique a identifié le secteur de la plaine de Faverges comme espace prioritaire en termes de projet pour les 6 premières années de mise en oeuvre du SRCE afin de préserver les liens écologiques inter-massifs, fragilisés par la progression de l'urbanisation.

➔ La présence d'une nature imbriquée au sein des milieux urbanisés sous la formes de jardinets ou de ceintures jardinées en périphérie participent à rendre perméable les obstacles urbains pour la faune et la flore.



8. UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

> Vue sur la plaine de Faverges

8.1. LES DYNAMIQUE SUPRA-COMMUNALES ET COMMUNALES

Comme le montre la partie sur les documents supra-communaux, le PLUi s'inscrit dans une réflexion qui dépasse les limites de l'intercommunalité ainsi que sur des documents intercommunaux. Le PLUi affine et décline les grandes orientations et enjeux qui se retrouvent au sein de ces documents.

Ainsi, la charte et le plan de Parc du PNR du Massif des Bauges fixent des orientations et un cadre sur une partie de l'intercommunalité que le PLUi intègrera et devra également composer avec les orientations du SCoT du Bassin Annécien. De même, la démarche du PLUi est issue d'une réflexion menée en amont par le biais du projet de territoire sur la Communauté de Communes. Il a permis d'ores et déjà de fixer des pistes communes de réflexions ainsi que les premiers éléments d'objectifs en termes d'aménagement.

Il est donc important de comparer ces objectifs à la situation et aux tendances actuelles, et de mesurer leurs incidences sur le devenir du territoire.

Le projet de territoire

« La traduction de la volonté des élus de la Communauté de Communes du Pays de Faverges d'engager une réflexion collective et prospective pour choisir le meilleur scénario possible de développement de notre territoire.»

Le diagnostic a permis de mettre en avant 4 enjeux majeurs pour le territoire se déclinant en grands objectifs :

Les services à la population avec pour objectifs (entre autres) de *développer et mettre en oeuvre une politique culturelle intercommunale ouverte à tous.*

Concernant le tourisme, il s'agit de *proposer une offre globale et structurée, tous publics et 4 saisons et de promouvoir le territoire son patrimoine, son savoir-faire...*

L'enjeu économie a mis en évidence 3 grands objectifs dont l'*organisation du foncier économique existant pour le rendre attractif et développer de nouvelles zones qualitatives et accompagner les plus fragiles dans l'accès à l'emploi.*

En terme d'aménagement du territoire, les 4 objectifs fixés sont le développement d'*un projet commun de gestion de l'espace de vie partagé, la préservation, la protection et une meilleure connaissance de son environnement naturel, culturel et patrimonial pour le transmettre aux générations futures. De même, développer une politique de l'habitat capable de répondre aux besoins des parcours résidentiels et d'améliorer les conditions de déplacements à l'intérieur du territoire mais aussi avec les territoires voisins.*

Les dynamiques communales

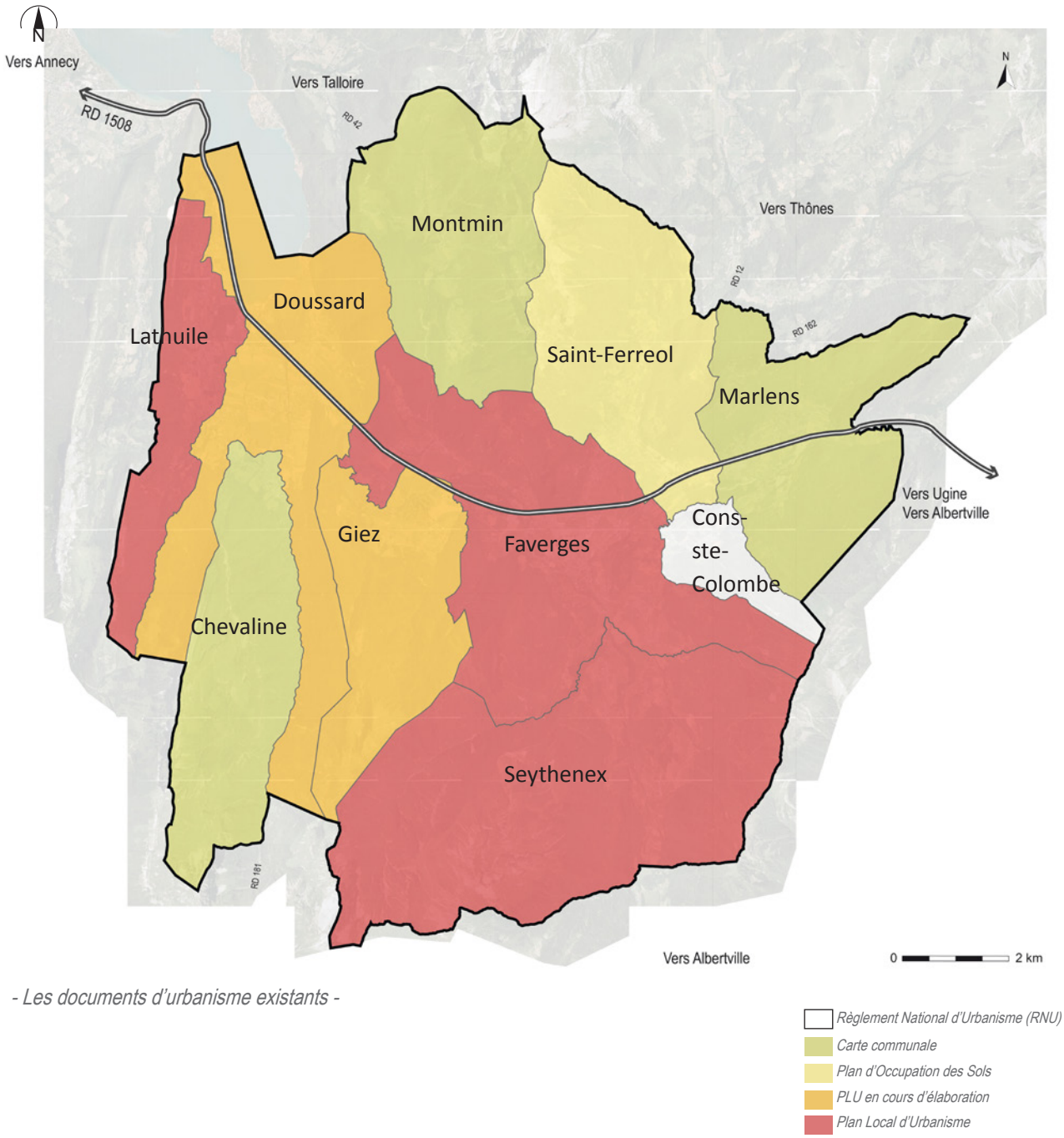

- Les documents d'urbanisme existants -

Il s'agit également d'intégrer les documents de planification actuellement en vigueur en les re-questionnant, les actualisant et les intégrer dans une démarche cohérente de planification urbaine à l'échelle des Sources du Lac d'Annecy pour construire un projet intercommunal.

A ce jour, plusieurs communes de la Communauté de Communes disposent de documents d'urbanisme relativement récents, notamment Faverges et Seythenex et bientôt Doussard.

- 3 communes en PLU
- 2 communes en cours de PLU
- 1 commune en POS
- 3 communes en Carte communale
- 1 commune en RNU

8.2. ENTRE PAYSAGES URBAINS ET RURAUX

Les paysages en mutation, notamment ceux concernés par une mutation rapide comme au nord de la CCSLA et le long de la départementale, se caractérisent par une rencontre entre deux identités.

Une identité traditionnelle ancrée dans le socle et issue de logiques d'implantation anciennes et une identité contemporaine aux logiques d'implantation actuelles et différentes de celles héritées.

Ainsi, la plaine de Faverges se situent à la rencontre de ces deux entités et se retrouvent aujourd'hui dans le cadre de son projet de planification urbaine à mêler un projet contemporain à une identité rurale et montagnarde encore bien présente.



- Vers la plaine depuis les hauteurs de ST-FERREOL -

La rencontre de ces deux entités trouvera une cohérence à travers un projet urbain à l'échelle de la CCSLA. Cette unité ou cette rencontre entre les deux entités cherche encore sa place. En effet, deux atmosphères se côtoient : un bâti traditionnel agricole omniprésent au sein des tissus urbains, des franges urbaines au caractère citadin, des terres agricoles qui restent présentes au sein des interstices urbains et une urbanisation qui descend vers la plaine.

8.2.1. Des codes urbains et ruraux qui se côtoient



- Aménagement de l'espace public à SEYTHENEX -



- Aménagement de l'espace public au VILLARD / FAVERGES -

Ce mélange d'entités trouve également sa traduction au sein de l'espace public. En effet, les nouveaux aménagements au sein de l'espace public ont un impact visuel inégal et un « discours » inégal. Certains aménagements contemporains simples ne brisent pas les logiques de déplacements intuitifs et les connexions avec l'espace privé comme à Seythenex.

D'autres aménagements ont un caractère urbain plus présent en reprenant les codes d'aménagement des «grandes villes» qui sont parfois en rupture avec l'espace rural dans lequel il s'insère. L'exemple du Villard à Faverges observe cette tendance par l'utilisation d'une voie imposante et du mobilier urbain qui se retrouve en centre urbain.



- Aménagement de l'espace public à ST FERREOL -

La simplicité de certains aménagements peut servir de sources d'inspiration dans le cadre des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). L'ancrage de certains aménagements comme ici à St-Ferreol dans la composition urbaine, par un dimensionnement et un placement adapté rendent l'espace public fluide et les déplacements intuitifs.

8.2.2. Les lisières urbaines

Comme il a été souligné dans la description des entités, la mutation des paysages urbains concernent essentiellement les lisières urbaines en perpétuelles évolutions et constituent également la première image, la première impression du territoire de la Communauté de Communes.

En effet, au sein de la plaine de Faverges, les covisibilités de part et d'autre de la plaine sont lointaines et larges plaçant ainsi les lisières au premier plan et très présentes dans les paysages du territoire intercommunal.

Ces espaces sont ainsi complexes à intégrer dans chaque projet d'aménagement du fait du caractère plan et dégagé de la plaine, nécessitant une anticipation de l'impact paysager des nouveaux horizons.

L'arrière plan paysager imposant par la présence des massifs permet une certaine audace architecturale dans les volumes et la composition, sans négliger l'espace alentour au vue des caractéristiques particulières de la plaine.



- Lisière urbaine à Faverges -

Un arrière plan imposant permettant l'implantation de volumes architecturaux audacieux, sans omettre de considérer l'ouverture visuelle qu'offre la plaine par un traitement des abords minutieux



- Lisière urbaine à Doussard -



8.3. L'ATTRACTIVITÉ D'ANNECY

8.3.1. Le développement de la péri-urbanisation

L'attractivité que génère Annecy comme pôle administratif et d'emplois a entraîné le développement d'une péri-urbanisation sur le nord de l'intercommunalité et le long de l'axe de la départementale qui dessert la Communauté de Communes à Annecy, sous différentes formations urbaines. S'y est greffée une attractivité issue de la beauté des paysages du lac d'Annecy. Ainsi les rives du lac d'Annecy concernée par la loi littoral sont un espace d'enjeux en terme d'urbanisation.

A l'échelle de la Communauté de Communes, les territoires sont inégalement impactés par ce phénomène selon les dynamiques associées.

La dynamique économique issue de la proximité de la RD et l'implantation d'une zone d'activités ou encore une logique d'accueil de la population pour une proximité avec Annecy et la présence d'un cadre de vie rural qu'offrent la CCSLA ont entraîné une péri-ubanisation «généralisée» sur la Communauté de Communes mais sous des formes diverses.

Des territoires inégalement impactés

L'exemple de la commune de Doussard illustre clairement le phénomène de péri-urbanisation qui touche la Communauté de Communes au sein de la plaine et le mitage des abords de la départementale.

En plus d'une large attractivité des paysages du lac, la position d'interface entre Faverges et Annecy a généré un développement conséquent et rapide sur les dernières années. Le village de piémont (1) à Doussard s'est développé par opérations dans la plaine bénéficiant de terrains plats (2) pour se rapprocher de l'axe de desserte principal et développant une zone d'activités stratégiquement implantée en bord de RD (3).

Le développement urbain s'est opérée sous différentes formes, à savoir dans un premier temps sous forme linéaire le long des voies entraînant des implantations au coup par coup à proximité de l'axe de desserte ou en second rideau (voir tissu en second rideau page suivante). Dans un second temps, le développement s'est davantage établi sous forme d'opérations pavillonnaires peu connectées au noyau ancien (2).



- Cadastre napoléonien (1812 - 1830) de DOUSSARD -
Source Archives départementales

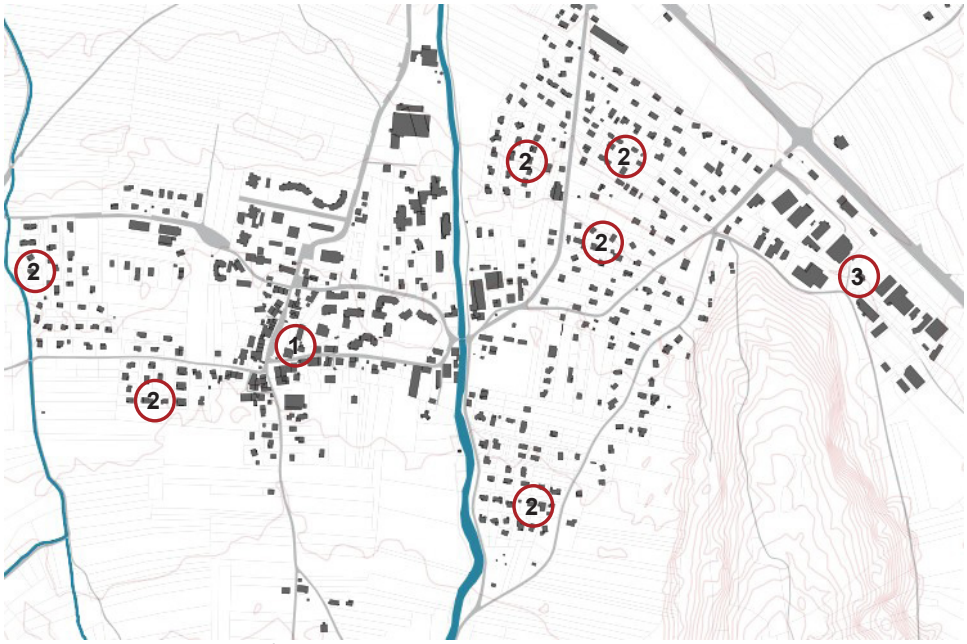

- DOUSSARD - Source SIG / Cittànova

TISSU : implantation en second rideau



Densité : env. 7 log/ha

- Cette opération comble un parcellaire vacant entre une opération pavillonnaire d'ensemble et l'emplacement d'un camping. Valorisant ainsi l'espace enclavé.

- L'absence de connexions aux ensembles voisins a entraîné la création d'une voie en impasse ne desservant qu'un lot de 3 à 4 maisons.

- Les accès à la voirie sont nombreux et se succèdent rendant l'entrée de ville peu homogène.





- Implantation en second rideau à DOUSSARD -

TISSU : maison isolée installée au coup par coup

- L'implantation de cette habitation reste un cas isolé au sein de la CCSLA. Cependant, elle démontre les logiques à prendre en compte en termes d'implantation et d'aspect global d'aménagement.

- Cette maison individuelle s'est implantée à proximité du noyau ancien avec un recul à la voie. Son caractère isolé est souligné par la création d'une limite individuelle sur l'ensemble du pourtour et les vides urbains de part et d'autre de la maison. Le parcellaire agricole environnant semble à présent peu exploitable par le développement de nouvelles opérations à proximité et par une lisière urbaine le long des voies. Potentiel urbain non négligeable à proximité du bourg, une conception d'ensemble et une articulation avec ce dernier serait à anticiper (dans le cas d'un aménagement).



Densité : entre 1 et 5 log/ha



- Maison isolée à DOUSSARD -

TISSU : Opération d'ensemble en lot individuel





- L'opération est venue combler un espace urbain enclavé. L'architecture de l'opération diversifiée propose un paysage urbain contemporain varié avec une certaine recherche d'éléments traditionnels dans la forme. Les volumes sont imposants et une recherche d'intégration de la maison dans la pente est parfois observée.

- A l'échelle de l'opération la répartition du bâti est complexe et ne semble pas toujours s'adapter au site avec la maison au milieu de la parcelle et une voirie de desserte complexe. L'ensemble reste très ouvert et rend l'opération connectée aux espaces environnants

Densité : env. 8 log/ha

- Nouvelle opération à LATHUILE -





L'étalement urbain par la péri-urbanisation touche également le territoire à l'échelle des hameaux.

Les exemples de Vésonne et le Villard aux noyaux anciens bien distincts (1) se rejoignent progressivement par un développement linéaire sous forme de petites opérations pavillonnaires (2) faisant disparaître la coupure d'urbanisation initiale (3) et morcelant la lisière urbaine.

La lisière urbaine (photo) au contact d'un espace agricole ouvert au caractère rural se confronte à un espace urbanisé au vocabulaire citadin peu local (haie monospécifique, grillage...).

Ainsi, la rencontre entre les deux identités est d'autant soulignée que le cadre rural au sein des hameaux est très présent.



- Espace agricole progressivement urbanisé au Villard / FAVERGES



- Nouvelle habitation à MARLENS -



- Nouvelle habitation à CHEVALINE -

Cette tendance décrie plus haut se retrouve également à l'échelle de la maison. En effet, l'architecture générée au sein des différents modes de développement récents (avec des exceptions que l'on retrouve sur quelques opérations à Doussard et Seythenex entre autres), constitue souvent une rupture avec le caractère rural du territoire et tend à homogénéiser les lisières urbaines avec des modèles pavillonnaires identiques aux territoires voisins ou avec des imitations et détournement de codes architecturaux locaux comme les imitations des chalets de traditions savoyardes récurrentes.

Par le biais des Orientations d'Aménagement et de Programmation, les exigences architecturales pourront être précisées et réfléchies afin d'anticiper le devenir des paysages de la Communauté de Communes.

8.3.2. L'effet vitrine du lac d'Annecy

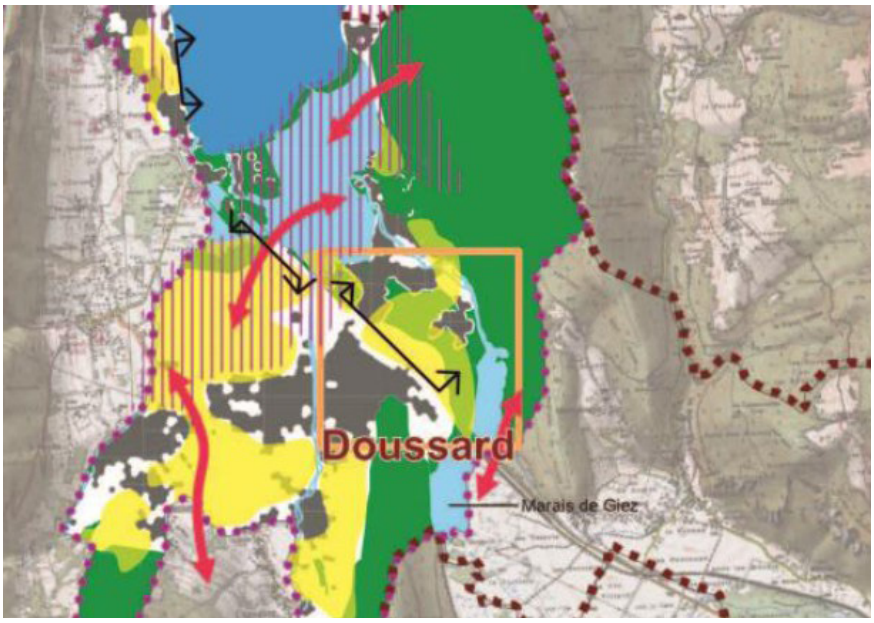

- Enjeux de l'application de la loi littoral - *Source : DOO du SCoT BA*

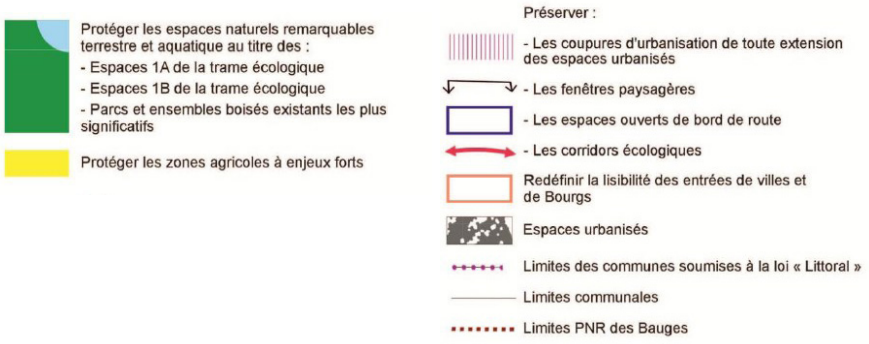

La loi littoral concerne uniquement la commune de Doussard. Le SCoT a défini les grands enjeux à appliquer sur le territoire dans le cadre de la Loi Littoral. Son objectif est d'inciter l'urbanisation en profondeur et en continuité des bourgs et villages existants, tout en préservant les espaces littoraux sensibles. La définition des espaces proches du rivage, la bande d'inconstructibilité dans la bande des 100 m et le respect des coupures d'urbanisation sont également les grandes orientations définies par la loi Littoral et devront s'appliquer sur la commune de Doussard.

Ainsi le SCoT traduit la conservation des fenêtres paysagères sur la limite nord de la commune vers le lac et la maîtrise des coupures d'urbanisation sur l'ensemble de la commune. Il s'agit également de redéfinir la lisibilité des entrées de villes et de bourgs.

L'exemple de Lathuile et Doussard

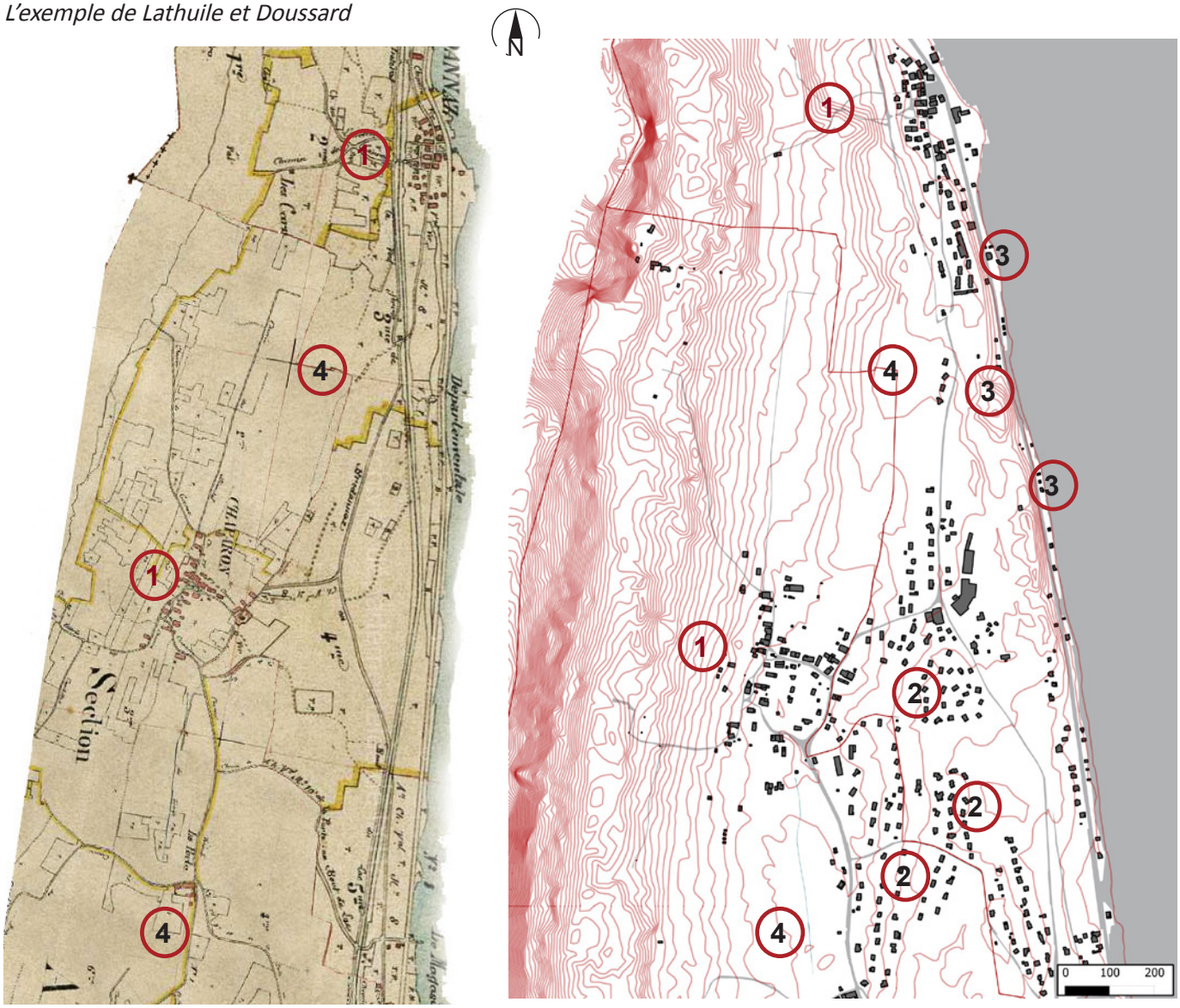

- Répartition du bâti - *Source : Cittànova*

La loi Littoral répond également à une forme d'urbanisation qui s'est développée sans réelle hiérarchie et par le phénomène d'attractivité du beau paysage. L'exemple de l'évolution de l'urbanisation sur les rives du lac d'Annecy en témoigne.

Les centres anciens des hameaux originels Bredannaz et Chaparon sont identifiables par la densité et l'aspect regroupé du bâti (1). L'évolution de l'urbanisation a quant à elle suivit deux tendances, les deux obéissant à la même logique de l'accès visuel ou l'accès physique aux rives du lac.

Pour Chaparon, l'urbanisation s'est étendue vers les rives du lac sous la forme de plusieurs opérations d'ensembles (2) formant un ensemble de balcons, tous dirigés vers le lac. Pour Bredannaz, il s'agit davantage d'un développement linéaire suivant à la fois la courbe topographique et à la fois le linéaire de la départementale au coup par coup, réduisant ainsi les coupures d'urbanisation (4).

Cette urbanisation a entraîné un accès aux rives du lac a une partie des habitants uniquement, brisant également l'accès visuel pour tous de cet espace (3). les accès sont devenus très complexes à gérer et l'effet couloir est aujourd'hui très ancré.

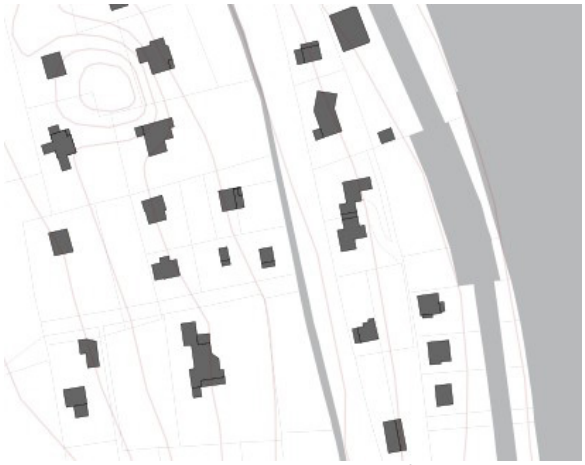

- Extension contemporaine à Bredannaz / DOUSSARD -



- Construction récente à DOUSSARD -

L'organisation en balcon de l'urbanisation sur les rives du lac d'Annecy, se concentrent sur un espace restreint et étroit qui s'est beaucoup développé au coup par coup puis par quelques opérations groupées aux lots relativement peu nombreux. Ainsi, la forme urbaine héritée aujourd'hui est complexe sous forme linéaire et parfois en second rideau sur le coteau. La desserte principale se fait par le biais de parallèles à la route départementale : le chemin du Taillefer (1) ou le chemin de Bellevue (2) dont la toponymie parle d'elle-même. En effet, les accès sur la départementale sont peu nombreux et difficiles à sécuriser du fait de l'étroitesse du site et d'une circulation conséquente. La démultiplication de ces voies de desserte souligne une maîtrise complexe de l'urbanisation sur cet espace.

Les bords du lac d'Annecy sont en partie privatisés (3) avec des accès individualisés au lac par quelques pontons qui participent à l'identité du lac. Cependant, l'accessibilité à tous sur les rives est en cours de réappropriation notamment par le biais de la loi littoral et par les politiques communales (4).

L'accès individualisé à la parcelle sur cet espace reste peu évident malgré la double voie. Cette contrainte se ressent également dans l'architecture et l'implantation des habitations. La logique du site qui s'impose à la maison est peu présente sur les nouvelles implantations. C'est davantage la maison qui s'impose au site, nécessitant des aménagements supplémentaires comme des remblais conséquents.



- Répartition du bâti à Bredannaz - *Source : Géoportail*



- En direction du lac à DOUSSARD -

Le développement des équipements de tourisme



Sur les communes de Lathuile et Doussard, l'attractivité du paysage a entraîné l'implantation des infrastructures permettant l'accueil du tourisme, notamment à travers les campings.

Dans une vue d'ensemble, l'insertion paysagère reste inégale d'une infrastructure à une autre. Cependant, il est à noter un souci de végétalisation et de traitement des abords dans un souci d'amélioration du cadre de la structure mais également de cohérence avec l'environnement immédiat.

Les campings ont développé au sein de leur structure, des équipements internes comme la piscine, terrain de tennis... et l'implantation de mobil-home entraînant un «durcissement» des structures dans des milieux aux qualités environnementales importantes en termes de connexion de trame verte et bleue.



- Camping à LATHUILE -

La question de l'occupation de ces espaces et l'impact paysager de telles infrastructures doivent être considérés afin de mesurer les aménagements et d'offrir une gestion de l'espace adaptée et dimensionnée aux besoins.

8.4. LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

Au centre des attentions de la Communauté de Communes, la plaine de Faverges a connu de grandes mutations paysagères par le biais de l'économie. Le secteur économique, à travers le développement des zones d'activités a connu et connaît de véritables mutations. Au même titre que les espaces urbains, dédiés à l'habitat et aux équipements, le développement de ces espaces nécessitent une attention particulière.



- Zone d'activités des Vernays à DOUSSARD -

L'emplacement au centre de la plaine de la route départementale a généré un développement important des activités bénéficiant de la proximité d'une desserte et d'une vitrine économique importante.

Aujourd'hui inégalement impacté et morcelé, le devenir du paysage longiligne visible et dégagé depuis la route départementale est un enjeu fort du PLUi.

La RD constitue l'espace des premières impressions du territoire de la Communauté de Communes par la concentration des flux de déplacements en voiture. L'anticipation et l'exigence portées sur l'aménagement de ces «portes d'entrées» mais également dans la continuité de l'axe viaire constituent des enjeux de valorisation du territoire mais également un enjeu de valorisation pour les entreprises venues s'implanter sur les Sources du Lac d'Annecy. Ces espaces peuvent également faire l'objet d'orientation d'aménagement et de programmation dans le cadre du PLUi.

L'impression de morcellement le long de la RD provient des implantions ponctuelles mais continues des entreprises dont les codes architecturaux restent facilement identifiables mais dont l'homogénéité ou le trait d'union est absent (couleur, matériaux, formes...)



- Station essence le long de la RD -



- Lisière de zone d'activité le long de la RD -

Le morcellement de cet axe provient également de la présence d'une publicité sous des formes très diversifiées.

La publicité est souvent tournée vers les activités de tourisme, de restauration et de commerces alimentaires le long de la départementale et implantées de façon disparate mais relativement continue. Les enseignes, pré-enseignes etc, se retrouvent également sur les axes secondaires, davantage concentrés aux emplacements de carrefours ou de giratoires.

Les nombreux matériaux, formats, tailles de publicités parasitent souvent les continuités visuelles depuis la RD mais également depuis le piémont du fait de la caractéristique ouverte et plane de la plaine.

Les enjeux de la publicité seront établis et transcrits dans le cadre de l'élaboration du PLUi à travers le règlement local de publicité.

Il permettra de déterminer différentes zones d'enjeux en fonction :

- de la distance vis-à-vis d'une zone urbaine ,
- du type et de l'utilité de l'affichage
- du milieu dans lequel il s'inscrit (zone de protection, d'inventaire....)

A noter que dans les communes concernées par le PNR du Massif des Bauges, comme dans tout PNR, la publicité est interdite en dehors et à l'intérieur des agglomérations.

Plusieurs communes ont d'ores-et-déjà lancé les différentes procédures et proposé des alternatives concernant la publicité au sein de leur territoire (la commune de Doussard notamment a vu diminuer de manière significative la présence des enseignes, pré-enseignes...).



- Affichage publicitaire le long de la RD à FAVERGES -

Entre zone d'activités et péri-urbanisation

L'implantation d'une zone d'activités génère également des répercussions urbaines vis-à-vis de sa connexion avec le bourg ou avec différentes infrastructures non dédiées à l'activité économique.

L'exemple de St-Ferreol traduit bien cette combinaison entre zone d'activités et développement de l'urbanisation de la structure initiale.



- Zone d'activités à ST-FERREOL -

Implantée le long de la Chaise, la zone d'activité de St Ferreol s'est implantée perpendiculairement à la route départementale bénéficiant ainsi d'une intégration paysagère permise par la végétation de la Chaise (1) et de l'arrière plan forestier. Il s'agit de la seule zone d'activités sur la Communauté de Commues bénéficiant d'une intégration paysagère existante n'ayant pas entraîné d'aménagements supplémentaires.

En revanche, le développement de l'urbanisation à proximité de la zone d'activités et sur un linéaire conséquent (2) a multiplié les accès individualisés sur la voie et créé une lisière urbaine morcelée visible depuis les grands cônes de vue de la plaine (3).





- Lisière à ST-FERREOL -

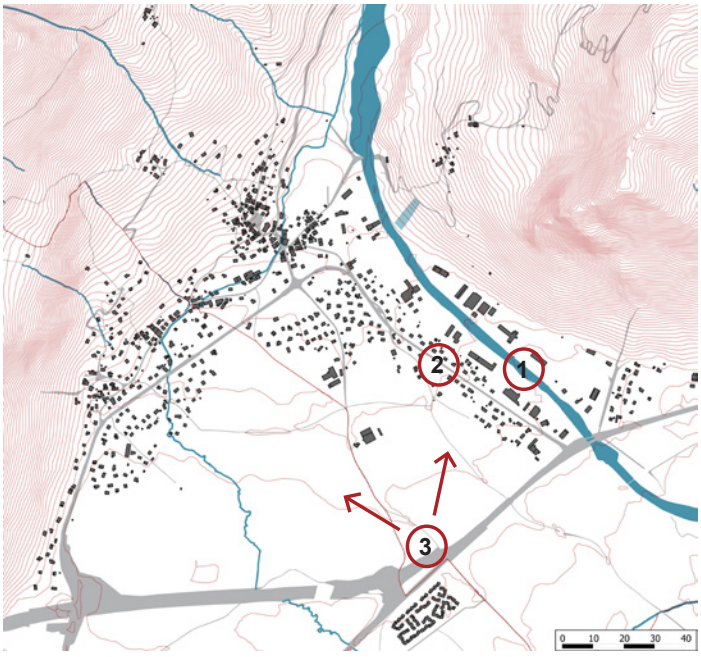

- ST FERREOL-

TISSU : implantation au coup par coup





- Le développement linéaire le long de la rue du champ canon s'est fait au coup par coup au gré des opportunités foncières générant des espaces peu reliés les uns aux autres dans la longueur.

- L'arrière jardiné des habitations n'est visible que depuis la départementale et l'aspect découpé et la multiplicité des matériaux utilisés rendent cet espaces de transition peu valorisé.

- De nombreux espaces interstitiels en résultent, difficiles à investir et à connecter.

Densité : env. 6 log/ha



- Opération ponctuelle à ST-FERREOL-

Sols pollués et potentiellement pollués

Issus d'une tradition industrielle historique, la Communauté de Communes connaît des sites aux sols pollués sont présents. 2 bases de données permettent d'établir l'état des lieux et leur niveau de réhabilitation :

- base de données BASOL (base de données sur les sites et sols pollués)
- base de données BASIAS (base de données des anciens sites industriels et activités de services)

La base de données BASOL recense un site et sol pollué appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif. Le site concerne la commune de Faverges, il s'agit de l'ancienne décharge municipale de 5 ha, qui a fait l'objet de travaux de réhabilitation en 2001 et achevé en 2007 (étanchéisation et revégétalisation, utilisation pour remblais inertes des services communaux et quelques entreprises privées). La décharge correspond au comblement d'une ancienne carrière alluvionnaire exploitée au siècle dernier. (Lieu-Dit : Les Grandes Fosses)

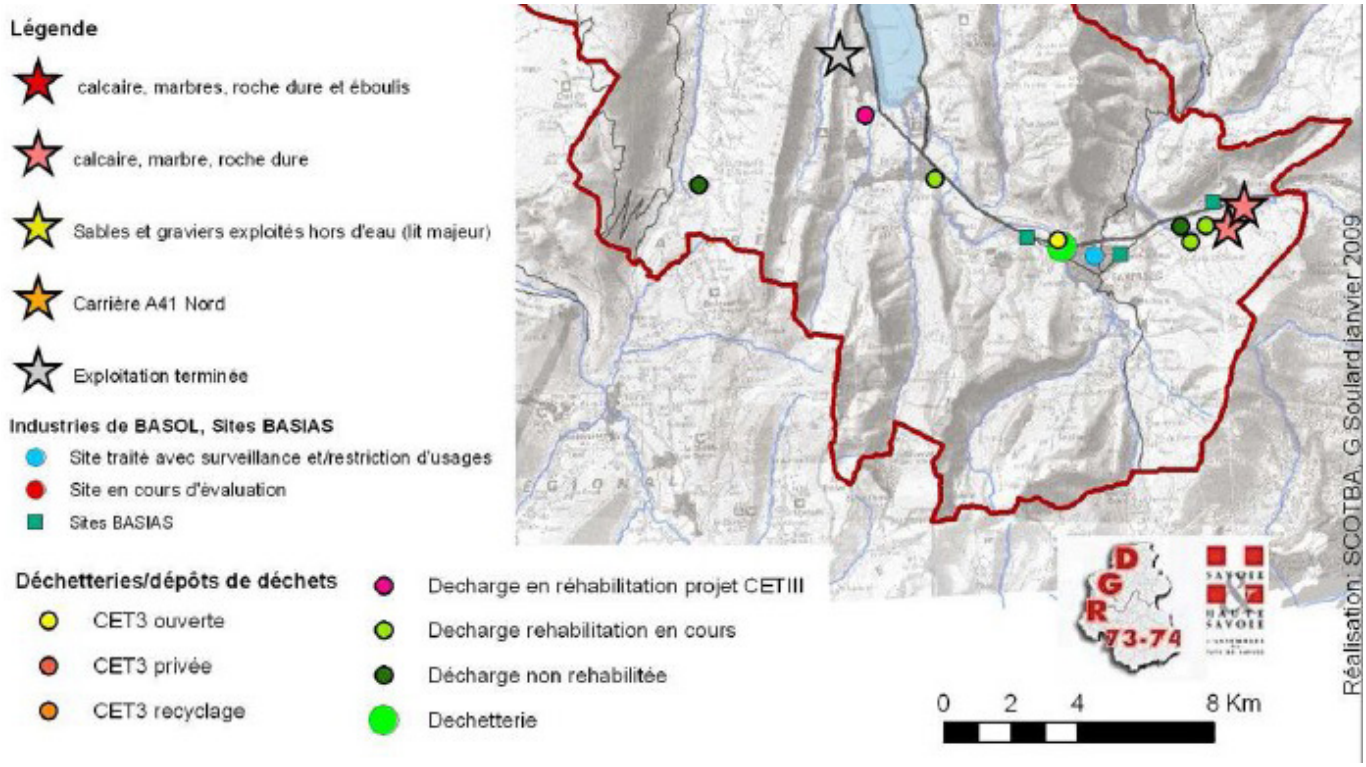

- Cartographie des sites pollués , carrières, déchetteries -

- Source : SCoT Bassin Annecien -

La base de données BASIAS, quant à elle, recense les anciens sites industriels et les activités de service susceptibles d'avoir laissé des installations ou des sols pollués. La CCSLA en compte 3, 2 sur Faverges et un sur la commune de Marlens.

COMMUNE	N° de site	ADRESSE	NOM USUEL / RAISON SOCIALE
FAVERGES	RHA 7400116	Route d'Albertville	USINE DE TISSAGE STUNZI FILS
	RHA 7400115	-	DÉPÔT ARPAMO S.A.
MARLENS	RHA 7400123	RN 508, Annecy-Ugine	Ets BRASSET

Tableau des sites inventoriés industriels et activités de services *Source : Basias.brgm.fr*

SYNTHÈSE

➔ Le PLUi prend en compte de nombreuses dynamiques supra-communales et communales.

Les dynamiques supra-communales sont nombreuses, l'une d'entre elle est proche du territoire de la CCSLA et a généré le lancement de l'étude du PLUi, il s'agit du projet de territoire qui se décline en 4 grands enjeux et différents objectifs. Ces derniers sont construits autour des thèmes suivant : service à la population, tourisme, économie et aménagement du territoire.

Les dynamiques communales seront intégrées également par le biais des documents de planification urbaine en cours ou terminés.

➔ La mutation rapide des paysages sur le territoire de la CCSLA a généré une double identité sur le territoire, à savoir une identité héritée à caractère rural fort et une identité en construction davantage urbaine. Ainsi les codes de l'une et l'autre se côtoient au sein de l'espace public et sur les espaces de transition (lisière urbaine) ou d'aménagement.

➔ Les lisières urbaines sont en effet au premier rang concernant la mutation des paysages de la CCSLA. Au sein de la plaine ou situés entre le piémont et la plaine, il s'agit d'espaces stratégiques en terme d'identité. Au contact direct de la plaine agricole ouverte, les lisières urbaines constituent les premières impressions d'un territoire.

➔ L'attractivité d'Annecy et des rives du lac d'Annecy ont généré un pôle urbain conséquent avec Lathuile et Doussard. Elle a également généré des formes d'urbanisation variées sur la CCSLA et entraîné un phénomène de péri-urbanisation pour les communes à proximité de la RD et l'agrandissement ou l'implantation de zone d'activités.

➔ La péri-urbanisation a entraîné une urbanisation parfois complexe le long des rives du lac d'Annecy avec des coupures d'urbanisation de moins en moins lisibles et des rives pas toujours accessibles pour tous. Ainsi, la loi littoral s'applique aujourd'hui à Doussard.

➔ L'architecture contemporaine ne reprend pas toujours les logiques décrites plus en amont. La maison s'impose parfois au socle et non l'inverse comme auparavant.

➔ Les communes de Doussard et Lathuile accueillent de nombreuses structures d'accueil pour le tourisme comme les campings notamment.

➔ Le secteur économique est un enjeu de taille pour la plaine. Historiquement présente, l'activité se concentre au sein de la plaine et se retrouve sous différentes formes à proximité de la départementale. L'implantation des zones d'activités participent au phénomène de mutation rapide des paysages des Sources du Lac d'Annecy. Les zones d'activités, selon leur emplacement et le type d'activité, influent sur les dynamiques urbaines du bourg et de ses extensions.

➔ La RD concentre des enjeux paysagers forts de par la présence des zones d'activité et l'attractivité qu'elle génère. Elle concentre également l'enjeu paysager lié à la publicité. Cet élément participe aujourd'hui à une certaine fragmentation et brise les continuités qui pourraient exister d'un espace à un autre par leur caractère extrêmement diversifié.

➔ La CCSLA compte un site concerné par un sol pollué sur la commune de Faverges et qui a fait l'objet de travaux de réhabilitation et 3 sites susceptibles d'avoir engendré des installations ou sols pollués.

Évolution prévisible du territoire

Le développement de la périurbanisation et la consommation des terres agricoles au sein de la plaine de Faverges est voué à perdurer sans planification, ni logique de développement intercommunal. L'élaboration du projet de territoire amorce d'ores et déjà la dynamique de planification du territoire, c'est pourquoi il est complexe de mesurer cette évolution prévisible.



> Filière Bois énergie sur Giez

9. LA RENCONTRE DU SAVOIR-FAIRE ET DE LA RESSOURCE

Ainsi, la mise en valeur du patrimoine local - du savoir-faire à l'exploitation raisonnée de la ressource en passant par des choix d'aménagements et de préservation - a permis à la Communauté de Communes de conserver ses particularités locales qui font des Sources du Lac d'Annecy un territoire particulier à l'échelle du SCoT et au-delà sans omettre d'amorcer ou de perpétuer des dynamiques de projet.

La maîtrise par l'anticipation de sa planification urbaine par le PLUi, la mise en valeur de ses ressources naturelles, de son cadre de vie et la spécialisation de son industrie génèrent d'ores-et-déjà les prémices d'un profil atypique et durable de territoire.

9.1. UN DÉVELOPPEMENT URBAIN ANTICIPÉ

Le développement de la péri-urbanisation et la sensibilisation à la préservation des terres agricoles a fait naître d'autres formes d'urbanisation variées et anticipées par le biais d'opérations de planification urbaine, comme l'utilisation de la procédure de ZAC par exemple.

Ces opérations d'ensembles visent des objectifs d'insertion urbaine par le biais de renouvellement urbain par exemple et par un souci de connexions au sein de la trame urbaine existante (déplacement piéton, déplacement viaire, continuité du bâti, proximité d'équipements...). Elles visent également des objectifs de densification supérieurs à certains tissus décrits plus haut avoisinant les 6-7 lgts/ha pour viser 20 à 40 lgts/ha selon les entités urbaines afin d'aller vers un projet d'aménagement pour les 10 à 15 prochaines années qui consommera moins de terres agricoles et naturelles que sur les 10 dernières années.

Enfin, l'objectif de la réhabilitation concerne également le projet urbain à travers le PLUi notamment sur le territoire. Les données sur la vacance (diagnostic socio-démographique) et la présence d'un bâti ancien génère une consommation de logements sans pour autant accueillir de population. De même, le potentiel des bâtiments agricoles offre une potentialité de logements importante au vue des volumes offerts (voir chapitre 2). Ainsi, la réhabilitation et une réflexion sur la vacance entraînent la mise en place d'opérations urbaines anticipées.

Réhabilitation urbaine

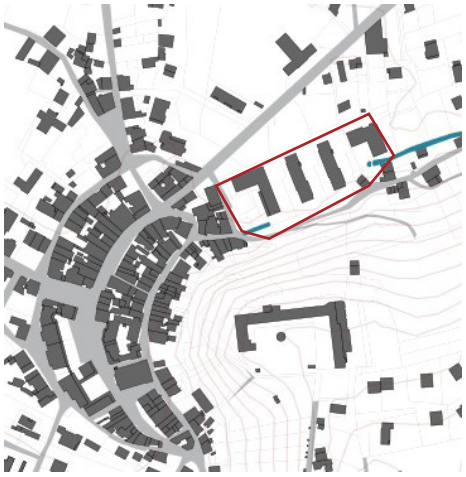

- ZAC de la Soierie à FAVERGES -

L'emplacement des anciennes usines Stünzi a fait l'objet d'un projet de réhabilitation par le projet de ZAC de la Soirie qui mêle à la fois logements, bâtiment administratif et proximité des équipements.

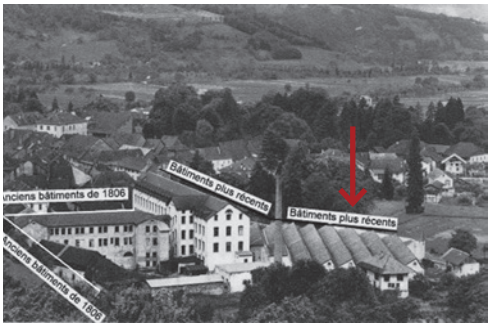

- Les anciennes usines Stünzi (flèches) qui accueillent aujourd'hui la ZAC de la Soierie -
- Source : Blog de Mr PAJANI Bernard-Marie -

A la fois connectée à l'histoire par son emplacement, l'implantation des bâtiments et connectée aux problématiques contemporaines (offre en logement, connexion à l'espace urbain), la planification par une procédure de ZAC a permis de mettre en commun l'ensemble des problématiques pour aboutir à un projet cohérent.

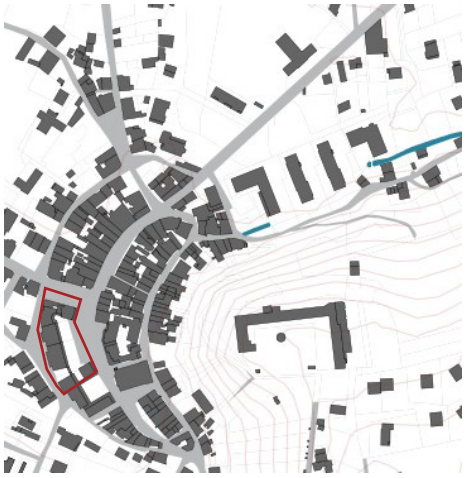

- Réhabilitation du centre-ville -

Au centre-ville, une opération des années 80 est venue remplacer le bâti existant ancien.



- Photoaérienne de Faverges 1963 -
Source : Géoportail

La réhabilitation de cet espace a permis d'offrir une placette supplémentaire en centre-ville, ainsi que du stationnement, tout en conservant la trame bâtie initiale, avec du bâti en R+3 pour conserver les gabarits et une mitoyenneté sur l'ensemble de l'opération. Les connexions piétonnes se font également par le biais de passages inclus dans l'opération.



- Réhabilitation urbaine à Faverges -



- Réhabilitation urbaine à Faverges -

Ainsi, l'opération se mêle plutôt bien au paysage urbain de Faverges avec le respect des gabarits alentours et d'une structure architecturale peu complexe. De même, l'opération a permis d'offrir de l'espace public au sein d'un centre ancien dense. L'espace public est aujourd'hui en cours de réaménagement intégrant le déplacement doux.

Rénovation urbaine



- Rénovation urbaine à Faverges -



- Faverges 1940 -



- Faverges 2000 -

Cette opération datant du milieu du 20ème, a fait l'objet d'un projet de réhabilitation urbaine en exploitant l'ancien site du groupe scolaire du 19ème.

L'architecture impressionnante conserve l'esprit initial du lieu et de l'architecture locale (en termes de volume) malgré une rupture vis-à-vis du centre ancien par un front bâti absent entre l'opération et le centre. L'opération a pu bénéficier d'une rénovation urbaine par le biais d'une isolation par l'extérieure. L'espace de stationnement et les alentours proches pourraient être davantage ancrés dans la structure urbaine.

Opération d'ensemble



- Opération d'ensemble à Faverges -



- Faverges 2000 -

Opération d'ensemble, ces logements constituent un ensemble à la densité importante, une offre en logements conséquente et forment une entité urbaine à eux-seuls. Sa distance vis-à-vis du centre bourg reste cependant importante pour valoriser des connexions piétonnes jusqu'à ce dernier.

9.2. UNE SPÉCIALISATION DU SAVOIR-FAIRE LOCAL ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES

Savoir-faire ancestral, le travail du bois est visible à chaque recoin de l'architecture locale traditionnelle et plus ponctuellement sur l'architecture contemporaine sur le territoire des Sources du Lac d'Annecy. Les caractéristiques architecturales propres au territoire et facteur identitaire sont directement liées à la perpétuation dans le temps d'un savoir-faire hérité.

Le détail des assemblages et le travail effectué sur les charpentes en témoignent.



- Détail de la charpente de la ferme à GONOD sur SEYTHENEX -



- Détail architectural SEYTHENEX -

La mise en valeur de ce savoir-faire se traduit également par sa mise en valeur économique. Le tissu économique de la filière-bois sur le territoire du SCoT est dynamique. L'ONF (Office National des Forêts) recense 35 à 40 entreprises d'exploitations forestières ou de scieries ayant leur siège sur le territoire du SCoT.

Le bois produit est essentiellement (90%) utilisé pour la construction, bénéficiant d'une bonne qualité technologique. En Haute-Savoie 20 à 25 % des constructions neuves sont réalisées en bois (à titre de comparaison 5% des maisons sont construites en bois en France).

Le PNR a été labellisé Pôle d'excellence rurale «Bois du Massif des Bauges» et générant une enveloppe de près de 800 000 d'aides directes afin de valoriser et soutenir cette filière.



- Entreprise de la filière bois à ST-FERREOL -

Par exemple, l'entreprise Suscillon à Faverges, fabricant de portes d'entrées et d'intérieur fait partie de ce réseau.

Des formations et de la sensibilisation ont été mises en place par l'Assemblée Générale de la section Bauges de l'Union des Forestiers Privés 74, toujours dans cette dynamique de valorisation de la filière.

A Rumilly, territoire voisin, la création du Pôle d'excellence bois regroupe les acteurs des départements savoyards afin de positionner ce territoire comme leader sur la région Rhône-Alpes, dans l'esprit des pôles de compétitivité.

9.2.1. La diversification agricole



- Installation bio aux Tissots sur SEYTHENEX -

Le territoire rural des Sources du Lac d'Annecy a su conserver une part de sa particularité d'agriculture de moyenne montagne et de plaine par la diversification agricole.

En effet, à différents niveaux, la valorisation d'une agriculture de terroir et de paysages agricoles ont été possibles par une démarche de préservation du savoir-faire et des produits locaux.

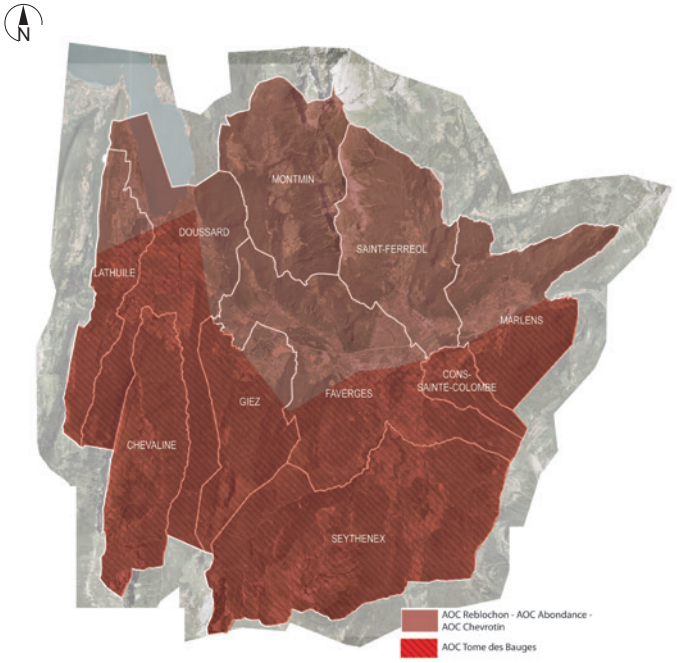

- Carte des AOC sur la CCSLA - Source : Cittànova

La présence de différentes AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) : Reblochon / Abondance et Chevrotin et Tomme des Bauges, ainsi que de différentes IGP (Indication Géographique Contrôlée) : Tomme de Savoie / Emmental de Savoie et Pommes et Poires de Savoie. (Carte des AOC)

Cette valorisation des produits de terroir est également accompagnée et soutenue par la multiplication des circuits courts et des ventes directes à la ferme. Il s'agit d'une caractéristique forte du territoire de l'intercommunalité par comparaison aux autres EPCI à l'échelle du SCoT. En témoigne la répartition et la vingtaine de circuits courts sur le territoire.

EPCI	% C.courts	% transfo	% accueil	% Bio	% Autre activité
C2A	15%	2%	9%	3%	13%
CC de la Rive Gauche du Lac	37%	13%	23%	0%	9%
CC de la Tournette	33%	33%	25%	0%	0%
CC du Pays de Cruseille	22%	4%	5%	2%	6%
CC du Pays de Faverges	42%	16%	8%	2%	13%
CC du Pays de Fillère	22%	5%	1%	1%	12%
CC Fier et Usses	0%	0%	4%	0%	0%
Total	22%	6%	6%	1%	9%

- Importance des exploitations agricoles ayant des activités de transformation, d'accueil, commercialisant en circuits court. - Source : Basagri

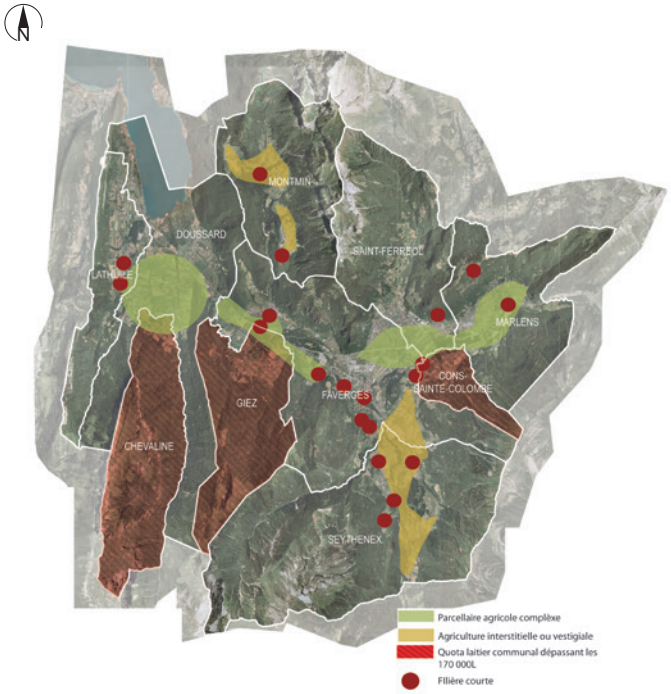

- La zone agricole montagneuse - Source : SCoT BA / Blezat Consulting / Cittànova

Ces ventes directes à la ferme participent également à une diversification de l'offre touristique et une valorisation de l'identité agricole locale.

Enfin, la diversification agricole passe également par la création sur le territoire de la CCSLA à une valorisation de l'habitat rural par la présence de gîtes et de chambre d'hôtes, complétant l'offre touristique.

9.2.2. Le tourisme

Sans jamais prétendre à une offre touristique égalant les stations de ski des grands domaines skiables, le territoire des Sources du Lac d'Annecy a su conserver ses particularités touristiques et son échelle de tourisme. Elle offre un tourisme blanc présent sur le territoire intercommunal (par la présence de deux stations) et un tourisme de plein air développé. Cependant, ce dernier n'est pas toujours maîtrisé dans la pratique.

Plusieurs capsules de sites touristiques discrets accompagnent la valeur et l'identité rurale de la Communauté de Communes. Ils permettent de découvrir et de pratiquer un tourisme respectueux de l'environnement. On parle aujourd'hui d'éco-tourisme, de station alternative... mais le territoire a toujours conservé l'échelle de « l'ancrage montagnard » et a permis de préserver la ressource paysage. Ainsi, les grottes de Seythenex par exemple ou les sentiers sont la forme actuelle de la découverte et de l'appropriation du territoire.

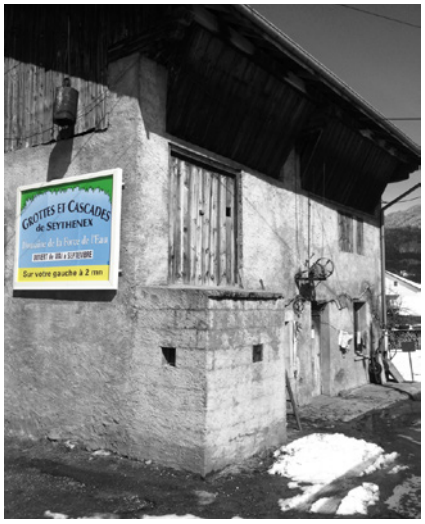

- Affichage pour les grottes de SEYTHENEX -



- Carte postale ancienne des grottes de Seythenex -

Si la CCSLA a pu développer son réseau de sentiers et le valoriser permettant de faire du territoire, un territoire investi autre qu'un territoire de transition, les différentes offres (canyonning...) sont peu mises en valeur **ou** n'ont pas connu d'évolution depuis de nombreuses années. Ainsi, afin de valoriser l'offre en tourisme (infrastructure, capacité d'accueil, activités...) une étude «tourisme» est en cours à l'échelle de la CCSLA afin d'intégrer les conclusions et les enjeux au PLUi.



- Panneau de signalisation de sentier à Faverges -

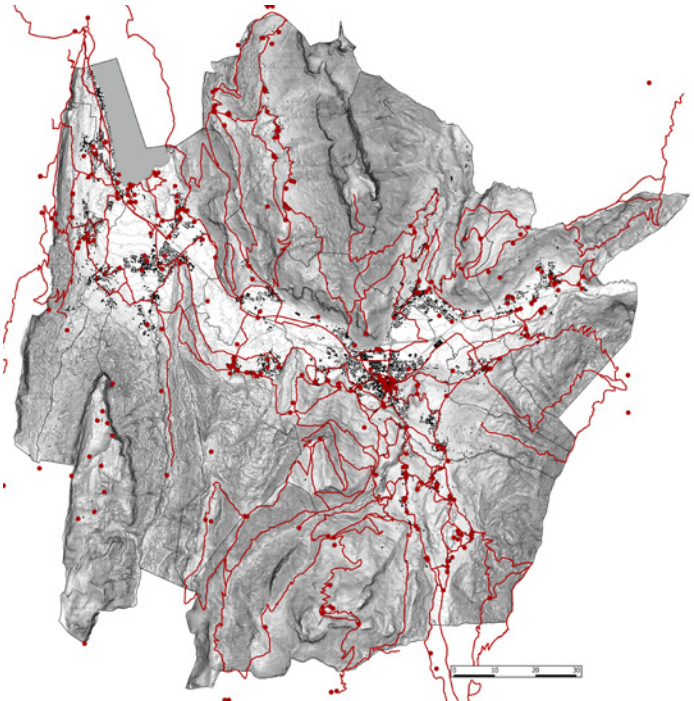

- Cartes des sentiers et des points d'intérêt de la CCSLA -

Source : SIG CCSLA / Cittànova

De même, cette forme de tourisme discrète et libre dans son utilisation entraîne également des problématiques dès lors que la pratique dépasse un certain seuil d'utilisateurs. A Doussard ou Montmin par exemple, la pratique du vol libre dépasse par moment les structures ou moyens mis en place. La question de la place consacrée à ces pratiques devra être anticipée au sein du PLUi.

9.2.3. Une spécialisation industrielle

Une des caractéristiques du territoire des Sources du Lac d'Annecy est la présence d'un secteur industriel conséquent historiquement implanté. Le territoire a du faire face aux aléas économiques qu'a pu connaître ce secteur au cours du siècle dernier et les incertitudes qui pèsent quant à son avenir.

La Communauté de Communes accueille aujourd'hui des entreprises de spécialisation mondiale. Ainsi le choix industriel en passant par la spécialisation, en développant notamment la Mécatronique* en a fait un territoire d'excellence permettant de maintenir un niveau de compétitivité fort.

De même, la présence d'entreprises de renommée mondiale dans le domaine du luxe a également permis de maintenir une crédibilité industrielle forte et par là, le maintient d'une activité industrielle sur le territoire.

** Mécatronique : démarche visant l'intégration en synergie de la mécanique, l'électronique, l'automatique et l'informatique dans la conception et la fabrication d'un produit en vue d'augmenter et/ou d'optimiser sa fonctionnalité.*



- Entreprise Stäubli à FAVERGES -

DES ENTREPRISES ADHÉRENTES AU PÔLE COMPÉTITIVITÉ ARVE INDUSTRIE

L'industrie de l'innovation est encouragée par le pôle de compétitivité ARVE Industrie de Rhône Alpes. L'entreprise Staubli spécialisée dans la mécatronique (machines textiles, systèmes de connexion et robotique) appartient à ce pôle de compétitivité.

9.3. ÉNERGIES RENOUVELABLES, CLIMAT ET QUALITÉ DE L'AIR

9.3.1. Les plans et documents de référence

Concernant la thématique du climat et de la qualité de l'air, plusieurs documents supra-communaux existent et définissent des objectifs en matière de lutte contre le changement climatique que le PLUi doit prendre en compte.

Créé par la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement, le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) est un document prospectif dont la finalité est de définir les objectifs et les orientations régionaux aux horizons 2020 et 2050 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables, de lutte contre la pollution atmosphérique et d'adaptation au changement climatique.

L'adoption du SRCAE de la région Rhône-Alpes est prévue courant 2014, la phase de consultation étant achevée (en attente de l'arrêté préfectoral). Ses grandes orientations sont les suivantes:

LES ORIENTATIONS STRUCTURANTES

S1 - Susciter la gouvernance climatique en région

S2 - Lutter contre la précarité énergétique

S3 - Encourager aux comportements éco-responsables

S4 - Former aux métiers de la société post-carbone

LES ORIENTATIONS SECTORIELLES

Urbanisme et transport

UT1 - Intégrer pleinement les dimensions air et climat dans l'aménagement du territoire

UT 2 - Préparer la mobilité de demain en préservant la qualité de l'air

UT 3 - Optimiser les transports de marchandises en encourageant les schémas de logistiques les moins polluants et les plus sobres

UT 4 - Encourager les nouvelles technologies pour la mobilité et le transport

Bâtiment

B1 -Placer la rénovation du parc bâti au coeur de la stratégie énergétique

B2 - Construire de façon exemplaire

Industrie

I1 - Réaliser des économies d'énergie dans les différents secteurs industriels

I2 - Maîtriser les émissions polluantes du secteur industriel

I3 - Repenser l'organisation de l'activité industrielle sur les territoires

Agriculture

AG1 - Promouvoir une agriculture proche des besoins des territoires

AG2 - Promouvoir une agriculture et une sylviculture responsables et tournées vers l'avenir

Tourisme

TO1 - Développer un tourisme compatible avec les enjeux climatiques

Production énergétique

E1 - Développer la planification des ENR au niveau des territoires

E2 - Assurer un développement soutenu, maîtrisé et de qualité de la filière éolienne

E3 - Réconcilier l'hydroélectricité avec son environnement

E4 - Développer le bois énergie par l''exploitation durable des forêts en préservant la qualité de l'air

E5 - Limiter nos déchets et développer leur valorisation énergétique

E6 - Faire le pari du solaire thermique

E7 - Poursuivre le développement du photovoltaïque en vue de la parité du réseau de demain

E8 - Développer les réseaux de chaleur et privilégier le recours aux énergies renouvelables

E9 - Développer une filière géothermie de qualité

E10 - Adapter l'évolution des réseaux d'énergie aux nouveaux équilibres offre/demande

E11 - Augmenter les capacités de stockage de l'électricité

LES ORIENTATIONS TRANSVERSALES

Qualité de l'air

A1 - Adapter les politiques énergie aux enjeux de la qualité de l'air

A2 - Accroître la prise en compte de la qualité de l'air dans les politiques d'aménagement du territoire

A3 - Décliner les orientations régionales à l'échelle infrarégionale en fonction de la sensibilité du territoire

A4 - Améliorer les outils «Air/Energie» d'aide à la décision

A5 - Promouvoir une culture de l'air chez les rhonalpins

A6 - Garantir l'efficacité des plans d'actions sur tous les polluants règlementés

A7 - Accroître la connaissance pour améliorer l'efficacité des actions

Adaptation

AD1 - Intégrer l'adaptation climatique dans les politiques territoriales

AD2 - Gérer la ressource en eau dans une perspective de long terme

AD3 - Améliorer et diffuser la connaissance des effets du changement climatique pour notre région

Le Plan Climat

Adopté le 9 février 2012 par la région, le Plan Climat doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 en Rhône-Alpes, conformément aux engagements pris à l'échelle européenne et dans le cadre du grenelle de l'environnement. L'objectif de la région est supérieur à celui donné à l'échelle nationale; en effet, une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 est inscrite dans le plan.

La Communauté de Commune des Sources du Lac d'Annecy est concernée par le Plan Climat Energie de la région Rhône-Alpes mais n'est pas couverte par un PCET plus local.

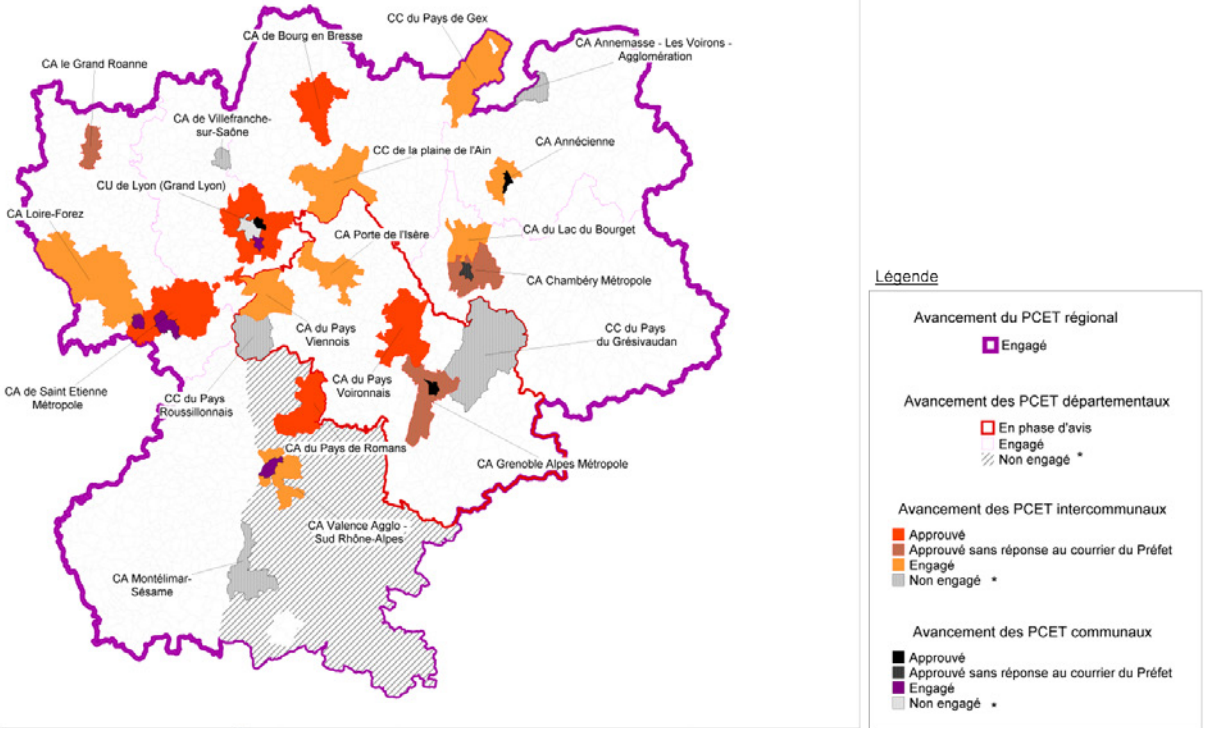

- Etat d'avancement des PCET de la région Rhône-Alpes - Juin 2012 - *Source: www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr*

9.3.2. Les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables (ENr) sont: l'énergie hydraulique, l'énergie solaire, le bois-énergie, l'énergie éolienne, la géothermie et le biogaz. Ces énergies concourent à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique car elles produisent peu de déchets et engendrent peu d'émissions polluantes en particulier de gaz à effet de serre. La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dispose d'un certain nombre de ressources potentiellement mobilisables: bois-énergie, solaire et géothermie notamment.

L'hydraulique

Une des grandes orientations du SRCAE est de *«réconcilier l'hydroélectricité avec son environnement»* en:

-modernisant et en optimisant le parc existant dans une approche de développement durable,

-réservant la possibilité de réaliser de nouveaux projets

-améliorant les conditions du débat local sur l'hydroélectricité

-assurant un suivi partagé des aménagements

Source: SRCAE, Document d'orientations, Décembre 2011

A l'échelle du bassin annecien, *«Le potentiel hydroélectrique concerne une partie infime du territoire et est par ailleurs difficilement mobilisable».*

Source: SCoT du Bassin Annécien, Rapport de présentation, p167

Le potentiel hydroélectrique sur le territoire intercommunal est considéré comme difficilement mobilisable. Cependant, peut être cité le potentiel de la cascade de Seythenex en termes de production d'énergie.

En revanche le potentiel concernant le micro-hydraulique est en cours d'évaluation par l'étude SYANE sur le réseau d'eau potable.

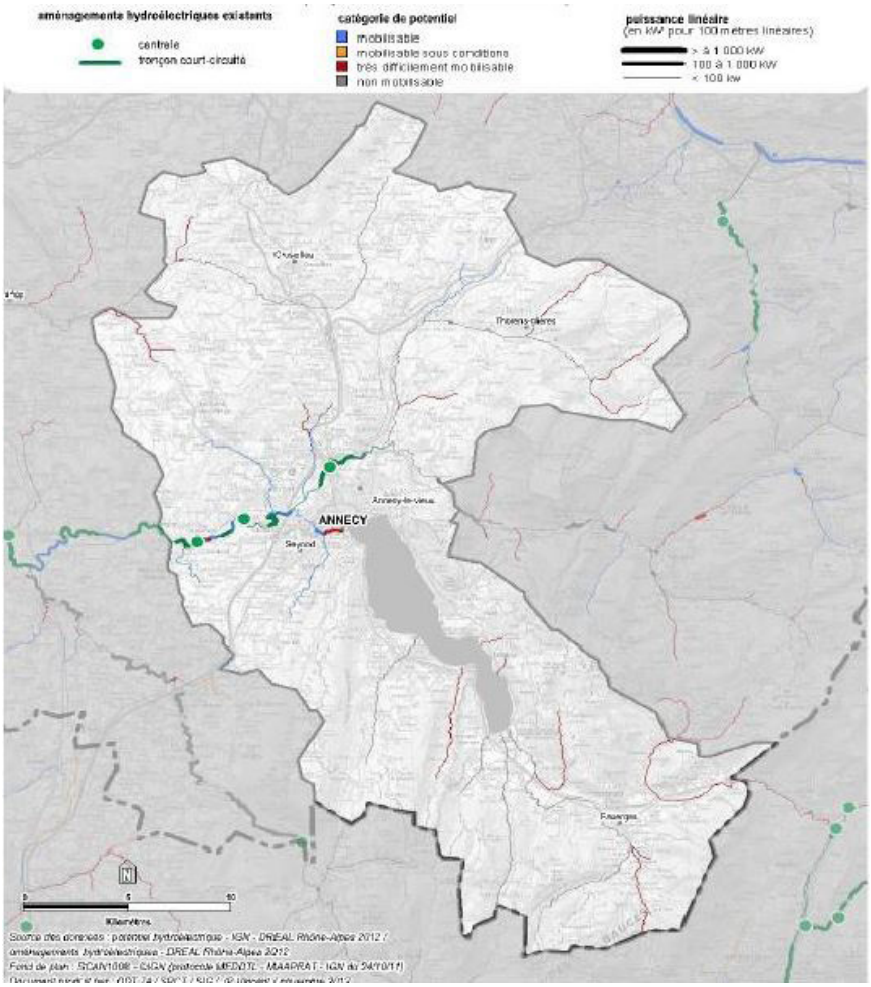

- Potentiel hydrolélectrique résiduel sur le réseau hydrographique du bassin annecien -

Source: SCoT, Rapport de présentation, p169

La filière bois

En Rhône Alpes, la ressource en bois est importante et le bois énergie représente la 2ème énergie renouvelable de la région après l'hydroélectricité avec près de 4% de la consommation d'énergie finale en 2005. Un fort potentiel de développement de la filière bois énergie existe sur le territoire régional, cependant, il suppose une forte augmentation de la récolte en forêt, cette dernière contrainte par les difficultés d'exploitation (relief et forte naturalité des massifs).

Une des orientations du SRCAE est de *«développer le bois énergie par l'exploitation durable des forêts en préservant la qualité de l'air».* Cette grande orientation est déclinée comme suit:

«-Mobiliser la biomasse forestière plus intensément et dans le respect de l'environnement

-Veiller à ce que les puissances installées restent en adéquation avec les capacités d'approvisionnement

-Miser sur un développement exemplaire complété par un maillage territorial des capacités de production

-Réduire la pollution atmosphérique générée par le bois énergie

-Sensibiliser les particuliers aux enjeux de la qualité de l'air associée au bois énergie

-Accompagner les efforts de recherche et développement en matière de gazéification de la biomasse.»

L'augmentation de la production implique la structuration de filières locales, de la formation professionnelle et l'augmentation des capacités de stockage et de transformation en cohérence quantitative et géographique avec celle des volumes de bois prélevés.

Source: SRCAE, Document d'orientations, Décembre 2011

A l'échelle du PNR du Massif des Bauges, auquel cinq communes de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy appartiennent, il existe une centaine d'entreprises de la filière bois (entrepreneurs de travaux forestiers, scieries, charpentiers...). 58% du territoire du Massif des Bauges est couvert par la forêt et 60 000 m3 sont exploités chaque année. Dans le cadre du développement et de la valorisation de la filière bois, le PNR a d'une part, apposé la Marque Parc sur des produits issus de savoir-faire traditionnels, d'autre part, été labellisé «Pôle d'excellence rurale Bois du Massif des Bauges». Ce pôle fédère 15 entreprises de la première et deuxième transformation du bois. Par ailleurs, le Parc soutient les projets des chaufferies bois collectives ou individuelles.

Il existe deux chaudières collectives sur le territoire du Bassin Annécien (SCoT), dont l'une implantée à Faverges. En service depuis 1994, cette chaufferie-bois s'inscrit dans la démarche de développement des énergies renouvelables, notamment de la filière bois énergie. L'énergie utilisée - le bois - sert à chauffer un réseau de conduites distribuant l'eau chaude à deux groupes scolaires, à l'entreprise S.T Dupont, à la salle omnisports, à la salle polyvalente, à la mairie, à la maison de retraite..., soit 1225 «équivalents logements». C'est la société Dalkia qui assure la gestion de cette chaufferie-bois depuis 2001.



Source: www.faverges.fr

- La chaufferie bois à Faverges -



- Entreprise de la filière bois à St-Ferreol -

L'éolien

Dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (ENE), la région Rhône-Alpes a élaboré un Schéma Régional Eolien (SRE), approuvé le 26 octobre 2012 par le Préfet de région.

La région ne figure pas parmi les régions françaises au plus fort potentiel éolien; la répartition du gisement sur le territoire est très inégale. L'essentiel des parcs éoliens industriels sont situés dans la Drôme et l'Ardèche. Au 31 décembre 2010, le département de la Haute-Savoie ne compte aucune éolienne.

Source: SRE de la région Rhône-Alpes, Octobre 2012

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy n'est pas comprise dans une zone favorable à l'installation d'éoliens.

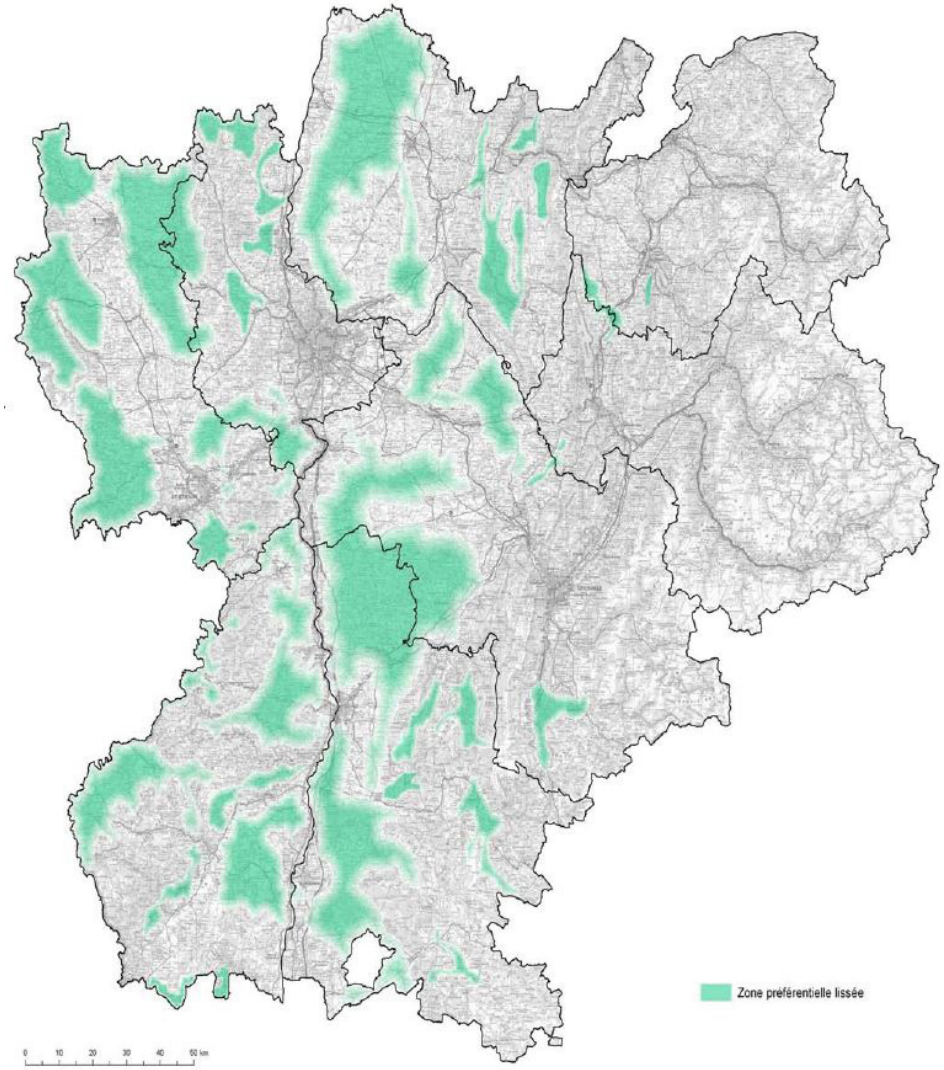

- Zones favorables à l'installation d'éoliens -

Source: SRE, Octobre 2012

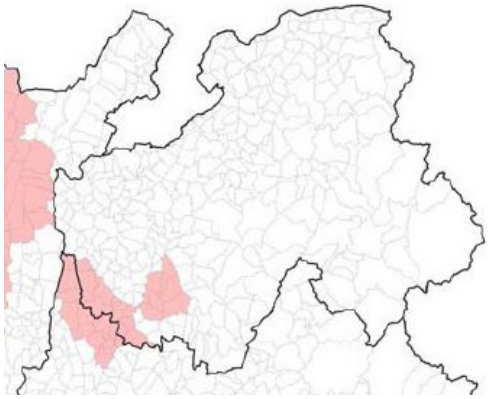

- Communes comprises dans une zone favorable à l'installation d'éoliens dans le département de la Haute-Savoie -

Source: SRE, Octobre 2012

Le solaire thermique et photovoltaïque

Le territoire intercommunal bénéficie d'un ensoleillement relativement fort. L'orientation *«Faire le pari du solaire thermique»* inscrite dans le SRCAE traduit la volonté de la région de continuer de développer cette énergie renouvelable. Fin 2009, la région Rhône-Alpes est la première en France pour la surface de capteurs solaires thermiques installée. Un des objectifs du SRCAE est, d'ici 2020, que *«22% du parc de maisons individuelles neuves»* soit équipé, et *«5% du parc de maisons individuelles existantes»*.

Source: SRCAE, Document d'orientations, Décembre 2011

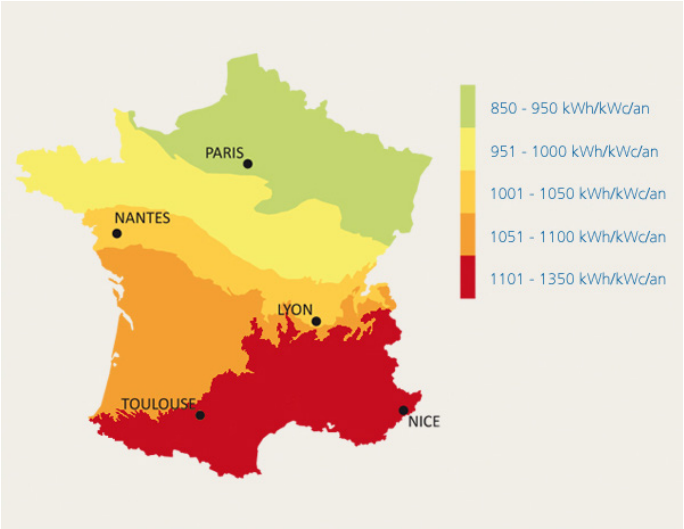

- Les niveaux d'ensoleillement en France -

Le potentiel à l'échelle de la Communauté de Communes est important. Comme le montre le diagramme ci-contre, les surfaces de toiture susceptibles d'accueillir des panneaux solaires sont relativement importantes. Les toitures de maisons et celles de bâtiments industriels sont privilégiées. Ce potentiel est à questionner dans le cadre du PLU, qui peut inciter la mise en place de panneaux solaires, notamment par le biais du règlement.

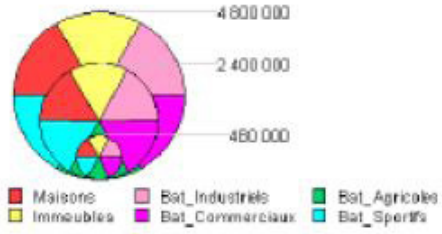

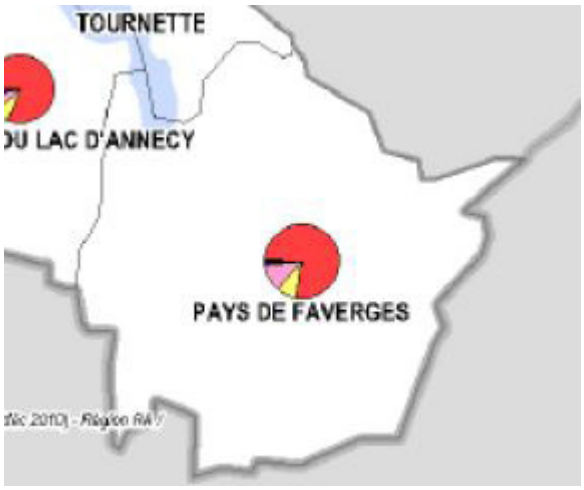

- Surfaces de toiture susceptibles d'accueillir des panneaux solaires -

Source: SCoT, Rapport de présentation, p169

Les incidences paysagères des panneaux solaires sont également à prendre en compte.

Par ailleurs, était inscrit au PLU de la commune de Faverges, un secteur destiné à l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol. Il s'agit de l'ancien site d'enfouissement des déchets réhabilité. Une étude de faisabilité a déjà été réalisée par le SYANE ; il ressort de cette étude que le terrain comporte peu d'enjeux (environnement et usage) mais est de taille réduite, le raccordement est situé à proximité, entraînant peu de frais et l'ensoleillement est partiellement masqué par le relief.





- Bâti agricole intégrant le photovoltaïque -

Le biogaz

Le SCoT du Bassin Annecien indique que le potentiel en biogaz agricole est relativement faible à l'échelle globale du territoire et se situe entre 0 et 5 000 000 kWh.

Source: SCoT du Bassin Annécien, Rapport de présentation, p171

La géothermie

«Le territoire du bassin annécien se caractérise par une diminution des déclarations de forages géothermiques et aquathermiques entre 2007 et 2012, après avoir connu un pic en 2010 avec environ 35 déclarations».

Source: SCoT du Bassin Annécien, Rapport de présentation, p171

9.3.3. Consommations énergétiques

Dans le cadre de ses actions en faveur de la maîtrise de l'énergie, le SYANE a lancé un appel à projets polotes en 2012. L'objectif était d'accompagner les collectivités du département dans la réalisation de projets performants de rénovation énergétique de bâtiments publics.

Parmi les 11 communes lauréates de l'appel à projets: Faverges pour le centre culturel La Soierie et Doussard pour le bâtiment Poste et logement.

Source: www.prioriterre.org / www.syane.fr

9.3.4. La qualité de l'air

En région Rhône-Alpes, la surveillance de la qualité de l'air est assurée par l'association Air Rhône-Alpes (association agréée par le ministère chargé de l'écologie). Les missions d'Air Rhône-Alpes consistent à:

-Surveiller par un suivi permanent sur des sites fixes de référence, par des campagnes de mesures qui permettent d'assurer une surveillance sur d'autres points du territoire et en carograhpiant la pollution sur l'ensemble du territoire.

-Etudier les données collectées et évaluer les taux de pollution auxquels la population est soumise.

-Informer, d'une part, les autorités compétentes, les médias, les divers relais en cas de dépassement des niveaux d'information et d'alertes, d'autre part, l'ensemble de la population sur la pollution chronique.

Plusieurs stations de mesure existent sur le territoire Rhônalpin.

L'analyse de la qualité de l'air sur le territoire des Sources du Lac d'Annecy s'appuie sur les mesures enregistrées à la station d'Albertville.

Le changement climatique

Les impacts du changement climatique sont nombreux. Ils constituent d'ailleurs une évolution prévisible du territoire, sans action sur le territoire.

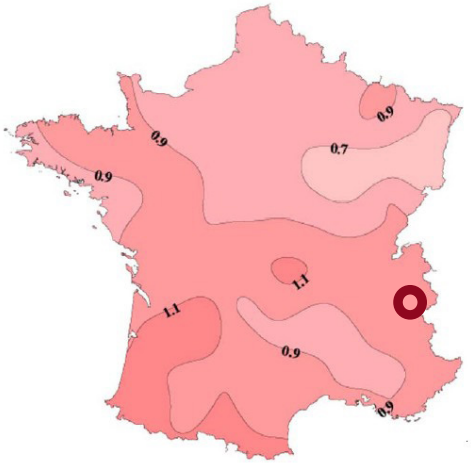

- Réchauffement de la France de 0,7 à 1,1 degré suivant les régions -
Source : Météo-France

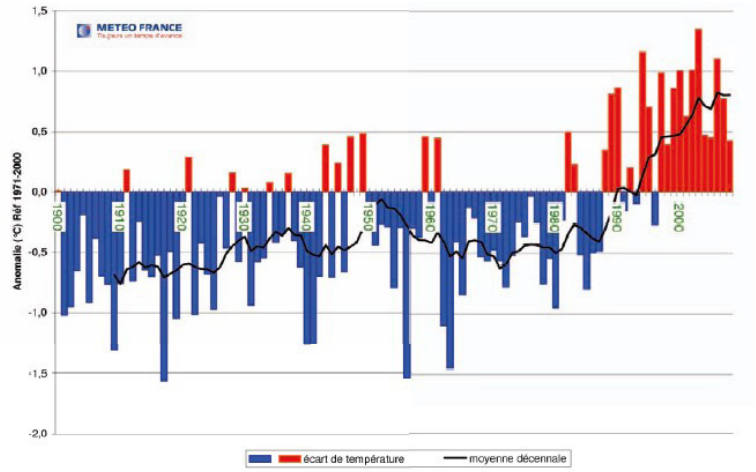

- Évolution de la température moyenne en France métropolitaine sur la période 1900-2007 -
Source : Météo-France

L'ensemble des secteurs économiques sont concernés par le réchauffement climatique, notamment agricole par l'impact sur la production fourragère et par effet cumulé la production de lait notamment.

Au delà des impacts économiques, les impacts potentiels du réchauffement climatiques touchent également la progression des espèces (animales comme végétales) invasives. A ce jour, sur le territoire de la CCSLA sont recensées comme espèces invasives :

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Balsamine de l'Himalaya	*Impatiens glandulifera*
La renouée du Japon	*Reynoutria japonica / Fallopia japonica*
Le Buddleia de David	*Buddleia davidii*
La verge d'Or du Canada / Solidage du Canada	*Solidago canadensis*
Le topinambour	*Helianthus tuberosus*
Robinier faux-acacia	*Robinia pseudoacacia*
Ailante glanduleux / Faux vernis du japon	*Ailanthus altissima*
Ambroisie à feuille d'Armoise	*Ambrosia artemisiifolia*
Seneçon du Cap	*Senecio inaequidens*
Raisin d'Amérique ou Teinturier	*Phytolacca americana*

- Liste des espèces invasives sur le territorie de la CCSLA -
Source : PNr Massif des Bauges, Asters, Bio Intelligences Service

Les impacts sur les populations concernent en premier lieu les populations les plus fragiles (jeunes enfants, personnes âgées),la prise en compte comme base de réflexion du projet de territoire est nécéssaire (limitation des émissions de GES).

Évolution prévisible du territoire

La pleine mesure de l'évolution du territoire sous l'angle climatique est aujourd'hui complexe à mesurer. Cependant il est possible d'évaluer des modifications dans le secteur agricole avec la présence d'hivers doux, dans le secteur touristique avec des modifications des périodes d'enneigement. Mais également sur les ressources naturelles du territoire par une modification de la répartition de la végétation avec un recul de certaines espèces de conifères comme l'épicea, une modification des quantités disponibles de la ressource en eau, une modification des paysages

Par ailleurs, les incidences sur les risques inondation, torrentiel ou une érosion peuvent être multipliées ou intensifiées.



> Vue sur le lac d'Annecy à Doussard

10. CAPACITÉS DES RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

10.1. L'EAU POTABLE

Le service de distribution de l'eau potable est assuré par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Nant d'Arcier sur trois communes : Faverges, Saint-Ferréol et Marlens.

La gestion de l'eau potable

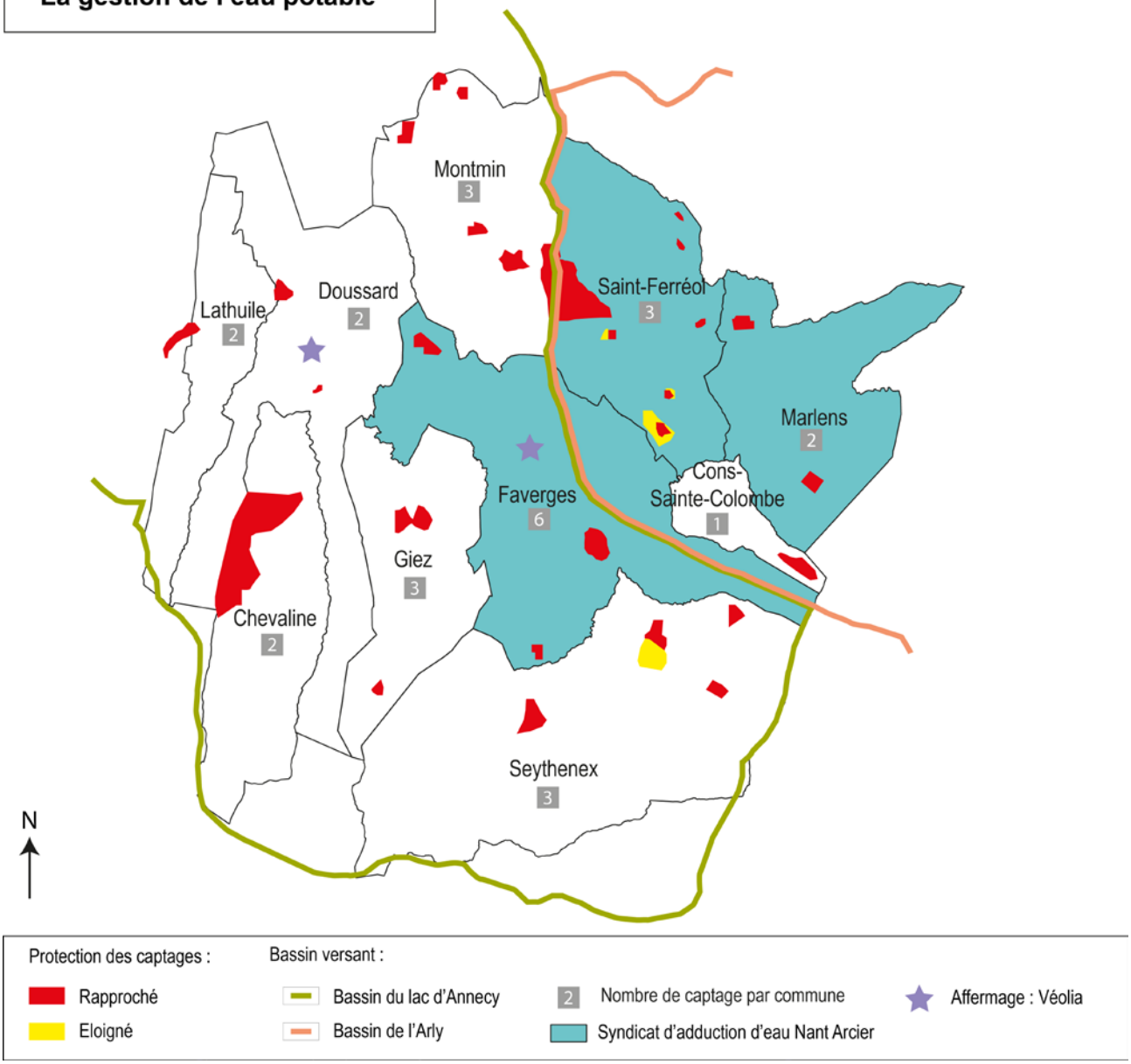

La société Véolia est titulaire de la délégation de service public de production et de distribution de l'eau potable sur le périmètre de la CdC du Pays de Faverges (aujourd'hui CdC des Sources du Lac d'Annecy).

Le contrat d'affermage s'établit du 16.12.2007 au 15.12.2019 pour la commune de Faverges.

Le contrat d'affermage s'établit du 01.01.2006 au 31.12.2017 pour la commune de Doussard.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Nant d'Arcier assure le service de l'eau potable sur les communes de Faverges, St-Ferréol et Marlens.

10.2. L'ASSAINISSEMENT

10.2.1. La gestion de la collecte et du traitement des eaux usées

En charge de l'assainissement sur le territoire, la Communauté de Communes est adhérente au Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA). Ce syndicat regroupe 9 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), soit 114 communes et près de 270 000 habitants. Ses principales missions sont :

- le traitement des ordures,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- l'aménagement et la protection du lac d'Annecy.

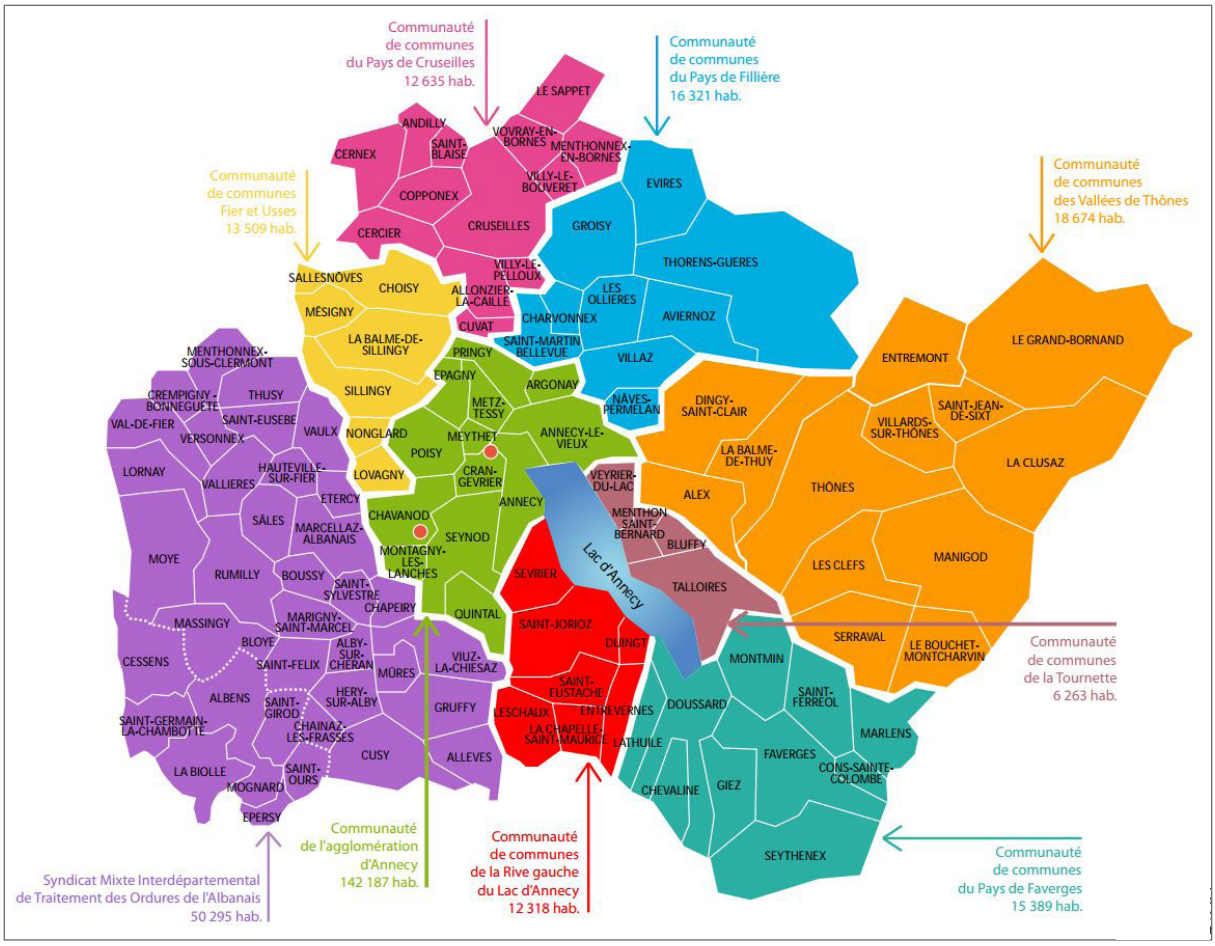

- Le territoire du SILA -

Source: www.sila.fr



Le service assainissement est exploité en régie. Les EPCI concernés par le SILA pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sont représentées ci-contre. La SILA assure également la construction et l'exploitation des réseaux de collecte et des stations d'épuration, et l'assainissement non collectif (vérification des installations).

10.2.2. Les équipements d'assainissement

Cette partie s'appuie entre autres sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement eaux usées de l'année 2011 du SILA.

Il existe une unité de traitement des eaux usées sur le territoire de la Communauté de Communes; elle est localisée à Marlens sur le site des Champs Froids et a été mise en service en 1988. Elle a une capacité nominale de 10 000 EH.
En 2011, la station reçoit les eaux usées de 10 056 habitants. Elle est de type boues activées.
Le milieu récepteur est la rivière La Chaise, affluent principal de l'Arly. Il s'agit d'un cours d'eau piscicole, de régime torrentiel.



- La station d'épuration de Marlens -

Paramètres	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Val Rédhibitoire (mg/l)
Matières en suspension	35	Ou	90	Et	85
DBO5 à 20°C	25	Ou	70	Et	250
DCO	90	Ou	75	Et	50

- Les prescriptions de rejets règlementaires - *Source: Rapport annuel, SILA, 2011*

En raison de la vétusté des ouvrages, du mauvais fonctionnement de certaines installations et des nuisances engendrées, une nouvelle Unité de Dépollution (UDEP) des eaux usées sera créée à Marlens. Sa mise en route est prévue mi-2015. Mené par le SILA, le projet consiste à remplacer la station existante par une UDEP plus moderne, adaptée aux variations saisonnières et d'une capacité de traitement de 15 000 équivalent-habitants. Elle traitera les eaux des communes de Seythenex, Faverges, Cons-Sainte-Colombe, Saint-Ferréol et Marlens.
Les eaux de la rivière La Chaise verront leur qualité améliorée.

Les eaux usées des habitants des communes de Doussard, Lathuile, Chevaline, Giez et la partie Nord-ouest de Faverges sont traitées à l'unité de dépollution de Siloé située à Cran-Gevrier. C'est la principale unité du SILA avec une capacité de 230 000 équivalent habitants.

A l'exception de Montmin, toutes les communes sont concernées par un assainissement collectif; cependant, le taux de raccordement diffère de l'une à l'autre. Globalement, les communes situées sur l'axe de la RD 118 ont un taux de raccordement supérieur à celles plus en hauteur.

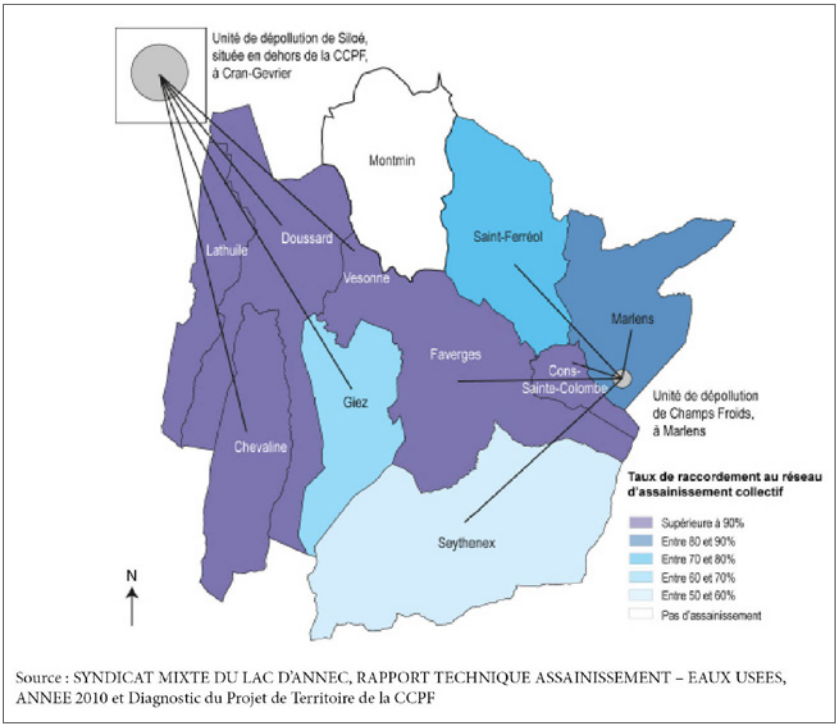

Source : SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNEC, RAPPORT TECHNIQUE ASSAINISSEMENT – EAUX USEES, ANNEE 2010 et Diagnostic du Projet de Territoire de la CCPF

Le SILA a créé un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui a pour mission de vérifier la conformité des installations d'assainissement non collectif afin de répondre à la nouvelle règlementation.

10.3. LES DÉCHETS △

10.3.1. La gestion des ordures ménagères

La gestion des déchets est encadrée par le Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) de la Haute-Savoie, approuvé en juillet 2005. Le PDEDMA établit des objectifs en matière de collecte et de traitement des déchets à l'échelle départementale et aide les collectivités à mettre en oeuvre les moyens pour les atteindre. Ces objectifs sont les suivants:

- Favoriser la réduction à la source à la production de déchets
- Adapter les capacités d'incinération
- Améliorer la gestion des encombrants ménagers
- Améliorer la gestion des déchets verts
- Améliorer la gestion des déchetteries
- Assurer la gestion des déchets particuliers
- Poursuivre la réorganisation des structures compétentes
- Gérer les boues de station d'épuration
- Créer un site de décharge de résidus ultimes
- Gérer les déchets industriels banals comprenant les emballages
- Maîtriser les coûts
- Promouvoir la communication
- Evaluer périodiquement

Comme pour la collecte et le traitement des eaux usées, la communauté de communes a délégué le «traitement des ordures ménagères et des déchets assimilables provenant de la collecte traditionnelle et de la collecte sélective communale ou intercommunale» au SILA. Les missions du SILA dans le domaine du traitement des déchets ménagers et assimilés sont les suivantes:

-la valorisation énergétique des ordures ménagères, des déchets urbains et autres déchets assimilables à SINERGIE, l'usine de valorisation énergétique de Chavanod,

-la valorisation biologique par compostage des déchets d'espaces verts,

-le traitement des encombrants ménagers et assimilés: tri, recyclage des matériaux par valorisation matière ou énergétique,

-le traitement des déchets issus des déchèteries intercommunales recyclage des matériaux par valorisation matière, énergétique ou biologique.

Les ordures ménagères résiduelles

Depuis 1999, la quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMr) produite fluctue; elle a diminué entre 2003 et 2009, puis a augmenté entre 2009 et 2010.

Cette quantité d'OMr produite est à mettre en relation avec l'évolution de la population. En effet, le territoire de la Communauté de Communes a enregistré une croissance démographique durant la dernière décennie. Ainsi, en 1999, chaque habitant produisait près de 329 kg d'OMr par an, contre 267,7 kg par an en 2009. Cette baisse est due à la sensibilisation des consommateurs, au tri sélectif et aux apports en déchèterie notamment.

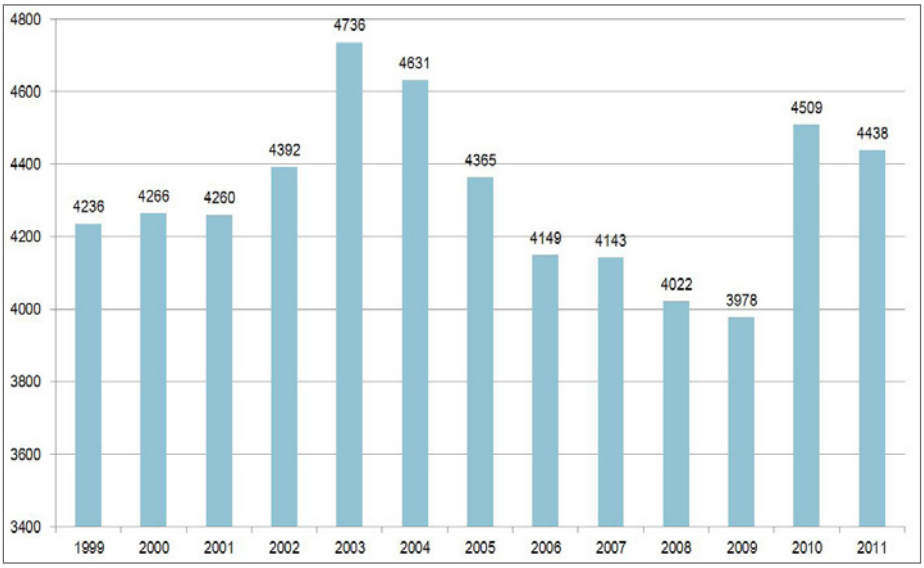

- Evolution de la quantité d'ordures ménagères résiduelles produite (en tonnes) à l'échelle du territoire intercommunal -

Source: Rapport annuel, SILA, 2008, 2009 et 2011

L'analyse comparée de la quantité d'OMr produite par an par habitant selon les EPCI adhérents au SILA, montre que les habitants du territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy produisent une quantité d'OMr relativement importante, avec 282 kg/an/habitant en 2011. Cette quantité a néanmoins diminué entre 2010 et 2011, passant de 290 kg/an/hab. à 282 kg/an/hab.

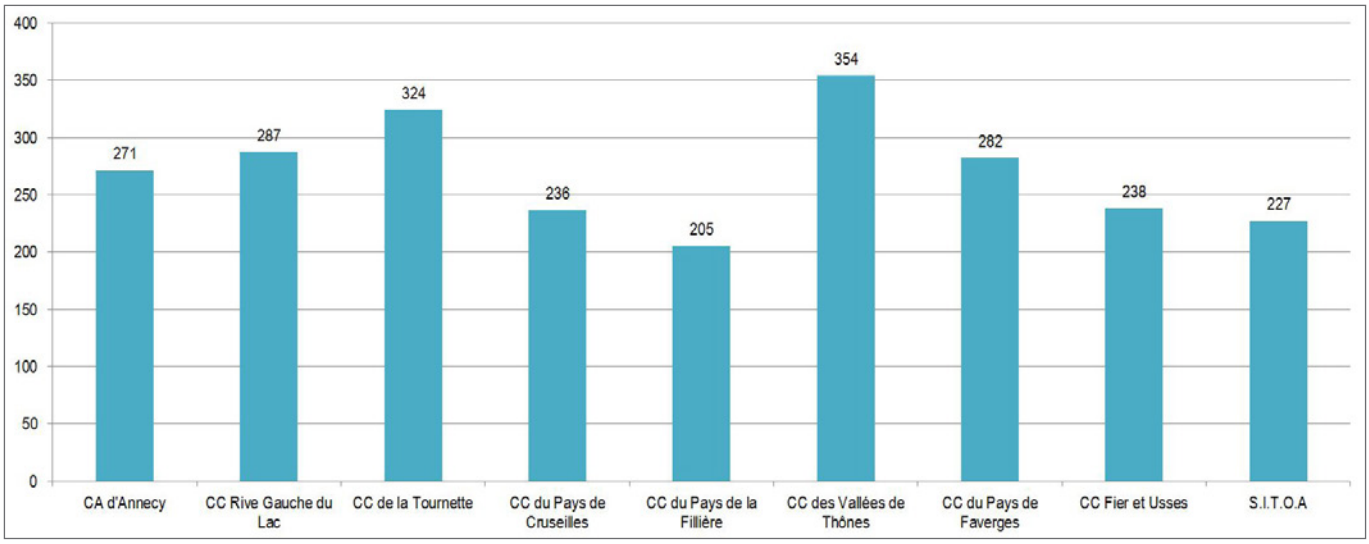

- Analyse comparée de la quantité d'OMr produite (en kg) par an et par habitant -

Source: Rapport annuel, SILA, 2011

Les ordures ménagères sont traitées à l'unité de valorisation énergétique de Chavanod.

La production d'OMr durant l'année est variable en raison de l'activité touristique notamment. La saisonnalité est marquée; entre juin et août, la quantité d'OMr produite augmente fortement.

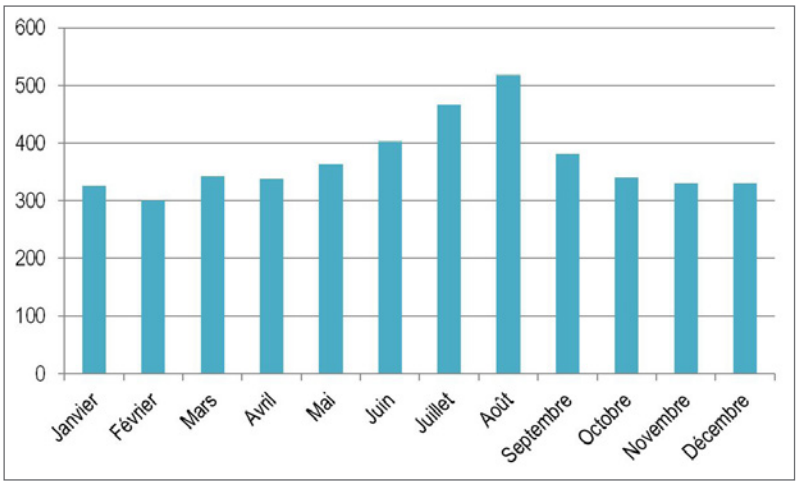

- Evolution du tonnage d'OMr durant l'année en 2011 -

Source: Rapport annuel, SILA, 2011

Les recyclables

34 points d'apport volontaire sont répartis sur les 10 communes pour les recyclables. Ils permettent de collecter les emballages, le verre et les journaux/magazines.

En 2009, 6665 tonnes de déchets issus de la collecte séparative (à la déchèterie et aux points d'apports volontaires) ont été collectées.



- Emplacement pour le tri à DOUSSARD -



- Emplacement pour le tri à CONS STE COLOMBE -



- Emplacement pour le tri à FAVERGES -

Les déchets du BTP

Approuvé le 21 juin 2004, le Plan de gestion des déchets du BTP de la Haute-Savoie fixe des objectifs et propose des actions pour améliorer la gestion de ces déchets. Parmi les objectifs inscrits dans le plan:
-assurer le respect de la réglementation en luttant contre les décharges sauvages et en faisant appliquer le principe du «pollueur-payeur»,
-mettre en place un réseau de traitement et organiser des circuits financiers de façon à ce que les coûts soient intégrés et clairement répartis,
-permettre au secteur du bâtiment et des travaux publics de participer au principe de réduction à la source des déchets,
-permettre l'utilisation des matériaux recyclés dans les chantiers du BTP,
-impliquer les maîtres d'ouvrages publics dans l'élimination des déchets.

Source: Plan de gestion des déchets du BTP de la Haute-Savoie, 2004

L'activité du BTP génère actuellement 2,3 millions de tonnes de déchets inertes à l'échelle départementale. Les filières d'élimination ou de recyclage ne permettent pas de traiter de manière satisfaisante les quantités produites (Source: Porter à Connaissance). Le SCoT du Bassin annécien fait également le constat de manques dans la gestion des déchets inertes, tant dans le recyclage qu'en sites de stockage. L'enjeu identifié est l'amélioration du recyclage et de la gestion des déchets intertes.

A l'échelle du territoire intercommunal, un manque de site de stockage a été mis en évidence, notamment lors des ateliers de concertation réalisés dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Les sites de stockage les plus proches pour les artisans notamment sont situés à Annecy et Ugine.

Les encombrants ménagers hors déchèteries

En 2011, 469 tonnes d'encombrants ménagers hors déchèteries ont été collectés, soit 30 kg/habitant.

Les autres déchets

A l'échelle de la Communauté de Communes, il existe une déchèterie à Faverges.

Le développement du territoire, en termes de population et d'activités économiques influera les quantités de déchets produites. Ces incidences devront être prises en compte lors de la définition du projet intercommunal.

10.3.3. La collecte

L'habitat dispersé du territoire ne permet pas la collecte des ordures ménagères et des recyclables en porte à porte. Des conteneurs collectifs sont donc mis en place sur l'ensemble des communes pour les OMr et 34 points d'apport volontaire sont répartis sur les 10 communes pour les recyclables.

L'aménagement du territoire a des impacts, tant techniques que financiers, sur la gestion des déchets, c'est pourquoi cette dernière doit être un élément à prendre en compte dans les choix qui seront faits dans le PLUi en matière d'urbanisme. Ici, un exemple des besoins induits par les extensions urbaines pour la gestion des déchets (accessibilité, points de collecte, etc).



- Cadastre napoléonien (1812-1830) de MARLENS - Source : Archives Départementales

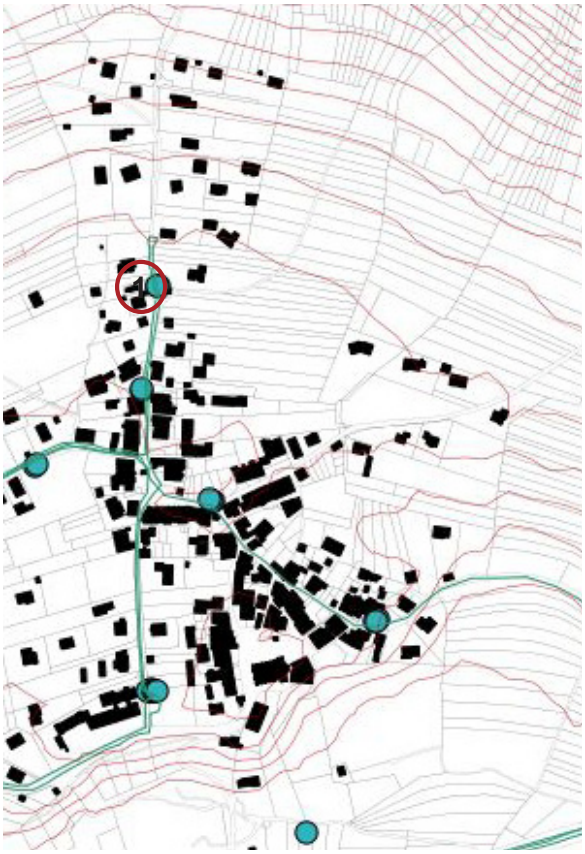

- Carte des circuits de ramassage des déchets - Source : SIG / Cittànova

△10.4. LES RÉSEAUX NUMÉRIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les réseaux numériques peuvent constituer des équipements structurants à l'échelle d'un territoire, et un support à la compétitivité et au développement économique.
C'est dans ce contexte, à l'échelle du département, que le comité du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) a approuvé le 16 décembre 2011 un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). Parmi les constats inscrits dans le SDTAN:

- Le département présente aujourd'hui une situation concurrentielle faible et une couverture en services et réseaux de communications électroniques limitée, pour les entreprises comme pour les particuliers,

- Plusieurs réseaux publics déja en exploitation, dont le réseau câblé de la Communauté d'Agglomération d'Annecy. Il n'existe pas de réseaux publics à l'échelle de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'annecy (Source: www.syane.fr) actuellement.

- Un taux d'équipement Internet chez les particuliers et dans les entreprises élevé mais insatisfaction des foyers (qualité du service et débit disponible) dans les zones les moins peuplées. Les acteurs économiques sont en attente d'une évolution dans les communications numériques. *(Source: SDTAN)*

- A l'échelle de la Communauté de Communes, les infrastructures nécessaires au très haut débit (fibre optique) ne couvrent pas l'ensemble du territoire. Ce manque induit une perte d'attractivité du territoire pour l'installation de certaines entreprises.

Les orientations fixées pour l'aménagement numérique très haut débit en fibre optique sont les suivantes:

« - prioriser le monde économique afin d'améliorer la compétitivité des entreprises,

- assurer l'équité territoriale, en veillant à ce que chacun des territoires et des communes du département soit pris en compte dans un programme déploiement du très haut débit,

- initer, au plus tôt, le raccordement en très haut débit des foyers,

- réduire dans les meilleurs délais, les «inégalités» que subissent les foyers quant aux débits et aux offres de services fournis par les technologies actuelles.»

Source: www.syane.fr

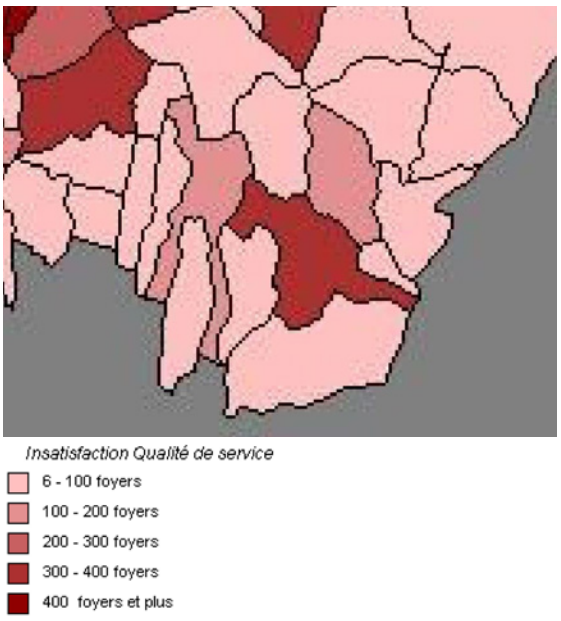

- Insatisfaction de la qualité du service (marché résidentiel) -

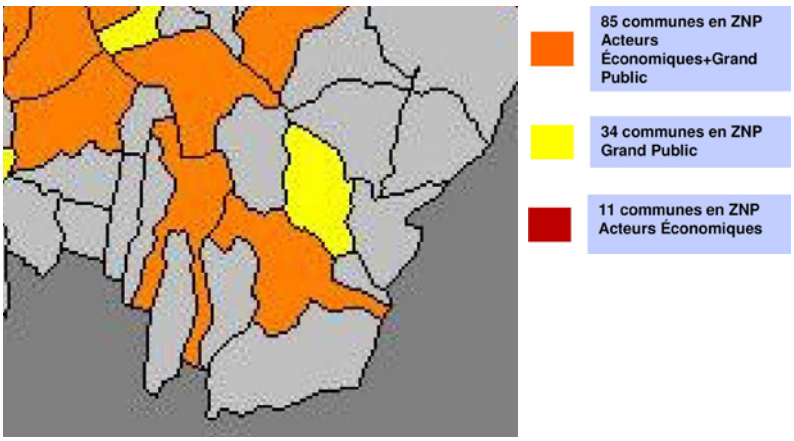

- Zones Numériques Prioritaires des marchés Résidentiels ou Economiques -

Source: SDTAN Haute-Savoie

Le Très Haut Débit est prévu pour 2014 sur le territoire de la CCSLA.

Suite à la loi ENE, un volet aménagement numérique doit être réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLU. *«Le PADD arrête les orientations générales concernant (...) le développement des communications (...) retenues pour l'ensemble de l'EPCI»* (Art. L. 123-1-3 du Code de l'Urbanisme). Le PLUi, par le biais du PADD, du règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) peut influer le développement numérique.



11. NUISANCES SONORES ET LUMINEUSES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES

11.1. RISQUES TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELS

Aucun site SEVESO n'est présent sur la Communauté de Communes.
En revanche, existent d'autres installations classées:
à Faverges: Cie Savoisienne des Industries du Bois - ST DUPONT - STAUBLI
à Giez: Sciage et travail du bois
à Marlens: Carrière de Marlens / VMO - DURET - BELAUTO 74

Trois anciens sites sont recensés par la base de données BASIAS qui sont les suivants:

N°	Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Adresse (ancien format)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
1	RHA7400116	Tissage de Soieries STUNZI Fils	Usine de tissage STUNZI FILS	Route d'Albertville	Route Albertville d'	FAVERGES (74123)	c13.2	Activité terminée	Inventorié
2	RHA7400115	S.A.R.L. ARPAMO	Dépôt ARPAMO S.A.			FAVERGES (74123)	e38.31z	Activité terminée	Inventorié

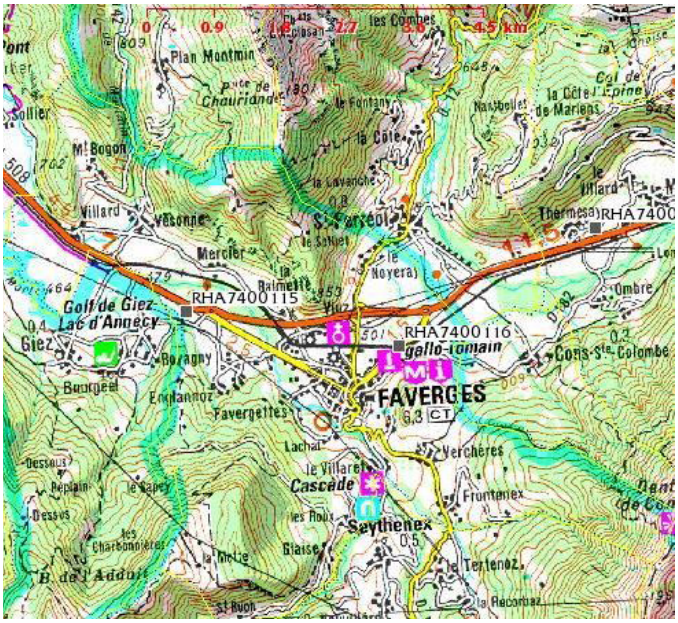

Source: www.basias.brgm.fr

N°	Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Adresse (ancien format)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
1	RHA7400123	Ets Brasset (Ateliers Savoyards de Découpage & Emboutissage)	Ets BRASSET	RN 508 Annecy-Ugine	Route nationale 508, Annecy-Ugine	MARLENS (74167)	c25.50a	Activité terminée	Inventorié



Source: www.basias.brgm.fr

11.2. LES NUISANCES SONORES

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'annecy est concernée par le classement sonore des infrastructures de transport terrestre sur plusieurs communes:

-Doussard, selon l'arrêté préfectoral n°2011192-0066 du 11 juillet 2011,

-Faverges, selon l'arrêté préfectoral n°2011192-0076 du 11 juillet 2011,

-Giez, selon l'arrêté préfectoral n°2011192-0084 du 11 juillet 2011,

-Lathuile, selon l'arrêté préfectoral n°2011249-0018 du 6 septembre 2011,

-Marlens, selon l'arrêté préfectoral n°2011199-0023 du 18 juillet 2011,

-Saint-Ferréol, selon l'arrêté préfectoral n°2011199-0065 du 18 juillet 2011.

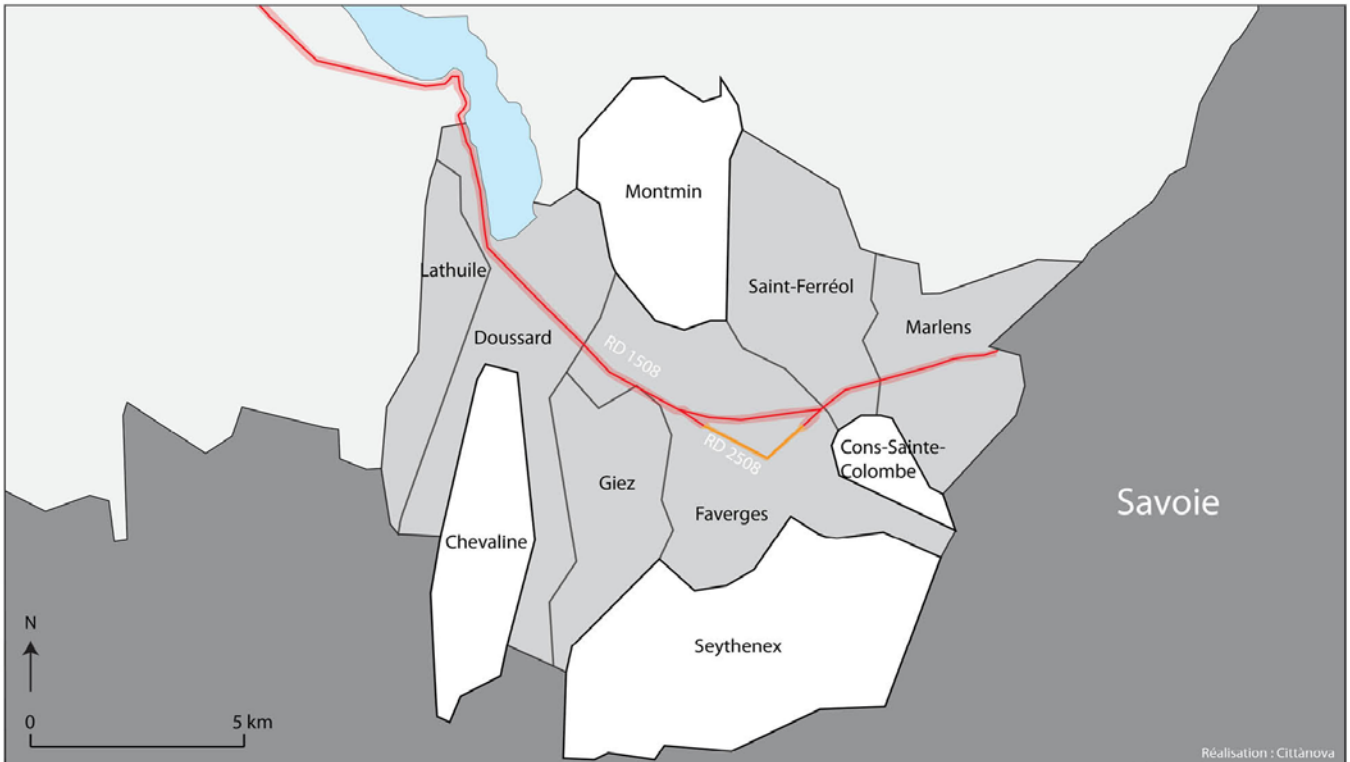

Catégorie de la route	Représentation graphique	Largeur du secteur affecté par le bruit en mètres	Représentation graphique	Niveau sonore au point de référence, en période diurne (en décibel)	Niveau sonore au point de référence, en période diurne (en décibel)
3		100		73	68
4		30		68	63

Communes concernnées par les routes
Autres communes de Haute-Savoie
Communes de Savoie

Source: Cartelli

Seules les communes de Chevaline, Cons-Sainte-Colombe, Montmin et Seythenex ne sont pas concernées par le classement des infrastructures de transport terrestre.

Source: PAC, Septembre 2013

PARTIE C

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

En vue de l'arrêt du PLUi, le diagnostic socio-économique a été mis jour, afin d'actualiser certaines données INSEE notamment. Les mises à jour seront notifiées par une astérisque (*).

1. STRUCTURE ET ORGANISATION DU TERRITOIRE.....293

1.1. La répartition de la population et des logements.....295

1.2. Transports et déplacements.....299

1.2.1. Une proximité avec Annecy
1.2.2. Un territoire traversé par un axe structurant
1.2.3. Le réseau de transport en commun : une ligne
1.2.4. Des projets de grande envergure
1.2.5. Le développement des déplacements doux

1.3. La répartition des emplois.....307

1.3.1. Des emplois concentrés à Faverges
1.3.2. Des emplois liés aux zones d'activités
1.3.3. L'emploi selon le secteur d'activités : un secteur industriel important
1.3.4. Le tourisme : lac générateur d'emplois
1.3.5. La place de l'agriculture
1.3.6. L'industrie et l'artisanat
1.3.7. Les caractéristiques des actifs

1.4. Les commerces, services et équipements.....319

1.4.1. L'offre commerciale qui tend à s'implanter le long de la RD 1508
1.4.2. Les équipements scolaires
1.4.3. Les services administratifs et de la vie quotidienne
1.4.4. Les services de santé
1.4.5. Les équipements de loisirs et culturels

2. LES DYNAMIQUES TERRITORIALES.....325

2.1. Les évolutions démographiques et du parc de logements.....327

2.1.1. L'évolution démographique du début du XXème siècle
2.1.2. Des années 1970 aux années 2000
2.1.3. Ces dix dernières années : une croissance qui se poursuit

2.2. Les processus qui expliquent ces évolutions.....341

2.2.1. La diminution de la taille des ménages
2.2.2. Le vieillissement de la population
2.2.3. Population, taille des ménages et périodes de construction

3. LE DIAGNOSTIC HABITAT.....345

3.1. La structure du parc de logements.....347

3.1.1. Structure et évolution du parc de logements
3.1.2. Le parc de résidences principales
3.1.3. Le parc de résidences secondaires
3.1.4. Le parc de logements vacants

3.2. Le parc de logements selon le statut d'occupation.....366

3.2.1. Une grande part de propriétaires
3.2.2. Le parc locatif privé
3.2.3. Le parc locatif social

3.3. La demande et les besoins en logements.....329

3.3.1. La demande globale
3.3.2. La demande en logements des personnes âgées
3.3.3. La demande en logements des jeunes ménages

3.4. L'offre foncière et immobilière.....383

3.4.1. Le marché des terrains à bâtir
3.4.2. Le marché de la vente
3.4.3. L'offre locative



1. STRUCTURE ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

1.1. LA RÉPARTITION DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS

UN TERRITOIRE SOUS L'INFLUENCE DE LA VILLE D'ANNECY

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy compte 14 860 habitants en 2009. **L'intercommunalité accueille, en 2012, 15 295 habitants selon l'INSEE.*

Diverses influences et dynamiques territoriales se traduise dans la répartition, la caractéristique des populations et des logements du territoires ; notamment l'influence de l'aire Urbaine d'Annecy et l'attractivité de paysage d'exception comme le lac d'Annecy.

Les communes de Doussard, Lathuile, Chevaline, Montmin, sont sous l'influence plus ou moins directe de la grande aire urbaine d'Annecy. La commune de Faverges concentre suffisamment d'activités pour elle aussi exercer une influence en tant que pôle à l'échelle de la Communauté de Communes.

La polarité nord que forment Doussard et Lathuile constitue également un ensemble territorial. Leurs dynamiques socio-économiques sont parfois similaires ou à lire en tant qu'ensemble territorial.

De même, l'ensemble des communes du territoire subissent diverses influences, notamment celles des communes du département limitrophes de Savoie : Albertville et Ugine.

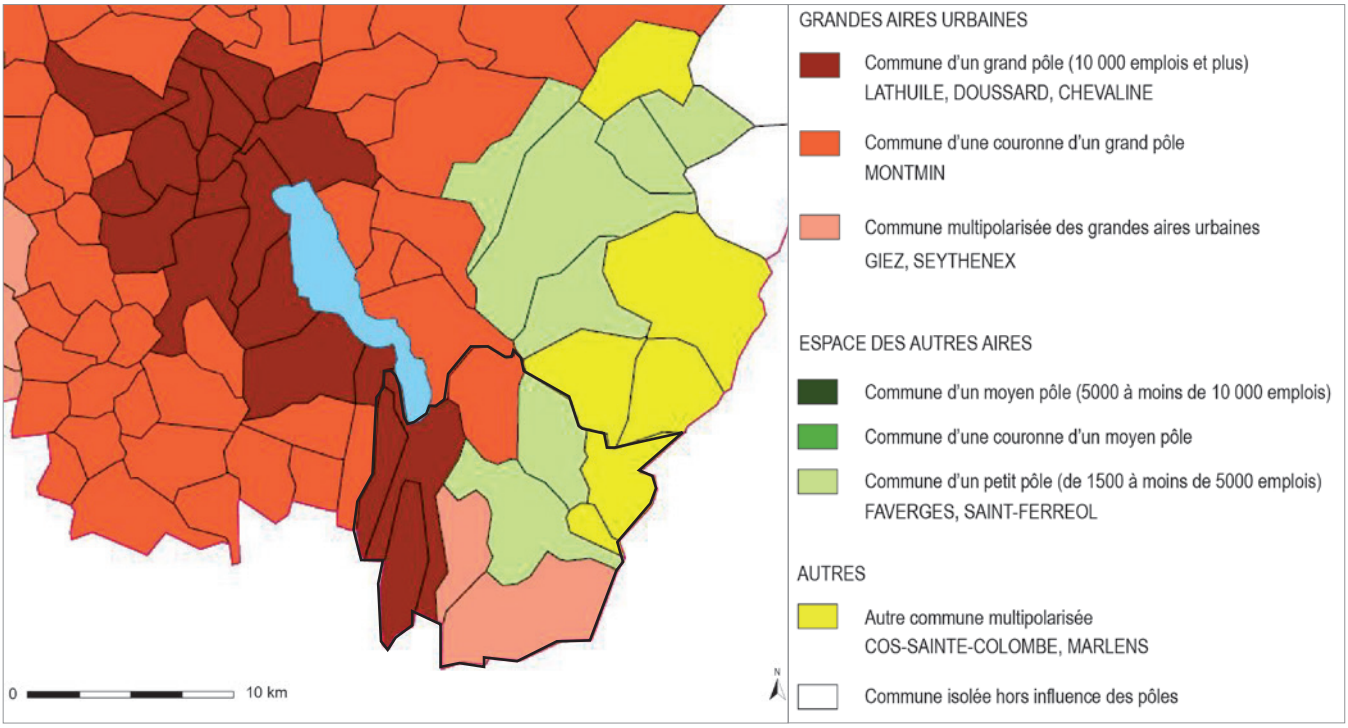

Source : La situation du logement en Haute-Savoie, Nov. 2012, DDT

RÉPARTITION DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS

En 2009, la commune la plus peuplée est Faverges avec 6657 habitants, regroupant à elle seule près de la moitié de la population de la Communauté de Communes. Doussard est la seconde commune importante en termes de population du territoire avec 3473 habitants.

Les communes les moins peuplées sont celles situées en recul de la départementale RD 1508. Chevaline, la commune la moins peuplée compte 207 habitants.

**La répartition de la population est similaire en 2012. Faverges reste la commune la plus importante en termes de population avec 6 970 habitants tandis que Doussard accueille 3 573 habitants. Chevaline est toujours la commune la moins peuplée avec 206 habitants.*

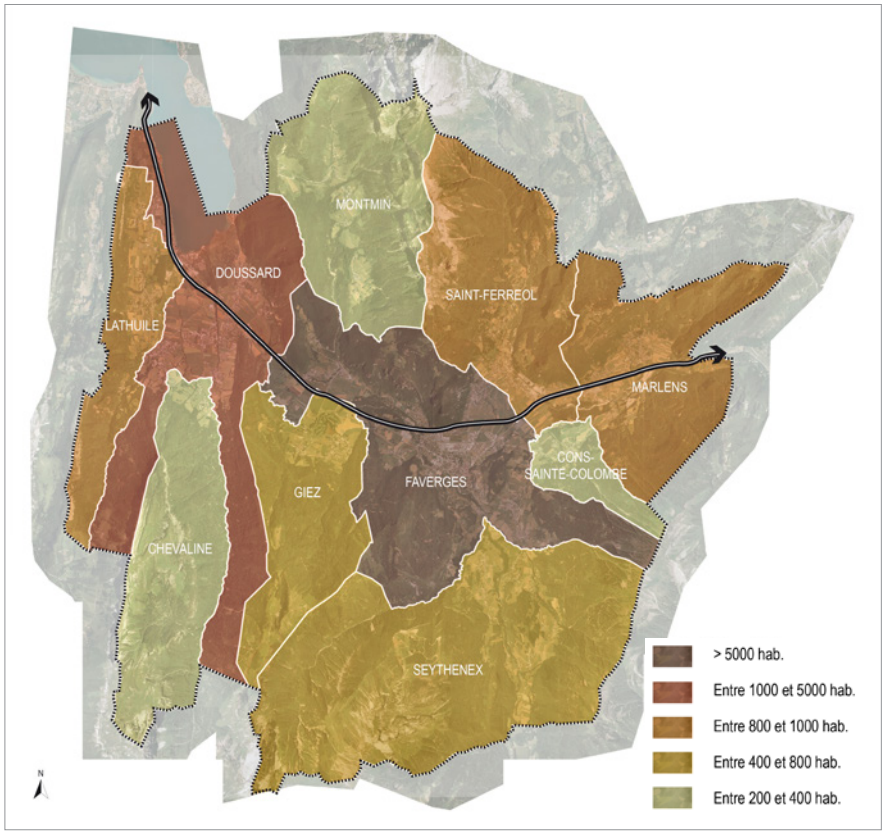

Répartition de la population en 2009 - *Source: RP 2009, INSEE*

En 2009, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy compte 7889 logements.

La répartition spatiale par commune du logement est similaire à la répartition de la population.

Faverges et Doussard concentrent à elles deux les 2/3 du parc total de logements.

**En 2012, la Communauté de Communes dénombre 8386 logements. De même que pour la population, la répartition du parc de logement reste semblable entre 2009 et 2012.*

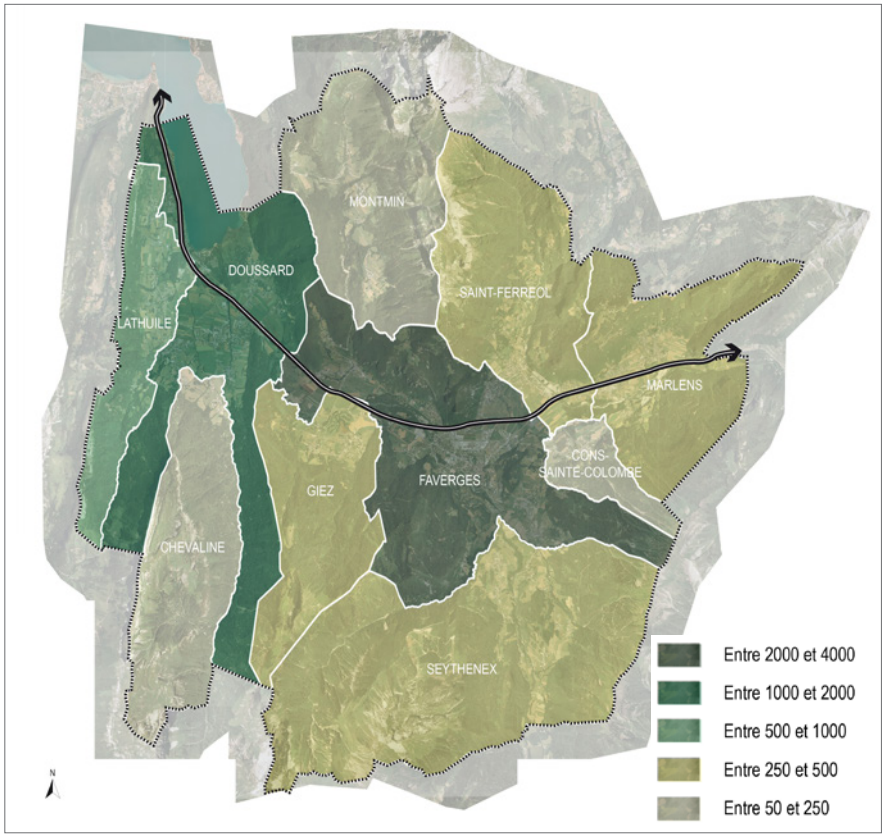

Répartition des logements en 2009 - *Source: RP 2009, INSEE*

➔ La répartition de la population et celle du parc de logements peuvent être représentées de la manière suivante :

- la moitié sur la commune de Faverges
- un quart sur la commune de Doussard
- et le dernier quart sur les autres communes

➔ Cette répartition est fortement liée à la topographie prononcée du territoire.

Par son rôle de territoire (entre autre) de transition, la plaine de Faverges constitue un pôle soumis aux dynamiques extérieures, tant sur le point de vue des infrastructures et de répartition du logement que d'un point de vue socio-économique.

Évolution prévisible du territoire

Sans évolution des documents d'urbanisme, la population à l'échelle de la Communauté de Communes tendra à se concentrer dans les deux communes principales de la commune : FAVERGES et DOUSSARD, en continuité avec la répartition actuelle.

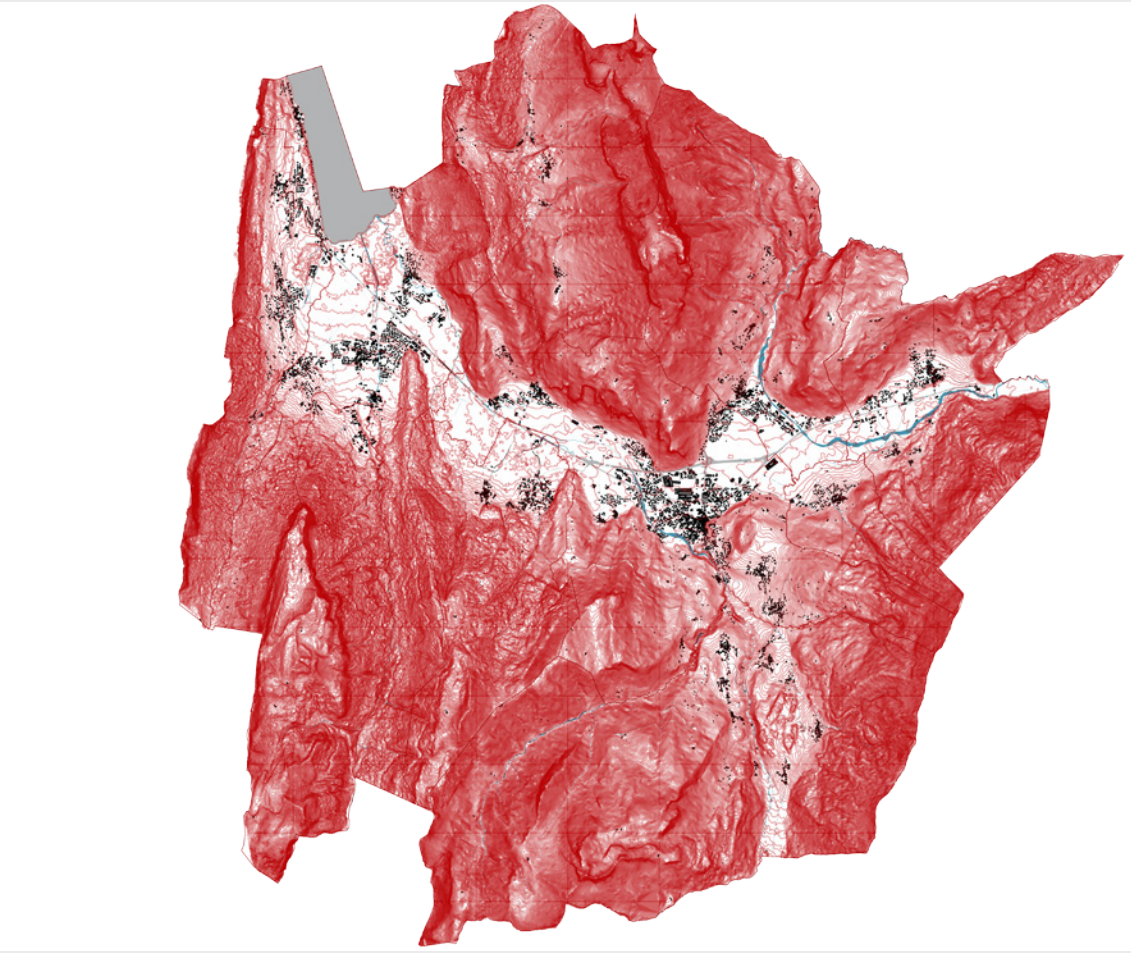

- Carte topographique de la CCSLA (actuelle CCSLA) - *Source : SIG Communauté de Communes / Cittànova*

1.2. TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS

1.2.1. Une proximité avec Annecy

Le territoire de la Communauté de Communes bénéficie d'une position géographique favorable à son développement. À mi-chemin entre l'agglomération annécienne et le pôle urbain d'Albertville, il constitue un lieu de passage entre les deux départements de la Savoie.

A titre indicatif, les temps moyens de déplacement optimum sont les suivants :

- Temps de trajet moyen pour se rendre à Annecy en voiture :
  - 40 minutes depuis Faverges
  - 30 minutes depuis Doussard
- Temps de trajet moyen pour se rendre à Albertville en voiture :
  - 25 minutes depuis Faverges

Cependant, les heures de pointes et l'augmentation constante du nombre de véhicules sur l'axe Annecy / Faverges démultiplie les temps de trajet présentés ci-dessus. Les encombrements et «bouchons» se situent sur les entrées/sorties du territoire de la Communauté de Communes et notamment à la sortie de Doussard. La connexion avec les communes nord voisines est ralentie par une chaussée rétrécie et le passage dans de nombreux villages, expliquant une partie des ralentissements observés. L'augmentation des déplacements et du nombre de véhicule-jour renforce la problématique actuelle.

Le territoire se situe également à proximité de la commune d'Ugine, qui concentre davantage de services et d'équipements, notamment culturels, que Faverges (à environ 20 minutes depuis Faverges).

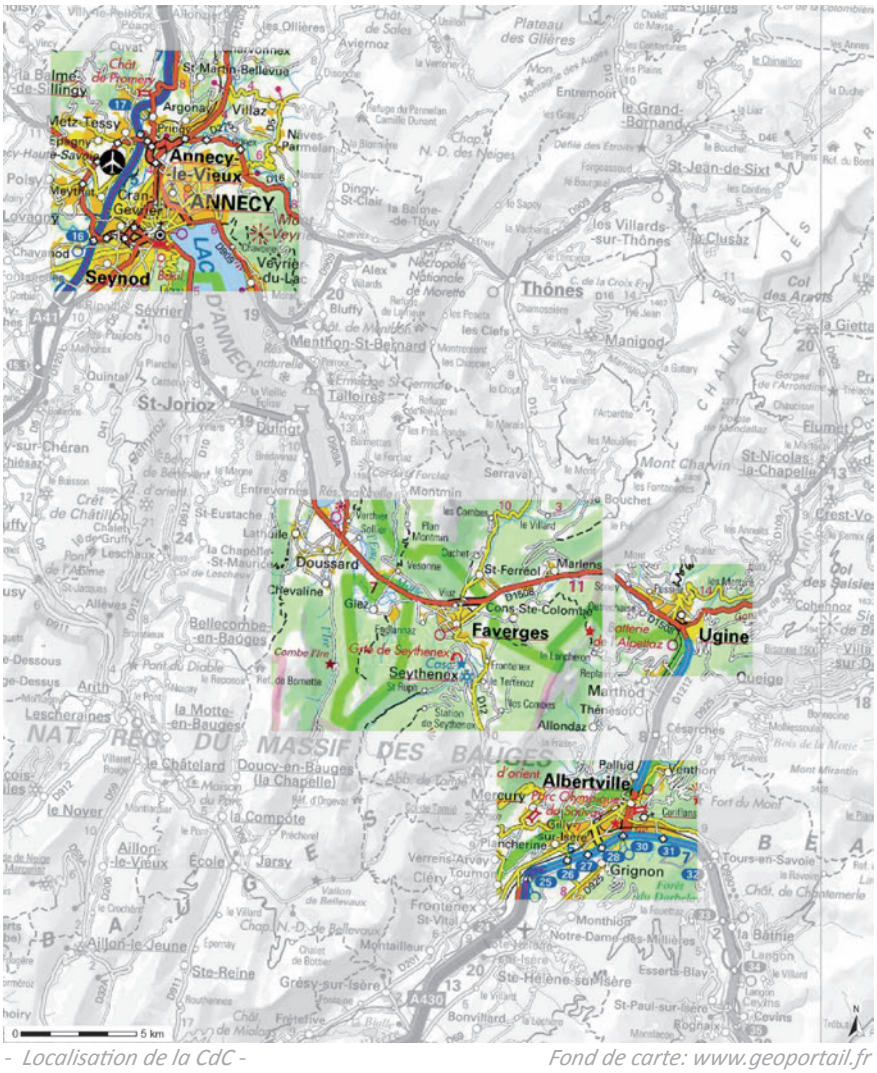

- Localisation de la CdC - *Fond de carte: www.geoportail.fr*

1.2.2. Un territoire traversé par un axe structurant

La desserte du territoire de la Communauté de Communes est fortement contrainte par la géographie du site. Elle se structure donc majoritairement autour de l'axe principal, la RD 1508, qui relie Annecy à Ugine-Albertville. Cet axe contourne la ville de Faverges par le Nord. Il traverse les communes de Marlens, Saint-Ferreol, Faverges (une portion en double voie), Giez, Doussard et borde Lathuile. Cet axe très fréquenté a fait l'objet de plusieurs aménagements destinés à sécuriser et fluidifier le trafic, avec notamment aménagement de carrefour à Saint-Ferreol, Giez et Marlens.

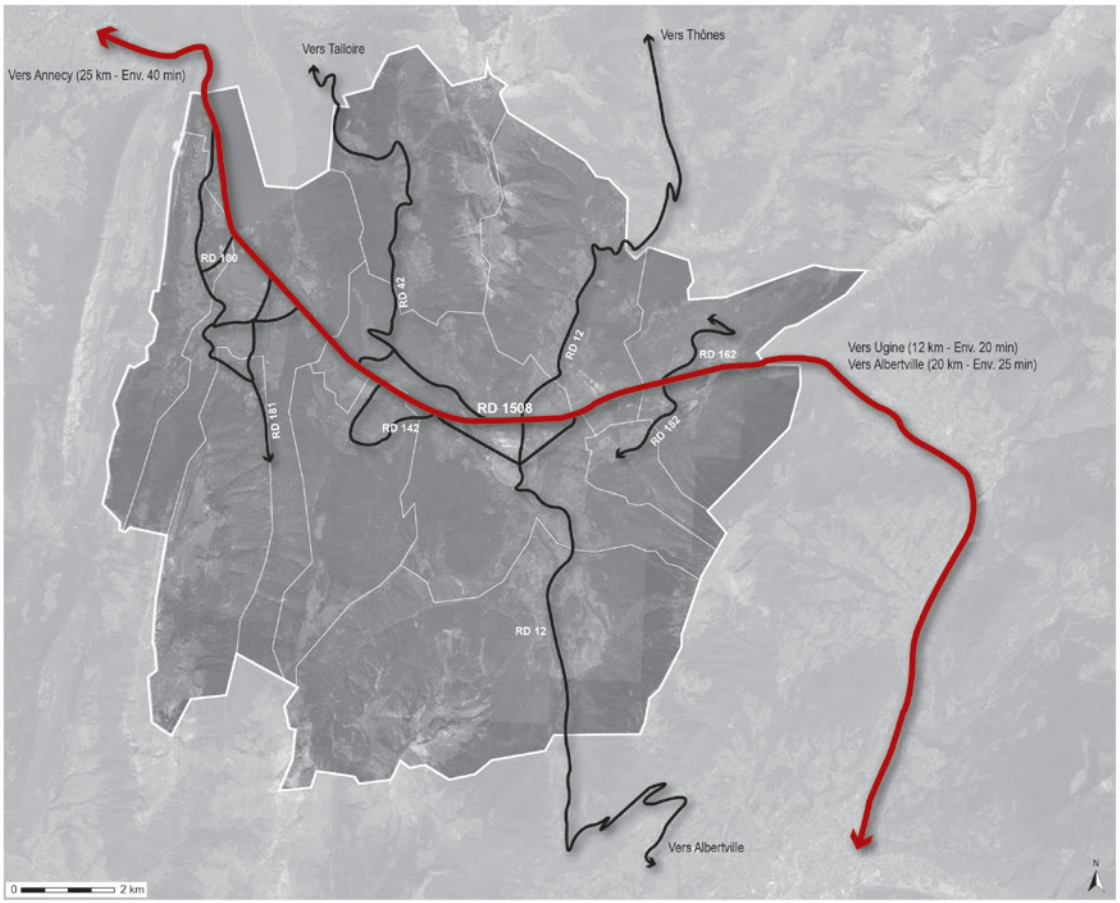

Les principaux axes de déplacement au sein de la CdC -

LES COMPTAGES ROUTIERS DE 2006 :

- Au niveau de DOUSSARD (Station 110): 12 715 véhicules par jour en moyenne dont env. 8% de poids lourds.
- A FAVERGES (Station 111): 8135 véhicules par jour dont env. 8% de poids lourds .

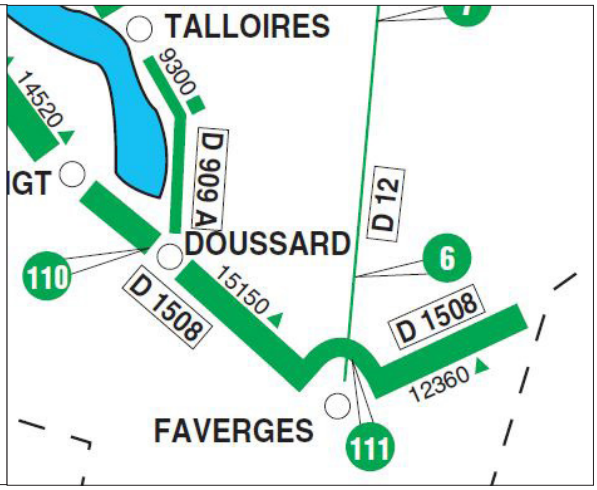

Source: Projet de territoire de la CCSLA



La RD 1508

UN RÉSEAU D'AXES SECONDAIRES ORGANISÉ DEPUIS LA RD 1508

Des axes secondaires assurent la desserte des centre-bourgs. Certains rayonnent depuis Faverges, d'autres se répandent depuis la RD 1508. Ces axes renforcent l'attractivité résidentielle du territoire puisqu'il permettent un accès rapide à la RD 1508 et donc aux pôles urbains d'importance pour certaines communes : DOUSSARD, LATHUILE et GIEZ notamment.

Un réseau de voies communales permet l'accès aux autres villages et hameaux depuis ces axes structurants.



Route permettant d'accéder à Saint-Ferréol depuis la RD 1508

1.2.3. Le réseau de transport en commun : une ligne

Le transport collectif est assuré par le Conseil Général de Haute-Savoie (Réseau LIHSA - Lignes Interurbaines de Haute-Savoie). Une seul ligne de bus, **la ligne 51**, parcourt la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy ; elle relie Annecy à Albertville en passant par Faverges. Les communes de CHEVALINE, MONT-MIN, CONS-SAINTE-COLOMBE et SEYTHENEX ne sont pas desservies.

La fréquence : 9 allers-retours entre Annecy et Faverges et 7 entre Faverges et Albertville. Les horaires permettent d'effectuer un aller-retour sur une demi-journée

Deux autres lignes prennent leur terminus à proximité de la CdC, la ligne 52: Annecy-Duingt («Rivebus»), la ligne 61: Annecy-Talloires.

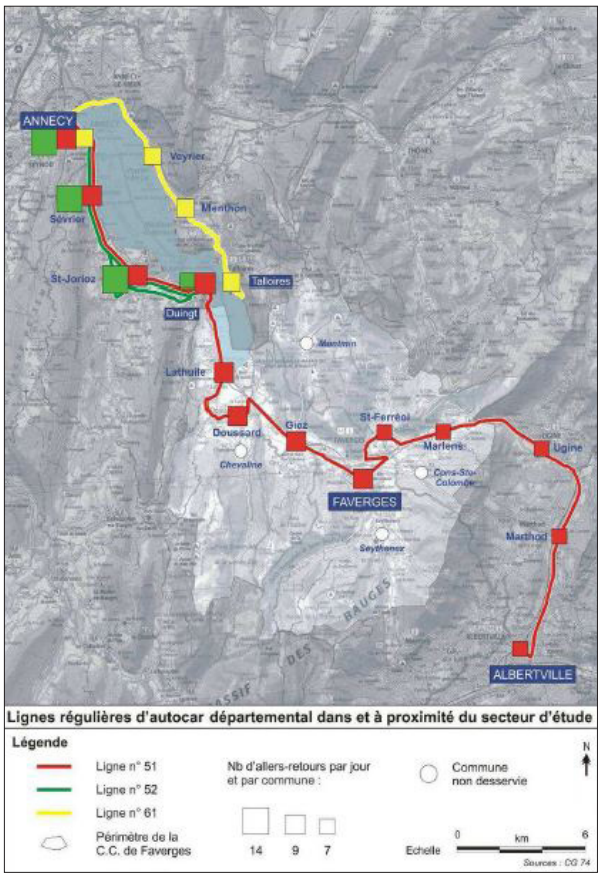

Réseau des lignes de bus départementales - Source: Projet de territoire

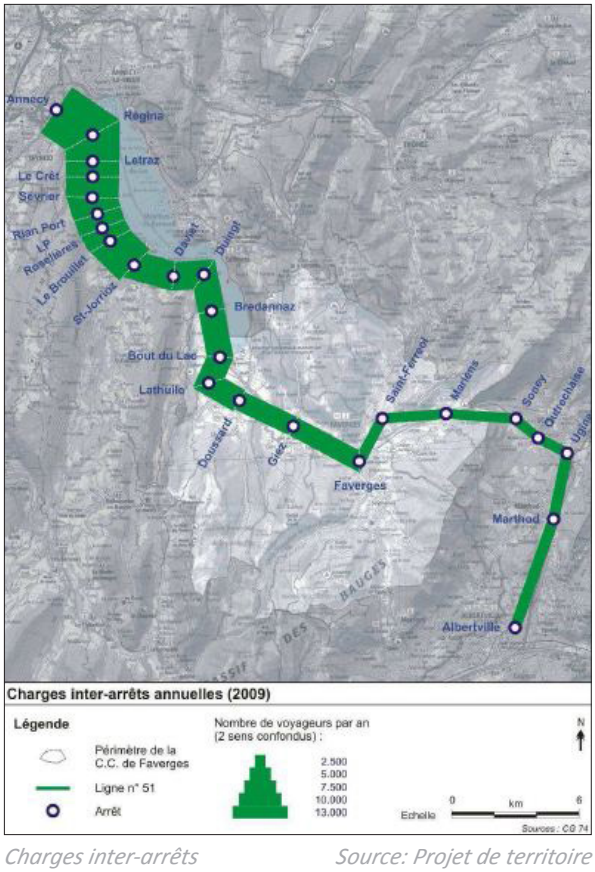

Charges inter-arrêts *Source: Projet de territoire*

La fréquentation en 2009 de l'ensemble du réseau est de 161 559 voyageurs transportés. 2,6% de ces voyages se font en interne à la CdC.

Plus d'1/3 des voyageurs effectuent un trajet dont l'origine ou la destination se situe au sein de la Communauté de Communes. Les déplacements de ces derniers se font majoritairement de ou vers Annecy (71,7% des voyages ont un lien avec cette ville). 14% des trajets parcourus sont en provenance ou en direction d'Albertville.

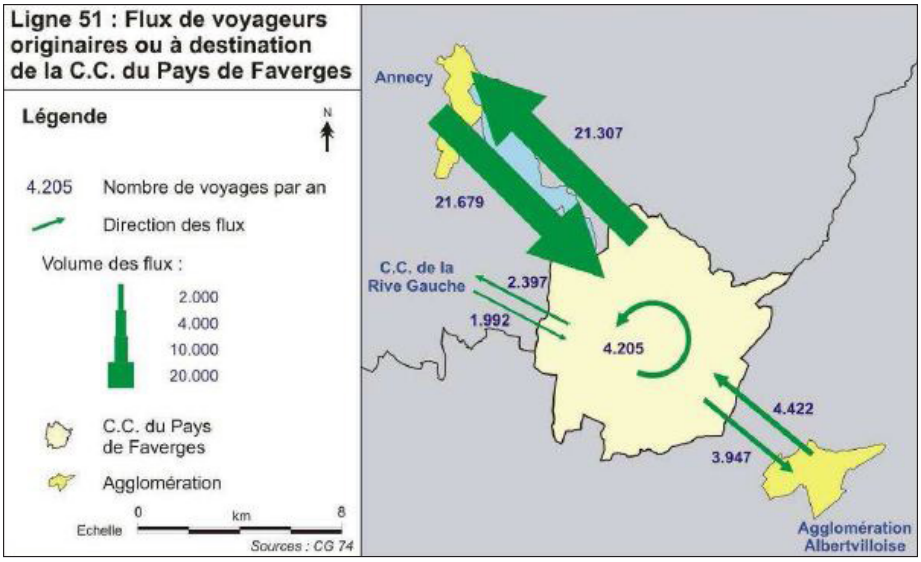

Flux des utilisateurs de la ligne de car n°51 - *Source: Projet de territoire*

DES ARRÊTS FRÉQUENTÉS MAIS PAS TOUJOURS SÉCURISÉS

Les arrêts les plus fréquentés de la Communautés de Communes sont ceux de FAVERGES (50,2%) et DOUSSARD (25,2%). Ces deux communes regroupent les 3/4 des déplacements originaires ou à destination de la CdC.

Il a été constaté que certains arrêts ne sont pas suffisamment sécurisés. Cependant, la problématique fait l'objet d'aménagement actuellement et certains des points recensés sont en cours de traitement, de sécurisation.



Arrêt à DOUSSARD -

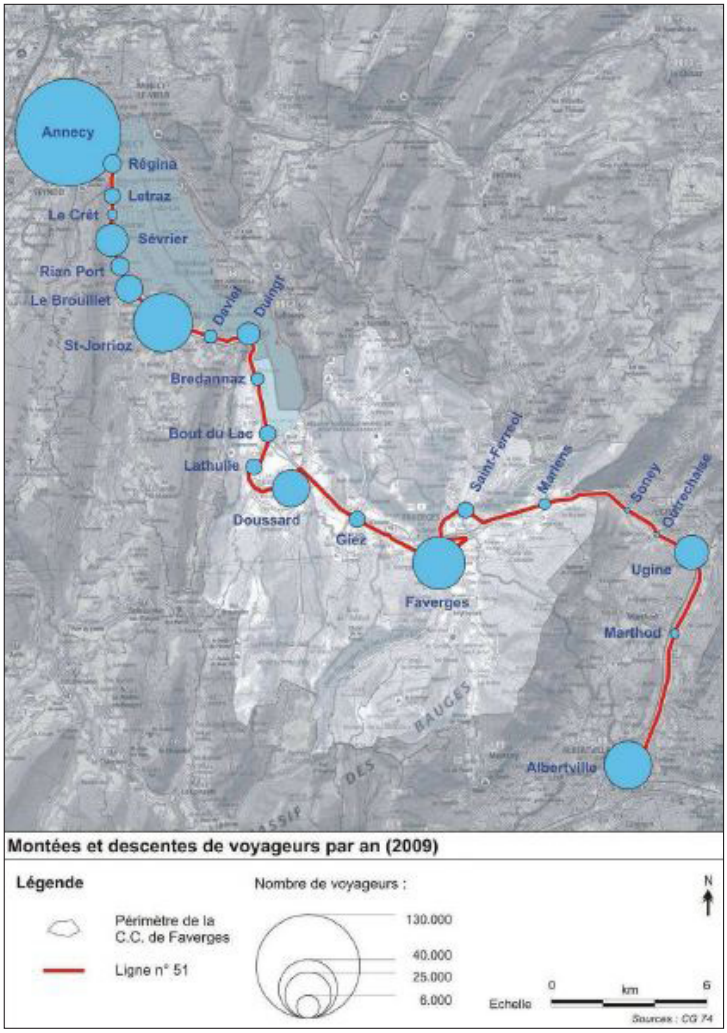

Source: Projet de territoire

1.2.4. Des projets de grande envergure

PROJET DE TUNNEL SOUS LE SEMNOZ

Le projet de tunnel sous le Semnoz reliant Annecy à Sévrier du Conseil Général, pensé il y a plus de vingt ans reste entre-ouvert. Son objectif est de désengorger les bords du lac d'Annecy déviant la section nord de la RD 1508. A l'heure actuelle aucun élément ne permet de se prononcer quant à l'état d'avancement de ce projet.

PROJET DE TCSP OU BHNS ENTRE ANNECY ET FAVERGES

Le projet de TCSP ou bus à haut niveau de service entre Annecy et Faverges (ex: celui qui reliera Annecy à Sillingy) est toujours à l'ordre du jour. Afin de fluidifier le trafic sur la RD1508, le Conseil Général souhaite réaliser un Bus à haut niveau de service entre Annecy et Faverges, nécessitant une mise à niveau des infrastructures routières sur certains secteurs.

1.2.5. Le développement des déplacements doux

L'ancienne voie ferrée à été réaménagée en piste cyclable dénommée «la voie verte» reliant Annecy à Marlens. Elle traverse la CdC d'ouest en est, en longeant la RD 1508 sur la majorité de son parcours. Elle ne permet pas aujourd'hui d'accéder aux bourgs et villages de la Communauté de Communes par l'absence de raccordements ou de signalétique incitant à s'écarter de la voie verte. Cette structure a été mise en place par Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (SILA), elle représente 30 kilomètres de long réservés aux déplacements doux.



La voie verte à DOUSSARD -



La voie verte à ST-FERREOL

Les ateliers thématiques avec la population ainsi qu'avec les élus ont mis en évidence les problématiques de sécurité concernant les traversées de la RD par les cyclistes. Ainsi les points de traversés problématiques feront l'objet d'identification au sein du document.

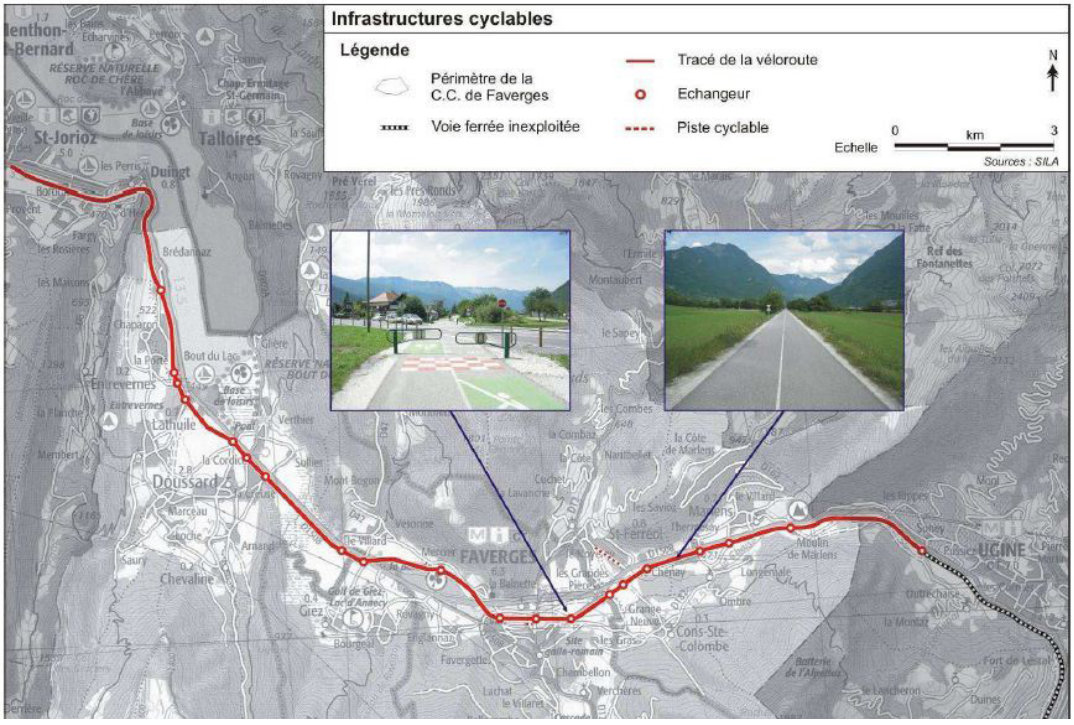

Tracé intercommunal de la voie verte - Source : Projet de territoire

SYNTHÈSE

➔ Une proximité avec l'agglomération d'Annecy mais également avec Ugine-Albertville

➔ Un territoire avec un seul axe : la RD 1508

➔ Un réseau interne à la CdC qui ne connaît pas de saturation majeure- Saturation en allant vers Annecy

➔ Existence d'une offre en transport en commun et d'un axe de cheminement doux majeur... Ils suivent l'axe de la RD 1508 et des communes par conséquent qui ne disposent pas d'offre en transport public

➔ Initiative : Staübli, principal employeur sur la Communauté de Communes assure deux circuits de ramassage du personnel en autocar depuis Annecy et Albertville. 3 allers-retours par jour.

➔ Transport lacustre : actuellement, une offre destinée aux touristes (la Compagnie des bateaux du Lac d'Annecy).

Évolution prévisible du territoire

Sans évolution des documents d'urbanisme, il est possible que les problématiques de sécurité sur la RD 1508 liées à la circulation sur cet axe subsistent. Le développement des déplacements doux dans les villages et les bourgs ne serait pas incité.

1.3. LA RÉPARTITION DES EMPLOIS

1.3.1. Des emplois concentrés à Faverges

Les emplois sont concentrés à FAVERGES, où sont implantées les principales zones d'activités de la Communauté de Communes: 3374 emplois, soit 70,3% des emplois du territoire.

Les autres emplois sont situés principalement dans les communes possédant une zone d'activités, c'est à dire, celles traversées par la RD 1508. Les communes de DOUSSARD et SAINT-FERREOL concentrent respectivement 604 et 263 emplois.

Dans les autres communes, le nombre d'emplois va de 16 (MONTMIN) à 156 (MARLENS), lié à de petites zones d'activités ou à des établissements isolés (ex: structure d'accueil des personnes âgées à Chevaline).

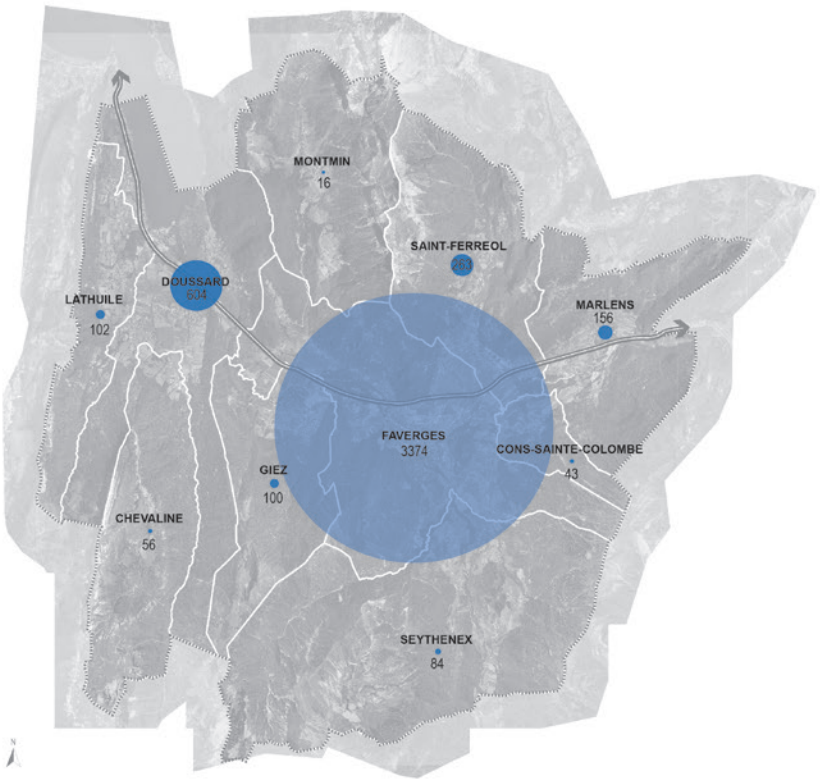

Nombre d'emplois par commune en 2009 - *Source: RC2009, INSEE*

Cela met évidence l'importance de FAVERGES en termes d'emplois où l'indicateur de concentration d'emploi est égal à 122,7, soit 122,7 emplois pour 100 actifs

Cela permet également de mettre en évidence les communes possédant une structure proposant de nombreux emplois par rapport au nombre d'habitants. (ex: CHEVALINE)

La moitié des communes ont un indicateur inférieur à 30, ce qui témoigne d'une fonction résidentielle de ces territoires, même dans une commune d'importance à l'échelle intercommunale comme DOUSSARD (36,8).

**Le nombre d'emplois a peu évolué entre 2009 et 2012. En 2012, Faverges compte 3344 emplois, tandis que Doussard et Saint-Ferréol concentre respectivement 597 et 232 emplois. Lathuile a gagné des emplois puisque la commune en compte 144 en 2012. L'indicateur de concentration d'emplois est légèrement inférieur en 2012 à Faverges puisqu'il est égal à 119,5. Celui de la commune de Giez a légèrement augmenté, passant de 35,2 à 40,8.*

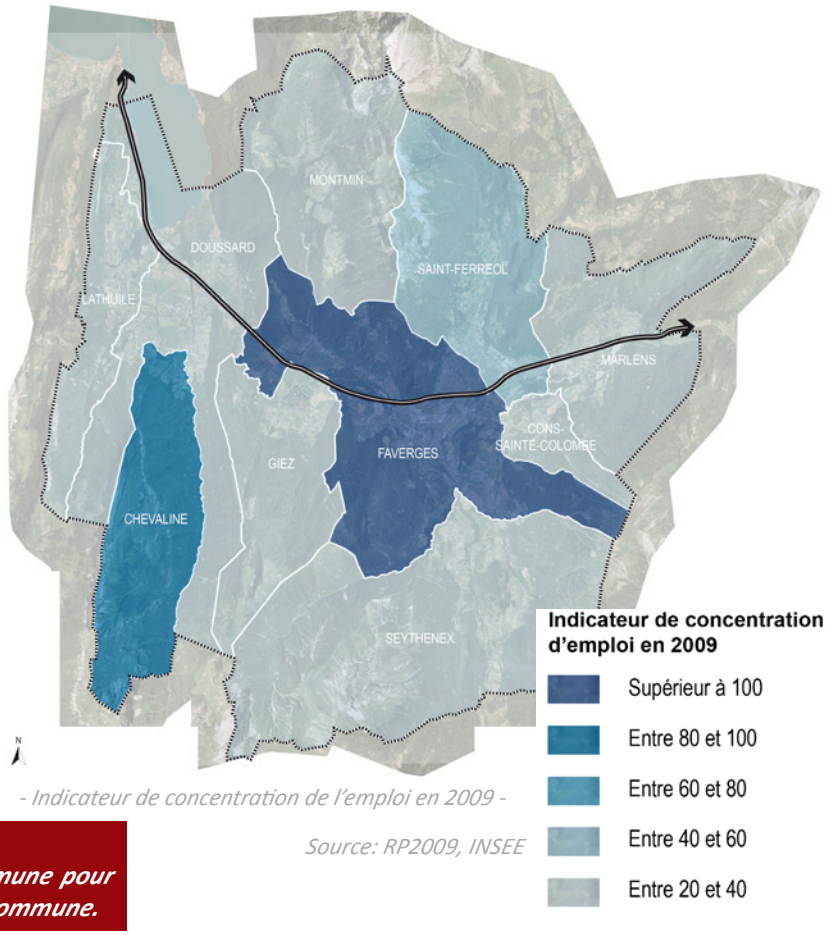

- Indicateur de concentration de l'emploi en 2009 -

Source: RP2009, INSEE

L'indicateur de concentration d'emploi :
correspond au nombre d'emplois dans la commune pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans cette commune.

1.3.2. Des emplois liés aux zones d'activités

Les zones d'activités sont dispersées le long de l'axe de la RD 1508, 8 des ces zones relèvent de la compétence intercommunale.

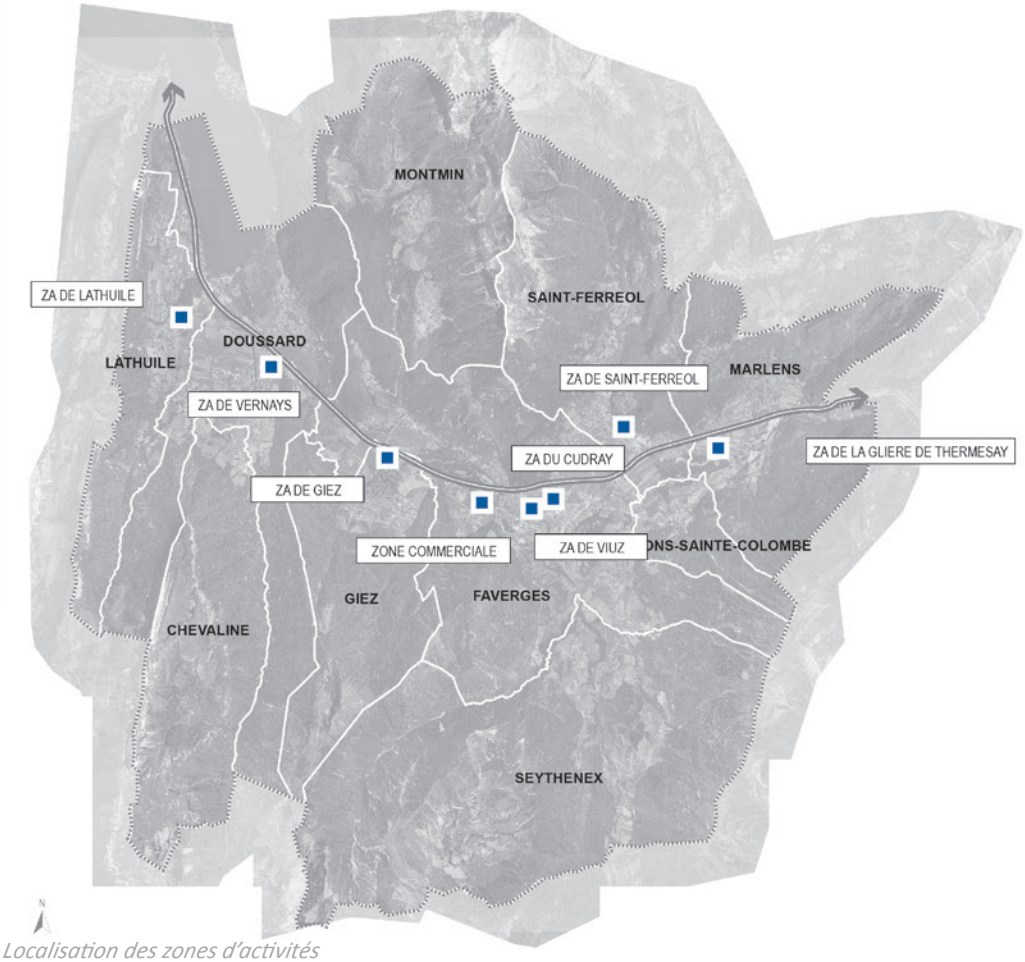

Localisation des zones d'activités

Points forts	Points faibles
- Une localisation géographique favorable : attractivité du territoire situé entre Annecy et Albertville ainsi que leur localisation en bordure de l'axe majeur. - Des entreprises d'importance.	- Des ZA peu qualitatives avec un bâti vieillissant pour la plupart - Parfois présence d'habitations au sein ou à proximité immédiate de la zone. - Un effet «désorganisé» de la plupart des zones : impact sur le paysage.



Saint Ferréol



Faverges



La zone d'activités de Lathuile



La zone d'activités de Lathuile a été aménagée le long de la route du bout du lac. Elle s'étend sur environ 2,6 ha et concentre des activités artisanales.

Points forts	Points faibles
Accès facile en voiture Bonne signalétique Cadre paysager agréable	Absence de piste cyclable Voie interne en impasse Non visible depuis la RD

Source: Projet de territoire

La zone d'activités de Giez



La zone d'activités de Giez concentre essentiellement des activités artisanales.

Points forts	Points faibles
Accès depuis la départementale Visible et indiquée depuis la voie	Présence d'habitations : une vocation peu affirmée

Source: Projet de territoire

La zone d'activités de Vernays à Doussard



La zone d'activités de Vernays à Doussard s'étend sur 6 ha et concentre des activités artisanales et de service.

Points forts	Points faibles
Accessible en voiture et vélo Bonne desserte interne Perceptible depuis la départementale : vitrine	En limite de zone inondable Voie interne en impasse

Source: Projet de territoire

La zone commerciale de Faverges



La zone commerciale de Faverges accueille des activités commerciales structurées autour de l'Intermarché

Points forts	Points faibles
Située entre la route d'Annecy et la route Départementale	Non raccordée à la piste cyclable Constructions peu qualitatives Pensée uniquement pour la voiture

Source: Projet de territoire

La zone d'activités du Cudray à Faverges



Aménagée par la ville de Faverges la zone du Cudray s'étend sur 8 ha et accueille des activités artisanales, commerciales et de services.

Points forts	Points faibles
Accessible en voiture et vélo Des panneaux présentent l'entrée Visibles depuis les axes Activités diversifiées	Surplombée par une ligne haute tension Tend à devenir de plus en plus commerciale

Source: Projet de territoire

La zone d'activités de Saint Ferréol



Aménagée de part et d'autre du cours d'eau elle s'étend sur environ 10 ha et accueille des activités industrielles et artisanales.

Points forts	Points faibles
Accès par la départementale Intégration paysagère	Pas d'autres accès Aucune signalétique Habitations à proximité immédiate

Source: Projet de territoire

La zone d'activités de la Viuz à Faverges



La Z.A de Viuz a été aménagée par la Communauté de Communes dans le cadre d'une procédure de ZAC. Elle s'inscrit dans le prolongement de la Z.A du Cudray. Elle s'étend sur environ 17 ha et accueille des activités artisanales,industrielles et de services.

Points forts	Points faibles
Accessible en voiture et vélo Voirie interne adaptée aux implantations Visible depuis les axes majeurs	Surplombée par une ligne haute tension

Source: Projet de territoire

La zone d'activités de la Glière de Thermesay à Marlens



La zone de la Glière a été aménagée par la commune dans le cadre d'un lotissement. Elle s'étend sur 6 ha et accueille des activités industrielles artisanales et de services.

Points forts	Points faibles
Accès et visibilité depuis la départementale Spécialisation bois	Carrefour en T sur la départementale Signalétique inexistante Fonds de parcelles mal entretenus Une ligne haute tension à proximité

Source: Projet de territoire

1.3.3. L'emploi selon le secteur d'activité : un secteur industriel important

Représentant près de 60% des emplois, le secteur tertiaire a une place importante dans l'économie du territoire intercommunal.
Le secteur «Commerce, transport, services divers» concentre 37% des emplois. Celui de «l'administration publique, enseignement, santé, action sociale» représente 22,5% des emplois. Le nombre d'emplois dans ces secteurs est en progression depuis 1999.

Durant cette même période, le nombre d'emplois dans le secteur de l'industrie a fortement diminué, passant de 2210 à 1425 emplois. En 1999, ce secteur représentait 46,2% des emplois contre 29,7% en 2009.
Toutefois, le secteur industriel est beaucoup mieux représenté à l'échelle intercommunale (29,7%) qu'à celle de la Haute-Savoie (17,4%).

Les emplois dans le domaine de l'agriculture ont également diminué, passant de 128 à 81 entre 1999 et 2009.

Le nombre d'emplois dans le secteur de la construction a augmenté depuis 1999 ; en 2009, il représente près de 9% des emplois.

**Confirmant la tendance observée entre 1999 et 2009, le nombre d'emplois appartenant au secteur du commerce a augmenté entre 2007 et 2012, passant de 1588 à 2048 emplois. Sur cette période, le secteur de l'industrie a encore perdu des emplois, avec la disparition de près de 360 emplois.*

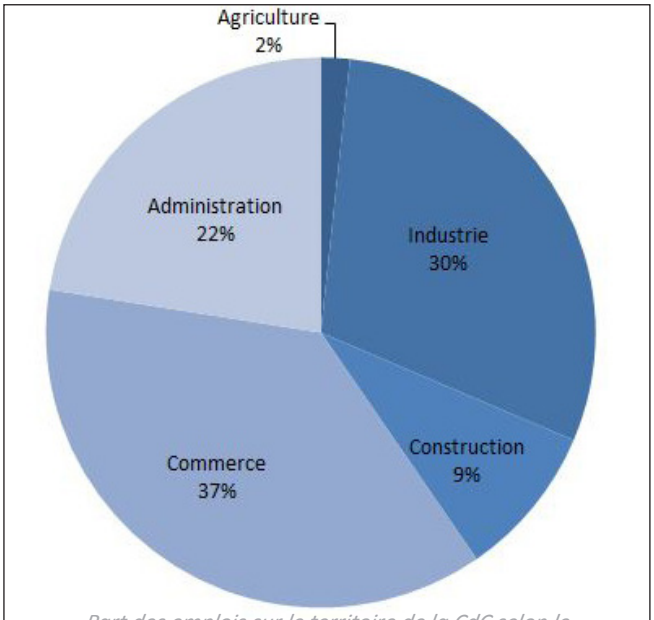

Part des emplois sur le territoire de la CdC selon le secteur d'activités

Source: RP2009, INSEE

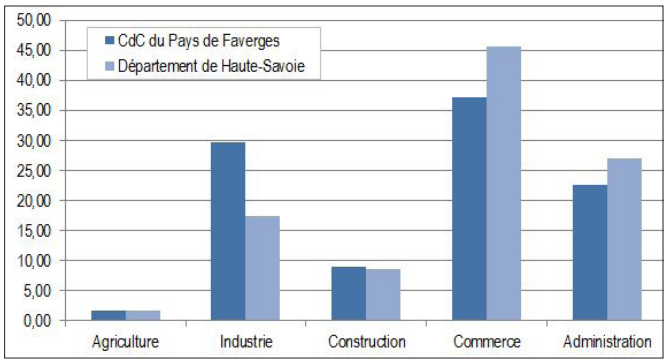

Analyse comparée de la part des emplois selon le secteur d'activité-
Source: RP2009, INSEE

La commune de FAVERGES représente un pôle industriel avec la présence des entreprises Stäubli, Dupont, Bourgeois... Ces entreprises représentent un potentiel d'emplois important pour le territoire.
La construction de bâtiments abritant des services publics arrive au deuxième rang derrière la construction de locaux industriels avec près de 1 330 m² par an.



STAÜBLI -FAVERGES

DES EMPLOIS LIÉS À LA PRÉSENCE DE STRUCTURES SPÉCIFIQUES DANS CERTAINES COMMUNES

	AGRICULTURE	INDUSTRIE	CONSTRUCTION	COMMERCE, TRANSPORTS, SERVICES DIVERS	ADMINISTRATION PUBLIQUE, ENSEIGNEMENT, SANTE, ACTION SOCIALE
Chevaline	8	0	12	0	36
Cons-Sainte-Colombe	0	0	8	19	16
Doussard	20	96	93	233	163
Faverges	20	1208	173	1224	749
Giez	0	37	12	42	9
Lathuile	4	24	12	42	20
Marlens	8	28	25	70	24
Montmin	0	0	0	8	8
Saint-Ferréol	8	24	87	104	40
Seythenex	12	8	12	36	16

Nombre d'emplois par commune selon le secteur d'activités - *Source: RP2009, INSEE*

À CHEVALINE : 36 emplois dans le secteur «Administration publique, enseignement, santé, action sociale» liés à la résidence Chantemerle Le Joudy.
À FAVERGES on compte de nombreux emplois dans le secteur industriel: Dupont, Staübli...
À MARLENS : Transporteur
À SAINT-FERREOL : un nombre d'emplois important dans le secteur de la construction.
À SEYTHENEX il y a davantage d'agriculteurs en raison des caractéristiques agricoles de la commune.



ENTREPRISE BOIS - GIEZ

1.3.4. Le tourisme : lac générateur d'emplois

Les activités touristiques ont un poids relativement important au sein de l'économie locale. En effet, 10% des recettes du tourisme du bassin annécien concernent le territoire des Sources du Lac d'Annecy, soit 55 millions d'euros. Le nombre d'emplois dans la Communauté de Communes directement lié au tourisme est de 131 emplois, soit 2,8% des emplois du territoire, 4,98% des emplois tertiaires.

Le tourisme est essentiellement lié aux activités sportives de plein air (vol libre, randonnée, raquettes, cyclotourisme, canyonning...) et au cadre paysager (paysage côtier autour du lac d'Annecy, paysage de vallée de Faverges à Marlens, de montagne et d'alpage sur l'ensemble de l'intercommunalité).

Les activités économiques liées au tourisme dans la Communauté de Communes sont principalement localisées au bord du lac d'Annecy: les communes de DOUSSARD et LATHUILE concentre la majorité des hébergements touristiques du territoire (hôtels et campings).

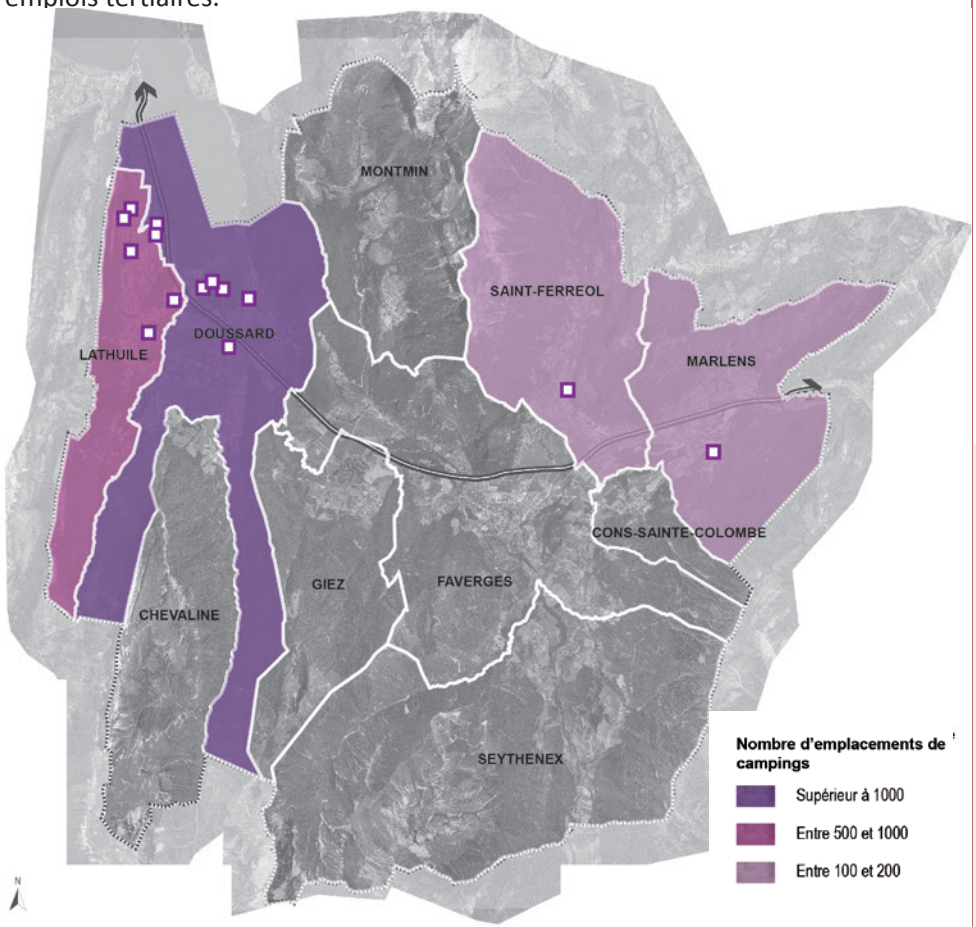

Camping et nombre d'emplacements à l'échelle de la CdC

Une étude à part entière sur l'activité touristique de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy est en cours de réalisation (par le bureau d'études Cibles et Stratégies). Pour se faire une centaine de questionnaires ont été remplis lors d'entretiens réalisés auprès de vacanciers au cours de l'été 2013 et traités par la suite.

Cette étude sera annexée au rapport de présentation de PLUi et les conclusions intégrées au sein du projet d'aménagement et de développement durables.



Camping à LATHUILE

Cf. le diagnostic agricole dans l'État Initial de l'Environnement du présent rapport de présentation (Partie B, Chapitre 3)

1.3.5. La place de l'agriculture

L'emploi agricole représente 1,7% des emplois sur le territoire intercommunal, 1,6% à l'échelle de la Haute-Savoie. Le système de production en majorité est orienté vers l'élevage bovin (3/4 des surfaces agricoles de la CdC) avec une grande importance de la filière laitière.

** En 2012, l'emploi agricole représente 1,7% des emplois à l'échelle intercommunale.*

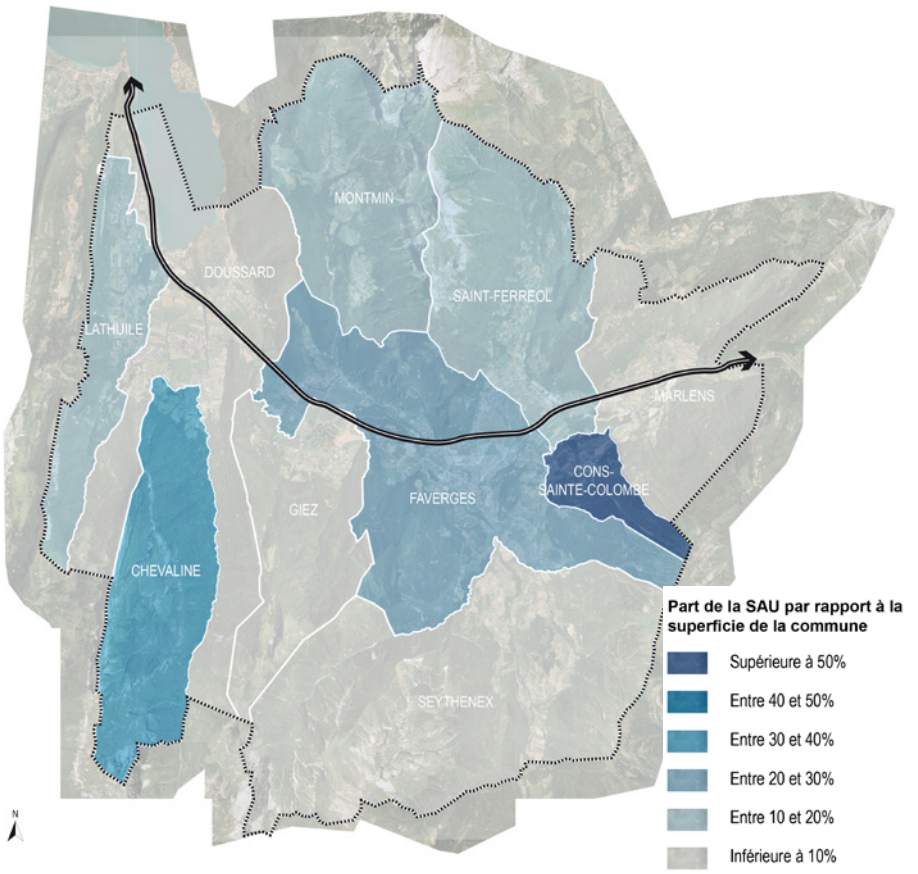

Source: RGA, 2010

Les exploitations agricoles sont de moins en moins nombreuses mais de plus en plus grandes. La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy comptent au total 64 exploitations. Elle enregistre une perte de SAU importante entre 1988 et 2010 : baisse de 11,6%. Les communes ayant le plus d'exploitations sont FAVERGES (22) où se situe 26% de la SAU de la Communauté dedC et CHEVALINE (19%)

Le développement de l'urbanisation peut avoir des conséquences sur l'organisation des activités agricoles (déplacements, foncier...). Dans le cadre du PLUI, il est nécessaire de permettre l'évolution de l'activité agricole et concilier les différents usages du sol (habitat, loisirs, économie...).

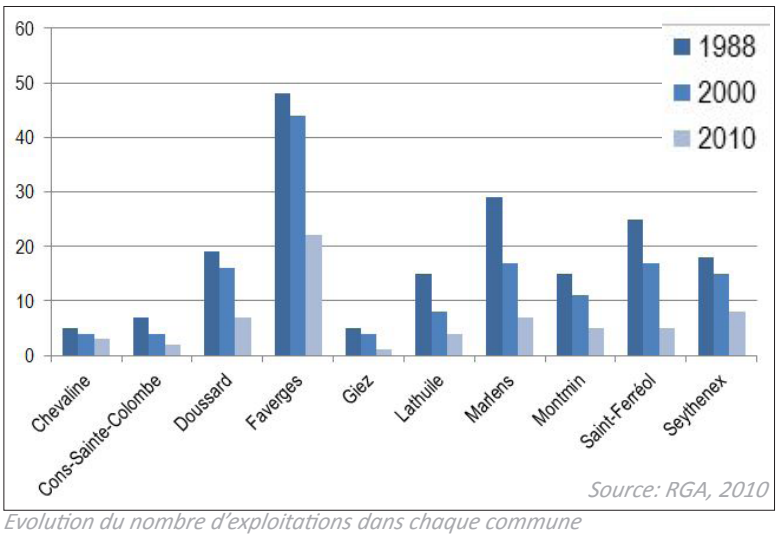

Evolution du nombre d'exploitations dans chaque commune

1.3.6. Artisanat

CONTEXTE ARTISANAL

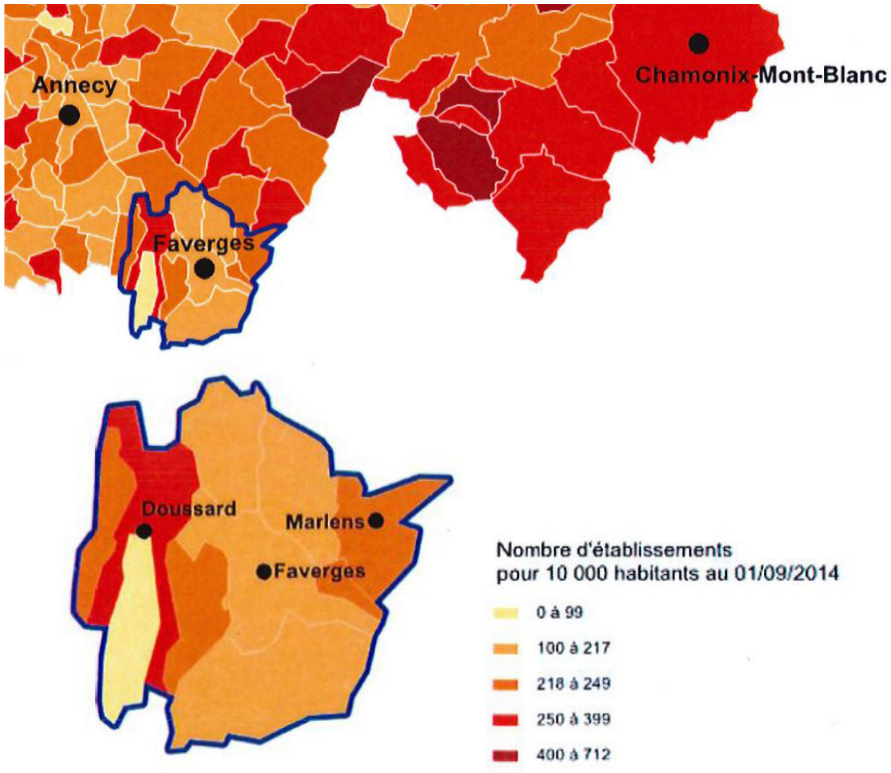

- Densité artisanale pour 10 000 habitants -

Source: CMA Haute-Savoie 09.2014

Alors que la densité en Haute-Savoie fin 2014 est de 213 artisans pour 10 000 habitants, les Sources du Lac d'Annecy présentent de larges disparités.

La commune de Doussard regroupe le plus grand nombre d'artisans pour 1000 habitants (entre 250 et 399) contre moins de 100 pour la commune de Chevaline.

A l'échelle départementale, une influence de l'Est notamment entre Chamonix et les rives Est du lac d'Annecy est observable avec une concentration plus importante d'artisans. En revanche le sud de l'intercommunalité ne bénéficie pas de cette influence plutôt tournée vers l'industrie en lien avec la commune d'Ugine.

	Nombres établissements	Alimentaire	Batiment	Production	Services
CHEVALINE	2		1		1
CONS-SAINTE-COLOMBE	10		6	2	2
DOUSSARD	115	13	40	24	38
FAVERGES	133	12	62	19	40
GIEZ	16	1	7	5	3
LATHUILE	28	1	14	6	7
MARLENS	23	1	12	5	5
MONTMIN	7		4	1	2
SAINT-FERREOL	18	1	9	5	3
SEYTHENEX	11	2	5	2	2
TOTAL	363	31	160	69	103

- Nombre d'établissements artisanal CCSLA -

Source: CMA Haute-Savoie 09.2014

Faverges regroupe le nombre le plus important d'artisans, mais en terme de proportionnalité par habitant (et pour rejoindre le graphique ci-dessus), Doussard avec 115 établissements représente le plus important taux de concentration d'artisans.

Répartition par communes des entreprises de la construction

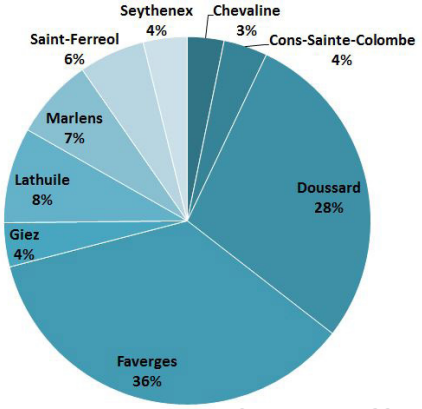

Source: Insee 2011

LA CONSTRUCTION

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy totalise en 2011 (INSEE 2011), 155 entreprises dans le secteur de la construction répartie sur l'ensemble du territoire (excepté à Montmin). Une grande partie est située à Faverges (55 établissements) et à Doussard (44 établissements). Ces entreprises regroupent plus de 430 emplois.

**Au 31 décembre 2012, selon l'INSEE, l'intercommunalité dénombre 191 entreprises du secteur de la construction dont 73 à Faverges et 59 à Doussard.*

**Au 1er septembre 2014, selon la CMA, 160 établissements sont dénombrés sur la CCSLA dont 62 sur Faverges et 40 à Doussard. Le diagnostic et les ateliers avec les acteurs locaux ont fait clairement remonter le manque de foncier disponible concernant le stockage des matériaux et pénalisant les artisans de la construction (augmentation des déplacements, perte de temps...)*

LA FILIÈRE BOIS



La filière du bois est relativement importante sur le territoire avec de nombreuses entreprises,notamment à Giez. Elle est présente dans les différents secteurs d'activités, du travail de la matière, de la production de produite jusqu'à leur vente ; artisanat, industrie, construction.

L'entreprise Suscillon à Faverges appartient au label pôle d'excellence rurale « Bois du Massif des Bauges » mis en place par le PNR Massif des Bauges.

La CCSLA est un territoire davantage tourné vers le secteur du bâtiments, comme en témoigne les différentes représentation du monde artisanal. En effet, le secteur du bâtiment représente 44% de l'artisanat (comme à l'échelle départementale) contre 9 % du secteur alimentaire. De manière générale, la répartition par secteur d'activité rejoint les tendances observées en Haute-Savoie.

EVOLUTION DES IMMATRICULATIONS

Il est intéressant d'observer l'avolution des immatriculations et radiations sur l'intercommunalité depuis les années 2000. En effet, alors qu'en 2009 le nombre de radiés dépassaient de manière significative le nombre d'immatriculés, la reprise de la croissance après la crise de 2009 avait permis d'inverser la tendance.

Cependant, la tendance des dernières années est de nouveau une diminution depuis 2012 du nombre d'immatriculations pour devenir inférieure au nombre de radiation à partir de 2014.

(Source : CMA 1er septembre 2014).

1.3.7. Les caractéristiques des actifs

L'analyse des catégories socio-professionnelles à l'échelle de la Communauté de Communes montre une représentation de chaque catégorie dans une proportion similaire à celle du département. Seul décalage significatif: les cadres et professions intellectuelles supérieures (5% dans la Communauté de Communes contre 9% en Haute-Savoie).

La ville de FAVERGES ne montre pas un profil de population particulier (répartition des CSP similaire à celle de la Communauté de Communes). La catégorie «Artisans, commerçants, chefs d'entreprise» est toutefois moins bien représentée par rapport aux autres communes.

En 2009, les retraités représentent 27% de la population de plus de 15 ans, une proportion importante par rapport à 1999 (21%) (cela peut être du à un vieillissement de la population et/ou à installation de retraités). Une forte proportion de retraités est observée à CHEVALINE (43%) du fait de la présence de l'EHPAD sur la commune.

La part d'ouvriers diminue entre 1999 et 2009 au profit des professions intermédiaires.

Le nombre d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise augmente durant cette même période.

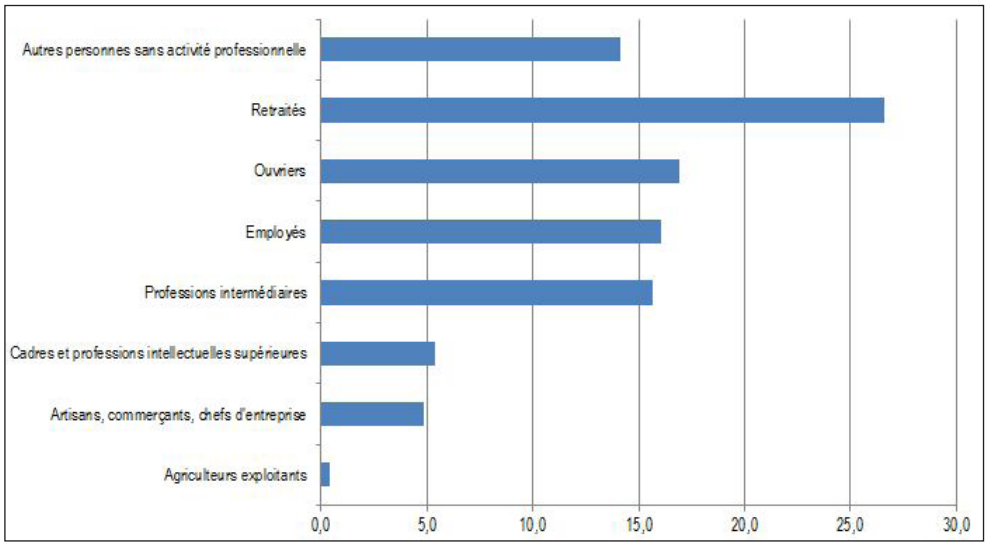

-Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle *Source: RP2009, INSEE*

**En 2012, la proportion de retraités a encore augmenté, représentant 30% de la population de 15 ans et plus. La représentation des autres catégories socio-professionnelles a peu évolué entre 2009 et 2012.*

DES EMPLOIS QUI ATTIRENT DES ACTIFS DE LA CDC ET DE L'EXTÉRIEUR

La grande majorité des actifs résidant d'une commune travaillent dans une autre commune. Cependant, 49,9% des déplacements domicile-travail se réalisent au sein même de la CdC.

L'autre moitié des déplacements rejoint un emploi situé à l'extérieur : à Annecy pour 26,9% des actifs et à Ugine-Albertville pour 7,3%, dans le reste du département pour 11,5% d'entre eux et à l'extérieur du département pour 4,8% des actifs. (Données INSEE, 2006)

«Les chiffres ont évolué depuis; au regard de l'attractivité résidentielle de la Communauté de Communes qui s'accroît, les déplacements vers Annecy sont plus nombreux.» Projet de territoire

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la commune

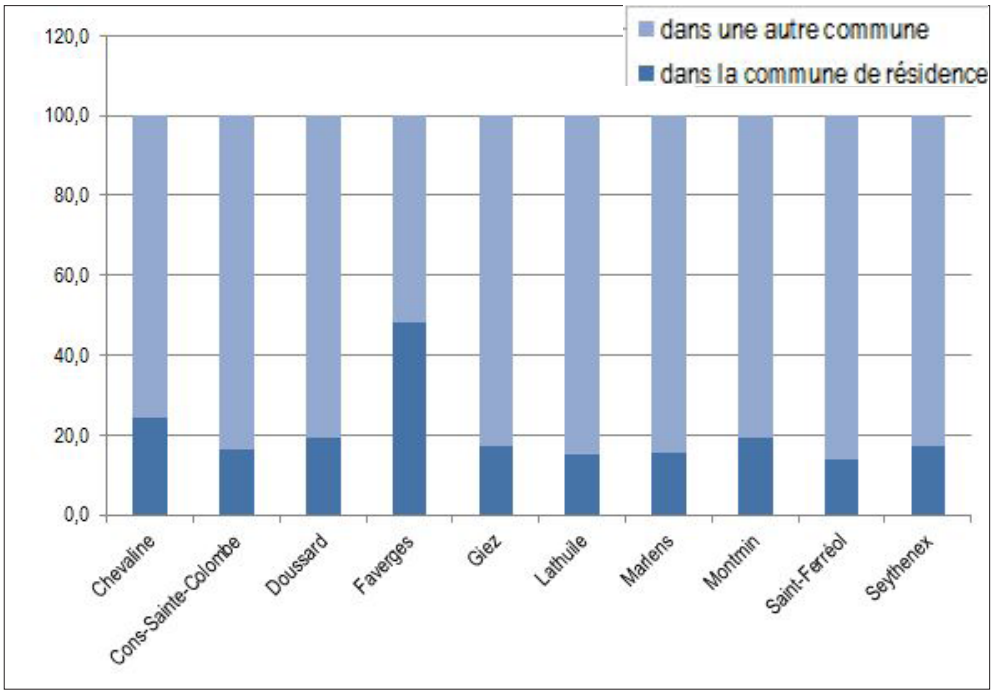

Source: RP2009, INSEE

FAVERGES concentrent de nombreux emplois ; la moitié des actifs travaillent dans la commune.

La Communauté de Communes attire également des actifs résidant à l'extérieur; 32,9% proviennent d'Albertville et 26,8% de l'agglomération d'Annecy.

Ces éléments sont à mettre en parallèle de la thématique déplacement évoquée plus haut.

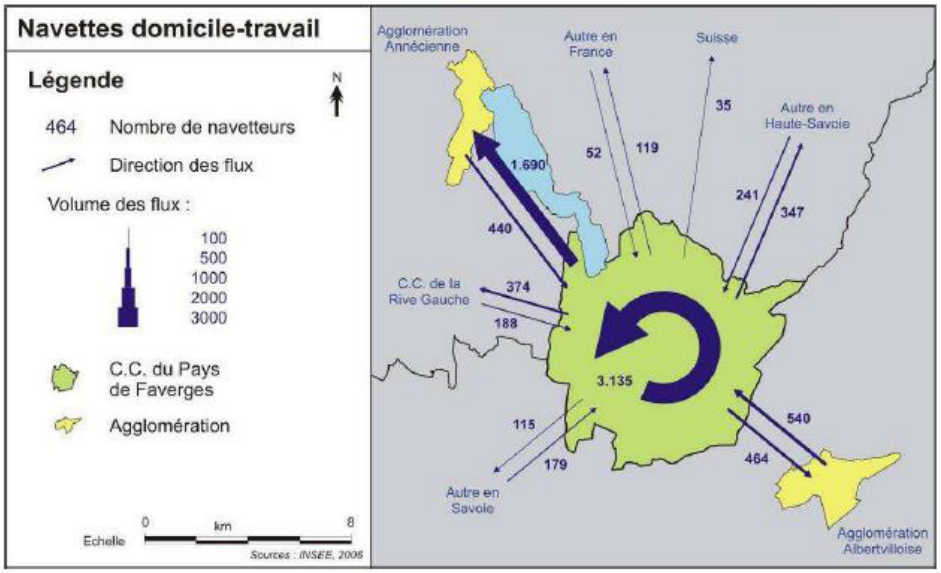

Source: Diagnostic, Projet de territoire

➔ Les emplois se concentrent dans la ville-centre : 70% sont situés sur la commune de FAVERGES

Plusieurs autres communes présentent plus d'une centaine d'emplois, liés à des zones d'activités ou des entreprises/établissements isolés

Dans les plus petites communes, les emplois sont moins nombreux et concernent davantage le secteur de la construction.

➔ Des activités économiques génératrices d'emplois participant à l'attractivité du territoire: installation d'actifs travaillant dans la Communauté de Communes et venue d'actifs de l'extérieur quotidiennement

➔ En termes de domaines d'activités, plusieurs champs peuvent être mis en évidence:

-l'industrie avec de grandes entreprises comme STAÜBLI,

-le transport et le commerce,

-le secteur tertiaire avec le tourisme

➔ Ces secteurs d'activités ont d'une part, une origine historique, d'autre part, sont intimement liés aux caractéristiques du territoire : la présence de la RD 1508, élément polarisateur et la présence du lac d'Annecy, générateur d'emplois liés au tourisme

➔ Politique de l'intercommunalité : favoriser l'implantation des entreprises sur le territoire - ex: Pépinière d'entreprises de la Clef.

Évolution prévisible du territoire

Aux vues de la tendance actuelle, il est possible que le secteur de l'industrie soit de moins en moins porteur sur le territoire en termes d'emplois, et que les secteurs du commerce et des services se développent.



Pépinière d'entreprise à FAVERGES

1.4 COMMERCES, SERVICES, ÉQUIPEMENTS

1.4.1. L'offre commerciale qui tend à s'implanter le long de la RD 1508

La présence de commerces dans les centres à DOUSSARD et FAVERGES permet le maintien d'un dynamisme et attractivité communaux au sein du centre-ville.

Les grandes surfaces s'implantent en périphérie, dans la zone commerciale de FAVERGES en bordure de RD 1508. Des commerces de proximité (boulangerie notamment) viennent également s'implanter en bordure de RD 1508.

Des magasins spécialisés (ex: sport) apparaissent dans les communes touristiques avec activités sportives: LATHUILE et DOUSSARD.

L'offre commerciale est quasi nulle dans toutes les autres communes du territoire.



Commerces de centre-bourg - DOUSSARD



Jour de marché - FAVERGES



Grande surface - FAVERGES



Futur Leader Price



Salon de coiffure à proximité immédiate de la RD 1508

1.4.2. Les équipements scolaires

La Communauté de Communes concentre un certain nombre d'équipements et de services dont la présence permet le maintien de la population et participe à l'attractivité du territoire.

Les équipements scolaires présents sur le territoire intercommunal concernent l'enseignement primaire et secondaire. A l'exception de CHEVALINE toutes les communes ont une structure d'accueil périscolaire (parfois associée à la crèche) en plus d'un réseau d'assistantes maternelles.

Plus des deux-tiers des scolaires sont accueillis dans les écoles et collège de Faverges *(projet de territoire)*. Un accroissement significatif des effectifs scolaires a été observé ces dernières années, notamment dans la commune de DOUSSARD.

Les équipements scolaires participent à l'attractivité d'un territoire communal et la croissance démographique génère de nouveaux besoins qu'il s'agit d'identifier dans le projet intercommunal. Les besoins d'un lycée sur le territoire intercommunal a été recensé au sein des ateliers de concertation. En effet, les problématiques de desserte et l'augmentation de la population vont en ce sens.

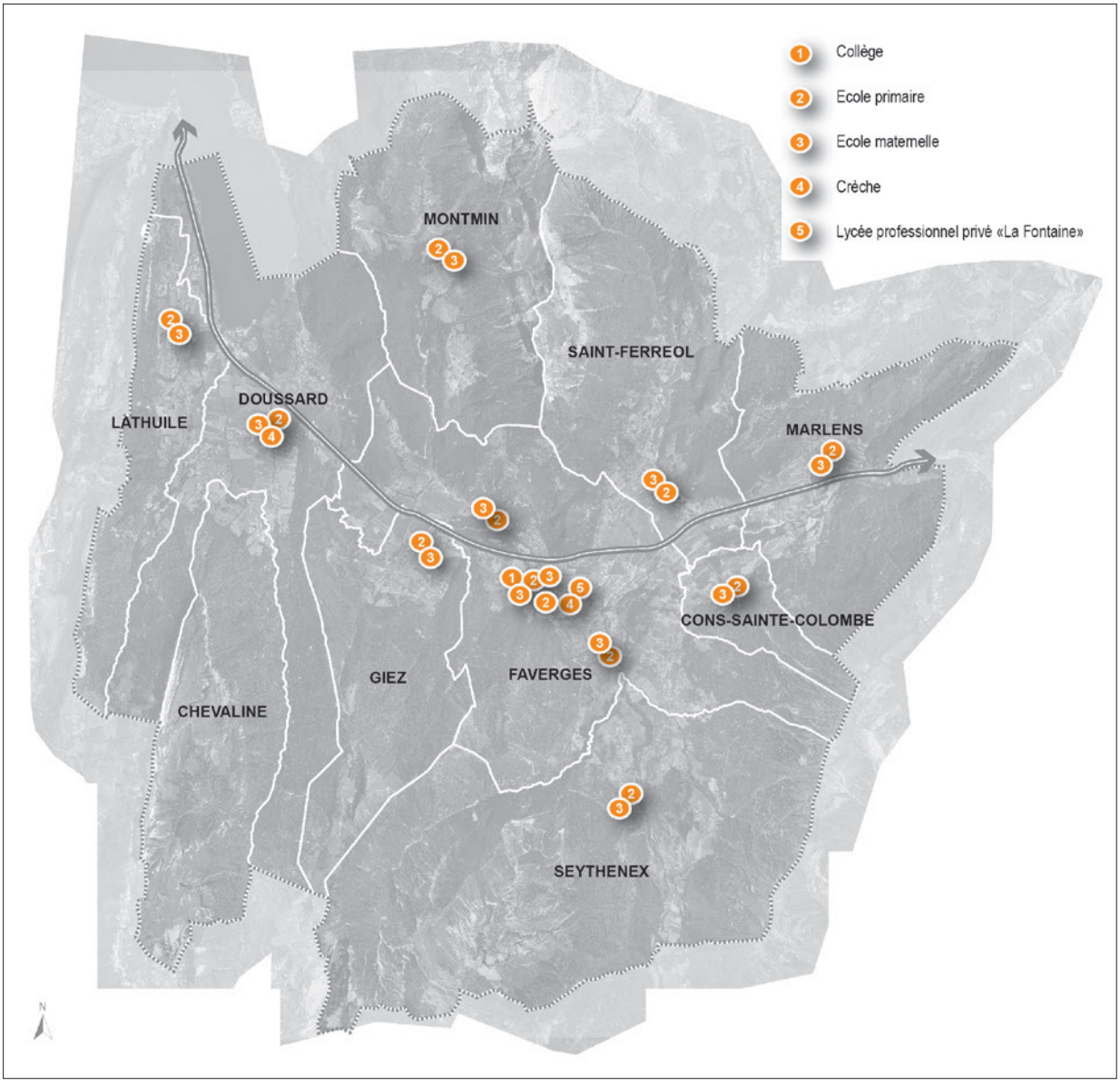

Répartition des équipements scolaires et petite enfance sur la Communauté de Communes -



Écoles de Frontenex - FAVERGES -



École - SEYTHENEX -



Crèche Halte garderie - FAVERGES



Collège - FAVERGES -

1.4.3. Services administratifs et de la vie quotidienne

Les services et équipements affirmant une fonction de centralité sont principalement situés à Faverges : mairie, poste, trésorerie publique, banques, déchetterie, gare routière. Une poste et une banque sont également présentes à Doussard

La proximité avec Annecy et Albetville, pôles concentrant tous les équipements administratifs, limite toutefois cette fonction de centralité .





La poste et une banque à Faverges

1.4.3. Services de santé

En termes d'offre médicale et paramédicale, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy compte sur son territoire :

- 12 médecins généralistes (7 à Faverges et 5 à Doussard)
- 4 pharmacies : 3 Faverges et 1 à Doussard
- 6 dentistes
- 16 kinésithérapeute
- 10 infirmiers
- Des équipements d'accueil des personnes âgées : 2 EHPAD à Chevaline et à Faverges.

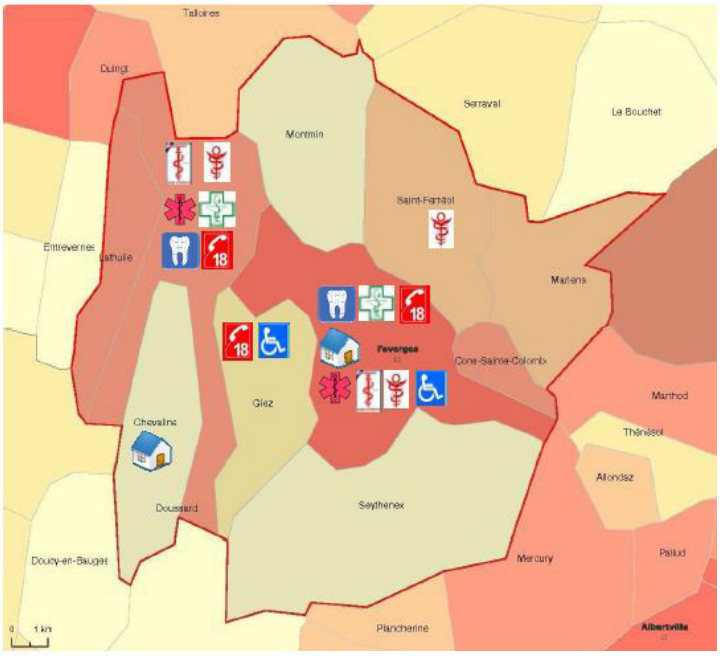

Source: Projet de territoire

Deux centres hospitaliers se trouvent à proximité directe du territoire intercommunal : dans les agglomération d'Annecy et d'Albertville. Cependant, la question de leur accessibilité et de la rapidité d'intervention sont aujourd'hui débattues.

Les ateliers de concertation ont mis en évidence en plus du diagnostic, la quasi-absence de spécialistes de santé sur l'intercommunalité et la nécessité de sortir de la Communauté de Communes pour accéder à certains soins.



Opticien à Doussard



Pharmacie à Faverges

1.4.4. Les équipements de loisirs et culturels

La présence d'équipements et la qualité de leurs constructions et répartition participent à l'attractivité du territoire.

FAVERGES et DOUSSARD concentrent la majorité des équipements : skate park, rocher d'escalade, salles omnisports, tennis, boulodrome.

Les équipements sportifs et de loisirs présents sur le territoire permettent la pratique des sports classiques mais aussi de sports d'hiver, nautiques ou aériens

Une offre culturelle satisfaisante avec 6 bibliothèques réparties dans les petites communes, une médiathèque «le relais Poste» et une structure d'accueil « la soierie » à FAVERGES (accompagnement des jeunes) : équipement structurant de centralité à l'échelle du territoire.

Le tissu associatif est très dynamique, en effet près de 218 associations sont recensées : sportives, culturelles, patriotiques ou occupation du temps libre (notamment à l'attention du public des seniors). A noter que 99 de ces associations sont basées à FAVERGES et qu'une maison des associations a été mise en place sur le site de l'Hôtel de Ville.

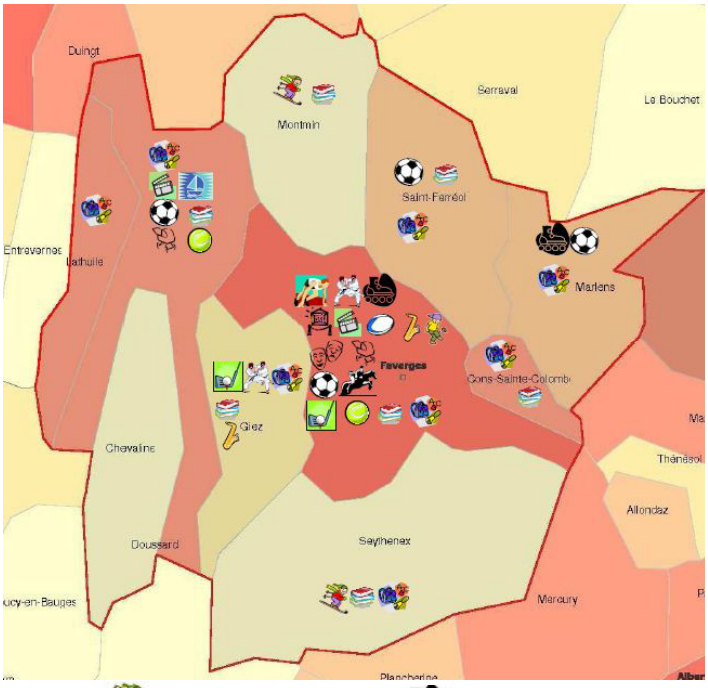



Source: Projet de territoire

SYNTHÈSE

➔ Une présence de commerces de proximité sur les communes de Faverges et Doussard

➔ Une répartition des grandes surfaces et de quelques commerces le long de la RD 1508 qui joue un réel rôle polarisant en matière d'implantation de commerces et de zones d'activités

➔ Une offre en équipement scolaire et petite enfance bien répartie et conséquente

➔ Les services administratifs concentrés sur Annecy en font le pôle principal et de références pour la Communauté de Communes. Cependant, les Sources du Lac d'Annecy offrent les services de la vie quotidienne permettant de répondre aux besoins immédiats.

➔ Les services de santé sont concentrés et variés sur les communes de Faverges, Doussard, Chevaline, Giez et St-Ferreol. Cependant, un manque est recensé concernant la présence de spécialiste sur l'intercommunalité.

➔ Les équipements de loisirs sont bien représentés et diversifiés sur l'intercommunalité, avec un secteur lié au sport de plein air largement développé. Le tissu associatif y est également bien représenté.

Cependant, la place des équipements et infrastructures culturels (hors bibliothèque) ne semblent pas être à la hauteur des besoins de la Communauté de Communes.

Évolution prévisible du territoire

En l'absence d'évolution du PLUi, il est possible que le déplacements des commerces de proximité des bourgs aux pourtours de la RD 1508 s'intensifie.



2. LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

2.1. LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET DU PARC DE LOGEMENTS

2.1.1. L'évolution démographique du début du XXème siècle

L'EXODE RURAL AU PROFIT D'ANNECY

À la fin du XIXème et début du XXème siècle les communes des Sources du Lac d'Annecy perdent de la population. Ces départs de population des zones rurales alimentent la croissance démographique de l'agglomération d'Annecy.

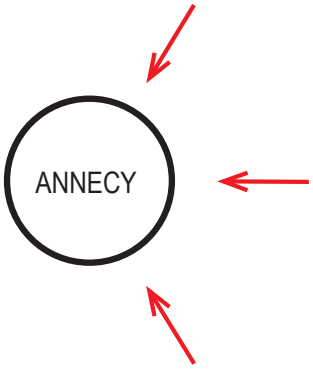

Le territoire intercommunal enregistre donc une décroissance démographique. Le nombre d'habitants passe de 7625 en 1891 à 6122 en 1921, soit une baisse de 1503 habitants.

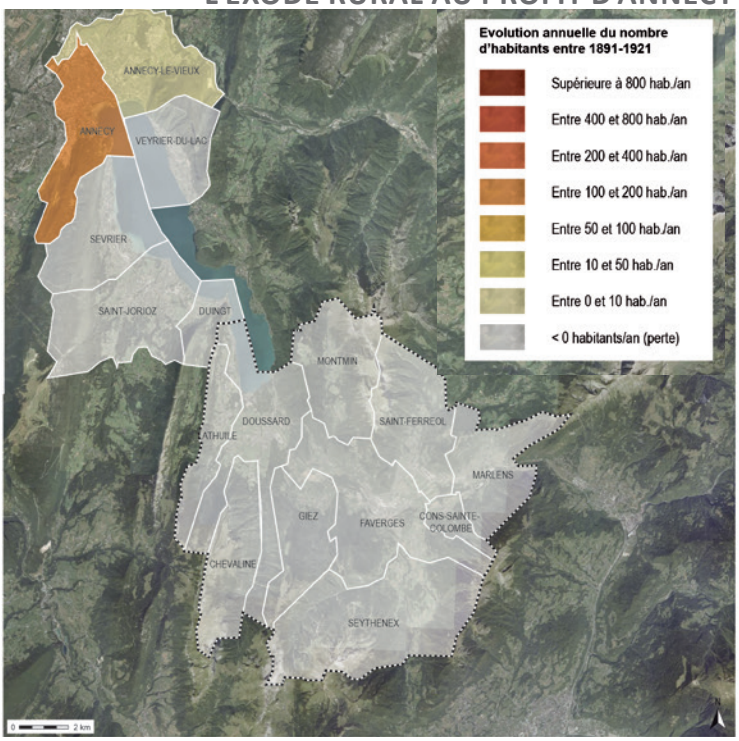

Source : RP 2009, INSEE

ANNÉES 1920: UN RETOUR A FAVERGES

Dans les années 1920, la courbe démographique s'inverse, particulièrement à FAVERGES.

Les communes situées sur les hauteurs, quant à elles, continuent de perdre de la population.

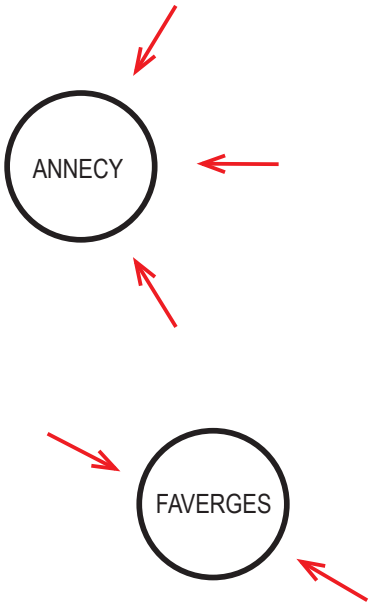

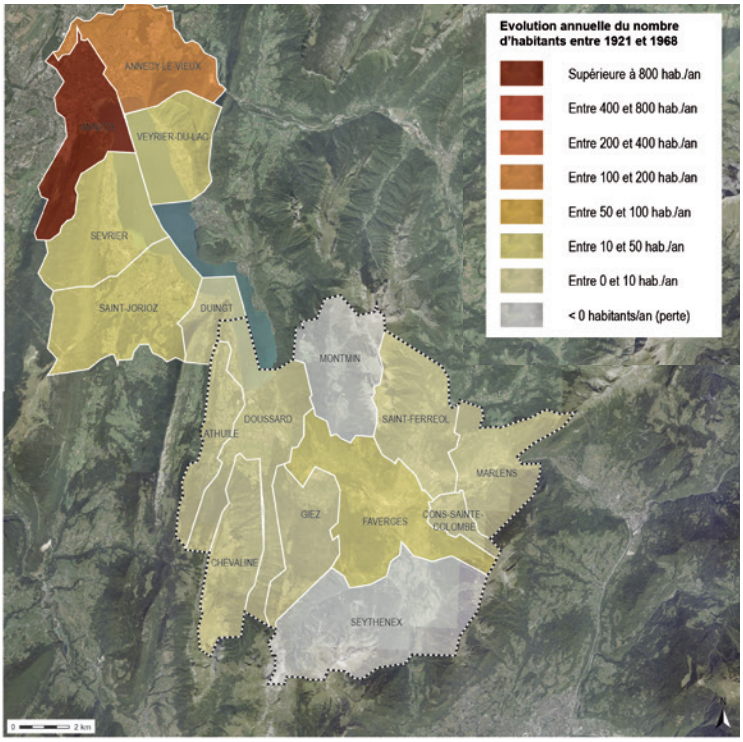

Source : RP 2009, INSEE

ANNÉES 1920 : UN RETOUR A FAVERGES

La tendance enregistrée à l'échelle intercommunale est similaire à celle connue à Faverges.

La reprise de la croissance démographique relevée après 1911 corrèle avec l'installation d'une filiale de la maison suisse «Staübli frères» en 1909 et celle des ateliers parisiens Simon Tissot Dupont en 1924.

L'évolution de la population à l'échelle de l'intercommunalité -Source: RP 2009, INSEE

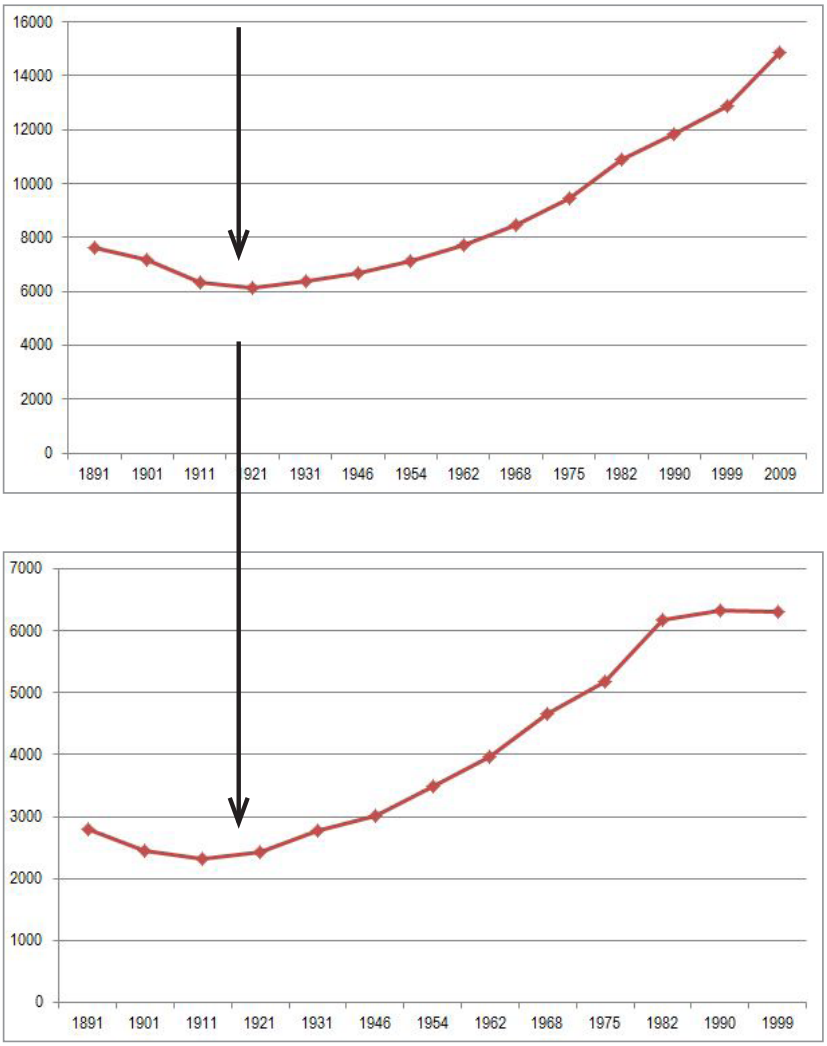

L'évolution de la population à Faverges *Source: RP 2009, INSEE*



- Le site de l'entreprise Staübli à Faverges -

2.1.2. Des années 1970 aux années 2000

UN REGAIN DÉMOGRAPHIQUE DANS LES ANNÉES 70-80

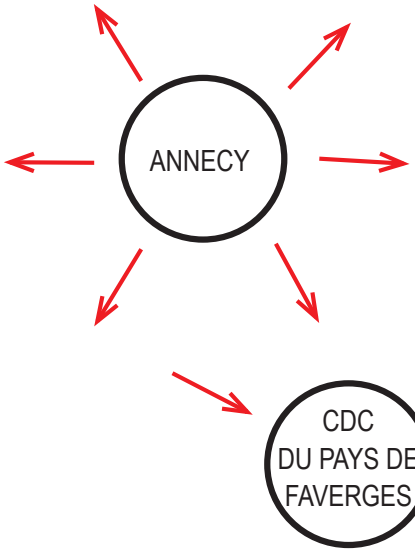

Dans les années 70-80, un inversement des mouvements migratoires au sein de l'aire urbaine est observée. Annecy enregistre plus de départs que d'arrivées alors que la croissance des communes proches se poursuit.

Le réinvestissement des espaces ruraux est la première phase de périurbanisation autour d'Annecy.

Les communes de DOUSSARD et LATHUILE enregistrent les plus fortes croissances entre 1968 et 1990 (respectivement, +67% et +104%).

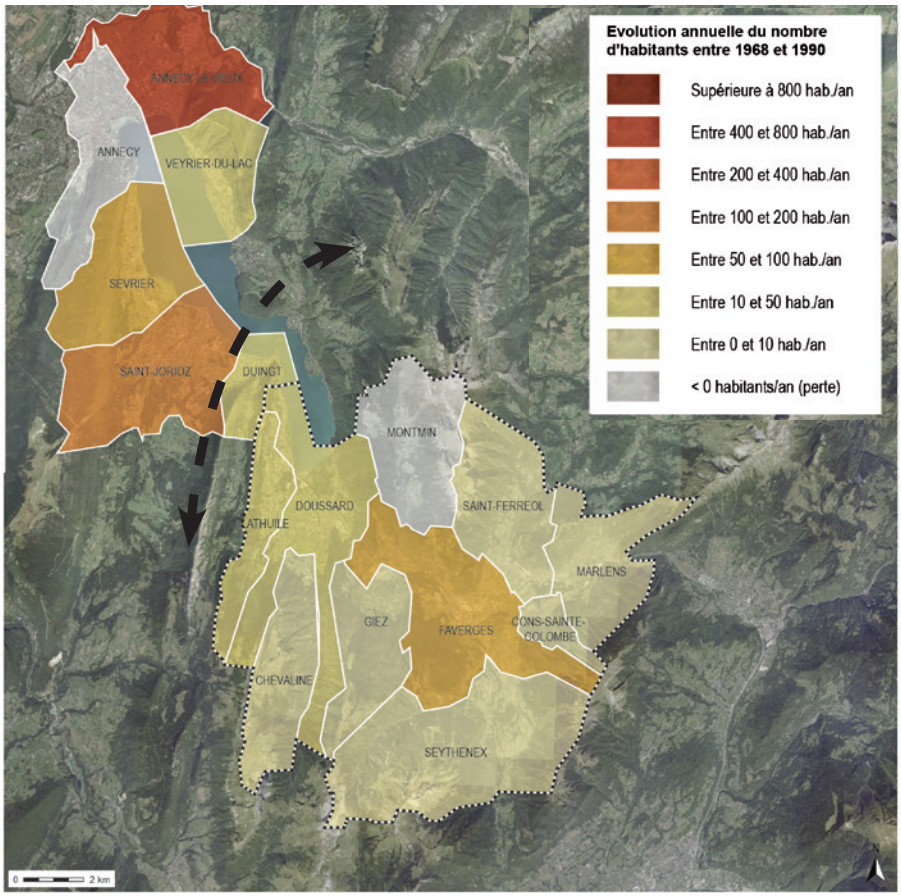

Source : RP 2009, INSEE

IMPACT DU REGAIN DÉMOGRAPHIQUE SUR LE PARC DE LOGEMENT

L'évolution du parc de logements est en adéquation avec la croissance démographique observée : le nombre de logements ne cesse de progresser, passant de 3129 à 5258 entre 1968 et 1990, soit une augmentation de 2129 logements.

Cette croissance est notamment due à l'augmentation du nombre de logements à FAVERGES ; la commune enregistre une hausse de 997 logements durant cette période.

Cette hausse est liée à la réalisation de grandes opérations de logements comme la construction de 60 pavillons, les «Grandes Pièces» en 1976.

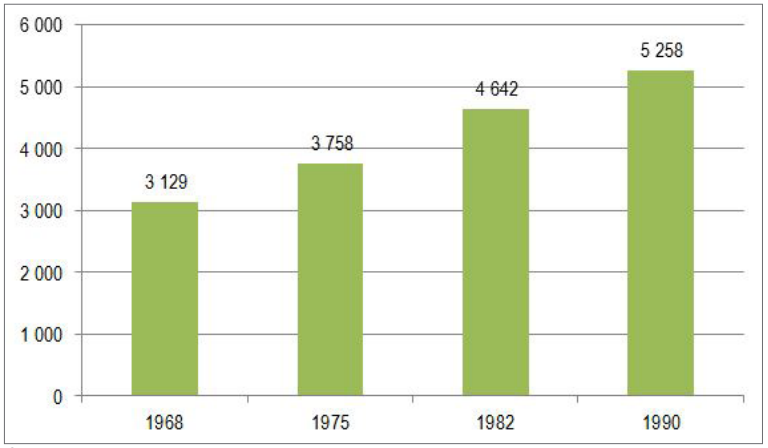

Évolution du nombre de logements à l'échelle de la CdC entre 1968 et 1990

LATHUILE enregistre la plus forte progression durant la période 1968-1990 (+108%) ; le nombre de logements a plus que doublé, passant de 171 à 355.

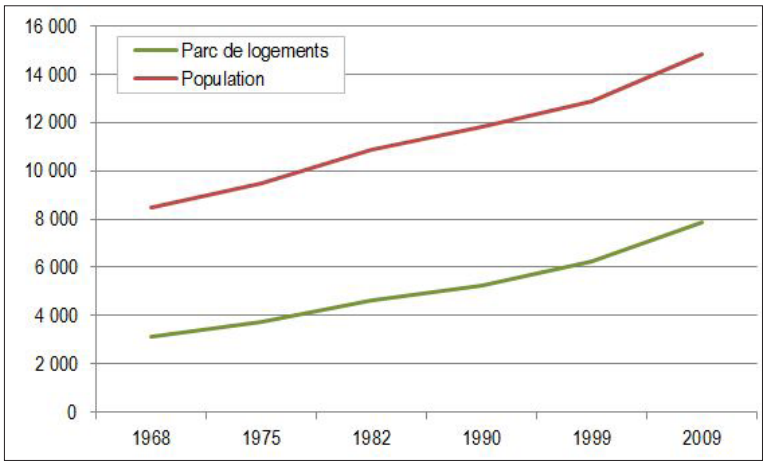

Évolution du nombre de logements et de la population à l'échelle de la CdC entre 1968 et 1990



Opération sur un monde collectif à FAVERGES

IMPACT SUR LE PARC DE RÉSIDENCES SECONDAIRES

1968	1975	1982	1990	1999	2009
400	436	625	808	803	974

Évolution du nombre de résidences secondaires à l'échelle des Sources du Lac d'Annecy
Source: RP2009, INSEE

Le parc de résidences secondaires s'est développé dans les années 1970-1980

Entre 1975 et 1990, la progression du nombre de résidences secondaires a été plus importante que celle du nombre de résidences principales (+85% contre +40%). Entre 1975 et 1990, le nombre de résidences secondaires est passé de 436 à 808, soit une augmentation de 372 de résidences secondaires.

Entre 1968 et 1990, à SEYTHENEX : parmi les 145 logements créés, 79 étaient des résidences secondaires, soit plus de la moitié.
La même observation est constatée à MONTMIN (33 résidences secondaires pour 59 logements créés).

L'établissement de ces résidences est basé sur l'intérêt de la montagne (cadre, développement des activités touristiques...) (station de la Sambuy en 1960 à Seythenex).

Les plus fortes progressions en nombre durant la période 1968-1990 sont enregistrées à FAVERGES (+91), SEYTHENEX (+79) et DOUSSARD (+74).



Source: www.lasambuy.com



Office du tourisme de Montmin -

LES ANNÉES 1990 : UNE CROISSANCE QUI SE POURSUIT SAUF A FAVERGES

Dans les années 1990, les communes les plus proches d'Annecy (Doussard et Lathuile) poursuivent leur développement tandis que Faverges enregistre une baisse de son nombre d'habitants.

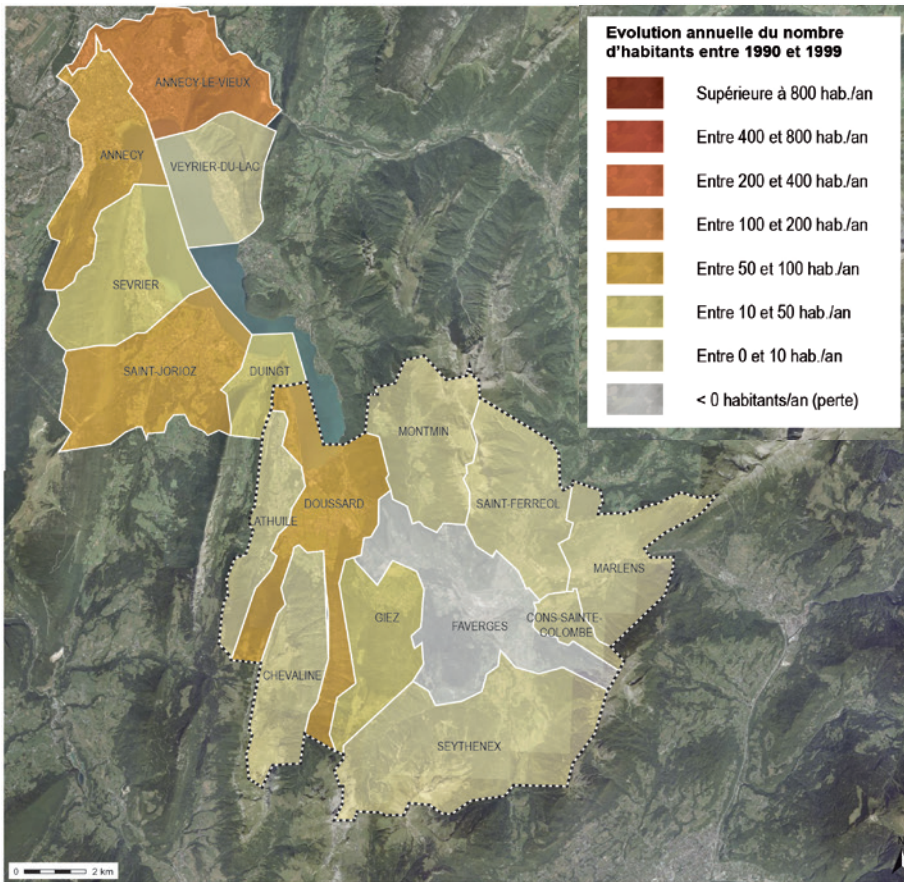

Source : RP 2009, INSEE

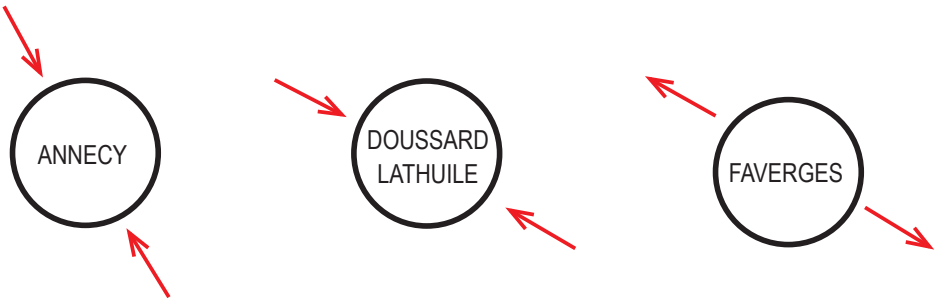

UNE ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENT EN ADÉQUATION AVEC L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Le parc de logement progresse entre 1990 et 1999; le nombre de logements passe de 5258 à 6231, soit une augmentation de 973 (la plus forte hausse depuis 1968 après celle de 1999 et 2009).

Les plus fortes progressions sont enregistrées à DOUSSARD (+47,3%, soit +452 logements) et à GIEZ (+35,1%, soit +54 logements)

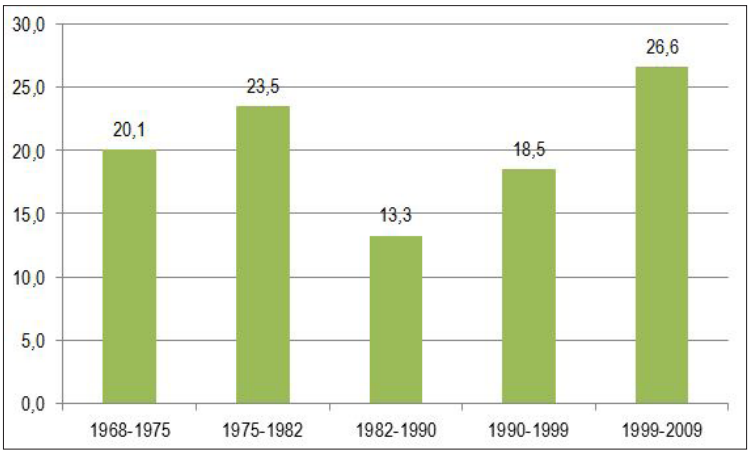

Progression du parc de logement en % à l'échelle de la CdC

Source: RP2009, INSEE

Les progressions les moins fortes sont observées dans les communes où les progressions de populations ont été les plus faibles :

FAVERGES (10,3%) - Perte de population (-29 hab.)

LATHUILE (9,0%) - +9,1% d'hab.

et SAINT-FERREOL (9,5%) - +5,4% d'hab.



Opération à Giez

Malgré une perte de population entre 1990 et 1999, FAVERGES a construit 262 logements durant cette période : un besoin de logements pour maintenir la population qui s'explique par le phénomène de desserrement.

2.1.3. Ces dix dernières années : une croissance qui se poursuit

Ces dix dernières années ; toutes les communes des Sources du Lac d'Annecy enregistrent une hausse de leur nombre d'habitants. Les communes autour d'Annecy se développent au détriment de cette dernière.

Toujours une influence d'Annecy plus marquée à DOUSSARD et LATHUILE s'observe alors.

** Entre 2007 et 2012, la population de l'intercommunalité continue de croître. Cette hausse se fait principalement au bénéfice de la commune de Faverges qui gagne sur cette période 408 habitants.*

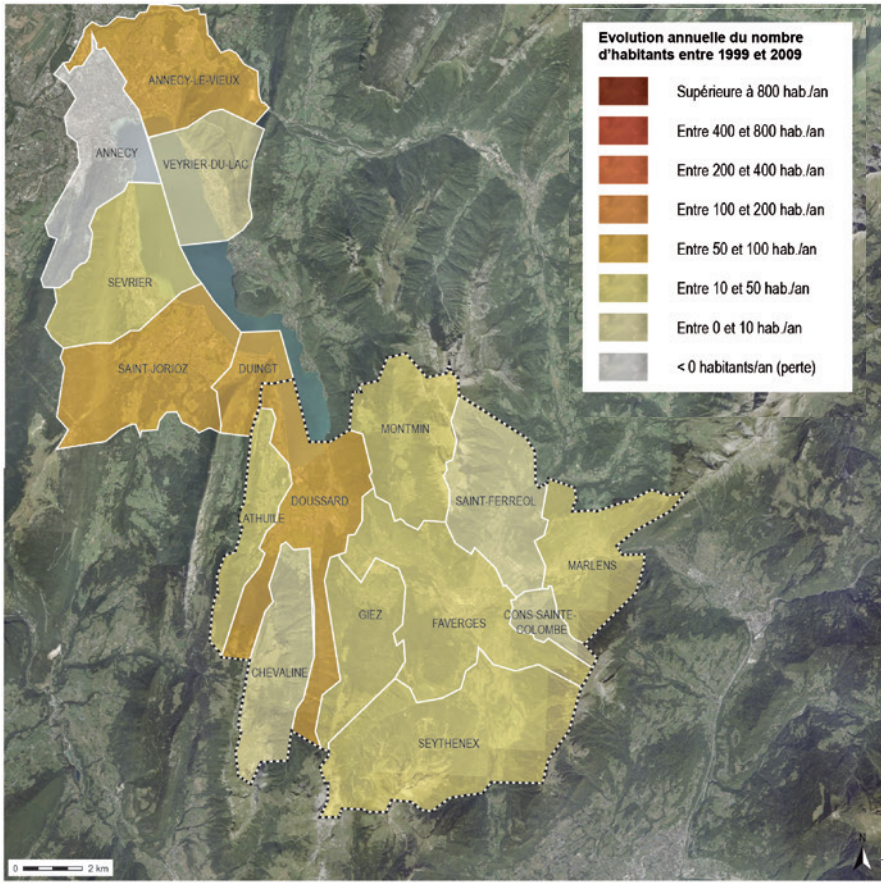

Source : RP 2009, INSEE

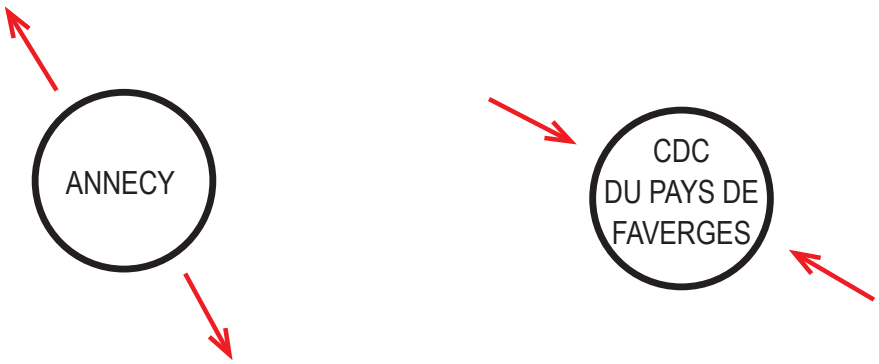

DYNAMIQUES SUR L'ENSEMBLE DE LA CDC

Une croissance démographique constante avec :

- +6382 habitants entre 1968 et 2009
- +1973 habitants entre 1999 et 2009

En 2009, la Communauté de Communes compte 14 860 habitants.

Cette croissance démographique résulte d'un solde naturel et d'un solde migratoire positifs.

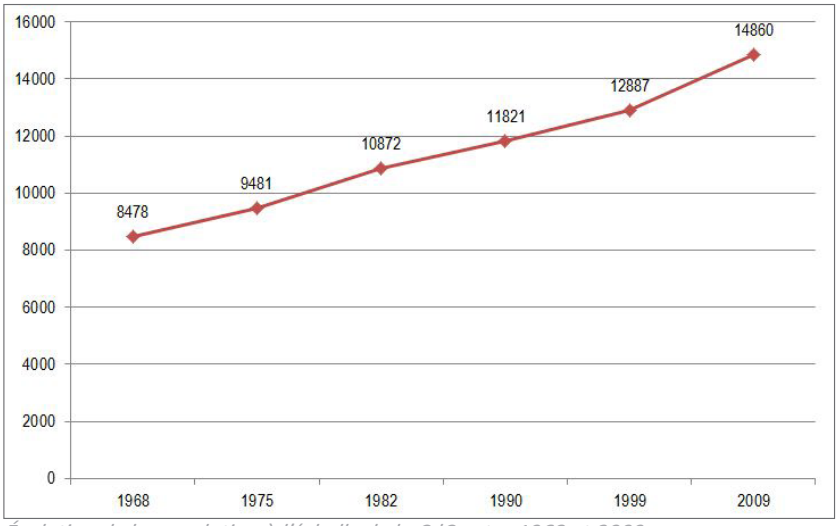

Évolution de la population à l'échelle de la CdC entre 1968 et 2009 -

Source: RP 2009, INSEE

Le solde migratoire est semblable à celui des intercommunalités de la Rive gauche du lac d'Annecy (+0,9%) et de la Tournette (+0,8%).

Ces résultats témoignent de l'attractivité du territoire avec notamment l'accueil de jeunes ménages sur l'intercommunalité.

** Entre 2007 et 2012, la croissance démographique s'explique encore par un solde migratoire et naturel positifs. La croissance est cependant légèrement moins importante que sur la période 1999-2009 avec un solde naturel (+0,3%) et un solde migratoire (+0,7), plus faibles.*

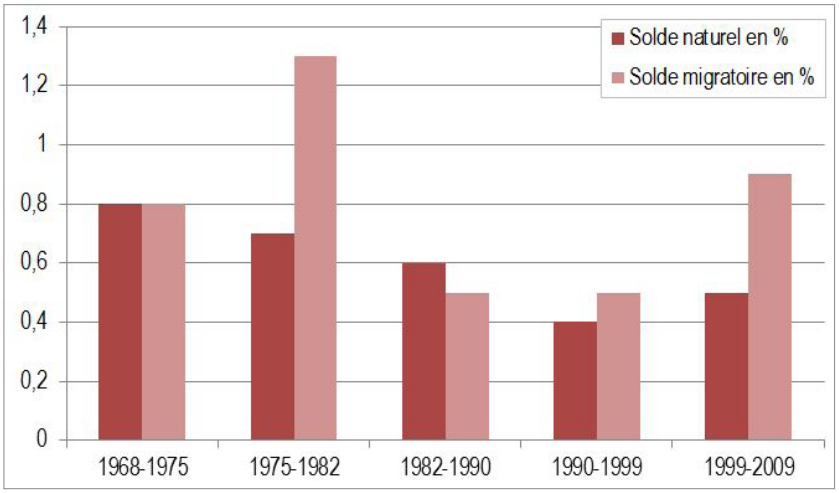

Évolution des soldes à l'échelle de la CdC entre 1968 et 2009 -

Source: RP 2009, INSEE

Le solde migratoire : c'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Le solde naturel : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Entre 1999 et 2009, les intercommunalités périphériques de l'agglomération d'Annecy ont connu une croissance démographique largement supérieure à celle de la ville-centre.

La ville d'Annecy a connu une baisse de son nombre d'habitants. Ce phénomène caractéristique des villes-centres, est dû au vieillissement de la population et à leurs difficultés à attirer des familles.

La situation de la Communauté de Communes est semblable à celles de la Communauté de Communes Rive gauche du Lac d'Annecy et de la Communauté de Communes de la vallée de Thones

Taux de croissance démographique 1999-2009 sur les territoires de la C2A et les territoires limitrophes

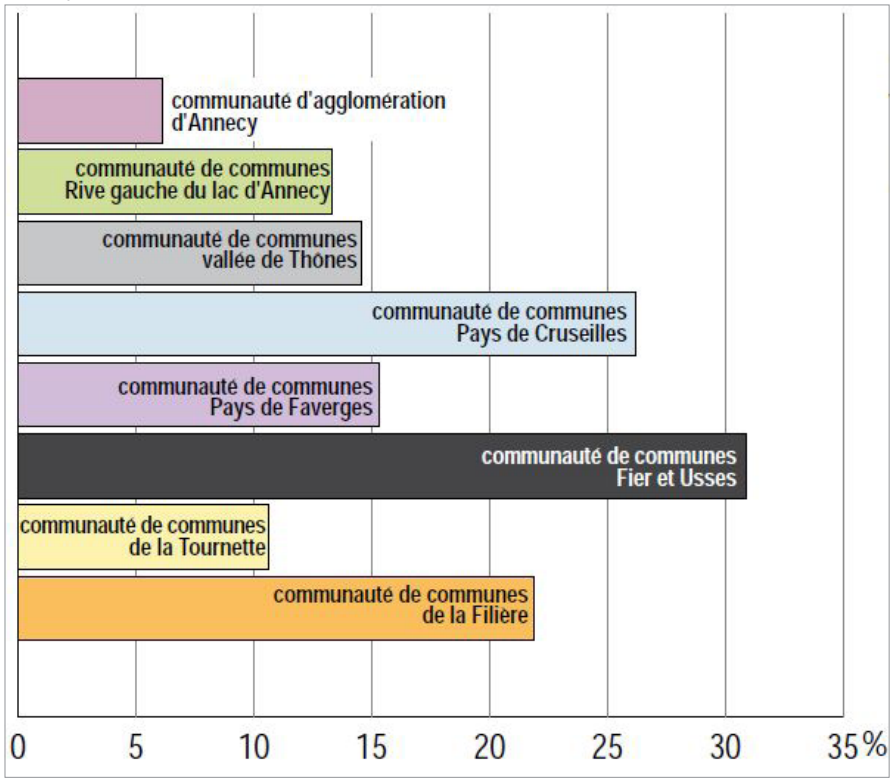

Source: La situation du logement en Haute-Savoie, Nov. 2012, DDT

DES CROISSANCES DÉMOGRAPHIQUES DIFFÉRENTES SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

En nombre d'habitants, les communes présentant les plus fortes croissances sont les communes les plus proches d'Annecy et bordant la RD 1508 ; DOUSSARD (+693 hab.), LATHUILE (+231 hab.) et FAVERGES (+352 hab.)

La commune historiquement structurante de la Communauté de Communes (FAVERGES) gagne moins d'habitants que DOUSSARD.

Chevaline garde une population relativement stable depuis 1999.

** Entre 2007 et 2012, FAVERGES est la commune ayant gagné le plus d'habitants (+408 hab), viennent ensuite DOUSSARD (+226 hab), MARLENS (+79 hab) et LATHUILE (+56 hab).*

Variation de la population en nombre d'habitants entre 1999 et 2009

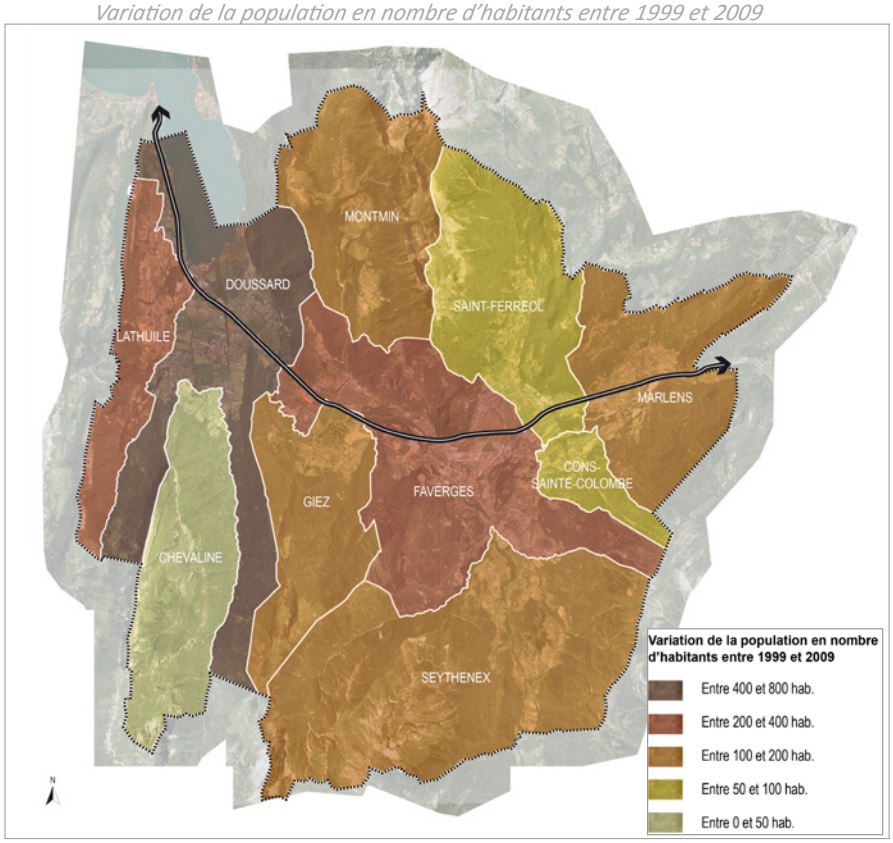

Source: RP 2009, INSEE

Deux communes ont connu des croissances importantes au cours de la dernière décennie : DOUSSARD (+693 hab.) et LATHUILE (+231 hab.)

Une reprise démographique du pôle historique structurant (FAVERGES) est enregistrée en 1999 et 2009 avec un taux de variation annuel de + 0,5 %. Après une baisse de population entre 1990 et 1999 (-29 hab.), la courbe démographique s'inverse avec une augmentation de 352 habitants entre 1999 et 2009.

L'analyse révèle des croissances démographiques plus fortes entre 1999 et 2009 : MONTMIN a augmenté d'1/3 son nombre d'habitants, ce dernier est passé de 192 à 323.

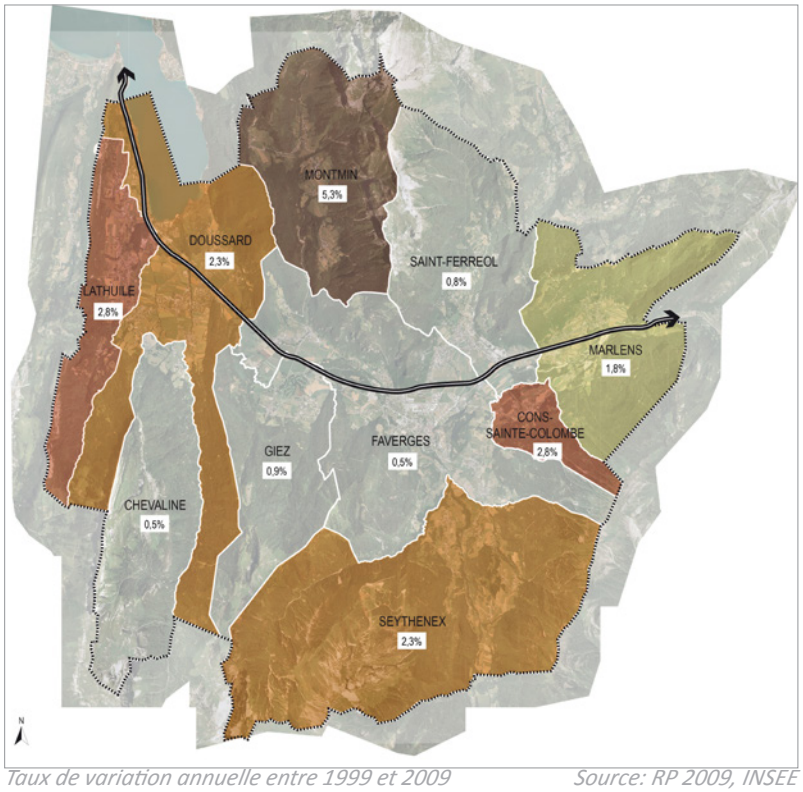

Taux de variation annuelle entre 1999 et 2009 *Source: RP 2009, INSEE*

Taux de variation annuelle du au solde naturel *Source: RP 2009, INSEE*

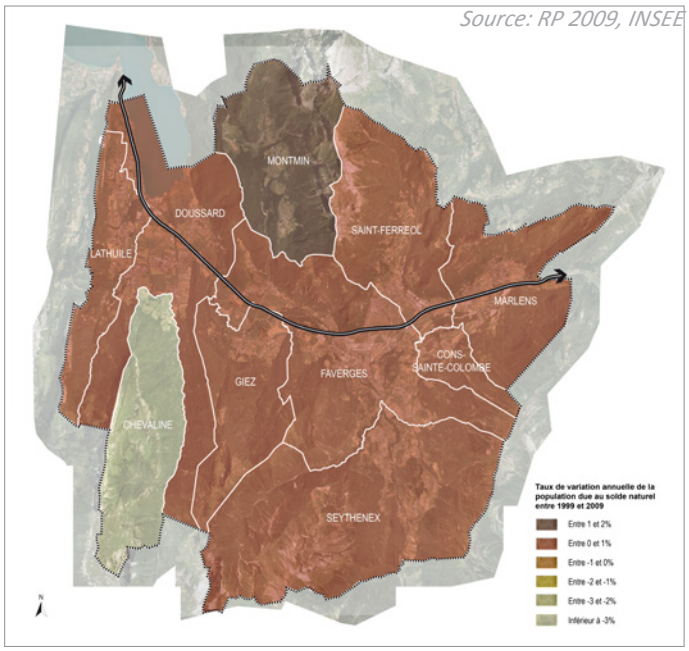

Un solde naturel compris entre 0,4 et 0,9% sur la plupart des communes et relativement stable depuis 1990 qui témoigne de l'accueil de jeunes ménages.

Le solde naturel est très faible à CHEVALINE (-4,2%), en partie expliqué par la présence d'une maison de retraite. En revanche il est élevé à MONTMIN (1,9%).

** Entre 2007 et 2012, le solde naturel des communes varie majoritairement entre 0,2% et 0,8%. MONTMIN présente toujours un taux élevé (1,7%) tandis que celui de CHEVALINE reste négatif (-6%).*

Taux de variation annuelle du au solde migratoire *Source: RP 2009, INSEE*

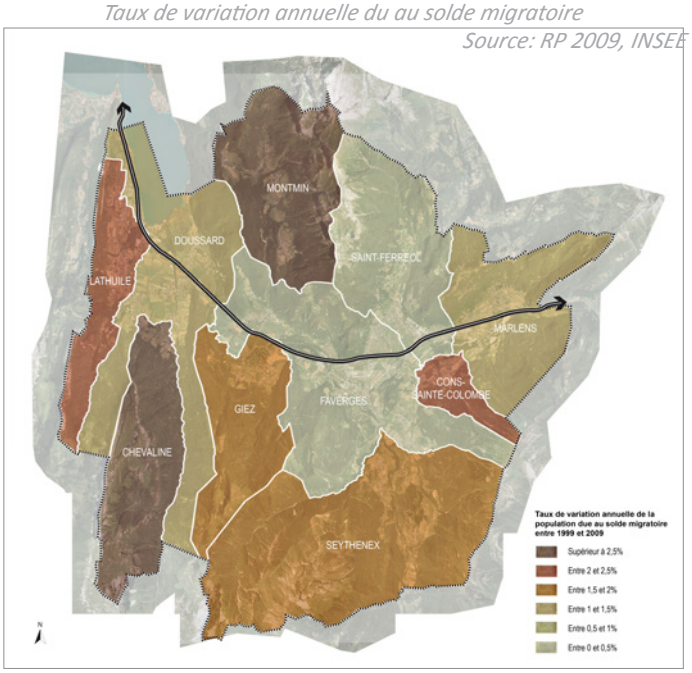

Le solde migratoire est plus élevé à CHEVALINE (4,8%), cela compense le solde naturel très faible.

Le solde migratoire à MONTMIN (3,4%) s'ajoute au solde naturel élevé et impliquant une forte croissance.

Les soldes migratoires les plus faibles sont enregistrés à FAVERGES (0,2%) et SAINT-FERREOL (0,4%).

** Entre 2007 et 2012, des soldes migratoires négatifs sont observés à GIEZ (-2,2%), SAINT-FERRÉOL (-0,8%) et MONTMIN (-0,5%). CHEVALINE(5,8%), CONS-STE-COLOMBE (1,7%) ET MARLENS (1,6%) ont les taux les plus élevés.*

RÉPARTITION DE LA POPULATION EN 2009

En 2009, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy compte 14 860 habitants.

Les communes les plus peuplées sont principalement situées le long de l'axe structurant

Un pôle DOUSSARD-LATHUILE se distingue reflétant l'influence de la proximité de la ville d'Annecy.

Les communes les moins peuplées sont les plus éloignées de l'axe de la RD 1008.

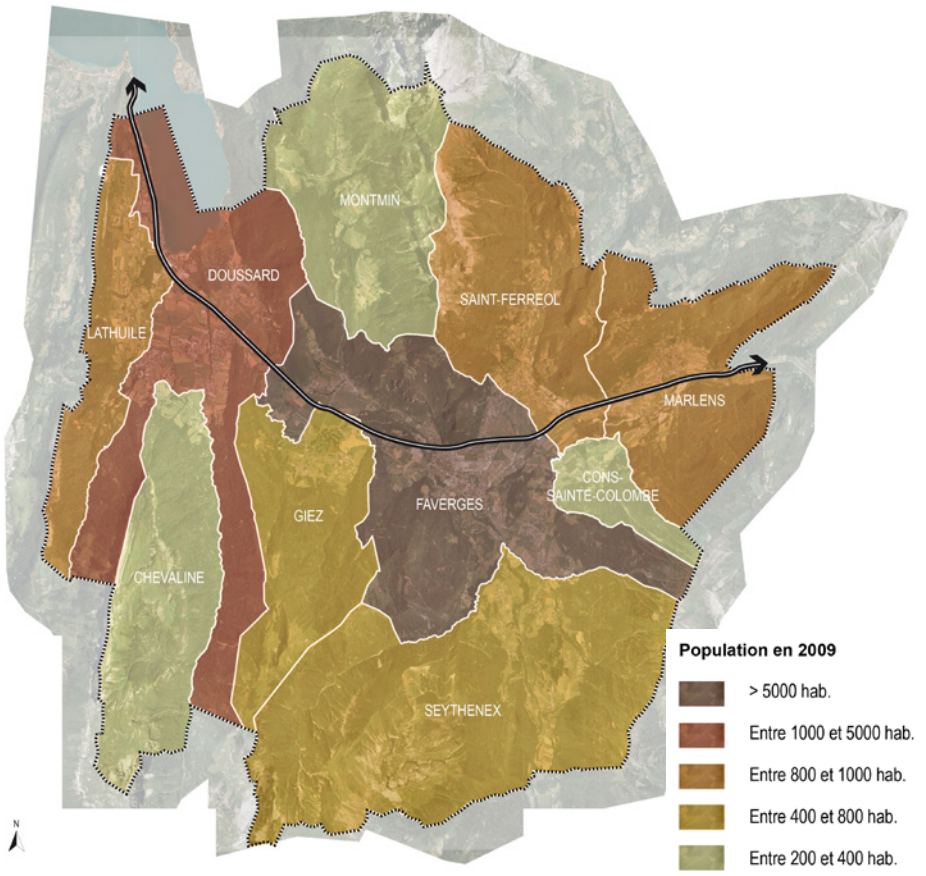

Répartition de la population en 2009

Source: RP 2009, INSEE

RAPPEL :

Avec 6657 habitants, FAVERGES est la commune la plus peuplée. Elle concentre près de la moitié de la population totale.

La population de DOUSSARD ajoutée à celle de FAVERGES représente les 2/3 de la population totale.

La commune la moins peuplée du territoire est la CHEVALINE avec 207 habitants.

** Ces deux répartitions de la population au sein de la Communauté de Communes sont toujours valables en 2012. A cette date la communauté de communes compte 15 295 habitants dont 6 970 habitants à Faverges et 3 573 habitants à Doussard.*

COMMUNE DE MOINS DE 500 HAB.
Chevaline
Montmin
Cons-Sainte-Colombe
ENTRE 500 et 1000 HAB.
Giez
Seythenex
Marlens
Saint-Ferreol
Lathuile
COMMUNE DE PLUS DE 1000 HAB.
Doussard
Faverges

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ASSOCIÉE A UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

La plus forte augmentation du nombre de logements a été enregistrée entre 1999 et 2009 (+1658 logements), période pendant laquelle le territoire a accueilli son plus grand nombre d'habitants (+1973 hab.).

	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Ensemble	3129	3758	4642	5258	6231	7889
Résidences principales	2519	2960	3627	4172	5046	6266
Résidences secondaires et logements occasionnels	400	436	625	808	803	974
Logements vacants	210	362	390	278	382	650

Évolution du parc de logements à l'échelle de la CdC *Source: RP 2009, INSEE*

Le nombre de résidences principales est en croissance constante.

C'est dans les années 1970 que la plus forte augmentation du nombre de résidences secondaires est enregistrée : entre 1968 et 1982, leur nombre a plus que doublé, passant de 400 à 808. Cela reflète un intérêt aux grands paysages de montagne et la qualité de vie induite.

La proportion de logements vacants est en hausse depuis les années 1990.

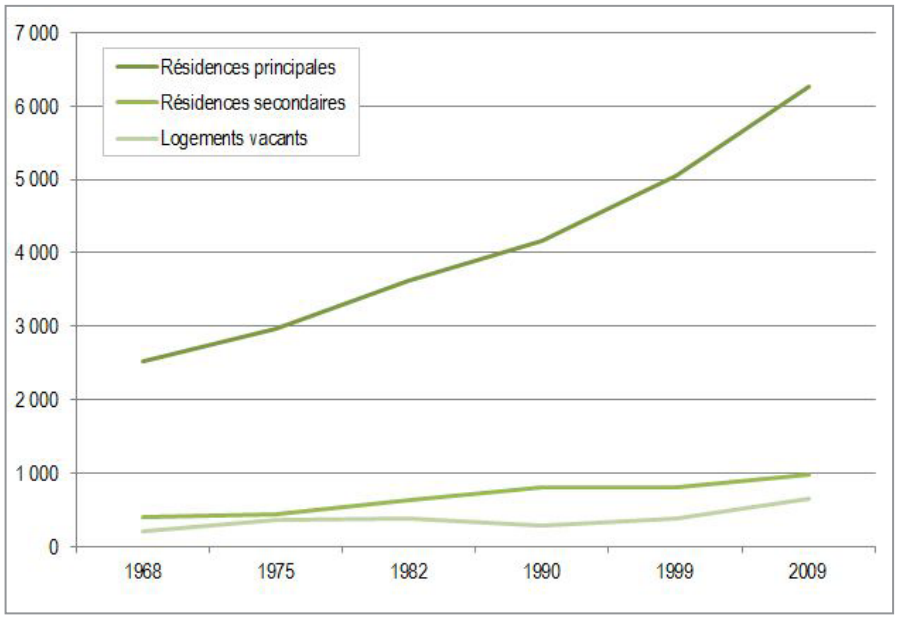

Évolution du parc de logements à l'échelle de la CdC *Source: RP 2009, INSEE*

** Le parc de logements continue de croître : en 2012, il est constitué de 8 386 logements dont 6 579 résidences principales, 1 156 résidences secondaires et 652 logements vacants.*

SYNTHÈSE

➔ Après une perte de population à la fin du 19ème siècle au profit de la ville d'Annecy, la Communauté de Communes connaît un regain démographique grâce à l'implantation de grandes entreprises à FAVERGES notamment, au début des années 1900.

Depuis les années 1970, la Communauté de Communes voit son nombre d'habitants croître, un développement qui s'appuie sur la présence d'un axe de circulation principal traversant le territoire d'Est en Ouest d'une part, et d'autre part, qui est lié à l'intérêt croissant pour la montagne. Le parc de logements augmente durant ces années 70-80 par la réalisation de grandes opérations notamment pour accueillir les nouveaux arrivants.

➔ Entre 1990 et 1999, toutes les communes enregistrent une croissance démographique à l'exception de la ville structurante, FAVERGES. Les communes les plus proches d'Annecy et ayant un accès direct sur la RD 1508 connaissent une forte croissance tant de leur population que de leur parc de logements.

La croissance s'est poursuivie durant la dernière décennie, FAVERGES regagne de la population. Les communes ayant connu des développements récents sont dans une phase d'expansion démographique. Sur la période 2007-2012, FAVERGES est la commune dont la population a connu la plus forte augmentation en nombre d'habitant.

Évolution prévisible du territoire

L'évolution démographique du territoire communale tend naturellement à favoriser le développement démographique des communes traversées par la RD 1508 et situées à proximité d'Annecy. Les populations de FAVERGES et DOUSSARD, les deux pôles de l'intercommunalité, vont probablement continuer de croître.

2.2. LES PROCESSUS QUI EXPLIQUENT CES ÉVOLUTIONS

2.2.1. Une diminution de la taille des ménages

Baisse constante de la taille des ménages, passant de 3,3 en 1968 à 2,3 en 2009. Cette baisse est également observée aux échelles départementale et nationale et illustre le phénomène de desserrement de la population (vieillissement de la population, augmentation du nombre de ménages monoparentaux...).

L'évolution de la taille des ménages à l'échelle de la CdC

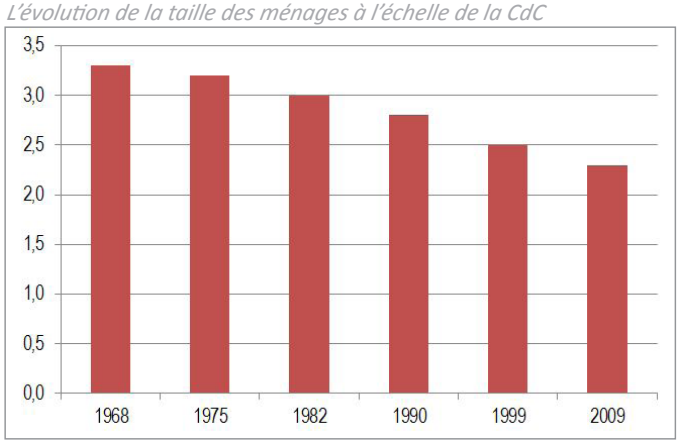

Source: RP 2009, INSEE

Analyse comparée de l'évolution de la taille des ménages

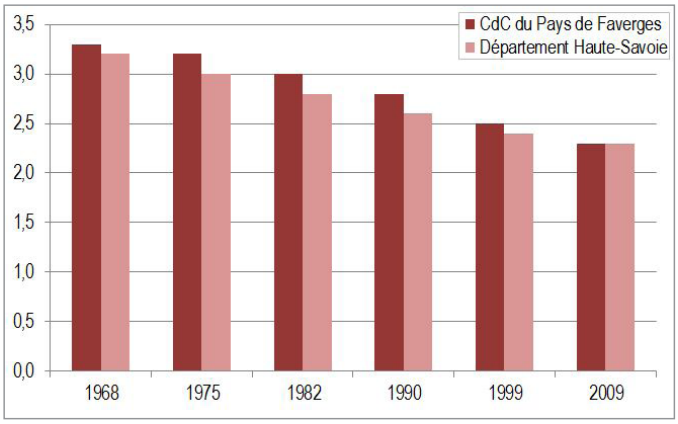

Source: RP 2009, INSEE

Le territoire intercommunal connaît un phénomène de décohabitation. La diminution de la taille des ménages implique de nouveaux besoins, notamment en termes de logements ; une plus forte demande en petits logements.

La taille des ménages est relativement similaire sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes, à l'exception de Cons-Sainte-Colombe.

Les communes les plus grandes, Doussard et Faverges présentent un nombre de personnes par ménage plus faible : 2,3.

En règle générale, les communes les plus importantes présentent des ménages plus petits, liés à la structure de leur parc de logement (davantage de petits logements) et au vieillissement de la population.

** La taille moyenne des ménages est restée stable entre 2009 et 2012 avec 2,3 personnes par ménage en moyenne.*

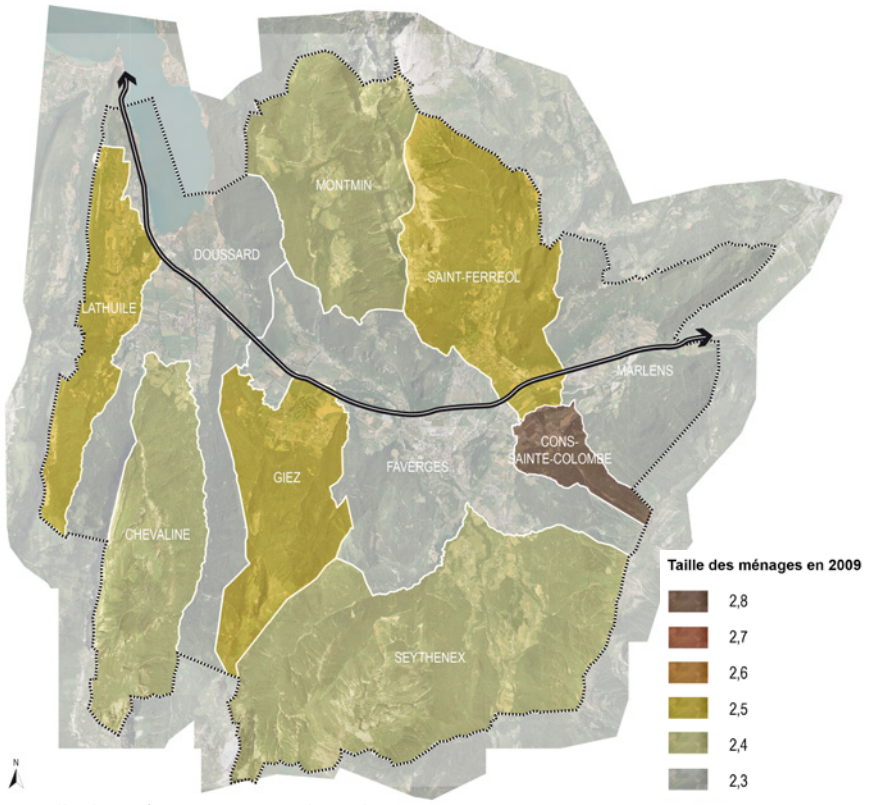

La taille des ménages en 2009 dans chaque commune

Source: RP 2009, INSEE

2.2.2. Le vieillissement de la population

Évolution de la population par classe d'âge entre 1999 et 2009

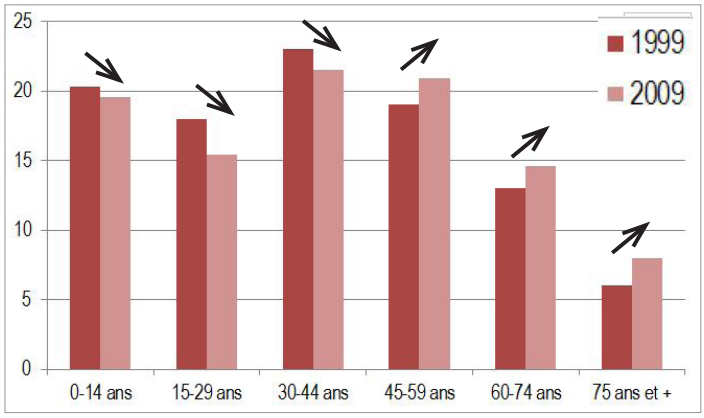

Source: RP 2009, INSEE

Répartition de la population selon l'âge

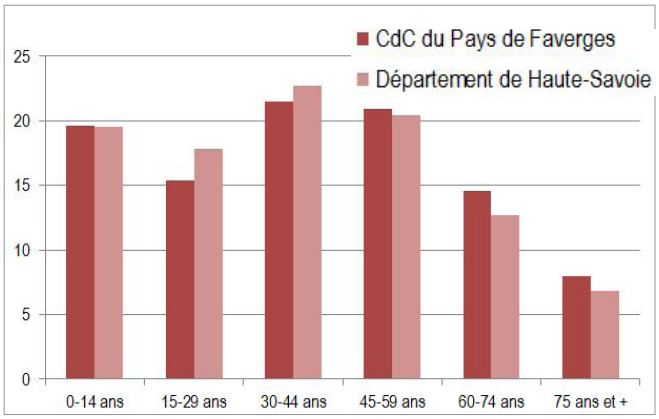

Source: RP 2009, INSEE

A l'échelle de la Communauté de Communes, les catégories des 45-59 ans, 60-74 ans et des 75 ans et plus ont vu leur population augmenter tandis que celle des 0-14ans, 15-29 ans et 30-44 ans ont diminué entre 1999 et 2009. Cependant, la proportion des personnes âgées de moins de 45 ans (56,5%) reste supérieure à celle des plus de 45 ans (43,5%).

La répartition de la population par tranches d'âges est similaire à celle observée à l'échelle départementale.

**Entre 2007 et 2012, le vieillissement de la population se poursuit : la part des 0-14 ans reste stable avec 19,6% de la population tandis que la part des plus de 60 ans passe de 22,3% à 25,7%.*

La part des plus de 60 ans augmente dans toutes les communes entre 1999 et 2009.

Les progressions les plus fortes enregistrées à :

- CONS-SAINTE-COLOMBE (leur nombre est passé de 36 à 65), soit +80,6%
- GIEZ (72 à 127)
- MONTMIN (33 à 56)

C'est à CHEVALINE que la part des plus de 60 ans est la plus importante : 40,3%. Ce chiffre est en adéquation avec la proportion de retraités observée.

**La part des plus de 60 ans continue d'augmenter entre 2007 et 2012. Les plus fortes augmentations sont observées à Montmin (+53%), à Cons-Sainte-Colombe (+39%) et à Lathuile (+38%).*

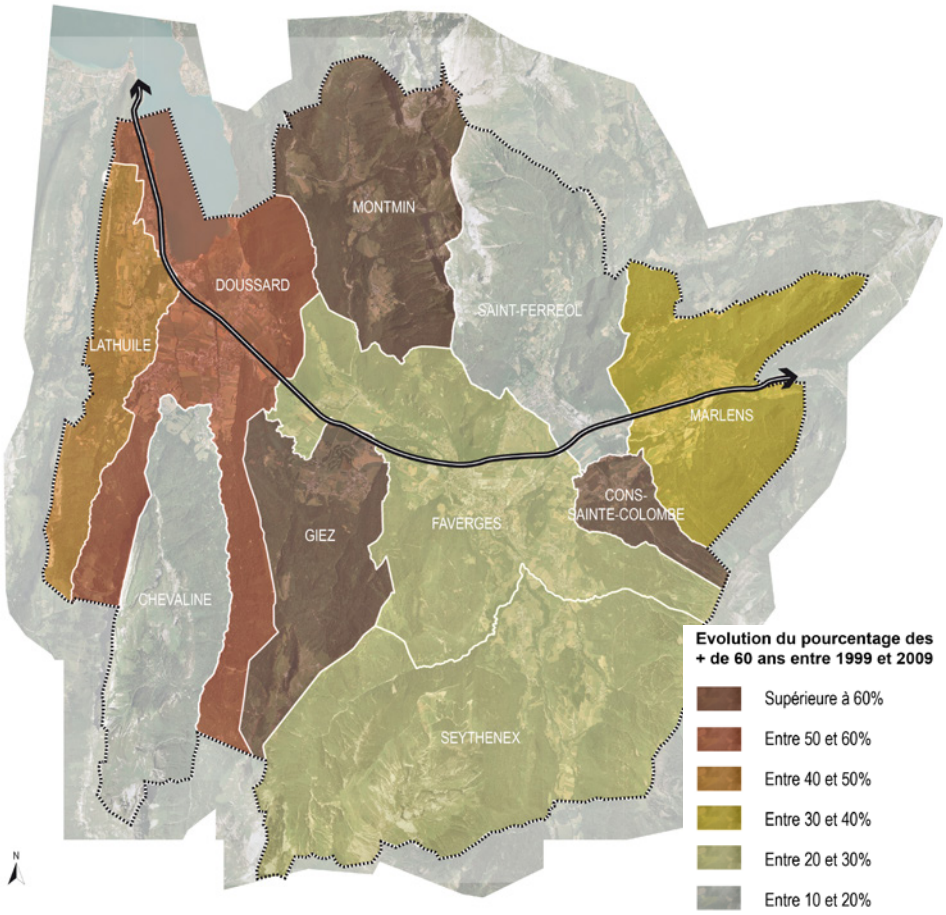

Évolution du nombre de plus de 60 ans entre 1999 et 2009

Source: RP 2009, INSEE

2.2.3. Population, taille des ménages et périodes de construction

17,3% des résidences principales ont été construites avant 1915. Elles correspondent au bâti ancien des bourgs et des hameaux. Les plus fortes proportions de ces résidences construites avant 1915 sont enregistrées à GIEZ (32,4%), SEYTHENEX (32,4%) et MONTMIN (30,5%), contre environ 14% à DOUSSARD et FAVERGES.

20,1 % du parc de résidences principales est relativement récent avec un rythme soutenu de la construction ces dix dernières années.

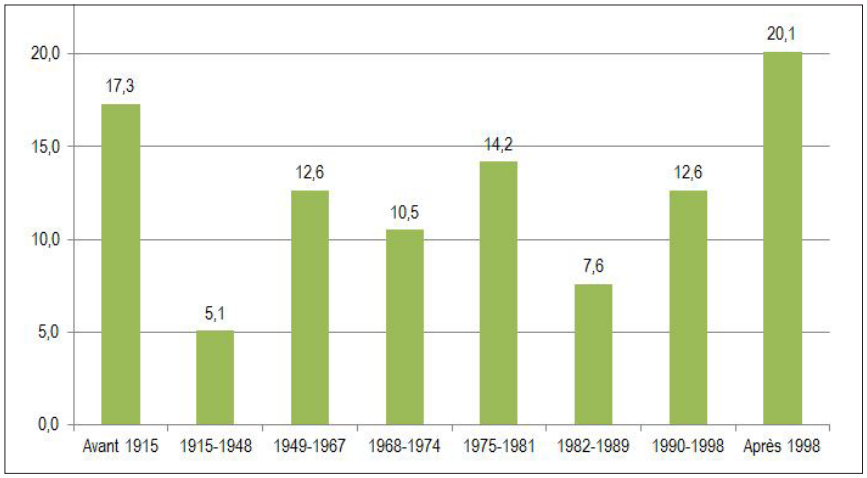

Ancienneté du parc de résidences principales *Source: FILOCOM, 2011*

Une grande partie du parc de résidences principales a été construit dans les années 70-80. La question de son devenir doit être posée (population de ce parc vieillissante, desserrement...).

L'analyse du «cycle de vie» d'une maison permet de comprendre les mécanismes d'évolution de la taille des ménages et leur influence sur l'évolution de la population.

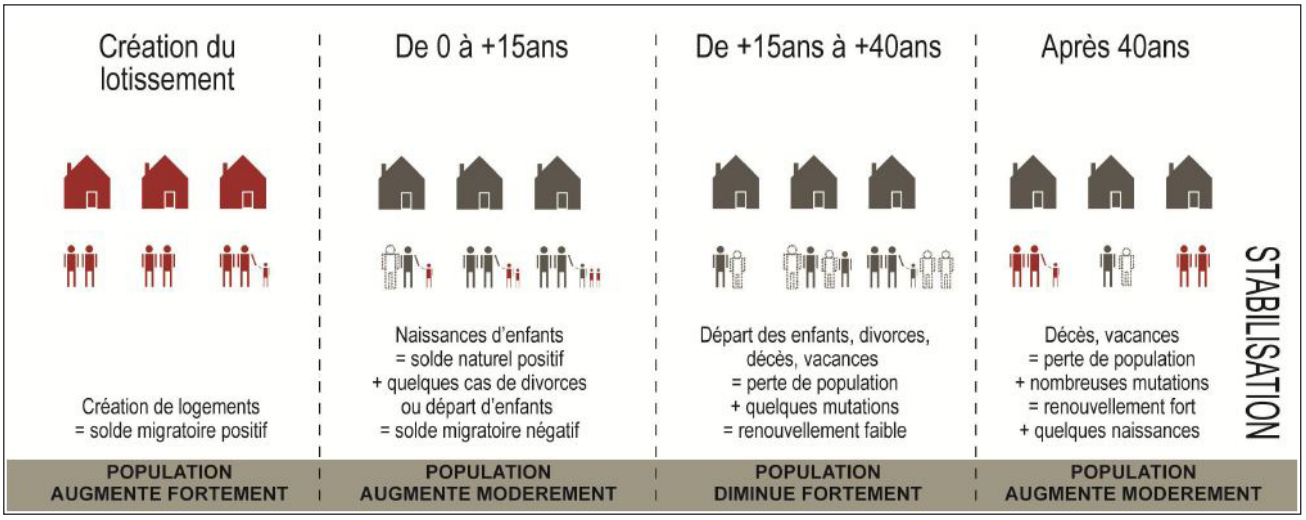

Lors de la création du lotissement, le territoire accueille une nouvelle population ; le nombre d'habitants augmente fortement.

Dans les quinze années qui suivent la création du lotissement, la population continue d'augmenter en raison des naissances d'enfants. Le solde naturel est généralement positif tandis que le solde migratoire tend à être négatif (départ des premiers enfants pour les études, quelques cas de divorces...).

Après les quinze premières années de vie du lotissement, la population diminue fortement ; les enfants quittent le domicile familial, la taille des ménages diminue (divorces, décès...). Durant cette période, le renouvellement est faible.

Le lotissement tend à regagner de la population seulement après 40 ans de vie, période durant laquelle la population se stabilise ; en raison des décès, le renouvellement est plus fort. Les maisons en vente peuvent être acheter par des jeunes ménages.

Ce schéma met en avant la nécessité de penser la création de logements associés à un phasage dans le temps afin de prendre en compte un «cycle de vie» des opérations étalé et décalé dans le temps pour un accueil de population également phasé dans le temps.

➔ A l'échelle de la Communauté de Communes, la population augmente et le territoire accroît son parc de logements par un rythme relativement soutenu de constructions neuves.
Cependant, le territoire connaît un vieillissement de sa population et une diminution de la taille des ménages, phénomènes également observés aux échelles départementale et nationale. Deux phénomènes à prendre en compte dans la création de logements afin de permettre l'accueil de nouveaux habitants. Il est a noter que le vieillissement de la population se poursuit sur la période 2007-2012.

➔ La diminution de la taille des ménages fait que le même nombre d'habitants occupe plus de logements
>> Une augmentation du parc de logements est donc nécessaire pour maintenir une même population

➔ A l'échelle familiale, ce phénomène provoque un accroissement de la demande de logements plus petits, en particulier les T3-T4 adaptés aux jeunes ménages et aux familles monoparentales. La réflexion peut être portée à un niveau architectural pour mieux correspondre aux besoins de chaque type de ménage : dans le cas de garde partagée par exemple, nécessité de chambres qui ne sont occupées que temporairement

➔ Le vieillissement de la population implique la gestion de nouveaux besoins en termes de logements, de déplacements et de services que le PLUI devra prendre en compte

Évolution prévisible du territoire

Le phénomène de décohabitation et de vieillissement de la population tend à se poursuivre. Le besoin en petits logements adaptés aux personnes âgées et aux petits ménages et le renouvellement de la population des logements construits dans les années 70/80 seront à prendre en compte.



3. LE DIAGNOSTIC HABITAT

3.1. LA STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS

3.1.1. Structure et évolution du parc de logements

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a connu une croissance continue de son parc de logements depuis 1968. En 50 ans, le territoire a multiplié par 2,5 sont parc de logements.

En 2009 parc a atteint le nombres de 7889 logements.

**Le parc compte en 2013, 8621 logements (source : Filocom).*

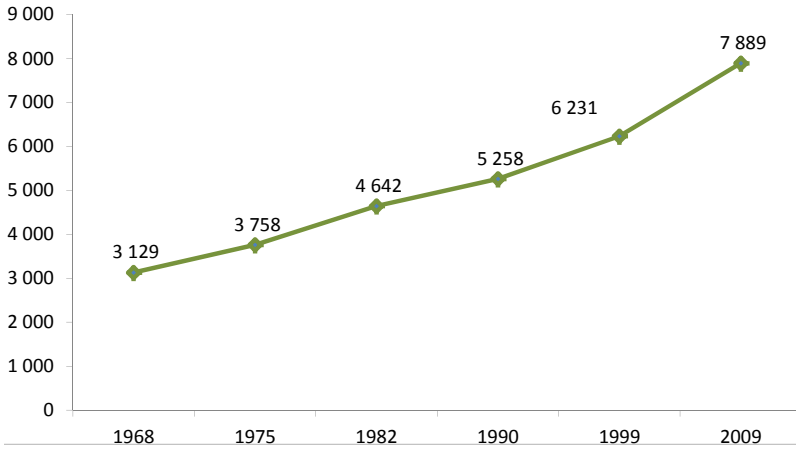

Evolution du nombre de logements sur les Sources du Lac d'Annecy
Source: RP 2009, INSEE

La répartition des logements sur le territoire est similaire à celle de la population ; les commune de FAVERGES ET DOUSSARD comptent à elle deux 5304 logements, soit 2/3 du parc total.

**En 2013, les communes de Faverges et de Doussard concentrent plus des 2/3 des logements de l'intercommunalité (5 858 logements).*

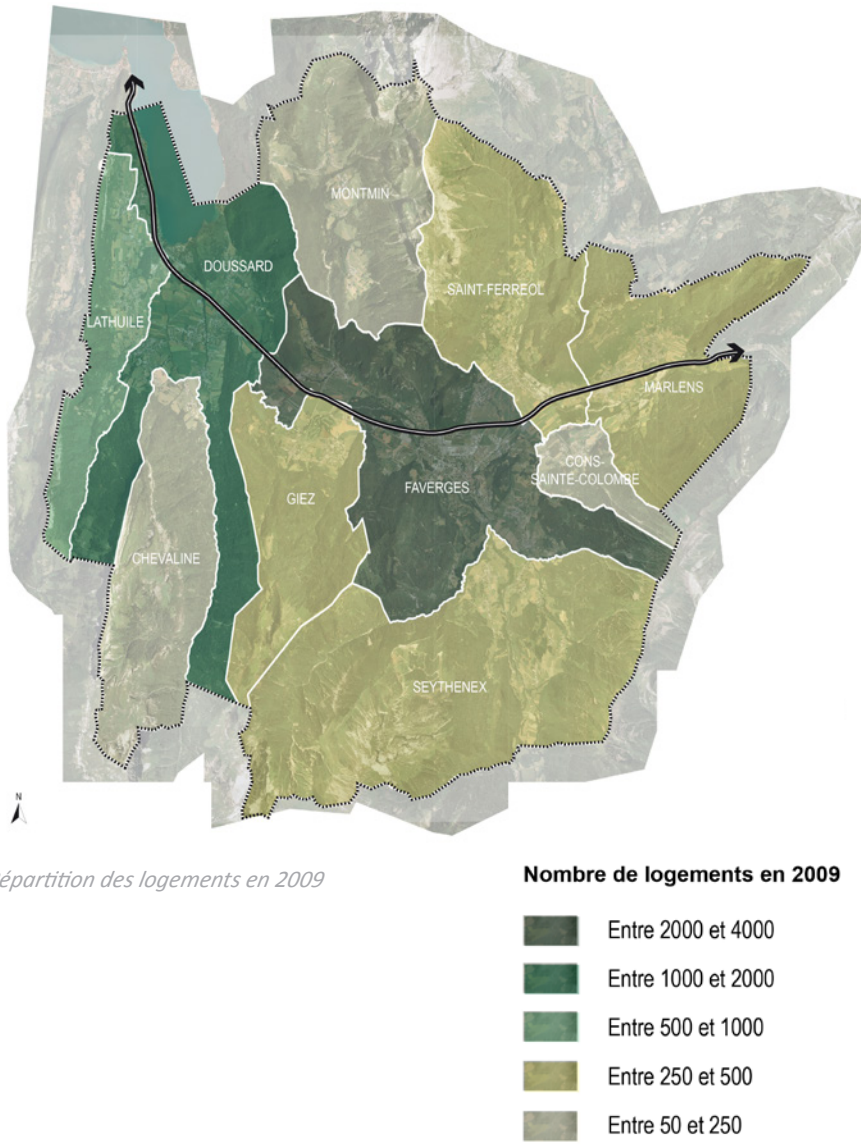

Répartition des logements en 2009

Source: RP 2009, INSEE

Les Sources du Lac d'Annecy observent une moyenne de 128 logements commencés par an.

La construction de logement a connu une progression importante en 2005, passant de 140 logements à 307 logements commencés.

Un net recul de la construction s'observe depuis 2009. Le nombre de logements commencés est le plus faible enregistré depuis 2001 est de 44 logements et concerne l'année 2012 (similaire au chiffre de 2009, 46 logements commencés).

La production sur les 12 dernières années n'est pas la même selon la taille de la commune ; 61,3% des logements ont été créés sur FAVERGES et DOUSSARD.

32,5% des logements produits l'ont été dans les communes dont la population est comprise entre 500 et 1000 habitants. Dans cette catégorie de communes plus de la moitié ont été construits à GIEZ et LATHUILE, respectivement 177 et 126 logements sur les 500 logements produits dans ces communes.

6,2% des logements on été produits dans les communes de moins de 500 habitants.

**En 2013, 50 logements ont été commencés tandis que 69 logements l'ont été en 2014 (source : Sitadel). Ces chiffres confirment la tendance observée depuis 2009.*

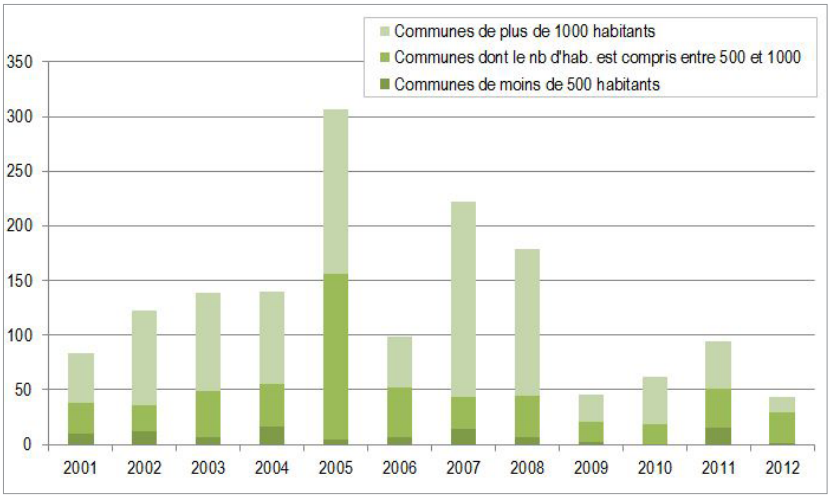

Évolution de la construction par année et localisation *Source: Sitadel 2012*

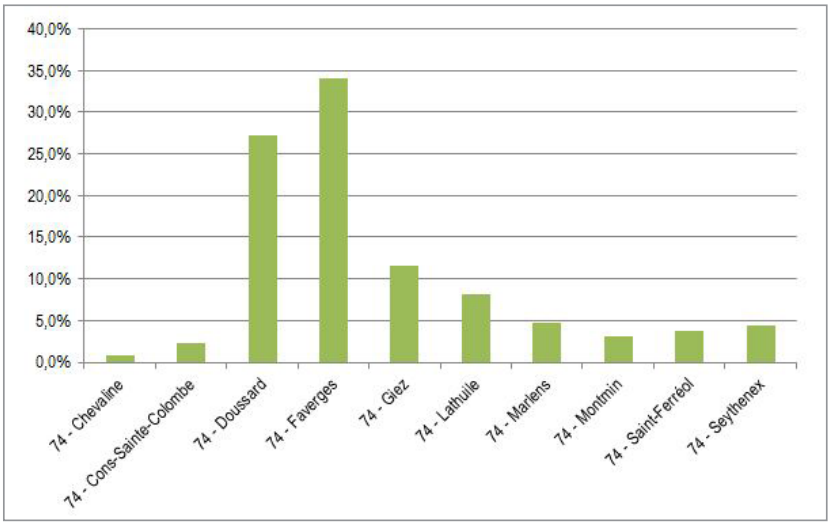

Répartition par commune de la construction neuve depuis 2001 - *Source: Sitadel 2012*



Doussard

Les communes proches de la RD 1508 vers Annecy sont celles qui ont construit le plus entre 2001 et 2012, dont les deux plus grandes communes de la Communauté de Communes :

La commune de FAVERGES a construit 524 logements, soit 44 lgts/an en moyenne. Cependant, en 2012, seules 5 constructions neuves ont été édifiées.

La commune de DOUSSARD a construit presque autant que FAVERGES, 420 logements, soit 35 lgts/an en moyenne.

En parallèle,
GIEZ : 177 lgts
LATHUILE : 126 lgts

Les autres communes ont construit en moyenne 4 à 5 logements. CHEVALINE est la commune qui a le moins construit : 13 logements en 12 ans.

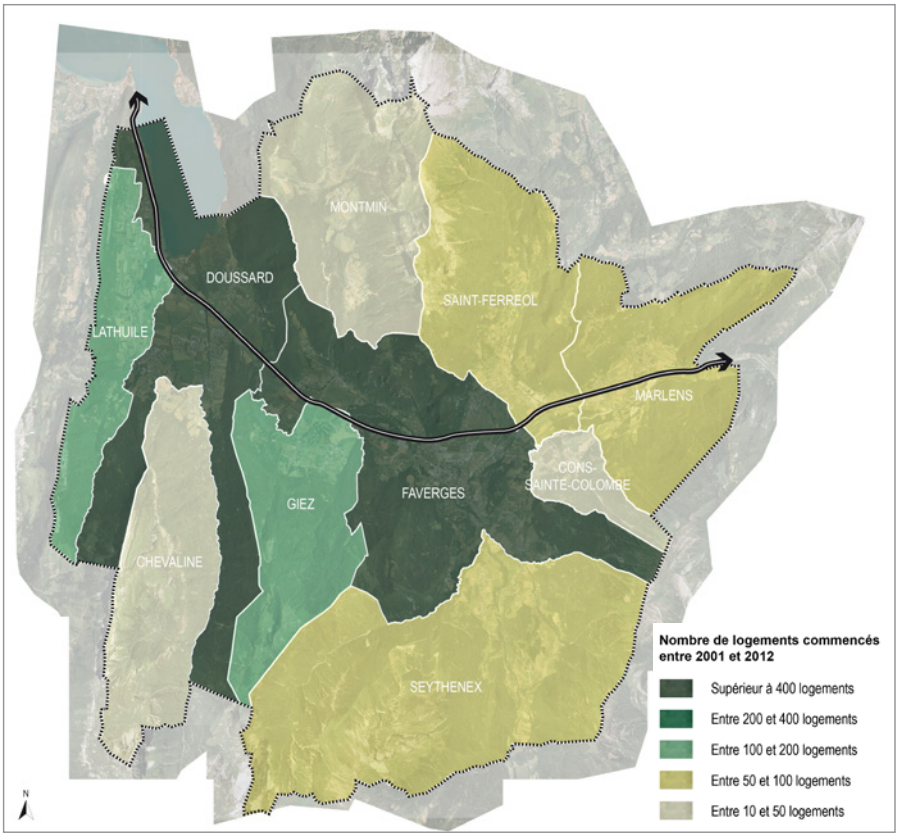

Le nombre de logements commencés entre 2001 et 2012 par commune Source: Sitadel 2012

** Près d'1/3 des logements commencés en 2013 et 2014 ont été construits à DOUSSARD : sur les 119 logements commencés au cours de ces deux années, 39 l'ont été sur la commune de DOUSSARD, 20 logements ont été commencés à MARLENS et 17 à FAVERGES (Source : Sitadel). Cela confirme le rôle de la RD 1508.*



Lathuile



Faverges

LE TYPE DE LOGEMENTS DANS LA CONSTRUCTION NEUVE

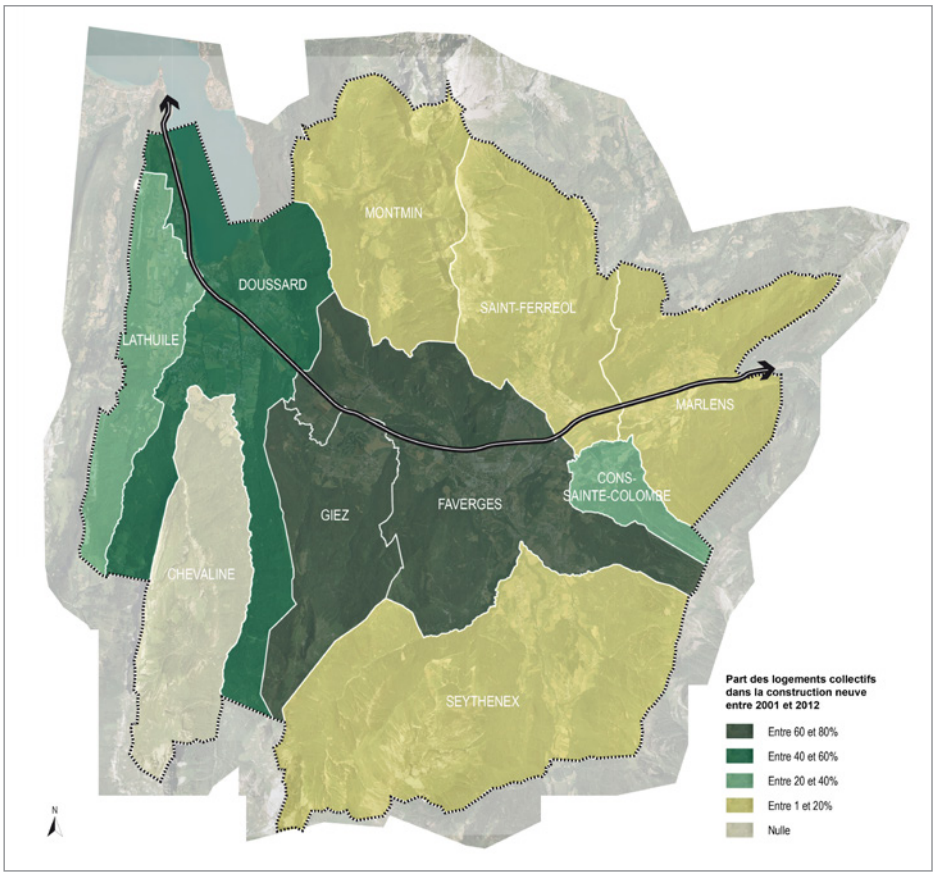

Part des logements collectifs dans la construction neuve entre 2001 et 2012 - Source: SITADEL

Les logements collectifs ont pris une place importante dans la production de logements sur le territoire. Ils correspondent à une part importante de la production de logements sur les années 2005, 2007, 2008 et 2010.

Entre 2001 et 2012, les logements collectifs se concentrent principalement sur les communes pôles (321 à FAVERGES et 213 à DOUSSARD) et également sur la commune de GIEZ (138).

**Les logements collectifs construits en 2013 et 2014 se localisent principalement à DOUSSARD : sur les 26 logements collectifs construits en 2013 et 2014, 22 sont localisés à DOUSSARD.*



Opération de logements collectifs - Doussard -

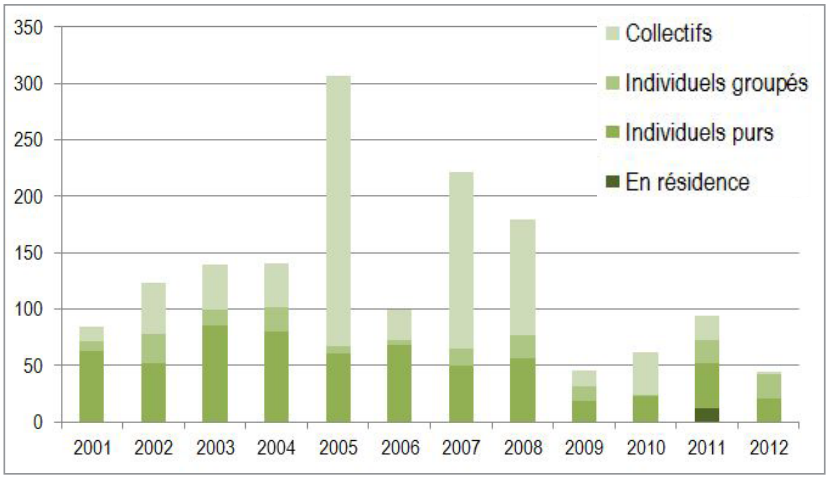

La construction neuve depuis 2001 selon le type de logement Source: Sitadel 2012

Près de la moitié des ménages présents sur le territoire de la Communauté de Communes a emménagé ils y a moins de 10 ans.

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par logements
Depuis moins de 2 ans	768	11,7	1736	3,5
De 2 à 4 ans	1287	19,6	3029	3,7
De 5 à 9 ans	1150	17,5	3087	4,2
10 ans ou plus	3374	51,3	7279	4,7

- Ancienneté d'emménagement des ménages en 2012 - *Source: INSEE*

Le parc construit depuis 2001 accueille une part plus importante de locataire que dans l'ensemble du parc (27% de locataire dans le parc construit depuis 2001 contre 18% dans l'ensemble du parc).
La proportion de propriétaire occupant reste majoritaire.

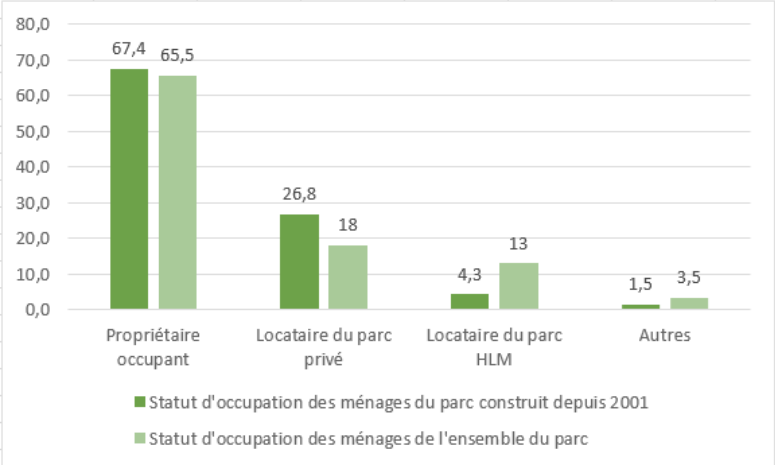

Statut d'occupation des RP du parc construit depuis 2001 *Source: Filocom 2013*

La population accueillie dans le parc construit depuis 2001 est légèrement plus jeune.
La proportion des personnes référentes de ménages dont l'âge est compris entre 25 et 39 ans est de 33%, contre 18% dans l'ensemble du parc.
A l'inverse, la proportion référents âgés de plus de 50 ans est plus faible qu'à l'échelle de l'ensemble du parc de résidences principales.

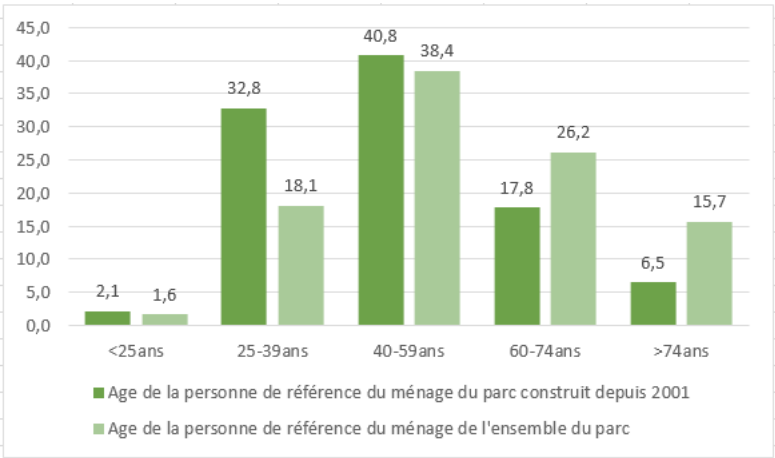

Age de la personne de référence du parc construit depuis 2001

Source: Filocom 2013

La population accueillie dans le parc construit depuis 2001 apparaît légèrement plus aisée puisque le revenu brut médian par UC de ces ménages est de 22 716 € contre 21 314 € pour les ménages de l'ensemble du parc.

3.1.2. Le parc de résidences principales

Le parc de logements est dominé par les résidences principales, qui représentent 79,4% des logements. Ainsi, les résidences principales représentent plus de 3/4 du parc de logements.

	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants	Ensemble
En nombre	6 266	974	650	7 890
En %	79,4	12,3	8,2	100

Structure du parc de logements selon le type à l'échelle de la Communauté de Communes *Source: RP2009, INSEE*

**En 2013, la part de résidences principales atteint 79,3% du parc de logements. La proportion de résidences secondaires et de logements occasionnels a légèrement augmentée en passant à 13,4% tandis que le nombre de logements vacants à diminué en atteignant en 2013 625 unités. (Source : Filocom)*

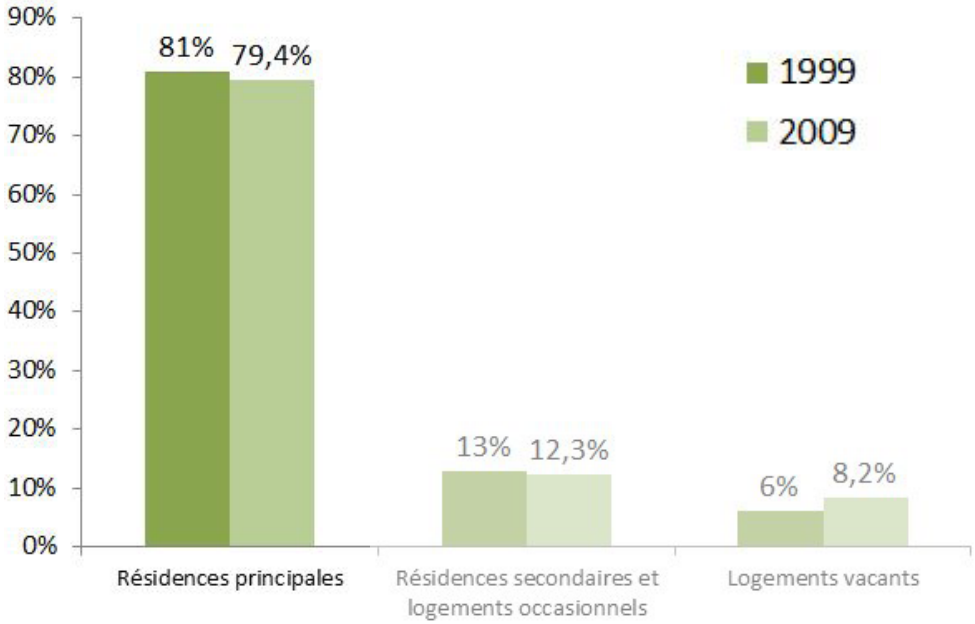

Source: RP2009, INSEE

DES RÉSIDENCES PRINCIPALES OCCUPÉES MAJORITAIREMENT PAR DES PROPRIÉTAIRES

Le parc des résidences principales est majoritairement occupé par des propriétaires (à hauteur de 65,8%).

Les locataires occupent 17,4% de ce parc.

La proportion de locataires occupant des résidences principales est la plus élevée à DOUSSARD (24,6%). A CHEVALINE, la proportion des locataires occupants des résidences principales est la plus faible de la Communauté de Communes (7,2%).

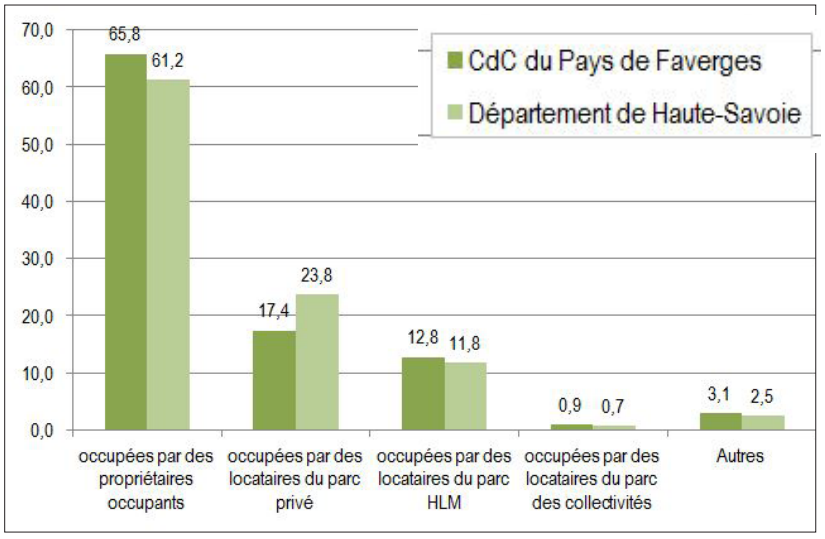

Source: RP2009, INSEE

**En 2013, 68% des résidents du territoire intercommunal sont propriétaires de leur logement, contre 64% au niveau départemental. Les locataires du parc privé représentent 15% des résidents, tandis que 13,5% sont des locataires du parc locatif social contre 12,8% à l'échelle départementale. (Source : Filocom)*

UN ÉQUILIBRE ENTRE LE COLLECTIF ET L'INDIVIDUEL

A l'échelle de la Communauté de Communes, 48,9% des résidences principales sont sous forme de collectif et 51,1 % sous forme d'habitat individuel.

Une forte proportion de collectifs est constatée à FAVERGES (61,8%) et DOUSSARD (49,4%). Ces chiffres sont liés à la présence d'un bâti de bourg divisé en appartements et à des opérations modernes de logements sur un mode collectif.

Ce constat se fait également dans les petites communes comme MONTMIN (43,1%) notamment. Cette forme d'habitat est en corrélation avec l'investissement d'un territoire de montagne (contrainte topographique).

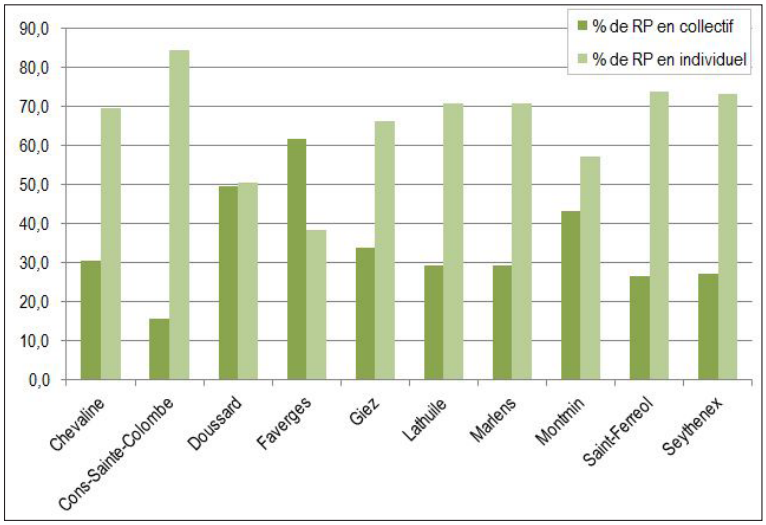

Typologie des résidences principales en 2011 *Source: FILOCOM, 2011*



Collectif à Doussard



Collectifs à Faverges



Collectifs récents à Faverges

Pourcentage de logements collectifs dans le parc de résidences principales

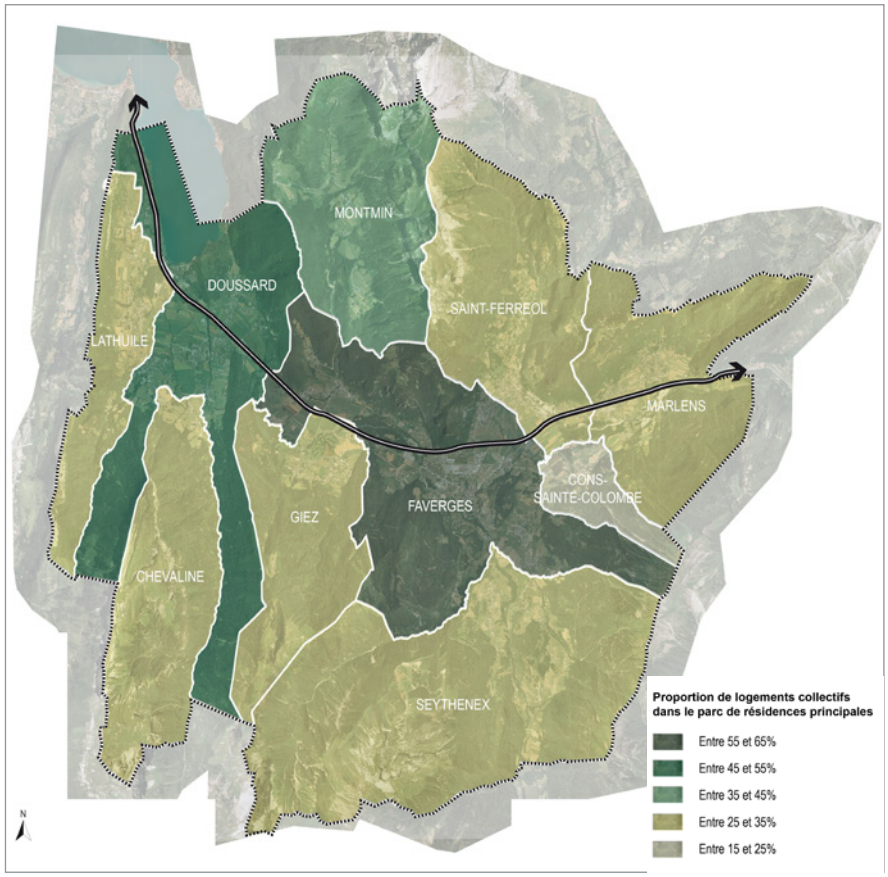

Source: FILOCOM, 2011

La proportion des logements collectifs a légèrement progressé entre 2011 et 2013 puisque ces derniers représentent 50,2% du parc de résidences principales en 2013. La part de logements collectifs reste cependant inférieur à celle observée à l'échelle intercommunale (61,5% de logements collectifs en 2013). (Source : Filocom)

DES TAILLES DE RÉSIDENCES PRINCIPALES RELATIVEMENT DIVERSIFIÉES

La Communauté de Communes présente un parc relativement diversifié en termes de taille de logements.

Des disparités avec les proportions sont observables à l'échelle du département.
Sur le territoire des Sources du Lac d'Annecy la proportion des logements de 4 pièces et plus est plus élevée que sur l'ensemble du département.
À l'inverse, il y a davantage de logements de 3 pièces sur les Sources du Lac d'Annecy et moins à l'échelle du département.

Les résidences principales de 4 pièces sont les plus nombreuses et représentent 1952 logements sur 6554.

La part de logements de 5 pièces et plus est plus élevée dans les petites communes, notamment à CHEVALINE et CONS-SAINTE-COLOMBE

** La répartition des résidences principales par taille de logement a peu évolué entre 2011 et 2013 : la proportion des logements de 4 pièces reste majoritaire, représentant près de 30% des résidences principales.*

Analyse comparée du nombre de pièces par résidence principale en 2011

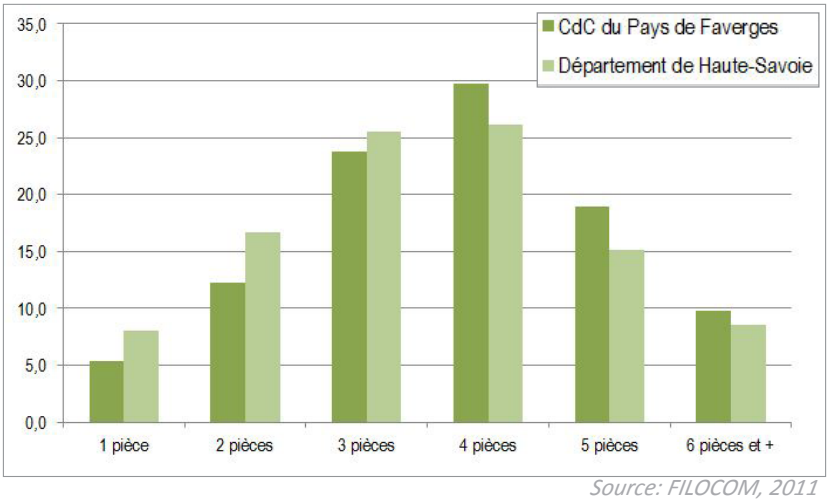

Source: FILOCOM, 2011

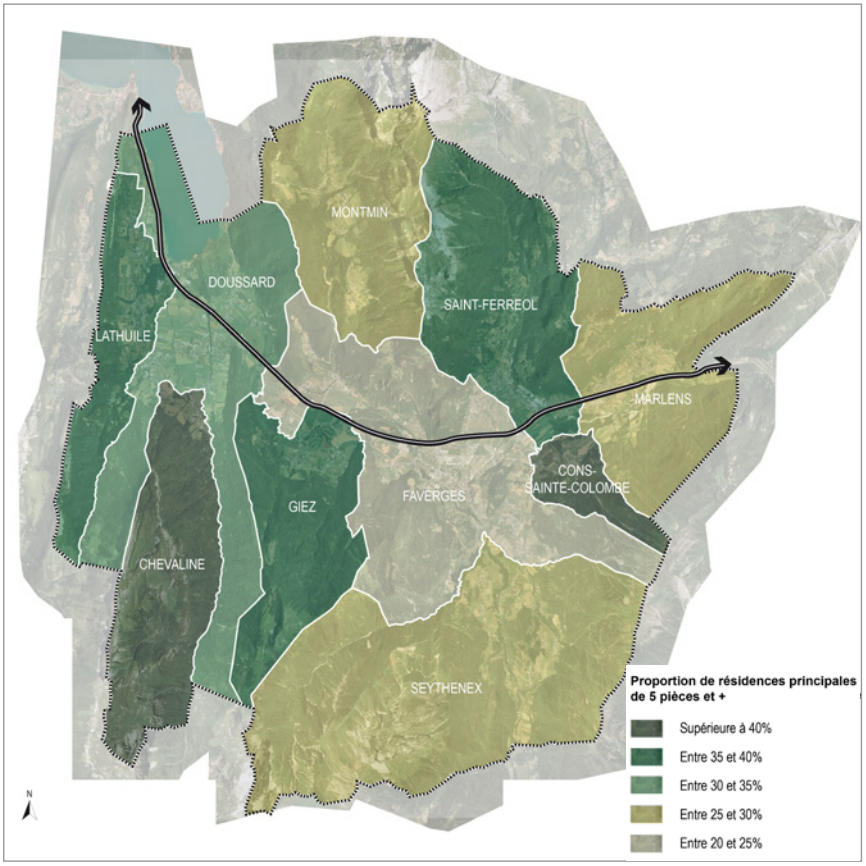

Source: FILOCOM, 2011

DES LOGEMENTS OCCUPÉS PAR LES PROPRIÉTAIRES DE PLUS GRANDE TAILLE

La majorité des résidences principales ont une surface supérieure à 94 m², soit 37,9%.

La taille des résidences principales à l'échelle du département est plus faible. Cela s'explique par une plus forte proportion d'appartements dans les grandes villes.

**En 2013, la surface habitable moyenne des résidences principales est de 89 m² à l'échelle de la Communauté de Communes. Cela est également supérieur à la moyenne départementale qui est de 84 m². (Source : Filocom)*

Analyse comparée de la surface des résidences principales en 2011

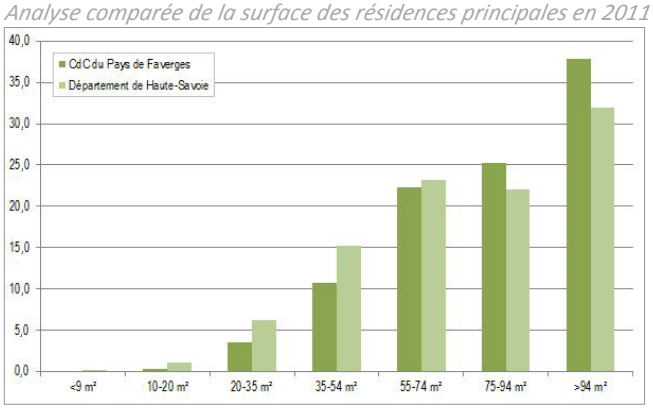

Source: FILOCOM, 2011

Surface des résidences principales selon le statut d'occupation en 2011

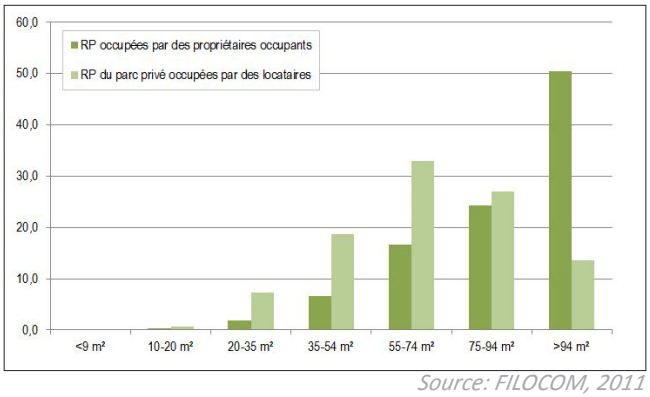

Source: FILOCOM, 2011

Les propriétaires occupent des résidences principales plus grandes : 50,3% de ceux-ci occupent un logement d'une surface supérieure à 94 m², contre 13,6% de locataires

Les résidences principales louées (dans le parc privé et HLM) sont plus petites en termes de surface, souvent entre 55 et 74 m².

LE CONFORT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

83,1% des résidences principales sont tout confort

La Communauté de Communes compte 140 logements sans confort dont 50 à FAVERGES et 36 à DOUSSARD.

**En 2013, le nombre de logements sans confort atteint 137 logements dont 56 à FAVERGES et 32 à DOUSSARD soit 2% du parc de résidences principales de l'intercommunalité.* 84% des résidences principales sont équipées de tout confort. *(Source : Filocom)*

Le niveau de confort:
Sans confort : ni baignoire, ni douche, ni WC
Tout confort : baignoire ou douche, WC et chauffage central
Confort partiel : les autres possibilités

Comme à l'échelle nationale, la majorité des logements sont dans les catégories 5 et 6 au classement cadastral, soit 95,1% des résidences principales.

Seulement 2,3% des résidences principales se situent dans les catégories 7 et 8, (médiocre à très médiocre) ce qui représente près de 148 logements.

Niveau de confort des résidences principales -

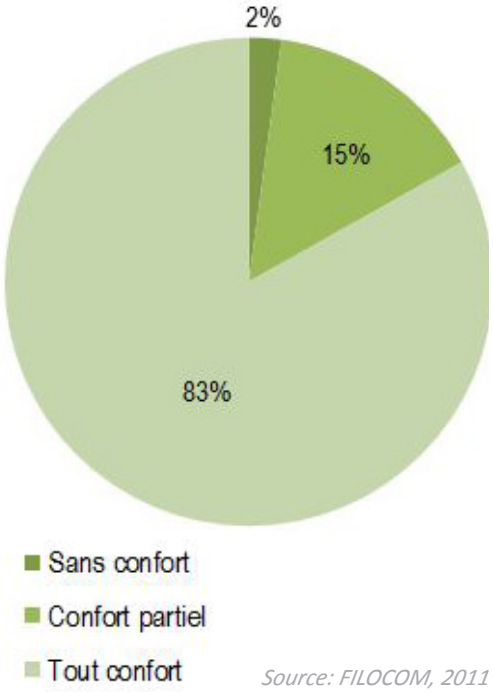

Source: FILOCOM, 2011

Le classement cadastral : le classement cadastral est un indicateur de la qualité globale des logements, évaluée à partir du caractère architectural de la construction, de son équipement, etc. Les deux catégories les plus représentés en France sont les catégories 5 et 6. Les catégories 1 à 4 représentent le haut de gamme et les 7 et 8, le bas de gamme.

**La proportion de résidences principales appartenant à la catégories 5 est légèrement supérieure en 2013 (79,2%). 145 logements (soit 2,1% des résidences principales) appartiennent aux classes 7 et 8. Cette part est légèrement supérieure à celle observée à l'échelle départementale (1,6%). (Source : Filocom)*

1: grand luxe
2: luxe
3: très confortable
4: confortable
5: assez confortable
6: ordinaire
7: médiocre
8: très médiocre

Classement cadastral des résidences principales

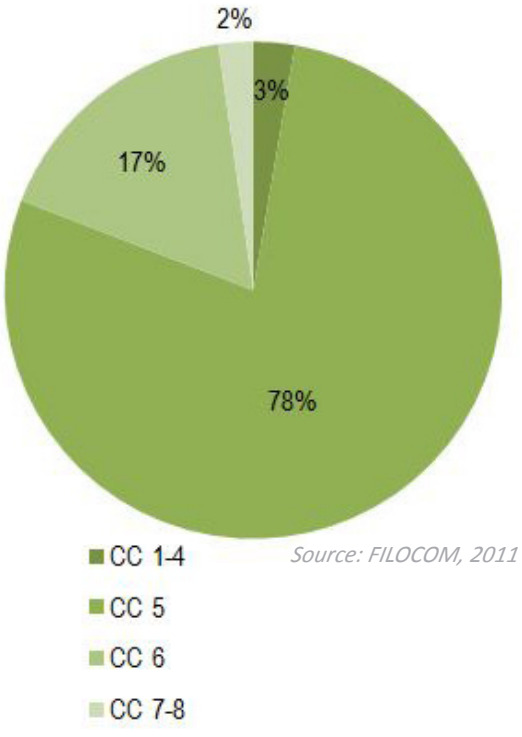

Source: FILOCOM, 2011

3.1.3. Le parc de résidences secondaires

UN PARC DE RÉSIDENCES SECONDAIRES MOINS IMPORTANT QU'A L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants	Ensemble
En nombre	6 266	974	650	7 890
En %	79,4	12,3	8,2	100

Structure du parc de logements selon le type à l'échelle de la CdC en 2009 - *Source: RP2009, INSEE*

La proportion de résidences secondaires est faible par rapport à celle mesurée à l'échelle de la Haute-Savoie ; 12,3% sur la Communauté de Communes contre 24,5% dans le département.

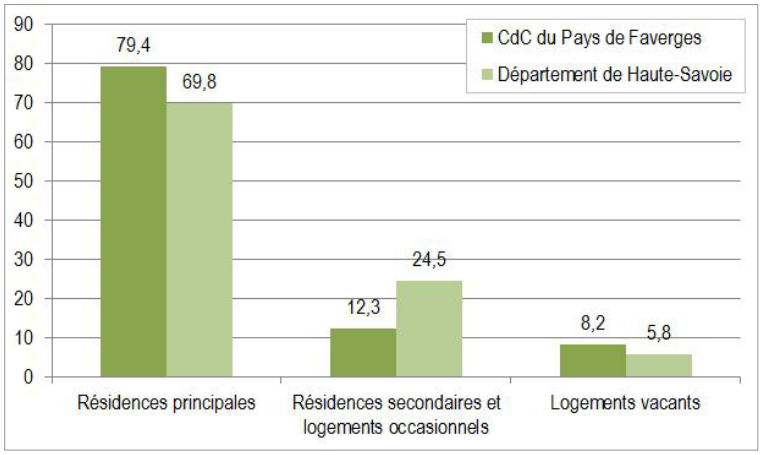

Analyse comparée de la composition du parc de logements en 2009 - *Source: RP2009, INSEE*

DURANT LA DERNIÈRE DÉCENNIE, UNE HAUSSE LIMITÉE DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Après une stagnation du nombre de résidences secondaires entre 1990 et 1999, une augmentation est enregistrée depuis 1999 à l'échelle de la Communauté de Communes (+171).

Le nombre de résidences secondaires diminue dans les communes de MONTMIN (-4), SEYTHENEX (-28) et de MARLENS (-4).

Contrairement à d'autres Communauté de Communes du département, l'influence du marché des résidences secondaires reste limitée sur celui des résidences principales.

**La proportion de résidences secondaires et de logements occasionnels a légèrement augmenté entre 2009 et 2013 en passant à 13,4% avec 1157 unités (+183 résidences secondaires). (Source : Filocom)*

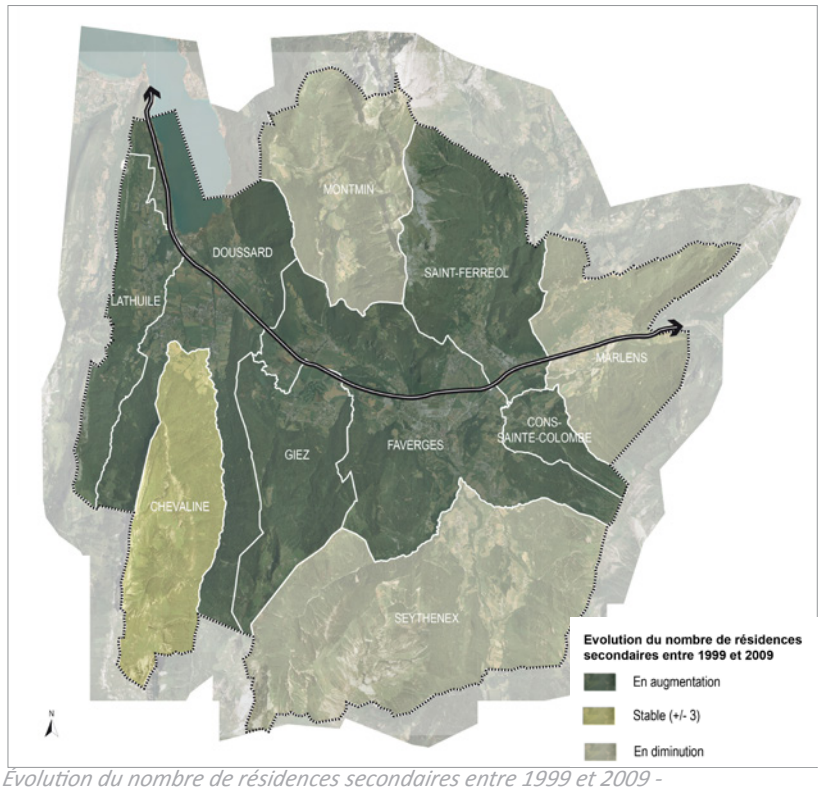

Évolution du nombre de résidences secondaires entre 1999 et 2009 - *Source: RP2009, INSEE*

L'INFLUENCE DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Même si elle est en baisse, la proportion de résidences secondaires reste plus élevée à MONTMIN (30,9%) et à SEYTHENEX (26,6%).
Ce sont les communes où les activités touristiques sont le plus présentes (station de ski, sports plein-air...).

La proximité d'espaces naturels, du cadre paysager et la présence d'activités sportives semblent influer sur le nombre de résidences secondaires.
Les communes présentant les plus fortes proportions de résidences secondaires sont les plus éloignées de l'axe structurant.

Selon les professionnels de l'immobilier, la recherche d'une résidence secondaire correspond à 25 % de leur demande.
(source : questionnaires envoyés aux notaires et agences immobilières du secteur)

**La répartition du parc de résidences secondaires reste semblable entre 2009 et 2013. Bien qu'en nombre FAVERGES et DOUSSARD concentrent près de la moitié des résidences secondaires, en proportion, ce sont les communes de MONTMIN et de SAINT FERREOL qui accueillent le plus de résidences secondaires avec respectivement 29,4% et 24,6% du parc. (Source : Filocom)*

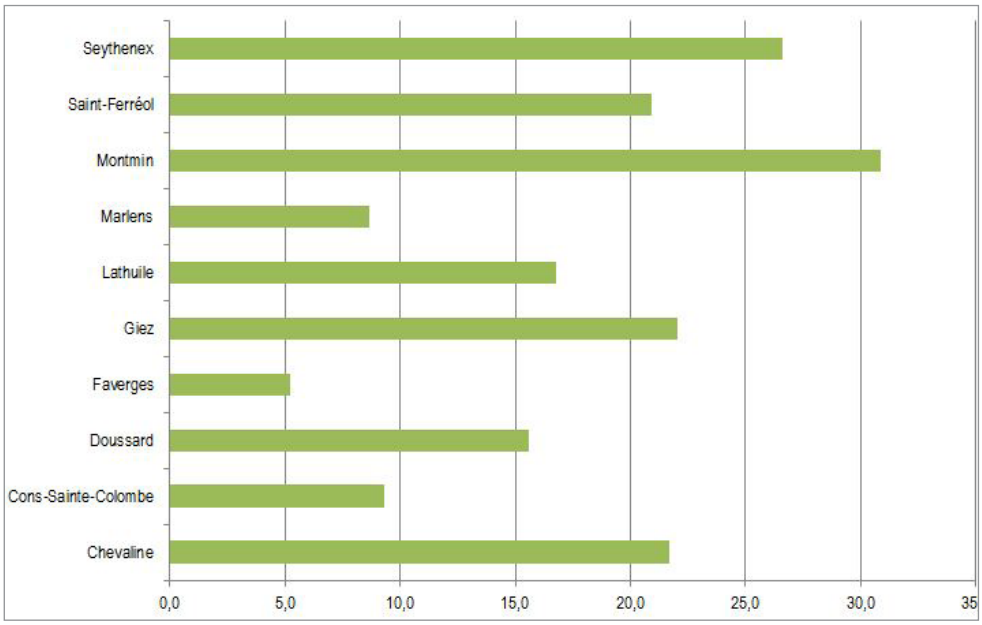

Pourcentage de résidences secondaires par commune *Source: RP2009, INSEE*

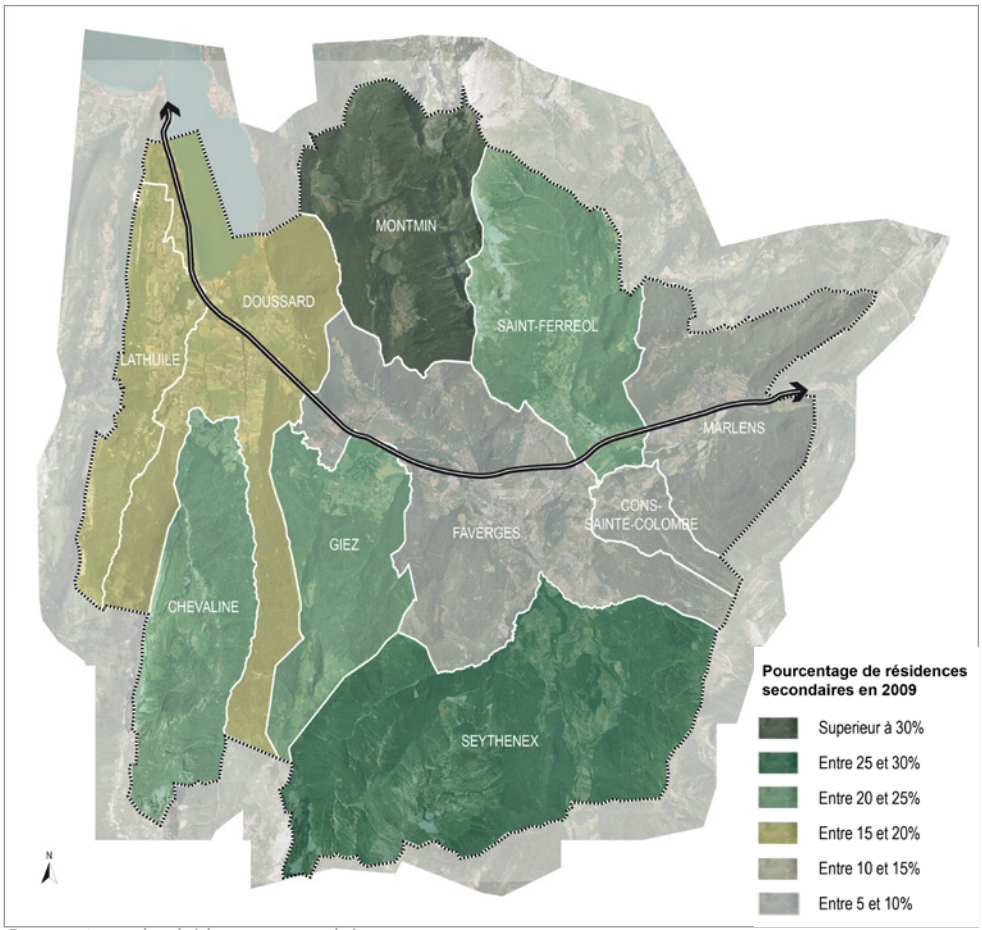

Pourcentage de résidences secondaires par commune *Source: RP2009, INSEE*

3.1.4. Le parc de logements vacants

	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants	Ensemble
En nombre	6 266	974	650	7 890
En %	79,4	12,3	8,2	100

Structure du parc de logements selon le type à l'échelle de la CdC en 2009 - *Source: RP2009, INSEE*

Les logements vacants représentent 8,2% des logements en 2009.

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy présente un taux de vacance moyen de 8,2%, supérieur à la moyenne départementale (5,8%). Ce taux est en progression depuis 1999 (6,1%).

La commune de FAVERGES présente une forte vacance (10 %). Ce phénomène est également constaté dans deux des plus petites communes: SEYTHENEX (11,1%) et MARLENS (10,3%).

A l'inverse, la commune de SAINT-FERREOL présente une très faible vacance (2,5%).

La vacance est en nette hausse depuis 1999 à SEYTHENEX où le nombre de logements vacants passe de 17 à 45), à MONTMIN (de 17 à 45) et à FAVERGES (de 182 à 339).

Il est important de préciser que le taux de vacance est calculé à un moment t. Dans les petites communes, Chevaline par exemple, le taux de vacance peut varier rapidement selon la période du recensement.

** Le nombre de logements vacants a diminué entre 2009 et 2013. Ces derniers représentent 7,2% du parc de logements en 2013 (625 unités), ce qui reste légèrement supérieur à la proportion observée à l'échelle du département (6,8%). (Source : Filocom)*

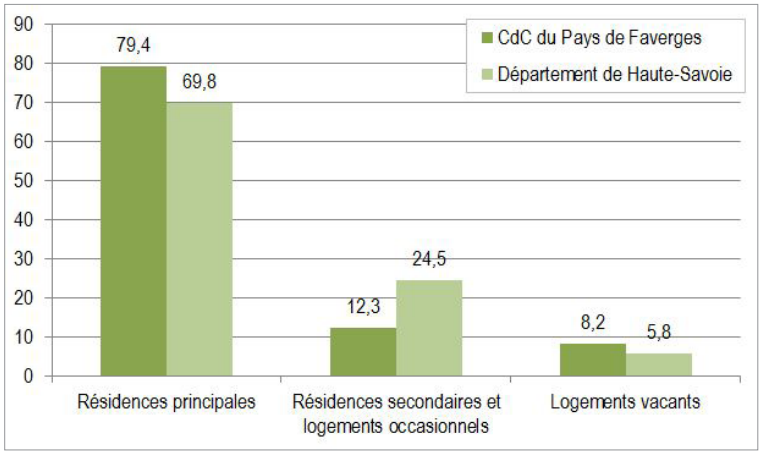

Analyse comparée de la composition du parc de logements en 2009 - *Source: RP2009, INSEE*

DES DISPARITÉS ENTRE COMMUNES

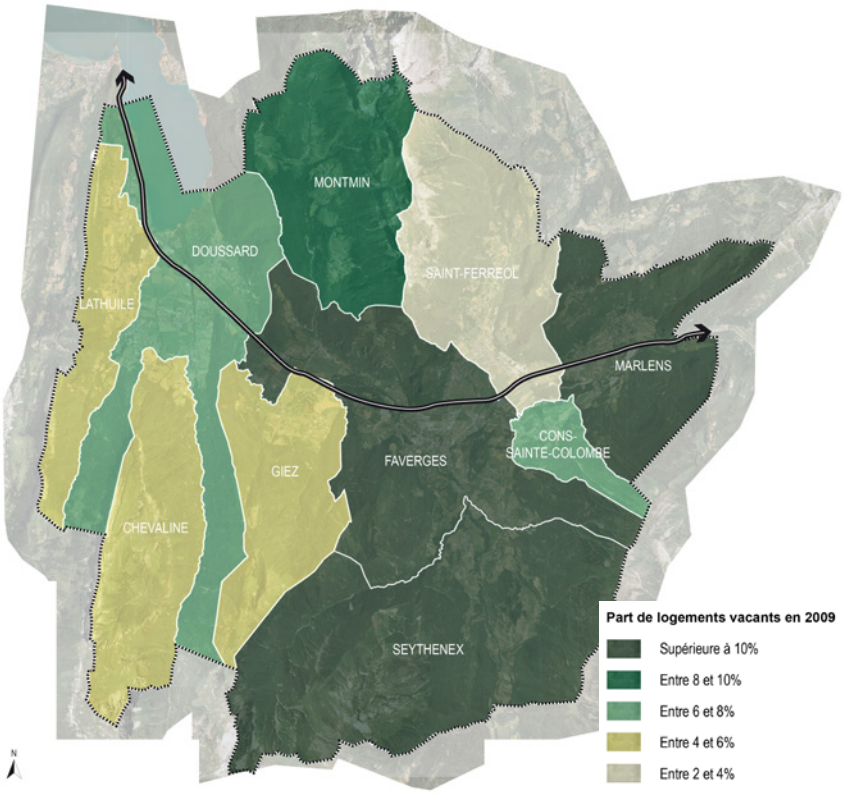

Part de logements vacants en 2009

Source: RP2009, INSEE

Les données FILOCOM permettent une approche plus qualitative des phénomènes de vacance, sur la base du parc de logements 2011.

En 2011, le territoire compte 747 logements vacants dont 637 dans le parc privé, soit 85,2%.
La vacance touche donc plus fortement le parc privé.

La commune de FAVERGES concentre environ 50% des logements vacants de la Communauté de Communes soit entre 379 et 397 logements.
Une augmentation de la vacance dans le parc social de FAVERGES est enregistrée entre 2003 et 2011, elle passe de 25 à 85 logements.

	Nombre de logements vacants en 2011
Chevaline	Entre 2 et 20
Cons-Sainte-Colombe	11
Doussard	Entre 159 et 177
Faverges	Entre 379 et 397
Giez	Entre 21 et 39
Lathuile	32
Marlens	Entre 31 et 49
Montmin	25
Saint-Ferreol	34
Seythenex	Entre 21 et 39

Nombre de logements vacants par commune en 2011
Source: FILOCOM, 2011

** Sur les 625 logements vacants identifiés en 2013 par les données Filocom, 91% appartiennent au parc privé. 265 logements vacants sont localisés à FAVERGES en 2013 (42% des logements vacants) et 161 à DOUSSARD (26% des logements vacants).*
La vacance dans le parc de logement social de Faverges est en baisse entre 2011 et 2013 : entre 30 et 40 logements vacants dans le parc de logements sociaux. (Source : Filocom)



Exemple d'un bâti ancien (en rénovation) mis en vente - SEYTHENEX

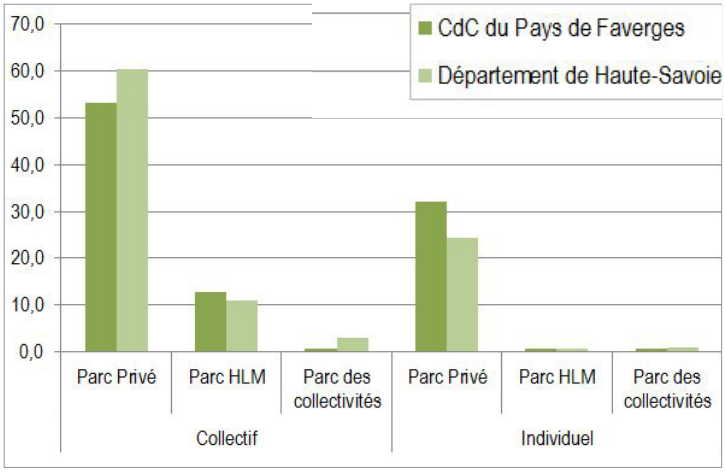

La vacance selon le type de logement en 2011
Source: FILOCOM, 2011

La vacance du parc privé comme du parc social concerne majoritairement l'habitat collectif (fortement représenté également). Parmi les 747 logements vacants en 2011 dans la Communauté de Commues, 497 sont recensés dans le parc de logements collectifs, soit 66%.

** En 2013, la vacance touche également de manière plus importante le parc de logements collectif. Sur les 625 logements vacants, 402 sont collectifs et 223 sont des logements individuels. Ainsi, la vacance touche à 64% des logements collectifs. (Source : Filocom)*

LE TYPE DE BÂTI TOUCHÉ PAR LA VACANCE

A l'échelle de la Communauté de Communes, le bâti ancien est particulièrement touché par la vacance. En effet, 41,1% des logements vacants date d'avant 1915.

La vacance est donc principalement concentrée sur le bâti ancien, en particulier sur les communes de SAINT-FERREOL, SEYTHENEX et MARLENS.

Le bâti plus récent est également touché à GIEZ et DOUSSARD (cela est peut-être dû au moment *t* du recensement).

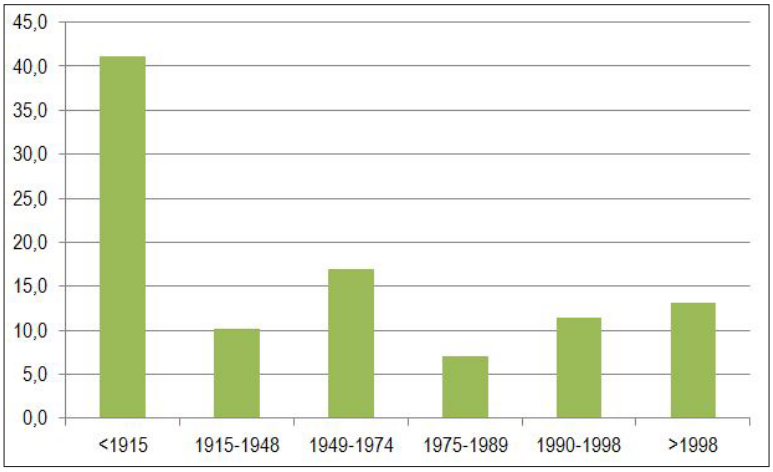

Ancienneté du parc de logements vacants *Source: FILOCOM, 2011*

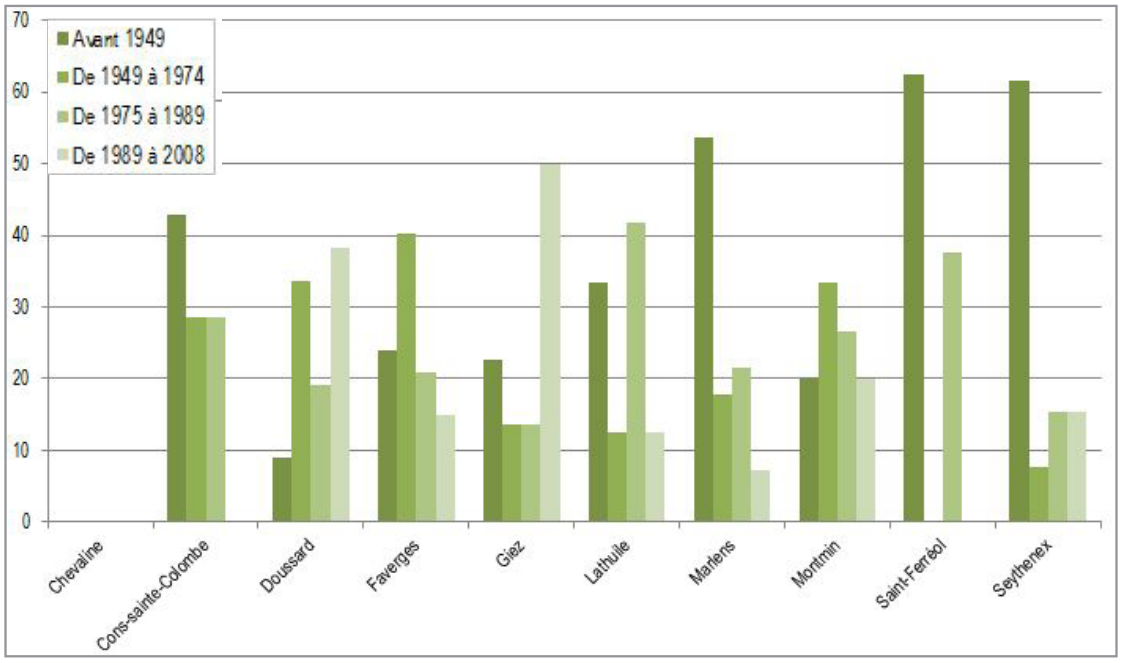

Ancienneté des logements vacants par commune - *Source: FILOCOM, 2011*

** En 2013, 37% de la vacance touche des logements construits avant 1915 à l'échelle de la Communauté de Communes. La proportion des logements vacants datant des années 90 a fortement diminué puisqu'elle ne représente en 2013 plus que 3% de la vacance. (Source : Filocom)*

Dans le parc privé, la vacance touche particulièrement les petits logements (3 pièces et moins); ils représentent 74,5% des logements vacants du parc privé. 45% des logements vacants sont des T1 ou T2. Le parc des 5 pièces et plus est très peu touché (11%) alors qu'il représente environ 40% des résidences principales.

En termes de surface, les tendances sont similaires : 43% du parc vacant concerne des logements de moins de 55 m².

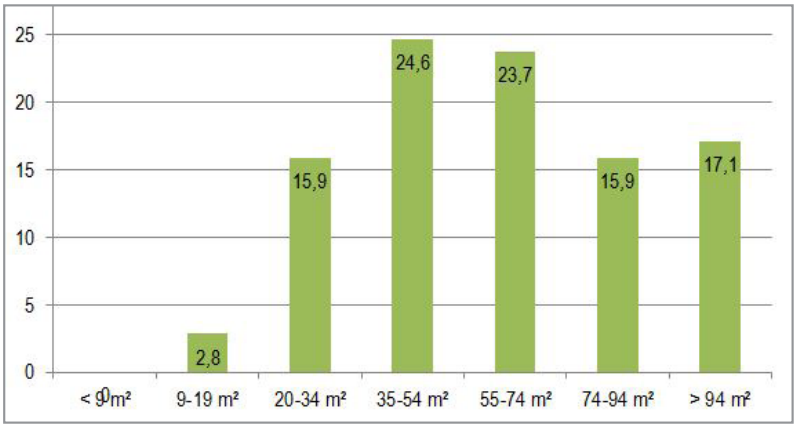

La vacance dans le parc privé selon la surface *Source: FILOCOM, 2011*

16% des logements vacants sont sans confort, 40% ne sont pas tout confort.

Le niveau de confort:
Sans confort: ni baignoire, ni douche, ni WC
Tout confort: baignoire ou douche, WC et chauffage central
Confort partiel: les autres possibilités

La vacance touche plus fortement les logements de qualité médiocre et très médiocre : 16% des logements vacants du parc privé (par rapport à la proportion de logements total en classement cadastral 7-8).

Le parc en très bon état (classement cadastral 1 à 4) est très peu touché: 2% du total.

Le classement cadastral: le classement cadastral est un indicateur de la qualité globale des logements, évaluée à partir du caractère architectural de la construction, de son équipement, etc. Les deux catégories les plus représentés en France sont les catégories 5 et 6. Les catégories 1 à 4 représentent le haut de gamme et les 7 et 8, le bas de gamme.

** En 2013, la vacance touche de manière légèrement plus importante les logement de 4 pièces qu'en 2011 (19% du parc vacant). Les petits logements restent néanmoins les produits les plus touchés par la vacance (71% de 3 pièces et moins). La surface moyenne des logements vacants est de 66 m².*
La vacance touche davantage de logements ayant tout le confort : 64% des logements vacants sont tout confort en 2013 contre 60% en 2011.(Source : Filocom)

La vacance dans le parc privé selon le nombre de pièces

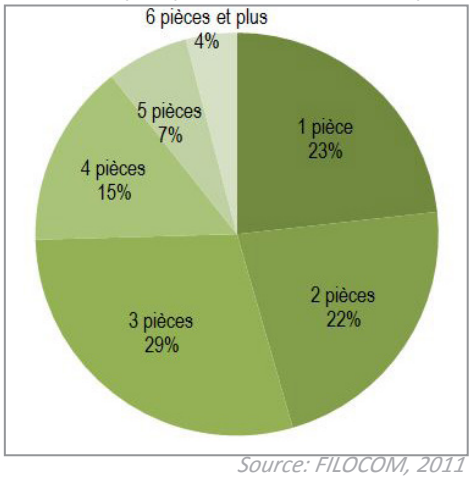

Source: FILOCOM, 2011

Les résidences principales selon le nombre de pièces

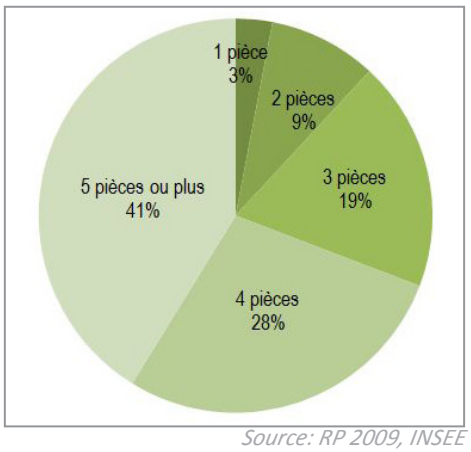

Source: RP 2009, INSEE

Niveau de confort des logements vacants du parc privé -

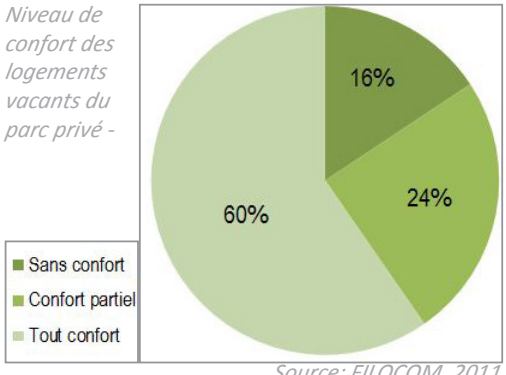

Source: FILOCOM, 2011

1: grand luxe
2: luxe
3: très confortable
4: confortable
5: assez confortable
6: ordinaire
7: médiocre
8: très médiocre

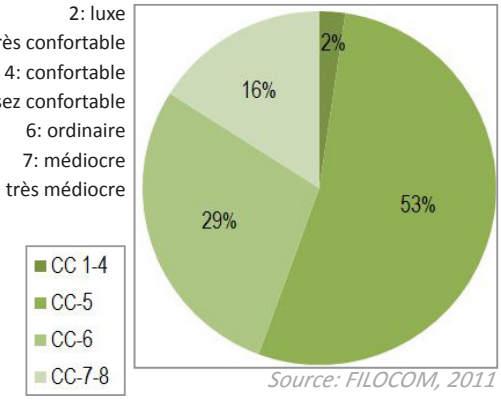

Source: FILOCOM, 2011

Niveau de confort des logements vacants du parc privé -

LA DURÉE DE LA VACANCE

Une part significative de la vacance est liée à des mutations en cours ou à des rotations dans le parc locatif :

Près de 58% des logements vacants du parc privé, sont vacants depuis 1 an ou moins .

Près de 30% des logements vacants du parc privé, sont vacants depuis plus de 3 ans, soit 191 logements sur 637.

Ces deux données correspondent à des logements vacants au moment du recensement et correspondent à une rotation du parc de logements (temps de vente notamment).

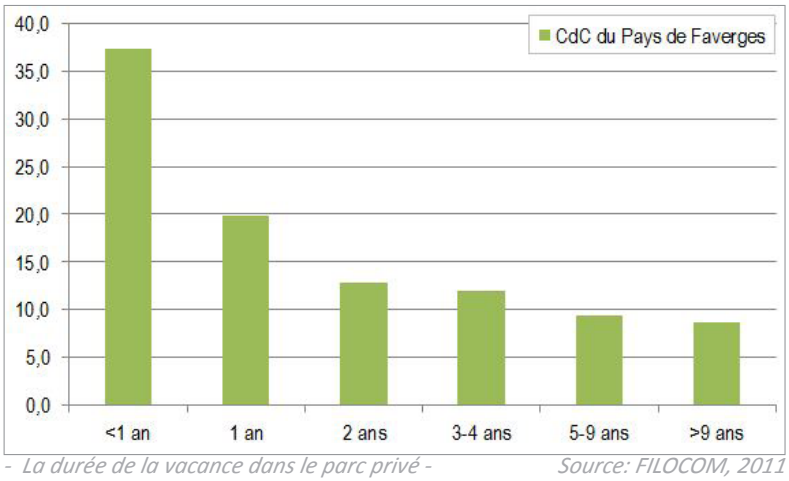

- La durée de la vacance dans le parc privé - *Source: FILOCOM, 2011*

En revanche, il existe un certain nombre de logements inhabités dans le parc privé depuis plus de 9 ans; 55 logements.

Cette vacance «durable» concerne donc des logements difficiles à vendre en fonction de leurs caractéristiques et non du fait d'un délai de vente. Il s'agit d'agir essentiellement sur ce parc vacant de long terme.

La majorité des logements vacants dans le parc HLM le sont depuis moins d'un an également.

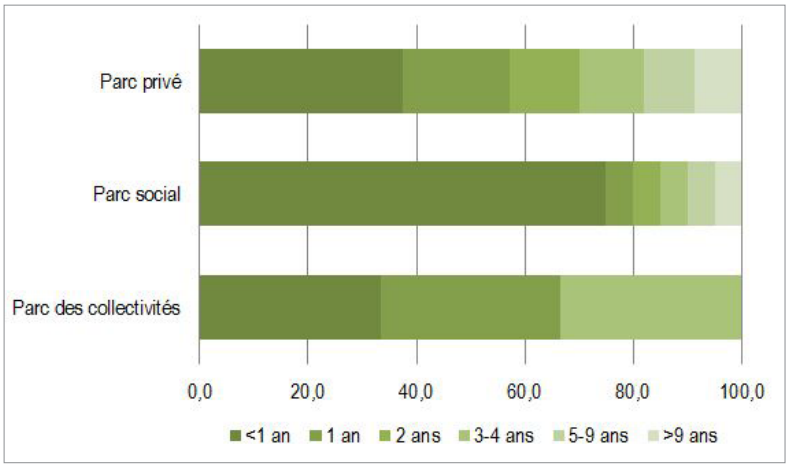

- L'ancienneté du bâti vacant dans le parc privé - *Source: FILOCOM, 2011*

Du fait du secret statistique, la fiabilité des données sur les petites valeurs est très faible. Ces chiffres illustrent donc plutôt les grands équilibres que le décompte précis de la répartition de la vacance.

OPÉRATION MISE EN PLACE AFIN DE RÉSORBER LA VACANCE

La diminution de la vacance au cours de ces dernières années peut s'expliquer par la mise en oeuvre d'opération programmée d'amélioration de l'habitat menée en 2003 à 2006 avec l'association du PNR Massif des Bauges. Face au constat de l'accroissement de la construction neuve et à la persistance du logement vacant le PNR a souhaité mettre en oeuvre une politique d'incitation à la réutilisation et la réhabilitation du patrimoine bâti existant. L'Opération du Parc sur le Bâti Vacant, dans le cadre d'une OPAH de revitalisation rurale, couvre 58 communes en Savoie et Haute-Savoie. A l'échelle de la Communauté de Communes, elle concerne les communes de FAVERGES, DOUSSARD, LATHUILE, CHEVALINE et SEYTHENEX.

L'objectif de l'OPBV était la réhabilitation de 300 bâtiments vacants dont 138 bâtiments en 175 logements. La réhabilitation des bâtiments passait par l'amélioration de l'habitat et la conversion de bâtis vacants en logements par transformation d'usage.

A l'échelle du périmètre d'intervention, 557 logements ont été réhabilités en 3 ans dont 137 créés dans des volumes vacants par transformation d'usage.

A FAVERGES, 14 résidences principales occupées par leur propriétaire ont pu être réhabilitées grâce à l'opération : 13 logements ont fait l'objet d'une amélioration classique de l'habitat et 1 logement est issus de la transformation d'usage de bâti vacant.

L'OPBV a permis la remise sur le marché de 17 logements locatifs dont 5 par une amélioration de l'habitat et 12 pour une transformation d'usage de bâti vacant. Sur la commune de FAVERGES, les propriétaires bailleurs ont préférés pratiquer des loyers libres plutôt que de bénéficier des subventions et de modérer leur loyer.

SYNTHÈSE

➔ Un parc de logements en constante croissance composé en 2013 de 8621 unités. Une production en logements très importante dans la première moitié des années 2000 mais qui a ralentie depuis. La majorité des logements sont construits dans les plus importante (+500 habitants) commune de l'intercommunalité.

➔ Bien que l'habitat individuel prédomine, le parc de logements collectifs tend à croître sur la dernière décennie.

➔ Les résidences principales représentent plus des 3/4 du parc de logements tandis que la part des résidences secondaires est 2 fois inférieure à la moyenne départementale.

➔ La population accueillie dans les logements construits depuis 2001 est principalement constitué de propriétaires bien que la proportion de locataires soit plus importante que dans l'ensemble du parc. Les ménages sont plus jeunes et légèrement plus aisés. La taille moyenne des ménages reste similaire à l'ensemble du parc.

➔ Les logements vacants représentaient en 2009 8% du parc. La vacance se concentre sur les logements anciens, les petits logements et les logements présentant les plus faibles niveaux de confort. La vacance semble avant-tout due à une inadéquation des logements (taille et confort) face à la demande dont ils pourraient faire l'objet : locatif privé, plutôt jeunes ménages ou célibataires et plutôt de durée courte ou moyenne.

➔ Le parc posant un problème de vacance durable (3 ans et plus) concerne 30% des logements vacants du parc privé, soit 191 logements, dont environ 90 sont situés à FAVERGES, pratiquement la moitié.

➔ Les opérations d'acquisition-amélioration par les collectivités ou les bailleurs, suivies d'une location à loyer libre ou conventionné, peuvent être une solution adaptée pour résorber la vacance et renforcer l'offre locative.

➔ Le phénomène de vacance est en diminution sur les dernières années, puisqu'il ne représente que 7% du parc en 2012. La résorption de la vacance peut s'expliquer par la mise en oeuvre de l'Opération du Parc sur le Bâti Vacant qui a permis sur la période 2003-2006 la réhabilitation de 14 résidences principales occupées par leur propriétaire à FAVERGES et la remise sur le marché de 17 logements locatifs.

Évolution prévisible du territoire

En l'absence de modification des documents d'urbanisme, il est probable que la production de logements locatifs et de petits logements ne se développe pas.



Exemple d'un bâti ancien réhabilité à CHEVALINE

3.2. LE PARC DE LOGEMENTS SELON LE STATUT D'OCCUPATION

3.2.1. Une grande part de propriétaires

La Communauté de Communes présente une part relativement importante de locataires :

- Propriétaires : 65%
- Locataires : 32% (35,4% à l'échelle du département)
- Personnes logées à titre gratuit : 3%

La plus forte proportion de locataires est enregistrée dans les deux plus grandes communes des Sources du Lac d'Annecy :

FAVERGES : 41%
DOUSSARD : 32%

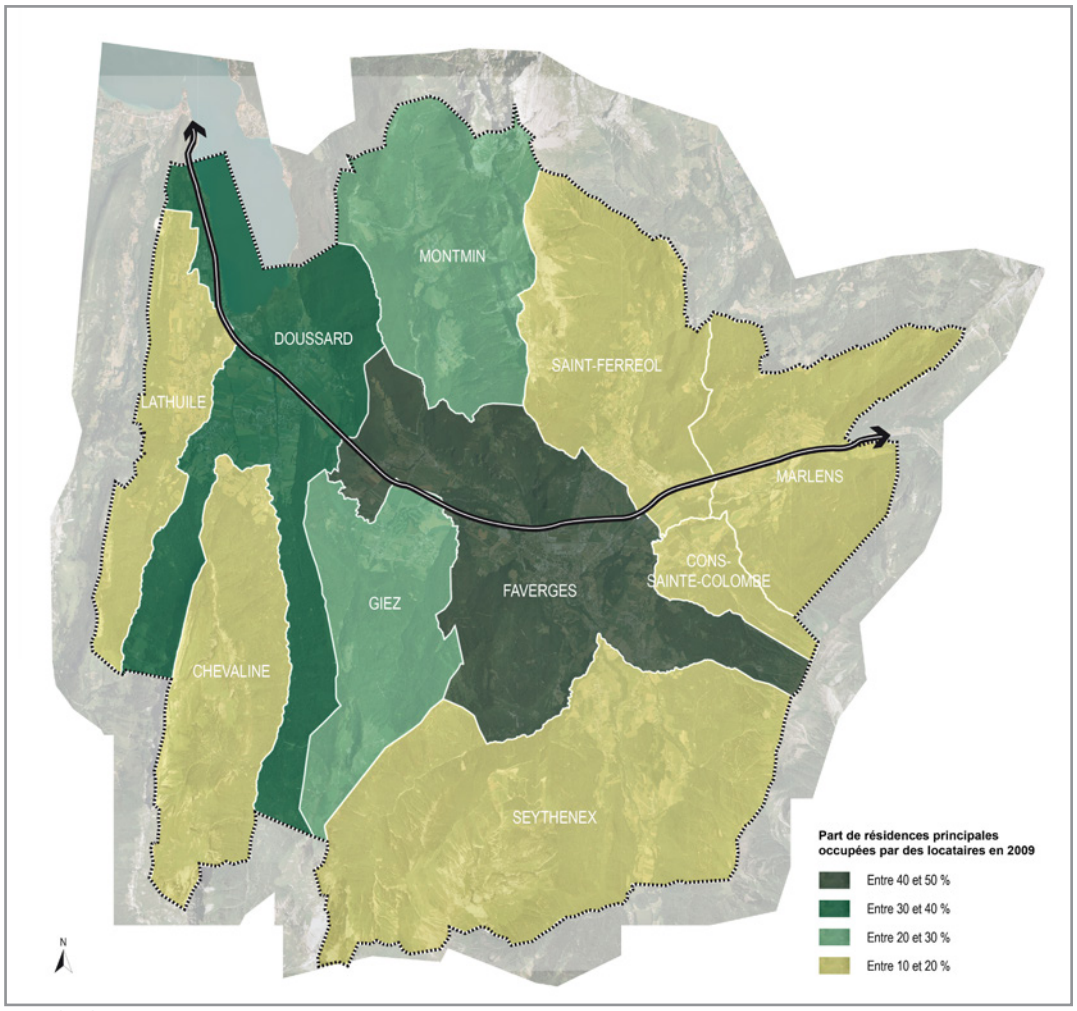

Part des locataires en 2009 *Source: RP2009, INSEE*

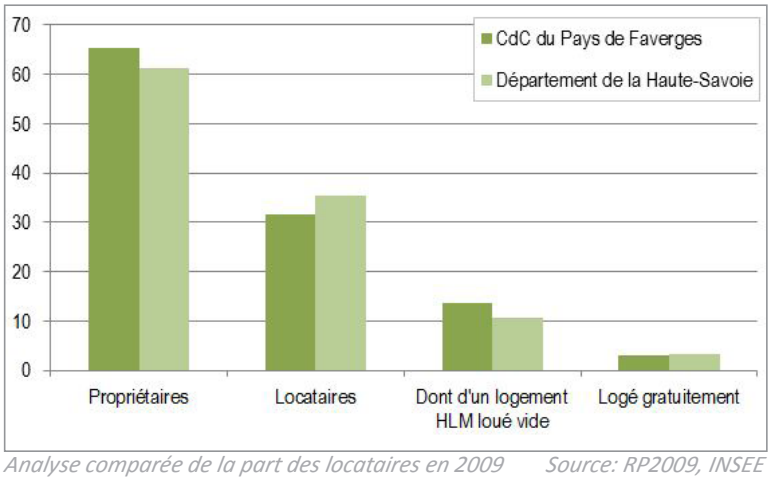

Analyse comparée de la part des locataires en 2009 *Source: RP2009, INSEE*

** En 2013, la proportion de propriétaires occupants atteint 65,5% des ménages, tandis que les locataires représentent 36% des ménages. FAVERGES accueille toujours 41% de locataires en 2013. La part de locataires à DOUSSARD a légèrement diminué, en passant à 30%. (Source : Filocom)*

UN TIERS DES LOGEMENTS GÉRÉS PAR DES COPROPRIÉTAIRES

La copropriété concerne 2223 logements, soit :

- 1703 résidences principales (76,6% des logements en copropriété)
- 263 résidences secondaires (11,8%)
- 257 logements vacants (11,6%)

Sur l'ensemble des logements gérés en copropriétés, 30% sont des résidences principales et 34% sont des logements vacants.

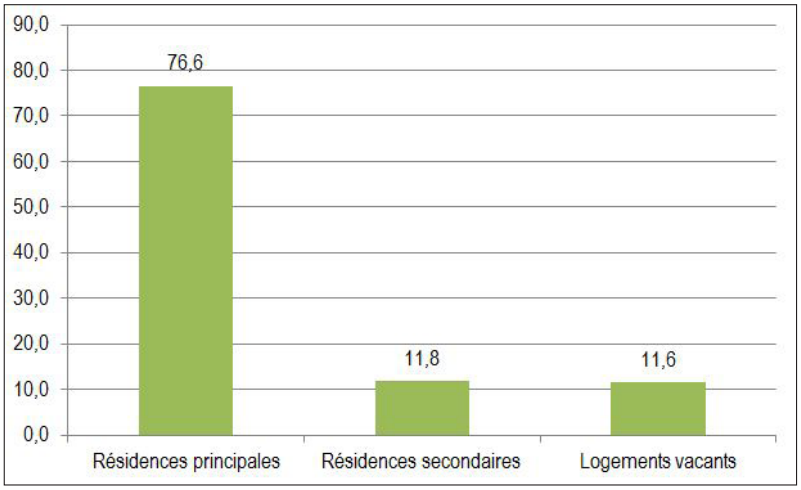

Les copropriétés selon le type de logement *Source: FILOCOM, 2011*

La majorité des copropriétés en résidences principales sont constituées de moins de 50 logements, soit 1170 logements sur 2223 au total. 27,9% comprennent entre 1 et 4 logements.

Le niveau de confort est compris entre 5 et 6 au classement cadastral pour 96,8% des résidences principales en copropriété.
43 résidences principales en copropriété ont un niveau de confort médiocre à très médiocre (sur les 148).

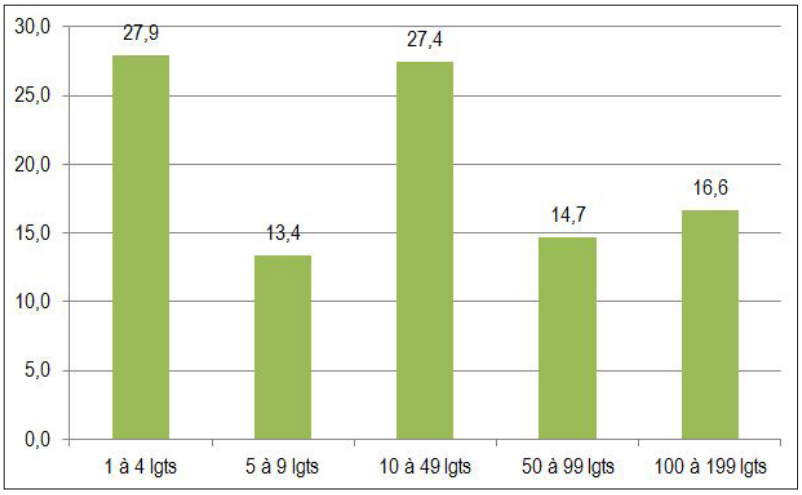

Les copropriétés selon leur taille *Source: FILOCOM, 2011*

** En 2013, 43% des copropriétés sont composées de moins de 10 logements. Les copropriétés de 10 à 49 logements représentent 28% des copropriétés.*

Seules 22 résidences principales en copropriétés ont un niveau de confort médiocre à très médiocre.

Près de 1/3 des copropriétés datent d'après 1998. 20% datent d'avant 1949.

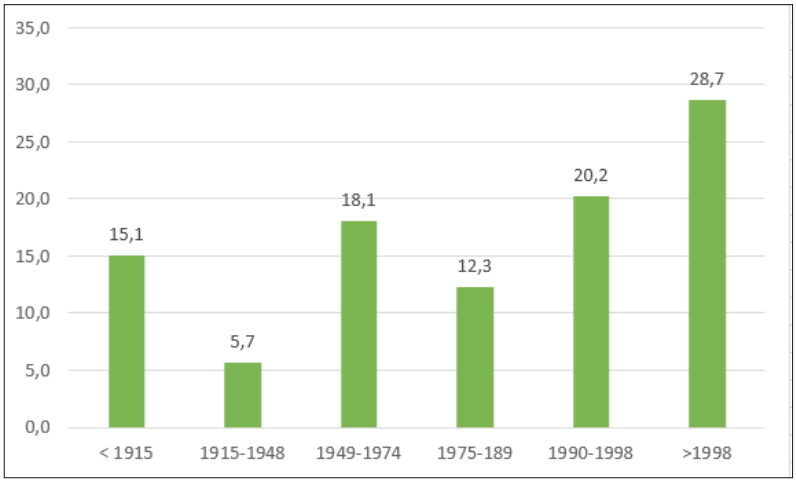

Les copropriétés selon leur date de construction *Source: FILOCOM, 2013*

LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ÉLIGIBLES AUX AIDES DE L'ANAH

La réhabilitation du parc privé ancien est un enjeu majeur pour la Communauté de Communes, touché par un phénomène de vacance non négligeable.
Les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah sont ceux habitant un logement de plus de 15 ans et sous des plafonds de ressources «prioritaires» et «de base».
Ces ménages à revenus modestes éligibles aux aides de l'Anah sont au nombre de 984 en 2009 à l'échelle de la Communauté de Communes soit 17,2% de l'ensemble des propriétaires occupants.

Sur les 3 188 ménages propriétaires occupants résidents dans un logement construit avant 1975 (c'est-à-dire avant la première réglementation thermique), 696 ménages sont éligibles aux aides de l'Anah soit 21,8% des propriétaires occupants. Ces ménages sont susceptibles de se trouver dans des situations de précarité énergétique.

	Résidences principales de plus de 15			Dont résidences principales construites		
	Propriétaires occupants (PO)	PO éligibles aux aides de l'Anah	En % des PO	Propriétaires occupants (PO)	PO éligibles aux aides de l'Anah	En % des PO
Nombre de ménages dans la CdC	5734	984	17,2	3188	696	21,3

Nombre de ménages éligibles aux aides de l'Anah *Source: FILOCOM, 2009*

La taille moyenne des ménages éligibles aux aides de l'Anah est de 1,91 personnes pour les résidences de plus de 15 ans et de 1,84 personnes pour les résidences principales construites avant 1975. Les propriétaires modestes présentent des tailles moyennes de ménages légèrement supérieures aux ménages très modestes.

	Résidences principales de plus de 15 ans				Dont résidences principales construites avant 1975			
	Propriétaires occupants (PO)	PO éligibles aux aides de l'Anah	PO très modestes	PO modestes	Propriétaires occupants (PO)	PO éligibles aux aides de l'Anah	PO très modestes	PO modestes
Taille moyenne des ménages de la CdC	2,39	1,91	1,85	2	2,28	1,84	1,79	1,9

Taille moyenne des ménages éligibles aux aides de l'Anah *Source: FILOCOM, 2009*

L'âge moyen de la personne de référence pour les ménages éligibles aux aides de l'Anah et habitant une résidence de plus de 15 ans est de 66 ans tandis qu'il atteint 68 ans pour les ménages habitant une résidences construite avant 1975. Les personnes de référence pour les ménages éligibles aux aides et résidant dans des maisons plutôt que des copropriétés apparaissent plus âgées.

	Résidences principales de plus de 15 ans				Dont résidences principales construites avant 1975			
	Propriétaires occupants (PO)	PO éligibles aux aides de l'Anah	PO très modestes	PO modestes	Propriétaires occupants (PO)	PO éligibles aux aides de l'Anah	PO très modestes	PO modestes
Age moyen de la personne de référence	59	65,5	65,5	65,5	60,5	67,5	67	67,5

Age moyen de la personne de référence des ménages éligibles aux aides de l'Anah *Source: FILOCOM, 2009*

3.2.2. Le parc locatif privé

Les données FILOCOM permettent de préciser le type de logements des locataires. En 2011, 16,9% des ménages sont locataires dans le parc privé et 12,8 % dans le parc HLM.

** La proportion des ménages locataires de leur logement est de 36,6% en 2013 : 18% sont locataires du parc locatif privé, 13% du parc HLM, 6% du parc locatif des collectivités.*

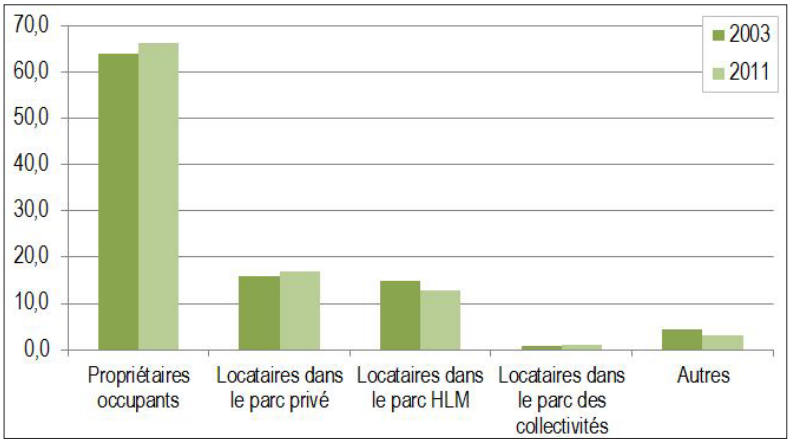

Le parc de logements selon le statut d'occupation *Source: FILOCOM, 2011*

LE PARC LOCATIF PRIVE ANTÉRIEUR A 1995

La majorité des logements locatifs privés de plus de 15 ans ont été construits durant deux périodes:
- avant 1915: correspond au bâti de bourg (32,3%)
- dans les années 1980 (23,6%)

Ces pourcentages représentent 831 logements locatifs privés construits avant 1995. 40,6% de ces logements sont situés à FAVERGES, 32,4% à DOUSSARD et 4,5 % à LATHUILE.

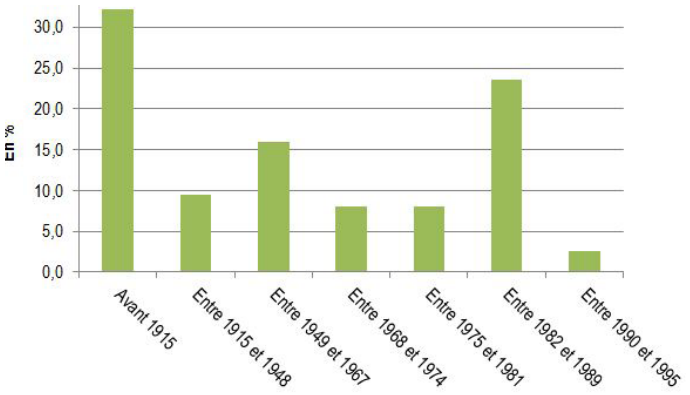

Année de construction des logements locatifs privés de plus de 15 ans
Source: FILOCOM, 2011

Ces logements sont principalement de type collectif (77,5%).
L'individuel est cependant plus représenté à l'échelle de la Communauté de Communes qu'en Haute-Savoie, 22,5% contre 14,5%.

Cette différence s'explique par la présence d'un bâti de centre ancien et à des opérations modernes d'habitat sur un mode collectif dans les grands pôles urbains (ex: Annecy).

La majorité des logements locatifs privés construits avant 1995 sont composés de 2 ou 3 pièces (respectivement 27,3% et 29,6%)

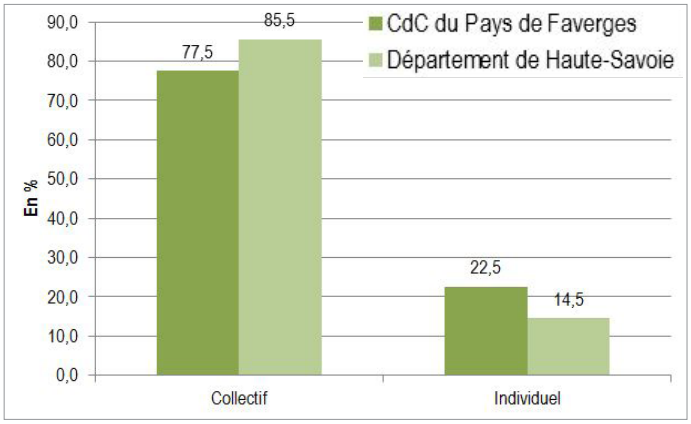

Logements locatifs privés de plus de 15 ans selon le type
Source: FILOCOM, 2011

La durée d'occupation de ces logements est de un an maximum. 32,9% sont occupés moins d'un an et 18,1% pendant un an.
Sur les 831 logements locatifs privés de plus de 15 ans, 102 sont occupés depuis plus de 9 ans, soit 12,8%.

**La durée d'occupation des logements de plus de 15 ans reste similaire en 2013, avec 34,6% des ménages occupant leur logement depuis moins d'un an et 16,3% pendant un an. (Source : Filocom)*

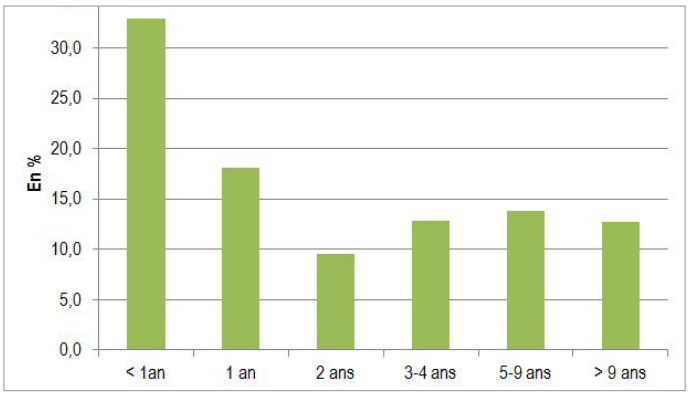

Durée d'occupation des logements locatifs privés de plus de 15 ans
Source: FILOCOM, 2011

La majorité de ce parc est «tout confort» (77%)
Le classement cadastral indique que 95,8% de ces logements sont en catégories 5 et 6 >> 27,4% en catégorie 6.

** En 2013, la proportion des logements de catégorie 6 a légèrement augmenté, elle représente 3,2% des logements du parc privé de plus de 15 ans. (Source : Filocom)*

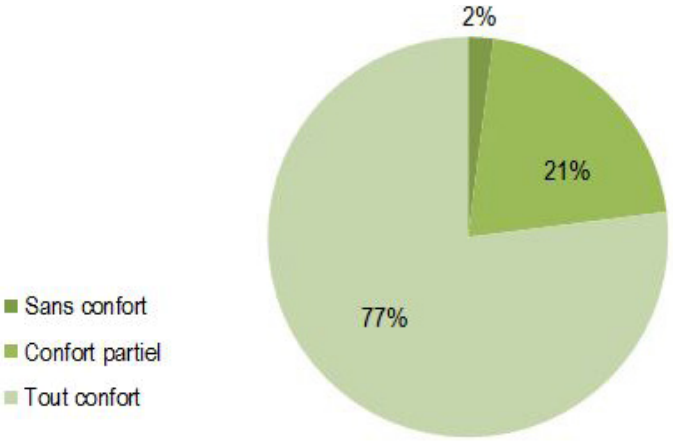

Niveau de confort des logements locatifs privés de plus de 15 ans

	< 25 ans	25-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et +
Age de la personne référente	9,5	36,5	33,6	13,2	7,3

Age de la personne référente des logements locatifs privés de plus de 15 ans - Source: FILOCOM, 2011

Les occupants de ce parc sont principalement des ménages d'une seule ou deux personnes (célibataires et jeunes couples).
L'âge moyen de la personne référente du ménage (chef de famille) est de 45 ans. La classe d'âge des 25-39 ans est la mieux représentée (36,5% des chefs de famille).

** En 2013, 95% des ménages occupant ces logements sont composés d'une à 3 personnes : 46% des logements sont occupés par 1 personne, et 28% par des couples. Plus de la moitié des personnes référentes de ces ménages sont célibataires. L'âge moyen de ces référents reste stable par rapport à 2011. (Source : Filocom)*

LES REVENUS FISCAUX

Le revenu fiscal médian en 2009 par unité de consommation (UC) du département est de 21 429 €, le 5ème de France.

A l'échelle du territoire de la Communauté de Communes élargie, les revenus les plus élevés sont mesurés dans les communes autour d'Annecy et particulièrement sur les communes situées au bord du lac (la Communauté de Communes de la Tournette particulièrement).

A l'échelle de la Communauté de Communes, la commune de FAVERGES et de CHEVALINE enregistrent les revenus les plus faibles.

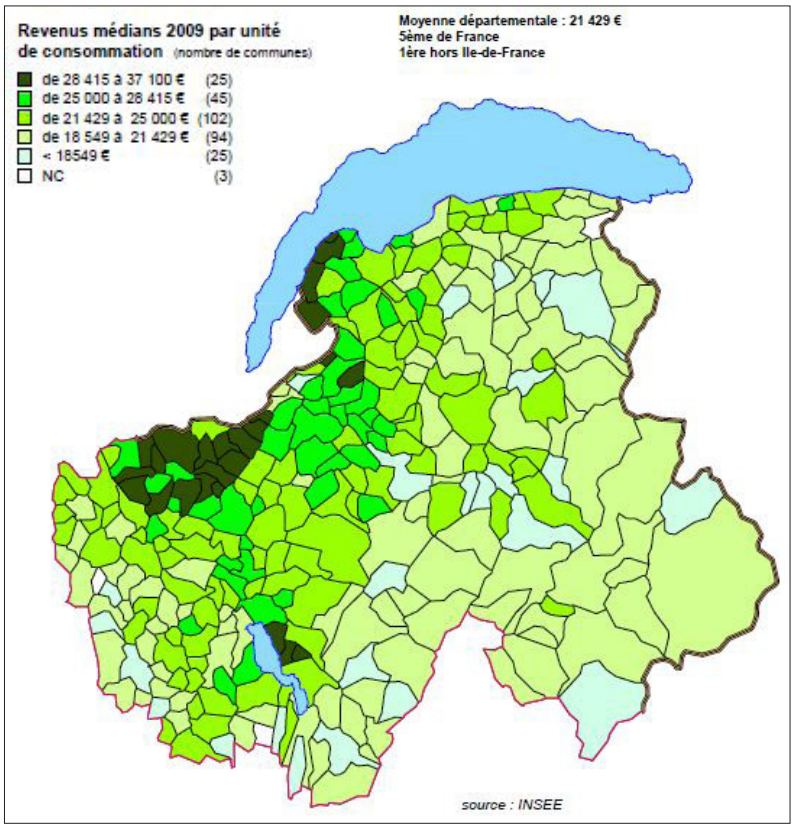

Source: La situation du logement en Haute-Savoie, Nov. 2012, DDT

Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) permet de comparer des ménages de tailles diverses en attribuant une pondération: 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans

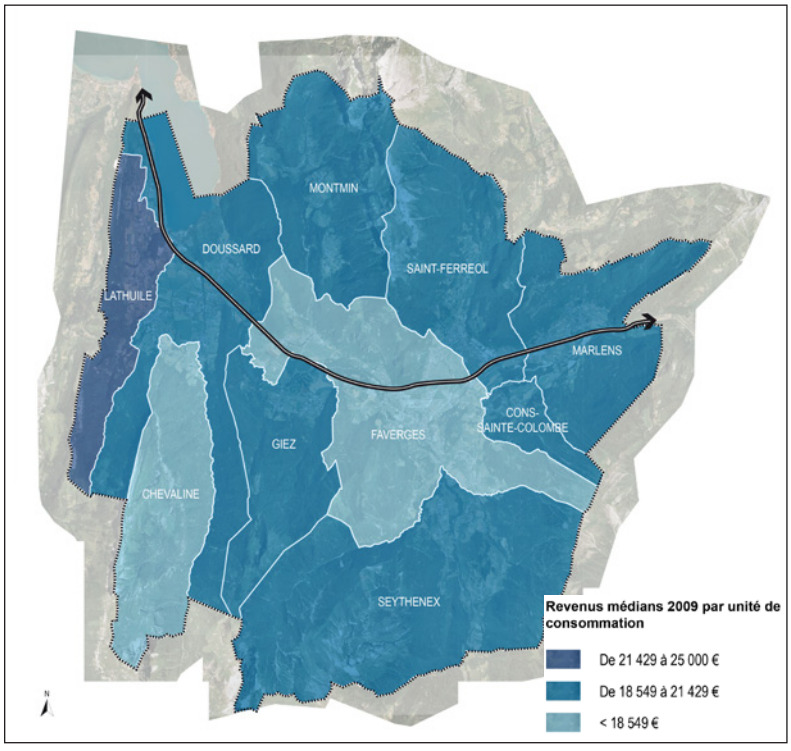

Source: La situation du logement en Haute-Savoie, Nov. 2012, DDT

** Selon l'Insee, en 2012, le revenu disponible médian par UC est de 23 658 € en Haute-Savoie et de 21 151 € à l'échelle de la Communauté de Communes.*

Les disparités enregistrées en 2009, sont similaire en 2012 : SEYTHENEX, FAVERGES et CHEVALINE observent les revenus fiscaux médians les plus faibles.

MÉNAGES ÉLIGIBLES A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT HLM

Environ 53% des ménages du territoire sont éligibles au logement social (46,1% en Haute-Savoie).
FAVERGES a la proportion la plus élevée de ménages éligibles au logement social (58,6%), CONS-SAINTE-COLOMBE, la plus faible (39,4%). Environ 6,6% des ménages ont un revenu inférieur à 30% au plafond HLM éligibles au logement social (7,6% en Haute-Savoie).

** Il est observé entre 2011 et 2013 une légère diminution de la part des ménages éligibles aux logements sociaux à l'échelle de l'intercommunalité avec 50,6% des ménages ayant un niveau de ressource leur permettant d'être éligible au parc locatif social ordinaire.*

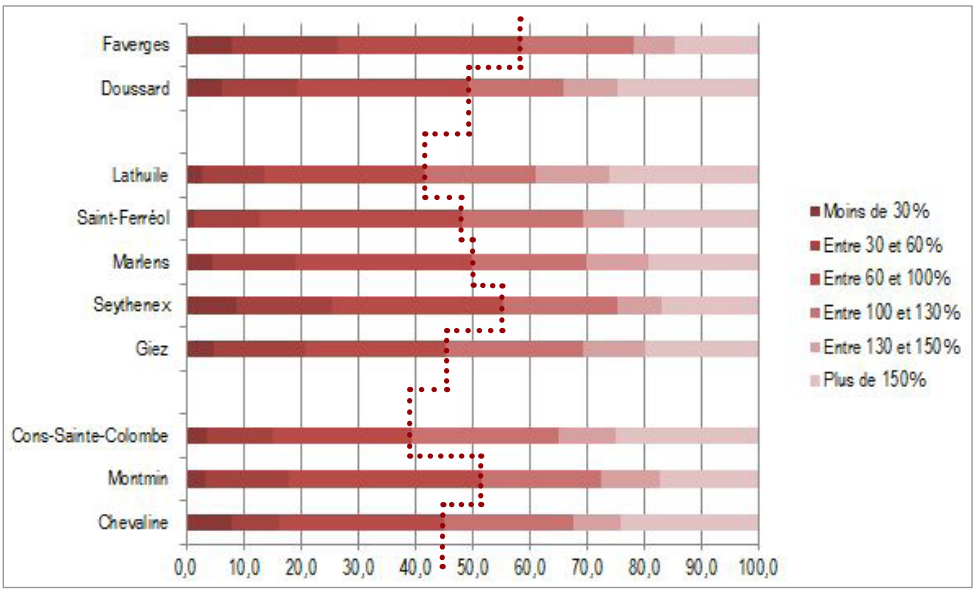

Situation des ménages vis-à-vis des plafonds HLM - *Source: FILOCOM, 2011*

En 2013, FAVERGES et SEYTHENEX sont les deux communes présentant la part de ménages éligibles au logement social la plus importante avec respectivement 56,5% et 56,4% des ménages. Avec 34,8% de ses ménages éligibles, CONS-SAINTE-COLOMBE reste la commune observant le taux le plus faible. (Source : Filocom)

Entre 2003 et 2011, le nombre de ménages les plus pauvres a baissé au profit de ceux dont le revenu est supérieur à 100%.

** Cette tendance continue de s'observer sur les dernières années avec, entre 2011 et 2013, une augmentation des ménages les plus riches (9% entre 130 et 150% des plafonds et 21% à plus de 150% des plafonds), et une légère diminution des plus pauvres (6,4% des ménages ont un revenu inférieur à 30% des plafonds et 14% entre 30 et 60%). (Source : Filocom)*

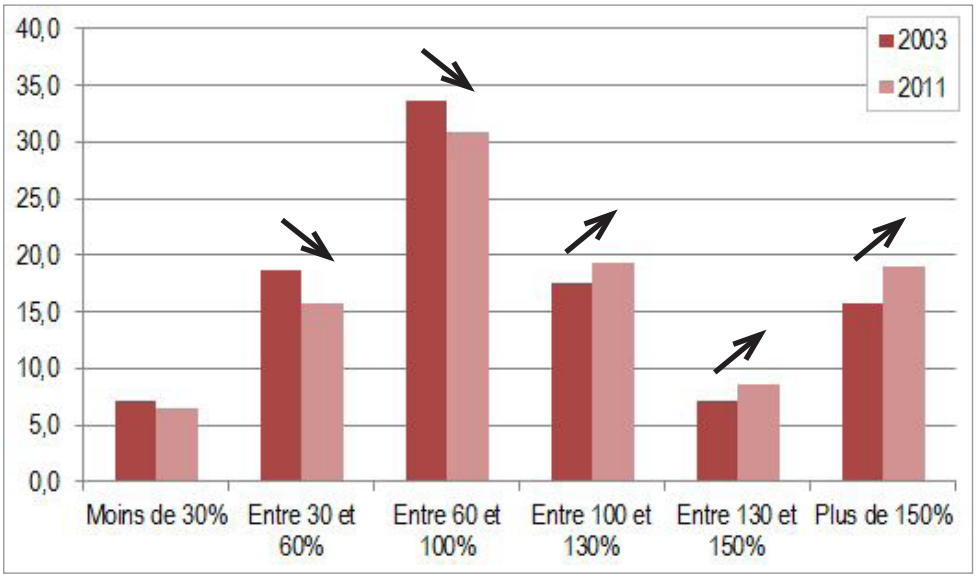

Évolution entre 2003 et 2011 sur la Communauté de Communes *Source: FILOCOM, 2011*

MÉNAGES ÉLIGIBLES A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT HLM

En 2011, 41,2% des propriétaires occupants de la Communauté de Communes et près de 71% des locataires privés sont éligibles au logements social.
116 ménages disposant d'un revenu inférieur à 30% du plafond HLM sont locataires du secteur privé, soit 27,2% de ces ménages et 1,6% de l'ensemble.

** En 2013, la proportion des propriétaires occupants et des locataires privés éligibles aux logements sociaux est légèrement inférieure : 39% des propriétaires occupants et 67% des locataires privés sont éligibles. (Source : Filocom)*

	Propriétaire occupant	Locataire du secteur privé	Locataire HLM et SEM	Locataire Collectivités territoriales	Autres	Ensemble des ménages
Moins de 30%	127	116	163	]0-11[	[11-20[	426
Entre 30 et 60%	433	248	274	12	52	1019
Entre 60 et 100%	1213	415	277	30	71	2006
Entre 100 et 130%	949	182	88	]0-11[	[20-30]	1254
Entre 130 et 150%	465	69	[11-20[	]0-11[	558	558
Plus de 150%	1117	68	[11-20[	]0-11[	]0-11[	1233
Ensemble des ménages	4304	1098	832	62	726	7022

Répartition des ménages de la CdC en fonction des revenus et du statut d'occupation - Source: FILOCOM, 2011

À l'échelle de la Communauté de Communes, le parc HLM représente 846 logements en 2009, soit 12% du parc total. En 2011, 838 logements HLM, dont 721 à FAVERGES et 105 à DOUSSARD.
(Données FILOCOM 2011).

La plus forte proportion est enregistrée dans la plus grande commune, FAVERGES; les logements HLM représentent 20% du parc total.

DOUSSARD: 7%
MONTMIN: 4%
SEYTHENEX: 3%

Le nombre de logements locatifs sociaux est resté relativement stable depuis 1999, passant de 842 à 846.

Un effort particulier devra être fait dans les territoires qui connaissent une croissance démographique forte : DOUSSARD notamment.

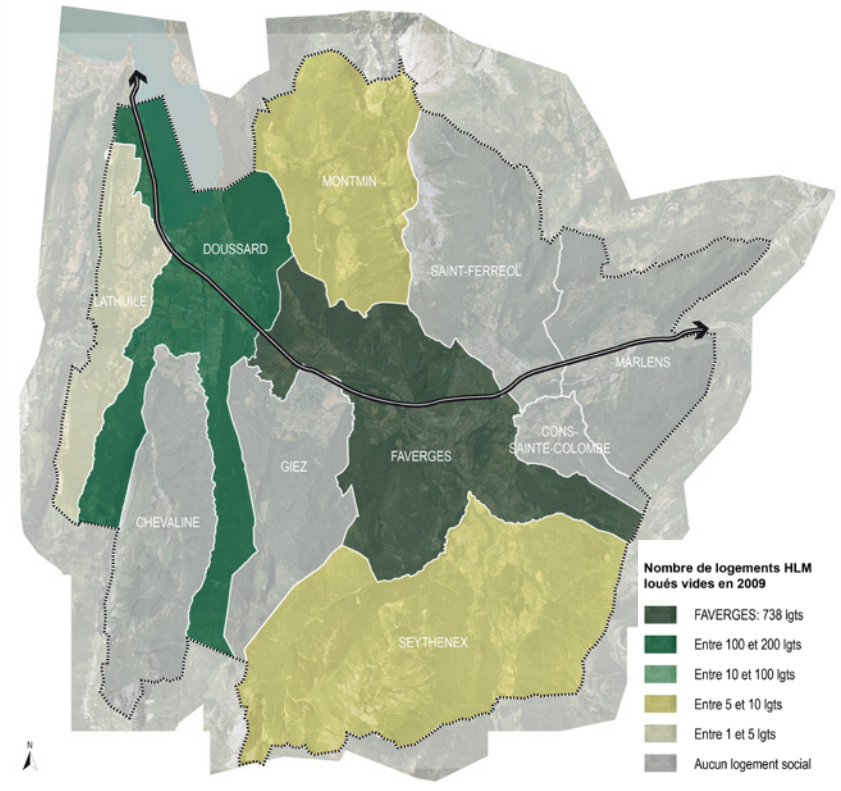

Nombre de logements locatifs sociaux en 2009 Source: RP2009, INSEE-FILOCOM 2009

** En 2014, la Communauté de Communes compte 935 logements sociaux dont 87% sont localisés sur la commune de FAVERGES.*

(Source : RPLF 2014)

Le taux de logements sociaux de l'intercommunalité est de 13,67% ce qui reste supérieur à la moyenne départementale (12,38%).

COMMUNES	Nb de résidences principales en 2013	Nb de logements sociaux en 2014	Part de logements sociaux
CHEVALINE	68	0	0,00
CONS SAINTE COLOMBE	135	0	0,00
DOUSSARD	1588	114	7,18
FAVERGES	3190	809	25,36
GIEZ	238	0	0,00
LATHUILE	422	0	0,00
MARLENS	390	0	0,00
MONTMIN	153	5	3,27
SAINT FEREOL	372	0	0,00
SEYTHENEX	283	7	2,47
CC Pays de Faverges	6839	935	13,67

Répartition des logements locatifs sociaux en 2014

Source: Répertoire sur le parc locatif social 2014

La commune de DOUSSARD, appartenant à l'unité urbaine de plus de 50 000 habitants d'Annecy, est concernée par l'inventaire des logements sociaux prévu à l'article 55 de la loi SRU (modifié par la loi du 19 janvier 2013 relative à la mobilisation générale pour la construction de logements). DOUSSARD accueille en 2014 114 logements sociaux, ce qui représente 7,2% de son parc de résidences principales. Devant atteindre le seuil obligatoire de 25% de logements sociaux, il manque à la commune 283 logements sociaux, en se référant au nombre de résidences principales de 2013.

UN PARC HLM QUASI-EXCLUSIVEMENT SOUS FORME DE COLLECTIFS

A l'échelle de la CdC, le parc HLM est quasi-exclusivement sous forme de logements collectifs, soit 93,1%.

Sur les 780 logements collectifs HLM, 663 sont localisés à FAVERGES et 105 à DOUSSARD, soit pour cette dernière commune, l'intégralité de son parc HLM.

58 logements HLM sous forme d'individuels à FAVERGES.

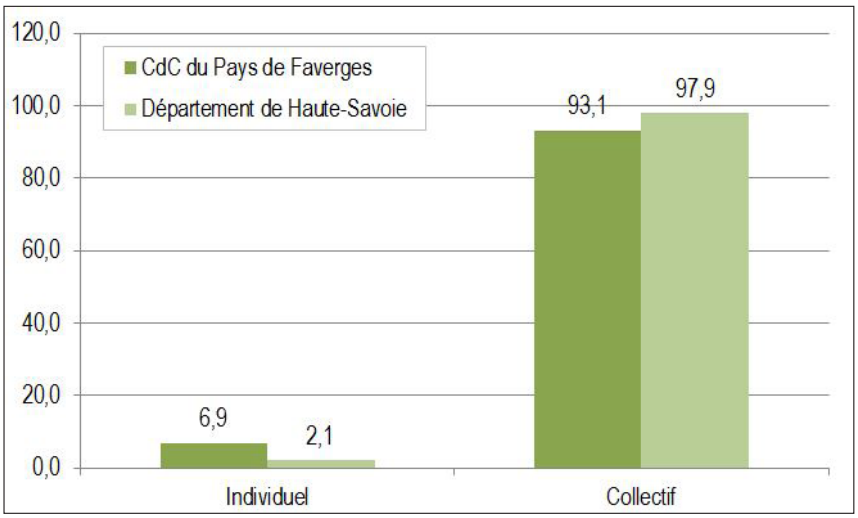

Forme des logements HLM - *Source: FILOCOM, 2011*

Les logements HLM sont principalement constitués de 3 et 4 pièces qui présentent près de 70% du parc. Les petits et les grands logements sont peu représentés.

L'étude AMALLIA-DDT sur les besoins en logements en Haute-Savoie sur la période 2010-2015, oriente la typologie de la production locative aidée sur le territoire intercommunal vers 40% de T1 et T2, 30% de T3 et 30% de T4 et T5.

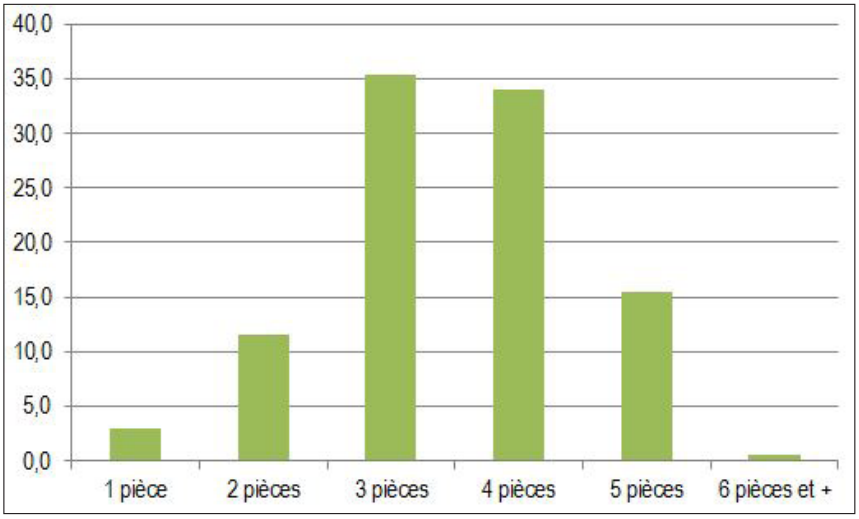

La taille des logements HLM - *Source: FILOCOM, 2011*



Logement social sous forme d'individuels : lotissement des «Grandes pièces» - FAVERGES

UN PARC HLM RELATIVEMENT ANCIEN

La majorité des logements HLM a été construite avant 1980.

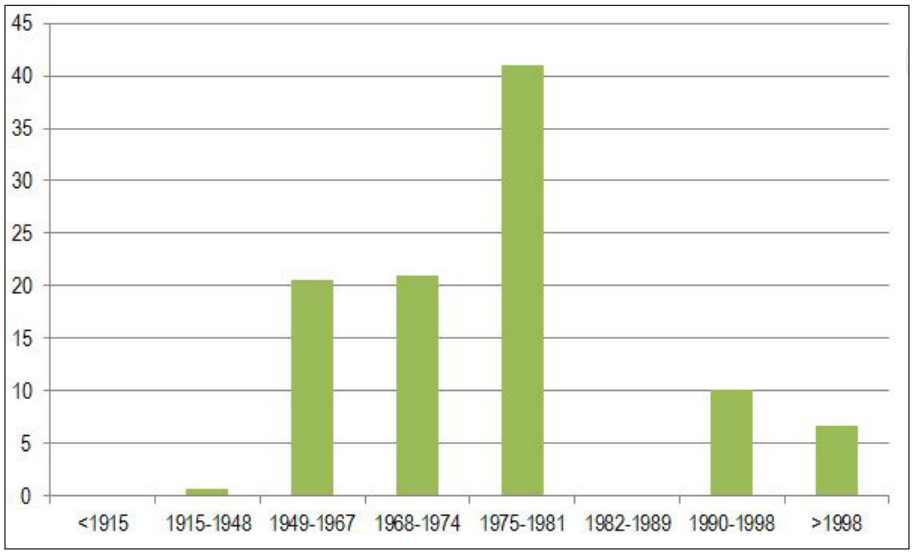

Ancienneté du parc HLM *Source: FILOCOM, 2011*



Opération de renouvellement urbain à FAVERGES Construits en 1976, les pavillons des «Grandes pièces» ont fait l'objet d'une opération de réhabilitation.

LES OCCUPANTS DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

** En moyenne en 2013, la taille moyenne des ménages occupant le parc de logements social est de 2,45 personnes (2,36 personnes en moyenne dans l'ensemble du parc).*
L'âge moyen de la personne de référence des ménages est de 51 ans (55 ans en moyenne dans l'ensemble du parc). 23,5% des personnes référentes des ménages des logements sociaux ont entre 25 et 39 ans (contre 18% dans l'ensemble du parc de logements).

La durée d'occupation moyenne des logements locatifs sociaux est de 8 ans (10 ans en moyenne dans l'ensemble du parc de logements et 3 ans en moyenne dans le parc locatif privé).

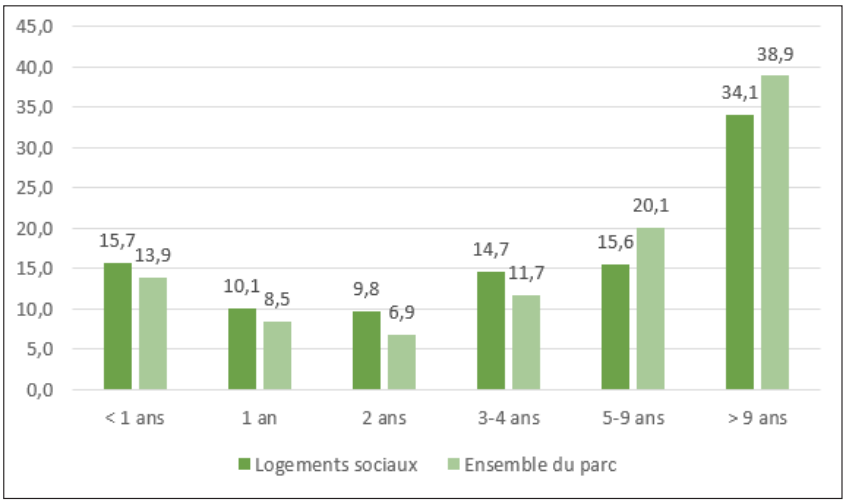

- Durée d'occupation des logements HLM - *Source : Filocom 2013*

DES DEMANDEURS AUX RESSOURCES INFÉRIEURES À LA MOYENNE DÉPARTEMENTALE

Au 1er janvier 2013, 270 demandeurs de logements locatifs sociaux ont été recensés (fichier PLS). Cela représente une augmentation de 17% par rapport à 2011.

	Au 1er janvier 2011		Au 1er janvier 2013	
Ressources (PLS ADIL74)	% de demandeurs (CdC)	% de demandeurs (Haute-Savoie)	% de demandeurs (CdC)	% de demandeurs (Haute-Savoie)
Inférieures à 60%	74%	68%	76%	70,5%
Entre 60 et 100%	22%	24%	19%	22%
100%	4%	8%	5%	7,50%

Caractéristiques des demandeurs :

> 13% des demandeurs ont moins de 25 ans
> 205 ménages ont des ressources inférieures à 60% des plafonds HLM soit 76% des demandeurs
> 149, soit 55% ont des ressources inférieures à 40% des plafonds (51% à l'échelle du département)
> Près de 24% des demandeurs sont des familles monoparentales
> 27% sont déjà logés dans un logement HLM
> 73% des demandeurs n'habitent pas dans un logement social
> 23% travaillent sur le territoire intercommunal
> 57% des demandeurs habitent sur le territoire de la Communauté de Communes

On note que les demandeurs de logements sociaux sur le territoire de la Communauté de Communes ont des niveaux de ressources inférieures à la moyenne départementale. La part des demandeurs aux ressources inférieures à 60% des plafonds est supérieure sur le territoire de la CdC (76%) à celle observée dans le département (70,5%). En revanche, la proportion des demandeurs ayant des ressources supérieures à 100% du plafonds est de 5% à l'échelle de l'intercommunalité contre 7,5% à l'échelle du département.

	T1	T2	T3	T4	T5 et +
Typologie du parc existant en 2012 (RLPS)	3%	11%	36%	35%	15%
Demandeurs début 2012 (PLS ADIL74)	16%	29%	29%	19%	7%
Typologie de l'offre en 2012 (PLS attributions)	8%	15%	37%	29%	11%

- Comparaison entre l'offre et la demande de logements HLM - *Source : RPLS 2012*

Selon le répertoire sur le parc locatif social, 45% des demandeurs souhaitent un petit logement de type T1 ou T2, qui ne représentent que 23% de l'offre existante. A l'inverse, seuls 55% des demandeurs souhaitent un logement T3 ou plus, alors que ces logements représentent 77% de l'offre en logement locatif social.
Cette inadéquation entre l'offre et la demande touche ainsi toutes les tailles de logements.

	2007	2008	2009	2010	2011
Logés	81	79	105	120	108
Offre nouvelles - logements livrés	1	0	0	25	0

- Ménages logés entre 2007 et 2011 - *Source : RPLS 2012*

Entre 2007 et 2011, 98 ménages ont été logés par an. Au regard de l'offre nouvelle et du parc social existant, il est estimé un taux de rotation dans le parc locatif social d'environ 10%, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne départementale (9%).
En 2012, sur les 254 demandes de logements sociaux, 90 ménages ont été logés. Ainsi, il est estimé 1 logement social disponible pour 3 demandeurs.

Entre 2002 et 2014, 42 logements locatifs dont 29 en PLUS à FAVERGES (25 logements à la ZAC de la Soierie 2005) et à LATHUILE, et dont 10 en PLS et 3 en PLAI.

En 2014, 8 logements sociaux ont été construits sur la commune de LATHUILE : 2 en PLAI, 4 en PLUS et 2 en PLS.

Cette relative faible production en logements n'est pas en adéquation avec les besoins de ménages modestes présents sur le territoire.

L'étude AMALLIA-DDT a estimé les besoins en logements locatifs sociaux à 21 par an dont 15% en PLAI et 85% en PLUS. Aucun besoin en PLS n'est prévu.

LES LOGEMENTS AIDÉS PAR LE PTZ

Entre 2000 et 2011, près d'une cinquantaine de prêt à taux zéro ont été délivrés par an. En 2011, 89 logements aidés par le PTZ ont été produits (dont 58 dans le parc ancien et 31 dans le neuf). Ces logements ne peuvent être assimilés à de l'accession sociale.
L'étude AMALLIA-DDT estime les besoins en accession sociale à 14 logements par an.

LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT SPÉCIFIQUES

La Communauté de Communes accueille à CHEVALINE un foyer pour personnes âgées de 36 places (Résidences Chante Merle).
En outre, la commune de FAVERGES dispose d'un logement d'urgence aidé par l'Etat au titre de l'allocation logement temporaire (ALT), le «local du routard», géré par l'association Act-Habitat.

En réponse aux obligations imposées dans le cadre du plan départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, la commune de FAVERGES s'est engagée dans une démarche d'insertion des familles des gens du voyage. Ainsi, deux familles sont actuellement logées dans le parc social Haute Savoie Habitat. Un logement sera ultérieurement proposé à une autre famille.

SYNTHÈSE

➔ Une part majoritaire de propriétaires mais une part importante de locataires avec près de 32 %

➔ Un tiers des logements de la Communauté de Communes sont gérés en copropriété et concerne ainsi 2223 logements en 2011

➔ La réhabilitation du parc privé ancien est un enjeu important pour le territoire. Il apparaît que 17% des propriétaires occupants de l'ensemble du parc sont éligibles aux aides de l'ANAH. Ces propriétaires occupent un logement de plus de 15 ans et sont sous les plafonds de ressource «prioritaires» et «de base». L'âge moyen de la personne référente de ces ménage atteint 66 ans.

➔ Le parc locatif privé de plus de 15 ans a été construit avant 1915 et dans les années 1980. Il concerne un parc principalement collectif et situés sur Faverges, Doussard et Lathuile. Leur niveau de confort est évalué comme «tout confort» pour une large partie d'entre eux.

➔ Le parc HLM représente 846 logements en 2009 et 838 en 2011 et essentiellement sous forme de collectifs. Il représente en 2011, 12% du parc total. En 2014, l'intercommunalité dénombre 935 logement locatifs sociaux dont 87% sont localisés à Faverges. La Communauté de Communes présente une part de logements HLM supérieur à la moyenne départementale (13,7% contre 12,4%).
A noter que la majorité des logements HLM ont été construits avant 1980 et de fait relativement ancien.
La commune de Doussard est concerné par le prélèvement lié à l'article 55 de la loi SRU, son parc étant composé à 7,2% de logements HLM, il lui manque 283 logements locatifs sociaux pour atteindre le seuil obligatoire de 25% à l'horizon 2025.

➔ Les revenus fiscaux les plus faibles concernent les communes de Faverges et Chevaline. De fortes disparités communales concernent les ménages éligibles au logement social. 58,6% sur Faverges contre 39,4 % sur Cons-Ste-Colombe.
➔ Entre 2011 et 2013, il est observé une légère diminution de la part des ménages éligibles aux logements sociaux (50,6% des ménages). Cela est en corrélation avec l'augmentation du revenu moyen médian par UC à l'échelle de l'intercommunalité. La population reste néanmoins plus précarisée qu'à l'échelle départementale.

➔ En 2012, pour un logement locatif social disponible, on dénombre 3 demandeurs. Les demandeurs de logements HLM sur le territoire sont plus précaires qu'à l'échelle départementale, leurs ressources étant inférieures à la moyenne départementale.

Évolution prévisible du territoire

Sans politique de l'habitat volontaire, le déséquilibre entre propriétaires et locataires risque de se creuser. L'effort de production de logements sociaux dans les communes présentant une croissance démographique importante, comme cela est le cas pour Doussard, devra être fourni.

3.3 LA DEMANDE ET LES BESOINS EN LOGEMENTS

3.3.1. La demande globale

Un questionnaire a été envoyé aux agences immobilières (6) et un office notarial (1) implantés sur le territoire. Au total, 5 entretiens téléphoniques ont été réalisés.

Le marché de l'immobilier du territoire se divise en deux secteurs : le secteur Doussard-Lathuile tourné vers le lac et le secteur de Faverges. Les biens situés à proximité du lac sont les plus prisés.

Les professionnels de l'immobilier distinguent quatre type de demandeurs ;

- Les retraités, ayant eu pour habitude de venir passer leurs vacances sur le territoire et qui reviennent de manière définitive pour leur retraite.
- Les personnes souhaitant acquérir une résidence secondaire.
- Des habitants du territoire souhaitant faire un nouvel achat pour des biens mieux adaptés à leurs besoins.
- Les nouveaux arrivants, venant d'une autre région et étant mutés à proximité ou sur la Communauté de Communes.

Selon les professionnels de l'immobilier, le type de bien le plus recherché est la maison individuelle de 100 à 120 m², disposant d'un terrain de 600 à 1000 m². Cette maison doit être composée de trois à quatre chambres, dont une de plain-pied, et de deux salles d'eau. Tout ces critères doivent entrer dans un budget compris entre 300000 et 400000 euros.

La localisation du bien est également un critère important. La proximité des commodités et notamment l'accès facile au transport scolaire est une demande pour les familles.

3.3.1. La demande en logement des retraités et personnes âgées

Pour les retraités et personnes âgées l'accessibilité et la fonctionnalité du logement est un critère essentiel. Ainsi, les biens de petite taille, les maisons de plain-pied, les appartements en rez-de-jardin ou à l'étage avec ascenseur sont les plus prisés par cette catégorie de population.

Pour ceux provenant d'une autre région et choisissant le territoire pour jouir de leur retraite choisissent avant tout le cadre de vie et le paysager. La proximité du lac est encore le premier critère des plus de soixante ans ; leurs recherches se tournent majoritairement vers les communes de Doussard et Lathuile.

Cela explique en partie la présence d'une part importante des plus de 60 ans sur la commune de Doussard (cf. 2.2.2. Le vieillissement de la population)

Un autre phénomène a été mis en avant par les professionnels de l'immobilier : la part de plus en plus importante des retraités dans la clientèle du marché locatif, notamment pour les personnes âgées seules recherchant majoritairement des appartements en rez-de-jardin.

3.3.2. La demande en logement des jeunes

L'analyse de la demande en logement des jeunes requiert la connaissance des caractéristiques de cette catégorie de population.

Les 15-24 ans représentent 10% de la population totale de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.
Parmi eux, près de 20% vivent seuls ou en couple.

Les jeunes ménages sont proportionnellement beaucoup plus présents dans les communes les plus grandes : 140 personnes âgées de 15 à 24 ans sur les 298 vivent à Faverges.

Ils sont à l'inverse peu présents dans les petites communes.

Cette répartition pourrait s'expliquer par l'offre en petits logements plus conséquente et/ou par une recherche de proximité des aménités urbaines.

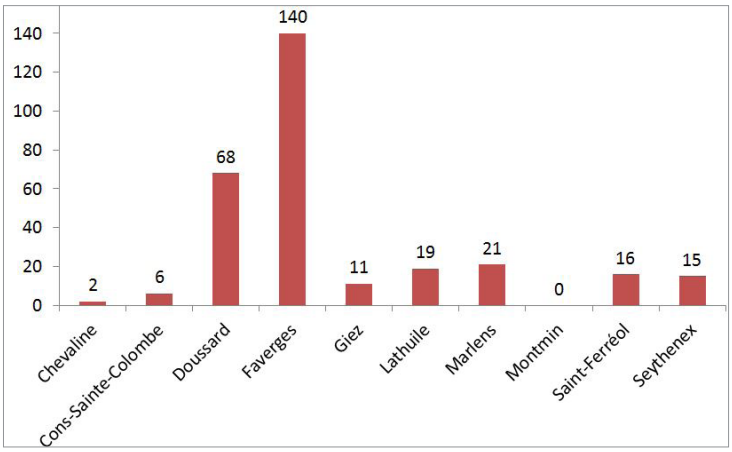

Répartition des jeunes foyers sur le territoire *Source: RP 2009, INSEE*

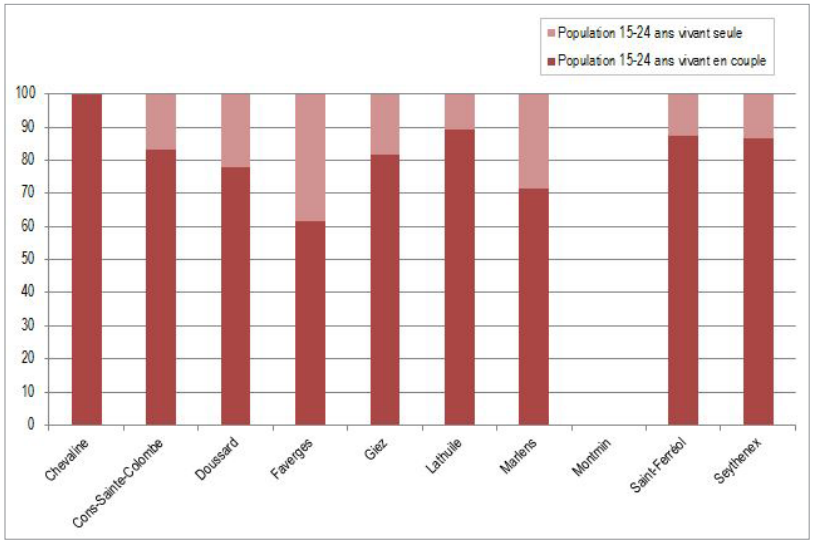

Répartition des jeunes foyers sur le territoire *Source: RP 2009, INSEE*

L'analyse du retour des professionnels de l'immobilier révèle que le jeune primo-accédant recherchent plus des terrains à bâtir de 500 à 1000 m² pour un budget de 90 000 €.
Pour leur deuxième achat les jeunes se tournent vers une maison individuelle de grande taille (T4 et plus) pour un budget de 250 000 euros. Cette catégorie de personne accorde une grande importance au cadre paysager.

Les jeunes recherchent également des T2 et T3 en locatifs proches des centres ou commodité.

3.4 L'OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

3.4.1. Le marché des terrains à bâtir

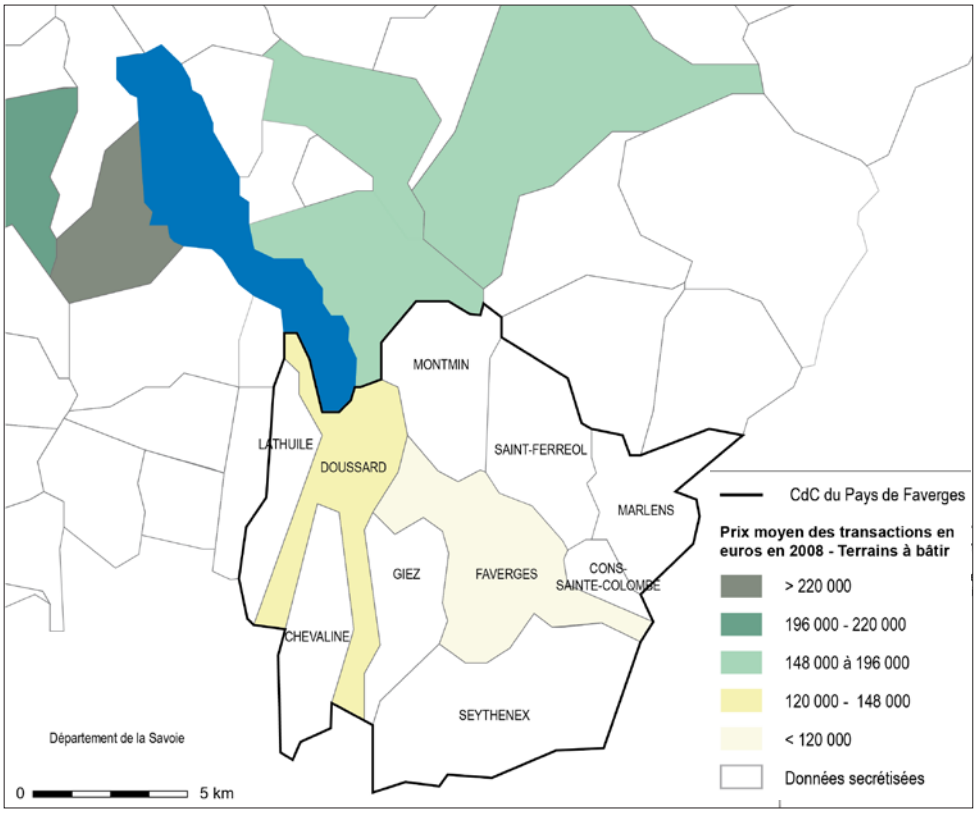

Prix au m² des transactions des terrains à bâtir - en 2008 *Source: MIN PERVAL*

Le territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy possède un prix de terrain à bâtir inférieur à ceux situés à proximité immédiate de la ville d'Annecy. Les chiffres de 2008 montrent que le prix des terrains sur la commune de Doussard est supérieure à celui de Faverges.

En 2011, sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie le prix d'achat d'un terrain destiné à la construction d'une maison individuelle est d'environ 147 000 €. Dans les autres départements de la région Rhône-Alpes, les prix sont inférieurs (143 600 € dans le rhône, 99 200 € en Isère, 91 800 € dans l'Ain, 72 300 € dans la Drôme). *(source ; situation du logements en Haute-Savoie 2012)*

Les terrains à bâtir viabilisés sont jugés rares par les professionnels de l'immobilier du territoire. La tendance des prix est donc à la hausse ces dernières années.

	DOUSSARD LATHUILE	FAVERGES	AUTRES
Prix au m² terrains viabilisés	160 €	130 €	120 €
Prix au m² terrains non viabilisés	100 €	90 €	80 €

Prix des terrains *Source : questionnaires et entretiens effectués avec les professionnels de l'immobilier*

DES TERRAINS À BÂTIR DE PLUS EN PLUS CHERS

	2000		2007		2009		2011	
	CdC	Haute-Savoie	CdC	Haute-Savoie	CdC	Haute-Savoie	CdC	Haute-Savoie
Prix moyen des terrains en lotissements	45 396	58 001	133 262	159 578		162 953	115 568	155 809
Prix moyens (m²)	45	55	152	168		183	127	179
Prix moyen des terrains hors lotissement	34 652	50 914	105 715	157 877	111 263	153 659	95 819	147 387
Prix moyens (m²)	30	39	103	140	101	159	92	155
Prix moyen de tous les terrains	**38 703**	**53 650**	**122 243**	**158 450**	**108 651**	**156 797**	**103 991**	**150 312**
Prix moyen (m²)	**35**	**44**	**131**	**148**	**105**	**167**	**106**	**163**

- Evolution du prix du foncier de 2000 à 2011 - *Source: PAC volet habitat valant PLH*

A l'échelle de la Communauté de Communes, le prix du foncier au m² a triplé de 2000 à 2011 en passant de 35€/m² en 2000 à 106 €/m² en 2011. Cette forte progression reste légèrement inférieure à celle observée à l'échelle du département (multiplication par 3,7 du prix du foncier).

Les terrains à bâtir sur le territoire sont en moyenne 30% moins chers que la moyenne observée Haute-Savoie. La surface moyenne des terrains tend à diminuer mais reste supérieure à la surface moyenne du département.

Le prix moyen des terrains en lotissement est supérieur à celui des terrains hors lotissement.

LES MAISONS A LA REVENTE EN 2010

La Haute-Savoie est le département où le prix d'une maison individuelle est le plus élevé dans la région *(Source: La situation du logement en Haute-Savoie, Nov. 2012, DDT)*. Le prix d'une maison individuelle n'a cessé d'augmenter durant la dernière décennie à l'échelle départementale.

Des disparités existent entre les territoires communaux ; à FAVERGES et DOUSSARD, les prix entre 2008 et 2010 sont restés stables.

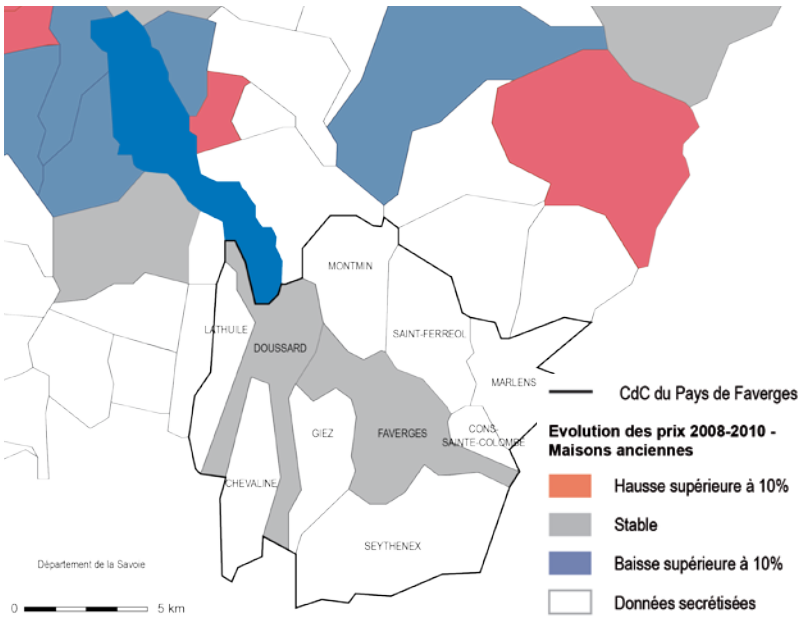

Évolution du prix des maisons anciennes entre 2008 et 2010 - Source: MIN PERVAL

Le prix d'une maison individuelle est compris entre 200 000 et 375 600 € dans les deux communes en 2010 (prix moyen des transactions).

Le marché de la maison individuelle actuel ne permet pas au primo-accédants par exemple d'acheter une résidence principale.

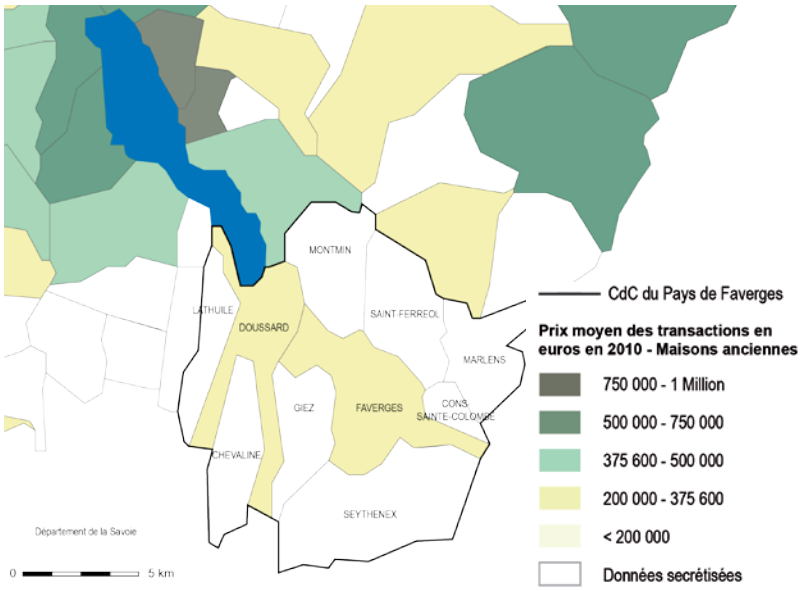

Prix moyen des transactions de maisons anciennes en euros en 2010
Source: MIN PERVAL

		2000		2007		2009		2011	
		CdC	Haute-Savoie	CdC	Haute-Savoie	CdC	Haute-Savoie	CdC	Haute-Savoie
Maison ancienne	**Prix moyen d'un logement**	123 426	178 511	278 366	380 411	278 086	345 903	244 642	389 377

Évolution du prix des maisons anciennes à la revente entre 2000 et 2010 *Source: PAC volet habitat*

APPARTEMENTS A LA VENTE EN 2010 : DES PRIX INFÉRIEURS A CEUX MESURÉS AUTOUR D'ANNECY

En 2010 le prix moyen au m² d'un appartement ancien à Faverges est inférieur à 2000 €. Il est plus élevé à Doussard, où il est compris entre 2000 et 3000 €. A titre de comparaison, en Haute-Savoie il est de 2967 €.

A l'échelle départementale, le prix moyen des appartements dans l'ancien a presque doublé entre 2000 et 2010, mais est relativement stable depuis 5 ans.

Les prix sont en baisse entre 2008 et 2010 (-2%)

Pour les appartements neufs, le prix moyen au m² en 2010 à Faverges et Doussard est compris entre 2000 et 3000 €. A titre de comparaison, en Haute-Savoie il est de 3941€.

Les prix sont en baisse entre 2008 et 2010 (-2%)

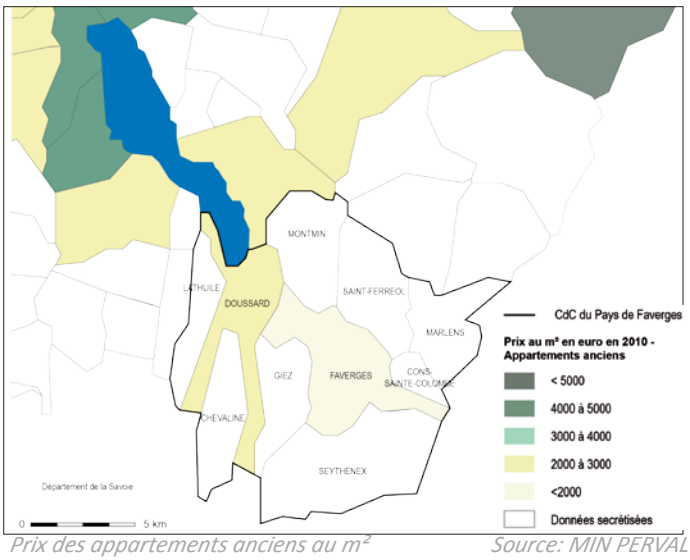

Prix des appartements anciens au m² *Source: MIN PERVAL*

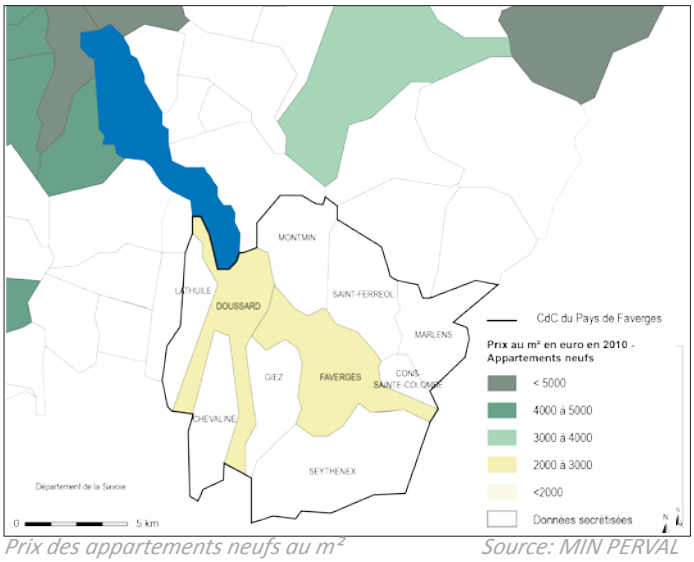

Prix des appartements neufs au m² *Source: MIN PERVAL*

En-dessous de 10 transactions par commune et par an, les données sont secrétisées (zones blanches sur les cartes ci-dessous).



Appartement dans le bâti ancien à vendre - Faverges

Cette analyse a été réalisée à partir des informations accessibles sur le site www.seloger.com à un instant (t) puis est complété par des entretiens et questionnaire avec les professionnels de l'immobilier.

Au 29 avril 2013, 245 annonces de logements en vente sont recensées sur la Communauté de Communes. Ces biens sont majoritairement concentrés à DOUSSARD (106) et FAVERGES (65).

Parmi ces offres, près de 2/3 concernent des logements de grandes tailles (4 pièces et plus)

Sur les 245 annonces, 97 biens proposés à la vente sont des appartements. Plus de la moitié de ces appartements sont constitués de 3 pièces ou moins.

En ce qui concerne les maisons individuelles, la majorité a un prix de vente compris entre 300 000 et 400 000 €. Parmi celles dont le prix est inférieur à 200 000 €, beaucoup sont à rénover.

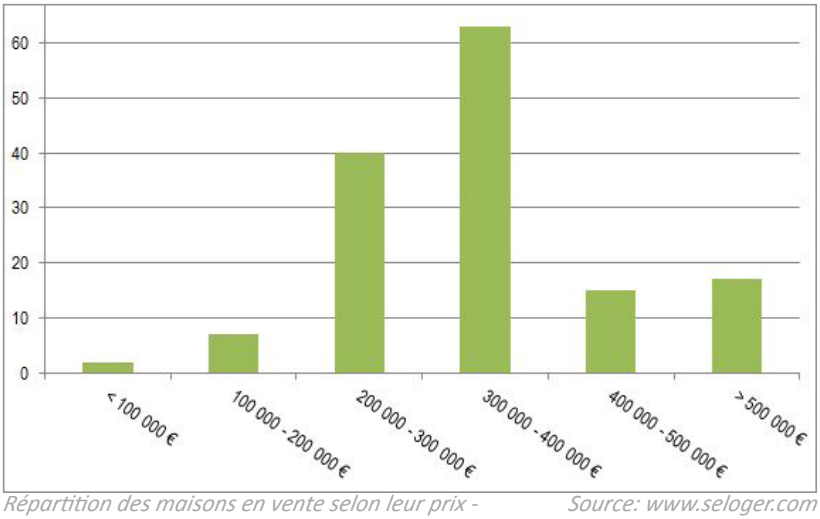

Répartition des maisons en vente selon leur prix - Source: www.seloger.com

Il est à noter, l'existence d'une offre de «projet de construction», consistant en une maison de constructeur vendue sur plan avec son terrain de construction.

Une offre de villas et de maisons dont le prix est supérieur à 500 000 € est plus conséquente dans les communes de LATHUILE et DOUSSARD du fait de leur proximité avec le lac.

PROJETS DE CONSTRUCTION



Maison 81 m² 4 pièces de plain-pied Terrain 557 m² - 215 000 € à Marlens -



Maison 96 m² 259 000 € à Faverges -

BÂTIS À RÉNOVER ENTIÈREMENT OU PARTIELLEMENT



Corps de ferme-grange à rénover entièrement à Doussard 120 000 €-



Maison à rénover en partie - 5 pièces - 150 m² - Terrain 700 m² - 220 000 € - Seythenex

Source: www.seloger.com

VILLA



Villa d'architecte 7 pièces 250 m² - Terrain 1400 m² - 1 100 000 € - Lathuile

CHALETS



Chalet Lathuile 6 pièces 170 m² - Terrain 440 m² - 390 000 €



Chalet 6 pièces 110 m² Terrain 1600 m² - 307 000 € Giez

Le retour des professionnels de l'immobilier sur le marché du logements révèle l'influence du cadre paysager sur le prix des différents biens. Le lac d'Annecy étant l'élément phare et prisé du territoire les prix sur le secteur y sont plus élevés et des différences peuvent se jouer au kilomètre près.

Les communes de Doussard et Lathuile ont par conséquent une moyenne de prix légèrement plus élevée qu'à Faverges et sur les autres communes du territoire de la Communauté de Communes.

Sur Doussard le prix d'une maison sera compris entre 2700 et 3200 €/m² et sur Faverges autours de 2000 et 3000€/m². C'est à dire que pour une maison type (110m² avec des prestations satisfaisantes) il faut compter entre 300 000 et 350 000 sur Faverges et jusqu'à 450 000 euros sur Doussard.

Selon les professionnels, l'offre en maison individuelle est relativement satisfaisante sur le territoire et le temps moyen d'une vente est de 6 mois pour du neuf et un an sur une maison ancienne.

En revanche, ils soulignent une offre en appartement faible sur les deux communes les plus importantes. Lorsqu'un appartement apparaît sur le marché, la vente se fait relativement vite (moins de 6 mois). Le prix au m² d'un appartement est sensiblement plus élevé que celui d'une maison individuelle.

APPARTEMENTS A LA VENTE : DES PRIX INFÉRIEURS À CEUX MESURÉS AUTOUR D'ANNECY

Les communes de DOUSSARD et LATHUILE se distinguent donc par des prix immobiliers plus élevés.

Les prix mesurés dans les autres communes sont relativement similaires, inférieurs à ceux observés dans les communes autour du lac d'Annecy

L'influence du pôle d'Annecy sur le marché de l'habitat est constatée.

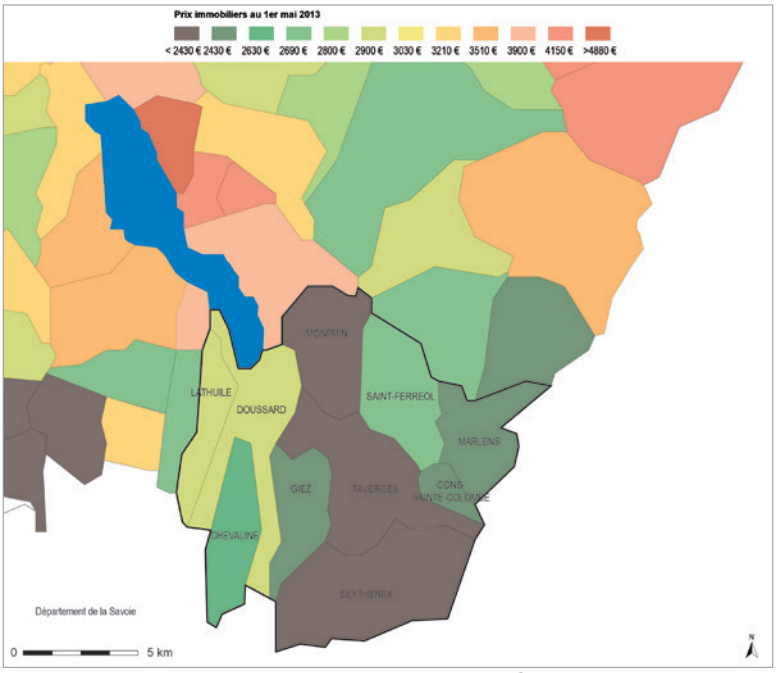

Prix de l'immobilier (appartements et maisons) au m² au 1er mai 2013
Source: www.meilleursagents.com

Le marché des appartements à la vente est plus bas dans la Communauté d'Agglomération qu'en moyenne dans le département. Le prix de vente au m² des appartements anciens a augmenté de 88% entre 2000 et 2011, contre 113% en moyenne en Haute Savoie.

		2000		2007		2009		2011	
		CdC	Haute-Savoie	CdC	Haute-Savoie	CdC	Haute-Savoie	CdC	Haute-Savoie
Appartement neuf	Prix moyen d'un logement	69 707	135 967	162 754	229 540		222 196		237 494
	Prix moyens (m²)	1 473	2 024	2 704	3 578		3 754		3 965
Appartement ancien	Prix moyen d'un logement	65 875	80 557	141 556	177 161	138 328	167 527	138 015	183 395
	Prix moyens (m²)	1 095	1 468	2 255	3 088	2 129	2 875	2 062	3 127

Évolution du prix des appartements anciens à la revente entre 2000 et 2010 *Source: PAC volet habitat*

3.4.1. L'offre locative

Comme vu précédemment le parc locatif représente 32 % du parc total de logements et majoritairement concentré sur les communes de Faverges et Doussard.

Le marché locatif privé peut être décomposé en trois principaux segments :

- les appartements de centre-bourg, dont l'offre se concentre à DOUSSARD et FAVERGES,
- les maisons,
- les logements en location pour la saison.

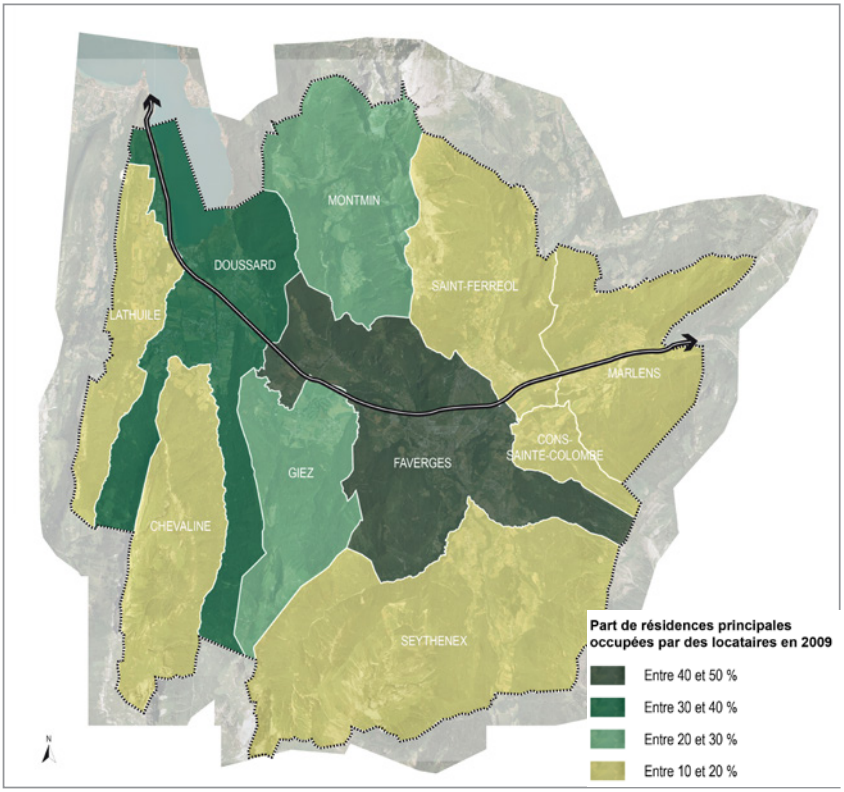

EXAMEN DE L'OFFRE LOCATIVE PRIVÉE

Le 14 mai 2013, le site «leboncoin» répertorie 46 logements à louer au total, situés en majorité dans les communes de FAVERGES et DOUSSARD. Ces offres proposent 40 appartements (dont 23 à FAVERGES et 13 à DOUSSARD) et 6 maisons, elles s'orientent majoritairement vers des petits logements ; de studios, T2 et T3. Une petite offre de logements est annoncée «pour les étudiants».

** Le 10 septembre 2015, le site recense 64 annonces dont 30 sont localisées à FAVERGES et 16 à DOUSSARD. Là encore, la majorité des annonces concernent des appartements : seules 4 annonces de location de maison ont été répertoriées.*

Source: www.leboncoin.fr

Les prix moyens des loyers selon la taille du logement sont de :

- entre 400 et 420 euros par mois pour un T1
- entre 520 et 550 euros par mois pour un T2
- entre 700 et 720 pour un T3
- entre 820 et 850 euros par mois pour un T4
- entre 1000 et 1200 euros par mois pour une maison

(Source : professionnels de l'immobilier)

La proximité du territoire intercommunal avec Annecy se reflète par des prix relativement élevés. Ce constat est à double tranchant ; les prix sur le territoire des Sources du Lac d'Annecy sont beaucoup moins cher qu'à Annecy et sont donc attractifs pour les personnes travaillant à Annecy, mais ils restent élevés pour un territoire à caractère rural. Là encore la proximité du lac fait monter les prix sur la commune de DOUSSARD.

SYNTHÈSE

➔ 4 grands types de demandeurs sur la thématique immobilière ont été identifiés :

- Les retraités, ayant eu pour habitude de venir passer leurs vacances sur le territoire et qui reviennent de manière définitive pour leur retraite.
- Les personnes souhaitant acquérir une résidence secondaire.
- Des habitants du territoire souhaitant faire un nouvel achat pour des biens mieux adaptés à leurs besoins.
- Les nouveaux arrivants, venant d'une autre région et étant mutés à proximité ou sur la Communauté de Communes.

Une part de plus en plus importante des retraités dans la clientèle du marché locatifs

➔ Les jeunes ménages sont davantage présents dans les communes les plus importantes en termes de population

➔ Un prix de terrain à bâtir inférieur à ceux situés à proximité immédiate de la ville d'Annecy et des terrains à bâtir viabilisés rares sur l'intercommunalité

➔ Le marché de la maison individuelle actuel ne permet pas au primo-accédants d'acheter une résidence principale.

➔ Concernant les appartements à la vente , les prix sont inférieurs à ceux mesurés autour d'Annecy

➔ Le marché locatif privé est décomposé sous trois grands groupes :

- les appartements de centre-bourg, dont l'offre se concentre à DOUSSARD et FAVERGES,
- les maisons,
- les logements en location pour la saison.

La proximité d'Annecy génère des prix du foncier attractifs pour les personnes travaillant ou désireuse de s'implanter à proximité d'Annecy, cela étant, elle génère également des prix élevés pour un territoire rural.

Évolution prévisible du territoire

Il est possible de prévoir, sans une modification des documents d'urbanisme existants, un accueil limité des primo-accédant renforçant le vieillissement de la population par le non renouvellement du parc de logements, ainsi qu'une concentration des l'offre locative sociale restant sur Faverges sans répartition sur d'autres pôles susceptibles de le développer au regard de la proximité des transports et des services comme Doussard-Lathuile.

COMPLEMENT PATRIMOINE

L'ensemble du travail de recensement qui a permis d'alimenter le diagnostic et la thématique patrimoniale s'est fait en lien avec les travaux du Pnr du Massif des Bauges.

En voici le détail en annexe.

Ecart du Mont

le Mont
Faverges

Dossier IA74001745 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	le Mont Faverges

Historique

L´écart du Mont se composait sur le premier cadastre français établi en 1905 de cinq bâtiments établis de part et d´autre du chemin de la Bête, d´un bassin et d´un puits. L´un des bâtiments, tout en longueur se composait en réalité de huit propriétés accolées. Selon une source orale, il y avait quelques familles vivant au Mont à l´année, toutefois aucun des recensements établis entre 1861 et 1936 n´y comptabilisent d´habitants. Comme le Chénay ou le Solliet, l´écart du Mont est devenu au cours du XIXe s. un lieu d´estive. Au cours du XXe siècle, la plupart des bâtiments ont disparu et seule une ferme avec sa dépendance ont subsisté. Un bâtiment réutilisant quelques pierres de tailles dont un linteau à accolade a été construit après 1905 à l´est de l´ancienne ferme. A la fin de ce même siècle, l´aménagement d´une piste carrossable a permis la construction au sud de l´ancienne ferme d´un chalet en madrier inspiré des chalets des Aravis.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Situé sur un plateau à 1 100 m d´altitude environ, le Mont occupe un espace pastoral au pied de la montagne de l´Arclosan en balcon sur la vallée de Faverges. Situé au sud du massif des Bornes, le lieu-dit dispose d´un remarquable point de vue sur quelques-uns des sommets nord du massif des Bauges (Sambuy, Chaurionde, Arcalod, Pointe de Velan, Trelod, Dent des Portes etc.). Les maisons actuelles sont situées en bordure de l´espace pastoral au contact d´un talus couvert d´une bande boisée. L´ensemble des pentes entourant le plateau sont aujourd´hui totalement couvertes de forêts.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	bois
Habitat permanent	site d'habitat permanent devenu temporaire
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	fort

Illustrations



Vue générale de l'écart.



Vue de la principale ferme de l'écart.



Vue d'une dépendance agricole devant un mur de pierres levées

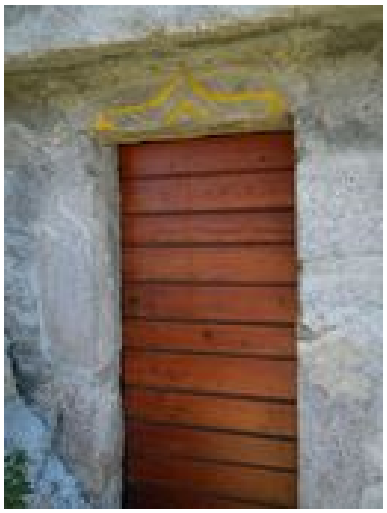

Détail d'une porte à accolade de remploi sur un bâtiment récent.



Vue du paysage depuis la ferme.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Ferme du Mont

Illustrations

IVR82_20127400696NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400696NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400697NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400697NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400699NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400699NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400700NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400700NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400698NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400698NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart du Noyeray

Noyeray (le)
Faverges

Dossier IA74001753 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Noyeray (le) Faverges

Historique

Le hameau du Noyeray se composait autrefois de deux petites agglomérations d'un dizaine de bâtiments chacune. Le groupement sud était parfois appelé Noyeray du Viuz et celui du nord Noyeray de Saint-Ferréol bien que les deux groupement soient sur la commune de Faverges. L'urbanisation de la seconde moitié du XXe siècle a réuni les deux parties en un seul ensemble désormais accolé au village de Saint-Ferréol.
Ce hameau qui dépend de la paroisse de Viuz fait partie des principaux hameaux de Faverges et comptait 124 habitants lors du recensement de 1861.
Dates portées :
1879 : oratoire
1823 : linteau de porte

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Implanté sur un coteau au pied de la montagne de l'Arclosan (1 898 m) le village du Noyeray surplombe légèrement la plaine agricole du seuil de Faverges. De nombreuses maisons récentes occupent désormais le haut du coteau autrefois dévolu à la vigne et aux vergers, ainsi que les espaces entre les deux groupes d'habitat ancien. Le groupe sud, dit Noyeray de Viuz se compose d'une dizaine de fermes à juxtaposition parfois mitoyennes groupées autour d'une place ou se trouve encore un lavoir (le four à pain a été détruit). Un oratoire et une croix marque les entrée nord et sud de ce groupement. Un second groupement situé plus au nord en limite de la commune de Saint-Ferréol compte quelques fermes mitoyennes généralement plus petites, une maison bourgeoise parfois appelé le château, un lavoir et un four à pain établi le long d'un bief.
Un ancien moulin, une ancienne huilerie et une ancienne fruitière se trouve légèrement à l'est de ce second groupe le long du bief. Cette partie du hameau du Noyeray comporte encore quelques vergers et parcelles de vignes, vestiges d'une polyculture autrefois dominante.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village en plusieurs noyaux
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations

 Vue d'une partie du village du Noyeray avec le massif des Bauges en arrière-plan.	 Vue du mur pignon d'une ancienne ferme (2008 C3 300)	 Vue de trois-quarts d'une ancienne ferme (2008 C3 300)
 Vue d'une ancienne aux chainages peints (2008 C3 303)	 Vue d'une petite grange au milieu de fermes transformées (2008 C3 2356)	 Vue d'une ancienne grange avec la place de l'ancien four à pain devant (2008 C3 2356)
 Vue d'un linteau de porte d'une ancienne ferme portant la date de 1823 (2008 C3 324)	 Façade principale d'une ancienne ferme (2008 C3 2648)	 Façade principale d'une ferme mitoyenne (2008 C3 319, 321)

 Façade principale d'une ancienne ferme (2008 C3 310).	 Parcelle de vigne préservée au coeur du hameau (2008 C3 357)	 Vue de trois-quarts d'anciennes fermes mitoyennes (2008 C3 1365,1666)
 Ancienne étable au bout d'un alignement de fermes mitoyennes (2008 C3 1363)	 Alignement d'anciennes fermes mitoyennes (2008 C3 394, 401)	 Vue d'une maison de village aux encadrements peints (2008 C3 402)

Autres dossiers concernés

Oratoire du Noyeray
Ferme
Lavoir (n°1)
Présentation de la commune de Faverges
Four à pain du Noyeray
Lavoir (n°2)
Moulin et fruitière Bal
Maison Mol
Croix des Raz

Illustrations

IVR82_20137400986NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400986NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400987NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400987NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400980NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400980NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400981NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400981NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400978NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400978NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400983NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400983NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400985NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400985NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400989NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400989NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400991NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400991NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400992NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400992NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400982NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400982NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400979NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400979NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400988NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400988NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400990NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400990NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400984NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400984NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart du Solliet

le Solliet
Faverges

Dossier IA74001747 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	le Solliet Faverges

Historique

L´écart du Solliet était un ancien village d´habitat permanent abandonné au cours du XIXe siècle. Il comptait encore six habitants lors du recensement de 1861. Le village était suffisamment conséquent pour que des biens apparaissent encore sur le cadastre comme propriété des habitants du Solliet. Devenu dans la seconde moitié du XIXe s. un village d´habitat temporaire utilisé pour l´estive, il subit de nombreuses transformations et certaines maisons mitoyennes sont abandonnées ou démolies. Aujourd´hui facilement accessibles depuis la commune de Saint-Ferréol, les maisons du Solliet évoluent en maisons secondaires pour le week-end.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le Solliet se compose de quelques bâtiments groupés sur un replat au pied de la montagne de l´Arclosan à près de 1 000 m d´altitude face au Mont-Blanc. Les bâtiments, de plans globalement carrés, présentent une architecture à dominante de pierre mais témoignant d´influences des Aravis visibles par des façades principales en mur pignon ou par la couverture de certaines façades en tuiles de bois appelées tavaillons.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village à bâti lache
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent devenu temporaire
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Ancienne ferme agrandie face à la chaîne du Mont-Blanc et à la chaîne des Aravis.



Entrée de cave en sous-sol sous une ancienne ferme agrandie.



Vue générale d'une ancienne grange au coeur du hameau.

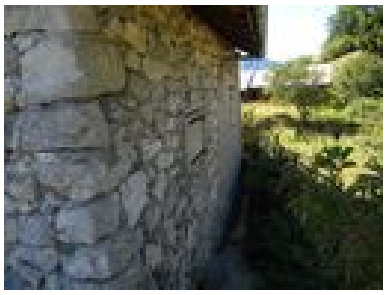		
Détail des maçonneries d'une ancienne grange au coeur du hameau.	Vue des façades arrières d'une ancienne grange au coeur du hameau	Vue depuis le chemin central avec le Mont-Blanc en arrière plan.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Ferme
Grange-étable

Illustrations

IVR82_20127400677NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400677NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400674NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400674NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400679NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400679NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400675NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400675NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400676NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400676NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400678NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400678NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart du Thovey

Thovey (le)
Faverges

Dossier IA74001757 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Thovey (le) Faverges

Historique

Le hameau du Thovey, souvent considéré comme une partie légèrement exentrée du bourg de Faverges est lié au biel qui y actionnait une scierie, une tannerie, une forge et plus tard des abattoirs. La petite agglomération du Thovey ne semble toutefois pas directement liée à la fontaine et à la villa-gallo-romaine située légèrement en aval.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le petit écart du Thovey se compose de quelques maisons établies le long du biel à quelques centaines de mètres du bourg de Faverges au niveau du croisement entre la route du thovey et la chemin de la Biolle. Situé au pied du Crêt de Chambellon, le village est implanté sur une légère pente en bordure de la plaine.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village groupé
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue du village du Thovey au croisement avec le chemin de la Biolle.



Vue d'ensemble de l'ancienne scierie.



Vue des anciens abattoirs.



Vue de la façade arrière des anciens abattoirs.



Fenètre avec tablette moulurée aux anciens abattoirs.



Vue de la façade principale d'une ancienne maison.

 Vue de la façade arrière d'une ancienne maison.	 Vue d'une statue de saint michel en façade d'une maison ancienne.	 Vue d'une ancienne ferme.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Abattoir
Scierie du Thovey puis scierie Demaison
grange-étable
Villa du Thovey
Fontaine du Thovey
Ferme
Croix du Thovey

Illustrations

IVR82_20137401832NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401832NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401834NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401834NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401836NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401836NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401838NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401838NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401839NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401839NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401835NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401835NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401837NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401837NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401827NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401827NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401833NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401833NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart du Villard

le Villard
Faverges

Dossier IA74001743 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	le Villard Faverges

Historique

Le hameau du Villard autrefois au pied d´un coteau viticole occupant les contreforts de la Montagne du Villard a perdu sa vocation viticole à partir de la seconde moitié du XXe siècle. La plupart des fermes du hameau avaient donc une double activité avec les vignes dont le vin était vendu dans les commerces des environs et la production le lait qui était vendu à la fruitière située sur la route de Vesonne. Comme ceux des hameaux de Vesonne et de Mont-Bogon les habitants du Villard menaient l´été leurs bêtes dans l´alpage du Planay où ils payaient un berger pour s´occuper des bêtes. L'abbaye de Talloires possédait dans ce hameau des biens, et une ancienne ferme disposant de grande caves voûtés est réputée pour être une ancienne dépendance de cette dernière. Un atelier de charron fonctionna dans le village au début du XXe siècle. Toujours en place, l'atelier est désormais intégré dans une maison d'habitation construite autour. Quelques dates portées : 1793 (I XI I) : poutre d'une ferme (A3 1013) 1830 : croix monumentale 1860 : four à pain 1867 : linteau de porte (A3 2441) 1903 : Croix monumentale 1923 : linteau de porte (A3 1007)

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau du Villard est situé en fond de vallée au entre la Montagne du Villard au nord, la plaine agricole à l´est et les marais de Giez au sud et à l´est. Le Nant de Montmin borde le village au sud. Village centré d´une petite place formant carrefour, il a été peu modifié dans sa structure et les évolutions contemporaines sont surtout le fait de constructions dans la plaine agricole et en particulier le long de la route de Vesonne.

Illustrations

<table>
<tr>
<td> 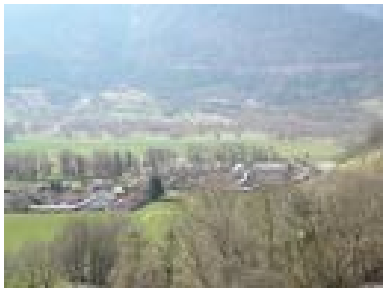
Vue générale du hameau depuis la route du Mont-Bogon</td>
<td> 
Vue d'une ferme modifiée début XXe (A3 1007).</td>
<td> 
Détail d'un linteau de porte avec la date 1923 sur ferme modifiée au début du Xxe siècle (A3 1007)</td>
</tr>
<tr>
<td> 
Vue d'un ensemble fermier transformé (A3 2 668)</td>
<td> 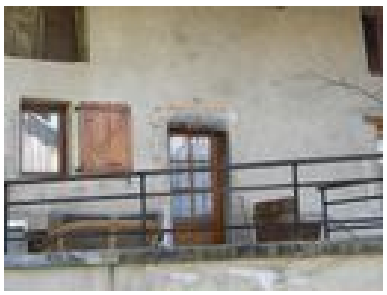
porte à accolade sur une ancienne ferme au couer du hameau (A3 965, 966)</td>
<td> 
Ancien linteau de porte portant l'inscription AL.N. 1867 (A3 2441)</td>
</tr>
</table>

 Vue de la façade d'une ancienne ferme portant la date de 1867 (A3 2441).	 Vue d'un ancien ensemble fermier qui aurait appartenu à l'abbaye de Talloires (A3 952, 953,954, 959, 982, 983).	 Vue de la façade sur cour d'un ancien corps de ferme qui aurait appartenu à l'abbaye de Talloires (A3 952, 953,954, 959, 982, 983).
 Façade principale avec dépendances en retour d'angle d'une ancienne ferme qui aurait appartenu à l'Abbaye de Talloires (A3 952, 953,954, 959, 982, 983).	 Vue du pignon d'un corps de ferme qui aurait appartenu à l'abbaye de Tamié (A3 952, 953,954, 959, 982, 983).	 Vue d'une cave d'une ancienne ferme qui aurrait appartenue à l'abbaye de Talloires (A3 952, 953,954, 959, 982, 983).
 Façade d'une ancienne maison avec encadrements chanfreinés (A3 2091)		 Façade d'une ferme en exploitation au coeur du hameau (A3 970, 973).

	Porte de cave en plein cintre sur une ancienne maison (A3 1031)	
 Vue de la façade d'une ferme en activité au coeur du hameau (A3 970, 973).	 Vue de trois quarts d'une ferme encore en activité au coeur du hameau (A3 970, 973).	 Détail d'une ferme encore en activité dans le coeur du hameau (A3 970, 973).
 façade d'une ancienne ferme (A3 2586).	 Scie à ruban à l'ntérieur d'un ancien atelier de charron (A3 984).	 Poulies et outils au mur d'un ancien atelier de charron (A3 984).
 Système d'entrainement des machines dans un ancien atelier de charron (A3 984)	 Système de renvoie d'angle des courroies d'entrainement dans	 Roue fabriquée dans l'ancien atelier de charron (A3 984)

	un ancien atelier de charron (A3 984).	

Autres dossiers concernés

Hangar aux pompes
Croix monumentale
Grange, étable
Four à pain du Villard
Fontaine, lavoir
Grange, étable (n°2)
Présentation de la commune de Faverges
Ferme (n°1)
Fontaine
Ferme (n°3)
Croix monumentale
Ferme (n°2)

Illustrations

IVR82_20127400870NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400870NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400857NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400857NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400865NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400865NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400869NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400869NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400806NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400806NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400872NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400872NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400859NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400859NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400864NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400864NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400858NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400858NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400867NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400867NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400866NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400866NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400862NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400862NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400871NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400871NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400855NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400855NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400860NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400860NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400850NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400850NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400854NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400854NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400863NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400863NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400851NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400851NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400853NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400853NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400852NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400852NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400856NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400856NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400861NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400861NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400868NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400868NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart du Villaret

Villaret (le)
Faverges

Dossier IA74001761 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Villaret (le) Faverges

Historique

Dès le moyen-âge, le hameau du Villaret est connu pour son activité économique.La confluence de trois torrents de montagne permet d'actionner des martinets, des moulins à farine, une meule à aiguiser les outils etc. La métallurgie y tient une place particulière dès la fin du XVe siècle liée notamment aux mines de fer de Seythenex puis de la Bouchasse et de la Sambuy. De 1784 à 1855 jusqu'à deux haut-fourneaux fournissent en métal un véritable petit complexe industriel et en 1816 près de 100 personnes travaillent dans les fabriquent du Villaret. Lors du recensement de 1861, le hameau qui a perdu son activité métallurgique est encore le deuxième hameau le plus peuplé de la commune après Frontenex avec 205 habitants.

Périodes	*Principal* : 18e siècle

Description

Le hameau du Villaret occupe un coteau en fond de vallée en aval de la confluence des torrents de Frontenex, du Bard et de Saint-Ruph. Le village très regroupé se compose d'un ensemble de fermes mitoyennes. Nombre d'entre elles sont a superposition, et présentent leur façade principale sur le mur pignon. De nomberux logis situés en étage sont accessibles par un esclaire extérieur en maçonnerie donnant sur une galerie de desserte également maçonnée surmontant une ou plusieurs loges. Le calcaire est largement dominant et les parties bois sont relativement peu importantes comprativement à d'autres hameaux de la commune. Le hameau compte un four à pain fermé deux lavoirs couverts et deux croix.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village groupé
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue de la rue principale



Vue d'ensemble d'une maison au coeur du hameau (2008 F7 881)



Vue de la façade nord d'une maison (2008 F7 881)

 Vue de la façade arrière d'une maison (2008 F7 881)	 Contrefort d'une maison au coeur du village (2008 F7 881)	 Bâtiment transformé avec une croix adossée au bâtiment dans une vigne (2008 F7 861)
 Base d'une croix sur socle en pierre cachée dans une vigne (2008 F7 861)	 Détail d'une croix dissimulée derrière une vigne (2008 F7 861)	 Détail d'une croix dissimulée derrière une vigne (2008 F7 861)

 Vue d'une ferme avec balcon à double loge.	 Entrée de logis avec encadrement accolés avec un balcon en ciment moulé au dessus sur une ferme a evc balcon sur deux loges. (2008 F7 861)	 Vue de la montée d'escalier en façade d'une ferme avec balcon sur deux loges (2008 F7 861)
 Vue du débord de toiture sur une ferme avec balcon sur double loge (2008 F7 861).	 Vue d'une maison fortement remaniée. (2008 F7 863)	 Vue de la façade principale d'une ancienne ferme (2008 F7 865)

 Vue de la remise d'une ancienne ferme (2008 F7 865)	 Vue de la façade arrière d'une ancienne ferme (2008 F7 865)	 Détail de la façade arrière d'une ancienne ferme (2008 F7 865)
 Vue d'une fenêtre avec linteau taillé en chevron	 Vue d'une ferme modifiée (2008 F7 858)	 Vue d'un alignement de fermes à la sortie nord du hameau (2008 F7 893,894,895)
 Pignon est d'un alignement de fermes (2008 F7 888, 889, 890, 891)	 Vue de la façade nord d'un alignement de ferme (2008 F7 888, 889, 890, 891)	 Vue d'une partie modifiée d'un alignement de ferme, façade sud (2008 F7 888, 889, 890, 891)

 Vue de la façade sud d'un alignement de fermes (2008 F7 888, 889, 890, 891)	 Vue d'une maison transformée en bas du village (2008 F7 921,922)	 Vue d'un ancien moulin (2008 F7 919).

Autres dossiers concernés

Forge du Villaret ou Taillanderie du Villaret
Présentation de la commune de Faverges
Croix du lavoir
grange-étable
Maison des anciens hauts-fourneaux
Lavoir
Four à pain du Villaret
Ensemble de 4 fermes
ferme (n°1)
Lavoir

Illustrations

IVR82_20147400031NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400031NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400029NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400029NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400051NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400051NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400032NUCA

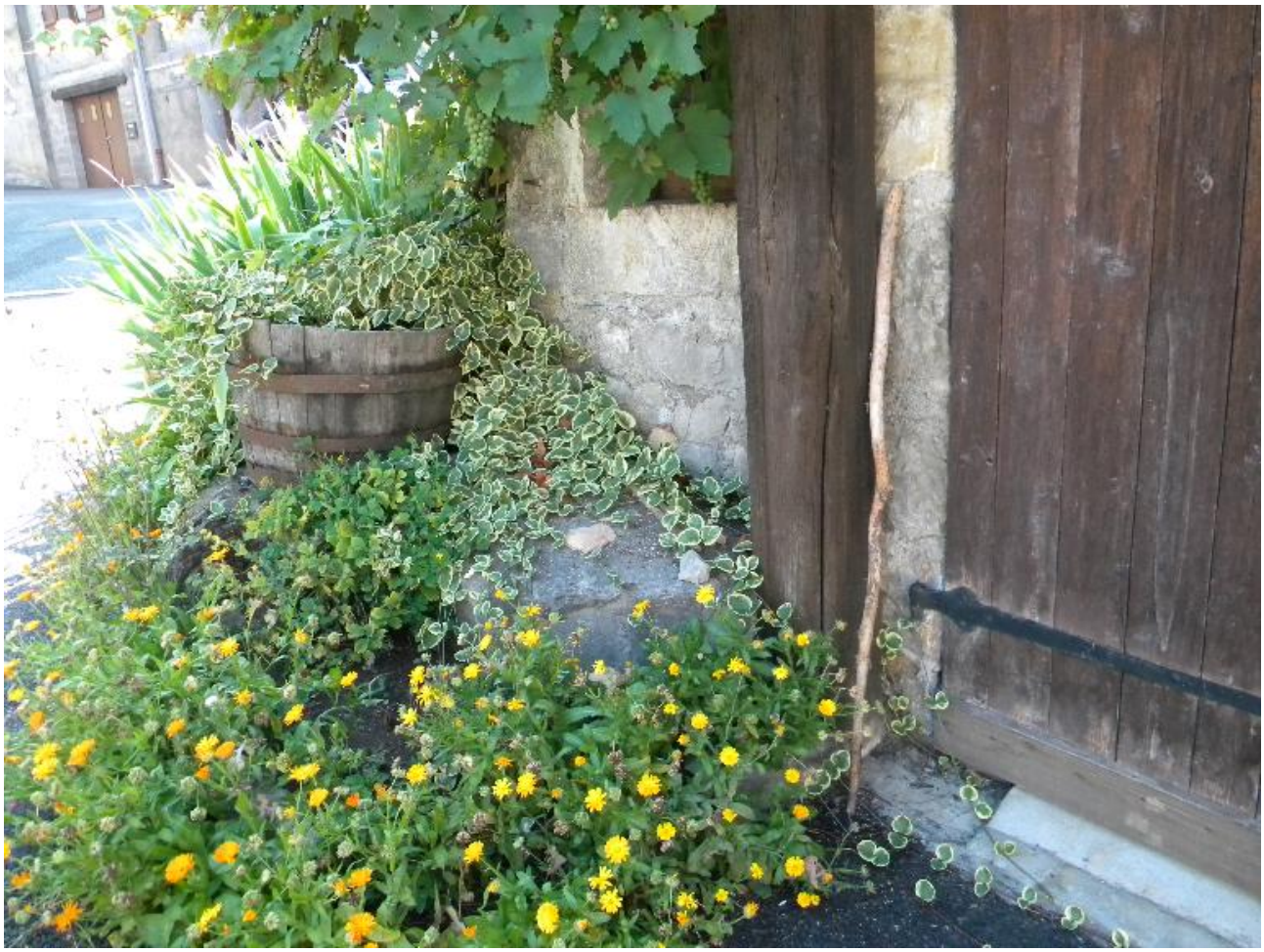

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400032NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400030NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400030NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400027NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400027NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400043NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400043NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400037NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400037NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400045NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400045NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400052NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400052NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400035NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400035NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400040NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400040NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400036NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400036NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400050NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400050NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400038NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400038NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400044NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400044NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400053NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400053NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400049NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400049NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400046NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400046NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400041NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400041NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400048NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400048NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400042NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400042NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400028NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400028NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400047NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400047NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400033NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400033NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400039NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400039NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20147400034NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20147400034NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart des Gras-d'en-bas

les Gras-d'en-bas
Faverges

Dossier IA74001760 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	les Gras-d'en-bas Faverges

Historique

Les Gras ne sont peuplés en 1861 que de 38 habitants répartis en deux noyeaux.Sur le cadastre de 1905 on compte 4 bâtiments aux Gras-d'en-Bas.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau des Gras-d'en-Bas est établi a flanc de coteau dans une forte pente occupée par des vergers et des près; il se compose de 4 anciennes fermes réparties le long de la route des Gras d'en Bas. Souvent remaniées, les maisons des Gras-d'en-Bas conservent des éléments d'arichtecture anciens et remarquables (linteaux à accolade, voûtes croisées d'arrêtes, décors peints etc).

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue de l'entrée du hameau depuis le Thovey.



Croix au départ de la route des Gras d'en bas



Verger en contrebas des Gras.

 Vue de trois-quarts d'une ferme remaniée. (2008 D10 3537)	Vu de la façade principale d'une ferme remaniée (2008 D10 3537).	 Vue d'ensemble d'une ancienne ferme remaniée (2008 D10 3537).

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Maison
ferme (n°2)
ferme

Illustrations

IVR82_20137401868NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401868NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401869NUCA

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401869NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401870NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401870NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401867NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401867NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401865NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401865NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401866NUCA

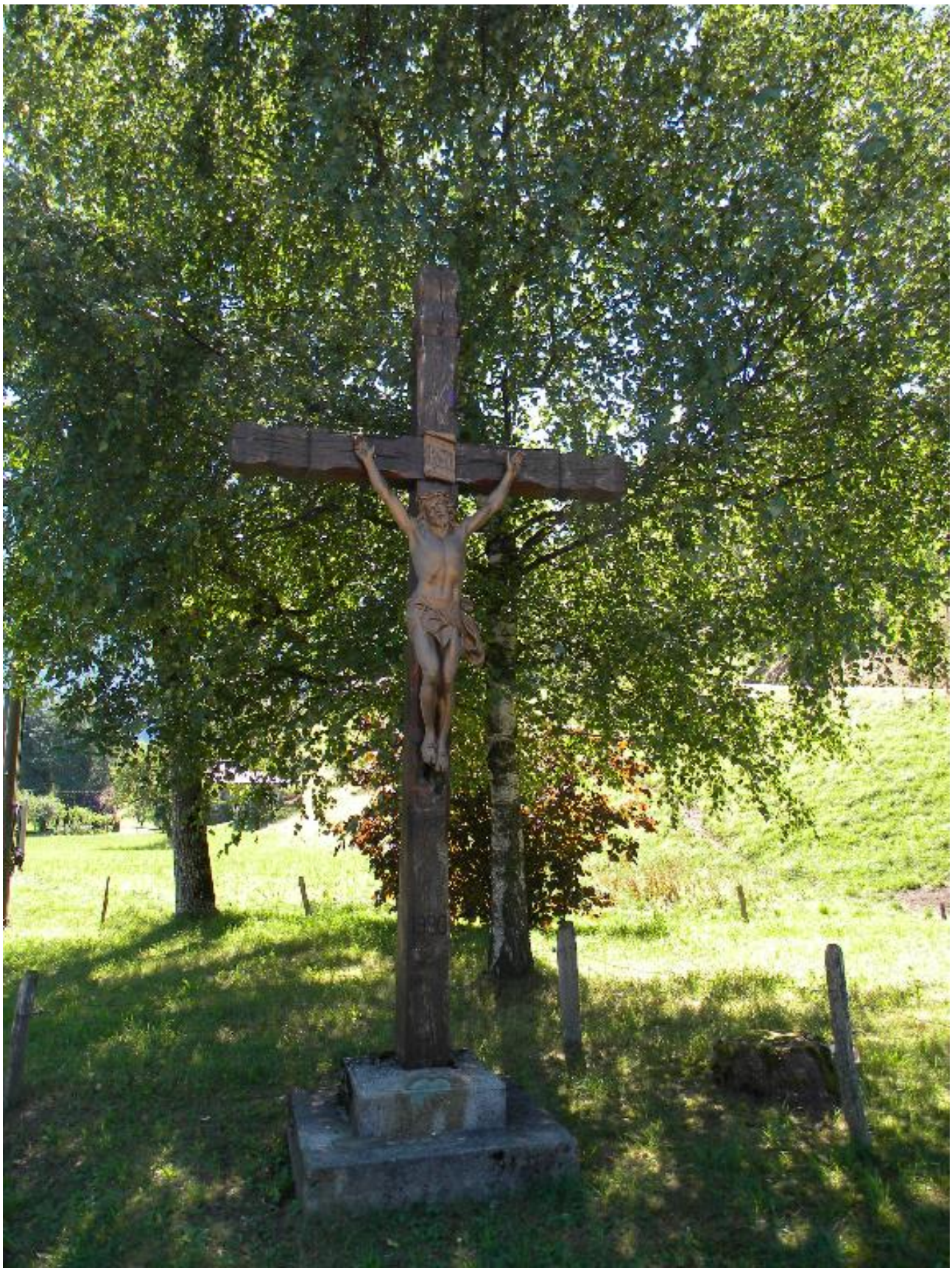

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401866NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart des Gras-d'en-haut

les Gras-d'en-haut
Faverges

Dossier IA74001759 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	les Gras-d'en-haut Faverges

Historique

Les Gras ne sont peuplés en 1861 que de 38 habitants répartis en deux noyeaux. Sur le premier cadastre française de 1905, les Gras-d'en-haut se composent de trois maisons groupées près de la limite avec Cons-Sainte-Colombe et trois fermes disséminées dans le coteau.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau des Gras-d'en-haut occupe un léger replat dominant la plaine en limite avec la commune de Cons-Sainte-Colombe. Il se compose de quelques maisons groupées en aval de la route des Gras-d'en-haut et des vestiges de deux fermes avec un ancien bassin a proximité de l'une d'elle.

Illustrations



Vue d'ensemble du hameau.



Vue d'une ancienne ferme très transformée (2008 D 12 2983, 3126)



Vue d'une ancienne ferme fortement remaniée (2008 D12 2983, 3126).



Linteau de porte à accolade sur une ancienne ferme remaniée (2008 D12 2983, 3126).



Vestiges du pignon d'une ancienne ferme (2008 D12 2022).

Encadrements de portes et fenêtres sur les vestiges d'uneferme (2008 D12 2022).



Vue des vestiges d'une ferme depuis l'amont (2008 D12 2022).

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Bassin
Ferme

Illustrations

IVR82_20137401849NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401849NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401860NUCA

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401860NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401851NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401851NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401852NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401852NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401861NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401861NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401859NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401859NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401850NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401850NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart des Roux

les Roux
Faverges

Dossier IA74001763 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	les Roux Faverges

Historique

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau des Roux est implanté dans une pente modérée entre Glaise et Bellecombe. Il se compose d'une demi douzaine de maisons alignées le long de l'ancien chemin du Villaret à Saint-Ruph et perpendiculaires au courbes de niveaux. Les maisons en moellons de calcaire sont couvertes en tôles ondulées.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue d'ensemble du hameau depuis la route de Glaise.



Vue de trois quarts d'une ancienne ferme (2008 F8 1073).



Vue de la façade principale (2008 F8 1073).

Vue du pignon d'une ancienne ferme (2008 F8 1073).

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
ferme (n°2)
ferme

Illustrations

IVR82_20137401902NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401902NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401903NUCA

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401903NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401901NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401901NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401893NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401893NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Mercier

Mercier
Faverges

Dossier IA74001750 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Mercier Faverges

Historique

Le hameau de Mercier dépendait de la paroisse de Viuz. Modeste par sa taille (50 habitants en 1861) le hameau est néanmoins le siège d'une seigneurie. Cette seigneurie de Mercier dépendit des nobles de Faverges puis passa successivement aux de la Frasse, de Duingt, de Menthon-Montrottier avant d'être acquise en 1575 par le baron Louis Millet. Essentiellement viticole jusqu'au milieu du XXe siècle, le village est devenu un village d'élevage puis un village résidentiel ce qui se traduit par la transformation d'anciens locaux viticoles en fenil ou en grange à nouveau transformés en logements. Quelques dates portées : 1835 : linteau de porte (2008 B5 884) 1867 : croix monumentale

Périodes	*Principal* : 17e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le village de Mercier, situé sous les contreforts sud de la montagne de l´Arclosan s´étire le long de la route de Vesonne entre un ancien coteau viticole et les marais de Mercier. Les constructions presque toutes situées au nord de la route sont très majoritairement perpendiculaires à la faible pente. Il n´y pas d´orientation dominante pour l´orientation des façades principales des fermes souvent mitoyennes de ce hameau. La présence ancienne de vignes se traduit par la présence de loges donnant accès à des caves et par l´existence d´un ancien cellier. Les fermes anciennes sont presque toutes mitoyennes, à l´exception d´une ferme à l´entrée ouest du village (2008 B5 927), et une maison située chemin de Plan-Bois (2008 B5 891). Elles sont généralement enduites au ciment laissant parfois apparaître quelques encadrements anciens. Les quelques granges étables ont connu des évolutions variées : certaines ont été peu modifiées et malgré la présence de parpaings de béton ont conservé leur aspect global (2008 B5 878), d´autres ont été transformées en habitations. Malgré de nombreuses transformations et des enduits au ciment, de nombreuses pierres de tailles remarquables ont été préservées avec plus ou moins de bonheur. Ainsi un linteau de porte portant l´inscription PV 1835 VI et décentré par rapport à la porte semble curieux au milieu d´une façade enduite d´un crépis moucheté en ciment gris (2008 B5 884). Les deux entrées du hameau sont dotées d ´une croix monumentale à l´ouest et d´un oratoire à l´est. Le lavoir se touve au centre du hameau le long de la route principale tandis que le four à pain est située à l´arrière du village au début du coteau. Si les vignes ont disparues au profit de quelques prés, l´essentielle des pentes en amont du village sont désormais gagnnée par la forêt. Le marais peu valorisé apparaît toujours tandis que quelques vergers encadrent le village.

Références documentaires

Bibliographie

- Mariotte Jean-Yves Baud Henri Challamel Jean-Bernard **Histoire des communes savoyardes. Le Genevois et le lac d'Annecy.**
  p. 295
  MARIOTTE, Jean-Yves, BAUD Henri, CHALLAMEL, Jean-Bernard, et al. **Histoire des communes savoyardes. Le Genevois et le lac d'Annecy.** Roanne : Horvath, 1981. 672 p. ISBN 2-7171-0200-0.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	verger
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue générale



Vue du village avec le marais devant.



Vue de trois-quarts d'une ferme à l'entrée du ouest du hameau (2008 B5 927)



Façade d'une ferme à l'entrée ouest du hameau (2008 B5



Vue de l'arrière d'une ferme à l'entrée ouest du hameau (B5 927)



Vue d'un encadrement de porte à accolade sur une ferme à l'entrée ouest du hameau (2008 B5 927).

 Vue d'un muret de vigne avec escalier intégré dans la maçonnerie à l'est du hameau.	 Vue d'un bâtiment transformé à la sortie est du hameau (2008 B5 884)	 Vue d'un linteau portant pour inscription PV 1835 VI sur une façade à la sortie est du hameau (2008 B5 884)
 Vue d'un grange transformée en habitation (2008 B5 890)	 Détail d'aérations dans des arcs de déchrage sur une ancienne grange transformée en habitation. (2008 B5 890)	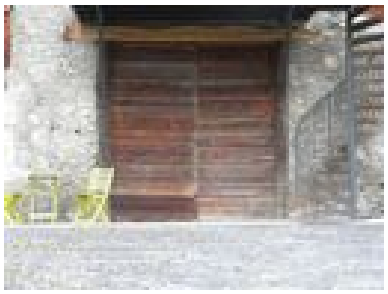 Ancienne porte de grange conservée sur une grange transformée en habitation (2008 B5 890)
 Grange étable remaniée en garage (2008 B5 878)	 Vue de trois-quarts d'une ancienne grange étable transformée en garage (2008 B5 878)	 Vue de l'entrée de l'étable d'une ancienne grange étable transformée en garage (2008 B5 878)



Façade d'une maison avec chainages peints (2008 B5 891).

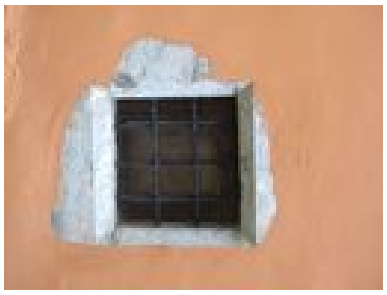

Détail d'un encadrement chanfreiné (2008 B5 891).



Vue d'un alignement de façade de ferme mitoyennes près du four.



Façade d'une ferme à juxtaposition.(2008 B5 2086)



Façade arrière d'une ferme à juxtaposition (2008 B5 2086)

Autres dossiers concernés

Cellier
Croix de Mercier
Lavoir de Mercier
Four à pain
Présentation de la commune de Faverges
Oratoire de Mercier
Ferme n°2
Ferme n°1

Illustrations

IVR82_20127403147NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403147NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403134NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403134NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403141NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403141NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403140NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403140NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403133NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403133NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403148NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403148NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403145NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403145NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403150NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403150NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403135NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403135NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403142NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403142NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403138NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403138NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403143NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403143NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403144NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403144NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403136NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403136NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403132NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403132NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403146NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403146NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403139NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403139NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403149NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403149NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403137NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403137NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403131NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403131NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Mont-Bogon

Mont-Bogon
Faverges

Dossier IA74001742 réalisé en 2011

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Mont-Bogon Faverges

Historique

Le hameau de Mont-Bogon, autrefois plus dense s´étirait le long de l´ancienne route de Montmin. L´abandon de la vigne au cours du XXe siècle à entraîné l´abandon des nombreux celliers qui appartenaient aux habitants de Montmin. Le village, situé en balcon sur la plaine de Faverges, bénéficiant d´une bonne exposition et d´un point de vue sur le massif des Bauges, connaît un renouveau depuis la fin du XXe siècle avec la construction de maisons nouvelles sur les franges ouest du village ancien. Principalement viticole, le hameau de Mont-Bogon avait également une petite activité d´élevage et revendiqua activement aux côtés des hameaux de Vesonne et Le Villard ses droits sur l´alpage du Planay (commune de Chevaline) lors du long procès concernant les alpages de la montagne du Charbon qui dura de 1772 à 1837.

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau de Mont-Bogon occupe un petit vallon situé entre la petite montagne du Villard et le prolongement sud de la pointe de Chenevier. Bien que les maisons de ce village s´étirent de façon continue le long de la route du Mont-Bogon on peut distinguer deux parties. La première, située en bas du bassin et de l´ancien four à pain est implantée sur le coteau dominant Le Villard et composé d´un ensemble de petites fermes et de celliers imbriqués présentant parfois de beaux encadrements à accolade ou à linteaux délardés. La seconde partie, située dans le vallon se compose de fermes de plus grande taille et plus espacées les unes des autres.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	parallèle aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations





Vue d'une grange en haut du village (2008 A8 2754)



Vue d'une grange ancienne accolée à une maison

Vue d'une ancienne grange en haut du village (2008 A8 2754).		transformée en haut du village (2008 A8 2754)
 Vue de la façade est d'une ancienne ferme transformée (2008 A8 1929).	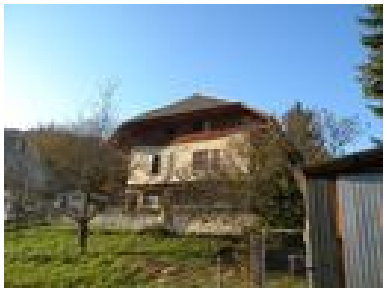 Vue du pignon sud d'une ancienne ferme transformée (2008 A8 1929)	 Vued'ensemble d'une ancienne ferme transformée (2008 A8 1928)
 Vue d'une ancienne ferme modifiée (2008 A8 2559)	 Vue d'une ancienne meule près d'un ensemble d'anciens celliers (2008 A8 1862)	 Vestiges d'un ancienne maison (2008 A8 2088)
 Vestiges d'anciens celliers mitoyens (2008 A8 1845, 1847)	 Façade principale d'un cellier transformée en habitation (2008 A8 1864)	 Façade arrière d'un ancien cellier transformé en habitation. (2008 A8 1864)

 Vue d'ouverture avec des encadremente en pierre de taille sur un ancien cellier transformé en habitation. (2008 A8 1864)	 Vue d'une ancienne ferme remaniée (2008 A8 2 703)	 Vue de nombreuses reprises en façade d'une ancienne maison (2008 A8 2734).
 fenêtre à accolade sur la façade d'une ancienne maison (2008 A8 2734);	 Vue d'un ancien cellier accolé à un bâtiment contemporain (2008 A8 1856, 1857).	 Vue d'una ancien cellier accolé à un bâtiment contemporai,n (2008 A8 1857)
	 Façade arrière d'un ancien cellier (2008 A8 1857).	

Vue la façade principale d'un ancien cellier mitoyen (2008 A8 1857)		Vue des vestiges de bâtiments derrière un abri à bois. (2008 A8 2705)
 Vue d'une ferme transformée en bas du village (2008 A8 1896,1897,1900)	 Détail d'encadrements en calcaire veiné sur une ancienne ferme en bas du village (2008 A8 1896, 1897, 1900)	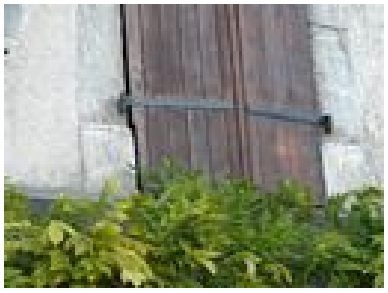 Vue des pieds de chambranles d'un encadrement de fenêtre. (2008 A8 1896, 1897, 1900).
 Vue d'un bâtiment très transformé en bas du village (2008 A8 2074).	 Vue des ruines du Genièvre (2008 A1 17)	 Vestiges d'un bâtiment au Genièvre près de l'ancienne route de Montmin (2008 A1 17).
		

Vue de l'entrée de la cave d'une ancienne maison au Genièvre (2008 A1 17).	Vue de la cave d'une ancienne maison au Genièvre (2008 A1 17)	Vue d'un réservoir près des ruines d'une maison au Genièvre (2008 A1 17)
		
Massif de la Belle-Etoile vu depuis Mont-Bogon.	Vue sur le Trélod et la Pointe de Velan depuis le Mont-Bogon.	Vue sur la montagne du Charbon depuis le Mont-Bogon

Autres dossiers concernés

ancien cellier
Fontaine, lavoir
Ferme (n°1)
Cellier
Grange-étable
Présentation de la commune de Faverges

Illustrations

IVR82_20127400787NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400787NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400786NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400786NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400796NUCA

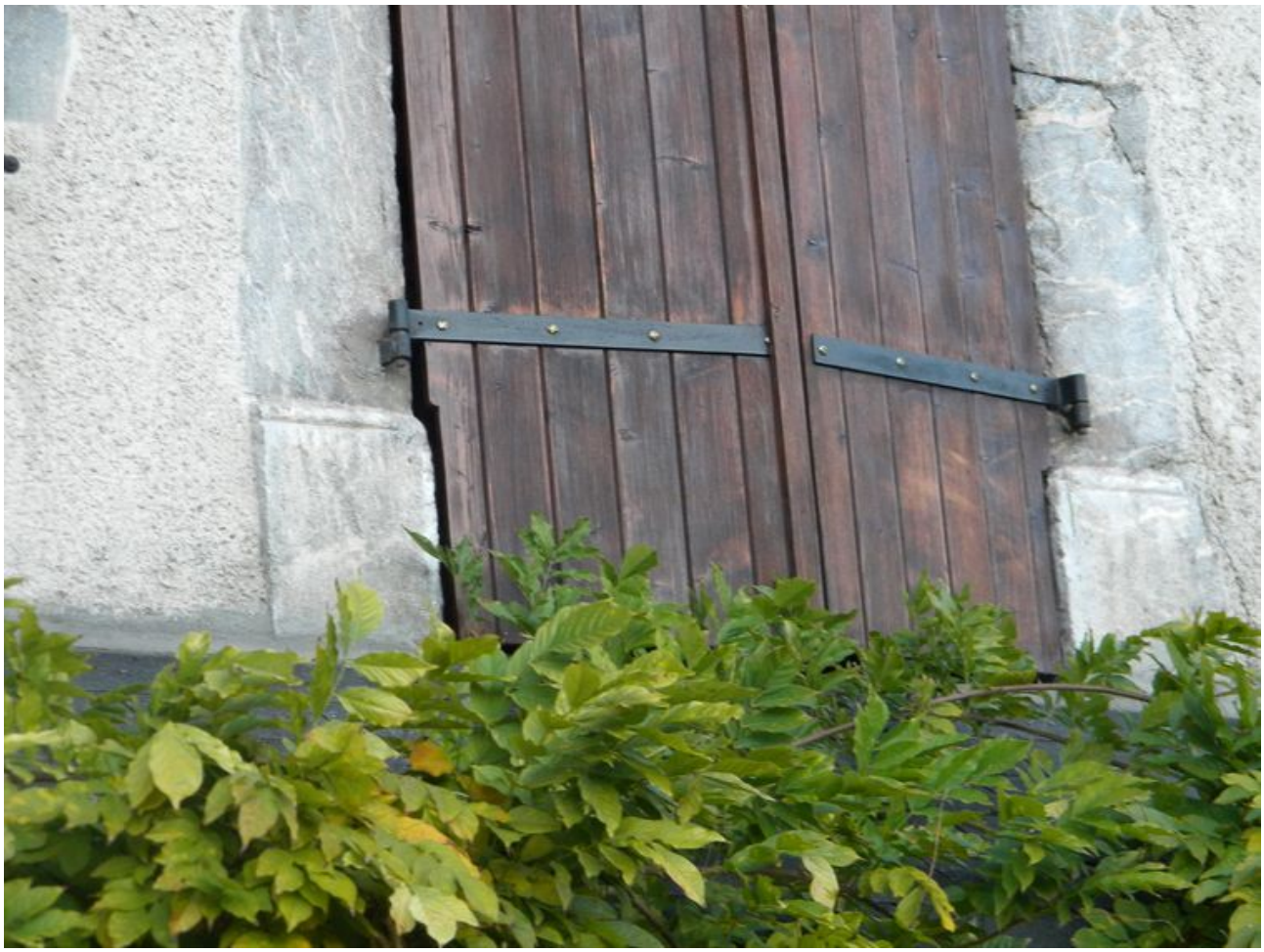

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400796NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400792NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400792NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400794NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400794NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400798NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400798NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400793NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400793NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400783NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400783NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400790NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400790NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400795NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400795NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400781NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400781NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400799NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400799NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400779NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400779NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400805NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400805NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400785NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400785NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400782NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400782NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400791NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400791NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400784NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400784NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400788NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400788NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400778NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400778NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400802NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400802NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400789NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400789NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400777NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400777NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400797NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400797NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400803NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400803NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400773NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400773NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400776NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400776NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400775NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400775NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400804NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400804NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400774NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400774NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400800NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400800NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400801NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400801NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400780NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400780NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2011

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Prafeu

Prafeu
Faverges

Dossier IA74002034 réalisé en 2013

Copyrights

Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	*Contributeur* : Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Prafeu Faverges

Historique

le lieux-dit de Prafeu ne comptait en 1861 que 6 habitants. Il est probable qu'il n'y ai jamais plus que les deux fermes encore visible aujourd'hui.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le lieu-dit de Prafeu occupe une petite clairière située sur un contrefort de la montagne de la Motte surplombant d'environ 90 m au dessus du hameau de Favergettes. On trouve sur ce site en belvédère, deux anciennes fermes fortement remaniées, dont une conserve un linteau portant la date de 1883, un bassin et une croix érigée en 1994.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	autre
Trame urbaine dominante	village à bâti lache
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	faible

Illustrations



Vue de la croix de Prafeu



Vue d'une ancienne maison entiérement requalifiée.



Détail d'un linteau de porte avec une date gravée sur une maison requalifiée.



Vue d'une ancienne ferme.

Autres dossiers concernés

Bassin

Présentation de la commune de Faverges

Illustrations

IVR82_20137401105NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401105NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401104NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401104NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401102NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401102NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401103NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401103NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Saint-Ruph

Saint-Ruph
Faverges

Dossier IA74001749 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Saint-Ruph Faverges

Historique

L´histoire ancienne du hameau de Saint-Ruph se confond avec celle du prieuré.
En effet vers 1040, saint Ruph frère de saint Germain premier prieur du prieuré de Talloires, s´installe comme ermite dans un vallon reculé au sud de Faverges alors appelé Faucemagne. L´ermitage devient ensuite un prieuré dépendant de celui de Talloires et mentionné la première fois en 1145 dans une bulle du pape Eugène III sous le nom de Notre-Dame-de-Faucemagne. Il est difficile de savoir si le village est antérieur ou nom au prieuré. Son existence n´est en tout cas pas strictement dépendante du prieuré puisque que ce dernier est décrit comme totalement abandonné en 1789 alors que le hameau compte 86 habitants en 1861. Il ne compte cependant plus que 48 habitants au début du XXe siècle avant d´être totalement déserté. Quelques dates portées : 1889 : oratoire (2008 F12 2 252)

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau de Saint-Ruph est implanté au fond du vallon du même nom sur un coteau en forte pente orienté est. Sur la quinzaine d´édifices présents sur le premier cadastre français, il ne reste plus que trois maisons dont une en mauvais état, une transformée en maison secondaire et la dernière transformée en maison forestière. En dehors d´un oratoire et d´une croix le reste du hameau se résume à un ensemble de ruines.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village à bâti lache
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent devenu temporaire
Evironnement du village ou écart	forêt
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue de la maison forestière au bord de la route.



Vue de la maison forestière depuis la route.



Détail des maçoneries anciennes de la maison forestière.

 Façade nord de la maison forestière	 Vue de la façade nord d'une maison réaménagée.	 Vue de trois-quarts depuis le sud d'une maison remaniée.
 Vue d'une maison modifiée depuis l'ouest.	 Reste d'une ancienne maison (2008 F 12 1578)	 Vestiges d'une ancienne maison (2008 F 12 1578)
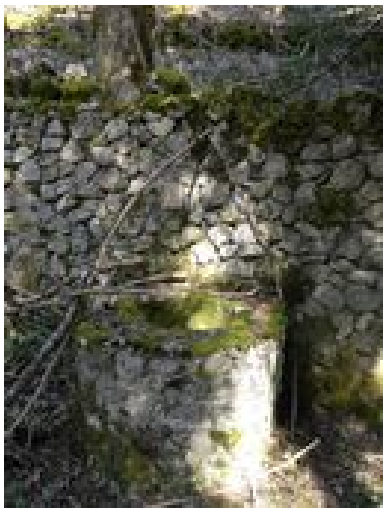 Détail d'un ancien puits accolé aux ruines d'une ancienne maison (2008 F12 1578).	 Vue des ruines d'une reconstruction derrière le puits. (2008 F12 1578)	 Vue des vestiges d'une reconstruction (2008 F12 1578)

	
Vue des vestiges d'une maison reconstruite.	Vestiges d'une maison avec encadrement de fenêtre au-dessus du parking (2008 F12 1970)

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Croix de Saint-Ruph
Oratoire de Saint-Ruph
Ferme

Illustrations

IVR82_20127403083NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403083NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403095NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403095NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403087NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403087NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403085NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403085NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403093NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403093NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403089NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403089NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403094NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403094NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403084NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403084NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403092NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403092NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403096NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403096NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403086NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403086NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403091NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403091NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403090NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403090NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403088NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403088NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Village de Viuz

Viuz
Faverges

Dossier IA74001754 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	village

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Viuz Faverges

Historique

Le nom de Viuz, dérivé selon les sources de vieux ou de "vicus", évoque la longue histoire de ce hameau qui fut un véritable bourg durant la période gallo-romaine. Situé sur la voie qui reliait Milan et Genève par le col du Petit-Saint-Bernard, le *vicus* de *Casuaria* est connu grâce à un texte du IIIe siècle. Des fouilles archéologiques, dont les résultats sont présentés dans le musée archéologique de Viuz, ont par ailleurs permis de mieux connaître ce bourg qui se développait sur près de 20 ha.
Malgré les troubles de la fin de l'empire romain et du début du moyen-âge, le village de Viuz perdure et est doté d'une église paroissiale vers 600.

Un prieuré y est adjoint probablement autour de l'an mil, toutefois au XIIe siècle, le bourg de Faverges, situé sous le château du comte de Savoie se développe et devient le centre économique de la vallée ne laissant au village de Viuz qu'un rôle cultuel.
Resté paroisse, jusqu'à nos jours, le village de Viuz n'est toutefois de puis le moyen-âge qu'un hameau de moyen importance.

Ainsi, en 1861, le village de Viuz compte 82 habitants alors que plusieurs hameaux de la paroisse de Viuz dépassent tels que le Villard, Englannaz, Vesonne ou Le Noyeray dépassent les 100 habitants.
Malgré sa taille modeste, ce hameau situé près du centre ville de Faverges est tout de même doté d'une école publique en même temps que Vesonne, Glaise et Frontenex.

Périodes	*Principal* : 13e siècle *Principal* : 17e siècle *Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Situé sur le rebord nord de la plaine de Faverges, au pied des falaises le village de Viuz se compose de quelques bâtiments concentrés autour de l'impasse de la Rochette à l'est du cimetière auxquels s'ajoutent quelques fermes, l'église, le presbytère et l'école édifiés le long de la route de Viuz, véritable épine dorsale de ce village rue qui s'étire sur un axe est-ouest.
Deux croix implantées le long de la route principale marque les deux extrémités du village.
L'urbanisation du XXe siècle, liée au développement industriel de Faverges et au dynamisme démographique a effacé l'environnement rural de cet ancien village qui est désormais encadré par une voie rapide et un ensemble d'immeubles, de lotissements et de complexes industriels reliant Viuz au centre ville de Faverges.
Les maisons anciennes, bien que généralement fortement réaménagées conservent quelques encadrements anciens à l'image d'une maison du XVIIe siècle (IA74002005) et parfois des niches votives en façade (2008 C6906). Les façades qui n'ont pas été enduites au ciment laissent apparaître des maçonneries en moellons de calcaires. Les anciennes fermes, pour la majorité datable du XIXe siècle, se compose d'un logis sur deux niveaux juxtaposés aux
espaces d'élevage et parfois superposés à une cave enterrée.

Références documentaires

Bibliographie

- Duret Michel Piccamiglio Alain **Faverges et son canton**
  DURET, Michel, PICCAMIGLIO, Alain. **Faverges et son canton.** Ingersheim : ed. Delta 2000, 1991. 32 p.

- Duret Michel **Au pays de Faverges**
  DURET, Michel. **Au pays de Faverges.** Joué-lès-Tours : ed. Alan Sutton, 1998. Collection Mémoire en images. 128 p. ISBN 2-84253-180-9.

- Daviet Jérôme **Faverges au fil des pas. Histoires d'une ville.**
  DAVIET, Jérôme. **Faverges au fil des pas. Histoires d'une ville.** Le Châtelard : ed. P.N.R. du Massif des Bauges, 2009.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	replat
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	pavillons
Intérêt patrimonial	fort

Illustrations



Vue d'ensemble de l'église et du presbytère avec le massif des Bauges en arrière-plan



Vue d'une ancienne ferme transformée conservant une niche votive en façade (2008 C6 906)



Détail d'une niche votive en façade d'une ancienne ferme (2008 C 906)

 Façade est d'un ancien bâtiment fortement remanié (2008 C6 906)	 Vue d'une ancienne grange à l'entrée ouest du village (2008 C6 896)	 Façade principale d'une ancienne ferme (2008 C6 892)
 Façade arrière d'une ancienne ferme (2008 C6 892)	 Ancienne habitation transformée d'une ancienne ferme à juxtaposition (2008 C6 911)	 Vue des parties agricoles d'une ancienne ferme à juxtaposition (2008 C6 911)
 Façade principale de la maison paroissiale. (2008 C6 2455)	 Vue de la façade principale d'une ancienne ferme transformée (2008 C5 757)	 Vue de la façade arrière d'une ancienne ferme transformée (2008 C5 757)
 Façade principale d'une ancienne ferme	 Façade principale d'une ancienne ferme	 Façade arrière d'une ancienne ferme à

à juxtaposition sur cave enterrée (2008 C5 741,743, 1572)	à juxtaposition sur cave enterrée (2008 C5 741,743, 1572)	juxtaposition sur cave enterrée (2008 C5 741,743, 1572)
 Façade arrière d'une ancienne ferme à juxtaposition sur cave enterrée (2008 C5 741,743, 1572)	 Vue d'une ancienne ferme transformée en appartements (2008 C5 735)	 Vue d'une maison de village transformée (2008 C5 734)

Autres dossiers concernés

Croix des sapins
Bassin de Viuz-est
Ecole de Viuz
Grange
Croix de Viuz
Maison
Bassin de Viuz-ouest
Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste
Four à pain de Viuz
Presbytère de Viuz
Ferme (n°1)
Croix du cimetière de Viuz
Présentation de la commune de Faverges

Illustrations

IVR82_20137400934NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400934NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400938NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400938NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400929NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400929NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400933NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400933NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400931NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400931NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400936NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400936NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400940NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400940NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400937NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400937NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400943NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400943NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400930NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400930NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400015NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400015NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400935NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400935NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400927NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400927NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400928NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400928NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400942NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400942NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400941NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400941NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400932NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400932NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400939NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400939NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Village de Chevaline

Chevaline
Chevaline

Dossier IA74001730 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	village

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Chevaline Chevaline
Hydrographies	Nant de Chamossière

Historique

Chevaline ne comptant qu´un seul groupement d´habitat significatif, l´histoire du village se confond avec celle de la commune. Une église y est attestée depuis le XIIe siècle. L´église actuelle, probablement construite au XVIIe siècle a été plusieurs fois remaniée et restaurée au XVIIIe et XIXe siècle malgré la suppression de la paroisse en 1803. Au cours du XIXe siècle le village se structure avec la construction d´un four à pain au centre du village en 1824, l´édification d´une mairie en 1865 puis d´une école en 1892 et l´édification de bassins en 1898. Quelques dates portées : 1733 : linteau de porte, ferme (2008 A2 216) 1808 : porche d'entrée, ferme (2008 A2 1227) 1816 : linteau de porte, ferme (2008 A3 1142) 1822 : linteau de porte, ferme (2008 A2 1155) 1828 : linteau de porte, ferme (2008 A2 962) 1837 : linteau de porte, ferme (2008 A2 909) 1837 : linteau de porte, ferme (2008 A2 255) 1848 : linteau de porte, ferme (2008 A2 167) 1848 : linteau de porte, ferme (2008 A2 272) 1865 : façade, mairie-école (2008 A2 220)

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le village de Chevaline s´étire le long d´un axe nord-sud, sur le rebord d´un plateau au pied de la montagne du Charbon et surplombant l´Ire et la plaine de Doussard. Il se compose de deux noyaux d´habitation. Le plus au sud, est le plus important, il regroupe quelques anciennes fermes à juxtaposition autour d´un four à pain, de deux bassins et de l´ancienne église paroissiale. Le second noyau, plus au nord ce compose d´un ensemble de grosses fermes dont une ferme bourgeoise avec ses dépendances sur cour. Entre ces deux noyaux, se trouve la mairie école en face de laquelle est établie une fontaine et le monument aux morts. Le premier noyau, au bâti relativement dense se compose de fermes à juxtapositions qui peuvent être mitoyennes. Le second, noyau plus lâche se compose de fermes à juxtaposition ou sur cour sans mitoyenneté. Les bâtiments, globalement plus importants, présentent des encadrements plus soignés et des façades biens ordonnancées témoignant d´une certaine aisance des habitants. De nombreux près-vergers bordent le village à l´ouest.

Illustrations



Vue générale de l'entrée du village avec le massif des Bauges en arrière plan.



Vue d'une ancienne maison mitoyenne remaniée (2008 A2 974).



Encadrement de porte travaillé sur une maison remaniée (2008 A2 974).

 Vue d'une ancienne ferme équipée d'un monte-foin sur le pignon (2008 A2 193).	 Vue d'une grange perpendiculaire à la ferme (2008 A2 193).	 Vue du mur pignon d'une grange accolée perpendiculairement à une ferme (2008 A2 193).
 Alignement de ferme face à l'église.	 Ferme mitoyenne fortement modifiée.	 Détail d'encadrements en marbre de Doussard (2008 A2 194).
 Vue d'une petite grange (2008 A3 796).	 Vue de la façade principale d'une ancienne ferme très transformée (2008 A3 305).	 Vue de l'avant toit d'une ferme très remaniée (2008 A3 305).

Autres dossiers concernés

Ferme (n°2)

Four à pain de Chevaline
Ferme (n°6)
Ferme (n°5)
Ferme (n°8)
Ferme (n°3)
Ferme (n°9)
Maison
Ferme (n°10)
Mairie-école
Fontaine, abreuvoir (n°4)
Ferme (n°7)
Ferme (n°1)
Stèle de la Combe d'Ire
Fontaine, abreuvoir (n°2)
Monument aux morts de la guerre de 1914-1918
Fontaine, abreuvoir (n°3)
Présentation de la commune de Chevaline
Ferme (n°4)
Chapelle Saint-Martin (ancienne église paroissiale)
Monument commémoratif de la route de la Combe d'Ire
Croix de cimetière
Fontaine, abreuvoir (n°1)

Illustrations

IVR82_20127400647NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400647NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400649NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400649NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400650NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400650NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400657NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400657NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400652NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400652NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400656NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400656NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400654NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400654NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400651NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400651NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400646NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400646NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400645NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400645NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400655NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400655NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400653NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400653NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Loche

Loche
Chevaline

Dossier IA74001737 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Loche Chevaline
Hydrographies	Nant de la Chamossière

Historique

Des vestiges gallo-romains découverts à Loche au début du XXe siècle atteste une occupation ancienne du site. L'analyse des cadastres anciens (Mappe sarde et Premier Cadastre français) montre une grande pérénitée de l'implantation du bâti, qui n'a évoluée que dans la seconde moitié du XXe siècle avec la construction de quelques bâtiments nouveaux. Bien que constitué de seulement deux foyés, l'écart de Loche était doté dès le milieu du XIXe siècle d'un bassin construit avec l'aide de la commune. D'après un habitant on trouvait également un four à pain en molasse qui fut remplacé au XXe siècle par un four alsacien. Quelques dates portées 1788 : linteau de porte, ferme (2008 A2 148) 1850 : linteau de porte, ferme (2008 A2 148)

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

L'écart de Loche, est situé au pied de la terrasse alluvionnaire de Chevaline en limite avec Doussard. Il se compose de deux bâtiments se faisant face abritant pour l'un deux habitations et pour l'autres deux dépendances agricoles. Entre ces deux édifices se trouvent l'ancien four à pain et le bassin du village. La croix de Loche se trouve quant à elle un peu à l'écart au croisement de la route de Chevaline. L'écart est bordé sur les coteaux sud par des près-vergers et au nord par les prairies et les cultures de la plaine de Doussard.

Illustrations



Vue générale de Loche.



Vue d'ensemble d'une maison bourgeoise près de Loche (2008 A2 1223).

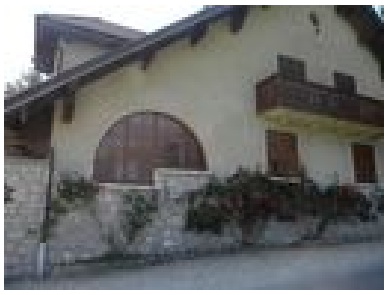

Façade d'une maison bourgeoise près de Loche (2008 A2 1223).



Montée d'escalier extérieure d'une maison bourgeoise près de Loche (2008 A2 1223).



Vue amont de la dépendance d'une maison bourgeoise près de Loche (2008 A2 1223).



Vue avale de la dépendance d'une maison bourgeoise près de Loche (2008 A2 1223).

Autres dossiers concernés

Fontaine, abreuvoir
Ferme
Croix de chemin dite Croix de Loche
Présentation de la commune de Chevaline

Illustrations

IVR82_20127400641NUCA

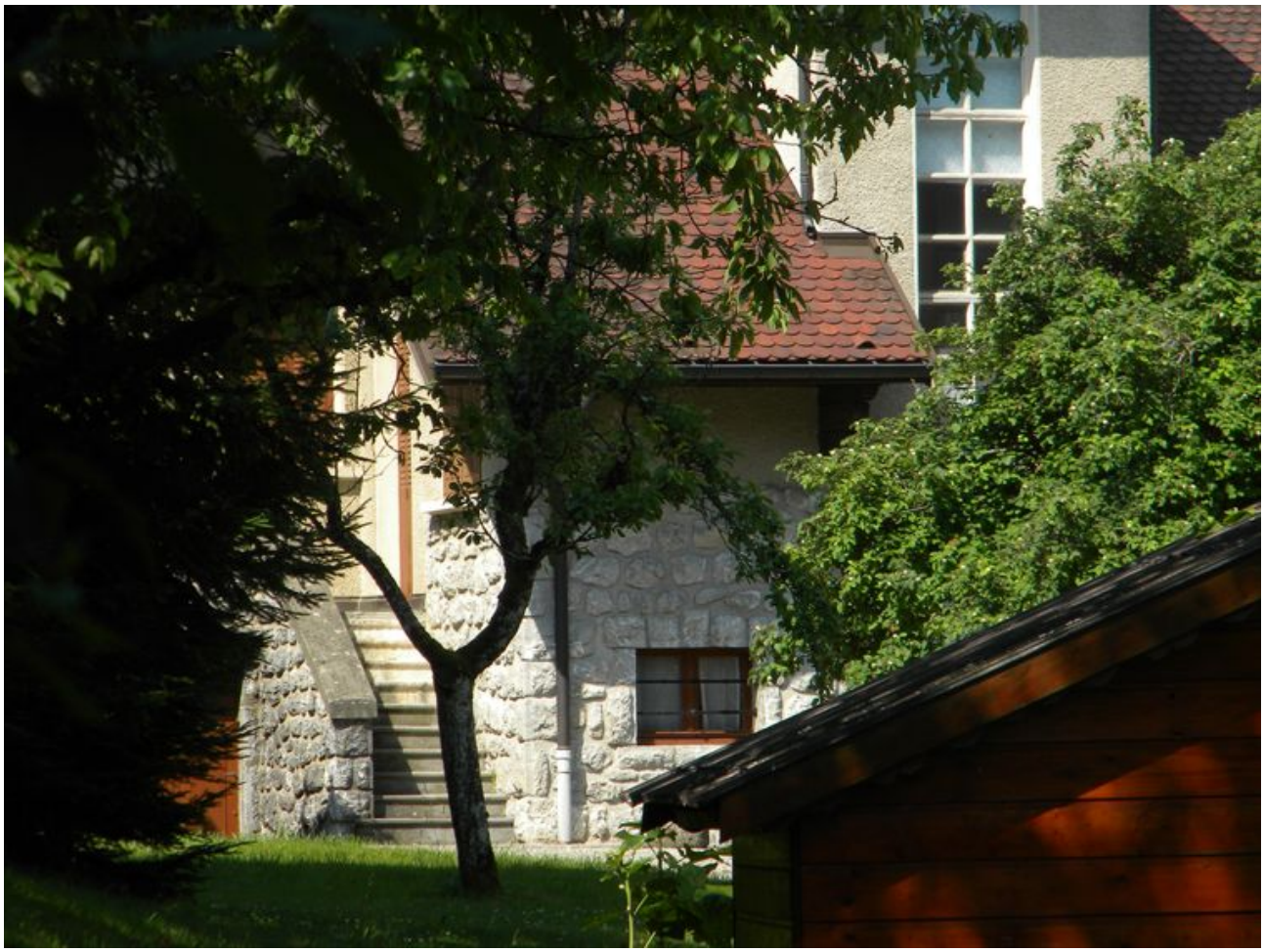

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400641NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400640NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400640NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400642NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400642NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400622NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400622NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400643NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400643NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400639NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400639NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Marceau-dessus

Marceau-dessus
Chevaline

Dossier IA74001733 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Marceau-dessus Chevaline
Hydrographies	Nant du Chêne

Historique

L'écart de Marceau-dessus est un hameau de la commune de Doussard, toutefois dès l'établissement de la mappe sarde vers 1730, quelques maisons figurent sur le territoire de Chevaline. Une maison située au bas du hameau semble avoir été construite au cours du XIXe siècle tandis qu'une maison présente sur la mappe et le premier cadastre français est aujourd'hui en ruine. Elle se trouvait face au bassin qui figure sur le premier cadastre français.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

La partie du hameau située sur Chevaline s´étire le long du chemin des Côtes de Chante-Merle. Elle se compose d´une maison présentant de beaux encadrements en marbre de

Doussard au bas du chemin, puis un peu plus haut des vestiges d´une ancienne ferme faisant face à un bassin et enfin de deux anciennes fermes. Le ruisseau dit du Nant du Chêne marque la limite entre les communes de Chevaline et Doussard. L´environnement du hameau est aujourd´hui modifié par la constructions de nouvelles habitations.

Illustrations

<table>
<tr>
<td> 
Vue d'un bâtiment agricole à Marceau-dessus (2008 A1 39).</td>
<td> 
Vue d'une maison ancienne transformée au bas du lieu-dit (2008 A1 48)</td>
<td> 
Vue d'une maison ancienne transformée au bas du lieu-dit (2008 A1 48)</td>
</tr>
<tr>
<td> 
Encadrement de porte en marbre de Doussard sur une ancienne maison (2008 A1 48)</td>
<td> 
Vue de la façade principale d'une ancienne ferme mitoyenne (2008 A1 11154)</td>
<td> 
Façade d'une ancienne ferme mitoyenne très transformée (2008 A1 1154).</td>
</tr>
<tr>
<td>  </td>
<td>  </td>
<td>  </td>
</tr>
</table>

Vue générale d'une grange isolée au Jourdy (2008 A1 1152, 1153)	Vue de trois-quart d'une grange isolée au Jourdy (2008 A1 1152, 1153).	Façade arrière d'une grange isolée au Jourdy (2008 A1 1152, 1153)

Autres dossiers concernés

Ferme
Fontaine abreuvoir
Présentation de la commune de Chevaline

Illustrations

IVR82_20127400635NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400635NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400631NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400631NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400609NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400609NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400636NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400636NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400637NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400637NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400638NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400638NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400632NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400632NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400634NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400634NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400633NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400633NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart d'Arnand

Arnand
Doussard

Dossier IA74001495 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Arnand Doussard
Hydrographies	Ire

Historique

Arnand ne constitue pas une section de commune au même titre que les sections de Bredannaz ou de Verthier toutefois, le village est copropriétaire de l´alpage du Planay (commune de Chevaline) avec les hameaux de Mont-Bogon, le Villard et Vesonne (commune de Faverges). Le syndicat du Planay, dont fait partie le village d´Arnand, confère ainsi au hameau une place particulière au sein de la commune. Bien que particulièrement concentré le village était autrefois divisé en trois. Il y avait le *quart d´amo* (le quartier d´amont), correspondant à la partie du village située en amont du hangar aux pompes, le *quart d´ava* (le quartier d´aval), correspondant au cœur du hameau blotti dans une courbe de l´Ire et le *quart d´ari* (le quartier derrière), comprenant la partie au bout de l´impasse du Pralet. A l´image de ce que nous pouvons constater sur Verthier, l´emploi du marbre de Doussard semble être antérieur à l´emploi du calcaire blanc. Les encadrements à accolade, assez rares (2008 B8 1032, B8 1101, B8 1134), sont tous en calcaire blanc ; toutefois un linteau de porte en marbre de Doussard portant la date 1784 (2008 B8 1052) atteste un emploi de cette pierre avant le XIXe s. L´ancienne fruitière d´Arnand, dont on

peut encore lire l´enseigne (2008 C6 927), succède à une fruitière située en bas du village face à la maison Sallaz (2008 C6 912/913). Ce bâtiment implanté au bord de l´Ire abrita aussi un élevage de chevaux. Quelques dates portées : 1715 : linteau de porte, ferme (2008 B8 1101) 1784 : linteau de porte, ferme (2008 B8 1052) 1816 : linteau de porte, ferme (2008 B8 1052) 1824 : linteau de porte, ferme (2008 B8 2816) 1832 : linteau de porte, ferme (2008 B8 2841) 1839 : linteau de porte, ferme (2008 B8 2829) 1860 : linteau de porte, ferme (2008 B8 2849) 1867 : linteau de porte, ferme (2008 B8 1100) 1868 : croix de mission (2008 B8 1098) 1872 : linteau de porte, ferme (2008 B8 2963) 1872 : linteau de porte, ferme (2008 B8 1066) 1888 : bassins des parcelles 2008 B8 108, 1053, 1112, 1133

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le village d´Arnand est situé au débouché de la Combe d´Ire, au départ de la plaine de Doussard. Ce village groupé, conserve sa trame ancienne, faite de fermes mitoyennes, dans un espace contraint, et de fermes sur cour à la périphérie du village. On note trois types de fermes dans le village. L´essentiel du hameau est constitué de fermes à juxtaposition mitoyennes. Ainsi les fermes des parcelles 2008 B8 1054, 1055, 1060, 1062, 1063, 1065, 2123 sont regroupées dans un même bâtiment à l´intérieur duquel se succédaient habitations et espaces agricoles. Certaines exploitations peuvent toutefois être à bâtiments séparés au sein de cette juxtaposition mitoyenne. Ainsi les habitations et les espaces agricoles de deux fermes étaient regroupés sous un même toit avec l´habitation d'une troisième ferme (B8 1115, 2816, 2824, 2827, 2829, 2833). La partie agricole de cette dernière se trouvant en face dans un bâtiment regroupant quatre habitations et trois espaces agricoles (2008 B8 1121, 1697, 2818, 2839, 3358, 3359). Le second type de ferme, un peu moins fréquent, est constitué d´une ferme à juxtaposition sans mitoyenneté telle que la ferme de la parcelle 2008 B8 2837, composée d´une habitation accolée à une grange et une étable. Enfin, le troisième type de ferme, surtout présent en périphérie du hameau, est constitué de fermes sur cour avec une maison d´habitation faisant face aux bâtiments agricoles, comme la ferme 2008 B8 1100, 1101. Les bâtiments agricoles peuvent comprendre le logement des commis, comme dans la ferme 2008 B8 1089, 1105, 1106, 1107, 3111, 3115, 3116. Dans tous les cas de figure, le logis est situé au rez-de-chaussée avec éventuellement des chambres à l´étage. Les caves sont généralement en sous-sol et voûtées. Le hameau conserve un four à pain en molasse sans cheminée (2008 B8 1764) ainsi que six bassins (2008 B8 1044, 1087, 1112, 1133, 1053, 108). Les quatre derniers portent la date 1888 sur la fontaine. De l´autre côté de l´Ire, le village d´Arnand s´étire légèrement sur le lieu-dit Au Coin. On trouve dans cette partie un ancien jardin clos, une grange aujourd´hui transformée en habitation, une grosse demeure bourgeoise datant de la fin du XIXe s. et une ferme à juxtaposition. On notera pour finir la présence dans ce hameau de croix de mission aux entrées nord du village (2008 B8 1098 et C6 887), et la présence de jardins clos de murs (2008 B8 1099, B8 1109, C6 918).

Illustrations

 Vue générale du hameau de Arnand depuis Chevaline.	 Murs de clotures de jardins à l'entrée nord du hameau.	 Jardin clos au Pré Grenet.
 Vue du portail d'entrée du jardin clos au Pré Grenet.	 Façade avant du bâtiment agricole d'une ancienne ferme sur cour (2008 B8 1080,1081).	 Façade arrière du bâtiment agricole d'une ancienne ferme sur cour (2008 B8 1080,1081).
 Bâtiment d'habitation d'une ancienne ferme sur cour (2008 B8 1077, 1078).	 Bâtiment de ferme à juxtaposition dans un ancien ensemble sur cour (2008 B8 1074).	 Bâtiment transformé d'une ancienne ferme sur cour (2008 B8 1667, 2117, 2118).

 Ancien ensemble fermier très modifié au cœur du hameau.	 Charpente de l'ancienne ferme Cueille (2008 B8 1123).	 Façade principale de l'ancienne ferme Cueille (2008 B8 1123).
 Façade sud de l'ancienne ferme Cueille (2008 B8 1123).	 Façade arrière de l'ancienne ferme Carrier (2008 B8 3171, 3172).	 Façade principale de l'ancienne ferme Carrier (B8 3171, 3172).
 Descente de cave de l'ancienne ferme Carrier (2008 B8 3171, 3172).	 Arrière d'une quadruple ferme au cœur du village (2008 B8 1121, 1697, 2818, 2839, 3358, 3359).	 Façade principale de la quadruple ferme au cœur du village (2008 B8 1121, 1697, 2818, 2839, 3358, 3359).
 Façade principale vue du nord de la ferme	 Façade nord avec entrée d'écurie de la ferme	

quadruple au cœur du village (2008 B8 1121, 1697, 2818, 2839, 3358, 3359).	quadruple au cœur du village (2008 1121, 1697, 2818, 2839, 3358, 3359).	Façade nord de l'ancienne ferme Charrier (2008 B8 1134).
 Fenêtre à accolade en façade nord de la ferme Charrier (2008 B8 1134).	 Vue de trois-quarts de la ferme Charrier (2008 B8 1134).	 Façade principale de la ferme Huck (B8 2849).
 Pignon sud de la ferme Huck/Pollin (2008 B8 1136; 2849).	 Façade principale de la ferme Jamain/Sken (2008 B8 1052, 2112, 2113, 2559, 2565).	 Façade principale de la ferme Jamain/Sken (2008 B8 1052, 2112, 2113, 2559, 2565)

 Façade principale de la ferme Lecaplain (2008 B8 2963).	 Linteau de porte gravé 1872 sur la ferme Lecaplain (2008 B8 2693)	 Porte d'entrée de l'ancienne ferme Roche (2008 B8 1066).
 Inscription 1872 sur linteau de porte de l'ancienne ferme Roche (2008 B8 1066).	 Façade principale de l'ancienne ferme Roche (2008 B8 1066).	 Entrée de cave de la ferme Durier (2008 B8 1043).
 Façade principale de la ferme Durier (2008 B8 1043).	 Vue du quart d'arri depuis les jardins du quart d'amo.	 Vue de trois-quarts de la ferme Corboz (2008 B8 1037)

 Ancienne grange transfrormée en habitation (2008 C6 883).	 Ancienne grange transformée en habitation (2008 C6 883).	 Vue du village d'Arnand depuis la Croix du Roi.

Autres dossiers concernés

Remise de matériel d'incendie dite hangar aux pompes
Ferme (n°1)
Ferme (n°4)
Croix de chemin dite croix du Coin
Fontaine, abreuvoir (n°5)
Croix de mission dite croix d'Arnand
Ferme (n°2)
Fontaine, abreuvoir (n°6)
Ferme (n°3)
Digue
Ferme (n°6)
Présentation de la commune de Doussard
Fruitière d'Arnand
Fontaine, abreuvoir (n°4)
Four à pain
Fontaine, abreuvoir (n°2)
Ensemble de trois fermes
Ferme (n°8)
Ensemble de trois fermes
Ensemble de trois fermes
Maison
Ferme (n°5)
Fontaine, abreuvoir (n°3)
Ensemble de deux fermes
Ferme (n°7)
Fontaine, abreuvoir (n°1)
Ecurie-grange (ancienne fruitière)

Illustrations

IVR82_20107402786NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402786NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402788NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402788NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402764NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402764NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402775NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402775NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402785NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402785NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402787NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402787NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402774NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402774NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402773NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402773NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402765NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402765NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402753NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402753NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402781NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402781NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402776NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402776NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402767NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402767NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402755NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402755NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402759NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402759NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402784NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402784NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402780NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402780NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402768NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402768NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402783NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402783NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402752NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402752NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402777NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402777NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402770NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402770NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402761NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402761NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400878NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400878NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20107402769NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402769NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402791NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402791NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402763NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402763NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402779NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402779NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402771NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402771NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402757NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402757NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402766NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402766NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402790NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402790NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402758NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402758NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402789NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402789NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402756NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402756NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402772NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402772NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402760NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402760NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402782NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402782NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402762NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402762NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Bout-du-Lac

Bout-du-Lac
Doussard

Dossier IA74001499 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Bout-du-Lac Doussard
Hydrographies	Bornette

Historique

Le hameau de Bout-du-Lac n´est pas très ancien. La Mappe Sarde est vierge de toute construction en ce lieu et seule une parcelle servait de port commun aux communautés de Doussard, Lathuile et Chevaline. Le village de Bout-du-Lac, né vers 1856 est dû au développement du port d'où partent les bois de la Combe d'Ire et le charbon d'Entrevernes. La création du port de plaisance et de la gare de Lathuile un peu plus tard favorisent le développement d'un second pôle légèrement plus au nord. Le village est à l´origine peuplé de pécheurs et d´hôteliers. Au XXe s. le village se développe vers le nord sur le lieu-dit « Au Servis », avec l´implantation de villas bourgeoises de villégiature (A5 3434) présentant parfois une belle architecture de style Beaux-Arts (A5 2889) ou ayant servi de restaurant (ex « Les Hirondelles » A5 2868). Un bassin, situé au bord de la route, servait aux habitants du hameau. Le four dont la construction est demandée par les habitants en 1888 ne semble pas avoir été construit.

Périodes	*Principal* : 19e siècle *Principal* : 20e siècle

Description

Le cadastre de 1910 laisse apparaître six bâtiments en deux secteurs. Le premier, situé autour de l´hôtel Chappet, se compose de l´hôtel en lui-même, d´une maison lui faisant face, où se trouva une poterie, et de la ferme Dagand, implantée perpendiculairement aux deux autres bâtiments. Le second secteur, autour de l´hôtel Sautereau, se compose de l´ancien hôtel, d´une maison de notable en amont de celui-ci et de l´ancienne gare de Lathuile. Etabli le long du lac, au débouché de la Bornette, le village de Bout-du-Lac est aujourd'hui un village-rue s'étirant le long de la route d'Annecy à Albertville. Cette forme urbaine résulte d'un comblement progressif des espaces entre les deux noyeaux d'origine concentrés près du port et de la gare. A côté de quelques maisons du XIXe s., le village est surtout constitué de maison du XXe s. dont certaines liées à la villégiature présentent un intérêt architectural évident.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Délibération relative à la demande des habitants de Bout-du-Lac de bénéficier d'un terrain pour construire un four à pain.**
  AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. **Délibération du 1er mai 1881** Délibération relative à la demande des habitants de Bout-du-Lac de bénéficier d'un terrain pour construire un four à pain.

Illustrations



Vue générale depuis l'entrée nord du hameau.



Vue générale de l'ancienne poterie (2008 A5 787).



Vue globale de l'ancienne poterie (2008 A5 787).

 Vue du pignon nord de l'ancienne poterie (2008 A5 787).	 Vue de la façade ouest de l'ancienne poterie (2008 A5 787).	 Porte de cave en plein cintre de l'ancienne poterie (2008 A5 787).
 Détail d'ouvertures avec accolades, ancienne poterie (2008 A5 787).	 Mur pignon d'une ancienne ferme (2008 A5 2308/2511).	 Façade principale d'une ancienne ferme (2008 A5 2308/2511).
 Vue du gouttereau sud de l'ancien hôtel Sautereau (2008 A5 2125).	 Vue d'ensemble de l'ancien hôtel Sautereau (2008 A5 2308/2511).	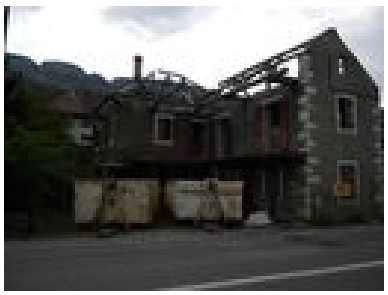 Vue de l'ancien hôtel Sautereau (2008 A5 2308/2511).
 Vue de l'embarcadère de Lathuile.	 Vue de la façade principale d'une maison de villégiature (2008 A5 3434)	 Détail de charpente sous l'avant-toit d'une maison de villégiature (2008 A5 3434).

 Vue de trois quarts d'une maison de villégiature (2008 A5 3434)	 Façade arrière de l'ancien hôtel Les Hirondelles (2008 A5 2868)	 Vue de trois quarts de l'ancien hôtel Les Hirondelles (2008 A5 2868)
 Façade principale de l'ancien hôtel Les Hirondelles (2008 A5 2868)	 Vue d'une maison de villégiature près de la gare de Lathuile (2008 A5 3655).	 Vue générale d'une maison de villégiature près de l'ancienne gare de Lathuile (2008 A5 3655).

Autres dossiers concernés

Maison (n°2)
Hôtel de voyageurs dit hôtel Chappet
Villa
Fontaine, abreuvoir
Maison (n°1)
Présentation de la commune de Doussard
Gare de Lathuile

Illustrations

IVR82_20117400541NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400541NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400551NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400551NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400539NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400539NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400710NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400710NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400546NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400546NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400557NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400557NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400549NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400549NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400542NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400542NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400547NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400547NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400545NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400545NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400552NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400552NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400548NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400548NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400711NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400711NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400550NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400550NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400554NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400554NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400544NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400544NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400555NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400555NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400543NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400543NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400538NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400538NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400540NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400540NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400556NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400556NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Bredannaz

Bredannaz
Doussard

Dossier IA74001501 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Bredannaz Doussard

Historique

La découverte de vestiges gallo-romains dans les environs du hameau de Bredannaz plaident pour une occupation ancienne du site. Le port de ce modeste village a été pris par l´armée espagnole en 1742 lors de la guerre de Succession d´Autriche. Relativement éloigné du chef-lieu, il a été distrait de la paroisse de Doussard pour être réuni à celle de Duingt en 1801 lors du Concordat. Ravagé par un incendie en 1894, le village, autrefois couvert de toits de chaume et qualifié par **Le Petit Parisien** "d´un des plus coquets villages du bord du lac", a été entièrement reconstruit. A l´image de Verthier, le hameau de Bredannaz constituait une section de commune possédant en biens propres des bois sur la montagne du Taillefer et au dessus de Glière, près de la limite avec Talloires. Les bois de Glière, longtemps indivis entre les communes de Duingt, Montmin et la section de Bredannaz ont été divisés en trois suite à un long procès qui dura de 1839 à 1852. Situé au bord du lac, le hameau vivait de son port de pêcheurs et des vignes alentours avant de se tourner vers le tourisme au XXe s. On notera la présence à la sortie sud du village d'une ancienne maison de garde-barrière (2008 A3 441) près de laquelle se trouve une locomotive évoquant le passé ferroviaire de la piste cyclable, ainsi qu´une ancienne

école (2008 A4 562) fermée en ce début de XXIe s. et située sur la route de Chaparon. Quelques dates portées : 1853 : poutre de charpente, ferme (2008 A3 3597) 1884 : socle de croix de mission (2008 A3 2486)

Périodes	*Principal* : 19e siècle *Principal* : 20e siècle

Description

Le hameau de Bredannaz, implanté au bord du lac à l´extrémité nord de la commune, forme un village groupé autour d´une place centrale. Quelques fermes conservent une architecture caractéristique des fermes vigneronnes avec un logis à l´étage accessible par un large escalier de pierre formant perron, sous lequel se trouve une entrée de cave (2008 A3 3547, A3 283, A3 3011). De manière générale, le village se compose de fermes à juxtaposition avec le logis sur deux niveaux accessible en rez-de-chaussée et les parties agricoles dans le prolongement ou à l´arrière. Il n´est pas rare d´avoir plusieurs fermes accolées dans un même bâtiment (A3 2486 et 2735, A3 310 et 3475 etc). Les façades principales, généralement sur mur gouttereau, sont presque toutes orientées au sud, tandis que les faitages de toit sont généralement perpendicualires aux courbes de niveau. Le resserrement des maisons impose toutefois des adaptations : ainsi la ferme 2008 A3 312 est à superposition alors que la ferme 2008 A3 352 et 2008 A3 349 est à bâtiments dissociés. Malgré son entière reconstruction à la fin du XIXe siècle, le village compte peu d´encadrements en marbre de Doussard et l´emploi de ce matériau résulte généralement de modifications récentes (2008 A3 3476, 350). Lles linteaux à accolade sont quant à eux, assez rares puisque seulement trois bâtiments en conservent (2008 A3 349, A3 3475, A3 348). Il ne reste rien de l´ancien bassin et l´ancien four à pain, détruits au XXe s. La seule croix, située le long de la route de Chaparon, a été installée récemment à l´arrière d´un socle de 1884. Le chemin de fer construit en 1901 passait à proximité immédiate du village. Aujourd´hui transformé en piste cyclable, il conserve quelques beaux ouvrages d´art enjambant les chemins ruraux et un imposant mur de soutènement surplombant les maison anciennes. Le développement de l´attrait touristique du lac au XXe s. a entraîné l´apparition de villas bourgeoises remarquables, comme la maison de la parcelle A2 200 ou la maison Maillefer (2008 A3 3202/3203). La première, construite en 1927 par le maçon Roffino, est comparables aux maisons de la Ravoire avec son porche d´entrée, son soubassement en marbre de Doussard et ses murs neo-régionalistes en faux colombages. La seconde, construite en 1926, est d´un genre différent. Edifiée pour un antiquaire et peintre parisien dénommé Maillefer, elle réutilise de nombreuses pierres de tailles achetées dans les environs. De style éclectique, elle bénéficie d´un vaste jardin au bord du lac agrémenté d´une naïade et d´un port privé. La tour était un pigeonnier. De l´autre côté de la route, une belle demeure ornée d´une tourelle (2008 A3 419) était la ferme de la propriété Maillefer. L´ancien hôtel "Belle-Rive," installé au nord du hameau, aujourd´hui transformé en logements, présente encore une architecture soignée avec une succession de balcons un béton ouvragé, tandis que l´ancien hôtel « L´Azur du Lac » est orné de jambes de forces ouvragées.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Procès entre le hameau de Verthier, la commune de Duingt, la commune de Montmin et le hameau de Bredannaz concernant les bois de Glière**
  AD Haute-Savoie. Série E Dépôt carton 9. **Procès entre le hameau de Verthier, la commune de Duingt, la commune de Montmin et le hameau de Bredannaz concernant les bois de Glière 1839-1852**

- **Un village incendié**
  AP Serge Desbiolles **Un village incendié** *Le Petit Parisien*, 1894, n° 296.

Bibliographie

- Mariotte Jean-Yves Baud Henri Challamel Jean-Bernard **Histoire des communes savoyardes. Le Genevois et le lac d'Annecy.**
  MARIOTTE, Jean-Yves, BAUD Henri, CHALLAMEL, Jean-Bernard, et al. **Histoire des communes savoyardes. Le Genevois et le lac d'Annecy.** Roanne : Horvath, 1981. 672 p. ISBN 2-7171-0200-0.

- **La Haute-Savoie : récits d'histoire et de voyage.**
  WEY, Francis. **La Haute-Savoie : récits d'histoire et de voyage.** Paris : Hachette, 1865. 504 p.

Illustrations



Vue du village avec le massif de la Tournette en arrière-plan



Vue du hameau de Bredannaz depuis le haut du chemin des Carres.



Vue de la façade principale d'une ferme à juxtaposition (2008 A2 177)

 Vue du pignon ouest d'une ferme à juxtaposition (2008 A2 177)	 Vue d'ensemble d'une ferme à juxtaposition (2008 A2 177)	 façade arrière d'une ferme transformée (2008 A3 3547)
 Pignon est d'une ferme remaniée (2008 A3 3547).	 Entrée de cave sous escalier extérieur d'une ferme remaniée (2008 A3 3547).	 Vue de la façade principale d'une ferme remaniée (2008 A3 3547)
 Vue de l'escalier extérieur d'une ancienne ferme remaniée (2008 A3 3547).	 Détail de charpente dans une ancienne ferme remaniée (2008 A3 3547).	 Date inscrite (1853) sur une poutre d'une ancienne ferme remaniée (2008 A3 3547).

 Façade nord d'une ancienne grange (2008 A3 360).	 Façade sud d'une ancienne grange (2008 A3 360).	 Façade nord d'une maison transformée (2008 A3 282).
 Façade sud d'une maison transformé (2008 A3 282).	 Vue du mur pignon d'une maison d'habitation (2008 A3 284)	 Vue de la façade principale d'une maison d'habitation (2008 A3 284)
 Vue d'un portail d'entrée dans un encadrement de porte, maison d'habitation (2008 A3 284).	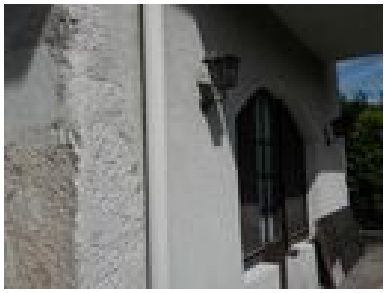 Vue du mur pignon d'une maison d'habitation avec une entrée d'ancien commerce (2008 A3 284).	 Alignement de façades de fermes vigneronnes dans le village de Bredannaz.

 Porte en plein cintre d'une ancienne ferme (2008 A3 3011).	 Façade d'une ancienne ferme sur la place du village (2008 A3 2299)	 Détails d'ouvertures d'anciennes caves d'une ferme sur la place (A3 2299).
 Façade principale d'une ancienne ferme mitoyenne (A3 285, 286, 3247)	 Façade arrière avec encadrements en briques d'une ancienne ferme mitoyenne (A3 285, 286, 3247);	 Ancienne ouverture en plein cintre sur une façade de Bredannaz (A3 309)
 Porte en plein cintre d'une maison au coeur du village. (2008 A3 309).	 Façade principale d'une ferme à juxtaposition sur la place du village (2008 A3 358).	 Montée d'escalier extérieur d'une ferme à juxtapostion (2008 A3 358)

 Pignon est d'une ferme à juxtaposition (2008 A3 358)	 Vue de la place du village de Bredannaz.	 Façade principale d'une ancienne ferme transformée au début du XXe siècle (2008 A3 350, 3476).
 Ancienne grange transformée en habitation près de la place du village. (2008 A3 349).	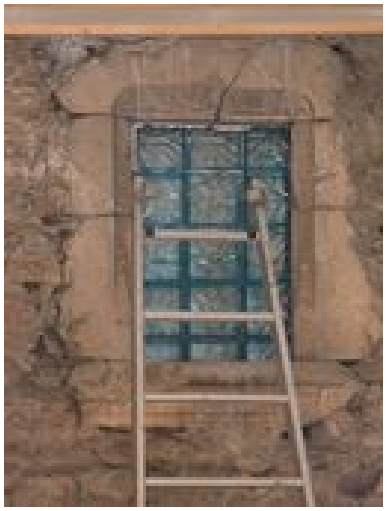 Fenêtre à accolade dans une ancienne grange transformée en habitation (2008 A3 349).	 Façade nord d'une ancienne ferme isolée près du lac. (2008 A3 383)
 Façade nord d'une ancienne ferme isolée près du lac.	 Vue générale de la place de Bredannaz.	 Ancien hôtel l'Azur du Lac sur la place du village. (2008 A3 382).

 Vue de la partie sud du hameau depuis la piste cyclable.	 Vue de la partie nord du hameau depuis la piste cyclable.	 Vue de la partie sud du hameau depuis la piste cyclable.
 Façade nord d'une ferme bourgeoise avec porte d'entrée en pierre de taille (2008 A3 330, 328, 2437).	 Façade sud avec partie agricoles d'une ferme bourgeoise (2008 A3 330, 328, 2437).	 Façade est des parties agricoles d'une ferme bourgeoise (2008 A3 330, 328, 2437).
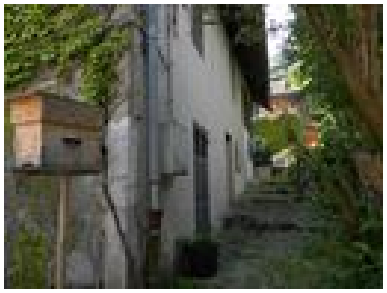 Vue de la façade nord des parties agricoles d'une ferme bourgeoise. (2008 A3 328,330, 2437).	 Façade arrière des parties agricoles d'une ferme bourgeoise (2008 A3 328, 330, 2437).	 Façade principale de l'habitation d'une ferme bourgeoise (2008 A3 328, 330, 2437).
		 Vue du village avec son arrière plan paysagé.

Façade nord d'une dépendance de la ferme bourgeoise. (2008 A3 324).	Vue de la façade principale d'une ancienne ferme au sud du village (2008 A3 334).	
 Vue du village depuis la montagne du Taillefer.	 Vue de la place du village depuis la montagne du Taillefer.	

Autres dossiers concernés

Ferme (n°2)
Villa (n°2)
Présentation de la commune de Doussard
Hôtel de voyageurs dit hôtel Belle-Rive
Croix monumentale
Ferme (n°6)
Ferme (n°5)
Maison
Ferme (n°4)
Ferme (n°3)
Villa (n°1)
Pont (n°1)
Ferme (n°1)
École primaire dite Ecole de Bredannaz
Pont (n°2)
Maison
Ferme (n°7)

Illustrations

IVR82_20117400656NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400656NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400664NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400664NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400679NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400679NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400687NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400687NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400660NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400660NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400685NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400685NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400666NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400666NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400672NUCA

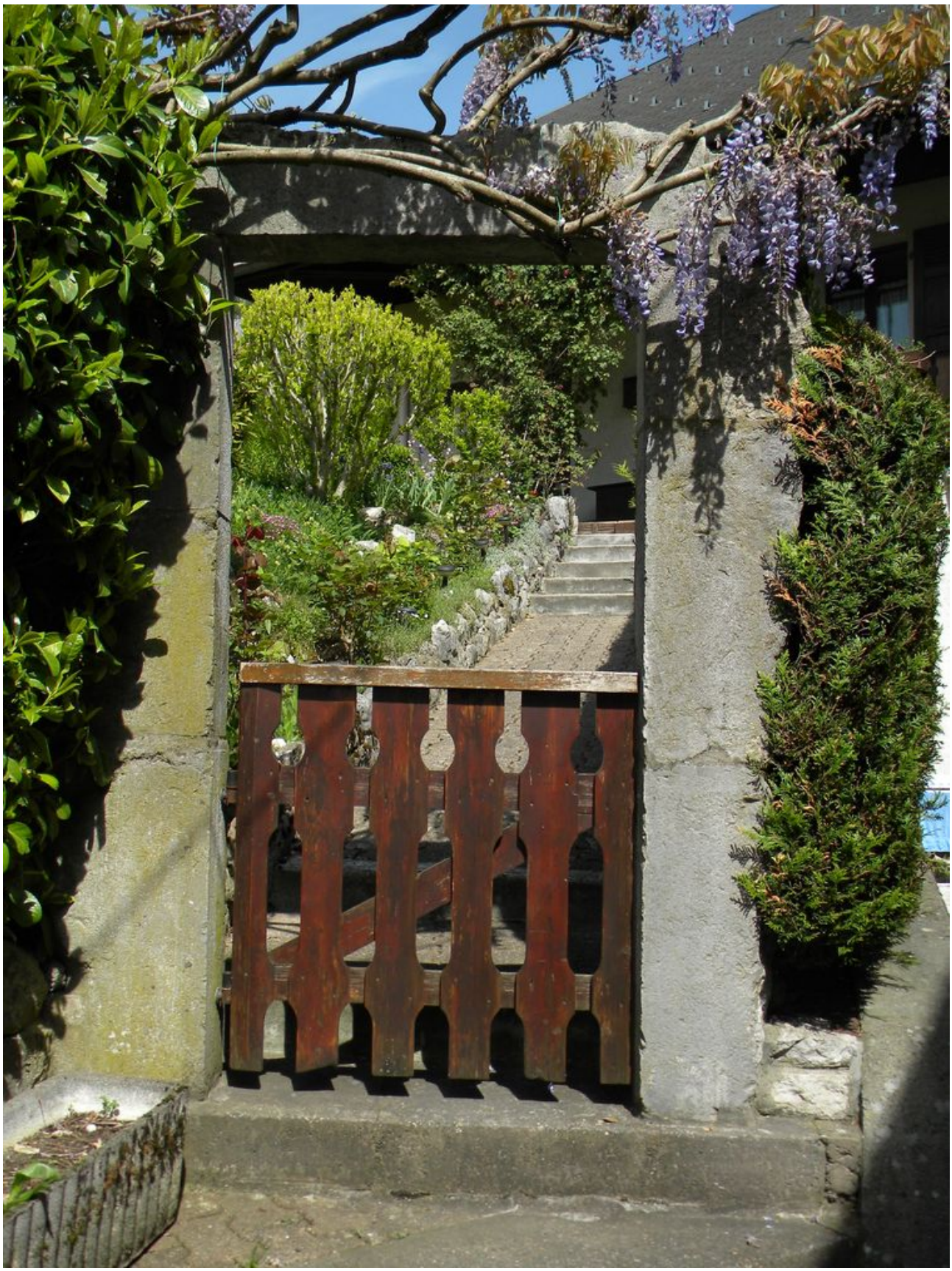

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400672NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400689NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400689NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400700NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400700NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400673NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400673NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400658NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400658NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400690NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400690NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400698NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400698NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400695NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400695NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400746NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400746NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20117400684NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400684NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400699NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400699NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400657NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400657NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400675NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400675NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400655NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400655NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400683NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400683NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400667NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400667NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400697NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400697NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400703NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400703NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400681NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400681NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400662NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400662NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400745NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400745NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20117400680NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400680NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400669NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400669NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400671NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400671NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400702NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400702NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400692NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400692NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400747NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400747NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20117400693NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400693NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400665NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400665NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400688NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400688NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400663NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400663NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400677NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400677NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400659NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400659NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400661NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400661NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400670NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400670NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400668NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400668NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400686NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400686NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400676NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400676NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400696NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400696NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400694NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400694NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400691NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400691NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400744NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400744NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20117400682NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400682NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400701NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400701NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400678NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400678NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400674NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400674NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Chaparon

Chaparon
Doussard

Dossier IA74001502 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Chaparon Doussard

Historique

Le hameau de Chaparon se trouve sur la commune de Lathuile, toutefois, quelques maisons situées en aval de la route principale se trouvent sur Doussard. Cette situation est ancienne puisque la Mappe Sarde atteste la présence de quelques maisons en ce lieu. Une date portée : 1885 : linteau de porte maison reconstruite (A4 2754)

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le village de Chaparon se déploie autour d'une place centrale sur un plateau dominant le lac, au pied de la montagne du Taillefer. Seules quelques maisons se trouvent sur le territoire de Doussard. Aujourd´hui, sur le territoire communal, seuls trois bâtiments ont des bases anciennes. Il s´agit du hangar aux pompes, qui appartient à la commune de Lathuile, d´une ancienne ferme (2008 A4 3147, 3148) très modifiée, et d´une maison

(2008 A4 2754, 2755) qui était en ruine jusqu'à sa reconstruction dans la seconde moitié du XXe s. Il ne reste aucune trace du four à pain mentionné sur Doussard par la Mappe Sarde.

Illustrations

 Vue générale d'une ancienne ferme (A4 3148).	 Façade principale d'une ancienne maison reconstruite dans la seconde moitié du XXe siècle.	 Date inscrite sur le linteau de porte d'une ancienne maison reconstruite dans la seconde moitié du XXe s.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard
Remise de matériel d'incendie dite hangar aux pompes de Chaparon

Illustrations

IVR82_20117400706NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400706NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400707NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400707NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400708NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400708NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Village de Doussard

Doussard
Doussard

Dossier IA74001503 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	village
Précision dénomination	Ire

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Doussard Doussard

Historique

Le chef-lieu de Doussard se nommait autrefois Macherine. A l´origine simple hameau au cœur de la plaine, le village de Macherine devient le chef-lieu de Doussard en 1736, lorsque l´église est transférée des marais à son emplacement actuel. La nouvelle église alors construite réutilisait le portail de l´ancienne église datant de 1563. L´église actuelle, consacrée en 1853, a été construite sur le même emplacement et conserve le clocher de l´édifice du XVIIIe s., toutefois ce dernier a été modifié en 1967 suite à des destructions occasionnées par la foudre. L´ancienne croix du clocher a alors été placée sur la montagne du Charbon. La présence de plusieurs commerces au cœur du village a entraîné de nombreuses transformations des anciennes fermes. De fait, l´immense majorité des fermes présentes sur le cadastre de 1905 ne conservent, aujourd´hui, que leurs volumes d´origine. On note toutefois de nombreux encadrements en pierre de taille. A l´image d´Arnand et de Verthier, la pierre de la Serraz est omniprésente et son emploi est plus récent que celui du calcaire blanc. Malgré les nombreuses transformations, quelques linteaux, en accolade ou datés du XVIIIe s. pour les plus anciens, attestent l

´ancienneté des maisons du chef-lieu. Les quelques bâtiments groupés autour de l´Ire, à savoir deux maisons bourgeoises, une ancienne scierie, deux fermes et le hangar aux pompes en rive gauche, deux fermes et deux maisons de ville en rive droite, semblent plus récents. La ferme daté de 1899,(2008 B7 818) serait la première ferme installée en rive droite de l´Ire. Le patrimoine public est évidemment important dans ce village chef-lieu. Le nord du hameau forme ainsi un pôle public. L´église est un véritable exemple d´architecture néoclassique. Particulièrement vaste, elle dessert l´ensemble des paroisses de Chevaline et Doussard, exception faite du hameau de Bredannaz. Face à elle, l´actuelle mairie occupe l´ancien presbytère construit en 1866. A l´ouest, l´ancienne école, à l´architecture caractéristique des bâtiments de la Troisième République, a été édifiée en 1861 sur l´emplacement de l´ancienne chapelle Saint-Roch (XVIIe s.) déjà utilisée depuis 1854 comme école et salle consulaire. Le monument aux morts, situé sur la place, plutôt sobre, est surmonté d´une victoire et jouxte une plaque en l´honneur des résistants de la Seconde Guerre mondiale. Le hangar aux pompes situé près de l´Ire est quant à lui comparable à ceux de Verthier et Chaparon. Quelques dates portées : 1736 : linteau de porte, ferme (2008 C5 2107) 1814 : linteau de porte, maison (2008 C5 1930) 1816 : linteau de porte, ferme (2008 C5 2097) 1829 : poutre, grange (2008 C5 3212) 1850 : cartouche de l´église (2008 C5 746) 1853 : cartouche de l´église (2008 C5 746) 1887 : linteau de porte, ancienne fruitière (2008 C5 3250) 1899 : linteau de porte, ferme (2008 B7 818) [(1883 : croix de mission aux Vargiers (2008 C1 51)]

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle *Principal* : 20e siècle

Description

Situé au cœur de la plaine, à quelques centaines de mètres de la rive gauche de l'Ire, le village de Macherine se déploie sous la forme d'un village-rue le long de la route de Chevaline, avec une excroissance en direction de Marceau-dessous. Quelques maisons groupées de part et d´autre de l´Ire sur les lieux-dits cadastraux la Creuse, la Glière et Araguin forment une extension du village. Dans cette zone d'extension on notera le toit fortement désaxé, à la manière des fermes du cœur des Bauges, de la ferme 2008 C5 2664, l´architecture singulière de la ferme 2008 B7 821, et, après la poste, quelques maisons du début du XXe siècle dont un ancien hôtel (2008 B6 737) avec son annexe (2008 B6 1732). La ferme daté de 1899 (2008 B7 818) serait la première ferme installée en rive droite de l´Ire. Si il est devenu difficile de dresser une typologie des fermes du chef-lieu tant les modifications ont été importantes, on notera la présence de plusieurs maisons de maître du XIXe s. reconnaissables à leur plan carré à leur toit à croupe et à l´ordonnancement des ouvertures (2008 C5 782, C5 772, C5 2969). Le village conserve toutefois un ilôt rural préservé au sud, constitué d'une ferme avec ses dépendances (2008 C5 649) et d'une grange (2008 C5 1940/3212). On notera aussi une écurie-grange préservée (2008 C5 2642) et surtout un clos bourgeois composé d´une maison de maître sur plan carré (2008 C5 3179) faisant face à un grand bâtiment agricole (2008 C5 3180)

et une ancienne grange (2008 C5 2662). Le village compte enfin une très belle croix de cimetière en pierre de la Serraz et une croix dont il ne reste que le fût, à la sortie sud. Quatre bassins (2008 C5 709, C5 690, C5 679, C5 781), tous en eau et dont deux sont couverts, se trouvent encore dans le village. On notera enfin la présence de l´ancienne fruitière aujourd´hui transformée en habitation, à la sortie du village en direction de Chevaline.

Illustrations

<table>
<tr>
<td> 
Vue du chef-lieu depuis Arnand</td>
<td> 
Vue générale d'une habitation de ferme d'architecture éclectique (B7 821).</td>
<td> 
Façade arrière d'une habitation de ferme à l'architecture éclectique (B7 821).</td>
</tr>
<tr>
<td> 
Façade sud d'une habitation de ferme à l'architecture éclectique (B7 821).</td>
<td> 
Encadrement de porte sur une maison de ferme à l'architecture éclectique (B7 821).</td>
<td> 
Façade ouest d'une ferme avec un large toit désaxé dans le quatier de la Glière (C5 2664).</td>
</tr>
</table>



Façade est d'une ferme avec un large toit désaxé dans le quartier de la Glière (C5 2664).



Façade sud d'une ferme avec un large toit désaxé dans le quartier de la Glière (C5 2664).



Façade ouest d'une maison dans le quartier de la Glière (C5 2683).



Façade est d'une maison dans le quartier de la Glière (C5 2683)



Façade sud d'une maison dans le quartier de la Glière (C5 2683).



Façade nord d'une ferme très transformée près de la mairie (C5 740).



Façade sud d'une ferme très transformée près de la mairie (C5 740).



Façade ouest d'une maison très transformée près de l'église (C5 2582).



Façade est d'une maison de maître du début du XXe siècle (C5 2969).







Ancienne ferme transformée en commerces (C5 699).

Façade nord d'une maison de maître du début du XXe siècle (C5 2969).	Façades nord et ouest d'une maison de maître du début du XXe siècle (C5 2969).	
 Façade arrière d'une ancienne ferme, actuelle banque (C5 717, 1930).	 Façade nord d'un ancienne ferme, actuelle banque (C5 717, 1930).	 Linteau de porte avec l'inscription 1814, sur une ancienne ferme, actuelle banque (C5 717, 1930).
 Façade est d'une ancienne ferme, actuelle banque (C5 717, 1930)	 Façade nord d'une ancienne ferme (C5 715).	 Façade sud d'une ancienne ferme (C5 715).
 Façade arrière d'une ancienne ferme de la rue principale (C5 715).	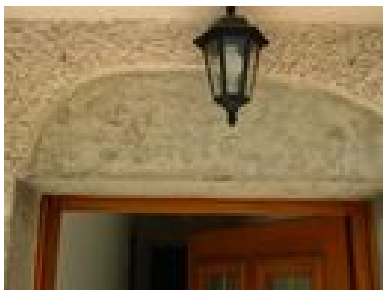 Linteau portant l'inscription 1816 sur une ancienne ferme (C5 2097).	 Façade principale sur mur pignon d'une ancienne ferme (C5 1931).

 Alignement de façades sur la rue principale.	 Alignements de façades.	 Ancienne grange transformée en habitation (C5 3295).
 Détail de façade avec passage couvert (C5 3296).	 Façade nord d'une ancienne ferme avec un grand espace couvert sur le pignon est (C5 2945).	 Façade est d'une ancienne ferme au chef lieu avec un grand espace couvert sur le pignon est (C5 2945).
 Façades sud et est d'une ancienne ferme avec un grand espace couvert sur le pignon est (C5 2945)	 Ancienne grange transformée au chef-lieu (C5 2651).	 Montée d'escalier en face ouest d'une ferme double (C52665/2705).
	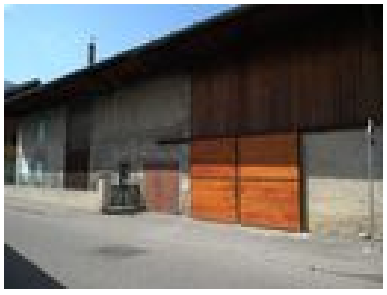	

Façade est d'une ferme double (C5 2665/2705).	Façade sud d'une ferme très modifiée (C5 2659)	Vue d'ensemble de la partie sud-ouest du chef-lieu.
 Niche votive sur la façade d'une maison (C5 656).	 Façade nord d'une ferme transformée, datée de 1736 (C5 2107).	 Pignon est d'une ancienne ferme transformée, datée de 1736 (C5 2107).
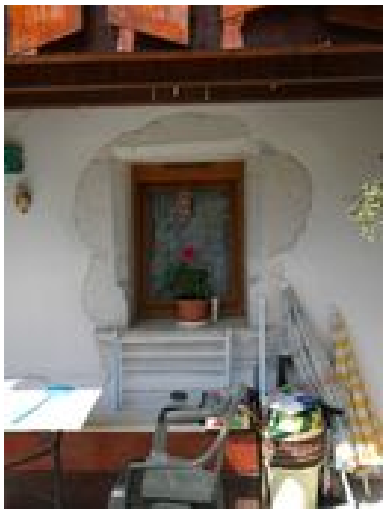 Encadrement de fenêtre chanfreiné sur la façade sud d'une ancienne ferme transformée, datée de 1736 (C5 2107).	 Linteau de porte portant l'inscription 1736 sur une ancienne ferme transformée (C5 2107).	 Vue d'ensemble de l'ancienne fruitière du chef-lieu (C5 3250).
 Linteau portant l'inscription 1887 sur l'ancienne fruitière du chef-lieu.		

Autres dossiers concernés

Croix monumentale
Monument aux morts de la guerre de 1914-1918
Grange-étable
Présentation de la commune de Doussard
Mairie de Doussard (ancien presbytère)
Ferme (n°2)
Grange
Église paroissiale Saint-Maurice
Maison (n°3)
Scierie
Fontaine, abreuvoir (n°4)
Maison (n°5)
Fontaine, abreuvoir (n°3)
Ferme (n°3)
Fontaine, abreuvoir
Maison (n°2)
Maison (n°1)
Fontaine, abreuvoir (n°2)
Ancienne mairie-école
Croix de cimetière
Maison (n°4)
Remise de matériel d'incendie dite hangar aux pompes de Doussard
Ferme (n°1)
Monument aux morts de la guerre de 1939-1945

Illustrations

IVR82_20117400963NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400963NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400932NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400932NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400924NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400924NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400948NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400948NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400964NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400964NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400944NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400944NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400925NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400925NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400943NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400943NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400929NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400929NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400927NUCA


107

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400927NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400928NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400928NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400939NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400939NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400956NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400956NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400952NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400952NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400940NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400940NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400931NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400931NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400960NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400960NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400962NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400962NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400966NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400966NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400949NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400949NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400959NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400959NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400933NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400933NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400955NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400955NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400942NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400942NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400954NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400954NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400934NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400934NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400926NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400926NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400961NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400961NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400936NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400936NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400951NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400951NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400957NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400957NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400958NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400958NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400946NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400946NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402754NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402754NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400930NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400930NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400965NUCA

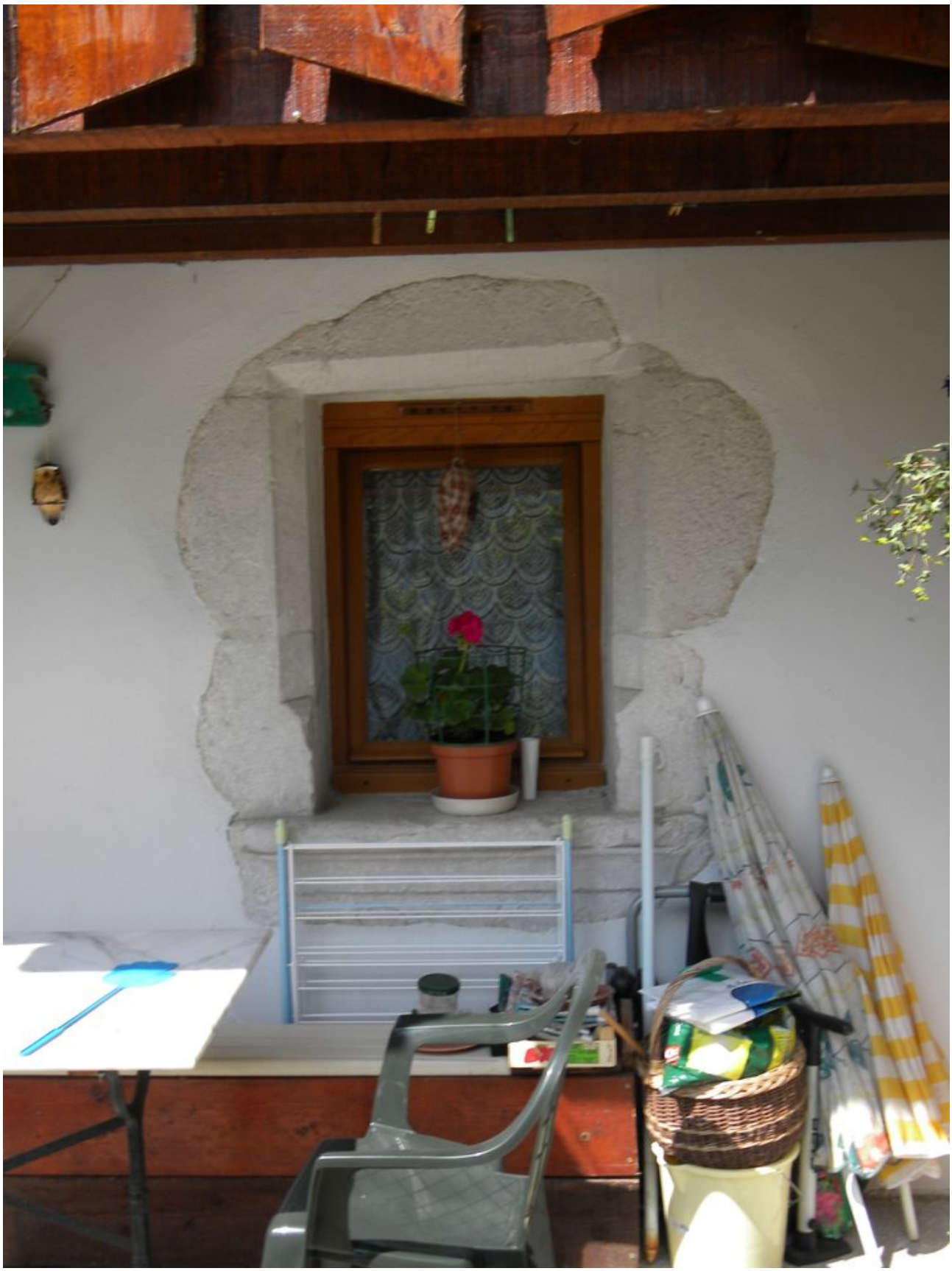

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400965NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400938NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400938NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400967NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400967NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400947NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400947NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400941NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400941NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400953NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400953NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400968NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400968NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400950NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400950NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400935NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400935NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400937NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400937NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400945NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400945NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Glière

Glière
Doussard

Dossier IA74001492 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Glière Doussard

Historique

Quelques documents évoquent l'existence à Glière d'un cellier appartenant à l´abbaye de Tamié au moyen-âge, mais le secteur est totalement vierge de construction lorsque la Mappe Sarde de Doussard est établie. L´histoire de ce hameau commence avec le développement du tourisme et la construction de l´hôtel « Le Relais du Lac » (A10 3385) sur les bords de la route menant à Talloires. Le bâtiment, situé sur la limite communale, est caractéristique de l´architecture de loisir, avec parement en pierre, bow-window sur le lac et terrasse ombragée; il constitue le seul élément patrimonial intéressant de l'écart.

Périodes	*Principal* : 20e siècle

Description

Le hameau de Glière est implanté sur un coteau en forte pente autrefois totalement dédié à la vigne. Aux environs du hameau, les pré-bois installés sur les anciens vignobles

conservent de nombreux amas de pierres (des *murgers*), murets et murs de soutènement de vignes ou de chemins, remarquables.

Illustrations

 Vue de Glière depuis Bout-du-Lac.	 Vue de Glière depuis la route nationale.	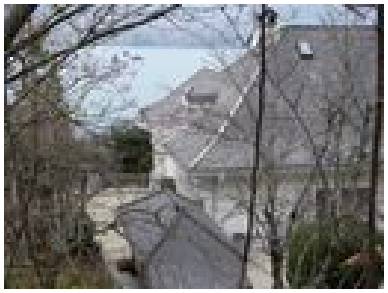 Maison bourgeoise sur le haut de Glière.
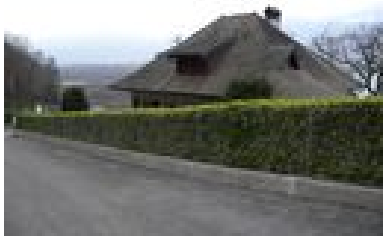 Maison bourgeoise sur le haut de Glière.	 Vue de la réserve nationale du bout du lac d'Annecy depuis Glière.	 Vue de la réserve nationale du bout du lac d'Annecy depuis Glière.
 Ancien muret de vigne au sud de Glière (2008 A10 1949).	 Ancien muret de vigne au sud de Glière (2008 A10 1949).	 Ancien mur de vigne sous la neige (2008 A10 1837).

 Ancien mur de vigne (2008 A10 1837).	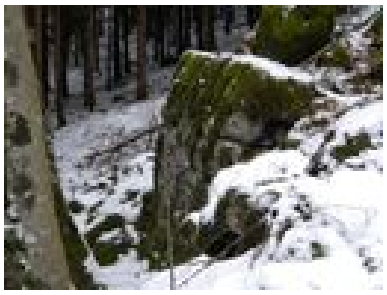 Mur de soutènement d'un ancien chemin dans les vignes (2008 A10 1842).	 Mur de soutènement dans les anciennes vignes (2008 A10 1783).

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard
Immeuble à logements, ancien Hôtel de voyageurs Le Relais du Lac

Illustrations

IVR82_20107402573NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402573NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402571NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402571NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402575NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402575NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402570NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402570NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402569NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402569NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402572NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402572NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402578NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402578NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402574NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402574NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402577NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402577NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402579NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402579NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402568NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402568NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402576NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402576NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart des Vignes-de-la-Combe

les Vignes-de-la-Combe
Doussard

Dossier IA74001496 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	les Vignes-de-la-Combe Doussard
Hydrographies	Ire

Historique

Ce village pourrait se nommer « Chez Bertholio ». En effet, la famille Bertholio originaire de Campertogno en Valsesia s´installe en 1817 en ce lieu alors inhabité. Les Bertholio (Bertoglio à l´origine) possédaient un forge ambulante et suivaient les coupes de bois. Arrivés au pied de la Combe d´Ire, ils décident de s´installer et fondent une taillanderie puis un martinet (2008 B8 1018) le long d´un bief, auquel est ajouté un logement (2008 B8 1877). L´activité se développant, une turbine permettant la production d´électricité est installée et un atelier de construction mécanique est construit en aval (2008 B8 1876). C´est dans cet atelier que sont produits les pressoirs et râpes à pommes Bertholio, réputés dans tous les pays de Savoie. En face (2008 B8 986/3037), un cousin construit une seconde maison d´habitation tandis qu´il crée un atelier près du chef-lieu de Doussard. Enfin, plus tard, un membre de la famille décidant de vivre de la terre, une ferme est construite (2008 B8 988), et les terres du coteau environnant sont progressivement acquises.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le petit hameau des Vignes-de-la-Combe, situé en amont d´Arnand sur les bords de l´Ire, est souvent considéré comme une partie intégrante du village d´Arnand bien qu´il en soit physiquement séparé. Les quelques maisons de ce lieu-dit occupent un replat au pied d´un coteau dans une courbe de la rivière. Aujourd´hui, les maisons du hameau, toutes occupées par des descendant du premier habitant, présentent une architecture variée mais harmonieuse. Le bief parfaitement entretenu arrive en amont de l´ancien martinet et passe ensuite sous les bâtiments. Au niveau de la chute, un déversoir permet d´évacuer le trop plein dans la rivière. A l´arrière de ce même martinet se trouve un beau bassin privé toujours en eau tandis que le bassin situé dans la rue est aujourd´hui à sec. Son réseau d ´alimentation serait le même que celui des bassins d´Arnand.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Documents relatifs à l'installation aux Vignes-de-la-Combe de la famille Bertolhio vene de Campertogno.**
  AP Andrée Bertholio. **Liasse de documents relatifs à l'installation de la famille Bertolhio aux Vignes-de-la-Combe venus de Campertogno** .

Illustrations



Vue générale du hameau avec une ferme au premier plan et le martinet en arrière-plan.



Vue de l'atelier moderne faisant suite au martinet.

Autres dossiers concernés

Fontaine, abreuvoir (n°1)
Fontaine, abreuvoir (n°2)
Maison
Martinet
Présentation de la commune de Doussard

Illustrations

IVR82_20107402911NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402911NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402910NUCA


DeLaval

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402910NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de la Nublière

la Nublière
Doussard

Dossier IA74001498 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	la Nublière Doussard
Hydrographies	Nant de la Nublière

Historique

Au XVIIIe s., le site de la Nublière, perdu dans les marais du bout du lac, n´était occupé que par un moulin appartenant à la famille de Sales, comme l´atteste la Mappe Sarde. Au début du XXe s. les canaux actionnaient un moulin appartenant à la famille Balmont et une scierie appartenant à la famille Masset. Un canal plus large permettait de remonter du lac en bateau.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Aujourd´hui enserrée par les campings du « Lac Bleu » et de « La Nublière », les deux maisons anciennes se trouvent le long d´un ensemble complexe de canaux venant de l'Ire et des marais d´Enfer. Les bâtiments du moulin et de la scierie (2008 A6 2263 et 3230)

toujours existants conservent peu d´éléments interprétables suite à leur transformation en habitations et sanitaires pour le camping. Seule la maison Masset, implantée perpendiculairement au moulin et à la scierie et ayant comporté quelques espaces dédiés à l'élevage, reste lisible.

Illustrations



Vue générale

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard
Ferme

Illustrations

IVR82_20107402921NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402921NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de la Ravoire

la Ravoire
Doussard

Dossier IA74001500 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	la Ravoire Doussard

Historique

Entre Bout-du-Lac et Bredannaz, quelques villas bourgeoises ont été construites dans les années 30 par de riches familles locales ou parisiennes pour profiter du lac. Ces demeures, dont quatre d´entre elles ont été construites entre 1929 et 1933 par le maçon Roffino, présentent une architecture délibérément ostentatoire et inspirée d'architectures traditionnelles d'autres régions.

Périodes	*Principal* : 20e siècle

Description

Quatre villas situées côte à côte (2008 A4 607, 610, 612, 614) forment un ensemble intéressant. Si leurs architectures sont très dissemblables, elles répondent toutes à une même logique par une implantation en léger balcon sur le lac et au cœur d´un jardin d ´agrément privatif. Les fenêtres, généralement de grande taille, ouvrent sur le lac. Les

volumétries et les formes parfois neo-régionalistes ne s´inspirent jamais de l´architecture locale, toutefois les rez-de-chaussée présentent généralement un parement en bossage de pierre de la Serraz. Une villa implantée au bord de l´eau (2008 A5 3698) présente sensiblement les mêmes caractéristiques architecturales.

Illustrations

<table>
<tr>
<td> 
Façade d'une maison avec encadrements en relief.</td>
<td> 
Vue de trois-quarts de la maison avec encadrements en relief.</td>
<td> 
Façade d'un chalet d'inspiration Suisse.</td>
</tr>
<tr>
<td> 
Façade et porche d'entrée d'une villa.</td>
<td> 
Vue d'une villa derrière son porche d'entrée.</td>
<td></td>
</tr>
</table>

Autres dossiers concernés

Villa (n°4)
Villa (n°2)
Villa (n°3)
Villa (n°6)
Villa (n°1)
Villa (n°5)
Présentation de la commune de Doussard

Illustrations

IVR82_20117400577NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400577NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400576NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400576NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400579NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400579NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400575NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400575NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400578NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400578NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de la Reisse

la Reisse
Doussard

Dossier IA74001493 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	la Reisse Doussard
Hydrographies	Eau-Morte

Historique

Le cadastre de 1910 atteste l´ancienneté de cinq bâtiments. La Mappe Sarde y mentionne un moulin, un pressoir à huile et un foulon. Quelques documents d´archives familiales conservées à Verthier y mentionnent encore des battoirs au XVIIIe s., tandis qu´au début du XIXe s. y est installé une grosse forge et un martinet. Une date portée : 1810 : ancienne plaque de cheminée de la maison du meunier (2008 B2 232)

Périodes	*Principal* : 17e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le petit village de La Reisse, implanté en plaine près d´un méandre de l´Eau-Morte, est en quelque sorte un satellite du village de Verthier utilisant la force motrice du canal de

dérivation de la rivière. Aujourd´hui, le canal de dérivation toujours bien visible passe entre deux anciens moulins et les ruines d´un troisième artifice. Le moulin situé en rive gauche du canal (2008 B1 229) présente quelques beaux encadrements en pierre de taille et conserve l´ensemble de son mécanisme à turbine. Un bassin sans date mais comparable à ceux de Verthier se trouve encore sur la place au cœur de ce petit hameau.

Illustrations

<table>
<tr>
<td> 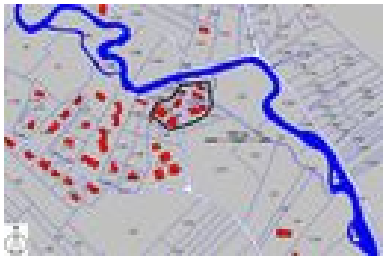
Plan de situation, sur fond de plan cadastral, sections B, échelle originale 1/1000. Source : Direction générale des finances publiques - Cadastre. Mise à jour : 2008.</td>
<td> 
Vue d'ensemble de la ferme du meunier.</td>
<td> 
Vue de la façade principale, avec jonction entre la maison du meunier et les extensions agricoles.</td>
</tr>
<tr>
<td> 
Vue des parties agricoles attenantes à la maison du meunier.</td>
<td> 
Vue de la façade de la maison d'habitation du meunier.</td>
<td> 
Vue de l'encadrement de la porte d'entrée de l'habitation du meunier.</td>
</tr>
</table>

	
Vue d'ensemble d'un ancien moulin transformé.	Vue de la façade sud de l'ancien moulin transformé avec l'arbre de la roue hydraulique apparent.

Autres dossiers concernés

Moulin dit Moulin Binvignat
Fontaine, abreuvoir
Présentation de la commune de Doussard

Illustrations

IVR82_20107402864NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402864NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402863NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402863NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402865NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402865NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402867NUCA


130

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402867NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402868NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402868NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402869NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402869NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402866NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402866NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402852NUD

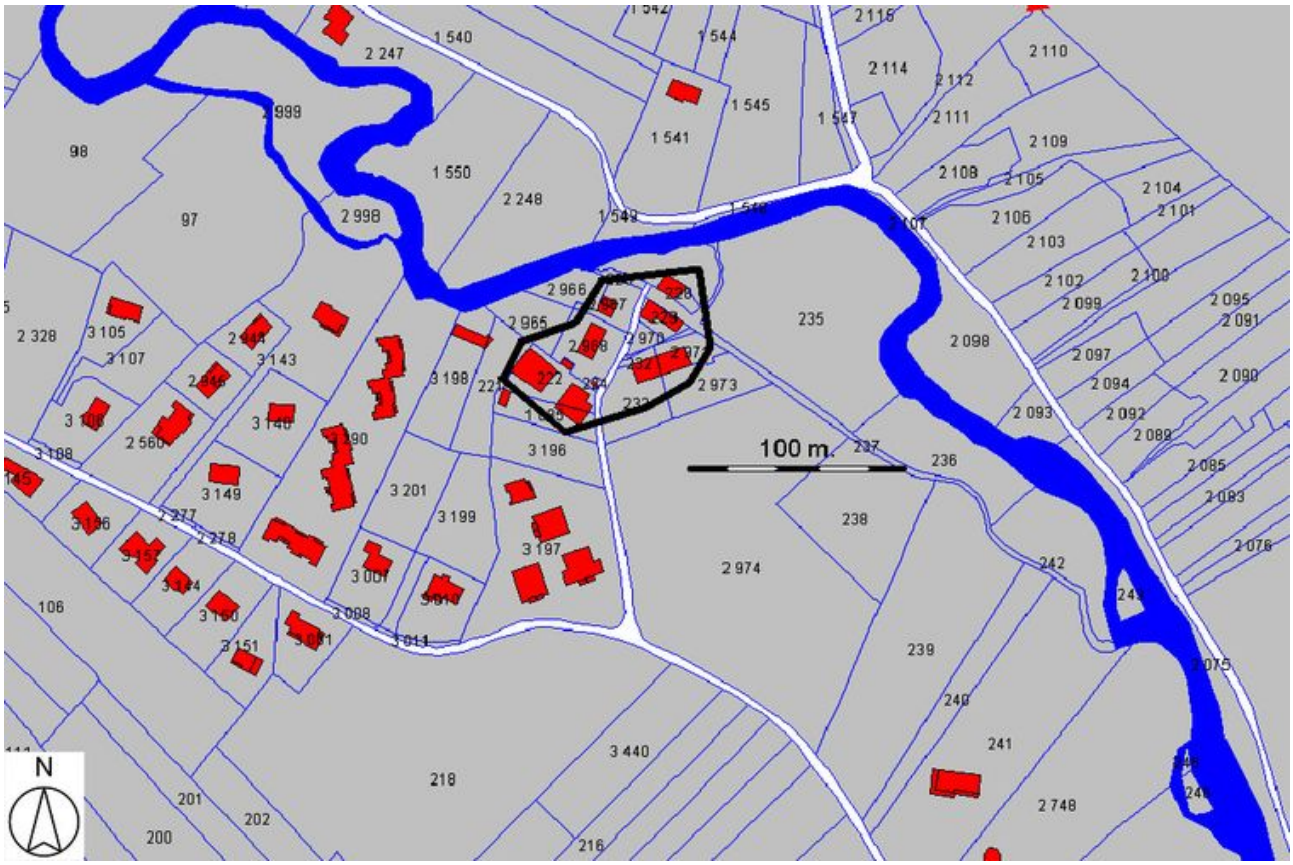

Type de support	dessin numérique
Immatriculation	IVR82_20107402852NUD
Couleur	Non
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Ministère des finances, C.D.I.F., service du cadastre
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ecart du Moulin

le Moulin
Doussard

Dossier IA74001497 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	le Moulin Doussard
Hydrographies	Ire

Historique

Il semble que ce lieu-dit était la propriété de la famille Cartier qui y exploitait une scierie et une petite forge. Les deux fermes seraient également liées à la même famille qui les mettaient en fermage. Une date portée : 1880 : linteau de porte de la maison de maître (2008 B10 1256/1257)

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Situé sous le chef-lieu de Chevaline, en fond de vallée, sur les bords de l´Ire, le lieu-dit du Moulin se compose d´une grande demeure bourgeoise établie sur un ancien moulin (2008 B10 1256/1257), d´une scierie à charpente externe (2008 B10 1248) et de deux anciennes fermes répartie de part et d´autre de la rivière, de telle sorte que celle située

en rive gauche est sur la commune de Chevaline et l´autre sur Doussard (2008 B10 1295). L´ancienne taillanderie (2008 B10 1249) a été détruite récemment tandis que le bâtiment situé à l´arrière de la maison bourgeoise (2008 B10 1252/1253) est actuellement totalement remanié.

Références documentaires

Périodiques

- **Les hautes fourneaux et les martinettes du mandement de Faverges** TISSOT, Robert. **Les Hauts Fourneaux et les martinettes du mandement de Faverges.** *Bulletin d'histoire et d'archéologie des Amis de Viuz-Faverges,* 1975, n °13, p.1-18.

Illustrations



Vue générale du hameau en arrivant par la route du moulin.



Ancienne scierie à l'entrée du hameau (2008 B10 1248).



Vue d'une ferme à l'entrée du hameau (2008 B10 1295).



Vue du jardin derrière la maison bourgeoise (2008 B10 1258).

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard

Maison

Illustrations

IVR82_20107402918NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402918NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402919NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402919NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402920NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402920NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402917NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402917NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Marceau-dessous

Marceau-dessous
Doussard

Dossier IA74001505 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Marceau-dessous Doussard
Hydrographies	Bornette

Historique

Les archives désignent ce village éclaté par différents noms ; les deux agglomérations du sud sont régulièrement mentionnées sous le nom de village des Terriers, pour celle se trouvant sur les rives de la Bornette, et de village du Crotton pour celle située sous la route de Marceau-dessus. Marceau-dessous est parfois limité à l'agglomération près de l'ancienne chapelle, tandis que le groupe de maisons près du pont menant à Lathuile est parfois appelé Marceau-du-Milieu ou tout simplement Marceau. Cité dès 866, au côté de Doussard (alors dans les marais) et de Verthier, Marceau possédait une chapelle construite en 1685. Cette dernière, placée sous le vocable de Notre-Dame de l´Assomption, de saint Félix et de la décollation de saint Maurice, a été reconstruite au XVIIIe s. puis abandonnée et vendue comme grange. Il n´en reste aujourd´hui que quelques vestiges menacés par la végétation (C7 1054-1055). Il ne reste aujourd´hui que peu de traces de l´important patrimoine hydraulique du hameau. En effet, si l´on part de la limite avec Saury (commune de Lathuile), on comptait six établissements utilisant la force motrice de la Bornette. Ainsi se succédaient une taillanderie, un atelier d´ébénisterie, un

atelier de mécanique avec une centrale électrique, une scierie, une huilerie et une forge. L´atelier de mécanique à l´abandon est aujourd´hui le seul témoin de cette activité au fil de l´eau, les autres artifices étant soit détruits, soit en ruine, soit le plus souvent totalement transformés. Le bief est pour l´essentiel recouvert bien qu´il coule encore. Comme à Marceau-dessus, le marbre de Doussard n´est pas aussi présent que dans d´autres villages de la commune et indique toujours des constructions relativement récentes. Quelques dates portées : 1779 : linteau de fenêtre, maison (2008 C8 1305) 1781 : linteau de fenêtre, maison (2008 C8 1113) 1837 : linteau de porte, ferme (2008 C8 1243) 1839 : linteau de porte, ferme (2008 C8 1195) 1844 : bouche du four à pain du Crotton (2008 C8 1196) 1851 : linteau de porte, ferme (2008 C8 1259) 1857 : linteau de porte, ferme (2008 C8 2674) 1858 : linteau de porte, ferme (2008 C8 3143) 1878 : linteau de porte, ferme (2008 C8 1136) 1893 : fontaine d´un bassin (2008 C8 1272) 1894 : poutre, ferme (2008 C8 1336) 1905 : poutre, ferme (2008 C8 1187) 1909 : linteau de porte, ferme (2008 C8 3068)

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Situé en faible pente, sous la montagne du Charbon, entre le Nant du Chêne et la Bornette, le hameau de Marceau-dessous est en réalité un ensemble de quatre petites agglomérations. Si, pour les habitants, "Marceau-dessous" regroupe l´ensemble, le cadastre divise le hameau en deux groupes. Les deux agglomérations les plus aux nord étant réunies sous le nom de Marceau-dessous, les deux les plus au sud sous le simple nom de Marceau. Les fermes de Marceau-dessous, généralement à juxtaposition avec logement en rez-de-chaussée, ne forment pas un tissu urbain aussi resserré qu'à Verthier, Arnand ou Bredannaz. Si la majorité des encadrements sont à angle droit on trouve quelques fermes dotées d´encadrements à accolades ou chanfreinés souvent de réemploi (C8 1175, C8 1160, C8 1134). Les fermes sur cour sont rares et d´organisation plus récente (ferme C8 1243 et 1244). Comme à Arnand, certains alignements peuvent regrouper plus d´habitations que de parties agricoles ses dernières étant accolées à d´autres bâtiments. Bien que le hameau ait comporté quelques artisans ainsi que quelques commerces (mercerie-épicerie C8 1136), il n´y a pas à Marceau-dessous de maisons de maître. La croix datée de 1991 au bord de la Bornette est la seule croix de ce hameau. On compte cependant deux fours à pain. Le premier (C8 1196), situé dans le village du Crotton, date de 1844 et conserve sa voûte en molasse. Le second (C8 1236) date de 1846 et dispose également d´une voûte en molasse. Un troisième four se trouvait au village des Terriers (C8 1122). Il a été détruit et une stèle à la mémoire des résistant fusillés à Marceau-dessous le 2 avril 1944 se trouve sur son emplacement. Le hameau compte encore deux bassins couverts (C8 1121, C8 1238) et deux découverts (C8 1203, C8 1262). A ces quatre bassins, il faut ajouter un ancien bassin privé daté de 1893, cédé à la commune (C8 1272), et un bassin privé dans la cour d´une ferme (C8 1195).

Références documentaires

Documents d'archive

- **Notice historique sur les églises paroissiales de Doussard et de Chevaline.** A. Paroissiales Doussard. BIDAL, Pierre-Damase. **Etat de l'église paroissiale de saint Maurice, communes de Doussard et de Chevaline. Notice historique sur les églises paroissiales de Doussard et de Chevaline.** Manuscrit de 1863 complété par Henri BOCQUET en 1979, Presbytère de Doussard.

Bibliographie

- Mariotte Jean-Yves Baud Henri Challamel Jean-Bernard **Histoire des communes savoyardes. Le Genevois et le lac d'Annecy.**
  MARIOTTE, Jean-Yves, BAUD Henri, CHALLAMEL, Jean-Bernard, et al. **Histoire des communes savoyardes. Le Genevois et le lac d'Annecy.** Roanne : Horvath, 1981. 672 p. ISBN 2-7171-0200-0.

Illustrations

 Vue de Marceau-dessous avec la plaine de Doussard et le lac d'Annecy en arrière plan depuis Marceau-dessus.	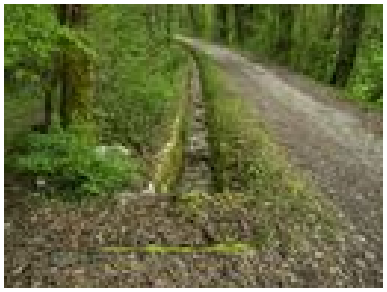 Vue du chenal d'écoulement d'eau le long du chemin de Marceau à Saury	 Ruines de l'ancien moulin Bovagnet
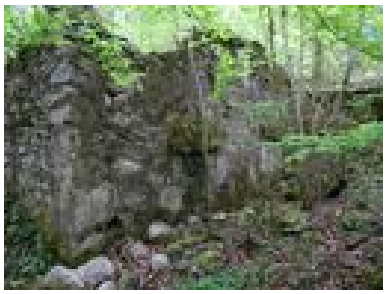	 Façade principale d'une ferme (2008 C8 1138)	

Vue des ruines du moulin Bovagnet le long de la Bornette.		Façade principale d'une ancienne ferme (2008 C8 1124).
 Façade sur rue d'une ancienne scierie le long de l'Ire (2008 C8 2755)	 Façade nord d'une ancienne ferme (2008 C8 3272, 1916)	 Alignement en façade est de deux anciennes fermes (2008 C8 3272, 1916).
 Ensemble de deux fermes face à face (2008 C8 1916, 3036)	 Vue d'ensemble d'une ancienne huilerie (2008 C8 2567).	 Vue de la façade nord d'une ancienne huilerie (2008 C8 2567).
 Meule dans la cours de l'ancienne huilerie (2008 C8 2567).	 Façade principale d'une ancienne ferme (2008 C8 1160).	 Fenêtre à accolade de remploi sur une ancienne ferme (2008 C8 1160).

 Vue d'ensemble d'une ancienne ferme (2008 C8 1161).	 Vue de la façade arrière d'une ancienne ferme (2008 C8 2123).	 Avancée de toiture sous demi-croupe avec espace de séchage d'une ancienne ferme (2008 C8 2123).
 Escalier en pier rajouté sur la façade ouest d'une ancienne ferme (2008 C8 2123).	 Encadrements peints sur la façade d'une ferme rénovée (2008 C8 1170).	 Vue d'ensemble d'une ancienne maison très transformée (2008 C8 1175).
 Façade est d'une ancienne maison très transformée (2008 C8 1175).	 Façade nord d'une ancienne maison très transformée (2008 C8 1175).	 Détail d'un ancien encadrement dans la façade d'une ancienne maison très transformée (2008 C8 1175).

 Vue d'ensemble d'une ferme du début du XXe siècle jouxtant une ancienne ferme transformée.	 Vue d'ensemble d'une ferme du début du XXe siècle (2008 C8 2 942, 3068).	 Inscription V 1909 A sur un linteau porte d'une ferme du début du XXe siècle.
 Vue d'ensemble du quartier du Crotton.	 Vue de l'ancienne fruitière de Marceau-dessous (2008 C8 3124).	 Vue d'ensemble d'une ancienne ferme à l'angle d'une rue (2008 C8 1247, 1248).
 Vue de la façade principale d'une ancienne ferme près du four à pain (2008 C8 1242, 1239).	 Façade principale d'une ancienne ferme (2008 C81304).	 Façade arrière d'une ancienne ferme (2008 C8 1304).
		

Vue d'espaces agricoles accolés à une ancienne ferme (2008 C8 1302).	Façade d'une ancienne ferme à la sortie du hameau avec encadrements en marbre de Doussard.	Vue d'ensemble d'une ancienne ferme avec lucarne dans le toit pour le passage d'un monte foin (2008 C8 2624, 2625, 2853).
 façade arrière d'une ancienne ferme avec lucarne dans le toit pour le passage d'un monte foin (2008 C8 2624, 2625, 2853).	 Ancienne grange transformée en habitation (2008 C8 1280).	 Vue du petit côté d'une ancienne ferme à juxtaposition (2008 C8 2381).
 Descente de cave le long d'une ancienne ferme (2008 C8 2610).	 Vue du petit côté d'une ancienne ferme (2008 C8 2436).	 Détail du petit côté (2008 C8 2436).
 Vue de la façade principale d'une ferme (2008 C8 3261, 3262).	 Vue d'un ensemble de ferme le long de la Bornette près du pont Eternel.	 Vue de la façade d'une ancienne ferme (2008 C8 2140).



Vue du pignon ouest d'une ancienne ferme (2008 C8 2140);

Autres dossiers concernés

Four à pain
Monument aux morts dit stèle de Marceau
Fontaine, abreuvoir (n°3)
Ferme (n°1)
Croix de chemin
Ferme (n°5)
Présentation de la commune de Doussard
Fontaine, abreuvoir (n°6)
Ferme (n°7)
Fontaine, abreuvoir (n°5)
Ferme (n°3)
Ferme (n°6)
Chapelle Notre-Dame-de-Grâce
Fontaine, abreuvoir (n°1)
Maison
Fontaine, abreuvoir (n°2)
Four à pain
Ferme (n°2)
Fontaine, abreuvoir (n°4)
Ferme (n°4)

Illustrations

IVR82_20117403741NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403741NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403626NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403626NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403716NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403716NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403743NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403743NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400506NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400506NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403742NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403742NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403746NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403746NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400505NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400505NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403711NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403711NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403735NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403735NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403721NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403721NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403708NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403708NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400501NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400501NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403730NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403730NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403733NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403733NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403714NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403714NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403747NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403747NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403712NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403712NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403729NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403729NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403723NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403723NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403731NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403731NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403717NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403717NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403749NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403749NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403732NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403732NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403748NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403748NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403715NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403715NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403736NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403736NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403738NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403738NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403709NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403709NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403722NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403722NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403719NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403719NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403720NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403720NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403727NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403727NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403740NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403740NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403713NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403713NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403724NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403724NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403744NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403744NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403718NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403718NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403728NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403728NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403725NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403725NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403745NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403745NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403734NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403734NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403737NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403737NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403739NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403739NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403726NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403726NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403710NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403710NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Marceau-dessus

Marceau-dessus
Doussard

Dossier IA74001504 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Marceau-dessus Doussard
Hydrographies	Nant du Chêne

Historique

Le hameau de Marceau-dessus ne compte aujourd´hui que quelques maisons. Il était toutefois plus important sur les cadastres anciens. Le marbre de Doussard reste exceptionnel et la majorité des maisons présentent des encadrements en calcaire blanc taillé à angle droit qui datent les anciennes fermes de la fin du XVIIIe au début du XIXe s. Quelques dates portées : 1791 : linteau de porte, ferme (2008 C9 2647) 1810 : linteau de porte, ancien hôtel Marceau (2008 C9 1388) 1837 : linteau réemployé à l´envers en pierre d´appui, hôtel Marceau (2008 C9 1388) 1840 : linteau de porte au sol, ferme (2008 C9 2648) 1841 : linteau de porte, ferme (2008 C9 2257) 1841 : linteau de porte, ferme (2008 C9 2257) 1896 : linteau de porte, ancien hôtel Marceau (2008 C9 1388) 1913 : croix de chemin (2008 C9 1386)

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau de Marceau-dessus est quasiment le seul hameau de la commune implanté en coteau. Il est réparti de part et d´autre du Nant du Chêne et déborde légèrement sur Chevaline. Les fermes de Marceau-dessus, généralement implantées perpendiculairement aux courbes de niveau, sont exposées au sud malgré la pente et bien que la vue sur le lac soit au nord. Plus qu´à une logique paysagère cette orientation répond à une volonté de se protéger de la bise et de profiter du soleil à l´abri de la façade. Les fermes de Marceau-dessus juxtaposent généralement les espaces agricoles et d'habitation dans un même bâtiment. Les volumes de fermes, comme l´ancienne ferme de la parcelle C9 2257, laissent imaginer de gros domaines agricoles. Cette dernière ferme, en très bon état, constitue un des exemples les plus remarquables de fermes à juxtaposition de la commune. Plus singulière et probablement plus récente, la maison de la parcelle C9 1376 est, avec sa disposition à superposition, ses encadrements en marbre de Doussard dont un linteau à triple accolade et son immense débord de toit sur mur pignon, tout à fait exceptionnelle. Le hameau ne dispose ni de fontaine publique ni de four à pain. Une croix récente, situé à l´angle de deux routes, est installée sur un socle du début du XXe s. Enfin, l´ancien hôtel Marceau qui est probablement une ancienne ferme transformée présente une architecture un peu éclectique et la lecture de ses évolutions est aujourd´hui bien difficile.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	autre
Trame urbaine dominante	village à bâti lache
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations

	
Vue d'une ancienne ferme modiée sur le haut du hameau de Marceau-dessus avec la montagne du Charbon en arrière-plan.	Ancienne maison très modifiée sur le haut du hameau de Marceau-dessus.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard
Hôtel de voyageurs dit Hôtel Marceau
Ferme (n°3)
Ferme (n°2)
Ferme (n°4)
Croix de chemin
Ferme (n°1)

Illustrations

IVR82_20117403627NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403627NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117403628NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117403628NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Sollier

Sollier
Doussard

Dossier IA74001494 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Sollier Doussard
Hydrographies	Eau-Morte

Historique

Appelé la Catin sur la Mappe Sarde, Sollier est le village de la famille Domenge-Héritier et notamment de Pierre-François Domenge-Héritier, ancien syndic de Doussard ayant fait un legs à la commune pour l´édification des bassins couverts dans les trois villages de la dizaine de Verthier. Quelques dates portées : 1825 : linteau de porte, maison de maître Domenge-Héritier (2008 B2 1811) 1845 : linteau de porte, maison de maître Domenge-Héritier (2008 B2 1811) 1867 : linteau de porte, ferme Domenge-Héritier (2008 B2 266, 267) 1891 : bassin (2008 B2 264)

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau de Sollier se situe au bout de la plaine de Doussard, au pied de la montagne du Villard et en rive gauche de l´Eau-Morte. Les quelques maisons formant le hameau sont regroupées de part et d´autre d´une rue centrale. Au nord, au sud et à l´ouest, le village borde de grandes parcelles labourables tandis qu´à l´est se trouvent d´importants vergers et prés vergers. Le marbre de Doussard est ici moins présent qu´à Verthier, même si les encadrements et les chaînages d´angles de la ferme 2008 B2 3185, 3186 sont entièrement taillés dans cette pierre. A l´entrée du village, une grosse maison de maître sur plan carré avec un toit en à croupe et cour fermée était l´ancienne demeure des Domenge-Héritier (2008 B2 271 et B2 1811). Les matériaux et la taille des encadrements de porte laissent supposer qu´une maison primitive a été agrandie au cour du XIXe s. pour en faire l´importante demeure d´aujourd´hui. Bien plus récente que la maison Blain à Verthier, elle présente toutefois quelques similitudes : cour fermée avec puits et dépendances agricoles séparées comprenant des habitations pour les fermiers. Les deux fermes situées après cette maison bourgeoise (2008 B2 271 et B2 272,273,278 et 2315) étaient, semble-t-il, liées à la maison de maître Domenge-Héritier. La première d´entre elles (2008 B2 271), peu transformée, se compose d´un espace d´habitation à l´ouest et des espaces agricoles (granges et étables) à l´est. Elle présente de beaux encadrements en calcaire blanc datant vraisemblablement de la fin du XVIIIe s. début XIXe s. De l´autre côté de la rue, outre deux autres fermes, on notera la présence d´une maison (2008 B2 262) sur plan carré qui conserve au rez-de-chaussée une porte de grange en arc surbaissé et une porte à accolade ornée d´une croix dans un cercle. Le bâtiment en ruine (2008 B2 261), situé près d´un bassin découvert, était l´ancien pèse-lait. Le bassin couvert situé face à la ferme Domenge-Héritier (2008 B2 264) porte quant à lui l´inscription 1891 DHPF, à l´image des bassins de Verthier.

Illustrations

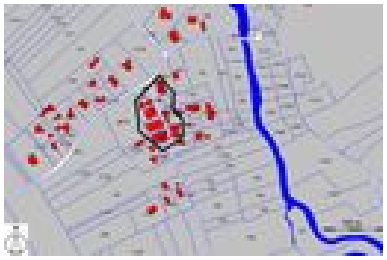

Plan de situation, sur fond de plan cadastral, sections B, échelle originale 1/1000. Source : Direction générale des finances publiques - Cadastre. Mise à jour : 2008.



Vue générale de la rue centrale du hameau.



Vue de trois quarts d'une maison ancienne à l'entrée de Sollier (2008 B2 249)

 Façade ouest d'une maison ancienne à l'entrée de Sollier (2008 B2 249).	 Détail de fenêtre à accolade sur une ancienne maison à Sollier (2008 B2 249)	 Ruines de l'ancien pèse-lait du hameau.
 Vue des vestiges de l'ancien pèse-lait.	 Vue d'ensemble de la maison avec une croix sculptée dans une accolade (2008 B2 262)	 Portes anciennes de la maison avec une croix sculptée sur un linteau de porte (2008 B2 262)
 Porte avec un croix sculptée dans un linteau de porte (2008 B2 262).	 Détail de la croix sculptée sur un linteau de porte.	 Façade nord d'une ancienne ferme à juxtaposition (2008 B2 272,273,278 et 2315).



Façade principale, ancienne ferme à juxtaposition (2008 B2 272,273,278 et 2315).



Façade ouest d'une ancienne ferme à juxtaposition (2008 B2 272,273,278 et 2315).



Vue d'un encadrement en accolade avec une croix cerclée.



Détail de la croix cerclée sur un linteau à accolade.

Autres dossiers concernés

Ferme (n°1)
Ferme (n°2)
Présentation de la commune de Doussard
Fontaine, abreuvoir (n°2)
Ferme (n°3)
Fontaine, abreuvoir (n°1)

Illustrations

IVR82_20107402848NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402848NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402840NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402840NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402846NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402846NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402844NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402844NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402851NUD

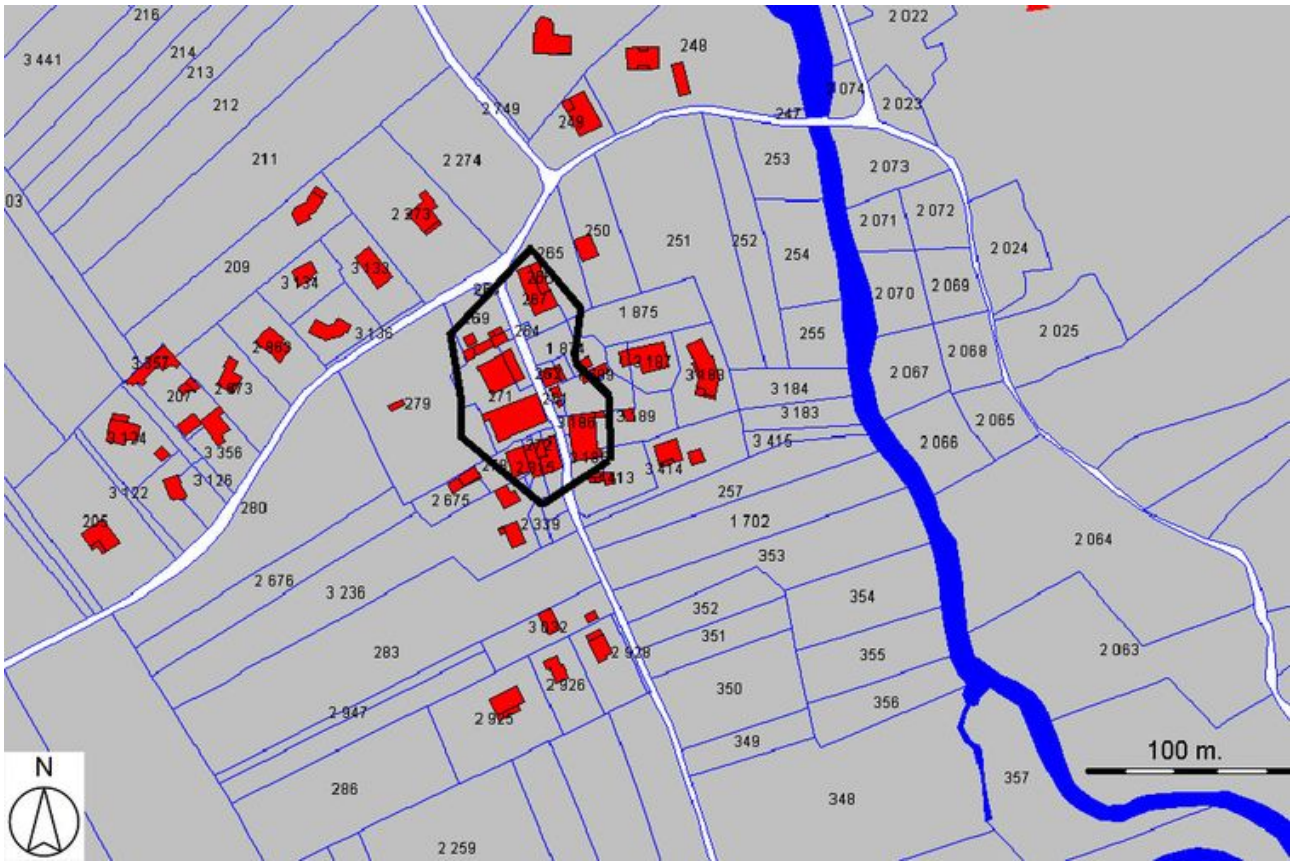

Type de support	dessin numérique
Immatriculation	IVR82_20107402851NUD
Couleur	Non
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Ministère des finances, C.D.I.F., service du cadastre
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

IVR82_20107402849NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402849NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402847NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402847NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402838NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402838NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402843NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402843NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402841NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402841NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402842NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402842NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400762NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400762NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20107402850NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402850NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400761NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400761NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20107402839NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402839NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402845NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402845NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Verthier

Verthier
Doussard

Dossier IA74001491 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* :
Localisations	Verthier Doussard
Hydrographies	Eau-Morte

Historique

Situé sur l´ancien axe reliant Annecy à Albertville, le village de Verthier a longtemps bénéficié d´une position contribuant à lui conférer une place particulière au sein de la paroisse de Doussard. En effet, situé en face du chef-lieu, ce village, doté d´une chapelle depuis le Moyen Âge, est encore aujourd´hui le coeur d´une importante section de commune, qui fut longtemps en conflit avec le reste de Doussard, connue sous le nom de *dizaine* de Verthier. Cette section, qui se réclame de droit sarde, comprend l´ensemble de la commune situé de l´autre côté de la route départementale 1508 par rapport au chef-lieu, soit les hameaux et lieux-dits de Verthier, Glière, la Reisse, Sollier, le Pont-Monnet et la Nublière. Cette section possède en propre de nombreux biens fonciers dont de grandes parcelles de bois en montagne, mais aussi le four à pain et la chapelle de Verthier. L´analyse croisée des matériaux, de leur mise en oeuvre, des dates portées sur certains bâtiments et des éléments historiques connus permet d´établir une chronologie relative dans l´utilisation et la taille des matériaux d´encadrement. On remarque ainsi que les maisons les plus anciennes, telles que la maison Blain (Monument Historique

inscrit) datée de la fin du XVe siècle, ou la petite ferme aujourd´hui propriété de la famille Bouvard située sur les parcelles 2008 A9 1558 et 3491, présentent des encadrements et des chaînages d´angles en calcaire blanc. Les encadrements de fenêtres sont taillés en accolade. Par la suite les encadrements, toujours en calcaire, présentent des linteaux droits mais des bords chanfreinés. Le chanfrein semble être de moins en moins marqué à mesure que l´on avance dans le temps. A partir du XIXe siècle, les encadrements toujours droits ne présentent plus de chanfrein, tandis que le calcaire cède progressivement la place à la pierre veinée dite marbre de Doussard : cette pierre est progressivement utilisée pour les chaînages d´angles. Partant de ce constat, il semble que la partie du village située en rive droite de l´Eau-Morte soit plus ancienne que la partie située en rive gauche. Il ne reste pas de traces évidentes de l´ancienne maison forte, dépendant des seigneurs de Duingt, qui se trouvait dans le village, toutefois la mémoire collective la situe au niveau de la maison sur la parcelle 2008 A9 3361 qui conserve quelques beaux encadrements à accolade. Face à cette dernière, la "ferme Bouvard" (A9 1558) conserve une encoche carrée dans la maçonnerie de son contrefort. La mémoire collective veut que cette marque soit la trace de l´ancienne barrière de péage qui se tenait au Moyen Âge à Verthier. A côté des deux édifices du Moyen Âge tardif, aujourd´hui Monuments Historiques Inscrits, on notera l´existence d´une petite ferme datant probablement des XV ou XVIe siècles, située à la sortie sud-est du village. Cette maison, aujourd´hui en mauvais état, conserve de beaux encadrements à accolade, des caves voûtées, ainsi que des vestiges de décors peints à l´intérieur. Une des pièces conserve également la trace d´une bouche de four à pain qui devait former une saillie sur l´extérieur. Il reste peu de chose de l´ancienne chapelle gothique dont la voûte s´était effondré vers 1820. La chapelle actuelle (2008 A9 1603), a été construite sur l´emplacement de l´ancienne en 1859 après que Jean Bouvard-Barlet ait acheté le terrain et le bâtiment pour le donner à la dizaine avec la charge de construire une nouvelle chapelle. Dédiée à Notre-Dame-de-la-Nativité, la chapelle actuelle conserverait de l´ancien édifice le pavage intérieur, le bénitier et les dalles d´entrée. La baie gothique située en façade de la ferme "Lavorel" proviendrait de l´ancienne chapelle, toutefois sa facture pourrait être néogothique. Le four à pain du village aujourd´hui installé dans l´ancien hangar aux pompes (2008 B1 79) se trouvait à l´origine de l´autre côté du pont (A9 1585). Il existe encore quatre bassins dans le village sur les parcelles A9 1564, A9 1595, B1 73, B1 83. Deux sont encore en eau et couverts, les deux autres sont à sec et non couverts. Par ailleurs deux d´entre eux (A9 1564 et B1 83) portent l´inscription 1891 DHPF, rappelant que les bassins de Sollier, la Reisse et Verthier ont été érigé grâce à un legs effectué à la commune par Pierre-François Domenge-Héritier. Une ancienne croix en pierre portant la date 1733 et réinstallée par monsieur Godard en amont du pont de Verthier aurait été érigée par l´ancien curé de Doussard lorsque l´église, situé dans les marais, fût transférée à Macherine (actuel chef-lieu). Quelques dates portées : 1701 : ancienne borne de l´abbaye de Tamié 1722 : piédroit d´encadrement de porte d´une grange (2008 A9 1601) 1733 : croix en pierre en amont du pont de Verthier 1800 : linteau de porte, ancienne scierie (2008 A7 1102) 1816 : pierre dans le soutènement d´un chemin (2008 A9 1407) 1835 : linteau de porte, ancienne scierie (2008 A7 1102) 1851 : linteau de porte de ferme (2008 A9 1583) 1891 : bassins sur les parcelles 2008 A9 1564 et B1 83

Périodes	*Principal* : 14e siècle *Principal* : 15e siècle *Principal* : 16e siècle *Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle *Principal* : 20e siècle

Description

Le hameau de Verthier est établi de part et d´autre de l´Eau-Morte au sud-ouest de la Pointe de Chenevier (1302 m) et à proximité de la réserve naturelle du Bout du Lac d´Annecy. Le hameau, installé sur un replat et sur le début du coteau, se trouvait autrefois au pied d´un important vignoble qui s´étendait de Veyrier-du-Lac à Marlens. Le village ancien, aujourd´hui entouré de maisons contemporaines, forme un arc de cercle coupé en deux par l´Eau-Morte. Le Vieux-Pont, inscrit Monument Historique en 1974, permet aux deux parties du village de communiquer. D´allures hétéroclites et d´organisation hétérogènes, les maisons anciennes de Verthier témoignent de nombreuses réorganisations des espaces au gré des successions. La présence importante d´encadrements à accolades, le réemploi d´une baie trilobée sur une façade ou les fenêtres à meneau de la maison Blain attestent toutefois le caractère historique de ce village. Il est en revanche hasardeux de définir une typologie des fermes de Verthier tant les cas de figures sont nombreux. Ainsi, les espaces agricoles sont tantôt accolés en façade à côté de l´habitation (2008 A7 1110), tantôt accolés à l´arrière du bâtiment (A7 1106), tantôt sous la partie habitation (A9 1574) ou encore séparée de l´habitation (A9 1562, 3109 et 3111). L´habitation, parfois au rez-de-chaussée (A9 1602) peut être au-dessus de la partie agricole ou des caves (A9 3460). A cette diversité des implantations s´ajoute un parcellaire complexe et des interdépendances variées. Les fermes A9 1574 et A9 1573 se partagent ainsi un même bâtiment dans le sens de la largeur tandis que la ferme des parcelles A9 1582, 1583 était autrefois partagée en deux fermes coupant le bâtiment dans la longueur. La ferme A7 1113 se composait d´une habitation accolée à une autre ferme où se superposait habitat et étable ; Par ailleurs les espaces agricoles de cette ferme A7 1113 étaient accolés aux espaces agricoles d´une troisième ferme à juxtaposition. Enfin, on notera la présence ancienne d´une scierie le long de l´Eau-Morte en aval du vieux pont (2008 A7 1102), dont on observe encore le système de dérivation passant sous le bâtiment, et un ancien bistrot appartenant à la famille Domenge-Abeau dont on ne voie aujourd´hui que l´enseigne (B1 1818).

Illustrations

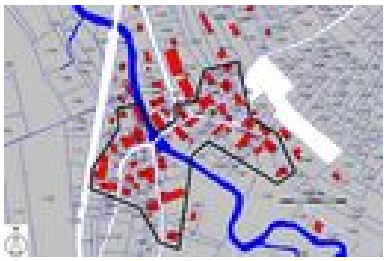

Plan de situation, sur fond de plan cadastral, sections A et B, échelle originale 1/1000. Source : Direction générale des finances publiques - Cadastre. Mise à jour : 2008.



Vue du village et de la chapelle depuis la maison Blain.



Vue du village depuis la maison Blain.

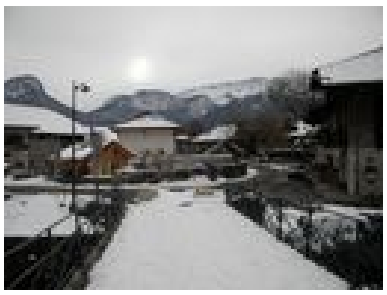

Vue du village depuis le pont de Verthier par soleil couchant.



Vue du village depuis une rue.



Vue de trois-quarts de l'ancien bar de Verthier (2008 B1 1818).



Mur de soubassement d'un chemin (2008 A9 1407).



Mur de soubassement d'un chemin (2008 A9 1407).



Pierre gravée 1816 sur le soubassement d'un chemin (2008 A9 1407).







Escalier en pierre sur pignon d'une ancienne ferme (2008 B1 69)	Escalier en pierre sur pignon d'une ancienne ferme (2008 B1 69)	Façade de maison transformée au début du XXe siècle (2008 B1 3362)
 Façade de maison transformée au début du XXe siècle (2008 B1 3362)	 Ancienne grange transformée en habitation (2008 B1 65)	 Ancienne ferme en rive gauche de l'Eau-Morte (2008 A7 2522).
 Ancienne ferme en rive gauche de l'Eau-Morte (2008 A7 2522).	 Ancienne ferme en rive gauche de l'Eau-Morte (2008 A7 2522).	 Ancienne ferme en rive gauche de l'Eau-Morte (2008 A7 2522).
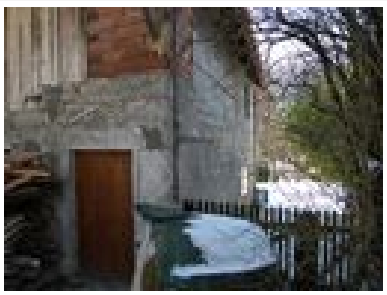 Encadrement de porte de la grange de la ferme Voisin (2008 A9 1553).	 Vue de la grange de la ferme Voisin (2008 A9 1553).	 Vue de la grange de la ferme Voisin (2008 A9 1553).



Vue de la grange
de la ferme Voisin
(2008 A9 1553).



Vue de la grange
de la ferme Voisin
(2008 A9 1553).



Vue de la grange
de la ferme Voisin
(2008 A9 1553).



Vue du canal d'amenée
d'eau de la scierie.



Vue du canal d'amenée
d'eau de la scierie.

Autres dossiers concernés

Ferme (n°9)
Chapelle Notre-Dame-de-la-Nativité
Maison (n°1)
Maison (n° 2)
Croix monumentale
Présentation de la commune de Doussard
Fontaine, abreuvoir (n°4)
Maison (n°3)
Ferme (n°7)

Ferme (n°5)
Ferme (n°15)
Ferme (n°4)
Scierie dite moulin de Verthier
Ferme (n°16)
Ferme (n°1)
Ferme (n°10)
Ferme (n°12)
Four à pain de Verthier (ancien hangar aux pompes)
Ferme (n°14)
Fontaine, abreuvoir (n°3)
Ferme (n°8)
Pont dit vieux pont de Verthier
Ferme (n°11)
Maison dite maison Blain
Ferme (n°3)
Ferme (n°6)
Fontaine, abreuvoir (n°2)
Fontaine, abreuvoir (n°1)
Ferme (n°13)
Ferme (n°2)

Illustrations

IVR82_20107402563NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402563NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402554NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402554NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402545NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402545NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402558NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402558NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402543NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402543NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402551NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402551NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402565NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402565NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402566NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402566NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402550NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402550NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402556NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402556NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402559NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402559NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402549NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402549NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402546NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402546NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402553NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402553NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402807NUD

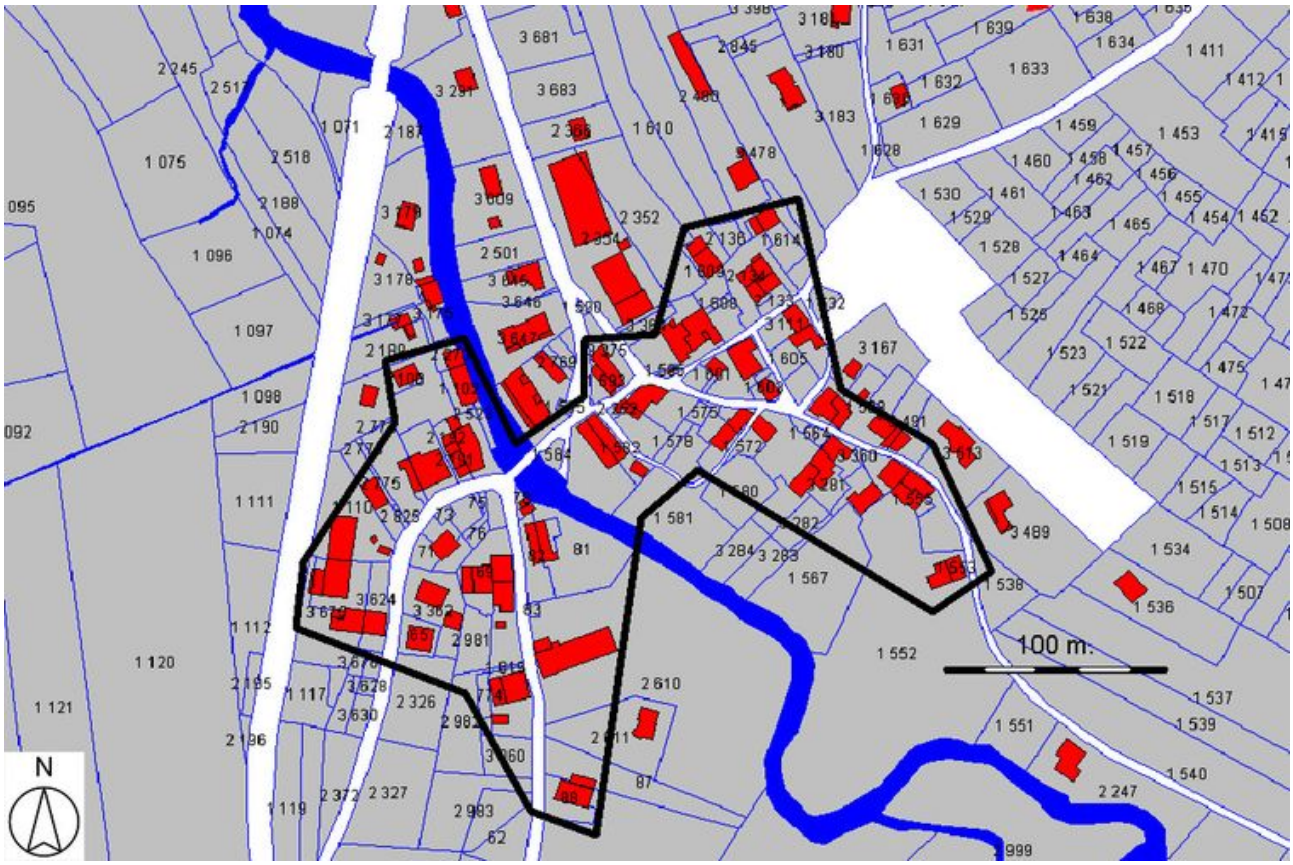

Type de support	dessin numérique
Immatriculation	IVR82_20107402807NUD
Couleur	Non
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Ministère des finances, C.D.I.F., service du cadastre
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

IVR82_20107402552NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402552NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402555NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402555NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402548NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402548NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402547NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402547NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402562NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402562NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402564NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402564NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402561NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402561NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402557NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402557NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402567NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402567NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402544NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402544NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402560NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402560NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Vesonne

Vesonne
Faverges

Dossier IA74001744 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Vesonne Faverges
Hydrographies	Nant de Montmin

Historique

Le village de Vesonne est cité pour la première en 1025 dans un acte de donation de la reine Ermengarde (femme de Rodolphe III roi de Bourgogne) pour la fondation du prieuré de Talloires. Malgré cette mention précoce, Vesonne apparaît peu dans les textes. Lors de l´établissement de la Mappe Sarde, le village présentait a peu près la même emprise qu´actuellement. Le hameau de Vesonne dépendait de la paroisse de Viuz. Bien qu´une école de fille y fut ouverte quelques mois en 1858, ce n´est qu´en 1883 que la commune construit l´école de Vesonne qui, outre les enfants du hameau, accueil les enfants de Mont-Bogon et du Villard. L´économie du village était axée sur l´élevage et la vigne.
Le hameau possède avec Mont-Bogon, Le Villard et Arnand (commune de Doussard) l´alpage du Planay au-dessus de la Combe d´Ire. Bien que totalement disparu aujourd´hui, le vignoble occupait tous les coteaux surplombant le village. Une partie des vignes appartenaient aux habitants de la commune de Montmin, qui possédaient bon nombre des celliers accolés au cœur du village. C´est toutefois le Nant de Montmin avec sa force hydraulique qui permis le développement du village dans lequel les nobles de Chevron-

Villette tenait un moulin dès 1578. Plusieurs moulins, huileries, battoirs, forges et scieries fonctionnèrent à Vesonne ainsi qu´une papeterie au XVIIe siècle. Enfin, on notera l ´existence à la fin du XIXe siècle d´un four et d´un broyeur à chaux au départ du canyon. Quelques dates portées : 1759 : Pont de Vesonne 1810 : linteau de porte (A2 453) 1840 : croix monumentale 1897 : linteau de porte (fruitière) 1907 : linteau de porte (B7 1264)

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le village de Vesonne est situé de part et d´autre du Nant de Montmin au débouché du canyon. Il s´étend sur de faibles pentes au plus près de la montagne afin de préserver les terres agricoles de la plaine comprise entre le relief et les marais de Giez. Il se compose de deux noyaux d´habitat dense reliés par un espace au bâti plus lâche a proximité immédiate du cours d´eau. C´est dans ce secteur intermédiaire que se trouvent deux biefs le long desquels s´égrènent encore une ancienne scierie, un ancien moulin à grain et une ancienne forge. Les fermes, généralement en longueur juxtaposant habitation, grange et étable sont globalement conforme à la typologie régionale. Elles se trouvent toutefois pour l´essentiel aux périphéries du hameau, le cœur des deux noyaux étant plutôt composé d ´un ensemble de petites fermes et de celliers accolés les uns aux autres. La concentration du bâti est d´ailleurs telle, qu´en dehors du hangar aux pompes établi près du ruisseau, les équipements publics et/ou collectifs tels que l´école, le four à pain ou encore la fruitière sont situés sur les marges du hameau. La majorité des édifices est aujourd´hui enduite au ciment, on observe toutefois un certain nombre d´encadrements anciens en pierre de taille dont quelques remarquables linteaux délardés (2008 B7 1342 et 2083), quelques vestiges de décors peints (B7 1277) ainsi que de nombreux escaliers extérieur en maçonnerie formant une loge donnant accès aux caves (B7 1317,1318).

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	replat
Trame urbaine dominante	village groupé
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent

Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue d'un alignement de façade le long de la route de Vesonne.



Vue de la façade principale d'une ancienne ferme très remaniée (A2 453, 455, 2436, 2698)



Façade sud d'une ancienne ferme très modifiée (A2 453,455, 1436, 1698).



Linteau de porte portant la date de 1810 sur une ancienne ferme très modifié (A2 453, 455, 2436, 2698).



Vue de la façade arrière d'une ancienne ferme très modifiée (A2 453, 455, 2436, 2698).



Vue du bief du moulin le long de la route.







Vue de la façade principale d'une ancienne ferme (A2 459, 460).	Vue de la façade principale d'une ancienne ferme à juxtaposition accolée à plusieurs habitations. (A2 403,404, 410)	Vue de la partie agricole d'une ancienne ferme à juxtaposition accolée à plusieurs habitations. (A2403, 404, 410)
 Vue des habitations d'une ancienne ferme à juxtaposition accolée à plusieurs habitations. (A2403, 404, 410)	 Façades d'anciens celliers accolés (A2 392, 393, 394).	 Façades d'anciens celleirs accolés (A2 397, 398, 399).
 Détail d'un ancien cellier avec logis sur cave. (A2 398).	 Vue de la façade est d'une ancienne grange-étable transformée en maison (A2 468).	 Vue de la façade ouest d'une ancienne grange-étable transformée en maison (A2 468).
 Façade d'un bâtiment agricole (A2 388, 389).	 Vue d'un encadrement de porte en saillie (B7 1190)	 Portes jumelles avec linteaux délardés sur d'anciens celliers accolés (B7 1342, 2 083)

 Façade d'une ferme avec escalier extérieur formant une loge devant la porte de cave (B7 1317,1318)	 Vue d'ensemble d'une ancienne ferme aux façades peintes. (B7 1277).	 Pignon d'une ancienne ferme aux façades peintes (Bè 1277)
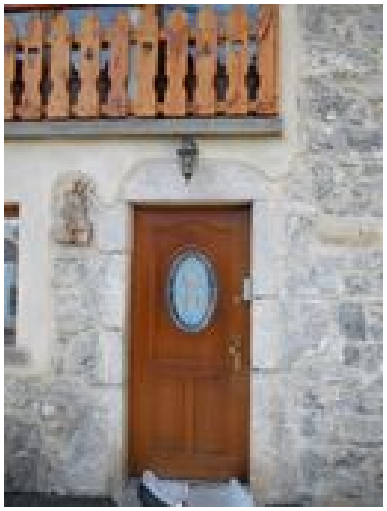 Encadrement de porte portant la date 1907. (B7 1264).	 Détail du linteau de porte daté 1907 (B7 1264).	 Alignement de façades de bâtiments agricoles vue depuis le nord. (B7 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 2012).
 Alignement de façades de bâtiments agricoles vue depuis le sud. (B7 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 2012).	 entrée sud du hameau depuis la route de Montmin.	 Vue d'un pignon de ferme réaménagé pour le logement. (B7 1244)

Autres dossiers concernés

Four à pain
Ferme (n°3)
Présentation de la commune de Faverges
Fruitière de Vesonne
Hangar aux pompes
Ferme (n°1)
Grange
Forge Arethens
Scierie Demaison
Cellier, pressoir
Four à chaux
Pont
Croix monumentale
Ensemble de quatre celliers
Ferme (n°2)
École primaire dite Ecole de Vesonne
Fontaine, lavoir
Moulin à farine de Vesonne
Croix de chemin dite Croix des Murets
Fontaine, lavoir

Illustrations

IVR82_20127400969NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400969NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400982NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400982NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400991NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400991NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400980NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400980NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400990NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400990NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400987NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400987NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400973NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400973NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400977NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400977NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400992NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400992NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400981NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400981NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400972NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400972NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400988NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400988NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400993NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400993NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400976NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400976NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400971NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400971NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400967NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400967NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400978NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400978NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400994NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400994NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400968NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400968NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400984NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400984NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400974NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400974NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400985NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400985NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400979NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400979NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400986NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400986NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400975NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400975NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400989NUCA


6

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400989NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400970NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400970NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Bellecombe

Bellecombe
Faverges

Dossier IA74001764 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Bellecombe Faverges

Historique

Ce hameau très modeste ne comptait en 1861 que 9 habitants. Il semble qu'il n'y ait jamais eu plus de trois familles dans ce hameau qui qui fut toujours considéré comme un satélite de Glaise.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le petit hameau de Bellecombe occupe le haut d'un petit vallon situé entre Lachat et Glaise dans la vallée de Saint-Ruph. Il est situé à une altitude de 670 m. Il se compose de trois fermes juxtaposée en contrebas de l'ancienne route et de quelques bâtiment anexes, une grange, un four à pain, une étable et un puits. Les maisons, situées au pied d'un petit relief boisé dominent un verger et des patûres.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	faible

Illustrations



Vue d'ensemble du hameau avec la Dent de Cons en arrière plan.



Vue d'un verger dans la combe en aval du hameau.



Vue de la façade principale d'une fereme remaniée (2008 F6 814)



Façade arrière d'une ferme remaniée (2008 F6 814)



Vue d'une ancienne grange étable modifiée.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Ferme (n°1)
Four à pain
Ferme (n°2)

Illustrations

IVR82_20137401137NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401137NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401128NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401128NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401136NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401136NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401129NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401129NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401135NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401135NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Chambellon

Chambellon
Faverges

Dossier IA74001766 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Chambellon Faverges

Historique

Le hameau de taille moyenne au XIXe siècle, (il comptait 57 habitants en 1861) c'est considérableent développé au XXe siècle du fait de sa proximité avec le centre de Faverges. L'agriculture a complétement disparu de ce hameau qui a été profondémment transformé.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau de Chambellon s'étire le long d'un chemin au pied du crêt de Chambellon à 590 m d'altitude. Il se compose d'une dizaine de maisons ujourd'hui très fortement remaniées à l'exception d'une ferme situé légèrement à l'écart sur un replat 20 mètre plus bas. Un bassin occupe une place au centre du hameau. Un oratoire édifié au XXe siècle se trouve à l'entrée du hameau au bord de la route menant de Faverges à Verchères.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	pavillons
Intérêt patrimonial	faible

Illustrations



Vue du coeur du hameau.



Vue d'une maison remaniée à l'entrée du hameau (2008 D14 2157).



Vue d'une maison remaniée avec chainages figurés (2008 D14 2157).



Façade nord d'une maison remaniée (2008 D14 2157).



Maison entièrement reprise (2008 D14 2144).



Vue d'une maison reprise au ciment avec tablettes

		moulurées sous les fenêtres (2008 D14 2159)
 Détail d'une tablette moulurée en béton sur un encadrement de fenêtre (2008 D14 2159).	 Vue d'une maison remaniée (2008 D14 2163)	 Vue d'ensemble d'une ancienne ferme au nord du hameau (2008 D14 2169).
 Vue de la façade principale d'une ancienne ferme au nord du hameau.	 Jardins en contrebas d'anciennes fermes modifiées.	

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Lavoir
Oratoire
Ferme

Illustrations

IVR82_20137401149NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401149NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401147NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401147NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401142NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401142NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401152NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401152NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401144NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401144NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401143NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401143NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401145NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401145NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401146NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401146NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401151NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401151NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401150NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401150NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401148NUCA

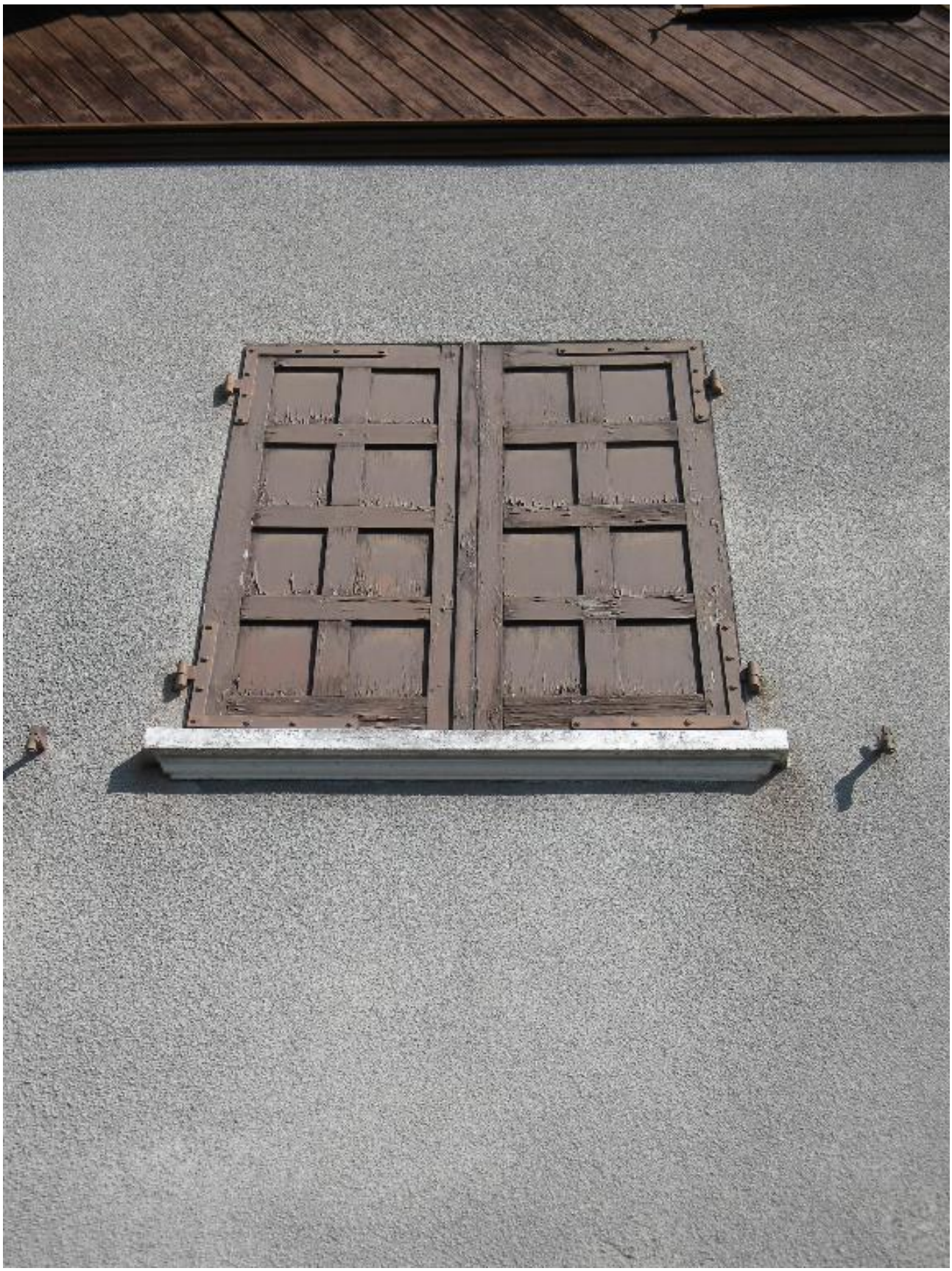

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401148NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Chancobert

Chancobert
Faverges

Dossier IA74001748 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Chancobert Faverges

Historique

L´écart de Chancobert qui compta plus de vingt habitants au milieu du XIXe siècle a été abandonné à la fin des années 1920 (1 habitant en 1926, 0 en 1931). Lors de l´établissement du premier cadastre français en 1905, six bâtiments sont cadastrés à Chancobert ainsi qu´une fontaine et une croix. Il ne reste aujourd´hui que deux bâtiments parallèles dont un résultant du remaniement de deux fermes accolées. Le site de Chancobert est à nouveau habité par une famille et un chemin d´accès privé y a été créé remplaçant l´ancien chemin rural peu commode.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Les maisons de Chancobert sont établies dans une clairière au pied de la montagne de la Motte sur un replat dominant la ville de Faverges. Le site jouie d´une vue remarquable sur la Dent de Cons et la chaîne des Aravis.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village à bâti lache
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue générale de Chancobert avec la montagne de l'Arclosan en arrière-plan.

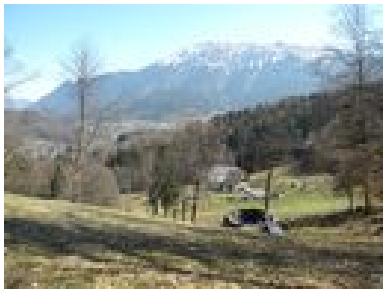

Vue de Chancobert avec la Dent de Cons en arrière plan.



Vue d'une ancienne près d'un puits.

 Vue d'une ancienne ferme en arrivant à Chancobert.	 Vue d'une ancienne ferme remaniée.	 Alignement de façades d'anciennes fermes transformées.
 Large ouverture percée dans le mur pignon d'une ancienne ferme transformée.	 Vue d'ensemble de deux anciennes fermes mityennes transformées.	 Anciennes fermes remaniées, vue des parties accolées.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Ferme

Illustrations

IVR82_20127400715NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400715NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400714NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400714NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400710NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400710NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20127400709NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400709NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400708NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400708NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20127400711NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400711NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400716NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400716NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400712NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400712NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400713NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400713NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart d' Englannaz

Englannaz
Faverges

Dossier IA74001752 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Englannaz Faverges

Historique

Le village d'Englannaz, apparaît dans les archives comme un des principaux villages de la paroisse de Viuz. Il compte 118 habitants en 1861. Chacune des deux parties du hameau conserve quelques encadrements anciens datant les maisons du XVIIIe siècle même si nombre d'entre elles ont subit de nombreuses transformations au XIXe puis au XXe siècles. Les bassins et les fours à pain présents dans les deux entités témoignent d'une identité propre à chaque partie du hameau.

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le village d'Englannaz se compose de deux petites agglomérations distantes d'environ 300 mètres. Le hameau occupe le fond d'une petite combe au pied de la montagne de la Motte dans un secteur relativement ombragé mais à l'écart des inondations de l'Eau-Morte

et empiétant peu sur les terres agricoles. La forêt borde les maisons au sud, tandis que des vergers de plein vent encadrent les maisons au nord. Le groupement le plus à l'ouest présente un bâti moins dense que le village est, avec notamment de nombreuses fermes à juxtapositions, la partie est comptant plus de maisons mitoyennes. Chacune des partie d'Englannaz compte deux bassins et un four à pain. Les maisons groupées sans régularité sont plus souvent perpendiculaires au courbes de niveau. Les maçonnerie en moellons de calcaire sont généralement enduite au ciment ou à la chaux et seuls les encadrements parfois en marbre apparaissent. Les toits sont généralement à croupe.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village en plusieurs noyaux
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	verger
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue de trois quarts d'une ferme transformée (2008 D4 894)



Vue de la remise au bout d'une ferme modifiée (2008 D4 894).



Vue de la façade nord d'une ancienne ferme transformée (2008 D4 894).

 Vue d'une ferme en équerre modifiée (2008 D4 884, 885, 886).	 Vue d'une ancienne ferme en équerre modifiée (2008 D4 884, 885, 886).	 Vue des vergers en périphérie du hameau.
 Vue de vergers en périphérie du village.	 Vue des dépendances agricoles d'une ferme à juxtaposition (2008 D4 890, 891).	 Vue de la partie habitation d'une ferme à juxtaposition (2008 D4 890,891).
 Détail des moulures en béton sur ferme à juxtaposition (2008 D4 890, 891).	 Façade d'une grange (2008 D4 868, 4026).	 Vue d'ensemble d'une ferme et d'une grange (2008 D4 881, 882).
		Vue de trois quarts d'une ferme à juxtaposition (2008 D4 871).

Vue d'une ancienne ferme à la sortie est du village (2008 D4 4022).	Vue de la façade principale d'une ferme à juxtaposition (2008 D4 871)	
 Vue de la façade arrière d'un établissement hydraulique (2008 D4 803)	 Vue de la façade nord d'un établissement hydraulique (2008 D4 803).	 Vue du logis d'un établissement hydraulique (2008 D4 803).
 Vue d'ensemble d'une ancienne ferme (2008 D4 2737, 2738).	 détail d'une fenêtre à accolade et tablette moulurée sur une ancienne ferme (2008 D4 2737, 2738).	 Vestiges d'anciennes maisons réutilisées en garages.



Vue d'ensemble d'une maison peinte avec chainages droits (2008 D4 822)



détail d'un chaînage droit (2008 D4 822).



Façade d'une ancienne ferme (2008 D4 827)



Vestiges d'une ancienne ferme (2008 D4 2736)



Vue d'une ferme modifiée (2008 D4 816)



Vue d'un captage d'eau dans une encadrement en accolade.



Détail d'un encadrement en accolade sur un captage d'eau.

Autres dossiers concernés

Grange-étable
Ferme (n°1)
Fontaine-Lavoir
Présentation de la commune de Faverges
Bassin
Four à pain (n°2)
Fontaine-Lavoir (n°2)
Ferme (n°2)
Ensemble de maisons mitoyennes
Four à pain (n°1)
Bassin (n°2)
Grenier
ferme (n°3)

Illustrations

IVR82_20137401050NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401050NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401095NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401095NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401057NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401057NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401056NUCA

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401056NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401098NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401098NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401040NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401040NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401049NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401049NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401060NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401060NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401047NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401047NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401027NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401027NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401028NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401028NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401058NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401058NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401039NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401039NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401066NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401066NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401054NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401054NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401067NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401067NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401059NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401059NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401096NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401096NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401038NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401038NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401094NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401094NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401048NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401048NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401026NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401026NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401087NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401087NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401055NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401055NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401097NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401097NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401051NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401051NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401085NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401085NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401086NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401086NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Favergettes

Favergettes
Faverges

Dossier IA74001756 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Favergettes Faverges

Historique

En 1861, le hameau de Favergettes comptait 94 habitants ce qui en faisait l'un des gros hameaux de la commune. Le village semble avoir connu quelques évolutions notables au XVIIIe et XIXe siècle. En effet, alors que la Mappe Sarde figure un village-rue au maisons alignées et mitoyennes, le premier cadastre français dressé en 1905 montre un village scindé en deux parties :
-au nord, un ensemble de maisons mitoyennes formant une place centrale dotée d'un four à pain
- au sud un village-rue au maillage plus lâche et avec une mitoyenneté moins marquée.
Les encadrements de facture ancienne (linteaux à accolade ou linteaux délardés) sont d'ailleurs nettement plus fréquent dans la partie sud du village que dans la partie nord.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le village de Favergettes est implanté au pied de la montagne de la Motte sur la rive gauche du torrent de Saint-Ruph souvent nommé sur cette partie "la Glaire". Le hameau se compose de deux entités avec au nord un habitat très groupé et des fermes mitoyennes avec logis en rez-de-chaussée et étable parfois séparées et au sud un habitat plus lâche constitué de ferme à juxtaposition avec logis en étage. Cette seconde partie présente une typologie de pierre de taille plus ancienne. Un four à pain fermé occupe une place au cœur de la partie nord du hameau et se trouve à proximité d'un bassin et lavoir couvert. Un oratoire surplombant le village est désormais perdu dans la forêt au dessus du chemin rural de Bellecombe, tandis qu'une croix en ciment marque l'entrée du village quelques centaines de mettre avant le pont sur le Saint-Ruph

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	parallèle aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	forêt
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue de la partie nord du hameau.





Vue de la façade nord d'un ensmble de fermes

	Vue du mur pignon d'une ancienne ferme (2008 F3 419)	mitoyennes (2008 F3 420, 435, 436, 437).
 Vue de la façade principale d'une ancienne ferme (2008 F3 429, 1919)	 Vue de trois-quarts d'une ancienne ferme transformée (2008 F3 2381).	 vue de deux logis mitoyens (2008 F3 452, 2302).
 Vue d'une ancienne ferme modifiée (2008 F3 479)	 Vue de trois-quarts d'une ancienne ferme avec une porte avec linteau en accolade (2008 F3 2305)	 Vue d'une porte avec linteau en accolade (2008 F3 2305).
 Vue de trois-quarts d'une ancienne ferme avec encadrements en calcaire marbrier (2008 F3 463).		 Vue de la façade principale d'une ancienne ferme (2008 F4 548)

	Détail de l'escalier en pierre de taille sur la façade d'une ancienne ferem (2008 F3 463).	
 Vue depuis le sud de la façade principale d'une ancienne ferme (2008 F4 548).	 Détail d'une fenêtre à linteau délardé en façade d'une ancienne ferme (2008 F4 548).	

Autres dossiers concernés

Ensemble de quatre granges-étables
Croix de mission
Ferme
lavoir
Four à pain
Présentation de la commune de Faverges
Oratoire Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Illustrations

IVR82_20137401016NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401016NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401019NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401019NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401024NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401024NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401020NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401020NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401025NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401025NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401013NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401013NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401021NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401021NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401022NUCA

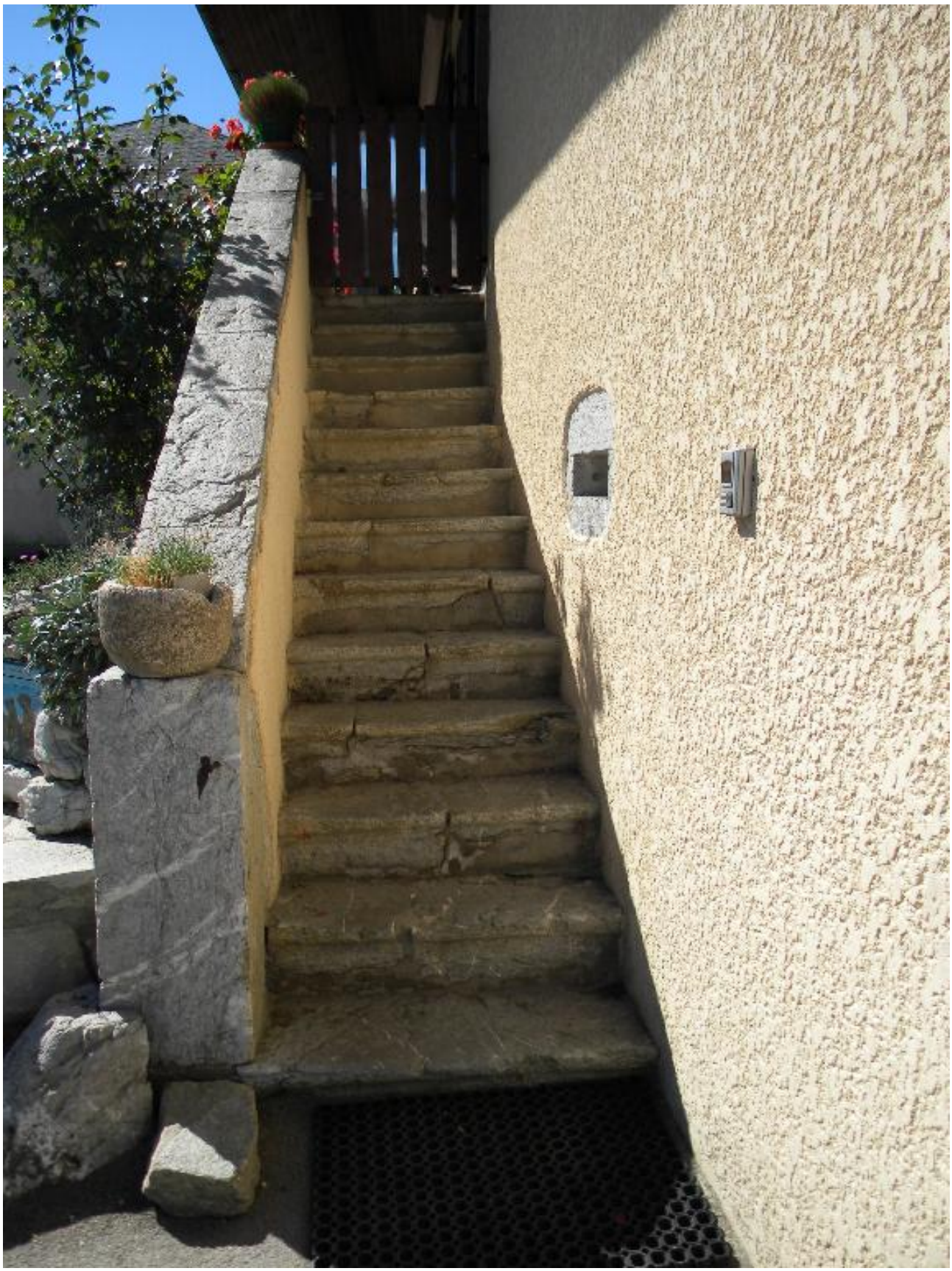

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401022NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401012NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401012NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401017NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401017NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401015NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401015NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401014NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401014NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401023NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401023NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401018NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401018NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Glaise

Glaise
Faverges

Dossier IA74001765 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	écart

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Glaise Faverges

Historique

Le hameau de Glaise qui comptait 97 habitants en 1861 est le principal village du vallon de Saint-Ruph. Du fait de son importance démographique mais aussi de son implantation centrale dans le vallon, une école y fut construite en 1884 faisant suite à une première école ouverte en 1865 dans une habitation du hameau.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le village de Glaise établi dans une porte marquée s'organise autour des deux rues parallèles entrcroisées de cheminements perpendiculaires. les maisons, généralement parallèles aux courbes de niveau le long de la route de Saint-Ruph sont plus souvent dans le sens de la pent en contrebas, présentant alors assez souvent leur façades principales sur le mur pignon. Les étages de soubassement sont très fréquents et les

fenils généralement acessibles de plein pied sur les façades arrières en tirant partie de la pente. Plusieurs maisons en ruines dans le hameau témoignent de la déprise démographique de Glaise. Quelques maisosn rénovées récemment semblent indiquer une lente reprise.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	parallèle aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village groupé
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	faible

Illustrations



Vue de l'entére sud du hameau depuis la route de Saint-Ruph



Vue du pignon d'une ferme remaniée au sud du village (2008 F10 2389).



Vue d'ensemble d'une ferme modifiée au sud du hameau (2008 F10 2389).

 Façade d'une ferme remaniée à l'entrée sud du hameau (2008 F10 1315).	 Vue d'une maison remaniée (2008 F10 1312, 1313).	 Vue d'ensemble d'une maison abndonnée (2008 F10 1281).
 Vue du pignon sud d'une maison abandonnée (2008 F10 1281)	 Vue du pignon nord d'une maison abandonnée (2008 F10 1281)	 Vue du pignon est d'une maison abandonnée (2008 F10 1281).
 Vue des façades arrières d'un alignement de fermes.(2008 F10 1286, 1287, 1288)	 Vue des façade sprincipales d'un alignement de fermes. (2008 F10 1286, 1287, 1288)	 Détail d'une façade de ferme dans un alignement.(2008 F10 1286, 1287, 1288)
		Vue de la façade arrière d'une ferme à juxtaposition (2008 F10 1305).

Façade d'une ferme à juxtaposition (2008 F10 1305)	Vue de trois-quarts d'une ferme à juxtaposition (2008 F10 1305).	
 Façade principale d'une ancienne ferme à l'abandon (2008 F10 1285).	 Vue de la façade nord d'une ferme abandonnée (2008 F10 1285)	 Vue d'un linteau daté (1881) sur une ferme abandonnée (2008 F10 1285).
 Vue de la façade arrière d'une ferme abandonnée (2008 F10 1285).	 Vue d'ensemble d'une maison abandonnée (2008 F10 1284)	 Vue de la façade nord d'une maison abandonnée (2008 F10 1284).
 Vue de l'intérieur d'une maison abandonnée par une partie éventrée (2008 F10 1285).	 Vue d'un hangar construit contre une maison en ruine (2008 F10 1290)	 Vue d'une maison en ruine avec un appenti appuyé sur les vestiges. (2008 F10 1298).



Vue d'une maison en ruine (2008 F10 1298).



Vue d'un mur de cloture d'un ancien jardin potagé (2008 F10 1302).

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges
Ferme (n°1)
Ecole de Glaise
Oratoire
Ferme (n°3)
Ferme (n°2)
ferme (n°4)
Four à pain
Lavoir

Illustrations

IVR82_20137401818NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401818NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401814NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401814NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401815NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401815NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401811NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401811NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401804NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401804NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401169NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401169NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401812NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401812NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401806NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401806NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401174NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401174NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401173NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401173NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401809NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401809NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401803NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401803NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401819NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401819NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401175NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401175NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401807NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401807NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401816NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401816NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401817NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401817NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401176NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401176NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401172NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401172NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401813NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401813NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401805NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401805NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401808NUCA

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401808NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401810NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401810NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401171NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401171NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401177NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401177NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401170NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401170NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de la Balmette

la Balmette
Faverges

Dossier IA74001751 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	la Balmette Faverges

Historique

Le hameau de La Balmette bien que relativement important (il compte 97 habitants en 1861) est rarement mentionné dans les archives. Longtemps lié à la vigne, le village a connu une mutation significative au Xxe siècle en perdant sa vocation agricole et en se transformant en village dortoir à proximité des usines favergiennes.

Périodes	*Principal* : 18e siècle *Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau de La Balmette est implanté sur un coteau au pied des falaises du Roc de Viuz. Village groupé autour de son ancien lavoirse compose d'un ensemble de fermes à juxtapositions aujourd'hui fortement modifiées. On observe toutefois de beaux encadrements avec porte en plien cintre fenêtre à accolade (2008 B4 1793), des portes

partageant un massif piedroit avec une fenêtre d´étable (2008 B4 1636), ou encore des encadrements chanfreinés (2008 B4 467). Le coteau, autrefois couvert de vigne est désormais en friche, en revanche, le hameau conserve d´importnats vergers sur ses marges sud au départ de la plaine.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	parallèle aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village groupé
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	verger
Intérêt patrimonial	moyen

Illustrations



Vue générale du hameau avec le verger devant.



Vue d'une ancienne ferme à l'entrée du hameau (2008 C6 784)



Vue de la partie logis d'une ancienne ferme transformée à l'entrée est du village (2008 C6 766, 744).

 Vue d'une ancienne ferme modifiée à l'entrée est du village (2008 C6 766, 774).	 Vue d'une ancienne ferme avec une parcelle de vigne à l'entrée du hameau (2008 B4 446).	 Vue d'une ancienne ferme très transformée au coeur du hameau.
 Vue de la face nord d'une ancienne maison conservant des encadrements anciens (2008 B4 444, 1793)	 Vue de la façade est d'une maison conservant des encadrements anciens (2008 B4 444, 1793).	 Vue de la façade sud d'une maison conservant des encadrements anciens (2008 B4 444, 1793).
 Vue d'encadrements anciens sur la façade ouest d'une maison (2008 B4 444, 1793).	 Vue d'une fenêtre à accolade sur la façade ouest d'une maison (2008 B4 444, 1793).	 Vue d'une fenêtre en plein cintre d'une maison ancienne (2008 B4 444, 1793).

 Vue d'une ancienne ferme fortement modifiée. (2008 B4 455).	 Vue d'une ancienne ferme transformée. (2008 B4 455).	 Vue d'un aménagement pastiche sur une ancienne grange (2008 B4 1657)
 Vue d'une ancienne grange transformée depuis la rue (2008 B4 1946)	 Vue d'une ancienne grange modifiée depuis la place du hameau. (2008 B4 1946).	 Vue d'un hangar aménagé sur du bâti ancien (2008 B4 500,501).
 Vue d'une ancienne grange accolée à un atelier (2008 B4 1768).	 Façade arrière d'une ancienne ferme avec encadrements en accolade (2008 B4 493, 494, 1698).	 Façade principale d'une ancienne ferme avec encadrements en accolade (2008 B4 493, 494, 1698).
 Façade principale d'une ancienne ferme	 Imposant piedroit commun entre la porte et la fenêtre	

présentant un imposant piedroit commun entre la porte et la fenêtre de l'étable (2008 B4 1636).	de l'étable d'une ancienne ferme (2008 B4 1636).	Vue d'une grange remaniée au sud du hameau. (2008 B4 1708).
 Vue de la partie sud très remaniée d'un ensemble de 5 fermes. (2008 B4 466, 467, 468, 469, 1593, 1734).	 Vue des parties sud et ouest très remaniées d'un ensemble de 5 fermes. (2008 B4 466, 467, 468, 469, 1593, 1734).	 Vue de la partie ouest très remaniée d'un ensemble de 5 fermes. (2008 B4 466, 467, 468, 469, 1593, 1734).
 Vue du pignon nord d'un ensemble de 5 fermes mitoyennes (2008 B4 466, 467, 468, 469, 1593, 1734).	 Vue de la façade est d'un ensemble de 5 fermes mitoyenes (2008 B4 466, 467, 468, 469, 1593, 1734).	 Vue de la moitié sud de la façade est d'un ensemble de 5 fermes mitoyennes (2008 B4 466, 467, 468, 469, 1593, 1734).
	 détail d'une croix gravée sur un linteau de porte en face est d'un ensemble de 5 fermes mitoyennes (2008 B4 466, 467, 468, 469, 1593, 1734).	 Vue du pignon est d'une ancienne ferme (2008 B4 462, 463, 464, 465).

Vue d'un encadrement de porte chanfreiné sur la façade est d'un ensemble de 5 fermes mitoyennes (2008 B4 466, 467, 468, 469, 1593, 1734).		
 Vue de façade nord d'une ancienne ferme (2008 B4 462, 463, 464, 465)	 Vue de trois-quarts d'une ancienne ferme (2008 B4 462, 463, 464, 465).	 Vue d'un accès à une cave souterraine en façade sud d'une ancienne ferme (2008 B4 462, 463, 464, 465).
 Vue d'une ancienne ferme jouxtant une parcelle de vigne dans le hameau.		

Autres dossiers concernés

Ferme n°1
Présentation de la commune de Faverges
Ensemble de granges
Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes

Illustrations

IVR82_20127403198NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403198NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403191NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403191NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403165NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403165NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403195NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403195NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403170NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403170NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403176NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403176NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403173NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403173NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403178NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403178NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403166NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403166NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403190NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403190NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403197NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403197NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403183NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403183NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403167NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403167NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403184NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403184NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403187NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403187NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403175NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403175NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403196NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403196NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403185NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403185NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403199NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403199NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403193NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403193NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403174NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403174NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403192NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403192NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403182NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403182NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403181NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403181NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400829NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400829NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20127403180NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403180NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403164NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403164NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403172NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403172NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403189NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403189NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403188NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403188NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403168NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403168NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403179NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403179NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403171NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403171NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403177NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403177NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403169NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403169NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403194NUCA


57

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403194NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127403186NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127403186NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de la Biolle

la Biolle
Faverges

Dossier IA74001758 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	la Biolle Faverges

Historique

La Biolle a toujours été un petit écart de la commune peu attesté dans les textes anciens. Seuls 6 habitants y vivaient en 1861.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau de La Biolle est situé dans une clairière a mis pente sur le flanc du Crêt de Chambellon dans une pente relativement forte. On ne compte dans le village que quatre bâtiments dont trois parralèles aux courbes de niveaux; Quelques vergers encore bien entretenu pour une production intensive perdurent à proximité du village.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	parallèle aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village à bâti lache
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent devenu temporaire
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	faible

Illustrations



Vue d'une partie du hameau.



Vue d'une maison modifiée (2008 D9 1835).



Vue d'une maison transformée (2008 D9 1835).



Vue d'anciens bâtiments transformés en garages (2008 D9 5827).



Vue d'une maison d'habitation (2008 D9 5827)



Vestiges d'une maison en bas du hameau (2008 D9 1819).



Détail d'une maison en ruine en bas du hameau (2008 D9 1819)

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges

Illustrations

IVR82_20137401842NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401842NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401840NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401840NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401841NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401841NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401843NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401843NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401845NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401845NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401846NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401846NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401844NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401844NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart de Lachat

Lachat
Faverges

Dossier IA74001762 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Lachat Faverges

Historique

Le petit hameau de Lachat ne comptait que 11 habitants en 1861. L'accès qui s'effectue aujourd'hui depuis Favergettes se faisait initialement par un chemin raide montant directement depuis la source du biel.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le hameau de Lachat est implanté dans la pente à 560 m d'altitude. Le village se compose de six fermes alignées le long de la route et d'une dernière ferme et un four à pain exentrés au sud. L'ensemble du hameau est globalement fortement remanié mais quelques bâtiments conservent un caractère rural marqué. Il n'y a toutefois ni fontaine ni four à pain collectif. Une vieille croix en bois se dresse encore en bas du hameau.

Références documentaires

Bibliographie

- Courtin Jean-Pierre **Les fosses à l'ours en Haute-Savoie.**
  COURTIN, Jean-Pierre. **Les fosses à l'ours en Haute-Savoie.** *Monde alpin et rhodanien*, 1983, n° 1-2, p. 31-46

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	faible

Illustrations



Vue d'ensemble du hameau de Lachat depuis Chambellon



Vue générale d'une grange étable isolée (2008 F6 749).



Vue de la façade principale d'une grange étable isolée (2008 F6 749).

 Vue des vestiges des trapes pour passer le foin dans l'étable dans une grange étable isolée (2008 F6 749).	 Vue de la façade arrière d'une grange-étable isolée (2008 F6 749).	 Vue du pignon sud-ouest avecaccès au fenil d'une ancienne ferme (2008 F4 603)
 Vue de la façade d'une ancienne ferme (2008 F4 603).	 Détail de la façade d'une ancienne ferme (2008 F4 603).	 Vue des poutres solives sous le débord de toit (2008 F4 603).
 Vue d'un grenier accolé à unne construction récente (2008 F4 604).	 Vue de trois quarts d'une maison modifiée (2008 F4 2324).	 Vue de la façade est d'une maison transformée (2008 F4 2324).



Vue de la façade arrière d'une maison modifiée (2008 F4 2324).



Vue d'un alignement de ferme en bas du hameau (2008 F4 2385, 2387).



Vue de la façade d'une ferme mitoyenne en bas du hameau (2008 F4 2387).



Vue du puits situé devant le bâtiment du four à pain.

Autres dossiers concernés

ferme
Présentation de la commune de Faverges
Four à pain

Illustrations

IVR82_20137401123NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401123NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401122NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401122NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401121NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401121NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401115NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401115NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401119NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401119NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401120NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401120NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401111NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401111NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401117NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401117NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401113NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401113NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401124NUCA

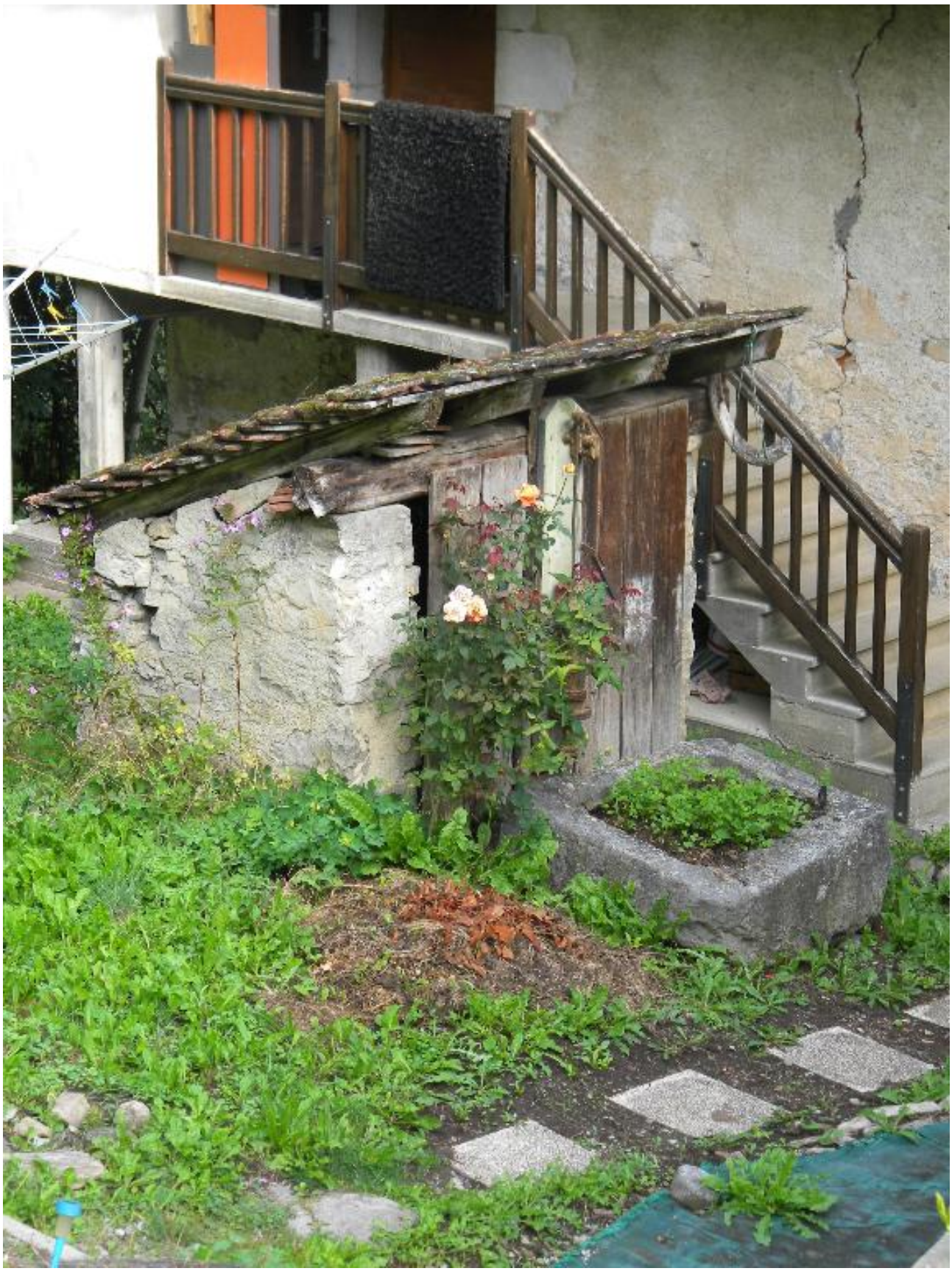

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401124NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401109NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401109NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401114NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401114NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401116NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401116NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401110NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401110NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401112NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401112NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401118NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401118NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ecart du Chénay

Chénay (le)
Faverges

Dossier IA74001746 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	généralité

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Chénay (le) Faverges

Historique

L´écart du Chénay se composait au début du XXe siècle de trois bâtiments établis à la jonction des chemins de La Balmette, du Mont et de l´Arpettaz. D´après une source orale, 4 à 5 familles ont vécu autrefois au Chénay. Toutefois aucun des recensements de population réalisés sur la commune de Faverges entre 1861 et 1936 ne mentionne d´habitants dans ce lieu-dit. Devenu un lieu d´estive au cours des XIXe les bâtiments sont occupés uniquement l´été avant d´être délaissés après la seconde guerre mondiale. Deux des trois bâtiments ont disparus ; Le troisième a été remanié en résidence d´été. La création d´une piste carrossable a favorisé la construction d´une maison secondaire au début du XXIe siècle. L´ancien bassin qui apparaissait sur le cadastre de 1905 à disparu. Une croix a été érigée en 2001 en hommage à d´anciens propriétaires.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Aujourd´hui, le Chénay ne compte qu´une ancienne ferme transformée, un chalet construit dans les années 2000 et une croix. Implanté sur un plateau à 1 000 m d´altitude au pied de l´Arclosan, l´écart jouit d´un beau panorama sur quelques-uns des plus hauts sommets du massif des Bauges et sur les alpages du nord du massif (Aulp de Seythenex, Gros Tilleul, Servaz, Eau-Froide, Planay, Rosay, Charbon). Les alentours proches des maisons sont composés de grandes pâtures servant aujourd´hui d´alpage intermédiaire pour un éleveur de moutons cernées par la forêt et parsemées de quelques arbres fruitiers dont quelques jeunes arbres récemment plantés.

Données complémentaires

F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	replat
Trame urbaine dominante	village à bâti lache
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent devenu temporaire
Evironnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	faible

Illustrations



Vue du Chénay depuis les Gras-d'en-haut.



Vue générale de la ferme remaniée du Chénay



Vue de la partie agricole de la ferme remaniée du Chénay.

Autres dossiers concernés

Croix monumentale dite croix du Chénay
Présentation de la commune de Faverges

Illustrations

IVR82_20127400681NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400681NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400680NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400680NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137401848NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137401848NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2013

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Chalet de Charbon

Charbon
Chevaline

Dossier IA74001536 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	ferme
Précision dénomination	chalet d'alpage
Appellations	Chalet de Charbon

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Charbon Chevaline

Historique

L'alpage du Charbon, situé sur le territoire de Chevaline, est jusqu'en 1856 indivis entre les paroisses de Lathuile, Doussard et Chevaline. Suite à un long procès qui dure de 1772 à 1837, l'alpage du Charbon devient propriété de Doussard. En 1858 un permier chalet est construit. Il est remplacé par l'actuel en 1875. Ce dernier, détruit par la neige, est reconstruit entre août et octobre 1923 par Pierre Demaison. Abandonné après le Seconde Guerre mondiale, le chalet est restauré par la commune en 2002 et une association appelée "Tous au Charbon" se charge depuis de son entretien et de l'amélioration des conditions d'accueil. Aujourd'hui l'alpage du Charbon est une partie intégrante du groupement pastoral de Banc-plat avec les alpages du Rosay et du Planay. Il est paturé par des troupeaux de génisses et de brebis laitières.

Périodes	*Principal* : 2e moitié 19e siècle

Dates	1875 (daté par source)
Auteurs	*Auteur* : Demaison Pierre (entrepreneur,)

Description

Il s'agit d'une ferme d'alpage à bâtiments dissociés. Le chalet, construit en moellon calcaire, est de plan carré. Son toit à longs pans est couvert de tôles nervurées. Un appentis en tôle a été ajouté sur la façade est pour abriter des bouteilles de gaz, et une sortie de secours a été aménagée sur la façade nord. Le chalet avait une pièce unique réunissant un coin cuisine et l'espace de fabrication. Une cave semi-enterrée se trouve à l'arrière. L'étage sous le toit sert de chambre.

Murs	calcaire bois moellon pan de bois
Toit	tôle nervurée
Étages	rez-de-chaussée ; 1 étage de comble
Couvertures	toit à longs pans
États conservations	remanié ; bon état

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété de la commune
Observations	Il ne reste que les fondations de l'ancienne étable. Le chalet d'habitation a été modifié à partir de 2002 pour devenir un refuge de montagne non gardé.

Présentation

Histoire des Alpages de la montagne du Charbon
Les alpages de la montagne du Charbon occupent une succession de combes s'étageant entre 1300 m et 2000 m d'altitude. Bien que toutes situées sur la commune de Chevaline, les cinq unités pastorales de la montagne du Charbon appartiennent à des propriétaires publics différents.
Ainsi, du nord au sud, l'alpage de La Combe est propriété de la commune de Lathuile, l'alpage du Charbon appartient à la commune de Doussard, l'alpage du Rosay à la commune de Chevaline, l'alpage du Planay aux habitants des hameaux de Vesonne,

le Villard, Mont-Bogon (commune de Faverges) et Arnand (commune de Doussard), et l'alpage du Charbonnet à l'État.
La plus ancienne mention connue des alpages de la montagne du Charbon remonte au XIIIe siècle. Comme dans la quasi totalité des cas dans le massif des Bauges, ces alpages apparaissent comme déjà existants et exploités par les habitants des villages environnants.
Les nombreux petits enclos de pierre observables dans l'alpage de Charbonnet, et connus sous le nom de "parcs à moutons", ne sont pas sans rappeler les enclos de bergers de la protohistoire étudiés en Vercors et en Diois.
La première mention historique des ces alpages est la donation de la montagne du Charbon à la chartreuse d'Aillon faite en 1213 par deux nobles de La Compôte, Étienne et Synifred. Dès 1215, les hommes de La Compôte, avec à leur tête deux autres nobles du village, revendiquent une partie de la montagne. Un compromis, approuvé par le comte de Savoie et négocié grâce à la médiation du curé de Doucy-en-Bauges, d'un clerc du prieuré de Saint-Jeoire et de trois nobles des environs, abouti au partage de la montagne.
En 1238, les hommes de Doucy-en-Bauges contestent le droit des chartreux à utiliser un chemin d'accès à l'apage pour y conduire leurs brebis. Après une médiation du curé de Doucy-en-Bauges, les moines renoncent à l'usage du chemin en échange d'un autre accès cédé par les habitants de la paroisse.
Il est toutefois difficile de savoir quelle réalité géographique se cache derrière l'appellation "montagne du Charbon" dans les textes du XIIIe siècle. S'agit-il de toute la montagne ou simplement de l'alpage de Charbonnet, couramment appelé Charbon dans le Cœur des Bauges? Selon Laurent Morand, la propriété des moines d'Aillon sur la montagne du Charbon représentait la moitié de la paroisse de Chevaline.
En 1693, une transaction foncière sur la montagne du Charbon, entre les chartreux d'Aillon d'une part et les paroisses de Chevaline, Doussard, Lathuile et les hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon d'autre part, laisse penser que la division de la montagne à la fin du XVIIe siècle était sensiblement la même que lors de l'établissement de la Mappe Sarde en 1730.
Sur la Mappe Sarde, la montagne est divisée en trois mas :
-le mas de Charbonnet, propriété des chartreux d'Aillon qui y ont une étable et un chalet
-le mas du Planay, appartenant aux communautés des paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile qui y possèdent quelques bâtiments, tandis que d'autres bâtiments situés sur ce mas appartiennent aux habitants des hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sur la paroisse de Faverges
-le mas du Charbon appartenant aux communautés des paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile, qui y possèdent quelques bâtiments.
L'alpage de Charbonnet était donc réservé aux troupeaux de la chartreuse d'Aillon tandis que les autres alpages étaient ouverts aux troupeaux des habitants des villages propriétaires des alpages. Les familles qui montaient des bêtes en alpage payaient alors à la commune une taxe par tête de bétail.
Cette situation étant facteur de conflits récurents, les paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile se mettent d'accord en 1760 pour se partager la montagne. Toutefois, cet accord

exclue les habitants des hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sur la paroisse de Faverges, ainsi que les habitants d'Entrevernes séparés de Lathuille cette même année.
En 1772, les habitants des trois hameaux de Faverges, soutenus par la paroisse de Doussard, qui s'estiment lésés par le partage de 1760, portent plainte devant le Sénat de Savoie à Chambéry. Les paroisses de Chevaline et Lathuile reconnaissent alors que ce partage n'est pas juste mais affirment que les habitants des hameaux de Faverges n'ont des droits que sur le Planay. Au contraire, ceux des hameaux de Faverges prétendent avoir des droits sur l'ensemble de la montagne du Charbon en vertu de la transaction de 1693. Les paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile s'appuient alors sur un acenssement de 1736 pour prouver que les habitants des hameaux de Faverges n'ont jamais eu jouissance de la totalité des alpages. Dès lors, les habitants des hameaux de Faverges renoncent au droit de copropriété sur l'ensemble de l'alpage et s'associent au hameau d'Arnand pour revendiquer la propriété exclusive du Planay.
En 1837, un arrêt du Sénat de Savoie met fin au conflit et stipule ce qui suit :
-le partage de 1760 est nul et sans effet
-les communes de Chevaline, Doussard et Lathuile conviennent de partager les biens comme suit : la moitié pour Doussard, un huitième pour Chevaline et trois huitièmes pour Lathuile, qui cèdera à son tour un huitième à Entrevernes
-les hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sont déclarés copropriétaires, avec le hameau d'Arnand, de l'alpage du Planay, et reçoivent en outre un douzième du Rosay
-les trois hameaux de Faverges recevront 3000 livres de dommages de non jouissance, payés par les communes dans les mêmes proportions que le partage. Entrevernes paiera à Lathuile un tiers de ce que payera Lathuile
-en attendant le partage, les alpages restent indivis pour leur usage.
-le partage se fera par des experts.
En 1849, le partage est réalisé. En 1856, la commune de Chevaline rachète la partie attribuée à Entrevernes afin de constituer un alpage d'une taille suffisante. En 1857, une partie du Rosay est cédée aux hameaux propriétaires du Planay en contrepartie d'un renoncement au droit de pâture sur le douzième du Rosay.
L'alpage de Charbonnet, étranger à toutes ces transactions, reste quant à lui propriété de la chartreuse d'Aillon jusqu'à la Révolution française. Il est alors vendu à Jacques Bertin, du Châtelard, et Pierre-Joseph Guerraz, de Lescheraines. En 1971 l'État rachète l'alpage à l'occasion de la création de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Procès du partage des communaux et de la montagne du Charbon entre les communes de Lathuile, Doussard, Chevaline, Entrevernes et les hameaux de Faverges 1772-1837**
  AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : 111/4 D1. **Procès du partage des communaux et de la montagne du Charbon entre les communes de Lathuile, Doussard, Chevaline, Entrevernes et les hameaux de Faverges 1772-1837**

- AD Haute-Savoie. Série 2 O: 868. **Commune de Doussard ; Bâtiments communaux : édifices à caractère économique.** Plans, devis, cahiers des charges, décomptes et réceptions de travaux de la réfection du chalet de Charbon détruit par la neige en 1923.

- AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. 1857-1859. **Délibération du 16 septembre 1858.** Délibération relative à la construction d´un chalet et d´une écurie à la montagne du Charbon.

- AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. 1860-1881. **Délibération du 1er septembre 1860.** Délibération relative à la réparation de l'écurie à la montagne du Charbon.

- AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal.1860-1881. **Délibération du 9 mai 1875.** Délibération relative à la réédification du chalet à la montagne du Charbon.

Bibliographie

- **MOUTHON, F. Moines et paysans sur les alpages de Savoie (XIe-XIIIe siècles) : mythe et réalité. 2001.**
  MOUTHON, Fabrice. **Moines et paysans sur les alpages de Savoie (XIe-XIIIe siècles) : mythe et réalité.** *Cahiers d'histoire*, 2001, n° 46-1

- **La Chartreuse d'Aillon. La magnifique solitude.**
  GUERRAZ-COLONEL, Janine, SALEMBIER, Pierre **La Chartreuse d'Aillon. La magnifique solitude.** Grenoble : Glénat, 2010. 169 p. ISBN 978-2-7234-7188-6

Illustrations

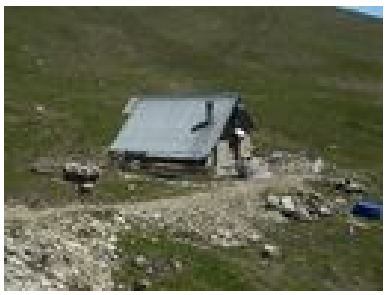		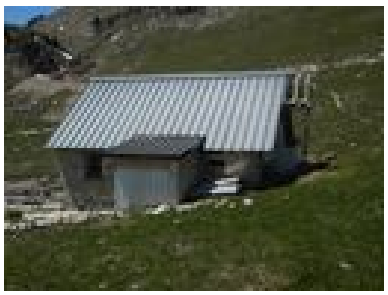
Vue d'ensemble du chalet	Façade principale du chalet	Façade est du chalet avec appenti en tôle

Autres dossiers concernés

Illustrations

IVR82_20107402631NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402631NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402630NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402630NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402632NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402632NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Maison forestière, dite chalet de la Fontaine du Fayard

Fontaine du Fayard (la)
Chevaline

Dossier IA74002054 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Auteurs	*Rédacteur* : Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	maison
Précision dénomination	maison forestière

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Fontaine du Fayard (la) Chevaline

Historique

Selon un agent ONF local, cette maison aurait été construite à la fin du XIXe siècle pour loger le contre-maître des coupes de bois de la Combe d'Ire.

Périodes	*Principal* : 2e moitié 19e siècle

Description

La maison forestière de La Fontaine du Fayard de plan rectangulaire se compose d'une cuisine en rez-de-chaussé et d'une chambre dans les combles accessible par une échelle de meunier. La façade principale sur le mur pignon est, est percée d'une porte d'entrée et d'une fenêtre dans le pignon. Une seule autre fenêtre en façade sud éclaire le bâtiment.

Le toit à longs pans est couvert en tole nervurée. Les maçonneries sont en pierre de taille calcaire.

Murs	calcaire ; pierre de taille
Toit	tôle nervurée
Plans	plan régulier
Étages	1 étage de comble
Couvertures	toit à longs pans

Intérêt et protection

Intérêts de l'œuvre	à signaler
Statuts juridiques	propriété de l'Etat

Illustrations



Vue d'ensemble depuis la piste forestière.



Façade principale de la maison.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Chevaline

Illustrations

IVR82_20137400812NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400812NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20137400813NUCA


LA FONTAINE

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400813NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

Chalets de la Combe

la Combe
Chevaline

Dossier IA74001535 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	ferme
Précision dénomination	chalet d'alpage
Appellations	Chalets de la Combe

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	la Combe Chevaline

Historique

L'alpage de la Combe, situé sur le territoire de la commune de Chevaline, est jusqu'en 1856 indivis entre les paroisses de Lathuile, Doussard et Chevaline. Suite à un long procès qui dure de 1772 à 1837, l'alpage de la Combe devient propriété de Lathuile. Un chalet est construit en 1867 et un chemin d'accès est percé dans la roche en 1893. En 1970 a lieu la dernière estive laitière. De 1972 à 1979, l'alpage est pâturé par des moutons, puis jusqu'en 2005 par des génisses. Suite à des travaux engagés par la commune l'étable devient gîte d'alpage et une salle de fabrication est aménagée. Un troupeau de chèvres monte jusqu'en 2007. En 2009, suite à la création d'une piste de desserte, l'alpage est à nouveau pâturé par des chèvres et des vaches laitières.

Périodes	*Principal* : 2e moitié 19e siècle

Dates	1863 (daté par source)

Description

Les chalets de la Combe se composent de deux bâtiment. Le premier, est un chalet d'habitation construit en moellon de calcaire et de plan carré. Le toit en croupe est couvert de tôle. Le rez-de-chaussée se compose d'une pièce principale de vie où se trouvait la table, le chaudron et le poêle. Au nord, se trouve le freidi où était refroidi le lait, tandis que la cave semi-enterrée est à l'est. Le second chalet est l'ancienne étable contruite en bardage et couverte d'un toit en croupe couvert de tôle. Intégralement refait, ce bâtiment est aujourd'hui un gîte d'alpage.

Murs	calcaire bois moellon pan de bois
Toit	tôle ondulée
Couvertures	toit en pavillon croupe
États conservations	remanié ; bon état

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété de la commune
Observations	La maison d'habitation construite en pierre de taille a été peu transformée. L'ancienne écurie a entièrement été refaite en gîte de montagne au début des années 2000.

Présentation

Histoire des Alpages de la montagne du Charbon
Les alpages de la montagne du Charbon occupent une succession de combes s'étageant entre 1300 m et 2000 m d'altitude. Bien que toutes situées sur la commune de Chevaline, les cinq unités pastorales de la montagne du Charbon appartiennent à des propriétaires publics différents.
Ainsi, du nord au sud, l'alpage de La Combe est propriété de la commune de Lathuile, l'alpage du Charbon appartient à la commune de Doussard, l'alpage du Rosay à la commune de Chevaline, l'alpage du Planay aux habitants des hameaux de Vesonne,

le Villard, Mont-Bogon (commune de Faverges) et Arnand (commune de Doussard), et l'alpage du Charbonnet à l'Etat.
La plus ancienne mention connue des alpages de la montagne du Charbon remonte au XIIIe siècle. Comme dans la quasi totalité des cas dans le massif des Bauges, ces alpages apparaissent comme déjà existants et exploités par les habitants des villages environnants.
Les nombreux petits enclos de pierre observables dans l'alpage de Charbonnet et connus sous le nom de "parcs à moutons", ne sont pas sans rappeler les enclos de bergers de la protohistoire étudiés en Vercors et en Diois.
La plus ancienne mention historique des ces alpages est la donnation faite en 1213 par deux nobles de La Compôte (Etienne et Synifred) de la montagne du Charbon à la chartreuse d'Aillon. Dès 1215, les hommes de La Compôte, avec à leur tête deux autres nobles du village, revendiquent une partie de la montagne. Un compromis, approuvé par le comte de Savoie et négocié grâce à la médiation du curé de Doucy-en-Bauges, d'un clerc du prieuré de Saint-Jeoire et de trois nobles des environs, abouti au partage de la montagne. En 1238, les hommes de Doucy-en-Bauges contestent le droit des chartreux à utiliser un chemin d'accès à l'apage pour y conduire leurs brebis. Après une médiation du curé de Doucy-en-Bauges, les moines renoncèrent à l'usage du chemin en échange d'un autre accès cédé par les habitants de la paroisse.
Il est toutefois difficile de savoir quelle réalité géographique se cache derrière l'appellation "montagne du Charbon" dans les textes du XIIIe siècle. S'agit-il de toute la montagne ou simplement de l'alpage de Charbonnet, couramment appelé Charbon dans le Cœur des Bauges? Selon Laurent Morand, la propriété des moines d'Aillon sur la montagne du Charbon représentait la moitié de la paroisse de Chevaline.
En 1693, une transaction foncière sur la montagne du Charbon entre les chartreux d'Aillon d'une part et les paroisses de Chevaline, Doussard, Lathuile et les hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon d'autre part, laisse penser que la division de la montagne à la fin du XVIIe siècle était sensiblement la même que lors de l'établissement de la Mappe Sarde en 1730.
Sur la Mappe Sarde, la montagne est divisée en trois mas :
-le mas de Charbonnet, propriété des chartreux d'Aillon qui y ont une étable et un chalet
-le mas du Planay, appartenant aux communautés des paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile qui y possèdent quelques bâtiments, tandis que d'autres bâtiments situés sur ce mas appartiennent aux habitants des hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sur la paroisse de Faverges
-le mas du Charbon appartenant aux communautés des paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile, qui y possèdent quelques bâtiments.
L'alpage de Charbonnet était donc réservé aux troupeaux de la chartreuse d'Aillon tandis que les autres alpages étaient ouverts aux troupeaux des habitants des villages propriétaires des alpages. Les familles qui montaient des bêtes en alpage payaient alors à la commune une taxe par tête de bétail.
Cette situation étant facteur de conflits récurents, les paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile se mettent d'accord en 1760 pour se partager la montagne. Toutefois, cet accord

exclue les habitants des hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sur la paroisse de Faverges, ainsi que les habitants d'Entrevernes séparés de Lathuille cette même année.
En 1772, les habitants des trois hameaux de Faverges, soutenus par la paroisse de Doussard qui s'estiment lésé par le partage de 1760, portent plainte devant le Sénat de Savoie à Chambéry. Les paroisses de Chevaline et Lathuile reconnaissent alors que ce partage n'est pas juste mais affirment que les habitants des hameaux de Faverges n'ont des droits que sur le Planay. Au contraire, ceux des hameaux de Faverges prétendent avoir des droits sur l'ensemble de la montagne du Charbon en vertu de la transaction de 1693. Les paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile s'appuient alors sur un acenssement de 1736 pour prouver que les habitants des hameaux de Faverges n'ont jamais eu jouissance de la totalité des alpages. Dès lors, les habitants des hameaux de Faverges renoncent au droit de copropriété sur l'ensemble de l'alpage et s'associent au hameau d'Arnand pour revendiquer la propriété exclusive du Planay.
En 1837, un arrêt du Sénat de Savoie met fin au conflit et stipule :
-que le partage de 1760 est nul et sans effet
-les communes de Chevaline, Doussard et Lathuile conviennent de partager les biens comme suit : la moitié pour Doussard, un huitième pour Chevaline et trois huitièmes pour Lathuile qui cèdera à son tour un huitième à Entrevernes
-les hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sont déclarés copropriétaires, avec le hameau d'Arnand, de l'alpage du Planay, en outre ils recevront un douzième du Rosay
-les trois hameaux de Faverges recevront 3000 livres de dommages de non jouissance, payés par les communes dans les mêmes proportions que le partage. Entrevernes paiera à Lathuile un tiers de ce que payera Lathuile
-en attendant le partage, les alpages restent indivis pour leur usage.
-le partage se fera par des experts.
En 1849, le partage est réalisé. En 1856, la commune de Chevaline rachète la partie attribuée à Entrevernes afin de constituer un alpage d'une taille suffisante. En 1857, une partie du Rosay est cédée aux hameaux propriétaires du Planay en contrepartie d'un renoncement au droit de pâture sur le douzième du Rosay.
L'alpage de Charbonnet, étranger à toutes ces transactions, reste quant à lui propriété de la chartreuse d'Aillon jusqu'à la Révolution française. Il est alors vendu à Jacques Bertin, du Châtelard et Pierre-Joseph Guerraz, de Lescheraines. En 1971 l'Etat rachète l'alpage à l'occasion de la création de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Procès du partage des communaux et de la montagne du Charbon entre les communes de Lathuile, Doussard, Chevaline, Entrevernes et les hameaux de Faverges 1772-1837**
  AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : 111/4 D1. **Procès du partage des communaux et de la montagne du Charbon entre les communes de Lathuile, Doussard, Chevaline, Entrevernes et les hameaux de Faverges 1772-1837**

- AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : carton 3. **Registre de délibérations de Lathuile 1860-1870** Délibération du 22 novembre 1860 relative à la construction du chalet de la Combe.

Bibliographie

- **MOUTHON, F. Moines et paysans sur les alpages de Savoie (XIe-XIIIe siècles) : mythe et réalité. 2001.**
  MOUTHON, Fabrice. **Moines et paysans sur les alpages de Savoie (XIe-XIIIe siècles) : mythe et réalité.** *Cahiers d'histoire*, 2001, n° 46-1

- **La Chartreuse d'Aillon. La magnifique solitude.**
  GUERRAZ-COLONEL, Janine, SALEMBIER, Pierre **La Chartreuse d'Aillon. La magnifique solitude.** Grenoble : Glénat, 2010. 169 p. ISBN 978-2-7234-7188-6

Illustrations



Vue générale des chalets.



Vue du chalet d'habitation.



Vue du chalet d'habitation et ancienne étable en arrière plan.



Intérieur du chalet d'habitaion avec accès aux chambres à l'étage.

Autres dossiers concernés

Les fermes, mazets et chalets d'alpage du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Illustrations

IVR82_20107402628NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402628NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402627NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402627NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402629NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402629NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402626NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402626NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Monument commémoratif de la route de la Combe d'Ire

route de la Combe d'Ire
les Etouvières
Chevaline

Dossier IA74001728 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	monument

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	route de la Combe d'Ire les Etouvières Chevaline

Historique

Périodes	*Principal* : 2e quart 20e siècle
Dates	1937 (porte la date)

Description

Ce monument se présente sous la forme d'un petit obélisque portant un hommage inscrit sur sa face principale. Un cor de chasse est gravé sur trois des quatre faces. Relevé des inscriptions. ROUTE CHAPELAIN / HOMMAGE DES MUNICIPALITES / DE /

DOUSSARD / LATHUILLE / CHEVALINE / A LA / DIRECTION GENERALE / DES EAUX ET FORETS / ET AUX OFFICIERS PREPOSES / ET OUVRIERS FORESTIERS / 1937

Murs	ciment
États conservations	bon état

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété d'un établissement public de l'Etat
Observations	Monument situé dans l'emprise de la route forestière de l'ONF.

Illustrations



Vue générale.



Détail de l'inscription sur le monument.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Chevaline
Village de Chevaline

Illustrations

IVR82_20127400608NUCA


ROUTE CHAPLAIN
HOMMAGE DES MUNICIPALITES
DE
DOUSSARD
LATHUILLE
CHEVALINE
A LA
DIRECTION GENERALE
DES EAUX ET FORETS
ET AUX OFFICIERS PREPOSES
ET OUVRIERS FORESTIERS
1937

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400608NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400607NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400607NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Chalets du Planay

le Planay
Chevaline

Dossier IA74001539 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	ferme
Précision dénomination	chalet d'alpage
Appellations	Chalets du Planay

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	le Planay Chevaline

Historique

L'alpage du Planay appartient de façon indivise aux habitants des hameaux de Mont-Bogon, le Villard et Vesonne depuis au moins la fin du XVIIe siècle, comme l'atteste une transaction passée le 5 juillet 1693 entre les habitants des trois hameaux, les communes de Doussard, Chevaline et Lathuille et les chartreux d'Aillon propriétaires de l'alpage de Charbonnet. Le 17 avril 1760, un partage des alpages de la montagne du Charbon est réalisé entre les communes de Lathuille, Chevaline et Doussard, l'alpage du Planay revenant à la commune de Lathuille. Les trois hameaux de Faverges exclus de ce partage portent plainte le 14 janvier 1772 devant le sénat de Savoie. A la suite de nombreux changements de position des différents plaignants, le sénat de Savoie rend un jugement le 10 mai 1837 reconnaissant la propriété conjointe de l'alpage du Planay aux trois hameaux de Faverges plus celui d'Arnand sur Doussard. Par ailleurs, les quatre hameaux ont également des droits sur un douzième du Rosay. Suite à une transaction réalisée en 1857

avec la commune de Chevaline, les hameaux renoncent à leur droit sur leur douzième du Rosay contre une cession d'une portion de ce dernier limitrophe du Planay. Le chalet du Planay est construit dans les années 1880 sans aide de la commune de Doussard malgré une sollicitation auprès du conseil municipal. Aujourd'hui les propriétaires sont réunis dans le Syndicat du Planay

Périodes	*Principal* : 4e quart 19e siècle
Dates	1880 (daté par source)

Description

L'alapge du Planay est à bâtiments dissociés. Le chalet d'habitation semi-enterré est de forme carrée. Construit en moellon de calcaire, il est couvert d'un toit en demi-croupe en tôle nervurée. L'intérieur se compose d'une pièce de vie et de fabrication en façade, avec une cave dans la partie semi-enterrée ; l'étage accueille des chambres. L'étable également en moellon de calcaire et couverte d'un toit en demi-croupe en tôle nervurée est un bâtiment rectangulaire inscrit dans la pente grâce à un important soubassement. Au nord de ce bâtiement subsistes les ruines d'un troisième édifice. L'alpage du Planay, aujourd'hui réuni avec le Rosay et Charbon dans l'Association Foncière Pastorale du Banc-Plat, est paturé par des génisses et des brebis. Les bâtiments servent aux habitants des hameaux propriétaires et aux chasseurs.

Murs	calcaire moellon
Toit	tôle nervurée
Couvertures	demi-croupe
États conservations	bon état

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété privée personne morale
Observations	Cet alpage appartient de façon indivise aux habitants de quatre hameaux. Trois sur Faverges (le Villard, Vesonne, Mont-Bogon) et un sur Doussard (Arnand).

Présentation

Histoire des Alpages de la montagne du Charbon

Les alpages de la montagne du Charbon occupent une succession de combes s'étageant entre 1300 m et 2000 m d'altitude. Bien que toutes situées sur la commune de Chevaline, les cinq unités pastorales de la montagne du Charbon appartiennent à des propriétaires publics différents.
Ainsi, du nord au sud, l'alpage de La Combe est propriété de la commune de Lathuile, l'alpage du Charbon appartient à la commune de Doussard, l'alpage du Rosay à la commune de Chevaline, l'alpage du Planay aux habitants des hameaux de Vesonne, le Villard, Mont-Bogon (commune de Faverges) et Arnand (commune de Doussard), et l'alpage du Charbonnet à l'Etat.
La plus ancienne mention connue des alpages de la montagne du Charbon remonte au XIIIe siècle. Comme dans la quasi totalité des cas dans le massif des Bauges, ces alpages apparaissent comme déjà existants et exploités par les habitants des villages environnants.
Les nombreux petits enclos de pierre observables dans l'alpage de Charbonnet et connus sous le nom de "parcs à moutons", ne sont pas sans rappeler les enclos de bergers de la protohistoire étudiés en Vercors et en Diois.
La plus ancienne mention historique des ces alpages est la donnation faite en 1213 par deux nobles de La Compôte (Etienne et Synifred) de la montagne du Charbon à la chartreuse d'Aillon. Dès 1215, les hommes de La Compôte, avec à leur tête deux autres nobles du village, revendiquent une partie de la montagne. Un compromis, approuvé par le comte de Savoie et négocié grâce à la médiation du curé de Doucy-en-Bauges, d'un clerc du prieuré de Saint-Jeoire et de trois nobles des environs, abouti au partage de la montagne. En 1238, les hommes de Doucy-en-Bauges contestent le droit des chartreux à utiliser un chemin d'accès à l'apage pour y conduire leurs brebis. Après une médiation du curé de Doucy-en-Bauges, les moines renoncèrent à l'usage du chemin en échange d'un autre accès cédé par les habitants de la paroisse.
Il est toutefois difficile de savoir quelle réalité géographique se cache derrière l'appellation "montagne du Charbon" dans les textes du XIIIe siècle. S'agit-il de toute la montagne ou simplement de l'alpage de Charbonnet, couramment appelé Charbon dans le Cœur des Bauges? Selon Laurent Morand, la propriété des moines d'Aillon sur la montagne du Charbon représentait la moitié de la paroisse de Chevaline.
En 1693, une transaction foncière sur la montagne du Charbon entre les chartreux d'Aillon d'une part et les paroisses de Chevaline, Doussard, Lathuile et les hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon d'autre part, laisse penser que la division de la montagne à la fin du XVIIe siècle était sensiblement la même que lors de l'établissement de la Mappe Sarde en 1730.
Sur la Mappe Sarde, la montagne est divisée en trois mas :
-le mas de Charbonnet, propriété des chartreux d'Aillon qui y ont une étable et un chalet
-le mas du Planay, appartenant aux communautés des paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile qui y possèdent quelques bâtiments, tandis que d'autres bâtiments situés sur ce mas appartiennent aux habitants des hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sur la paroisse de Faverges
-le mas du Charbon appartenant aux communautés des paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile, qui y possèdent quelques bâtiments.

L'alpage de Charbonnet était donc réservé aux troupeaux de la chartreuse d'Aillon tandis que les autres alpages étaient ouverts aux troupeaux des habitants des villages propriétaires des alpages. Les familles qui montaient des bêtes en alpage payaient alors à la commune une taxe par tête de bétail.
Cette situation étant facteur de conflits récurents, les paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile se mettent d'accord en 1760 pour se partager la montagne. Toutefois, cet accord exclue les habitants des hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sur la paroisse de Faverges, ainsi que les habitants d'Entrevernes séparés de Lathuille cette même année.
En 1772, les habitants des trois hameaux de Faverges, soutenus par la paroisse de Doussard qui s'estiment lésé par le partage de 1760, portent plainte devant le Sénat de Savoie à Chambéry. Les paroisses de Chevaline et Lathuile reconnaissent alors que ce partage n'est pas juste mais affirment que les habitants des hameaux de Faverges n'ont des droits que sur le Planay. Au contraire, ceux des hameaux de Faverges prétendent avoir des droits sur l'ensemble de la montagne du Charbon en vertu de la transaction de 1693. Les paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile s'appuient alors sur un acenssement de 1736 pour prouver que les habitants des hameaux de Faverges n'ont jamais eu jouissance de la totalité des alpages. Dès lors, les habitants des hameaux de Faverges renoncent au droit de copropriété sur l'ensemble de l'alpage et s'associent au hameau d'Arnand pour revendiquer la propriété exclusive du Planay.
En 1837, un arrêt du Sénat de Savoie met fin au conflit et stipule :
-que le partage de 1760 est nul et sans effet
-les communes de Chevaline, Doussard et Lathuile conviennent de partager les biens comme suit : la moitié pour Doussard, un huitième pour Chevaline et trois huitièmes pour Lathuile qui cèdera à son tour un huitième à Entrevernes
-les hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sont déclarés copropriétaires, avec le hameau d'Arnand, de l'alpage du Planay, en outre ils recevront un douzième du Rosay
-les trois hameaux de Faverges recevront 3000 livres de dommages de non jouissance, payés par les communes dans les mêmes proportions que le partage. Entrevernes paiera à Lathuile un tiers de ce que payera Lathuile
-en attendant le partage, les alpages restent indivis pour leur usage.
-le partage se fera par des experts.
En 1849, le partage est réalisé. En 1856, la commune de Chevaline rachète la partie attribuée à Entrevernes afin de constituer un alpage d'une taille suffisante. En 1857, une partie du Rosay est cédée aux hameaux propriétaires du Planay en contrepartie d'un renoncement au droit de pâture sur le douzième du Rosay.
L'alpage de Charbonnet, étranger à toutes ces transactions, reste quant à lui propriété de la chartreuse d'Aillon jusqu'à la Révolution française. Il est alors vendu à Jacques Bertin, du Châtelard et Pierre-Joseph Guerraz, de Lescheraines. En 1971 l'Etat rachète l'alpage à l'occasion de la création de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Procès du partage des communaux et de la montagne du Charbon entre les communes de Lathuile, Doussard, Chevaline, Entrevernes et les hameaux de Faverges 1772-1837**
  AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : 111/4 D1. **Procès du partage des communaux et de la montagne du Charbon entre les communes de Lathuile, Doussard, Chevaline, Entrevernes et les hameaux de Faverges 1772-1837**

- AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : carton 1. **Registre de délibérations de Lathuile 1738-1812** Délibération du 4 décembre 1760 relative à la vente aux moines de Bellevaux de bois possédés au Petet (Doussard) par la communauté de Lathuile pour financer des travaux au Planay.

- AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : carton 1. **Registre de délibérations de Lathuile 1738-1812** Délibération du 18 avril 1773 relative à la gestion de l'alpage du Planay par la communauté de Lathuile.

- AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : carton 1. **Registre de délibérations de Lathuile 1738-1812** Délibération du 1er Frimaire an XII (23 novembre 1803) relative à la taxe prélevée sur le bétail monté au Planay.

- AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : carton 1. **Registre de délibérations de Chevaline, An IX-1860.** Délibération du 4 février 1857 relative à la transaction entre la commune de Chevaline et les hameaux d' Arnand, le Villard, Vesonne et Mont-Bogon à propos de l'alpage du Planay.

- AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal, 1860-1881. **Délibération du 30 décembre 1877.** Délibération relative à la demande du hameau d'Arnand pour construire un chalet au Planay.

- AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal, 1860-1881. **Délibération du 8 avril 1880.** Délibération relative au refus de la commune de Doussard de payer un chalet à l'alpage du Planay alors qu'elle n'est pas propriétaire.

Bibliographie

- **MOUTHON, F. Moines et paysans sur les alpages de Savoie (XIe-XIIIe siècles) : mythe et réalité. 2001.**
  MOUTHON, Fabrice. **Moines et paysans sur les alpages de Savoie (XIe-XIIIe siècles) : mythe et réalité.** *Cahiers d'histoire*, 2001, n° 46-1

- **La Chartreuse d'Aillon. La magnifique solitude.**
  GUERRAZ-COLONEL, Janine, SALEMBIER, Pierre **La Chartreuse d'Aillon. La magnifique solitude.** Grenoble : Glénat, 2010. 169 p. ISBN 978-2-7234-7188-6

Illustrations


Vue de trois-quarts du chalet d'habitation.


Façade principale du chalet d'habitation.


Vue de l'ancienne étable depuis l'ouest


Vue de l'étable avec la façade sud.


Vue des chalets d'alpage dans leur environnement paysagé.


Vue d'ensemble depuis le sud;


Vue de chalet d'habitation.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Chevaline
Les fermes, mazets et chalets d'alpage du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Illustrations

IVR82_20107402638NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402638NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402641NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402641NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402639NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402639NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400817NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400817NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20137400819NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400819NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20137400818NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400818NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20107402640NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402640NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Chalets du Rosay

le Rosay
Chevaline

Dossier IA74001538 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	ferme
Précision dénomination	chalet d'alpage
Appellations	Chalets du Rosay

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	le Rosay Chevaline

Historique

L'alpage du Rosay est, jusqu'en 1856, indivis entre les paroisses de Lathuile, Doussard et Chevaline. Suite à un long procès qui dura de 1772 à 1837, la commune de Chevaline reçoit une partie de l'alpage du Rosay, l'autre partie revenant à la commune d'Entrevernes tandis que les hameaux d' Arnand (Doussard), Mont-Bogon, Vesonne et le Villard (Faverges) propriétaires du Planay, on un droit sur un douzième de l'alpage. En 1856, la commune de Chevaline décide de racheter la partie revenant à Entrevernes et double ainsi sa surface pour constituer un alpage viable. En 1857 la commune céde une partie du Rosay aux quatre hameaux (Arnand, Mont-Bogon, Le Villard, Vesonne) en échange de leur renoncement à leur droit sur douzième de l'alpage. Enfin, en 1860, elle fait réaliser la construction d'un chalet.

Périodes	*Principal* : 3e quart 19e siècle

Dates	1860 (daté par source)

Description

Le chalet d'habitation semble avoir été construit en deux fois, comme en atteste un chaînage visible au milieu de la façade sud. Il se compose d'une cave semi-enterrée, accolée à une pièce d'habitation dans laquelle se trouvait aussi la salle de fabrication. La chambre se trouve à l'étage sous le toit de tôle ondulée en pavillon. L'étable est un bâtiment rectangulaire en bois regroupant l'étable à proprement parler, une salle de traite et la soue à cochon. Une extension vers l'ouest englobe désormais une salle de fabrication et quelques couchages. Un mur de pierre forme une clôture au-dessus de la falaise près de la soue.

Murs	calcaire moellon pan de bois
Toit	tôle ondulée
Couvertures	toit en pavillon croupe
États conservations	bon état

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété de la commune
Observations	Les chalets du Rosay sont encore en activité. L'ancienne écurie a été agrandie à l'ouest au début du XXIe s. pour créer une salle de fabrication aux normes.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Procès du partage des communaux et de la montagne du Charbon entre les communes de Lathuile, Doussard, Chevaline, Entrevernes et les hameaux de Faverges 1772-1837**
  AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : 111/4 D1. **Procès du partage des communaux et de la montagne du Charbon entre les communes de Lathuile, Doussard, Chevaline, Entrevernes et les hameaux de Faverges 1772-1837**

- **Délibération relative à l'achat de la part d'Entrevernes sur l'alpage du Rosay.**
  AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : carton 1. **Registre de délibérations de Chevaline An IX-1860.** Délibération du 7 décembre 1856 relative à l'achat de la part d'Entrevernes sur l'alpage du Rosay.

- **Délibération relative à la transaction entre la commune de Chevaline et les hameaux de Arnand, Le Villard, Vesonne et Mont-Bogon à propos de l'alpage du Planay.**
  AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : carton 1. **Registre de délibérations de Chevaline An IX-1860.** Délibération du 4 février 1857 relative à la transaction entre la commune de Chevaline et les hameaux de Arnand, Le Villard, Vesonne et Mont-Bogon à propos de l'alpage du Planay.

- **Délibération relative à la publicité faite à Chevaline, Doussard, Saint-Jorioz, Doucy et Jarsy de la mise aux enchères de la construction du chalet.**
  AD Haute-Savoie. Série E Dépôt : carton 1. **Registre de délibérations de Chevaline An IX-1860.** Délibération du 1er juin 1860 relative à la publicité faite à Chevaline, Doussard, Saint-Jorioz, Doucy et Jarsy de la mise aux enchères de la construction du chalet.

Bibliographie

- **MOUTHON, F. Moines et paysans sur les alpages de Savoie (XIe-XIIIe siècles) : mythe et réalité. 2001.**
  MOUTHON, Fabrice. **Moines et paysans sur les alpages de Savoie (XIe-XIIIe siècles) : mythe et réalité.** *Cahiers d'histoire*, 2001, n° 46-1

- **La Chartreuse d'Aillon. La magnifique solitude.**
  GUERRAZ-COLONEL, Janine, SALEMBIER, Pierre **La Chartreuse d'Aillon. La magnifique solitude.** Grenoble : Glénat, 2010. 169 p. ISBN 978-2-7234-7188-6

Illustrations



Vue d'ensemble

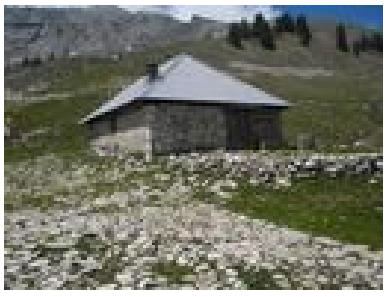



	Vue générale du chalet d'habitation	Façade sud du chalet d'habitation
 Façade sud de l'étable avec mur de clôture.	 Vue d'ensemble de l'intérieur du chalet.	 Vue intérieure avec l'ancienne potence pour le chaudron de lait.
 Vue générale de l'alpage sur un replat rocheux.	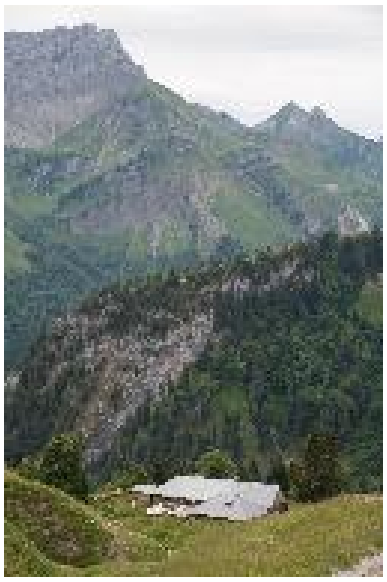 Vue des chalets dans son environnement montagnard	 Vue du bâtiment d'habitation.
 Vue de tomes de brebis sur les planches d'affinage dans la cave.		

Autres dossiers concernés

Annexes

Histoire des Alpages de la montagne du Charbon

Les alpages de la montagne du Charbon occupent une succession de combes s'étageant entre 1300 m et 2000 m d'altitude. Bien que toutes situées sur la commune de Chevaline, les cinq unités pastorales de la montagne du Charbon appartiennent à des propriétaires publics différents.

Ainsi, du nord au sud, l'alpage de La Combe est propriété de la commune de Lathuile, l'alpage du Charbon appartient à la commune de Doussard, l'alpage du Rosay à la commune de Chevaline, l'alpage du Planay aux habitants des hameaux de Vesonne, le Villard, Mont-Bogon (commune de Faverges) et Arnand (commune de Doussard), et l'alpage du Charbonnet à l'Etat.

La plus ancienne mention connue des alpages de la montagne du Charbon remonte au XIIIe siècle. Comme dans la quasi totalité des cas dans le massif des Bauges, ces alpages apparaissent comme déjà existants et exploités par les habitants des villages environnants.

Les nombreux petits enclos de pierre observables dans l'alpage de Charbonnet et connus sous le nom de "parcs à moutons", ne sont pas sans rappeler les enclos de bergers de la protohistoire étudiés en Vercors et en Diois.

La plus ancienne mention historique des ces alpages est la donnation faite en 1213 par deux nobles de La Compôte (Etienne et Synifred) de la montagne du Charbon à la chartreuse d'Aillon. Dès 1215, les hommes de La Compôte, avec à leur tête deux autres nobles du village, revendiquent une partie de la montagne. Un compromis, approuvé par le comte de Savoie et négocié grâce à la médiation du curé de Doucy-en-Bauges, d'un clerc du prieuré de Saint-Jeoire et de trois nobles des environs, abouti au partage de la montagne. En 1238, les hommes de Doucy-en-Bauges contestent le droit des chartreux à utiliser un chemin d'accès à l'apage pour y conduire leurs brebis. Après une médiation du curé de Doucy-en-Bauges, les moines renoncèrent à l'usage du chemin en échange d'un autre accès cédé par les habitants de la paroisse.

Il est toutefois difficile de savoir quelle réalité géographique se cache derrière l'appellation "montagne du Charbon" dans les textes du XIIIe siècle. S'agit-il de toute la montagne ou simplement de l'alpage de Charbonnet, couramment appelé Charbon dans le Cœur des Bauges? Selon Laurent Morand, la propriété des moines d'Aillon sur la montagne du Charbon représentait la moitié de la paroisse de Chevaline.

En 1693, une transaction foncière sur la montagne du Charbon entre les chartreux d'Aillon d'une part et les paroisses de Chevaline, Doussard, Lathuile et les hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon d'autre part, laisse penser que la division de la montagne à la fin du XVIIe siècle était sensiblement la même que lors de l'établissement de la Mappe Sarde en 1730.

Sur la Mappe Sarde, la montagne est divisée en trois mas :

-le mas de Charbonnet, propriété des chartreux d'Aillon qui y ont une étable et un chalet

-le mas du Planay, appartenant aux communautés des paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile qui y possèdent quelques bâtiments, tandis que d'autres bâtiments situés sur ce mas appartiennent aux habitants des hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sur la paroisse de Faverges
-le mas du Charbon appartenant aux communautés des paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile, qui y possèdent quelques bâtiments.
L'alpage de Charbonnet était donc réservé aux troupeaux de la chartreuse d'Aillon tandis que les autres alpages étaient ouverts aux troupeaux des habitants des villages propriétaires des alpages. Les familles qui montaient des bêtes en alpage payaient alors à la commune une taxe par tête de bétail.
Cette situation étant facteur de conflits récurents, les paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile se mettent d'accord en 1760 pour se partager la montagne. Toutefois, cet accord exclue les habitants des hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sur la paroisse de Faverges, ainsi que les habitants d'Entrevernes séparés de Lathuille cette même année.
En 1772, les habitants des trois hameaux de Faverges, soutenus par la paroisse de Doussard qui s'estiment lésé par le partage de 1760, portent plainte devant le Sénat de Savoie à Chambéry. Les paroisses de Chevaline et Lathuile reconnaissent alors que ce partage n'est pas juste mais affirment que les habitants des hameaux de Faverges n'ont des droits que sur le Planay. Au contraire, ceux des hameaux de Faverges prétendent avoir des droits sur l'ensemble de la montagne du Charbon en vertu de la transaction de 1693. Les paroisses de Chevaline, Doussard et Lathuile s'appuient alors sur un acenssement de 1736 pour prouver que les habitants des hameaux de Faverges n'ont jamais eu jouissance de la totalité des alpages. Dès lors, les habitants des hameaux de Faverges renoncent au droit de copropriété sur l'ensemble de l'alpage et s'associent au hameau d'Arnand pour revendiquer la propriété exclusive du Planay.
En 1837, un arrêt du Sénat de Savoie met fin au conflit et stipule :
-que le partage de 1760 est nul et sans effet
-les communes de Chevaline, Doussard et Lathuile conviennent de partager les biens comme suit : la moitié pour Doussard, un huitième pour Chevaline et trois huitièmes pour Lathuile qui cèdera à son tour un huitième à Entrevernes
-les hameaux de Vesonne, le Villard et Mont-Bogon sont déclarés copropriétaires, avec le hameau d'Arnand, de l'alpage du Planay, en outre ils recevront un douzième du Rosay
-les trois hameaux de Faverges recevront 3000 livres de dommages de non jouissance, payés par les communes dans les mêmes proportions que le partage. Entrevernes paiera à Lathuile un tiers de ce que payera Lathuile
-en attendant le partage, les alpages restent indivis pour leur usage.
-le partage se fera par des experts.
En 1849, le partage est réalisé. En 1856, la commune de Chevaline rachète la partie attribuée à Entrevernes afin de constituer un alpage d'une taille suffisante. En 1857, une partie du Rosay est cédée aux hameaux propriétaires du Planay en contrepartie d'un renoncement au droit de pâture sur le douzième du Rosay.
L'alpage de Charbonnet, étranger à toutes ces transactions, reste quant à lui propriété de la chartreuse d'Aillon jusqu'à la Révolution française. Il est alors vendu à Jacques Bertin,

du Châtelard et Pierre-Joseph Guerraz, de Lescheraines. En 1971 l'Etat rachète l'alpage à l'occasion de la création de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage.

Illustrations

IVR82_20117400138NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400138NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Dessert Eric

IVR82_20107402635NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402635NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20117400135NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400135NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Dessert Eric

IVR82_20107402636NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402636NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400877NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400877NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20107402637NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402637NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400814NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400814NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20117400134NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20117400134NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Dessert Eric

IVR82_20137400816NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400816NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20137400815NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400815NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

Stèle de la Combe d'Ire

route de la Combe d'Ire
Essert-Morian
Chevaline

Dossier IA74001727 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	monument aux morts
Appellations	de la guerre de 1939-1945

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	route de la Combe d'Ire Essert-Morian Chevaline

Historique

Périodes	*Principal* : 2e moitié 20e siècle

Description

Situé entre la route forestière et l'Ire, le monument se compose d´un large socle en béton inséré dans un petit relief rocheux avec une arête moulurée et portant l´inscription « Aux forestiers Savoyards, Martyrs de la libération ». Au centre un obélisque en saillie porte la liste des forestiers morts durant le conflit. La liste est encadrée d´une croix de Lorraine sur le haut et d´un cor de chasse sur le bas. Relevé des inscriptions. AUX FORESTIERS SAVOYARDS MARTYRS DE LA LIBERATION

Murs	ciment
États conservations	bon état

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété d'un établissement public de l'Etat
Observations	Stèle édifiée sur une parcelle de forêt domaniale.

Illustrations



Vue générale.



Vue depuis la
route forestière.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Chevaline
Village de Chevaline

Annexes

Liste des personnes figurant sur le monument
JEAN BROUSSON / INSPECTEUR / MORT EN DEPORTATION / LE 29 AVRIL 1945 //
LOUIS / BALMENS / INSPECTEUR / FUSILLE A GAP / LE 19 JUIN 1944 //
FRANÇOIS JOURDAN / GARDE DOMANIAL / FUSILLE A GLAPIGNY / LE 4 JUILLET 1944
JEAN MARTIN / GARDE DOMANIAL / DEPORTE / ET NON REVENU //
EMILE QUERE / GARDE DOMANIAL / TUE A THÔNES / LE 28 MARS 1944 //
MARCEL VEYER / GARDE AUXILIAIRE / TUE A MONTMELIAN / LE 23 AOÛT 1944 //
CHARLES GROS / GARDE EN RETRAITE / TUE A SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE / LE 10 JUILLET 1944 //
EMIN JACQUEMOUD / SURVEILLANT / TUE A PASSY / LE 5 AOÛT 1944

Illustrations

IVR82_20127400605NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400605NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400606NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400606NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Chalets des Ailes du Nant

les Ailes-du-Nant
Doussard

Dossier IA74001532 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	ferme
Précision dénomination	chalet d'alpage
Appellations	chalets des Ailes du Nant

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	les Ailes-du-Nant Doussard

Historique

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Les chalets des Ailes du Nant se composent d'une maison d'habitation établie sur une terrasse aménagée et soutenue par un mur en moellon de calcaire. Le chalet d'habitation est en bardage bois sur un soubassement de calcaire. Il est agrandi en amont en béton et bois. Le toit à croupes est couvert de tôles ondulées. L'étable en bardage bois pour la partie la plus ancienne, a été agrandie par une extension perpendiculaire en moellons de ciment. L'ensemble est couvert par un toit à longs pans en tôle ondulée.

Murs	bois calcaire ciment pan de bois moellon
Toit	tôle ondulée
Couvertures	toit à longs pans croupe
Typologies	ferme d'alpage à deux bâtiments dissociés
États conservations	remanié

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété privée
Observations	Les chalets des Ailes du Nant ont été fortement modifiés et agrandis ces dix dernières années afin de répondre aux normes de fabrication des fromages de chèvre et de proposer un accueil aux touristes. Cet alpage a une vue sur le lac d'Annecy et le massif de la Tournette.

Illustrations



Vue générale du chalet d'habitation.



Vue de trois-quarts du chalet d'habitation.



Vue de l'étable.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard
Les fermes, mazets et chalets d'alpage du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Annexes

Alpage privé
Altitude des chalets : 1340 m.
Alpage accessible par piste au départ de Bellecombe-en-Bauges.
Production de Tomme de Chèvre.
Troupeau de chèvres alpines. Ferme à Jarsy.
Buvette et restauration proposée.

Illustrations

IVR82_20107402617NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402617NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402618NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402618NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402616NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402616NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Ancien cimetière de Doussard

le Pont-Monnet
Doussard

Dossier IA74001527 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	cimetière

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	le Pont-Monnet Doussard

Historique

Jusqu'en 1737 le cimetière de Doussard se trouvait autour de l'ancienne église située dans les marais. D'après les habitants de la commune, ce mur serait le mur de cloture de cet ancien cimetière. Aucune fouille n'a permis de confirmer cette affirmation qui semble géographiquement plausible.

Périodes	*Principal* : 18e siècle

Description

Ce mur aujourd'hui en bordure de bois et couvert de mousse se compose de deux pans à angle droit. Il est composé de pierres plates de calcaire posées sur chant.

Murs	calcaire

États conservations	mauvais état

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété privée
Observations	Ce mur de pierres levées se situe au début de la réserve des marais du Bout du Lac d'Annecy. Ce serait le vestige du mur de cloture de l'ancien cimetière de Doussard qui se trouvait autour de l'ancienne église située près d'ici.

Illustrations


Vue d'ensemble.


Détail de pierres levées.


Détail de pierres levées.


Détail de pierres levées.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard

Illustrations

IVR82_20107402603NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402603NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402602NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402602NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402604NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402604NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402605NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402605NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Croix monumentale dite croix de l'ancienne église

le Pont-Monnet
Doussard

Dossier IA74001526 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	croix monumentale
Appellations	croix de l'ancienne église

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	le Pont-Monnet Doussard

Historique

La croix a été retrouvée enfouie dans les marais (dans le lit de l'Ire selon certains) en 1960. Elle a été placé sur un socle de croix de mission autrefois située près de l'ancienne gare et offert par l'association paroissiale. Des habitants de la commune l'ont érigée ici afin de matérialiser l'emplacement de l'ancienne église de Doussard, déplacée à partir de 1734 à l'actuel chef-lieu.

Périodes	*Principal* : 2e quart 19e siècle *Principal* : 4e quart 19e siècle *Principal* : 4e quart 20e siècle
Dates	1832 (porte la date) ; 1875 ()

Description

La croix en fer forgé est ornée de quatre serpents se rejoignant dans un cercle central. Sa base est ornée de volutes et ses extrémités de fleurons. Le revers de la croix porte sur sa base la date gravée de 1832. Le socle en calcaire, de forme cubique, conserve sur le côté gauche son inscription gravée relative à une mission de 1875 tandis qu'une plaque apposée sur le devant explique que cette croix a été installée en souvenir de la vieille église. Relevé des inscriptions. 1832 ; DOUX COEUR DE JE / SUS SOYEZ MON A / MOUR 300 J. IND. / DOUX COEUR DE MARIE SOYEZ MON SALUT / JUBILE ET MISSION / 1875

Typologies	croix métallique sur socle en pierre
États conservations	bon état
Techniques	ferronnerie
Représentations	: serpent ; : fleur
Mesures	h : 231.0 ; la : 57.0 ; pr : 57.0

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété d'une association
Observations	La croix en fer forgé a été retrouvée près de Verthier, le socle en calcaire provient de la gare et a été fourni par l'association paroissiale. La croix se trouve à l'entrée de la Réserve Naturelle du Bout du Lac d'Annecy au bord du chemin de randonnée.

Illustrations

<table>
<tr>
<td> 
Vue générale
de trois quarts..</td>
<td> 
Vue générale de face.</td>
<td> 
Inscription sur le socle.</td>
</tr>
<tr>
<td> 
Détail des croisillons
en fer forgé.</td>
<td> 
Détail de la croix
en fer forgé.</td>
<td></td>
</tr>
</table>

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard
Les croix monumentales du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Annexes

Relevé de l'inscription sur la plaque apposée sur le socle.
La vieille église de Doussard // Cette croix, retrouvée enfouie dans les / marais en 1960, est aujourd'hui érigée / à l'emplacement exact de la Vieille Eglise de Doussard. // Menacée par l'Ire, ruinée par les inondations / pendant des siècles, la Vieille Eglise, première / église de Doussard, située à quelques mètres / des bords du lac, fut abandonnée vers 1732 / et reconstruite à MACHERINE (chef-lieu / actuel).

Illustrations

IVR82_20107402599NUCA

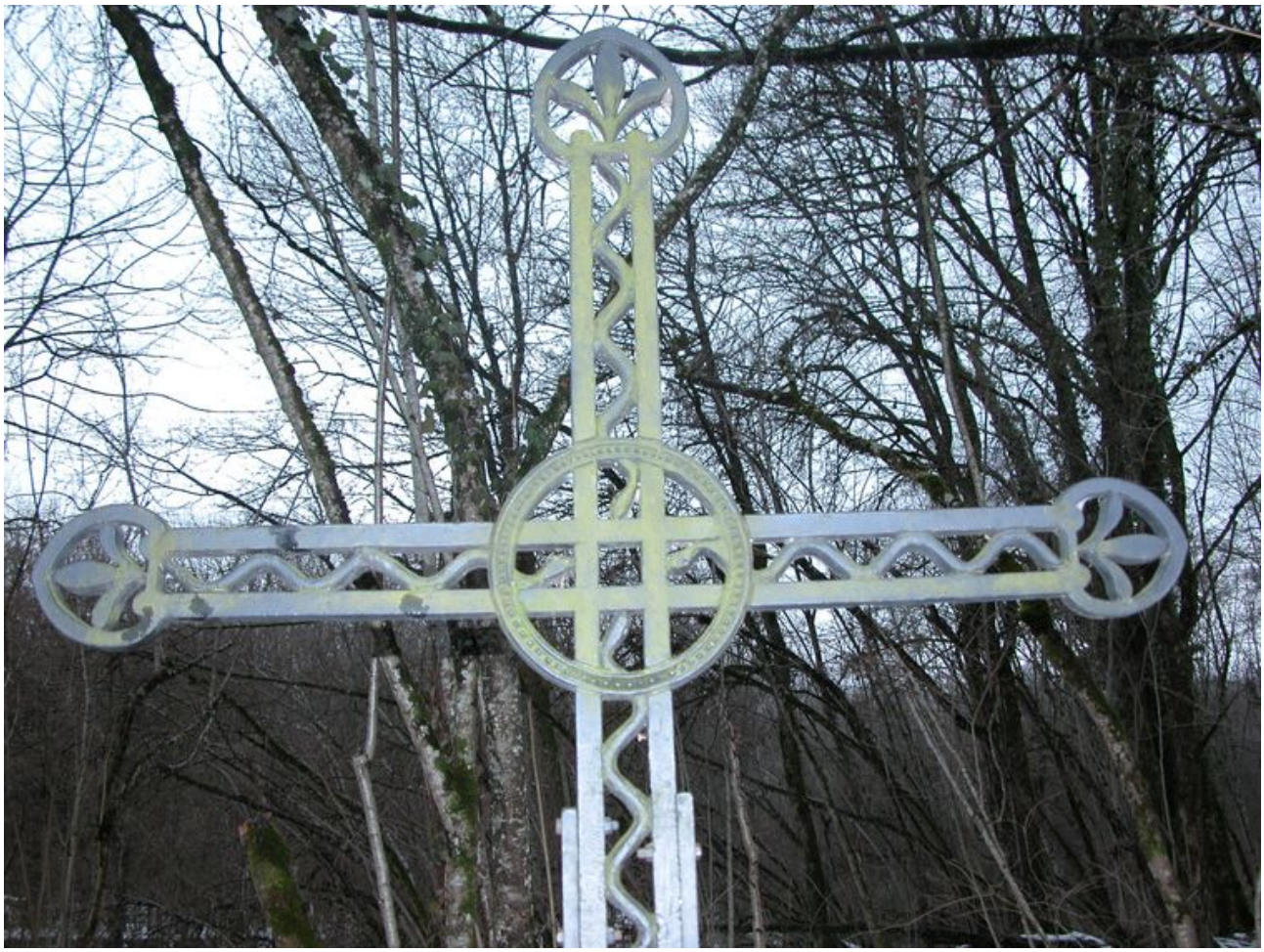

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402599NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402600NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402600NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402597NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402597NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402598NUCA


La Vieille Eglise de Dardagny

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402598NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402601NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402601NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Château dit Tour de Beauvivier

Vers-la-Tour Ruinée
Doussard

Dossier IA74001480 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	château
Appellations	Tour de Beauvivier

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Vers-la-Tour Ruinée Doussard

Historique

Le site de Beauvivier, situé dans les marais du bout du lac d'Annecy, est mentionné pour la première fois au IXe s. dans une charte par laquelle le roi Lothaire Ier (795-855) céde à sa femme Ermengarde la villa Dulzianum (Doussard) située dans les marais. Beauvivier ne réapparaît plus dans les archives avant 1305 où un texte évoque une maison forte avec une chapelle appartenant à la famille de Duingt, dotée d'une capacité de haute justice et entourée de fossés, de terres agricoles, de granges, de moulins, de battoirs, de pêcheries et d'un port. Les sondages archéologiques réalisés par Elisabeth Chalmin-Sirot permettent de dater la tour actuelle de la fin du XIIe s. ou du début du XIIIe s. Elle semble être le centre d'une résidence seigneuriale fortifiée à vocation économique et non une tour de guet comme le veut la tradition. L'envasement du site semble être la cause de son abandon.

Périodes	*Principal* : limite 12e siècle 13e siècle

Description

La tour de Beauvivier se présente sous la forme d'un quadrilataire de 7,30m x 6,90 m avec un espace intérieur de 3,20 m x 3,25 m. Construite en moellons de calcaire sommairement équaris, on y accède par un escalier métallique récent. Le rez-de-chaussée est aveugle et l'accès se fait par une porte en plein cintre au premier étage. En ruine, cette tour ne dispose pas de toit.

Murs	calcaire moellon
États conservations	vestiges

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété de la commune
Observations	Les caractéristiques architecturales de la tour (appareil grossièrement assisé, plan quadrangulaire, rez-de-chaussée aveugle, accès par le 1er étage par une porte en plein cintre, murs très épais et absence d'éléments de défense active), la positionne comme une tour typique de la fin du XIIe. s. ou du début du XIIIe s. Elle est comparable aux tours d'Ugine (Le Château), Albertville (Conflans), Montailleur (Le Château), Tournon (Tourmotte) etc.

Présentation

Synthèse historique
A l'occasion de travaux de restauration de la tour de Beauvivier au début des années 1990 (1990-1992), les archives relatives à l'édifice ont été dépouillées par Gérard Panisset et des sondages archéologiques, ainsi qu'une étude du bâti, ont été réalisés par Elisabeth Chalmin-Sirot.
Bien que citée dès le IXe s., dans une charte du roi Lothaire, l'histoire de la tour n'apparaît véritablement dans les archives qu'au début du XIVe s. Un texte de 1305 évoque une maison forte avec fossés, terres agricoles, granges, moulins, battoirs et pêcheries.
Les comptes de châtellenie de Duingt mentionnent également la réfection d'entrepôts dans le port. La pêche dans le lac et l'Eau-Morte apparaît comme un droit et une importante source de revenus.
Beauvivier possède le droit de haute justice, ce qui en fait un vrai centre seigneurial.
Toujours d'après les archives, une chapelle dédiée à saint Georges se trouvait à proximité d'une grande salle seigneuriale (aula) où étaient signés les actes officiels.

Propriété de la famille de Duin jusqu'au XVe s., la tour de Beauvivier est ensuite possédée par les Genevois-Nemours puis les Luxembourg-Martigues.
Les sondages archéologiques ayant révélé la présence de fondations autour de la tour, on peut supposer qu'elle n'était qu'un élément d'une résidence seigneuriale fortifiée et à vocation économique.

Références documentaires

Documents d'archive

- Service Départemental d'Archéologie de Haute-Savoie. CHALMIN-SIROT, Elisabeth. **La Tour de Beauvivier.** 1990. Rapport de fouilles.

Bibliographie

- Mariotte Jean-Yves Baud Henri Challamel Jean-Bernard **Histoire des communes savoyardes. Le Genevois et le lac d'Annecy.**
  p. 306-307
  MARIOTTE, Jean-Yves, BAUD Henri, CHALLAMEL, Jean-Bernard, et al. **Histoire des communes savoyardes. Le Genevois et le lac d'Annecy.** Roanne : Horvath, 1981. 672 p. ISBN 2-7171-0200-0.

- p. 102
  REGAT, Christian, AUBERT, François. **Châteaux de Haute-Savoie. Chablais, Faucigny, Genevois.** Saint-Gingolph : Ed. Cabédita, 1994. Collection Sites et Villages. 193 p. ISBN : 2882951175.

Illustrations



Plan de situation, sur fond de plan cadastral, section A, échelle originale 1/2500. Source : Direction générale des finances publiques - Cadastre. Mise à jour : 2008..



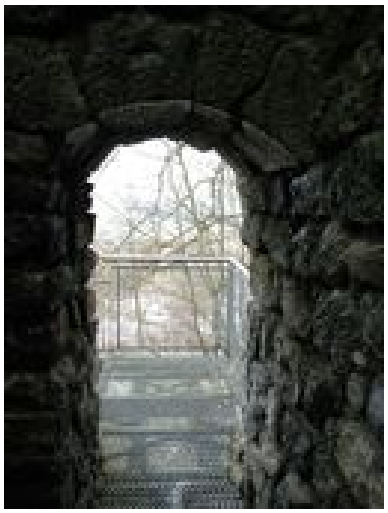

	Vue générale venant du chemin d'accès.	Porte d'entrée depuis l'intérieur.
 Porte d'entrée depuis l'extérieur.	 Porte d'entrée depuis l'extérieur.	 Détail d'un renfort d'angle
 Vue générale des maçonneries.	 Vue générale de trois-quarts.	 Vue générale de trois-quarts



Vue générale venant
du chemin d'accès.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard

Illustrations

IVR82_20107400813NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107400813NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107400808NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107400808NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107400810NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107400810NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107400809NUCA

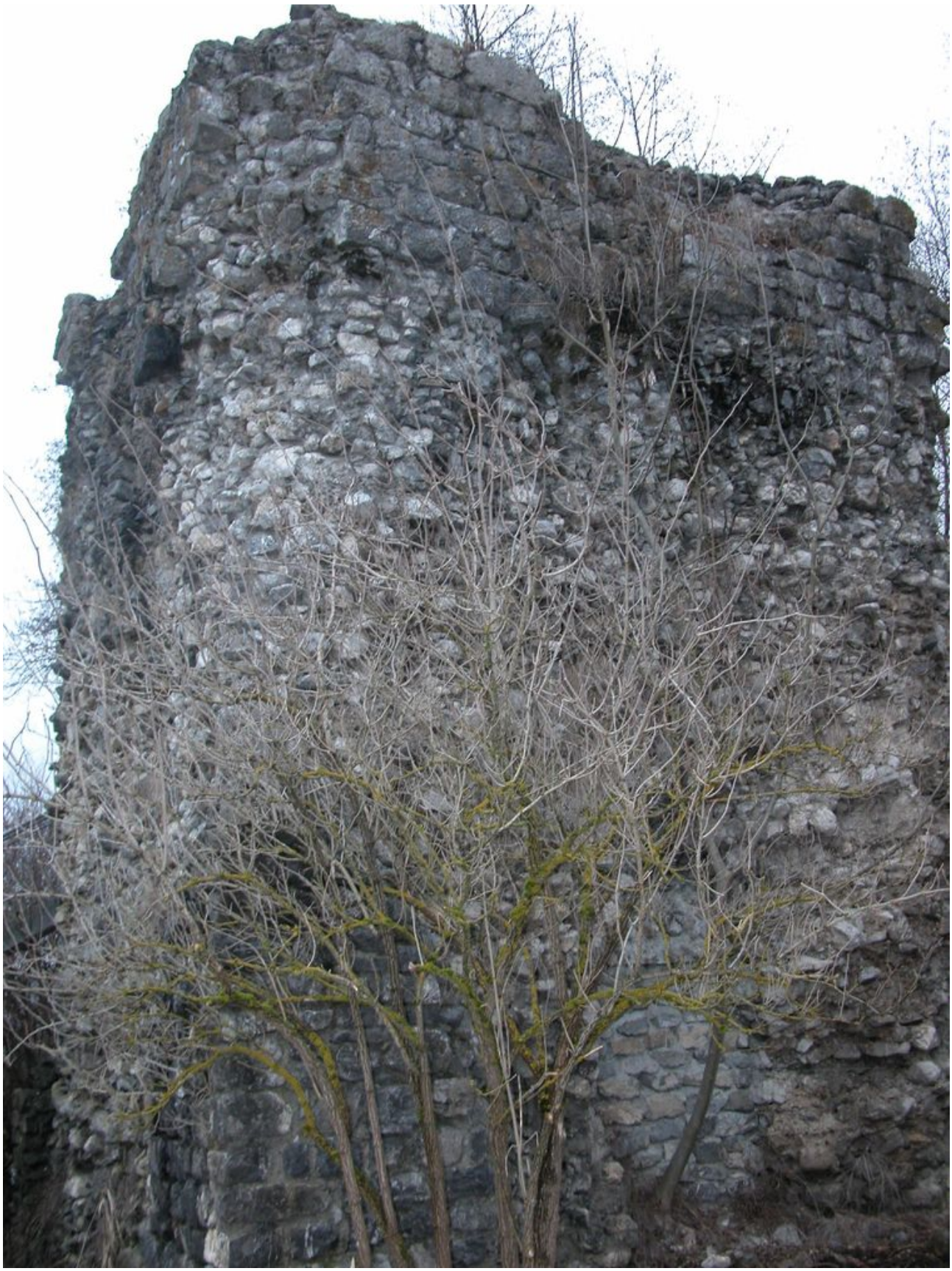

Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107400809NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107400811NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107400811NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402797NUD

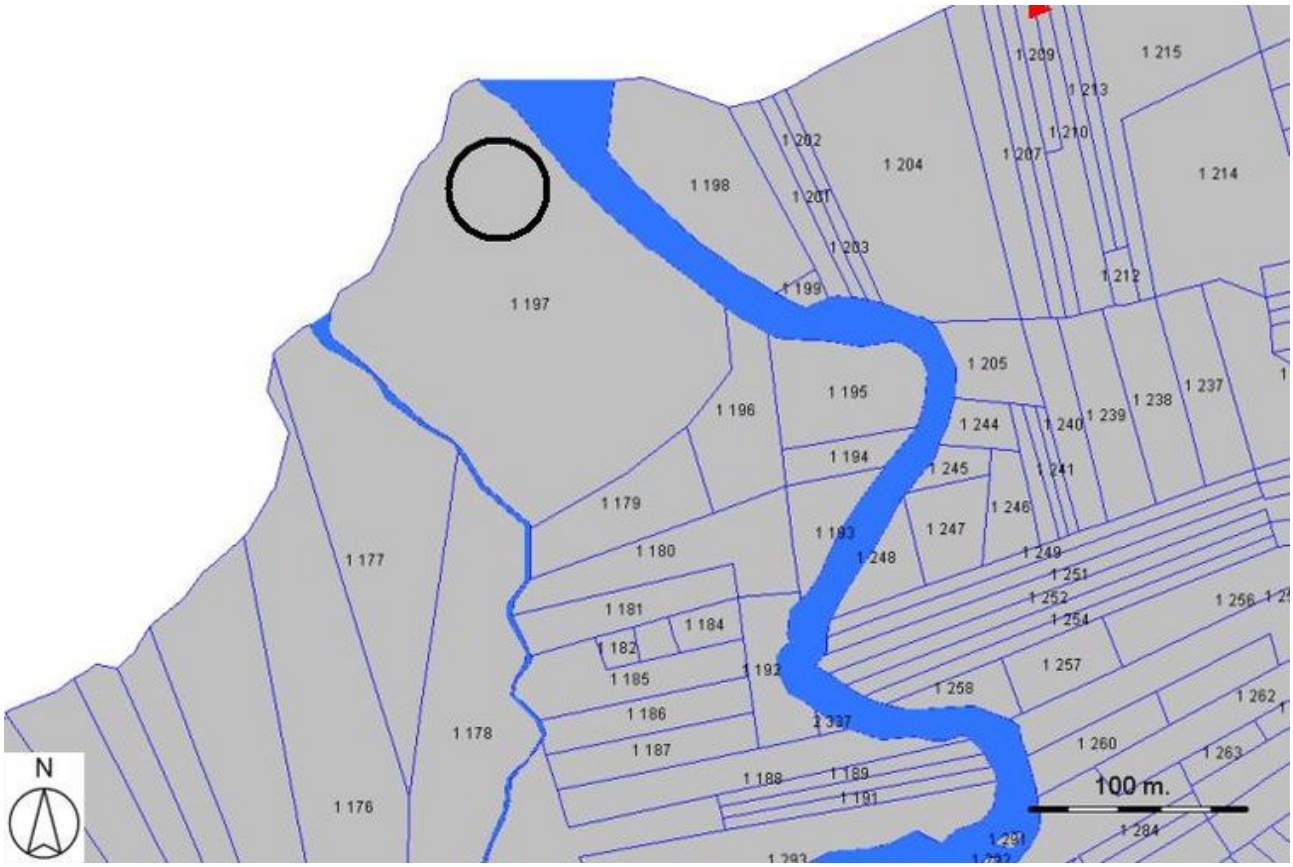

Type de support	dessin numérique
Immatriculation	IVR82_20107402797NUD
Couleur	Non
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Ministère des finances, C.D.I.F., service du cadastre
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

IVR82_20107400812NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107400812NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107400807NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107400807NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107400814NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107400814NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107400815NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107400815NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Piège dit Fosse à ours de la Combe d'Ire

Crêt-Lachat
Doussard

Dossier IA74001561 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	piège à animeaux
Appellations	fosse à ours de la Combe d'Ire

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Crêt-Lachat Doussard

Historique

La Combe d'Ire est le dernier refuge de l'ours dans le massif des Bauges mais aussi en Haute-Savoie. Pour se protéger des ours, les habitants ont d´abord utilisé des systèmes de protection passive (des fosses de capture), puis la chasse s´est intensifiée à la fin du XIXe s. Le dernier ours est tué en 1893 par le comte de Boigne et les gardes Bouvard, Suscillon, Vivioz et Falcy.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Située dans le bois au débouché de la Combe d'Ire, cette fosse de forme cylindrique est maçonnée en moellon de calcaire. Sans margelle, son rebord supérieur affleure au

sol. Placée sur un passage régulièrement fréquenté par les ours, elle était simplement dissimulée par une couverture de branchages.

Murs	calcaire moellon
États conservations	bon état
Mesures	h : 300.0 ; la : 150.0

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété de la commune
Observations	Cette fosse est à comparer avec celles de Faverges et Montailleur. Elle se trouve sur un terrain appartenant à la commune de Lathuile.

Références documentaires

Bibliographie

- Courtin Jean-Pierre **Les fosses à l'ours en Haute-Savoie.**
  COURTIN, Jean-Pierre. **Les fosses à l'ours en Haute-Savoie.** *Monde alpin et rhodanien*, 1983, n° 1-2, p. 31-46

- **L'ours brun. Biologie et histoire, des pyrénées à l'Oural.**
  p. 244-256
  ETIENNE, Pascal, LAUZET Jean. **L'ours brun. Biologie et histoire, des pyrénées à l'Oural.** Paris : Muséum d'Histoire naturelle, 2009. 400 p. ISBN 978-2-85653-625-4

Périodiques

- Collenot René **Le Massacre des ours de Doussard.**
  COLLENOT, René. **Le Massacre des ours de Doussard.** *L' Agace*1982, p. 44-50, n°24.

Illustrations



Vue d'ensemble.



Vue d'ensemble.



Vue de la fosse en plongée.



Vue de la fosse
depuis le sud.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard

Annexes

Histoire des fosses à ours

L´ours présent à l´origine dans toute la France est continuellement repoussé dans les zones les plus reculées. Au XVIIIe s., alors qu´il ne subsiste plus que dans les montagnes des Vosges, du Jura, des Alpes et des Pyrénées, la chasse s´intensifie avec des procédés parfois ancestraux. La fosse à ours, connue depuis la préhistoire et fréquente en Chine et en Mongolie est peu courante en France. Elle est inconnue dans les Pyrénées et se retrouve essentiellement dans les Alpes du nord. Jean-Pierre Courtin en dénombre 11 en Haute-Savoie (Chablais, Faucigny, Bauges) de deux types différents. Le premier type, le plus courant, est une cavité profonde d´environ 3,50 m, évasée vers le bas, aux parois murées de pierres jointoyées avec une ouverture circulaire ou quadrangulaire d´un diamètre de 1m à 1,30 m. Le deuxième type, adapté aux sols glacières à faible cohérence est constitué de parois palissées de pieux de bois et généralement de dimensions plus importantes. Ces fosses étaient généralement situées sur passages réguliers de l´animal pas trop loin des habitations. Elles étaient recouvertes de branches et pouvaient être approvisionnées d´appâts et dotées d´un système d´alerte.
Bien que nécessitant un important travail, la fosse à ours semble d´un usage plus fréquent que les pièges à mâchoires même si au moins un exemplaire à double ressort, long de 1,25 m, et pesant près de 25 kilogrammes fut utilisé en Bauges.
Le développement des armes à feu permet d´organiser des battues administratives dès le début du XIXe s. comme l´atteste un arrêté du maire de Doussard pris en 1805 pour abattre près de Verthier. A la fin du XIXe s., la chasse à l´ours s´intensifie et les quinze dernières bêtes sont abattues entre 1865 et 1893.

Illustrations

IVR82_20107402794NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402794NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402795NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402795NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402793NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402793NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402792NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402792NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Chalets du Petet

le Petet
Doussard

Dossier IA74001533 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	ferme
Précision dénomination	chalet d'alpage
Appellations	chalets du Petet

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	le Petet Doussard

Historique

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Le chalet d'habitation se compose d'un étage de soubassement surmonté d'un étage de comble. La cave semi-enterrée est en moellon de calcaire. Le reste du bâtiment est en bois. Outre la cave, la partie semi-enterrée abrite le *fredi* (pièce froide pour refroidir le lait) dont le mur nord en bois est ajouré pour laisser circuler l'air. Le reste est composé d'une pièce principale avec une cheminée, une table et une potence pour le chaudron de lait. La chambre se trouvait sous le toit et au-dessus de la cave. Le toit en pavillon est couvert

pour moitié de tôle ondulée et pour moitié de tavaillons (bardeaux). Le bâtiment agricole est largement en ruines. Il était construit d'un bardage bois fixé sur une charpente qui prenait appui sur un soubassement sommaire en pierre.

Murs	calcaire bois moellon
Toit	tôle ondulée ; bardeau
Couvertures	toit en pavillon
Typologies	ferme d'alpage à deux bâtiments dissociés
États conservations	mauvais état

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété privée
Observations	L'écurie un peu à l'écart est en ruines. Le chalet d'habitation, abandonné depuis longtemps, conserve son aménagement intérieur sommaire. Un pan de toit est encore couvert de tavaillons.

Présentation

Alpage privé
Altitude des chalets : 1260 m.
Alpage inaccessible par piste.
Plus de production laitière.
Troupeau de génisses.

Illustrations


Vue générale dans son site.


Vue générale.



		Vue d'ensemble depuis le nord.
 Détail du toit en tavaillons.	 Ancien fredi avec murs en pierre et bois.	 Potence à l'intérieur du chalet.
 Accès à la chambre au-dessus de la cave.	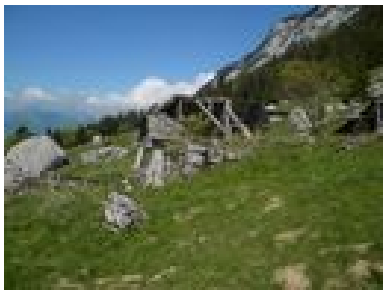 Ancienne étable en ruines.	 Vue globale du bâtiment d'habitation.
 Vue de la façade nord du bâtiment.	 Vue de la façade sud.	 Vue du chalet inscrit dans la pente.
		

Détail de tavaillon sur le toit.

Autres dossiers concernés

Les fermes, mazets et chalets d'alpage du Parc naturel régional du Massif des Bauges
Présentation de la commune de Doussard

Illustrations

IVR82_20137400788NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400788NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20107402625NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402625NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400791NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400791NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20107402624NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402624NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402623NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402623NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400792NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400792NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20107402621NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402621NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400790NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400790NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20107402620NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402620NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402622NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402622NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402619NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402619NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20137400793NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400793NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20137400789NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400789NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

Oratoire de la Serraz

la Carrière
Doussard

Dossier IA74001525 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	oratoire
Vocables	Notre-Dame
Appellations	oratoire de la Serraz

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	la Carrière Doussard

Historique

Oratoire edifié en février 1944 et dédié à la Sainte Vierge.

Périodes	*Principal* : 2e quart 20e siècle
Dates	1944 (daté par source)

Description

Cet oratoire assez sommaire est de forme pyramidale. La partie inférieure se compose d'une niche de plan semi-circulaire, voutée en cul-de-four. La partie supérieure présente une petite niche fermée par une grille métallique et contenant une croix également

métallique. Le revers, bombé, suit la forme des niches. Entièrement construit en moellon de calcaire très sommairement équaris il est de facture modeste.

Murs	calcaire moellon
États conservations	bon état

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété d'une association cultuelle
Observations	Oratoire construit au dessus de l'ancienne carrière de marbre au début de la forêt de la Serraz

Références documentaires

Documents d'archive

- **Notice historique sur les églises paroissiales de Doussard et de Chevaline.** A. Paroissiales Doussard. BIDAL, Pierre-Damase. **Etat de l'église paroissiale de saint Maurice, communes de Doussard et de Chevaline. Notice historique sur les églises paroissiales de Doussard et de Chevaline.** Manuscrit de 1863 complété par Henri BOCQUET en 1979, Presbytère de Doussard.

Illustrations



Vue générale



Vue de face.



Vue de trois quarts.



Détail de la niche
avec la croix.

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Doussard
Les oratoires du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Illustrations

IVR82_20107402593NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402593NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402595NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402595NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402596NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402596NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20107402594NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107402594NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Fosse à ours de Montangelier

chemin de Montangelier
Montangelier
Faverges

Dossier IA74002015 réalisé en 2012

Copyrights

Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	*Rédacteur* : Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	piège à animeaux

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	chemin de Montangelier Montangelier Faverges

Historique

Le nord-est du massif des Bauges est l'un des derniers refuges de l'ours à la fin du XIXe siècle. Le dernier ours de Haute-Savoie est ainsi tué dans la Combe d'Ire à Chevaline en 1893. Pour se protéger des ours, les habitants ont d'abord utilisé des systèmes de protection passive (des fosses de capture), puis la chasse s'est intensifiée à la fin du XIXe s.
Selon les témoignages oraux, une cloche prévenait les bucherons de Montangelier lorsqu'une bête tombait dans le piège. La dernière fois qu'elle aurait tinté, les gens de Montangelier auraient trouvé un bucheron italien au lieu d'un ours.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

Située en forêt en bordure d'un chemin rural a quelques centaines de mètres des chalets de Montangelier, cette fosse à ours présente une ouverture rectangulaire et des parois évasées afin d'empêcher l'ours de sortir. L'ouverture, large de 1,50 m affleure au sol et était dissimulée par des branchages. Elle se compose de quatre dalles monolithes assemblée. La partie passe est simplement creusée dans le sol en formant un léger entonnoir renversé. La fosse est profonde de 3,50 m.

Murs	calcaire ; pierre de taille
Mesures	h : 350.0 cm () ; la : 150.0 cm ()

Intérêt et protection

Intérêts de l'œuvre	à signaler
Statuts juridiques	propriété d'une personne privée

Références documentaires

Bibliographie

- Courtin Jean-Pierre **Les fosses à l'ours en Haute-Savoie.**
  COURTIN, Jean-Pierre. **Les fosses à l'ours en Haute-Savoie.** *Monde alpin et rhodanien*, 1983, n° 1-2, p. 31-46

- **L'ours brun. Biologie et histoire, des pyrénées à l'Oural.**
  p.244-256
  ETIENNE, Pascal, LAUZET Jean. **L'ours brun. Biologie et histoire, des pyrénées à l'Oural.** Paris : Muséum d'Histoire naturelle, 2009. 400 p. ISBN 978-2-85653-625-4

Périodiques

- Collenot René **Le Massacre des ours de Doussard.**
  COLLENOT, René. **Le Massacre des ours de Doussard.** *L' Agace*1982, p. 44-50, n°24.

Illustrations



Vue d'ensemble de la fosse



Vue plongeante
de la fosse à ours

Autres dossiers concernés

Présentation de la commune de Faverges

Annexes

Histoire des fosses à ours

L´ours présent à l´origine dans toute la France est continuellement repoussé dans les zones les plus reculées. Au XVIIIe s., alors qu´il ne subsiste plus que dans les montagnes des Vosges, du Jura, des Alpes et des Pyrénées, la chasse s´intensifie avec des procédés parfois ancestraux. La fosse à ours, connue depuis la préhistoire et fréquente en Chine et en Mongolie est peu courante en France. Elle est inconnue dans les Pyrénées et se retrouve essentiellement dans les Alpes du nord. Jean-Pierre Courtin en dénombre 11 en Haute-Savoie (Chablais, Faucigny, Bauges) de deux types différents. Le premier type, le plus courant, est une cavité profonde d´environ 3,50 m, évasée vers le bas, aux parois murées de pierres jointoyées avec une ouverture circulaire ou quadrangulaire d´un diamètre de 1m à 1,30 m. Le deuxième type, adapté aux sols glacières à faible cohérence est constitué de parois palissées de pieux de bois et généralement de dimensions plus importantes. Ces fosses étaient généralement situées sur passages réguliers de l´animal pas trop loin des habitations. Elles étaient recouvertes de branches et pouvaient être approvisionnées d´appâts et dotées d´un système d´alerte.
Bien que nécessitant un important travail, la fosse à ours semble d´un usage plus fréquent que les pièges à mâchoires même si au moins un exemplaire à double ressort, long de 1,25 m, et pesant près de 25 kilogrammes fut utilisé en Bauges.
Le développement des armes à feu permet d´organiser des battues administratives dès le début du XIXe s. comme l´atteste un arrêté du maire de Doussard pris en 1805 pour abattre près de Verthier. A la fin du XIXe s., la chasse à l´ours s´intensifie et les quinze dernières bêtes sont abattues entre 1865 et 1893.

Illustrations

IVR82_20137400862NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400862NUCA
Couleur	Oui
Sens	vertical
Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

IVR82_20137400861NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20137400861NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2012

Auteurs

Auteur de l'illustration	Breteau Emmanuel

Chalets du Mollard

le Mollard
Lathuile

Dossier IA74001739 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	ferme
Précision dénomination	chalet d'alpage
Appellations	chalets du Mollard

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	le Mollard Lathuile

Historique

Les chalets du Mollard apparaissent pour la première fois sur le premier cadastre français de Lathuile établi en 1905. L'implantation parcellaire est alors identique à aujourd'hui.
Le bâtiment d'habitation conserve une base en moellons de calcaire mais l'essentiel du bâtiment a été refait en plot de ciment au cours du XXe siècle.

Périodes	*Principal* : 19e siècle *Principal* : 20e siècle

Description

Cette ferme d´alpage, se compose de trois bâtiments séparés formant une cour au centre de laquelle se trouve une fontaine dont le bac est constitué de la partie haute d´une charbonnière. Le bâtiment d´habitation de plan carré et surmonté d´un toit en pavillon se compose d´un soubassement en moellon de calcaire dans lequel se trouve la cave. Le rez-de-chaussée, construit en plots de ciment abrite un logis et la pièce pour refroidir le lait (le freidi) au nord-ouest) identifiable aux petites ouvertures laissant passer les courants d´air. Au sud est, une étable en bardage bois est flanquée au nord d´une soue à cochon. Une porte haute aménagée dans le pignon nord-ouest atteste la présence d´un petit fenil sous le toit à longs pans doté d´une croupe au sud et couvert en tôle. Une seconde étable également en bardage est établie au sud-ouest des deux autres bâtiments. Son toit à longs pans est couvert en éternit.

Murs	calcaire ciment bois moellon
Toit	tôle ondulée ; ciment amiante en couverture
Couvertures	toit en pavillon toit à longs pans croupe
Typologies	ferme d'alpage à 2 bâtiments dissociés
États conservations	état moyen

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété privée

Illustrations

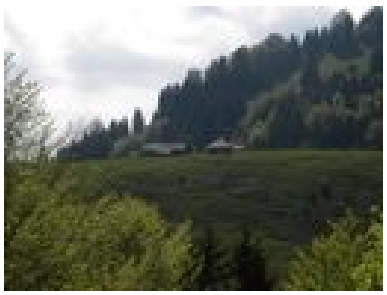

Vue générale des chalets d'alpages.



Vue du batiment d'habitation.



Vue d'une étable flanquée d'une soue.



Vue d'une seconde étable faisant face aux deux autres bâtiments.

Autres dossiers concernés

Présentation du Pays de Faverges et du Laudon
Les fermes, mazets et chalets d'alpage du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Illustrations

IVR82_20127400659NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400659NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400660NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400660NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400661NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400661NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

IVR82_20127400658NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20127400658NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
Date de prise de vue	2010

Auteurs

Auteur de l'illustration	Daviet Jérôme

Chalets de l'Aulp de Seythenex

Aulp-de-Seythenex
Seythenex

Dossier IA74001740 réalisé en 2010

Copyrights

Copyrights	© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Auteurs	Daviet Jérôme

Désignation

Dénominations	ferme
Précision dénomination	chalet d'alpage
Appellations	chalets de l'Aulp de Seythenex

Localisation

Aire d'étude et canton	*Aire d'étude* : Pays de Faverges et du Laudon *Canton* : Faverges
Localisations	Aulp-de-Seythenex Seythenex

Historique

Propriété de l´abbaye de Tamié dès le XIIe siècle, l´alpage de l´Aulp de Seythenex est exploité par les moines jusqu´à la Révolution et la vente de l´alpage comme bien national. C´est aujourd´hui la propriété de la section du Couchant. En 1963-1964 lors d´un enquête réalisée sur les alpages de Bauges, l´alpage de l´Aulp de Seythenex avec l´alpage d ´Orgeval le seul alpage encore en activité autour de la Sambuy.

Périodes	*Principal* : 19e siècle

Description

L´alpage de l´Aulp de Seythenex, se compose de quatre bâtiments édifiés sur un replat au pied de la montagne de la Sambuy. Le bâtiment principal comprend l´habitation et la fromagerie. Situé au nord, il a été fortement remanié afin de le mettre en conformité avec les normes européennes de fabrication. Suivant un plan rectangulaire il se compose du nord au sud de plusieurs espaces accolés, à savoir la pièce pour refroidir le lait (freidier), puis la salle de fabrication et enfin le logement. Construit en moellons de calcaire, les maçonneries sont désormais enduites au ciment. Au sud-est dans un second bâtiment en longueur se trouve l´étable. Il s´agit d´une halle en bois en longueur avec un soubassement en pierre disposant de cinq rangées séparées par des cloisons en bois montant jusqu´à mi-hauteur du bâtiment. Chaque rangée dispose d´une rigole centrale donnant sur une ouverture basse pour évacuer le fumier. Face à l´étable une sorte de tertre en terre est en fait une cave à fromage voûtée et enterrée artificiellement. Enfin au sud, s´élève un bâtiment carré en pierre de taille servant de soue à cochon. L´aspect général du bâtiment laisse imaginer une ancienne habitation transformée en soue. Les toits à longs pans et dotés de croupes sont couverts de tôle nervurée pour deux d´entre eux et de tôle ondulée pour le bâtiment principal.L´alpage de l´Aulp de Seythenex, se compose de quatre bâtiments édifiés sur un replat au pied de la montagne de la Sambuy. Le bâtiment principal comprend l´habitation et la fromagerie. Situé au nord, il a été fortement remanié afin de le mettre en conformité avec les normes européennes de fabrication. Suivant un plan rectangulaire il se compose du nord au sud de plusieurs espaces accolés, à savoir la pièce pour refroidir le lait (freidier), puis la salle de fabrication et enfin le logement. Construit en moellons de calcaire, les maçonneries sont désormais enduites au ciment. Au sud-est dans un second bâtiment en longueur se trouve l´étable. Il s´agit d´une halle en bois en longueur avec un soubassement en pierre disposant de cinq rangées séparées par des cloisons en bois montant jusqu´à mi-hauteur du bâtiment. Chaque rangée dispose d´une rigole centrale donnant sur une ouverture basse pour évacuer le fumier. Face à l´étable une sorte de tertre en terre est en fait une cave à fromage voûtée et enterrée artificiellement. Enfin au sud, s´élève un bâtiment carré en pierre de taille servant de soue à cochon. L´aspect général du bâtiment laisse imaginer une ancienne habitation transformée en soue. Les toits à longs pans et dotés de croupes sont couverts de tôle nervurée pour deux d´entre eux et de tôle ondulée pour le bâtiment principal.

Murs	calcaire bois moellon
Toit	tôle nervurée ; tôle ondulée
Couvertures	toit à longs pans croupe
Typologies	ferme d'alpage à 3 bâtiments dissociés
États conservations	remanié

Intérêt et protection

Statuts juridiques	propriété privée personne morale
Observations	Le nom de l'alpage est orthographié de divers manières, on trouve ainsi l'Aulp, le Haut, le Lot et l'Ô.

Références documentaires

Documents d'archive

- A. Parc Nautrel Régional du Massif des Bauges. **Enquête sur les montagnes pastorales ; Les Bauges.**1963-1964. Etat des lieux des alpages.

Illustrations



Vue générale des bâtiments.



Vue d'ensemble de l'alpage depuis le col d'Orgeval.



Vue des chalets d'alpage avec le relief du Montriond en arrière-plan.

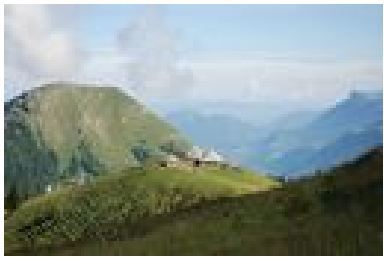

Les chalets d'alpage sur le petit plateau face aux pentes de l'alapage de la Servaz.



Vue de la soue à cochon.



Vue de l'étable.



Vue de l'intérieur de l'étable.

Autres dossiers concernés

Présentation du Pays de Faverges et du Laudon
Les fermes, mazets et chalets d'alpage du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Illustrations

IVR82_20107401004NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107401004NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Guibaud Caroline

IVR82_20107401005NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107401005NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Guibaud Caroline

IVR82_20107401008NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107401008NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Guibaud Caroline

IVR82_20107401003NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107401003NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Guibaud Caroline

IVR82_20107401006NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107401006NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Guibaud Caroline

IVR82_20107401007NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107401007NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Guibaud Caroline

IVR82_20107401009NUCA



Type de support	phototype numérique
Immatriculation	IVR82_20107401009NUCA
Couleur	Oui
Sens	horizontal
Copyrights	© Inventaire Général du Patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
Diffusion	reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Auteurs

Auteur de l'illustration	Guibaud Caroline